This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

S · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
ARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRAR
ANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STAN
VERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVER
D UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD
TY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY
S · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
ARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRAR
ANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STAN
VERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVER
D UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD

ORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIV
ANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFOR
IVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERS
RARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIE
TY LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBR
ES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES · ST
RD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIV
NFORD UNIVERSITY LIBRARIES · STANFOR
VERSITY LIBRARIES · STANFORD UNIVERS
RARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBRARIE
Y LIBRARIES · STANFORD UNIVERSITY LIBR

NOUVEAU
JOURNAL ASIATIQUE,

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,
D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ

PAR MM. BURNOUF. — CHÉZY. — COQUEBERT DE MONTBRET. — DEGÉRANDO. — GARCIN DE TASSY. — GRANGERET DE LAGRANGE. — DE HAMMER. — HASE. — GUILL. DE HUMBOLDT. — STAN. JULIEN. — KLAPROTH. — RAOUL-ROCHETTE. — ABEL-RÉMUSAT. — SAINT-MARTIN. — GUILL. DE SCHLEGEL. — SILVESTRE DE SACY, ET AUTRES ACADÉMICIENS ET PROFESSEURS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS;

ET PUBLIÉ

PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TOME III.

IMPRIMÉ,

PAR AUTORISATION DE M.GR LE GARDE DES SCEAUX,

À L'IMPRIMERIE ROYALE.

PARIS. — 1829.

Reprinted with the permission of the Société Asiatique

JOHNSON REPRINT CORPORATION
111 Fifth Avenue, New York, N. Y. 10003

JOHNSON REPRINT COMPANY LIMITED
Berkeley Square House, London, W. 1

ON SOUSCRIT :

A la librairie orientale de DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, Imprimeurs-libraires, membres de la Société asiatique de Paris, libraires des Sociétés asiatiques de Londres et de Calcutta, rue Richelieu, n.° 47 *bis*.

First reprinting, 1965, Johnson Reprint Corporation
Printed in the United States of America

(JANVIER 1829.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Notice historique, chronologique et généalogique des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique septentrionale, pour l'année 1829.

EMPIRE OTHOMAN.

Sulthan MAHMOUD II, fils du sulthan *Abd'oulhamid*, né le 20 juillet 1785, et proclamé à la place de son frère *Moustafa IV*, detrôné le 28 juillet 1808.

Égypte : MOHAMMED-ALI, né à Cavala en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'*Ibrahim-agha;* proclamé pacha le 14 mai 1805, à la place de *Khorschid-pacha;* confirmé par le sulthan Sélim III, le 1.er avril 1806.

Bagdad : DAOUD-PACHA.

Moldavie : *Jean* STOURZA, boyard moldave, nommé hospodar le 16 juillet 1822, et proclamé à Yassy le 21 du même mois.

Valachie : *Grégoire* GHIKA, nommé hospodar le 16 juillet 1822; inauguré par le pacha de Silistrie le 21 septembre 1822.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTHOMAN.

Tripoli : *Sidi* YOUSOUF *Karamanli* pacha succède, en mai 1795, à son père Ali fils de Mohammed.

Tunis : *Sidi* HASAN, bey, succède à *Hamouda-bey*, le 23 mars 1824.

Alger : HOUSAÏN, fils d'*Hasan*, ancien ministre de l'intérieur, succède, le 1.er mars 1818, au dey *Ali*, mort de la peste. Il est âgé d'environ 54 ans.

Le schérif de la Mekke : YAHYA, fils de *Sourour*, remplace, le 2 novembre 1813, son oncle, le schérif *Ghaleb*, déposé par le pacha d'Égypte, *Mohammed-Ali*, et mort à Salonique en 1818.

L'imam de l'Yémen : N..... succède en 1815 à *Tamy*, chef de la tribu d'*Asir*, fait prisonnier par l'Arabe *Hasan*, fils de *Khaled*, allié du pacha *Mohammed-Ali*, et mis à mort à Constantinople en 1819. L'imam de l'Yémen réside à Sanaa.

Roi de Sennaar : BÂDY VII, fils de *Tabl*, vingt-neuvième roi de la race des *Foundjis*, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar, vers la fin du XV.e siècle. En juin 1821, *Ismaël*, fils du pacha d'Égypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sulthan Mahmoud.

EMPIRE DE MAROC.

MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sulthan, fils aîné de *Mouley Hescham*, fils de *Sidi Mohammed*, succède à son oncle *Mouley-Souléiman*, le 28 novembre 1822.

ROYAUME D'ABYSSINIE.

TSA GUARLOU, successeur de *Ayto Egwala Sion*, de la dynastie de *Salomon*, qui règne sans interruption depuis 1268, réside à Gondar; il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir

et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendans des provinces veulent lui accorder. Ces gouverneurs sont : SHAM TEMBEN GUEBRA MICHAEL, chef de *Tigri*, successeur de *Ras Welled Selassé;* GUYO, successeur de *Fasil*, chef d'*Amhara* (Gojam); SELASSÉ, successeur de *Wassen Segued*, chef ou *murd-azimadd* de *Schoa* et d'*Efat*, a pris le titre de roi.

Les Galla ont depuis long-temps envahi la partie méridionale du pays; la tribu la plus puissante est celle des *Edchow*, commandée par LIBAN et par GODJI.

IMAM DE MASCATE.

Séid-SAÏD succède à son père *Séid-sulthan*, vers l'an 1804; il est le troisième descendant d'*Ahmed*, fils de *Saïd*, fondateur de cette puissance.

PERSE.

FETH-ALI-SCHAH, de la tribu turke des Kadjars, nommé *Baba-Khan* avant son avénement au trône; fils d'*Housaïn-Kouly-Khan;* né en 1768; succède, en 1796, à son oncle *Agha-Mohammed-Khan*, fondateur de la dynastie. *Abbas-Mirzâ*, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785.

AFGHANISTAN.

La couronne est héréditaire dans la branche de la famille des *Saddouzy*, qui descend d'Ahmed-Schah Abdalli : le titre royal est *schahi-devri-devrân*. Le monarque ghaznévide *Sebecteghin* soumit le pays en 997; *Babour* conquit Ghazna et Kaboul en 1506; les Afghans conquirent la Perse en 1720,

furent soumis en 1737 et en 1747. *Ahmed-schah Abdalli* fut couronné à Kandahar; son fils *Timour-schah* régna depuis 1773-1793; *Zemân-schah*, —1800, où il fut déposé par son frère MAHMOUD, qui, trois années après, fut chassé par son frère SCHOUDJAH, qui fut expulsé à son tour par *Mahmoud*, en 1809. Durant ces désordres, *Roundjit-singh* conquit Kaschmir et Peschawer, où YAR-MOHAMMED KHAN, le troisième frère, règne sous sa tutelle : en 1826, *Mahmoud* avec son fils était fugitif à Hérat et Schoudjah, dans l'Inde anglaise; les émirs du Sinde se sont emparés d'une partie du pays.

BELOUTCHISTAN.

MAHMOUD-KHAN, âgé d'environ 47 ans, succède à son père *Nasir-Khan*, en juin 1795; ce dernier avait soumis le Mekran, vers la fin de son règne; son fils l'abandonna en 1809.

BALKH.

Conquis en 1825 par *Mîr* MOURAD-BEY, qui en chassa *Nedjib-oullah-khan*, gouverneur pour le roi de Kâboul.

BOKHARA.

Grand khan de Bokhara et de Samarkand : BATKAR-KHAN succède à son père *Mir-Haïder-khan*, en 1826. Le règne intermédiaire de son frère *Mir-Housaïn* ne fut que de quatre mois.

Gouverneur de Hisar : *Séid-Atalyk-bey*, beau-père de *Mir-Haïder*.

KHOKAND.

ÉMIR-KHAN, prince de Farghanah et de Khokand.

BADAKHSCHAN.

MIRZA-ABD'OUL-GHAFOUL, fils de *Mohammed-schah*, réside à Faïz-abad, ville différente de Badakhschân, et placée au sud de celle-ci.

KHARIZM.

RAHMAN-KOULI-KHAN succède à son père *Mohammed-Rahim-khan* en 1826. Le titre de ces princes d'origine ouzbeke est *Taksir-khan ;* ils résident à *Khiwa.*

INDE.

Gouverneur général du Bengale : lord *William Cavendish* BENTINCK prête serment le 18 juillet 1827; succède à lord *Amherst.*

L'aréal de la présidence du Bengale contient 328,000 lieues carrées; il est habité par 57,500,000 sujets.

Gouverneur de Madras : sir *Stephen-Rumbold* LUSHINGTON, arrivé le 18 octobre 1827, succède à sir *Thomas Munro.*

Ce gouvernement comprend 154,000 lieues carrées et 15 millions d'habitans.

Gouverneur de Bombay : sir *John* MALCOLM, arrivé le 26 octobre 1827, succède à sir *Mounstuart Elphinstone.*

L'étendue de cette présidence est de 71,000 lieues carrées; habitans, 10,500,000.

Gouverneur de Ceylan : sir HUDSON-LOWE succède, en 1826, à sir *Edward Barner.*

Administrateur général des colonies françaises : le vicomte *Eugène* DESBASSYNS DE RICHEMONT, nommé le 30 août 1827, installé à Pondichéry le 11 janvier 1828.

Gouverneur hollandais de Java : DE KOCK, successeur du baron VAN DER CAPPELLEN.

Gouverneur hollandais des Moluques : VAN MERKUS.

Gouverneur espagnol des Philippines : D. MARIANA RICAFORD.

ÉTATS DE L'INDE

DÉPENDANS DE L'ANGLETERRE.

Haïderabad, entre le 16° et le 22° lat. sept., contient une partie de l'ancien *Telingana*, s'étend du nord au sud, depuis les rivières *Tapty* et *Wardâ*, jusqu'au *Toumbadra* et *Krischna* (ou *Mahanaddy*). L'aréal est de 96,000 lieues carrées; la population, de 10 millions d'habitans, dont une partie est mahométane. Le *Telingana* fut conquis par les Mahométans, et fit partie de l'empire *Bhamany* dans le Décan; lors de la dissolution de ce dernier, il fut de nouveau indépendant sous le nom de *Golconda*, dont le premier prince, *Kouli Koutoub-schah*, régna depuis 1512 — 1551; *Djemchid Koutoub-schah* jusqu'en 1558; *Ibrahim Koutoub-schah*—1581; *Kouli-koutoub-schah*—1586: il fonda la ville de Haïderabad. Son frère *Mohammed* lui succéda; à celui-ci *Abd-allah koutoub-schah*, que le grand mongol *Schah-djehan* rendit tributaire; en 1690, *Abou-Hosaïn* fut fait pri-

sonnier par *Avreng-zeb* et mourut en 1704. Au milieu des désordres qui suivirent la mort de ce dernier, *Nizam-el-mulk* s'empara vers 1717 du pays et mourut en 1748; son fils *Nasir-djang* fut tué en 1750; et le fils de celui-ci, *Modaffer-djang*, en 1757; *Salabet-djang*, fils de Nizam, fut emprisonné en 1761 (il mourut deux ans après) par son frère *Nizam-Ali*, qui régna jusqu'en 1803; son fils aîné SEKANDER-DJAH lui succéda le 6 août. La résidence est Haïder-abad, 17° 15′ lat., 78° 35′ long. Fondée en 1585; elle a 200,000 habitans.

Nagpour, reste du grand empire des Mahrattes dans le Décan, qui fut renversé par les Anglais en 1818. Il est situé entre 18° 40′ et 6° 40′ lat., 78° 20′ et 83° long.; il contient un aréal de 70,000 lieues carrées, et est habité par 3 millions d'hommes. Il n'est pas prouvé que la dynastie régnante descende de *Sewadji*, fondateur de l'empire des Mahrattes. *Ragodji*, en 1738, conquit le pays et mourut en 1755; son fils aîné *Djanodji* mourut en 1772; son frère *Moudhadji* régna jusqu'en 1788, où le fils de ce dernier, *Ragodji Bhounsla*, monta sur le trône; il régna jusqu'au 22 mars 1816; il laissa en mourant ses états à son fils *Persodji Bhounsla*, qui fut étranglé le 1.er février de l'année suivante, et remplacé par *Appa-saheb*, qui monta sur le trône sous le nom de *Moudhadji* II; il fut déposé par les Anglais, qui, le 25 juin 1818, mirent à sa place le fils de Persodji, *RAGODJI*

Bhounsla, âgé de 9 ans. Sa résidence est à *Nagpour:* 21° 9′ lat., 79° 11′ long.; elle contient 115,000 habitans.

Oude, entre 26° et 28° lat. septent.; surface de 20,000 lieues carrées; population, 3 millions. Le pays fut soumis par les Mahométans lors de leurs premières incursions; sous Mohammed, un des successeurs d'Aureng-zeb, *Saadet-khan*, de Nischapour en Khorasan, devint *soubahdar* du pays : il eut pour successeur son fils *Sefdar-djang*, — 1756; le fils de celui-ci, *Schodja-ed-devlah*, régna jusqu'en 1775; son fils, *Asaf-ed-devlah*, jusqu'en 1797. Le fils naturel de ce dernier, *Vizir Ali*, ayant usurpé le pouvoir, fut déposé par lord Teignmouth, et *Saadet-Ali* fut proclamé le 21 janvier 1798 : il mourut le 11 juillet 1814; son successeur, *Ghazi-eddin Haïder*, prit, le 9 octobre 1819, le titre de *padischah*, et mourut le 20 octobre 1827; son fils *Souléiman-djah* Nasir-eddin Haïder lui succède. Résidence, *Lucknow*, 26° 51′ latit. 80° 50′ long.; elle a plus de 300,000 habitans.

Baroda, la partie la plus considérable et la plus belle de la presqu'île de Gudjerat, contient 18,000 lieues carrées et 2 millions d'habitans. *Pilladji*, de la famille de *Guicowar* (*Gaikevad*), Mahratte, propriétaire d'un village, parvint à s'emparer du pouvoir, et régna jusqu'en 1747; son fils *Damadji Guicowar*, jusqu'en 1768; *Fateh-singh Guicowar*, jusqu'en 1789; *Manadji Guicowar*, jusqu'en

1792; *Gowind Rao*, jusqu'en 1800; *Anand Rao Guicowar*, jusqu'en 1819; son frère SÉIDJI RAO GUICOWAR lui succède. Capitale, *Baroda*, avec 100,000 habitans.

Maïsour, entre le 11° et le 15° lat.; 27,000 lieues carrées, 3 millions d'habitans; c'est le plateau du Carnâtic. La dynastie prétend être originaire de Dvaraca dans le Gudjerat; le premier souverain connu est *Scham-radj*, qui monta sur le trône en 1507. *Tim-radj* régnait en 1548, *Hîr-scham-radj* mourut en 1576, *Scham-radj* en 1637; *Immader-radj* ne régna qu'une année, *Kanty-revy-narsa-radj* jusqu'en 1659, *Djik-deo-radj* jusqu'en 1704, *Kanty-radj* jusqu'en 1714, *Doud-Kischen-Radj* jusqu'en 1731, *Djik-kischen-radj* jusqu'en 1755, dépossédé par *Haïder-Ali*, qui mourut le 9 décembre 1782. Celui-ci fut remplacé par son fils *Tippou-saheb*, qui périt le 4 mai 1799. Wellesley plaça sur le trône un rejeton de l'ancienne dynastie *Maharadja* KRISCHNA UDIAVER, âgé de 6 ans, le 22 juin 1799: il gouverne réellement depuis 1812. Résidence, Maïsour: 12° 19′ lat., 76° 42′ long.; à 11 milles de Seringapatnam, qui n'a plus que 10,000 habitans.

Satara, 14,000 lieues carrées et 1,500,000 habitans. *Sewadji*, en 1651, détrôna le souverain de Bedjapour, et le tint comme prisonnier. Cet état de choses dura jusqu'en 1818, où le peischwa fut chassé, et, en 1821, NAR-NARRAIN fut réinstallé dans tous les droits que ses ancêtres avaient

possédés. Il réside à Satara, 17° 42′ lat. 74° 12′ longit. Après la dissolution de l'empire Bhamany, *Abou'l-modaffer-adil-schahy* fonda la dynastie de Bedjapour avant 1489; il mourut en 1510, *Ismaïl adil-schah* en 1534, *Moulou adil-schah* en 1557, *Ali adil-schah* en 1579, *Ibrahim adil-schah* en 1626, *Mohammed adil-schah* en 1660, *Ali adil-schah* en 1672; *Sekander adil schah* fut fait prisonnier, lors de la prise de Bedjapour, par Aureng-zeb, en 1689.

Un grand nombre de petites principautés, telles que *Travancore, Cochin, Bopâl, Kotah, Boundi,* des chefs de *Radjpoutes,* des *émirs du Sind* et autres, forment un territoire de 305,000 lieues carrées, avec 17 millions d'habitans.

ASSAM.

Ce pays contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *svarga radja* (monarque céleste), parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, *Khunlai* et *Khuntai,* qui, avec le dieu *Chang* vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Le Mongol *Aurengzeb* essaya de soumettre le pays d'Assam, mais son armée fut détruite. En 1793, le roi *Gaurinath* fut replacé, avec le secours des Anglais, sur le trône d'où un prêtre ambitieux l'avait chassé; il fut assassiné : son fils BIRDJINATH KOUMAR ne put se soutenir contre les usurpateurs *Boura Gohaing* et *Tchander khant;* ce dernier appela les Birmans, qui, en 1822, conquirent le pays, et pro-

clamèrent pour *radja* leur général *Menghi maha thelouah*. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ÉTATS DE L'INDE

INDÉPENDANS DE L'ANGLETERRE.

Nepal.—53,000 lieues carrées, 2 millions d'habitans; ayant à l'ouest et au sud les provinces anglaises pour frontière, au nord le mont *Himâlaya*, à l'est la principauté de Sikkim. La constitution physique des habitans les rapproche des Tartares et des Chinois, comme les habitans du Boutan. La dynastie indigène *Sourya-bansi* (race du Soleil) finit avec *Raddjit-mall*, qui, en 1768, se vit enlever ses états par le radja de Gorkha, *Prithi Narrain*, qui mourut en 1771; *Singh-pertâp*, son fils, régna jusqu'en 1775; *Ram-bahader*, fils mineur de ce dernier, fut dépossédé par son oncle *Bahader-sah*, qui pilla Lassa en 1784 et Teschou Loumbou en 1790. Une armée chinoise passa le mont Himâlaya en 1792, et força *Bahader-sah* à faire la paix. *Ram-bahader* fit périr ce dernier en 1795; mais ses cruautés le rendirent si odieux qu'il fut obligé de s'enfuir à Bénarès en 1800; il revint en 1804, et fut assassiné en 1805. Malgré ces désordres, les conquêtes continuèrent sous le général *Ammer-singh-thappa*, qui enfin fut défait par sir Ochterlony. Par la paix du 4 mars 1816, il fut contraint de céder presque toutes ses conquêtes aux Anglais. *Ammer-singh-thappa* mourut, âgé de 68 ans, le 29 juillet 1816, et le jeune *radja* du même

nom, le 20 novembre suivant; on plaça sur le trône son fils, âgé de 3 ans, RADJINDRA BIKRAM SAH. Capitale, *Catmandou*, située à 4784 pieds d'élévation au-dessus des plaines du Bengale, 27° 42' lat., 85° long.; elle a 20,000 habitans.

Lahore.—50,000 lieues carrées; 3 millions d'habitans, entre le 30° et 34° lat.; les frontières sont le Caschmir et le cours de l'Indus au nord; Dehli, Adjmir et le Moultan au sud; les montagnes de l'Indoustan septentrional à l'est; l'Indus le sépare à l'ouest de l'Afghanistan; il se compose de deux parties distinctes, le Pendjab et le Kouhistan. Les Seiks, qui professent une religion indienne, dominent en ce pays. Les Mahométans y sont vexés et opprimés de différentes manières. Le fondateur de la secte des Seiks fut *Nanek*, qui naquit à *Talwandy*, village du district de Lahore, en 1419; son successeur fut *Gourou Angad*, mort en 1552; *Amera-das, kschatriya* de race, —1574; *Ram-das*, son fils, —1581. *Ardjoun-mal*, rédacteur du principal livre sacré des Seiks, nommé *Adi-granth*, mourut en 1606; son fils *Hargovind* fut le premier *gourou* (maître) guerrier,—1644; son petit fils *Harray*,—1661; son fils *Harkrischna* mourut à Dehli en 1664; son fils *Tegh-bahader* fut tué par les ordres du gouvernement mongol en 1675 : son fils, *gourou govind*, prêtre et soldat, introduisit l'esprit militaire chez les Seiks; on parvint à le chasser de Lahore et il mourut dans le Dekan, en 1708. Il fut le dernier *gourou* général; depuis lui, chaque petit *radja* s'est

fait chef spirituel et temporel. *Ahmed-schah Abdalli* défit les Seiks à différentes reprises en 1762 et 1763 ; mais ils se relevèrent bien vîte. Aujourd'hui, les chefs qui habitent au sud du Setledj, sont sous la protection anglaise; tout ce qui est au nord obéit à RANDJIT-SINGH, âgé maintenant de 66 ans ; il a trois fils, *Courrouk-singh, Schere-singh* et *Tara-singh*. Résidence, *Lahore*, 34° 9′ 21″ lat., 78° 20′ long.

Sinde: 24,000 lieues carrées, 1 million d'habitans; ayant pour frontières, au nord le Moultan et l'Afghanistan, au sud Koutch et la mer, à l'est Adjmir et le désert de Koutch, à l'ouest la mer et les montagnes du Beloutchistan. Ce pays fut soumis par le Mongol Akbar. Durant l'invasion de Nadir-schah, *Mohammed Abassi Kalory* se fit *soubahdar* du Sinde; il fut battu, en 1739, par le monarque persan, qui le rendit tributaire; il mourut en 1771. Ses successeurs furent chassés par les *Talpouris*, tribu de Baloutches, sous la conduite de leur émir, *Fateh-Ali khan* en 1779, qui fut obligé de payer un tribut à Timour-schah de Kaboul, jusqu'à la mort de ce dernier en 1793. *Mir Gholam Ali*, fils de *Fateh-khan*, après avoir gouverné avec ses frères le pays, mourut à la chasse en 1812; son fils et ses deux frères MIR KOURRIM ALI et MIR MOURAD ALI lui succédèrent ; ils ont envahi une partie de l'Afghanistan.

Sindia. 40,000 lieues carrées et 4 millions d'habitans. Le pays d'Oudjein fut conquis par les Mahomé-

tans en 1230; il échut plus tard aux Mahrattes. *Djyapa Sindia* servit comme général sous le premier *peïschwa, Badjerao,* et acquit par de nombreux services le pays d'Oudjein. Son fils *Djankadji* fut assassiné après la bataille de Paniput (1761); son oncle *Ranodji* lui succéda; le fils de celui-ci, *Madhadji Sindia,* régna jusqu'en 1794; son neveu *Devlet Rao* perdit, en 1803, dans une guerre contre les Anglais, la moitié de ses états; le traité du 5 novembre 1817 lui en fit perdre une autre partie; il mourut âgé de 47 ans, le 21 mars 1827. Un de ses parens, *Moukht Rao,* âgé de 12 ans, prit, en lui succédant, le titre de *Maharadja-Ali Djah* DJANKODJI-RAO *Sindhia-bahader* (le 18 juin). L'ancienne capitale était Oudjein: 23° 11′ lat., 75° 35′ long.; actuellement c'est Gualior, 26° 15′ lat., 78° 1′ long.

ÉTATS

AU-DELA DU GANGE.

Birmans: population 3,500,000 ames. Depuis la paix de Yandabou (le 24 février 1826), ce royaume a perdu tout l'Aracan, la moitié du pays de Martaban, Tavay, Tenassérim, et les îles de Merguy; il ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Le nom d'*Ava* est la prononciation corrompue d'*Aénwa,* qui est le nom que le peuple donne à la capitale. Le nom de Birmans dérive du mot *Mrama,* dont se sert le peuple d'Aracan pour désigner cette nation. Cent vingt-huit monarques ont régné de-

puis le commencement de la monarchie. Ava, avec le secours des Portugais, se détacha de Pégu; mais en 1752, *Beinga Della,* roi de Pégu, conquit Ava; *Alompra* ou *Alomandra Praou*, homme de basse extraction, reconquit, en automne 1753, la ville, et mourut âgé de 50 ans en 1760; son fils aîné, *Namdodji Praou*, régna jusqu'en 1764; son frère *Schembuan*, jusqu'en 1776; son fils *Tchenguza* fut déposé et tué en 1782 par son oncle *Minderadji-Praou*, qui gouverna jusqu'en 1819; son petit-fils MADOUTCHEO est actuellement agé de 45 ans. Résidence actuelle, *Ava.*

Siam.—Ce pays comprend le bassin du fleuve Menam. En 1757 les Birmans sous Alompra conquirent Yuthia la capitale et exterminèrent la famille royale: en 1769, *Piatak,* fils d'un riche Chinois, les chassa et monta sur le trône; il fut tué en 1782. Le premier monarque de la dynastie actuelle lui succéda et régna jusqu'en 1809; son successeur mourut le 20 juillet 1824; son fils naturel KROMA TCHIAT, âgé de 47 ans, règne actuellement.

Cochinchine.— Soumis précédemment à l'empire chinois, cet état comprend actuellement la Cochinchine, le Tonquin, la plus grande partie du Camboge et le petit état de Siampa. La dynastie régnante fut chassée par une révolte en 1774. L'héritier de la couronne parvint en 1790 à ressaisir ses états, et conquit même le Tonquin : le titre des années de son règne est *Kâng-chang;* on ignore l'année de sa mort. Son successeur donna aux

années de son règne le titre de *Gia-long* (aidé par la fortune) et mourut en 1812; *Meng-meng* (destin illustre) est celui des années du monarque suivant, qui mourut en 1822. L'année précédente, il avait reçu l'investiture royale de la cour de Peking.

Sumatra.—Le *toanko* (seigneur) PASSAMAN, à Lintoou; le *toanko NORINCHI* de Loubou-Agam; le *toanko ALLAHAN-PANDJANG.*

Java.—4,660,000: le sultan résidant à l'Yugyacarta, dans la ci-devant province de Mataram. *Mangko-Bouvana-Sepou*, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sultan est sous la tutelle de *Pandjerang Mangko Kotoumo.* Le souverain de la plus grande partie de l'île porte le titre de *sousouhanan,* et réside à Suracarta, auprès du fleuve Solo.

CHINE

Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est *Tai-thsing* (la très-pure). En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant: celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et portait auparavant le nom de *Mian-ming.* Il donna à son père le titre posthume de *Jin-tsoung-jouihoang-ti,* c'est-à-dire, *l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur.* Le titre honorifique des années du règne du monarque actuel est, en chinois, TAO-KOUANG, et en mandchou, DOROI

ELDENGHE, *éclat de la raison*. Il est âgé maintenant de 46 ans.

JAPON.

Le *daïri* (empereur) actuel règne depuis 1804; le public ignore son nom durant sa vie. L'année 1811 était la huitième du *Nengo* (titre honorifique des règnes) BOUNNA (en chinois, *Wen-haon*). Sa résidence est *Miyako* ou *Kio*. Le *koubo* ou *djogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à *Yedo :* c'est, par le fait, lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du *daïri*, descendant de l'antique dynastie japonaise, qui a commencé par *Sin mou*, 660 ans avant notre ère.

Sur l'introduction de l'usage des Caractères chinois au Japon, et sur l'origine des différens Syllabaires japonais, par M. KLAPROTH.

DEPUIS environ un siècle, plusieurs navires japonais ont été jetés par le mauvais temps sur les côtes du Kamtchatka. Ordinairement destinés à faire seulement le cabotage sur celles du Japon, ils n'étaient pas suffisamment approvisionnés pour tenir la mer pendant long-temps : l'équipage se trouvait donc toujours réduit, par la faim et par la misère, à la moitié ou à un tiers. L'hospitalité russe n'a jamais manqué d'accueillir avec bonté ces malheureux naufragés; et les commandans du Kamtchatka, conformément à leurs instruc-

tions, les ont dirigés sur Irkoutsk, parce que, suivant la loi du Japon, toute personne qui, née dans cet empire, le quitte, n'y peut rentrer sous peine de mort.

L'impératrice Catherine II, voulant mettre à profit la présence de ces infortunés dans ses états, établit à Irkoutsk une école de navigation, et, près de celle-ci, une chaire de langue japonaise, qui vraisemblablement existe encore. C'est toujours un Japonais qui la remplit, et qui enseigne sa langue maternelle à quelques jeunes Russes; mais rarement ces élèves parviennent à faire quelques progrès. Pendant mon séjour à Irkoutsk en 1805 et 1806, cette place était occupée par un Japonais nommé *Sinsou,* natif d'*Isseï,* lequel, ayant été converti à la religion grecque, avait reçu le nom russe de *Kolotygin,* et pour nom de baptême et surnom ceux de *Nikolaï Pétrovitch.*

J'eus occasion de me procurer, à Irkoutsk, un exemplaire d'un dictionnaire japonais-chinois, intitulé *Faya biki sets iyoo sio* (1), c'est-à-dire, *Recueil qui enseigne avec promptitude l'usage des expressions.* L'auteur, qui ne s'est pas nommé, se cache sous le nom de *promeneur de Kioko.* Cet ouvrage, très-répandu au Japon, a été souvent réimprimé. La plus ancienne édition que je connaisse et que je possède, est de 1757.

(1 集シフ用イヨウ節セツ引ビキ早ハヤ

Je mets, dans ce mémoire, à coté des caractères chinois, leur prononciation japonaise en caractères *kata kana.*

En 1760, l'auteur en donna une nouvelle, qu'il revit, et dans laquelle il plaça les caractères chinois droits (*sin zi*) à côté des caractères cursifs de la première. *Sinsou* possédait une édition de ce genre imprimée en 1776 à Yedo; j'en ai une publiée dans la même ville en 1800. Dans ce dictionnaire, les mots sont rangés selon l'ordre de l'*i ro fa* ou du syllabaire japonais, et écrits en caractères chinois et en *fira kana*.

Avec le secours de ce livre et à l'aide de *Sinsou*, je m'appliquai à l'étude de la langue japonaise, et je fis un extrait de ce dictionnaire, que je traduisis en allemand.

On me communiqua, à Irkoutsk, un autre ouvrage japonais-chinois, imprimé, en 1703, à Miyako, et intitulé *Sitsi i ro fa te fon* (1), c'est-à-dire, *Manuel des sept alphabets*. C'est un petit volume *in-folio* très-curieux, qui contient en effet sept syllabaires, en tête desquels est placé celui qu'on appelle *fira kana;* puis viennent les six autres exprimés par des caractères chinois un peu cursifs, appelés généralement *yamato kana*, qui représentent des syllabes japonaises. A droite de ces derniers, on lit, en japonais et en *fira kana*, la signification qu'ils ont en chinois. Ce grand syllabaire est suivi des noms de nombre également septuples, des caractères cycliques et du syllabaire *kata kana*. Mais ce qui donne à ce petit ouvrage un intérêt beaucoup plus grand, c'est une introduction en chinois et en ja-

---

(1) 本手波呂以七

ponais, contenant l'histoire de l'origine des différentes écritures usitées au Japon. Comme le propriétaire de ce livre ne voulait pas s'en dessaisir, je fis un extrait de cette introduction, que j'ai l'honneur de communiquer à la Société asiatique, et que je fais précéder par quelques observations sur l'origine de la civilisation japonaise.

L'archipel qui forme l'empire du Japon est habité par un peuple qui, au premier abord, ressemble beaucoup aux Chinois par la figure et l'extérieur. Cependant, en examinant avec soin ses traits caractéristiques, et en les comparant à ceux des Chinois, on parvient aisément à reconnaître ce qui les différencie, comme j'en ai fait l'expérience à la frontière russe et chinoise, où je voyais ensemble plusieurs individus des deux nations. L'œil du Japonais, quoique presque aussi obliquement posé que celui du Chinois, est pourtant plus grand du côté du nez, et le milieu de sa paupière paraît tiré en haut quand il est ouvert. Cette conformation naturelle indique déjà une origine différente : elle est constatée par la langue japonaise, qui diffère essentiellement de celles des peuples qui avoisinent le Japon. Quoiqu'elle ait adopté un grand nombre de mots chinois, ces mots n'en forment pas une partie radicalement intégrante; ils y sont introduits par des colonies chinoises, et principalement par la littérature de la Chine, qui a servi de base à celle du Japon. Les radicaux japonais n'offrent pas non plus de ressemblance avec ceux de la langue des Coréens, comme on peut le voir par le vocabulaire qui

se trouve à la fin de ce mémoire. Ils sont également étrangers aux idiomes des Aïnos, ou habitans kouriles de Ieso, dont on peut consulter les amples vocabulaires que j'ai insérés dans mon *Asia polyglotta.* Enfin le japonais n'a pas non plus de rapport avec les langues des Mandchou et des autres tribus toungouses qui habitent le continent de l'Asie situé vis-à-vis du Japon.

L'histoire véritable du Japon ne commence qu'en 660 avant notre ère, avec *Sin mou*, ou *le guerrier divin*, qui est regardé comme le fondateur de la monarchie. C'est de lui que descend la famille des *daïri*, que nous sommes accoutumés à appeler *empereurs ecclésiastiques.* Son nom indique un conquérant étranger. Il civilisa les barbares d'*Akitsou no sima:* c'était l'ancien nom du Japon; il signifie *île de la demoiselle*, parce que les habitans trouvent une certaine ressemblance entre la forme de cet insecte et celle de leur pays.

Sin mou et ses trois frères, qu'on dit avoir régné avant lui, étaient vraisemblablement d'origine chinoise. Leur famille sortit peut-être de la Chine, pendant les troubles qui agitèrent ce pays, sous la dynastie des *Tcheou,* et se réfugia dans un autre pays plus oriental, d'où elle arriva ensuite au Japon. Cette conjecture paraît d'autant plus fondée, que les Japonais ne savent rien des événemens qui, dans leur patrie, ont précédé l'arrivée de *Sin mou,* et qu'ils remplissent le vide qui existe dans leurs chroniques entre ce monarque et la dynastie fabuleuse des demi-dieux, par les noms des

premiers empereurs de la Chine. Ceux des anciens *daïri* sont aussi chinois, et non pas japonais, comme cela aurait dû être si leur famille avait été indigène.

Après la première colonie chinoise venue au Japon sous la conduite du *guerrier divin* et de ses frères, plusieurs autres y sont arrivées, et nommément une expédition composée de trois cents couples de jeunes gens, envoyés par l'empereur de la Chine *Thsin chi houang ti* à travers la Mer Orientale, pour chercher le remède qui produit l'immortalité. Elle aborda au Japon en 209 avant notre ère, et s'y fixa pour ne plus retourner en Chine. L'ancien mélange des habitans primitifs du Japon avec les Chinois se manifeste aussi par une civilisation tout-à-fait semblable, et principalement par la multitude des mots chinois introduits dans la langue japonaise et défigurés par la prononciation.

Sin mou fixa la durée de l'année, et la divisa en mois et en jours. Il donna des lois aux tribus sauvages, il introduisit la religion et le culte des idoles. Jusqu'au commencement du III.e siècle après J. C., l'histoire du Japon est encore fabuleuse, et donne une trop longue durée aux règnes et à la vie des *daïri;* de sorte que, depuis l'an 660 avant notre ère jusqu'en 270 après cette époque, ou pendant une suite de 910 ans, elle ne compte que *quinze* empereurs qui se sont succédés les uns aux autres; nombre trop peu considérable pour un si grand espace de temps.

Il ne paraît pas que les colonies chinoises qui anciennement se sont fixées au Japon, y aient répandu

l'usage de l'écriture, qu'elles gardaient peut-être comme un secret utile à elles seules; car nous verrons que l'art de communiquer ses idées par écrit, ne fut introduit au Japon que dans le III.e siècle de J. C.

On sait que les Japonais se servent à présent de deux genres d'écriture, c'est-à-dire qu'ils emploient, ou les caractères idéographiques des Chinois, ou un syllabaire composé de *quarante-sept* syllabes, qui sont représentées par diverses séries de signes.

Jusqu'au temps du 16.e *daïri*, nommé *O zin ten ô* (1), les Japonais n'avaient pas d'écriture; toutes les ordonnances et les proclamations se faisaient de vive voix. Ce ne fut que sous le règne de ce prince qu'on commença à se servir des caractères chinois nommés *sin zi* (2) et plus tard *kan zi* (3), c'est-à-dire, lettres de *Thsin* et de *Han*. *O zin ten o* envoya aussi, en 284 (le 6.e jour de la 8.e lune), une ambassade dans le royaume de *Fakou saï*, en chinois *Pe tsi* (4), qui existait alors dans la partie sud-ouest de la Corée, pour y chercher des hommes instruits et en état de répandre la civilisation et la littérature de la Chine dans son pays. Cette ambassade ramena avec elle le

---

(1) 皇ワウ 天テン 神ジン 應ヲウ

(2) 字ジ 秦シン (3) 字ジ 漢カン

(4) 濟サイ 百ヘク

célèbre *Vo nin*, en chinois *Vang jin*, qui remplit parfaitement l'objet que le *daïri* se proposait.

Voici ce que les annales japonaises intitulées *Sio nitsu pon gi* (1), nous apprennent sur ce personnage. « *Vo nin* (2) était de la famille de l'empereur *Kao tsu*, » de la dynastie des Han. Ce monarque avait un descen- » dant nommé *Ran*, en chinois *Louan* (3); *Vo kou*, en » chinois *Vang keou* (4), était de la postérité de ce » dernier; il alla dans le *Fakou sai*. Dans le temps que » *Ko sou vo*, en chinois *Kieou sou vang* (5), régnait » dans ce pays, *Ozin ten ô*, empereur du Japon, lui fit » demander, par une ambassade, un homme lettré. » *Ko sou vo* choisit alors *Vo nin*, fils de *Vo kou*, » et l'envoya présenter ses hommages à l'empereur. » *Vo nin* arriva à la cour, dans la seconde lune de » l'an 285, et fut nommé instituteur des deux princes

---

(1) 記ギ 本ホン 日ニッ 繡シウ

(2) 仁ニン 王クウ

(3) 鸞ラン

(4) 狗ク 王クウ

(5) 王クウ 素ス 久キウ

» *Nan fo oo zi* (1) et *Ou dzi oo zi* (2). » C'est de lui que date l'introduction de la littérature au Japon. Ses descendans ont rempli de hautes dignités militaires sous le règne de *Kouan mou ten o*, 50.e *daïri*, entre 781 et 805 de J. C.

Le mérite de *Vo nin* a paru si éminent aux Japonais, qu'ils lui ont accordé des honneurs divins. Son temple principal est dans la province d'*Izoumi*, et s'appelle *Too vara daï mioo sin*. *Vo nin* y est adoré conjointement avec *Giou to ten o*, c'est-à-dire, *l'empereur céleste à tête de bœuf* (3).

Depuis le temps de *Vo nin* jusqu'à nos jours, les signes idéographiques de la Chine sont restés en usage chez les Japonais : ainsi que la langue chinoise, ils sont principalement employés dans les ouvrages savans; mais cela n'empêche pas que leur connoissance ne soit répandue dans tout le Japon. Cependant, comme la construction de la langue japonaise diffère sensiblement de celle des Chinois, et comme les mêmes caractères chinois ont souvent plusieurs significations, on

---

(1) 子ジ皇ワウ波ハ難ナン

(2) 子ジ皇ワウ道ヂ菟ウ

(3) *Voy.* la grande Encyclopédie japonaise et chinoise intitulée 倭漢三才圖會 *Wa han san thsai thou hoei*, vol. LXXVI, fol. 4.

s'aperçut bientôt qu'on manquait d'un moyen de parer à cet inconvénient; on inventa donc, dans la première moitié du VIII.e siècle, un syllabaire formé de portions de caractères chinois, qu'on appela, pour cette raison, *kata-kana* (1), c'est-à-dire, *moitiés de lettres*, ou de *signes de dénomination*.

Voici la série des signes qui composent ce syllabaire:

エ	ア	ヤ	ラ	ヨ	チ	イ
ye.	*a.*	*ya.*	*ra.*	*yo.*	*tsi.*	*i.*
ヒ	サ	マ	ム	タ	リ	ロ
fi.	*sa.*	*ma.*	*mou.*	*ta.*	*ri.*	*ro.*
モ	キ	ケ	ウ	レ	ヌ	ハ
mo.	*ki.*	*ke.*	*rou.*	*re.*	*nou*	*fa.*
セ	ユ	フ	井	ソ	ル	ニ
se.	*you.*	*fou.*	*i.*	*so.*	*rou*	*ni.*
ス	メ	コ	ノ	ツ	ヲ	ホ
sou.	*me.*	*ko.*	*no.*	*tsou.*	*o.*	*fo.*
	ミ	エ	オ	子	ワ	ヘ
	mi.	*ye.*	*o.*	*ne.*	*wa.*	*fe.*
	シ	テ	ク	ナ	カ	ト
	si.	*te.*	*kou.*	*na.*	*ka.*	*to.*

On a répété sur la planche jointe à ce mémoire, la série de ce syllabaire, en y ajoutant les caractères

---

(1) 片カタ假カ名ナ

chinois dont ses signes ne sont que l'indication; car ils ne se composent que de quelques traits de ces mêmes caractères, et il n'y a dans ce syllabaire que les quatre lettres suivantes, 千 *tsi*, 井 *i*, 子 *ne* et 三 *mi*, qui soient des caractères chinois entiers (1).

On se sert du *kata kana*, syllabaire composé de *quarante-sept* signes, pour indiquer, à côté des caractères chinois, leur prononciation, ou leur signification en japonais, ainsi que pour marquer les formes grammaticales de cet idiome, rendues difficiles par l'usage des signes idéographiques.

L'écrivain que j'extrais dit qu'on ne connaît pas l'auteur de ce syllabaire, mais que la tradition vulgaire en attribue l'invention à l'illustre *Kibi* (2); cependant ce fait n'est pas avéré. Un autre ouvrage japonais que je possède, et qui porte le titre de *Wa zi si* (3), ou *Origine des choses au Japon*, assure

---

(1) *Setsi I ro fa te pon*, fol. 2 *verso*. — *Voyez*, pour les détails de la lecture de ce syllabaire et de celui appelé *fira kana*, la *Grammaire japonaise* du P. Rodriguez, et l'*Analyse de la grande Encyclopédie japonaise*, par M. Abel-Rémusat, insérée dans les *Notices et extraits des mss. de la bibl. du Roi*, v. XI.

(2) 備ビ 吉キ

(3) 始シ 事ジ 和ワ Cet ouvrage se compose de six volumes, et contient des notices historiques sur les découvertes, les inventions et l'introduction des choses, des mœurs et des usages, qu'on ne connaissait pas anciennement au Japon. L'auteur est *Kaibara Toksin*. Il écrivit sa préface en 1696.

(vol. IV, fol. 24) que *Kibi* composa le syllabaire *kata-kana*, et cite, à l'appui de cette assertion, les annales *Yamato no kouni fon ki* (1).

Kï bi ou *Ki bi ko* (2), le comte *Kibi*, était grand de l'empire. A l'âge de vingt-trois ans, il fut envoyé en Chine pour y étudier. Il revint en 733, remplit pendant sa vie plusieurs postes éminens, et mourut, en 775, âgé de 83 ans. Il est vénéré comme un des plus grands saints de la religion de *Sin to*. Son principal temple est dans la province *Yama siro* et s'appelle *Kami go rioo si* (3).

Un an après la mort de *Kibi*, naquit le fameux bonze *Ko bo* (4), auteur d'un autre syllabaire qui fut définitivement employé à écrire la langue japonaise seule, sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours aux caractères chinois. Ce syllabaire, qui porte le nom de *fira kana* (5), ou d'*écriture égale* ou *étendue*, se compose, ainsi que le *kata kana*, de *quarante-sept*.

---

(1) 紀キ本ホン國クニ和ト大ヤマ

(2) 公コウ備ビ吉キ

(3) *Voy.* le *Wo han san thsai thou hoei*, v. LXXII, f. 16.

(4) 法ハフ弘コウ

(5) 名ナ假カ平ヒラ et non pas *firo kana*, comme Kæmpfer l'écrit.

signes dérivés de caractères chinois, comme on peut s'en convaincre par la planche dans laquelle la colonne V montre les lettres de ce syllabaire.

Voici ce que l'auteur du *Setsi I ro fa te pon* dit sur l'origine du syllabaire *fira kana* : « La chanson de l'*I* » *ro fa* (car on nomme ainsi le syllabaire, parce qu'on » le récite en chantant) se compose de quarante-sept » lettres. Les douze premières, depuis l'*i* jusqu'à l'*o*, » furent faites par le bonze *Go mioo* (1), et les trente-» cinq autres, depuis *va* jusqu'à *sou*, y furent ajoutées » par *Ko bo daï si* (2). Ils les firent ainsi pour se con-» former aux *fan zi* (3), ou caractères de l'Inde, qui » se composent de douze *mata* (4) ou voyelles, et de » trente-cinq *teï mon* (5) ou consonnes. »

Le mot *mata* est le sanscrit मात्र *mâtra*, qui signifie *mesure* et ensuite *voyelle ;* car les voyelles brèves sont appelées, par les grammairiens hindous,

---

(1) 命ミヤウ護ユ

(2) 師ジ大ダイ法バフ弘コウ

(3) 字ジ梵ハン (4) 多タ麻マ

(5) 文モン體テイ

एकमात्र *ekamâtra,* ou d'une mesure, et les longues, द्विमात्र *dvimâtra,* ou de deux mesures.

Je fais suivre ici la note biographique sur *Ko bo,* donnée dans la grande Encyclopédie japonaise (volume LXXVI, fol. 34), à propos d'un temple célèbre de la province de *Kii.*

« Le temple *Kon go bou si* est dans le district » d'*Ito*, à 29 *ri* (1) de Yedo et à 16 d'Oosaka. Il fut » fondé sous le règne de *Saga ten o,* 52.e daïri. » Ses rèvenus sont de 21,700 *isi* ou pierres de riz (2). » Il n'est pas permis aux femmes d'entrer dans son » enceinte sacrée. Il est entouré de 7,770 habitations » qui y appartiennent. Ce fut *Ko bo daï si* qui en » jeta les fondemens. Ce grand maître de la doctrine » était natif de *Fioo fouka oura,* du district *Ta to,* » province de *Sanouki.* Son père fut le comte *Saï* » *ki no atafi ta kimi,* et sa mère, la fille de l'officier » *Ato no si kouan.* Elle rêva qu'elle était embrassée » par un prêtre de *Fan* (de l'Inde), en devint enceinte, » et mit au monde ce fils, douze mois après son rêve, » en 774, le 15.e de la 6.e lune. Cet enfant montra, » dès son bas âge, beaucoup d'esprit naturel, de sorte » qu'on l'appela *le garçon spirituel.* Il pénétra bientôt » le sens des six *king* et des livres d'histoire. Il fut

---

(1) Un 里 *ri* japonais contient dix 里 *li* chinois actuels. Le degré a 18 *ri* japonais et 1/2.

(2) Autrefois, l'*isi* était de 120 livres japonaises ; à présent, il n'en contient que 72.

» reçu parmi les disciples du célèbre bonze *Kin so*, » du temple *Ysi yen si*, et commença alors à ap- » profondir les livres de la loi de Bouddha; il s'ap- » pliqua aussi à l'étude de la composition des carac- » tères chinois d'après les six règles (*lo chou*), et » des huit sortes de lettres (*pa ti*). A l'âge de vingt » ans, il reçut le titre de *Ko kaï* (1), ou de *mer du* » *vide*, et, en 802, celui de *Ko bo daï si*, c'est-à-dire, » *le grand maître qui répand la loi*. A l'âge de » trente ans, il fut envoyé en Chine et s'embarqua » sur un vaisseau chinois: il arriva dans ce pays » l'année suivante, dans le temps de l'empereur *Te* » *tsoung*, de la dynastie de Thang. Il y étudia la » doctrine de Bouddha sous la direction du bonze » *Hoei ko*, retourna au Japon au bout de trois ans, et » habita dans le temple de la montagne *Maki no* » *yama*, dans la province d'*Izoumi*. En 830, il reçut » un nouveau titre d'honneur, qui signifie *le grand* » *maître de la doctrine, dont le pinceau, trempé dans* » *l'aurore, transmet la lumière*. Il fit alors son séjour » dans le temple *Daï rio si*, sur une haute montagne » de la province d'Ava, et dans celui de *Ya do saki*, » dans celle de Tosa. En 824, il y eut une grande » sécheresse dans l'empire; il prescrivit alors, pour » obtenir la pluie, des formules de prière qui furent » exaucées. A l'âge de quarante-trois ans, il jeta les » fondemens du temple *Kon go bou si* sur la mon-

---

(1) 海カイ空クウ

» tagne *Ko ya yama*, lequel fut achevé en 890, » après sa mort. Il mourut en 835, le 1.er jour de » la 3.e lune, âgé de 62 ans (1). »

L'introduction du Syllabaire japonais poursuit ainsi : « On lit dans l'*Aperçu de la littérature de Thao* » *tsoung i* (2) : Dans l'année 1006, un bonze, de la » religion de Bouddha, vint du royaume de Japon » pour porter le tribut aux Soung. Il ne comprenait » pas la langue parlée de la Chine ; mais comme il » écrivait très-bien, on le chargea de rédiger une table » de mots chinois avec la traduction en japonais. Il

---

(1) *Koubo daï si* a beaucoup de temples et de sanctuaires au Japon. On voit encore aujourd'hui dans le district de *Firasse*, province de *Yamato*, trois *ike* ou étangs que ce saint homme a fait creuser. Ils sont appelés *A-iké*, *Fa-ike* et *Houm-ike* (ア イ ン ハ). Les premières syllabes des noms ne s'écrivent pas en caractères japonais ou chinois, mais en lettres *dévanagari* corrompues, telles qu'on les emploie au Japon, savoir :

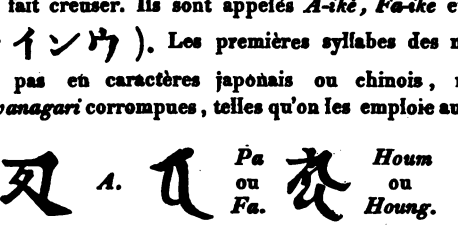

La grande Encyclopédie japonaise, qui me fournit cette notice (vol. LXXIII, fol. 32 *verso*), ne donne pas la raison de cette manière inusitée d'écrire ces noms; elle se rapporte vraisemblablement à quelque tradition bouddhique.

(2) 陶宗儀書史會要

Le savant Deguignes père a commis une erreur singulière en parlant de cet ouvrage dans la *Table des auteurs* cités dans son *Histoire des Huns* (vol. V, pag. 374). Il y appelle ce livre *Tao tçong y*, ou mémoires concernant les Mogols, en *chinois*. » Cependant *Tao tsoung i* est le nom de l'auteur du *Chu szu hoei yao*, ou

» s'appelait *Ziak so*, en chinois *Tsy tchao* (1). » Il fit à cette occasion des lettres pour son pays, » au nombre de quarante-sept; elles suffisaient à tout » exprimer, d'après un système semblable à celui de » l'écriture mongole. » L'auteur japonais ajoute : « Sous » le règne de *Yetsi zioo no ing*, 66.e daïri, la 2.e an- » née du nengo *Tsioo foo* (1000 de J. C.), le bonze » *Ziak so*, du temple *Yen ri si*, alla dans l'empire » des *Soung* (la Chine), d'où il rapporta l'*I ro fa* » qui suit. » (*Voyez* ce syllabaire sur la planche, colonne IV).

« *Ziak so* porta aussi le titre de *Yen tsou daï si*; » ses disciples se conformèrent à sa doctrine, qui fut » en vogue pendant 160 ans. On voit, ajoute l'au- » teur japonais, que les formes des lettres de l'*I ro fa*, » données dans l'*Aperçu de la littérature* que je viens » de citer, diffèrent, en plusieurs points, du syla- » baire *fira kana*, ordinairement en usage. Les quatre » signes *ra*, *yo*, *me* et *sou* ressemblent déjà fort peu

---

de l'*Aperçu de la littérature*. Il vivait sous les *Ming*, et son ouvrage, en huit volumes, contient une histoire générale de la littérature et des savans, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la dynastie mongole des *Yuan*. *Tchu meou chu* y a ajouté un volume supplémentaire (voyez *Si khou thsiuan chu wen ming mou lou*, vol. XII, fol. 8 *recto*). Ce qui paraît avoir induit en erreur Deguignes, ce sont les syllabaires mongols et japonais que l'auteur a donnés dans son livre; ils lui ont fait penser que cet ouvrage contenait des mémoires sur les Mongols.

(1) 昭セウ 寂ジヤク

» à celles du dernier, mais six autres *o*, *ni*, *tsou*, *na*,
» *ya* et *mi* en sont tout-à-fait différens. On rapporte
» que l'ordre actuel de l'*Iro fa* est dû aux prêtres *Kin*
» *so* (1), du temple Ysi yen si, *Saï tsioo*, de celui de
» Yen ri si, et *Ko bo*, du mont Ko ya yama. D'autres
» disent qu'il est l'ouvrage de *Go mioo* (2), du temple
» Kouan ko si, et de *Ko kaï* (ou *Ko bo*). Ce n'était
» pourtant pas une idée neuve de composer ce sylla-
» baire de *quarante-sept* signes, et Ko kaï a tout
» simplement adopté ce nombre parce que le sylla-
» baire de l'Inde, apporté par le bonze *Sits tan*, avait
» autant de lettres. Quant au caractère 京 *kioo*
» (qui fait à présent la quarante-huitième lettre), il fut
» ajouté plus tard, quelques-uns disent par *Saï tsioo*,

---

(1) *Kin so so dzio*, de la famille de 秦 *Sin*, naquit dans le district de *Taka iki*, de la province de Yamato. Sa mère ayant rêvé qu'elle se trouvait dans les bras d'un être auguste et resplendissant, devint enceinte, et le mit au monde. A l'âge de douze ans il entra dans un couvent de bonzes, et remplit successivement plusieurs hautes dignités dans l'ordre monastique. Ce fut entre 810 et 823 qu'il reçut le titre honorifique de *Kin so*. Il mourut en 827, âgé de 74 ans; le 53.e daïri *Zius wa ten o* lui conféra le titre posthume de *So dzio*. Voyez *Wa kan san thsai thou hoei*, vol. LXXIII, fol. 17 et 18.

(2) *Go mioo so dzio*, également de la famille de *Sin*, naquit dans le district *Kakami* de la province *Mino*. A l'âge de cinq ans, on l'envoya chez les bonzes de la montagne *Yosi noka*. Après y être resté pendant quelques années, il retourna chez ses parens, qui allèrent plus tard s'établir avec lui près des temples de cette montagne. Il devint bientot un bonze célèbre; en 827, il reçut le titre de *So dzio*, et mourut en 834, âgé de 85 ans, dans le temple *Kouan ko zi*.—*Wo han san thsai thou hoei*, loc. cit.

» mais cela n'est pas démontré (1). L'*I ro fa* de Ziak
» so n'a pas cette lettre.

» Il y a encore un autre ancien syllabaire avec
» lequel était écrite la collection de vers appelée *Man*
» *yo sio* (ou *de dix mille feuilles*) (2), et qui, pour
» cette raison, porte le nom de *Man yô kana*. On
» mêle souvent ses signes avec ceux des deux sylla-
» baires précédens. »

Ce syllabaire suit le même ordre que tous les autres; il se compose de caractères chinois entiers, droits ou cursifs, dont plusieurs peuvent servir à représenter la même syllabe. En voici le prototype; quant au même syllabaire en caractères cursifs, on le trouvera dans la planche, colonne II.

---

(1) Ce caractère *kio* ne sert qu'à désigner la résidence du dairi, qui est *Miyako*.

(2) 集シ 葉ヨ 萬マ / ファ ファ ンン Les caractères chinois qui composent ce syllabaire, ainsi que tous ceux des autres, ne représentent pas toujours le son chinois des mots qu'ils désignent; ainsi *kiang*, fleuve, en chinois, représente la syllabe *ye*, qui, en japonais, a la même signification; de même *niu*, femme, en chinois, est employé pour désigner le mot japonais *me*, qui signifie aussi femme. M. Siebold se trompe en disant : *Characteres* Manjoo kana *mere sunt chinenses, in ore chinensi eundem quoque fere sonum, quem in alphabeto japonico imitentur, sonantes.* Voyez son *Epitome linguæ japonicæ*, dans les *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen*, vol. XI, pag. 78.

SYLLABAIRE *MAN YÔ KANA.*

以 *i*	知 *tsi*	與 *yo*	良 *ra*	也 *ya*	安 *a*	惠 *ye*
呂 *ro*	利 *ri*	太 *tai*	武 *mou*	萬 *ma*	佐 *sa*	飛 *fi*
波 *fa*	奴 *nou*	禮 *re*	宇 *ou*	計 *ke*	幾 *ki*	毛 *mo*
仁 *ni*	留 *rou*	曾 *so*	爲 *y*	不 *fou*	由 *you*	世 *se*
保 *fo*	遠 *o*	津 *tsou*	乃 *no*	己 *ko*	女 *me*	寸 *sou*
血 *fe*	和 *wa*	禰 *ne*	於 *o*	江 *ye*	美 *mi*	
登 *to*	迦 *ka*	奈 *na*	久 *kou*	天 *te*	之 *si*	

Un autre syllabaire japonais, représenté sur la planche, colonne III, se compose de caractères chinois considérablement abrégés, et s'appelle *Yamato kana* (1), c'est-à-dire, *écriture japonaise* (par excellence). Il est rare qu'on se serve seulement d'un de ces syllabaires, à l'exception du *kata kana;* ordinairement on mêle les lettres de plusieurs ensemble, ce qui rend la lecture de ces sortes d'écrits d'autant plus difficile et pénible, que leurs caractères, qui sont déjà assez confus, se trouvent encore liés ensemble par des traits qui leur sont étrangers.

Voilà ce que j'ai pu recueillir dans les livres japonais-chinois, sur ce qui a rapport à l'introduction de l'écriture dans le Japon; mais je saisis cette occasion pour rectifier une erreur du célèbre *Kæmpfer*, relative à l'histoire de cet empire; erreur d'autant plus importante à corriger, qu'elle pourrait donner lieu à des conjectures sans fondement sur le mélange des habitans primitifs de ce pays avec un peuple du continent de l'Asie.

Kæmpfer rapporte le fait suivant, qu'il dit avoir tiré des annales du Japon, et qui arriva sous *Kwan mou*, 50.e daïri, lequel régna depuis 782 jusqu'en 805 de notre ère : « Dans la 6.e année de son règne, » un peuple étranger vint, non de la Chine, mais

---

(1) 倭カ假ナ名 ヤマト

» d'un pays un peu éloigné, attaquer le Japon. Les » Japonais firent tous leurs efforts pour se délivrer » de cette invasion; mais leur résistance fut trop » faible, parce que les pertes de l'ennemi étaient tou- » jours remplacées par l'arrivée de nouvelles levées. » Neuf ans après l'apparition de ces étrangers, on » envoya contre eux *Tamabar*, général célèbre et » brave; il les combattit avec succès, les défit en- » tièrement, et tua leur *troyi*, ou général en chef. » Cependant ces ennemis se soutinrent encore pen- » dant quelque temps, et ne furent totalement battus » qu'en l'an 1466 de *Syn mou*, ainsi 18 ans après » leur première arrivée (1). »

Ce récit pourrait faire supposer une invasion des Coréens, ou bien de quelque peuple de la race toungouse ou mongole; mais si l'on compare le texte des annales *Ni pon oo dai itsi ran*, que Kæmpfer a consulté, avec l'extrait qu'il en a donné, on reconnaît qu'il n'y est nullement question d'une nation étrangère, mais qu'il s'agit d'un peuple originaire de *Wo siou* (2), *Mouts* (3) ou *Mitsinokou* (4), province la plus septentrionale de la grande île de *Niphon*. Ce peuple était vraisemblablement de la même famille que les *Ainos* ou *Kouriles*, nation qui occupe encore au-

(1) E. Kæmpfer's *Geschichte und Beschreibung von Japan*. Lemgow, 1777, *in-4.°* vol. I, pag. 211.

(2) 州シウ奥アウ (3) 奥デ陸ム

(4) ケノ千三

jourd'hui Ieso, Tarrakaï et les îles situées entre le Japon et le Kamtchatka, ainsi que la pointe méridionale de cette presqu'île, et les côtes de la Tartarie orientale voisines de l'embouchure de l'Amour.

L'histoire du Japon dit que ces tribus firent leur première invasion dans la 12.e lune de la 7.e année du règne de *Kwan mou*, c'est-à-dire, dans les premiers mois de 788 de J. C. Elle les appelle *Wo siou i boukou* (1), ou les brigands barbares de Wo siou. Dans leurs premières guerres contre eux, les Japonais avaient pour général *Ko sa mi* (2), qui combattit l'ennemi avec succès, mais qui ne put jamais l'écraser. Il mourut dans la 4.e lune de 797, et fut remplacé par son ancien adjoint *Tamoura* (3), ou *Tamoura maro* (4). C'est le même que Kæmpfer nomme *Tamabar*. Dans la 11.e lune de la même année, celui-ci marcha contre les barbares de Wo siou, et défit leur grand général. L'année suivante, l'ennemi se tint tranquille; mais, en 799, *Tamoura* fit une nou-

---

(1) 賊ブク 夷イ 州シウ 奥アウ

(2) 美ミ 佐サ 古コ

(3) 村ムラ 田タ

(4) 呂ロ 麻マ 村ムラ 田タ

velle expédition contre eux. La guerre avec ces barbares ne finit qu'en 802, par l'occupation de toute la province de Wo siou. *Tamoura* y bâtit *Isawa,* ville fortifiée, et retourna à la cour, où il fut présenté en grande cérémonie au daïri (1).

Dans d'autres ouvrages japonais que j'ai pu consulter, les *Wo siou i boukou* sont appelés *To ï* (2), ou barbares orientaux.

Vocabulaire de la langue coréenne.

La presqu'île de Corée, en chinois *Kao li* ou *Tchhao sian,* est séparée du pays des Mandchou par la haute chaîne du *Tchhang pe chan,* ou de la grande montagne blanche, couverte de neiges perpétuelles. Elle est habitée actuellement par un mélange de plusieurs peuples, parmi lesquels le dominant descend d'une nation de l'Asie moyenne qui, depuis long-temps, a disparu de son ancienne patrie; celle-ci, située au nord du Tchy li, province chinoise, comprenait le Liao toung et s'étendait jusqu'au cours supérieur du fleuve appelé actuellement *Sounggari oula,* par les Mandchoux. Les ancêtres des Coréens formaient une souche de peuples différente de tous leurs voisins, Chinois, Toungouses, Mandchoux et Mongols; ils sont connus dans l'histoire de la Chine sous le nom de

(1) *Nipon oo dai itsi ran,* vol. II, fol. 32 et suiv.

(2) 東夷

Sian pi (*Sænbi*). C'est encore le même nom que les Coréens se donnent à eux-mêmes, et sous lequel ils sont connus des Japonais. Un autre nom de ce peuple est celui de *Kirin* ou *Ghirin*, qu'il a laissé à la partie supérieure du *Sounggari oula*, en quittant ses bords.

Anciennement, la partie méridionale de la Corée était habitée par un peuple nommé *Han*. Il se partageait en trois branches, *Ma han*, *Pian han* et *Chin han*, que les Chinois comprirent sous la dénomination des *San han*, ou des *trois Han*. Il paraît qu'ils parlaient une langue différente de celle des *Kirin*, ou Coréens septentrionaux, desquels nous venons de parler: ils ressemblaient aux Japonais, tant par leur extérieur que par leurs mœurs et leurs usages. Ce fut dans la première moitié du III.e siècle que la moitié septentrionale de la presqu'île fut occupée par les *Kirin*, appelés alors par les Chinois *Kao-li* et *Kao-kiu li*, et en japonais *Koma* ou *Kokouri*. Quelques siècles avant la fondation du royaume de *Kao li*, ou l'an 18 avant J. C., il s'était formé dans le sud-ouest de la Corée et dans l'ancien pays des *Pian han* et *Ma han*, un autre état nommé en chinois *Pe tsi*, et en japonais *Fakousaï* ou *Koutara*, dont les rois tiraient aussi leur origine du pays de *Fou yu*, pays de ceux de *Kao li*, situé sur les bords du *Sounggari oula* supérieur. Ce royaume avait été très puissant pendant quelque temps; cependant il fut soumis en 660 par la dynastie chinoise des Thang.

Un autre royaume, situé dans la partie sud-est de

la presqu'île et dans l'ancien pays des *Chin han*, fut celui de *Sin lo*, *Szu lo* ou *Szu lou*, en japonais *Siraki*. Il est plus ancien que le précédent; car il fut fondé, l'an 57 avant notre ère, par un prince venu par mer du pays de *Ma han*. Au milieu du troisième siècle après J. C., ce royaume fut subjugué par les Japonais, desquels il avait déjà été tributaire; ceux-ci étendirent ensuite leurs conquêtes sur d'autres parties de la Corée. Une reine de *Sin lo* attaqua, vers 643, le *Pe tsi* et les *Kao li*, fit une alliance avec les Chinois, et remporta de grandes victoires. La dynastie de ces rois finit en 934. Ce fut vers cette époque que toute la péninsule fut derechef soumise par une dynastie nouvelle de rois de *Kao li*, dont le fondateur chassa du pays les Chinois qui en occupaient depuis longtemps la partie septentrionale, et soumit les royaumes de *Sin lo* et de *Pe tsi*. Il paraît que depuis ce temps la fusion des races des Sian pi et des Han, ou anciens aborigènes de la Corée méridionale, est devenue complète; il en est résulté la nation coréenne telle qu'elle existe de nos jours.

Quant à la langue de ce peuple, elle est mêlée de beaucoup de mots chinois, absolument comme la japonaise; mais elle n'offre aucune ressemblance avec cette dernière, comme on peut s'en convaincre par le petit vocabulaire que je donne ici. Il est extrait de livres chinois et japonais, ainsi que d'un ouvrage de médecine imprimé dans le pays même. Les mots d'origine chinoise y sont imprimés en lettres romaines.

Ail	*Mannal.*
Alun	*Nu*-pan.
An	Niān.
Ane	*Nele.*
Arbre	*Nan.*
Arc	*Fari.*
Arc-en-ciel	*Lou-khiao.*
Argent	Gun, un.
Aujourd'hui	*Ounaï.*
Automne	*Ka-al.*
Barbe	*Chuom.*
Bas (*humilis*)	*Naï-tse.*
Bateau	*Paï.*
Beau, bon	*Djao-hiun.*
Blanc	*Han, khein.*
Bleu	Thsing.
Bœuf	*Tsio, choï.*
Boire	*Mache.*
Bon	*Pen-tao.*
Bonnet	*Kat.*
Bouche	*Yip, yaïp.*
Bouleau	*Mos.*
Bride	Pi.
Brouillard	Moung.
Chameau	*Yak, yaktaï.*
Champ cultivé	Thian.
Chanvre	*Sampni.*
Chat	*Kôi.*
Chaud	*Niken.*
Cheval	*Mal, môl* (chin. *ma*)—*môlhôt*, chevaux.
Cheveux	*Mouri, bodi.*
Chien	*Kaï, kahi.*
Ciel.	*Hannel.*
Cochon	*Tôt, taïyi.*
Cœur	Sin.
Coq	*Kouleï, sektârk.*
Corne	*Sbel.*
Couteau	*Ko, kot.*
Cuivre	*Dzi*, thoung.
Cygne	*Dzen-i.*
Demain	*Odzai.*
Démon	*Totshawi.*
Dent	*Ni, yi.*
Dieu	*Pontchaa, kho ta.*
Doigt	*Sokora.*
Dormir	*Kiï-tsin.*
Dos	*Thoui-ma-mo.*
Eau-de-vie	*Sour.*
Étain	*Nap.*
Étoile	*Piar, perou, kourome.*
Excrémens	*Malenstong.*
Femme	*Kaksi, kagip.*
Fer	*Sôï.*
Feu	*Pol, poul.*
Fil de soie.	*Megouso.*
Fils	*Ator, ater, aïkie.*
Filet	*Sou, sout.*
Fille	*Han-in.*
Flèche	*Farou-taï* (V. Arc).
Forêt	Lin.
Frère aîné	Tchang kouon.
—— cadet	*Hegi.*
Frère	*Assi, liao-eul.*
Froid	*Chiken.*
Gingembre	Seng-kang.
Glace	*Lem, olon.*
Grand	*Heken.*
Grêle	*Houo, moulouï.*
Grenouille	*Altsangi.*
Habit	*Osou.*
Haut	*Nopen.*
Hache	*Oudzoukaï.*
Herbe	*Sot, chou.*
Hiver	*Kie-âl, doung.*

Homme (*vir*)	*Chanan, sana.*
Homme (*homo*)	*Sâram*, jin.
Jaune	*Noulou, nalun.*
Jonc	*Taï.*
Jour	*Dzaï*, yang si.
Joue	*Spam.*
Lait	*Kchis.*
Langue	*Hie, tchaï.*
Loup	*Ilheï.*
Lune	*Tâl, orou, tareme.*
Main	*Soan, sone, son.*
Maison	*Tsibou.*
Mari	*Cha-houi.*
Marmite (grande)	*Kiikou.*
Matin	*Odzan, odzaï.*
Mer	*Ta*, hai, *khatagou.*
Mère	*Oyoumi, liao pi.*
Miroir	*Yourei-mano.*
Mont	*Moyé.*
Mouche	Ing.
Mouton	Yang.
Neige	*Nouan, noun.*
Nez	*Kô, katse.*
Noir	*K'homen*, he.
Non	*Nang-li.*
Nuit	*Pami.*
Nuage	*Kourumi, kiourou.*
Œil	*Noun, nouon, doun.*
Œuf	*Al.*
Oie	*Keyou.*
Oiseau	*Dziotan.*
Ongle	*Thob.*
Or	*Nalung, keoun.*
Oreille	*Kouï.*
Ours	*Kom.*
Pantalon	*Tchoungai.*
Papier	*Tchoui.*
Peau	*Kotchi.*
Pénis	Em-king.
Perle	*Abachi tsu-liao-bi.*
Petit	*Houken.*
Peu	*Onaï.*
Pied	*Pal.*
Pierre	*Thol.*
Pigeon	*Ifoutsi, pietholi.*
Pipe à fumer	*Diouton.*
Pluie	*Pit, piui.*
Plomb	Yen.
Poisson	*Koki, kouki.*
Poivre	Goutsio.
Poule	*Târk, em-târk.*
Poux	*Kiu, ni.*
Printemps	*Djeng, ouyl*, tchun.
Profond	*Kilhin.*
Renard	*Yee.*
Riz	*Yanseik, pisar, phousa.*
Rosée blanche	*Sor.*
Rouge	*Pelken*, djin-houng.
Sel	*So.*
Selle	*Wy-ngam.*
Serpent	*Paiyam, san-mousoui.*
Sœur aînée	*Liao tsou.*
Sœur cadette	*Nai-moui.*
Soie	*Sir, peïdan.*
Soir	*Djennay, goumou.*
Soleil	*Heng, hai, ha, irou.*
Sommeil	*Kii tsin.*
Soufre	Liu-heang.

Source	*Kotsan.*	Tigre	*Pom.*
Sourcil	*Noun-chip.*	Urine	*Odzom.*
Souris	*Dzouei*	Vache	*Sio.*
Sous	*Ti.*	Vague	*Korou, kor.*
Sur	*Nam.*	Vent	*Paran, phouran*
Sur	*Ting.*	Ventre	*Pai.*
Tabac	*Damai, tampako*	Viande	*Koki.*
Terre	*Khli, khoulou, mout.*	Vieux	*Taokin.*
		Visage	*Naitchi.*
Tête	*Mati, taikh, won*	Voleur	*Pho-eul, phor.*
Tonnerre	*Fanorouta.*		
Tortue	*Thouan, nam-cheng.*		

Les Coréens ont plusieurs séries de nombres, et ils se servent aussi des nombres chinois en ajoutant quelques syllabes à la fin.

Un	*Honna*	*Yagnar.*
Deux	*Toul, toue*	*Tourgy.*
Trois	*Soui, sewwe*	*Soksam.*
Quatre	*Toui, deouye*	*Dokso.*
Cinq	*Tasso, tasset*	*Tasseto.*
Six	*Yosso, yosset*	*Yoselyone.*
Sept	*Dzirgop, yirgop*	*Yeroptchil.*
Huit	*Yoderp, yodorp*	*Yaderpal.*
Neuf	*Ahob, agob*	*Ahopkon.*
Dix	*Yer, yar*	*Yorchib.*
Vingt	*Somer.*	
Trente	*Chierri, siergan.*	
Quarante	*Mahan.*	
Cinquante	*Swin.*	
Soixante	*Yegou, yeswin.*	
Soixante dix	*Yirgonn, hieri-goun.*	
Quatre vingt	*Yader, yadarn.*	
Quatre-vingt-dix.	*Ahan, hahan.*	
Cent	*Yir-peik*	*Yir-pee.*
Mille	*Yir-then*	*Yir-tsien.*
Dix mille	*Yir-mam*	*Yir-ôk.*

Les noms des dix premières lunaisons sont c nois, d'après la prononciation particulière des Corée

	CORÉEN.	CHINOIS.
1.re lune	Tchong *wor*	(*Tching yue.*)
2.e	Yie *wor*	(*Eul yue.*)
3.e	Sam *wor*	(*San yue.*)
4.e	Sô *wor*	(*Szu yue.*)
5.e	O *wor*	(*Ou yue.*)
6.e	Lou *wor*	(*Lou yue.*)
7.e	Tseir *wor*	(*Thsy yue.*)
8.e	Par *wor*	(*Pa yue.*)
9.e	Kou *wor*	(*Kieou yue.*)
10.e	Sie *wur*	(*Chy yue.*)
11.e	*Tongseïter.*	
12.e	*Sutter.*	

Explication de la Planche.

On a mis dans cette planche cinq syllabaires japonais en regard. Les colonnes perpendiculaires se suivent à l'européenne de gauche à droite.

I.re colonne *Man yô kana,* en caractères chinois droits.
II.e ——— *Man yô kana,* en caractères chinois cursifs.
III.e ——— *Yamato kana.*
IV.e ——— Syllabaire de *Ziak so.*
V.e ——— Syllabaire *fira kana.*

Les signes des quatre dernières séries dérivent en général de ceux de la première, ou des caractères chinois droits. On a eu soin de placer à coté de ceux qui sont d'une origine différente, le caractère chinois dont ils ne sont que des abréviations plus ou moins fortes. Le dernier compartiment de la planche montre le syllabaire *kata kana* et les lettres chinoises dont ses signes sont dérivés.

Mémoire sur la vie et les ouvrages de David, philosophe arménien du v.e siècle de notre ère, et principalement sur ses traductions de quelques écrits d'Aristote; par C. F. NEUMANN, *professeur et membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise, et de la Société asiatique de Paris.*

DEPUIS la conversion de Constantin jusqu'aux temps où l'hérésiarque Nestorius et ses nombreux disciples troublèrent et déchirèrent l'église orthodoxe, il existait d'intimes liaisons entre les chrétiens de l'Orient et ceux de l'Occident, entre les royaumes et les populations chrétiennes de l'Asie et l'empire grec de Constantinople. Déjà, avant cet heureux événement, les rois parthes d'Arménie cherchaient et trouvaient toujours dans les empereurs de Byzance des auxiliaires contre les fréquentes incursions des rois de Perse de la dynastie des Sassanides; et lorsque tout était perdu dans le malheureux royaume d'Arménie, on sauva les deux derniers rejetons des Arsacides, pour leur donner, dans l'empire romain, une éducation digne de leur haut rang. Un de ces orphelins, *Dertad*, Tiridate, comme écrivent les auteurs latins, devint, par le secours des Romains, maître du royaume de ses pères, et l'autre fut le martyr et l'apôtre de l'église haïkienne. Un grec de Rome bien versé, selon son propre témoignage, dans les sciences et les lettres

de son temps, devint le secrétaire, ou, comme les auteurs arméniens le nomment souvent, le chancelier du nouveau roi; il écrivit par ses ordres une histoire de l'Arménie depuis la première invasion du royaume par Ardeschir, fils de Babec, jusqu'au triomphe du christianisme sous Tiridate. L'ouvrage d'Agathange (ou *Agathangelus*), c'est le nom de ce secrétaire grec, est remarquable sous un double rapport : c'est le plus ancien monument de l'histoire et de la littérature arménienne. Les frères Whiston, qui savaient très-bien la langue arménienne, mais qui étaient peu versés dans l'histoire orientale, parlent de la Vie de S. Grégoire l'illuminateur par Agathange, comme d'un ouvrage apocryphe, et ne lui accordent pas la moindre importance. Le savant Stilting, qui connaissait seulement la traduction grecque des Actes de S. Grégoire, est du même sentiment, et il se débat vainement contre les faits, qu'un imposteur du VIII.e ou du IX.e siècle ne pouvait pas inventer. En comparant les Actes de S. Grégoire, que les Bollandistes ont insérés dans leur grande collection des Vies des saints (sous le 30 septembre), avec l'ouvrage d'Agathange, on trouvera que cette copie grecque est une traduction qui souvent reproduit mot à mot l'original arménien; et pour peu qu'on la lise avec attention, on découvre sans peine les fautes du traducteur, qui paraît avoir été peu versé dans l'ancienne géographie de l'Arménie. Quant aux passages qui ne se trouvent ni dans l'original arménien imprimé à Constantinople en 1709, ni dans l'excel-

lent manuscrit que l'on possède à la Bibliothèque du Roi, le traducteur les a pris d'une autre copie, ou il a corrompu l'original selon la manière ordinaire de Jean Métaphraste. Je dois encore faire remarquer que le plus savant des historiens arméniens, Moïse de Khorène, Lazare de Pharbe, et presque tous les chronographes arméniens du moyen âge, citent plusieurs fois Agathange; et nous trouvons les mêmes faits rapportés avec les mêmes expressions dans l'ouvrage que nous possédons sous le nom du célèbre chancelier de Tiridate. Je crois donc que l'on doit admettre comme incontestable l'authenticité de la partie historique de cet ouvrage; elle est d'ailleurs aussi confirmée par la lettre du patriarche Joseph à l'empereur Théodose le Jeune, écrite, à ce qu'il paraît, au commencement de l'an 440, et même par des monumens grecs, selon le témoignage d'un historien arménien. Il est dit dans l'Histoire de Vartan par Élisée, historien contemporain de l'ambassade solennelle envoyée par les Arméniens à Théodose le Jeune, que les Grecs trouvèrent dans les registres impériaux le traité que le roi Tiridate avait contracté autrefois avec Constantin (1). Pour ce qui concerne les longs sermons et les miracles incroyables qui y sont racontés, cette partie me paraît être d'une date bien postérieure. Il ne semble

(1) Élisée, *Histoire de Vartan;* Venise, 1828 (en arménien), pag. 124. Բազուստ մատեանսն 'ի մեջ եկեալ ելեալ, որ [illegible] : « Ils » (les Grecs) apportèrent plusieurs volumes, lurent et trouvèrent » là-dedans le même traité de l'alliance. »

pas qu'Agathange soit le seul auteur qu'on ait corrompu de cette manière; nous savons par le véridique Lazare de Pharbe, que Zénobe a subi le même sort, et Lazare est justement indigné d'un tel procédé. Une histoire critique de la vie et des actes de S. Grégoire l'Illuminateur serait une chose curieuse et instructive, et l'on trouverait beaucoup de matériaux pour composer un tel ouvrage, non-seulement chez cette nation, *qui la première a adopté la religion chrétienne*, mais aussi chez les auteurs grecs et latins. Agathange est d'ailleurs, sous le rapport du style, un rhéteur de l'école asiatique; c'est un homme plein de mots; il en met quatre où un autre en aurait mis un: *ventosa et enormis loquacitas*, selon l'expression de Pétrone. Mais quand il s'agit d'arranger tout ce fatras de mots, on lui trouve tous les défauts que le patriarche Photius remarque dans l'ouvrage d'Eunapius, historien grec contemporain d'Agathange; il est plein de parenthèses; il n'a presque aucun égard aux règles de la syntaxe et de la composition (1); en un mot, on lui trouve alors toutes les irrégularités dont les grammairiens ont fait des beautés. S'il est un ouvrage qu'on ne puisse traduire fidèlement dans une langue quelconque sans blesser les premières règles de la logique et de la grammaire, c'est assurément l'ouvrage du chancelier du roi Tiridate (2).

---

(1) Νεωτερίζει δ' οὐκ ὀλίγα καὶ περὶ τὰς συντάξεις, est aussi le jugement de Photius (cod. lxxvij) sur Eunapius. Eunapius, ed. Boissonade, I, XIII, 129.

(2) A l'appui de ce jugement, qui pourrait paraître un peu

Si Agathange a écrit son histoire en arménien, ce qui me paraît assez probable, vu sa manière d'écrire

---

sévère, je donnerai ici quelques passages assez intéressans de la préface inédite du manuscrit d'*Agathange*, qui se trouve à la Bibliothèque du Roi. L'édition de Constantinople, l'unique qui existe, est fautive comme tous les auteurs arméniens qui ne sont pas imprimés par la savante congrégation des Méchitaristes à Venise; la préface est tout-à-fait tronquée, et il y a plusieurs pages de notre excellent manuscrit qui ne se trouvent pas dans l'imprimé. On lit dans le manuscrit n.° 51, pag. 8 :

Այդ հրամանս հասեալ առ իս ոմն Ագաթանգեղոս, որ 'ի քաղաքէ 'ի մեծն Հռոմայ և վարժեալ հայրենի արուեստս, հռոմարէն և յունարէն ուսեալ գպրութիւն (a) և ոչինչ կարի անտեղեակ լեալ ձեռագրութեան դպրութեանս, և 'ի միոյ ազգական հասեալ 'ի տուն Արշակունեաց... .....ոչ դիւրաքանչիւրանալոյ ինչ հրամայեալսդ մեզ վիպասանել և ոչ դիւրս զարդս (b) բանից ինչ առասպելս աւելի քան զարժանն ընթանալ, այլ իբրև որ եղեալ վասն յեղանակաց.....

Այդ հասեալ առ իս հրամանի 'ի մեծ արքայէն Տրդատայ կարգել ինձ 'ի ձեռագրութեան դպրութեան ժամանակս դրացն, պատմել նախ զհայրենեացն գործս քաջութեան, քաջին Խոսրովու և արիոյ գործք գործեալք քաջութեանն մարդեցն պատերազմացն, ընդ շրջապատեալ տերութեանն փոխելոյ ընդ կոյս հարկանելոյ և ապրեալ խուսափելոյ.....

« Alors le commandement vint à moi, un certain *Acathan-* » *kelos*, qui est de la ville (la grande Rome), et exercé dans » l'art paternel, a appris les lettres romaines et grecques, et rien » de ce qui est relatif aux lettres ne lui était étranger: et avec » cela il vint dans le palais de l'Arsacide.....

(a) Il est nécessaire de lire դպրութեան.

(b) Ce mot, comme il se lit dans le manuscrit, n'a aucun sens; il faut lire: արքայամանարար, composé de արքայութիւն, *prendre* ou *donner le voile*, et de զարդ, *ornement*; le mot allemand verblümt correspond tout-à-fait au mot composé arménien արքայամանարար.

et dont il y a encore des traces chez les autres historiens arméniens, chez Lazare de Pharbe et chez Jean Catholicos, il est au moins certain qu'il n'a pas employé les caractères alphabétiques arméniens; car de son temps l'alphabet arménien n'était pas encore composé, ou, si nous voulions parler comme Gorioun, dans la vie de S. Mesrop, lequel copie le docteur Vartan (dans son Histoire générale de l'Arménie, qui malheureusement est encore inédite jusqu'à présent), le Moïse des valeureux Haïks, le saint Mesrop, n'avait pas encore daigné faire connaître ses divines révélations sur la forme des lettres. On écrivait alors en Arménie avec les caractères alphabétiques des anciens Perses, des Syriens et des Grecs, et l'on en usait même long-temps après la composition de l'alphabet arménien (à-peu-près l'an 406 de notre ère) dans les affaires particulières, principalement dans les villages et les hameaux, où la nouvelle invention ne pouvait pas si aisément pénétrer, ce qui est d'ailleurs bien conforme à la nature des choses (1).

» il nous commandait de ne raconter rien de ses prouesses, qui » fût faux, de ne pas expliquer les histoires par des mots re- » cherchés plus qu'il ne fût nécessaire, mais de raconter les » choses qui se sont passées, selon leur substance. . . . . .

» Alors vint à moi le commandement du grand roi Dertad » pour me préparer à un livre des Chroniques, pour raconter » les exploits de la valeur de ses aïeux, du courageux Chos- » roës, et tous les exploits qu'ils ont faits dans les batailles des » hommes, dans le renversement de l'empire, comme ils ont » reçu et donné des coups de l'un et de l'autre parti, et » comme les peuples étaient mis en désordre. »

(1) C'est le sens du passage de Moïse de Khorène, I, 3, que les Whiston n'ont pas bien traduit.

Je ne sais pas de quels caractères particuliers le prince arménien Haiton (*Hist. orient.* cap. IX) parle encore au XIII.e siècle de notre ère, et qu'il nomme *haloen*, dénomination qui certainement est corrompue. Le disciple de S. Isaac et de S. Mesrop, *Gorioun,* surnommé par ses compatriotes l'*Admirable*, et que l'on pourrait, à cause de son style, nommer le Xénophon de la littérature arménienne, nous rapporte dans son histoire inédite de la vie et des actions de ses maîtres, que Mesrop était né dans le bourg de Haiégaz au pays de Daron, province située dans le milieu du royaume d'Arménie, que son père s'appelait Vartan, et que dès son enfance on l'a bien instruit dans la science de la Grèce (1). On peut lire dans Moïse de Khorène, chez Lazare de Pharbe, et dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire* par M. Saint-Martin (V, 320), toutes les différentes tentatives qu'il a fallu faire pour pouvoir fixer le nombre et la forme des lettres destinées par Mesrop à composer l'alphabet arménien. « Cet al-
» phabet (ce sont les paroles de M. Saint-Martin dans
» l'ouvrage nommé), cet alphabet est encore en usage
» actuellement, et la figure des lettres n'a pas éprouvé,

(1) L'ouvrage de Gorioun n'a jamais été imprimé; nous en avons un excellent manuscrit en anciens caractères ronds, à la Bibliothèque du Roi, n.° 88. Le passage indiqué dans le texte se trouve pag. 472. Եր այրս այս Մեսրովբ 'ի Տարաւնոյ գաւառաւն 'ի Հայեկայ տեղջ, որդի Վարդանայ 'ի մանկութենէն սնունդս վարժեալ Հելլենական դպրութենէն. On trouve un grand et excellent passage de l'ouvrage de Gorioun dans l'édition d'Eusèbe par Aucher, I, 12.

» depuis cette époque, de changement notable. Il ne
» contint d'abord que trente-six lettres; on y en ajouta
» deux autres, à une époque bien plus moderne, ce
» qui porta leur nombre à trente-huit. On adopta, pour
» la composition de cet alphabet, plusieurs des anciennes
» lettres persanes, qui avoient cours en Arménie. On
» en modifia légèrement la forme et la valeur; puis on
» y ajouta quelques autres signes destinés à exprimer
» avec exactitude les sons particuliers à la langue armé-
» nienne, et l'on disposa le tout selon l'ordre syllabique
» et numéral des Grecs. C'est à l'exécution de cette
» entreprise, ajoute M. Saint-Martin, que nous devons
» la conservation de la langue et de la littérature des
» Arméniens. Il est probable que, sans elle, ces
» peuples n'auraient pas tardé à se confondre avec
» les Persans ou avec les Syriens, et à disparaître en-
» tièrement, comme tant d'autres nations de l'ancienne
» Asie. C'est aussi là ce qui a distingué d'une manière
» particulière la nation et l'église arméniennes, ce qui
» a conservé long-temps leur indépendance politique
» et religieuse, et a perpétué jusqu'à nous leur exis-
» tence (1). »

La littérature arménienne, avant cette époque, si l'on pouvait parler de la littérature d'un peuple qui n'a pas un alphabet propre à exprimer les divers sons de son idiome, paraît avoir été peu de chose. Moïse de Khorène, surnommé le grammairien ou le

(1) On trouve dans les différens volumes de la nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire* par Lebeau, un résumé de l'histoire arménienne qui ne laisse rien à desirer.

poëte par les auteurs indigènes (1), ne peut assez se plaindre de l'ignorance et de la paresse de ses aïeux; il fallait, selon lui, chercher chez les Grecs pour trouver quelque chose sur l'histoire ancienne de l'Arménie. Dans le pays même, ce savant infatigable ne trouvait que des chants populaires et héroïques, sorte de composition qui marque par-tout le commencement de la civilisation, et qui tient encore aujourd'hui la place de l'histoire chez plusieurs peuples. Moïse de Khorène nous a conservé, dans son Histoire générale de l'Arménie, quelques fragmens de ces chansons nationales, qui sont d'une poésie sublime, quoiqu'ils puissent nous paraître au premier coup-d'œil un peu singuliers; il les cite comme l'unique monument historique indigène, et il ne paraît pas qu'on en ait jamais fait une collection. On m'a assuré, au couvent des Méchitaristes à Saint-Lazare à Venise, que le peuple, dans quelques parties montagneuses de l'Arménie, célèbre encore à présent par des chansons de cette espèce les exploits de ses ancêtres.

L'ardeur que les Arméniens montrèrent après la composition de leur alphabet pour la littérature, né-

---

(1) Le mot arménien բերդող a cette double signification. Dans les extraits des grammairiens arméniens rédigés et composés par Jean Ezngazy (manusc. de la Bibl. du Roi, n.° 127, pag. 33), Homère lui-même est nommé le premier *Kerthogh;* il se trouve aussi chez les Grecs qu'Homère est nommé le premier grammairien, parce qu'il est, selon le sentiment de quelques anciens philosophes, le père de toutes les sciences. Plus bas il sera encore une fois question de cette collection de grammairiens arméniens.

gligée jusqu'alors, et leur amour pour toutes les sortes de sciences et pour les lettres, ne peut se comparer qu'à l'ardeur pour les nouvelles lumières qui se répandirent en Europe dès le commencement du XV.e siècle, après les ténèbres du moyen âge. Ces deux périodes de l'histoire de la civilisation de peuples si différens, ont encore un autre point de comparaison, qui, bien qu'il soit dans la nature des choses, n'en est pas moins très-remarquable. Les grands hommes du XV.e siècle; les Arétin (Léonard), les Valla, les Bessarion et tant d'autres, quelle que soit la carrière où ils aient brillé, croyaient toujours que leur devoir, que le but principal de leurs études, devait être de donner de bonnes traductions de leurs modèles, les classiques grecs. De même tous les gens de lettres en Arménie, quel qu'ait été le genre auquel ils se sont adonnés de préférence, furent également animés d'un zèle très-ardent pour traduire tous les auteurs syriens et grecs. On envoyait les jeunes gens qui montraient des talens, aux frais du gouvernement, dans les écoles d'Édesse, d'Alexandrie, d'Athènes et de Constantinople (1), non moins pour se perfectionner dans les langues grecque et syriaque, que pour étudier la grammaire, la philosophie et l'histoire; car, comme le disent les Arméniens eux-mêmes, pour donner une bonne traduction d'un livre quelconque, il est également nécessaire de connaître et la langue et les choses. Moïse de Khorène dit de lui-

(1) Euseb. Pamph. *Chron.* ed. Venet. 1818, vol. I, XII.

même que, quoique vieux et d'une santé chancelante, il s'occupe cependant d'une manière infatigable de ses traductions (1). Déjà depuis long-temps on allait en Grèce de toutes les parties de l'Asie pour cultiver son esprit, et principalement pour faire des études philosophiques. Nous voyons que le père du célèbre philosophe Ædésius envoyait son fils de la Cappadoce à Athènes, pour le rendre propre à manier les affaires (2). Nous voyons que le sophiste Julianus a des disciples de toutes les parties du globe, comme Proærésius de l'Arménie, Épiphane de la Syrie, et Diophante de l'Arabie (3). Il paraît, selon un

---

(1) Nersès Shnorhaly, dans l'Histoire du père Tchamtchean (en arménien), I, 783. Moïse de Khorène, III, 61. Il me paraît que les vers qu'on lit dans l'élégie sur la prise d'Édesse, par Nersès Shnorhaly ou Klaietsy sur Constantinople, se rapportent aux différens conciles de cette ville, au patriarchat, &c. Élégie sur la prise d'Édesse, publiée par le docteur J. Zohrab (en arménien), Paris, 1824, pag. 4. Երկրորդ հրեշալ Երուսաղէմ և նոր Հռոմ զարմանալի Աթոռն երանելոյն աշակերտի, ուրոր դրուալ փոխադրեալի, c'est-à-dire, *Tu es une seconde Jérusalem, et une nouvelle admirable Rome; là est transporté le trône du bienheureux disciple.*

(2) Ὅγε πατὴρ αὐτὸν ἐκπέμψας ὅθι παιδείαν χρηματιστικὴν ἐκ Καππαδοκίας ὅθι τὴν Ἑλλάδα. Eunapii *Vit. sophist.* I, 19, ed. Boissonade.

(3) Eunapii *Vit. sophist.* I, 68, 75, 79, ed. Boissonade. Ἦν δὲ αὐτός τε ἐξ Ἀρμενίας, ὅσον ἐστὶν Ἀρμενίας Πέρσαις εἰς τὰ βασίλεια συνημμένον. — Ἡ μὲν γὰρ, ἐώα (*voy.* Wyttenbach *ad Eunap.* II, 294) καθάπερ τι γέρας Ἐπιφανίῳ σαφῶς ἐξήρητο, τὴν δὲ Ἀραβίαν εἰλήχει Διόφαντος. — Προαιρεσίῳ δὲ ὁ πόντος ὅλος καὶ τὰ ἐκείνῃ φρόνιμα τοὺς ὁμιλητὰς ἀνέπεμπεν, ὥσπερ οἰκεῖον ἀγαθὸν τὸν ἄνδρα θαυμάζοντες.

passage d'Eunapius, que les élèves des différentes nations formaient déjà, au commencement du IV.e siècle, des réunions séparées sous leurs maîtres particuliers; car toutes les provinces du Pont, la Bythinie, et en général tout le pays qu'on nommait, dans la division de l'empire, *la province de l'Asie*, envoyaient leurs fils à Proærésius, parce qu'étant Arménien, ils le regardaient comme leur compatriote. Au V.e et au VI.e siècle de notre ère, les Arméniens allèrent donc en Grèce, comme on allait, aux XIII.e et XIV.e, de l'Allemagne, en Italie et en France pour étudier le droit romain et les sciences philosophiques. Mais par les déplorables effets du triste sort de la nation arménienne, le touchant épilogue qui termine l'Histoire de Moïse de Khorène semble être une prophétie de tous les malheurs des enfans de Haïk; il ne vint pas chez eux, comme chez les nations européennes, après le siècle des traducteurs, un siècle où les esprits mûrs apprirent à marcher seuls et sans soutien, une période pleine de productions originales, en un mot il n'y eut point un siècle classique pour la littérature arménienne. Les traducteurs furent en même temps (on vit quelque chose de semblable en Italie) les classiques de la nation, et le plus saint des livres est aussi, sous le rapport de la langue, le plus pur. Il arriva donc aux Arméniens (1) ce qui arrivera presque toujours à une nation qui, en sortant

(1) J'ai emprunté, avec quelques modifications, ce passage à l'excellente histoire comparée des systèmes de philosophie par M. Degérando, vol. IV, pag. 183.

de la barbarie, se trouvera subitement et immédiatement, sans un mouvement général dans les esprits, initiée à la culture des peuples exercés par une longue éducation intellectuelle. Une science qu'on reçoit toute faite devient pour l'esprit plutôt une chaîne qu'un aiguillon; et plus cette science est avancée, plus elle asservit ceux qu'elle surprend au milieu des ténèbres de l'ignorance.

La littérature arménienne a d'ailleurs cela de commun avec toutes les littératures de l'Europe, qu'elle est composée de deux élémens séparés, l'*élément chrétien,* et un autre que l'on pourrait nommer par opposition l'*élément profane.* Le christianisme est entré dans l'Arménie par la Syrie et la Judée, et elle a reçu avec lui la poésie sacrée des Israélites, les psaumes et les autres cantiques religieux. On voit dans les *chants d'église* (Հարամարդ) que les Arméniens ont, et dans les formes, et dans les pensées, heureusement imité ces touchans et sublimes cantiques des prophètes et des rois sacrés. L'elément que nous venons de nommer l'*élément profane,* leur est venu principalement, comme nous l'avons vu tout-à-l'heure, de la Grèce; cependant la littérature arabe a aussi eu sa part en Arménie comme chez tous les autres peuples civilisés. Les cantiques religieux des anciens Hébreux n'étaient pas faits, à ce qu'il paraît, sur un certain mètre, et l'on n'y trouve la rime que par hasard. Dans ces compositions poétiques, on n'avait égard qu'aux modulations de la voix et aux différens sons de la musique. Ces différentes modu-

lations de la voix sont encore aujourd'hui indiquées par des signes particuliers dans les chants sacrés des Arméniens. Nous savons par deux auteurs célèbres, l'un Juif et l'autre Arménien, que ces nations ont, dans le moyen âge, imité les mètres et la rime des Arabes. R. Jehudah Hallevy, qui florissait vers 1140, dans son célèbre ouvrage intitulé *Cosri*, comme Abarbanel dans ses Commentaires sur l'Écriture sainte, raconte cela des Juifs; de même le prince parthe Grégoire Magistros, qui florissait, selon Samuel, en 1040 de notre ère, le rapporte également de la nation arménienne (1). Grégoire, un des plus savans hommes de son siècle, dit d'une manière assez positive que les mètres et la rime dans les poëmes arméniens, sont venus des Arabes, et que *Sahloum*, le fils de Schahpou le Chaldéen, et *Aharon*, le fils de Kahan, étaient les premiers qui eussent fait des vers sur les modèles des *Ismaéliens*; c'est le nom des Arabes chez les Arméniens, et, comme on sait, chez plusieurs autres peuples chrétiens. Nersès Claietsy et quelques autres

---

(1) *Liber Cosri*, ed. J. Buxtorf. fil. Basileæ, 1660, p. 133-137, et 407. R. Jehudah dit que la langue hébraïque est corrompue par ces innovations, et il est de ces choses comme de plusieurs autres, שנא, עליהם ויעתדנו כגוים וילמדו מעשיהם « ils se sont mêlés sous les barbares et ont appris leurs actions. » (*Psalm.* 106, 35.) Les extraits des ouvrages sur la grammaire par Magistros, nous sont conservés dans la collection de J. Ezngazy (man. de la Bibl. du Roi, n.° 127, p. 82-84). Եւ երգն ուսումն այժմս արուեստսն եղեալ տեղեակ ? յ'իսմայելականացն զտեալ զսա .... և երգն ուսումն և կայսր զիրս պատմեսուսուսոք զսա զոմին ? Սահլումն որդի շահպոյ քալդեացի և Ահարոն քահանայ. Ce passage est traduit mot à mot dans le texte du mémoire.

ont excellé dans ce nouveau genre de la poésie arménienne, de la même manière que quelques historiens et orateurs ecclésiastiques ont excellé dans les imitations des historiens et écrivains ecclésiastiques de la Grèce. On peut permettre à un Arménien de parler avec quelque orgueil de ces différens travaux littéraires. Cependant je crois qu'il serait bien difficile pour quelqu'un qui n'est pas son compatriote, d'approuver le sentiment exprimé par le patriarche Catholicos Nersès Claietsy (il occupa le siége patriarchal depuis 1169 jusqu'en 1175 de notre ère), surnommé *Schnorhali*, c'est-à-dire, le *gracieux*, dans son poëme célèbre intitulé *le Fils Jesus :*

Օրհնաբանութեան ծաղիկս առ եալ
Որպես մեղու թեւօք բարձ եալ
Յեկեղեցիս Հայոց բեր եալ
Այս է Մովսէս Դաւթիւ եղ եալ
Եւ Մամբրէիւ այլք հետ եալ
Այնքան շնորհօք վերին լցեալ
Մինչ զի Յունաց գերազանց եալ

c'est-à-dire : « Ils cueillirent les fleurs de la science, » et les transportèrent, comme des abeilles dont les » ailes sont surchargées, dans l'église des Haïks; tels » sont Moïse, David, Mambré et les autres qui vinrent » après. Ils étaient si remplis de la grâce divine, qu'ils » ont même surpassé les Grecs. »

David, dont parle le patriarche, est le philosophe (իմաստասէր) par excellence de la nation arménienne : il lui donne les épithètes les plus extraordi-

naires, qui sentent un peu les scolastiques du moyen âge. Ces épithètes sont bien propres à faire voir toute la fragilité des réputations humaines, et du plus précieux des biens, de la gloire elle-même; car cet invincible, ce très-haut et très-éclairé philosophe, est, à l'exception de quelques docteurs arméniens, presque inconnu à tout le monde savant : son nom ne se trouve nulle part dans les différentes histoires des systèmes philosophiques; on le cherchera en vain chez Brucker, chez Tennemann ou chez Degérando; et ce qui est encore plus remarquable, on ne trouve rien de satisfaisant sur lui, ni dans l'ancienne ni dans la nouvelle édition de la Bibliothèque grecque de Fabricius. Le savant Buhle se contente de dire (*Aristotelis Op. omn.* I, 298) : *Davides quisnam ille fuerit et quando vixerit incertum est.* Le seul savant qui, quoiqu'il ne sût pas la langue arménienne, ait reconnu que David le philosophe arménien est le même qui a écrit des commentaires grecs sur divers ouvrages d'Aristote, c'est le célèbre bibliothécaire *Morelli;* et il est bien probable qu'il s'est fait aider dans ses recherches par le savant Méchitariste le père *Indjidjian.* Morelli avait beaucoup recueilli sur David pour le second volume de sa Bibliothèque manuscrite. En mourant, il laissa tous ses papiers à son successeur. Le savant abbé Bettio, à ce qu'il m'a dit lui-même, pense à communiquer au monde littéraire ces précieux trésors de critique et d'érudition (1).

(1) *Neque enim pauca equidem collegi de Davide ejusque commentariis, quæ cum aliis bene multis pro tomo secundo*

David naquit dans un village nommé *Herthen* ou *Herean* ou *Nerken* (le dernier nom est le plus commun), situé dans le canton de Hark, qui est une des seize provinces du pays de *Dourouperan* (1). Il était cousin germain et disciple du célèbre historien Moïse de Khorène, comme le patriarche Nersès l'assure, selon les témoignages des anciens (2). David était aussi du nombre de ces jeunes Arméniens qui furent envoyés à Alexandrie, à Athènes et à Constantinople pour étudier la langue et la littérature de la Grèce; et nous savons par David lui-même, comme nous le verrons ci-après, qu'il fréquentait à Athènes les leçons du divin Syrianus, maître de Proclus. David florissait, selon le chroniqueur arménien Samuel, l'an 490 de

---

bibliothecæ ms. comparatis, &c. *Voyez* la lettre de Morelli à Wyttenbach dans la *Philomathie*, I. III, 318.

(1) On trouve en général de bonnes mais courtes notices sur les écrivains arméniens, dans le second volume du dictionnaire de Mekhitar (en arménien). Nous y lisons (II, 267), que David était un des principaux élèves de S. Sahag et Mesrop, qui ont appris à Athènes les sciences grecques. Il paraît que les collaborateurs du dictionnaire arménien avaient pris *Nerken* pour le nom de famille de David; car ils écrivent *էր սա Ներ-կենեցի 'ի Հարք գաւառ 'ի Հերքու դեղջէ, և այլն*, «il était un Nerkenezy, de la province de Hark et du village de «Herethn, &c.;» mais Nersès dit positivement que le village s'appelait *Herthen*, *Heréan* ou *Nerken* (*Հերքու*, *կամ Հերեան*, *կամ Ներքեն*). *Tchamtchean*, I. I, I, 783; Saint-Martin, *Mém. sur l'Armén.* I, 206-246.

(2) *Զոր յորիւանակս Հիւսն մեր՝ ասա. Թարգմանութիւն գրեալ* «on trouve dans les anciens livres qui traitent des traductions,» c'est-à-dire, des traductions des ouvrages grecs et syriaques en langue arménienne. *Tchamtchean*, loc. laud.

J.C. (Samuel, à la fin de la *Chronique d'Eusèbe*, éd. de Milan, 1818, pag. 48.) Le plus célèbre des ouvrages théologiques du philosophe arménien est son sermon *sur la Croix* contre les Nestoriens, qui fut commenté par Nersès Claietsy. Nersès nous donne, dans ce commentaire qui est encore inédit, beaucoup de renseignemens sur David et sur ses écrits. Nous en empruntons quelques passages, que le père Tchamtchean nous a communiqués dans son Histoire générale de l'Arménie (I, 783, en arménien). Ces renseignemens, pour dire la vérité, ne me paraissent pas mériter beaucoup de confiance. « On dit (ce sont les paroles » de Nersès) qu'il y avait une loi à Athènes que les » docteurs prendraient soin de leurs élèves pendant » sept ans; sur la fin de cette période, on préparait » une chaire (1), et les docteurs ordonnaient aux » élèves d'y monter, pour donner une preuve de leur » savoir et de leur éloquence. David était de ces dis- » ciples; et sur un signe du ciel, l'idole qui était dans » le bourg tomba de son piédestal, lorsqu'il monta en » chaire. On dit qu'il prononça là, pour la grande » satisfaction de ses auditeurs, son sermon *sur la* » *Croix.* » On peut présumer que ce zélé élève chrétien n'avait pas beaucoup de relations avec son maître et ses condisciples païens, et c'est peut-être la cause pour laquelle nous ne trouvons nulle indication sur David l'Arménien dans les ouvrages de Proclus et de

(1) On nommait cette chaire, où l'on parlait en public, βῆμα. Wyttenbach *in Eunap.* II, 44, ed. Boiss., a cité tous les auteurs qui ont écrit sur cette célèbre école d'Athènes.

Damascius, pas même dans la vie de Proclus par Marinus, où cependant nous lisons les noms de plusieurs autres condisciples du célèbre et savant éclectique. D'Athènes, David se rendit à Constantinople, où il resta long-temps. Quoique nous ne connoissions la date ni de sa naissance, ni de sa mort, je ne pense pas qu'il ait pu se trouver déjà à Constantinople lorsque le patriarche Proclus écrivait (435) sa célèbre encyclique de la foi (περὶ Πίστως), adressée aux Arméniens. J'ai, au contraire, des raisons de croire, et je m'en expliquerai dans une autre occasion, que David était à Constantinople vers la fin du v.e siècle, et qu'il est mort en Arménie dans le commencement du vi.e siècle. David, comme nous l'avons vu tout-à-l'heure, n'était pas seulement traducteur, il était aussi auteur original; il a écrit une grammaire et plusieurs traités sur diverses matières théologiques et philosophiques. Il était théologien orthodoxe, et presque tous ses traités sont dirigés contre les hérétiques, principalement contre les disciples de Nestorius. En philosophie, il cherchait, selon la manière des nouveaux platoniciens, à concilier Platon avec Aristote, et il pensait certainement, avec Ammonius Saccas, qu'il n'y a qu'une vérité, et que de si grands génies ne pouvaient manquer de s'être rencontrés en la cherchant. Je connais de David trois ouvrages philosophiques, qui existent en manuscrit à la Bibliothèque du Roi. Le premier de ces ouvrages est un recueil des *Définitions des principes de toutes les choses*, que l'on aurait tort de comparer avec l'excel-

lent traité de Damascius περὶ Ἀρχῶν. Dans cet ouvrage, qu'on a aussi imprimé à Constantinople en 1731 (je n'ai jamais vu cette édition), David se contente de donner des nomenclatures, et je transcris le commencement de son livre comme un échantillon :

Դաւթի փիլիսոփայի Իրաց գիրք։

Ի քանիս բաժանի էակն, կամ յորս։ երկակի, ի գոյացութիւն և ի պատահումն։ ի քանիս բաժանի գոյացութիւն, երկակի, յառաջին և յերկրորդ։ ի քանիս բաժանի երկրորդ գոյացութիւն։ երկրորդ ի տեսականն և ի գործականն։

« *Le Livre des choses, par David le philosophe.*

» En combien ou comment une chose est-elle » divisée? en deux, en essence et en accident. En » combien l'essence est-elle divisée? en deux, dans » la première et dans la seconde. En combien la se- » conde essence est-elle divisée? en deux, en essence » spéculative et pratique. »

Le manuscrit dont je me sers est si fautif, que, dans ce petit fragment, il m'a fallu corriger deux fois le texte : on lit dans le manuscrit գոյացութիւն et գործայականն. Il me semble aussi qu'il manque quelque chose après le mot յերկրորդ, parce qu'on cherche en vain une définition de la première essence. Il paraît que ce livre a été écrit pour l'instruction de la jeunesse, parce qu'on trouve à la fin répétées les principales interrogations (Հարցաւղայ) avec les réponses (ասաւղին). On y lit un fragment d'Aris-

tote (Հակառուն Արիստոտելի) concernant le premier principe des choses, tiré des livres métaphysiques du stagirite.

L'ouvrage qui donne véritablement un rang à David parmi les plus grands philosophes et les plus savans hommes de son siècle, est celui qui est intitulé *les Fondemens de la philosophie* [*Fundamenta philosophiæ*, Սահմանք իմաստասիրութեան (1)]. David commence son ouvrage par prouver contre les pyrrhoniens qu'une connaissance des choses surnaturelles est possible, et qu'il y a réellement une philosophie; il résume tous les argumens de cette école philosophique en quatre propositions ou thèses qu'il transcrit verbalement. Comme c'est là la première proposition de ceux qui nient l'essence (τὴν οὐσίαν) de la philosophie (և է Հակառաստիս ՀԵՌԱՍԱՐԿՈՒԹԻՆ ասողիկ, որ եղծանեն իմաստասիրութեան), et il les réfute en suivant un ordre méthodique. C'est là aussi sans doute ce qui a fait dire au copiste ce qu'on lit à la fin du

(1) Սահման, qui me semble être en intime connexion avec le mot grec Σῆμα, en dorien Σᾶμα, a presque toujours cette signification en langage philosophique; on le trouve aussi dans le double sens de *définition*, *circonscription*, &c. Mekhitar dit dans son dictionnaire, sous ce mot : Սահման և մերթ օրէնք կամ կանոն. . . . . իսկ բուն փիլիսոփայից սահման է բան կարգաւոր յայտնիչ բնութեան ենթական իրողութեան, որ ի քեզ ի ներքս փակէ. c'est-à-dire, « le mot Սահման signifie aussi *loi* et *canon;* mais dans le langage philosophique, » c'est un mot qui définit et explique la nature, l'essence des » choses, laquelle soutient les choses ici bas. »

livre : Դաւթի եռամեծի և անյաղթ փիլիսոփայի ընդդեմ չորից առարկութեանցն Պիւռոնի մատամի և սահմանք և արտաքուստ իմաստասիրութեան, c'est-à-dire : « Les fondemens et l'explication de la philosophie de » David, le très-grand et invincible philosophe, contre » les quatre propositions du sophiste Pyrrhon. » David montre autant de pénétration d'esprit que d'érudition dans cet ouvrage ; il y cite presque tous les philosophes de l'ancienne Grèce, et y traduit de longs passages de leurs écrits, principalement de ceux du divin Platon (աստուածաղան Պղատոն) ; mais les noms des dialogues qu'il cite sont souvent ou changés selon le génie de la langue arménienne, ou étrangement corrompus, comme, par exemple, փեդրոնա (*Phestrona*), Թէարտարև (*Theartarev*). Ces corruptions de noms se trouvent même dans les ouvrages grecs de David, ce que Morelli n'a pas oublié de remarquer dans son jugement sur ce philosophe. « *Cæterum*, dit-il dans sa lettre à Wyttenbach, *cæterum* Davides, *philosophus eclecticus*, » *eruditionis copia, scriptorum græcorum lectione* » *se commendat ; horum tamen testimonia, operum* » *titulis interdum immutatis affert, suppositiis etiam* » *libris, narrationibusque incertæ fidei adhibitis.* »

Dans une seconde dissertation, je parlerai en détail du système philosophique de David, et j'y ferai mention d'un autre de ses ouvrages, d'une collection des apophthegmes des anciens philosophes, bien utile pour tout le monde (բանք իմաստասիրական պիտանի

սահմանաց մարդոյ). J'y ai trouvé quelques apophthegmes que je n'ai jamais rencontrés dans les Grecs. Je parlerai, dans cette seconde dissertation, de ses traités théologiques sur des matières qui n'occupent plus les philosophes, mais qui cependant ont encore fixé l'attention de Leibnitz et de Newton, et je dirai aussi quelques mots de sa grammaire, que l'on possède heureusement presque en entier dans l'excellente collection de Jean Ezngazy. Le Recueil des commentaires sur la grammaire (Հաւաքումն մեկնութեան քերականին), c'est le titre de l'ouvrage, est un des plus précieux manuscrits que possède la bibliothèque royale pour la littérature arménienne. Le grammairien Jean florissait dans le XIV.e siècle de notre ère, et est nommé Ezngazy, de la célèbre ville d'*Ezngay, Eriza* (1) ou *Erez,* dans la haute Arménie; il entreprit cet ouvrage sur l'invitation du patriarche d'Arménie Jacques I.er, et de plusieurs autres savans personnages de son temps. Jean a divisé son travail en trente chapitres, dans lesquels il traite tous les objets que les anciens Grecs comprenaient sous le nom de *grammaire;* et il donne dans chaque chapitre des extraits des ouvrages de Magistros, de David et d'un anonyme; quelquefois seulement il ajoute aussi quelque chose de son propre fonds. (Հմուտն իմաստութեան Այդպես

(1) Man. n.° 127, pag. 246. զոր ուսմն ասէր պարոնն յոհան, նէս որդի մեծապատիւ մայրաքաղաքին Եզնկայի. c.-à-d., « celui qui donne ces leçons est le seigneur Jean, un fils de la « célèbre métropole Ezngay. » *Voy.* le dictionnaire de Mekhitar, II, 274; Saint-Martin, *Mém. sur l'Arm.* I, 71; II, 467.

ասոս, իշխանն, աշխատեալ 'ի սմա, և եղեալ մեկնչաց բանս առմիմեանս եղեալ զԻսրաելի փիլ. և զմիւս խմաստոյ ոգոյ աչէր գրեալ անուն, ասարեալ և ինքն յաւելուած բանից յինքենէ. Man. 127, 24, A.) Quoique je me propose de donner une notice particulière de cette intéressante compilation du grammairien Jean, je transcrirai cependant déjà ici deux passages de ce livre, à cause de leur haut interêt : le premier est du prince parthe Magistros, et l'autre d'Étienne de Siounie.

'Լոյսակէս և 'ի վարժարան և 'ի դպրութիւն 'ի բազում տեղիս, զոր և այժմ մեծոյս, սակաւ ինչ խափանեալ յունաց տէ (Մագիստրոս) և մեծոյս ազգի ։ եթէ 'ի ծուլութենէ և եթէ յառաջնորդաց մեծոց քամահելոյ յաղուեստից, յայս կաղացեալ եմք ։ յառաջադասութենէ, որ Պարդեացւոցն եր գիւտ և յերկայնութենէն, որ է Ադիաբատացւոցն, քանզի և նոցա ակնոնքս (sic), ա յայսէս և բժշկութենէ ։ բայց զարմանամ թէ զիարդ յեղաժշտականէն ամենեին պահասեալ գտանին, զոր 'ի Թրակիա գտեալ (1). (Manusc. n.° 127, pag. 184.)

(1) J'ai déjà eu occasion de remarquer que R. Jéhudah Hallevi et Magistros se rencontrent souvent, et dans les faits qu'ils rapportent, et dans les opinions qu'ils énoncent. Mais en ce qui

« Ainsi tout ce qui se rapporte à l'éducation et » à toute sorte de science que nous (Arméniens) » possédons à présent, bien peu est venu des Grecs, » dit Magistros, ou de notre nation. Parce que nos » ancêtres ont méprisé les arts, nous en étions privés. » L'astronomie est l'invention des Chaldéens; la géo- » métrie, des Égyptiens, quoiqu'elle ait été aussi in- » ventée en Tyrrhénie (1), ainsi que la médecine. » Je m'étonne que tous ces peuples n'aient pas in- » venté la musique, qui a été inventée en Thrace. »

Խառնեալ պատգամս ազգաց քառ. և ամենայն առիմեանս, 'ի մի խառնս լեզու. են 'ի յոլովս և 'ի զանազան զաւրութիւնս ոգոշեալ։ Փափկասուս ՀԵԼԼԷՆՆ, սասանիկ Հռոմայեցին, ապառնանկան Հոնին, ազաչանկան Ասորին, պերձանկան Պարսիկին, գեղարդ Ալանն, ծաղրանկան Գուռն, խափարա- նայն Եգիպտացին, ՀԱՒՈՂԱԿԱՆ Հնտիկն,

---

se rapporte aux sciences, R. Jéhudah a un autre système, qui est un peu plus conforme à son orgueil national. מאתנו אל הכשדים תחלה ואחר כך אלפרס ומרי ואחר כך אל יון ואור כך אלרומי c'est-à-dire mot à mot, « de nous (vinrent les sciences) d'abord » aux Chaldéens (lorsque nous étions dans l'exil), après cela aux » Perses et Mèdes, après cela aux Grecs et ensuite aux Romains. » *Voyez* le livre *Cosri*, II, §. 66, pag. 131, ed. Buxtorf.

(1) Le nom propre, dans le manuscrit dont je me sers, est corrompu; je lis pour տիրնաբա, տիւռնիա, comme nous trouvons écrit ce nom dans la traduction arménienne de la Chronique d'Eusèbe, vol. I, pag. 365.

Համեղական Հայոց, այլև Հմեմատեչ զի կարէ զյոլովիցս առնուցն ամփոփել։ (Man. n.° 127, pag. 29, b.)

Ce passage, comme je l'ai remarqué, est d'Étienne de Siounie, auteur qui vivait au commencement du VIII.e siècle; il nous y donne une description des différentes langues, qui malheureusement est trop courte. Ces désignations, avec un adjectif seulement, sont bien obscures; souvent cet adjectif peut même avoir plusieurs significations et être pris dans un sens actif ou passif. On en cherche vainement quelques-uns dans les dictionnaires arméniens, même dans celui de Mékhitar. J'ai essayé de donner une traduction faite aussi littéralement que possible.

« Les mots et les noms sont mêlés ensemble chez » tous les peuples, et toutes ces variations et diffé- » rentes propriétés ont tiré leur origine d'une langue » primitive et incultivée. La langue grecque est douce; » la langue latine forte; la langue des Huns audacieuse; » la langue assyrienne a quelque chose d'humble ou » de suppliant; la langue persane est riche; la langue » alane aimable; la langue gothe est plaisante; la » langue d'Égypte rebutante; la langue indienne grin- » gottante; la langue arménienne agréable, mais elle » est propre à prendre toutes les autres qualités (1). »

(1) M. Cirbied a traduit ainsi ce passage : « Tous les idiomes » sont dérivés d'un jargon primitif, mais extrêment divisés et » distingués entre eux par des propriétés particulières; le grec » est doux, le romain véhément, le hun menaçant, le syrien » suppliant, le persan plein d'abondance, l'alain superbe, le

Comme je l'ai dit, je donnerai, dans une autre dissertation, un résumé du système philosophique de David l'Arménien; et j'ose espérer qu'après tous les détails que je ferai connaître, David prendra place parmi les plus célèbres nouveaux platoniciens du v.e siècle, et que désormais nul historien de la philosophie ne pourra passer sous silence le très-grand et l'invincible philosophe de la nation arménienne. Cette dissertation sera écrite dans une autre langue; car il est bien difficile, principalement pour un étranger qui ne sait que très-imparfaitement la langue, de donner des notions philosophiques d'une manière précise en français. Après la langue grecque et le langage factice des scolastiques du moyen âge, il n'est peut-être que la langue allemande et la langue arménienne qui puissent, avec facilité, rendre les nuances les plus fines, les plus délicates de la pensée. Au reste, le lecteur qui est un peu initié dans la connaissance des dialogues de Platon, saura à quels passages David a certainement pensé en écrivant tout ce qu'on va lire dans la page suivante. J'ai tiré ce fragment du onzième chapitre des *Fondemens philosophiques:*

Յետ Պղատոնին Պիթագորի եկակի սահմանելոյ զիմաստասիրութիւն, ոմն յեն-թակայէ ոմն'ի կատարմանէ, զա սարդի-

» gothique plaisant, l'égyptien guttural, l'indou gringottant comme » les oiseaux, l'arménien savoureux et en même temps analogique, » car il renferme en lui seul les propriétés de la plupart des » langues. » *Mém. sur les ant. nation. et étrang.* v. VI, p. 32.

բացին, այսինքն է Աբիսաղոսեղ, և սահմանեն
զիմաստասէրութիւն, ոչ փոքրին ոչ խոհե-
լով, թեպետև մեծասքանչ զիսա սահման-
նոցս եկեալն եկեալ քանչիւրոց զիսա սահմա-
նելով, այլ մեծ և պարզագոյն խնդ խոհե-
լով, վասն զի յառաւելութեան է զիսա սա-
հմանեալ ասելն։ Եթե իմաստասէրութիւն է
արհեստս արհեստից և մակացութիւն մա-
կացութեանց։ Ա. Այլ պարտ է խնդրել եթե
զինչ կամից եկեալքանչիւրոցդ վերակրկ-
նակութիւն, այսինքն է արհեստս արհես-
տից և մակացութիւն մակացութեանց,
քանզի շատ ասելն իմաստասէրութիւն է
արհեստս և մակացութիւն։ Արդեաւ բե-
լի եթե վասն էր առաղբեաց արհեստից և
մակացութեաց, և պարտ է ասել թե 'ի
ձեռն առաջին կրկնապատկութեան, այ-
սինքն է արհեստս արհեստից Թադաւորն
նմանեցոյց զիմաստասէրութիւն, իսկ 'ի
ձեռն երկրորդ կրկնապատկութեան, այսի-
նքն է մակացութիւն մակացութեաց աս-
տուծոյ նմանեցոյց զիմաստասէրութիւն։
Քանզի յորժամ իշխան իշխանաց ասեմք
յայտ առնեմք զԹադաւոր, ըստ նմին օրի-
նակի և արհեստս արհեստից յորժամ ասե-
մք Թադաւորն նմանեցուցանեմք զիմաս-
տասէրութիւն, իսկ յորժամ Թադաւոր
Թադաւորաց ասեմք զաստուծ յայտնեմք, ըստ

նմին օրինակի և մակացութիւն մակացութեանց ասելով զիմաստասիրութիւն Այ նմանեցուցանեմք զիւր.....
.....դարձեալ պարտէ ասել թէ վասն այսորիկ ասաց զիմաստասիրութիւն արհեստ արհեստից և մակացութիւն մակացութեանց, վասն զի ամ բանաւոր արհեստք պէտս ունին բաժանմանց և սահմանաց, և ապացուցից որոյ մայր իմաստութիւն Ճանաչի.

Դ. Այս վասն զի 'ի վերանդ զբոլոր սահմանն որպէս և այլն....

« Après Platon et Pythagore, tous les deux défi-
» nissant la philosophie, l'un par l'idée, l'autre par la
» perfection, comme ils ont erré, ainsi Aristote a erré.
» Cependant, en définissant la philosophie, il ne l'a
» pas regardée comme une petite chose, car il la dé-
» finit l'unique essence. Quoique tous deux l'aient
» expliquée d'une manière différente, ils l'ont regardée
» comme une chose grande et très-élevée, aussi faut-il,
» pour la définir, une accumulation de mots, c'est-à-
» dire que la philosophie est l'art des arts et la science
» des sciences. Mais il est nécessaire de chercher quel
» serait le sens de cette double circonlocution,
» quel est l'art des arts, et quelle est la science
» des sciences, puisqu'il suffirait de dire que la
» philosophie est l'art et la science. A cause de
» cela, il est nécessaire de chercher à présent pour-
» quoi les mots *des arts et des sciences* sont ajoutés;

» et l'on peut dire qu'avec la première circonlocu-
» tion, savoir, que la philosophie est l'art des arts, on
» a indiqué la philosophie du roi, comme avec la se-
» conde circonlocution, savoir, que la philosophie est
» la science des sciences, on a indiqué la philosophie
» de Dieu : puisque, avec la phrase prince des princes,
» nous indiquerions le roi ; de la même manière, si
» nous disions l'art des arts, nous indiquerions la phi-
» losophie du roi : si nous disons le roi des rois, nous
» parlons de Dieu ; de la même manière, si nous di-
» sions la science des sciences, nous indiquerions elle,
» c'est-à-dire, la philosophie de Dieu . . . . . .

. . . . . .

» Mais il faut expliquer pourquoi on a nommé la phi-
» losophie l'art des arts et la science des sciences,
» puisque les divisions et les définitions sont le prin-
» cipe de tous les arts rationnels, et après cela j'ex-
» pliquerai en quelle chose la philosophie mère est à
» reconnaître.

« XII. Ayant plus haut les définitions usitées,
» comme ils ont usité cet. . »

Après ce long détour, nous sommes enfin revenus à notre objet principal, c'est-à-dire, aux traductions arméniennes d'Aristote : il fallait ce long avant-propos pour que nous fussions bien compris ; nous ne devions pas malheureusement présumer que beaucoup de ces choses qui sont relatives à la littérature arménienne, fussent connues même de ce petit nombre de savans qui s'occupent spécialement de la littérature orientale. A peine, depuis la renaissance des lettres, compte-t-on

cinq ou six savans européens distingués, comme Schroeder, Lacroze (1), les frères Whiston, Villefroy, et sur-tout M. Saint-Martin, qui ont montré, par des ouvrages excellens, qu'ils se sont occupés d'une manière spéciale de la littérature arménienne. Il s'est à peine écoulé un demi-siècle depuis que les Arméniens eux-mêmes ont commencé à étudier et à connaître savamment leur langue. Nous voyons que, dans le temps d'Assemani, on ne savait pas encore que les Arméniens avaient reçu, dans les IV.e et V.e siècles, leur première instruction dans les écoles syriennes; et le savant auteur de la Bibliothèque orientale ne parle que des Perses et des Indiens. Ce sont les

---

(1) Il y a dans la correspondance entre Frédéric le Grand et Voltaire, quelques particularités intéressantes sur Lacroze, qui n'ont pas été connues des biographes de ce savant distingué. Frédéric estimait beaucoup Lacroze; cependant il lança contre lui une épigramme, qui finissait par ces deux vers:

Il avouera, voyant cette figure immense,
Que la matière pense.

« Nous venons de perdre, écrit-il, l'homme le plus savant de » Berlin, le répertoire de tous les savans d'Allemagne, un » vrai magasin de science: le célèbre M. de Lacroze vient d'être » enterré avec une vingtaine de langues différentes, la quintes- » sence de toute l'histoire et une multitude d'historiettes dont » sa mémoire prodigieuse n'avait laissé échapper aucune circons- » tance. Les ouvrages qui nous restent de ce savant prodigieux » ne le font pas assez connaître (le *Thesaurus Lacrozianus* » n'avait pas encore paru) à mon avis. L'endroit par lequel » M. de Lacroze brillait le plus, c'était, sans contredit, sa » mémoire: il en donnait des preuves sur tous les sujets, et l'on » pouvait compter qu'en l'interrogeant sur quelque objet qu'on » voulût, il était présent et vous citait les éditions et les pages où » vous trouviez tout ce que vous souhaitiez d'apprendre, &c. &c. »

mékhitaristes de Saint-Lazare à Venise, qui, bien versés dans les sciences et la littérature de l'occident, ont, les premiers, cultivé leur langue avec succès, et nous ont donné, outre les précieux restes de la littérature grecque, tels qu'Eusèbe, Philon et Sévérianus, les premières éditions critiques de leurs classiques. Ces laborieux et vertueux moines, dignes rivaux des bénédictins, travaillent avec un zèle et, j'ose le dire, avec une probité littéraire qui serait bien à desirer dans toutes les branches de la littérature orientale, et qui nous laisse encore beaucoup espérer, et pour la littérature arménienne, et pour la littérature grecque; car nous savons que les infatigables traducteurs, au V.e et au VI.e siècle de notre ère, ont traduit presque tous les principaux auteurs de la Grèce, Homère (1), Polybe, Diodore de Sicile et plusieurs

(1) Homère a été traduit en vers hexamètres, comme le remarque très-bien Villefroy; mais je ne sais pas de quel livre il parle, qu'on aurait aussi traduit en arménien, et auquel il donne le titre d'*Histoire des empereurs;* Montfaucon, *Bibl. manusc.* t. I, p. 1016. David parle, dans sa grammaire, des deux poëmes d'Homère, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, en 24 chants. Յերկուս դիրս Յունական (sic) և Պոետական՝ ի գրոց և զոր ասեն։ man. de la Bibl. du Roi, n.° 127, 81. On lit même, dans le man. n.° 126 326, un *index* des mots difficiles et poétiques dans la traduction arménienne des chants d'Homère (Այս բառք հարկերգական ի մեջ գրոց Հոմերական ասացեալ։) On lit aussi dans le même manuscrit un index des mots difficiles qui sont dans les traductions arméniennes des ouvrages de Galien, dont quelques-unes existent à la Bibliothèque du Roi. Je donnerai plus bas un *specimen* de la traduction d'Homère. On sait d'ailleurs, par Abou'lfaradj (I, 134), que Théophile d'Édesse a traduit deux chants de l'*Iliade* en syriaque.

autres. Il y a même, dans les classiques arméniens qui sont ou imprimés ou en manuscrit, plusieurs indications sur des ouvrages grecs que nous ne possédons plus, et que le philologue lira certainement avec plaisir: tels sont l'argument de la tragédie d'Euripide intitulée *les Péliades*, dans la rhétorique arménienne, que nous possédons sous le nom de Moïse de Khorène, et le fait que nous lisons au sujet du grammairien Hérodien dans l'ouvrage de Jean Ezngazy, dans le manuscrit de la bibliothèque du Roi (1).

On s'occupe à présent à Saint-Lazare d'une collection de tous les historiens et pères de l'église arménienne, à la manière de la grande collection des pères grecs ou des historiens byzantins (2). Il est seulement bien à souhaiter qu'on se défasse entièrement de l'anarchie grammaticale qui s'est introduite dans la langue au moyen âge, et qui est telle, qu'on ne comprendrait pas plusieurs passages en

(1) L'argument de cette tragédie d'Euripide est traduit en latin dans l'édition de la Chronique d'Eusèbe par le D.r Zohrab. (*Mediol.* 1818, p. 43). La critique qu'on n'a pas traduite remplit plusieurs pages, et l'on y parle d'Euripide comme d'un poëte assez médiocre. » Un certain Hérodianus, lisons-nous dans le manusc. 127, p. 37, » voulait que les ouvrages de son père Apollonius fussent les » seuls qui parvinssent à la postérité, et il fit brûler tous les » autres ouvrages qui se rapportent à la grammaire, &c. » C'est vraisemblablement le fils du grammairien Apollonius Dyscolus.

(2) Le savant éditeur du texte arménien de la Chronique d'Eusèbe, Aucher l'aîné, a eu la bonté de me communiquer une liste de tous les auteurs qu'on a déjà préparés pour cette intéressante collection; elle va seulement jusqu'au commencement du XI.e siècle, et peut donner une juste idée de la richesse de la littérature arménienne.

les traduisant selon leurs catégories grammaticales; il faut tout-à-fait reconstruire la syntaxe. Pourquoi écrit-on, par exemple, dans le commencement de la nouvelle édition de l'historien Élisée, [illegible], au lieu de [illegible], comme on lit justement dans l'édition de Constantinople de 1823? Pourquoi omet-on le signe de l'accusatif? Cette anarchie grammaticale est la plus grande difficulté de la langue arménienne.

Les anciennes traductions, au moins lorsqu'elles sont fidèles, sont de la plus haute importance pour la critique du texte grec d'Aristote. Les traductions arméniennes de David sont, sans contredit, avec celles en langue syriaque, les plus anciennes, et j'espère pouvoir démontrer qu'elles sont aussi les plus fidèles. Il est connu que la plupart des manuscrits d'Aristote sont du XIV.e et quelques-uns seulement des X.e et XI.e siècles (1); il est connu également que déjà les anciens commentateurs de ce philosophe, Simplicius, Jean Philoponus et quelques autres parlent beaucoup des variantes, ce qui est en effet bien naturel, si l'on se rappelle comment les ouvrages d'Aristote ont été refaits et pour ainsi dire recomposés. Il est connu que même les traductions barbares en latin, faites au XII.e et au XIII.e siècle de notre ère sur des ori-

(1) Aristot. *Op. omn.* ed. Buhle, vol. I, p. 21. On a même un traité d'Aristote, *de Nilo*, qui existe seulement dans une traduction barbare latine. Alexandre d'Aphrodisée lisait encore cet opuscule en grec; il le cite dans son *Commentaire sur les Météorologiques*; Venet. 1527, 68 *b*. J'en ai préparé une édition nouvelle.

ginaux, sont d'une grande utilité pour une critique approfondie d'Aristote. Buhle et Schneider, et moi-même, s'il est permis de me nommer après des savans si distingués, nous avons déjà démontré de quelle grande importance serait une telle traduction pour les Politiques du stagirite. Si toutes ces considérations sont bien appréciées par ceux qui s'occupent de recherches de ce genre; si le célèbre philologue Wyttenbach pensait qu'on pourrait même se servir d'une telle traduction latine barbare comme d'un manuscrit (1), on doit imaginer de quelle importance seraient pour eux des traductions des ouvrages d'Aristote du v.e siècle de notre ère, faites par un disciple de Syrianus, philosophe lui-même et qui écrivait parfaitement les deux langues; des traductions faites dans un idiome dont le génie est entièrement conforme au génie de la langue grecque, et, qui plus est, dans un idiome qui a été modelé, par les traducteurs, sur la langue grecque, sans que l'auteur ait perdu quelque chose ou de son originalité ou de sa clarté. Il paraît que David a quelquefois enrichi son idiome maternel par des mots grecs, et qu'il a fait des innovations, non-seulement dans la grammaire, mais aussi dans la composition des mots (2).

---

(1) Platon. *Phædon*, 102; *Philomathie*, III, §. 2.

(2) David se sert, par exemple, pour le mot *matière*, de Հիւլէ, qui est le mot grec ὕλη. Le mot original arménien est նիւթ, ce que nous apprenons par l'ouvrage d'Esnik: *Refutation des hérétiques*. Venise, 1826 (en arménien). En sept endroits différens, où il parle de la *matière*, il dit toujours Հիւլէն որ նիւթ

Certainement qu'Agathias, qui ne croyait pas qu'il fût possible de traduire Aristote dans une langue barbare comme le persan (1), aurait été bien étonné en voyant toute cette *imperatoria brevitas* d'Aristote dans la langue arménienne, qui, à ce qu'il paraît, a tant de rapports avec l'ancien idiome de la Perse (2).

Il est probable que les Syriens, qui depuis long-temps ont cultivé les sciences, ont eu, même avant les Arméniens, quelques traductions des ouvrages d'Aristote; nous connaissons les noms de quelques traducteurs syriens qui florissaient au commencement du v.e siècle. On trouve dans la Bibliothèque orientale d'Assemani (III, I, 85) que les professeurs de l'école d'Édesse, Cumas, Probus et Hiba (qui était évêque d'Édesse depuis 435-457), ont traduit beaucoup d'ouvrages d'Aristote en syriaque: long-temps après eux, le célèbre Abraham de Cascar a traduit la Dialectique (Assemani, *lib. cit.* 154). Rien ne prouve ce qu'on lit dans quelques histoires des systèmes philosophiques, que le philosophe

---

[illegible], c'est-à-dire, ὕλη, qu'on traduit toujours par « *nuth*, matière. »

(1) Ἀσφείᾳ τινὶ γλώττῃ καὶ ἀμουσοτάτῃ. Agath. Schol. *Hist.* 67 *a*, ed. Paris.

(2) Simplicius, dans les Prolégomènes sur les Catégories d'Aristote (Basileæ, 1551, pag. 2, lin. 11), dit très-bien quelle est la manière du stagirite, δι' ὀλίγων πολλάκις συλλαβῶν τερπνῶς, ὅσον οὐ ἄν τις ἐν πολλαῖς τερπνόδοις ἐδίδαξε. Selon l'auteur persan Émir Khoavend schah, Aristote disait que la brièveté sans obscurité est la meilleure éloquence. Gladwin, *the Persian moonshee*; Calcutta, 1801, II, 38.

Uranius, encouragé par l'amour que Chosroës témoignait pour la philosophie, aurait traduit, au VI.e siècle, quelques-uns des écrits d'Aristote en persan. Agathias, qui parle d'Uranius et de Chosroës, n'en fait pas mention; et, selon lui, c'était même impossible, comme nous l'avons vu tout-à-l'heure (Agath. Schol. *Hist.* p. 66). S'il y avait aussi en arabe des traductions des ouvrages d'Aristote faites sur le texte original, comme le dit Renaudot (1), il est cependant bien sûr que la plupart des traducteurs étaient Syriens, qu'Honain lui-même a d'abord traduit ces ouvrages en syrien, et ensuite du syrien en arabe. C'est ce qu'on lit, au reste, souvent à la tête des traductions arabes, comme dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n.° 882, pag. 131 A, qu'ils sont faits du syrien من السرياني الى العربي. Les traductions en langue hébraïque sont presque toutes faites de nouveau sur ces versions arabes, ainsi que beaucoup de traductions latines du moyen âge. Après tous ces détails, il n'est pas difficile de concevoir comment il était souvent presque impossible aux auteurs scolastiques de l'Europe du moyen âge, de retrouver la véritable pensée du philosophe dans ces écrits altérés, décorés du nom sacré d'Aristote. Certainement, si l'on réfléchit un instant et que l'on considère sous quels auspices les Scot et les Albert ont travaillé, on se gardera bien de mépriser leurs travaux; on leur saura gré, au contraire, de tout ce

(1) Fabr. *Bibl. grc* III, 298.—Buhle, *Arist. Op. omn.* I, 393. —Abou'lfaradj, I, 103, 173.

qu'ils ont fait pour la culture de l'esprit humain, dans des temps où tout était contraire à des recherches philosophiques qui se piquaient de quelque indépendance. Je ne sais que penser des traductions d'Aristote en langue *tartare*, dont parle Bergeron, ni de celles en langue chinoise faites par les missionnaires (1). Il est d'ailleurs bien sûr que les écrits d'Aristote sont venus jusqu'à l'extrémité de l'Asie; sir Alexander Johnston en a trouvé plusieurs fragmens à l'île de Ceylan (2). Vraiment, une histoire de la doctrine d'Aristote, de tout ce qu'on a cru ou réfuté, de tout ce qu'on a fait ou imaginé sous ce nom également cher à l'orient et à l'occident, serait, sous plusieurs rapports, l'histoire de l'esprit humain.

---

(1) Bergeron, *Traité sur les Tartares*, XIV, 84.—Magaillans, *Nouvelle relation de la Chine*, 99.

(2) *Transactions of the royal asiatic Society*, t. I, p. 547: « They (*les Arabes*) introduced also arabic translations of Aristotle, Plato, Euclid, Galen and Ptolemy, extracts of which » were frequently brought to me while I was on Ceylon by the » Mohammedan priests and merchants, who stated that the » works themselves had originally been procured from Bagdad » by their ancestors, and had remained for some hundred years » in their respective families in Ceylon, but had subsequently » been sold by them, when in distress, for considerable sums » of money, to some merchants, who traded between Ceylon » and the eastern islands. »

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 1.er décembre 1828.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises en qualité de membres de la Société :

MM. Berger de Civray, homme de lettres.
Bonar (*Henri*).
Dorow, conseiller d'état actuel de S. M. le roi de Prusse.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. de Villebois, administrateur de l'Imprimerie royale, par laquelle il fait connaître au Conseil que S. G. le Garde des sceaux accorde à la Société asiatique un crédit annuel de 3,000 francs sur le fonds des impressions gratuites, sous la condition que les poinçons, matrices et caractères orientaux appartenant à la Société seront déposés à l'Imprimerie royale, et que les impressions ordonnées par la Société se feront dans cet établissement. On arrête que les remerciemens du Conseil seront adressés à S. G. le Garde des sceaux, et que le bureau, la commission du journal et celle des fonds se réuniront pour délibérer sur l'accomplissement des conditions imposées à la Société.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Siebold, par laquelle il annonce l'envoi d'un mémoire manuscrit dont il est l'auteur, *sur l'origine des Japonais*. Il demande que cet ouvrage soit traduit et publié sous les auspices de la Société. M. le secrétaire fait connaître qu'on n'a pas encore reçu le manuscrit. Il donne en même temps des détails sur une collection de graines du Japon, dont M. Siebold a fait hommage à S. M. Charles X. Ces graines, adressées à M. le secrétaire, ont été remises par lui au Jardin

du Roi, d'après l'invitation expresse de S. E. le Ministre de l'intérieur.

M. Loiseleur-Deslongchamps demande que le Conseil l'autorise à faire usage des caractères dévanagaris appartenant à la Société, pour l'impression d'une nouvelle édition des *Lois de Manou*, et que le Conseil encourage par une souscription la publication de cet ouvrage. On accorde à M. Loiseleur l'usage des caractères sanscrits ; la demande d'une souscription est renvoyée à l'époque où on fixera le budget de 1829.

La commission de surveillance des impressions fait son rapport, duquel il résulte que les crédits ouverts pour les ouvrages publiés par la Société ne seront pas dépassés, excepté pour l'édition de *Sacontalâ*, pour laquelle on demande un supplément de crédit. Les conclusions de ce rapport sont adoptées, et l'on arrête que ce supplément sera fixé quand on s'occupera du budget de 1829.

M. Eyriès, en son nom et au nom de M. Klaproth, fait un rapport verbal sur les cartes de l'Afrique par M. Brué. Le même membre donne en même temps des détails sur le voyage de M. Caillé à Tombouctou.

Rapport sur trois cartes présentées par M. Brué au Conseil de la Société asiatique, dans sa Séance du 5 novembre 1828.

La *carte générale de l'Afrique* offre, le long de son littoral, de nombreuses corrections dues aux travaux et aux observations astronomiques des officiers de marine anglais et français qui, depuis le retour de la paix générale, ont exploré les côtes de ce continent. En comparant cette carte à celles que M. Brué avait publiées en 1821, on voit qu'il a sacrifié beaucoup de détails un peu hypothétiques qu'il avait précédemment présentés sur diverses parties de l'Afrique. Ce géographe a voulu, avec raison, ne donner que le résumé de ce qu'il y a de plus positif ou de moins

incertain sur cette partie du globe. Il y a, en conséquence, à l'exemple de d'Anville, laissé beaucoup d'espaces blancs. Plus heureux que ce grand maître, parce que les matériaux sont avec le temps devenus plus abondans, il a pu remplir des lacunes qui existaient autrefois; et au lieu de travailler d'après les renseignemens vagues des auteurs arabes, il a pu profiter des découvertes des voyageurs et des géographes modernes. La partie de l'Afrique australe, au sud du tropique du Capricorne, les pays de Sofala et de Mosambique, le Congo, l'Abyssinie et la Nubie, enfin la grande île de Madagascar, sont les parties qui, sur cette carte générale, offrent le plus de détails neufs. L'auteur a eu le bon sens de laisser de côté la prétendue île Saint-Mathieu, que des faiseurs de cartes placent encore dans l'océan atlantique, vers le troisième parallèle au sud de l'équateur.

De même que la précédente, la carte de la *Sénégambie*, du *Soudan* et de la *Guinée septentrionale*, est tracée, pour le littoral, d'après les travaux hydrographiques les plus récens et les mieux faits. M. Brué cite dans des notes les noms des navigateurs auxquels il a des obligations.

Quant à l'intérieur, objet de la vive curiosité des Européens, quoique M. Brué ait pu profiter de tout ce qui a été fait par beaucoup de voyageurs et d'observateurs, dont plusieurs ont malheureusement payé de leur vie leur zèle pour le progrès de la géographie, il reste encore de vastes espaces sur lesquels nous ne savons que peu de chose. La contrée la moins imparfaitement connue est la Sénégambie : depuis long-temps les Européens la fréquentent; mais plus visitée par des négocians et des marchands occupés de leur trafic que par des hommes voués à l'étude des sciences, cette région, dont Adanson avait vu une portion en naturaliste, de 1749 à 1753, ne fut explorée sous le point de vue géographique que long-temps après. Watt et Winterbottom allèrent de Sierra-Leone à Timbo en 1794, et revinrent par le Rio-Nunez. Mungo-Park, par sa découverte du Dialiba en 1798, constata l'hypothèse de d'An-

ville, qui, séparant les uns des autres le Niger, le Sénégal et la Gambie, dont on n'avait fait qu'un seul et même fleuve, représentait le Dialiba ou Niger coulant de l'ouest à l'est. Mungo-Park parcourut une partie du fleuve dans son premier voyage. Il avait, dans une seconde expédition, entrepris de le descendre jusqu'à son embouchure; il mourut victime de cette hardie tentative. Il avait placé les sources de ce fleuve mystérieux bien plus au nord et à l'est qu'elles ne furent indiquées à M. Mollien, dans son voyage de Saint-Louis à Timbou, en 1818. Laing, en remontant la Rokelle ou rivière de Sierra-Leone, en 1822, confirma l'assertion de M. Mollien, qui vient de recevoir un nouveau témoignage par le voyage de M. Caillé. Peut-être, d'après le récit de ce voyageur si heureusement échappé aux dangers d'une longue excursion dans l'intérieur de l'Afrique, faudra-t-il changer quelque chose au cours du Dialiba. Les voyages malheureux du major Paddie et du capitaine Campbell, du major Gray et du chirurgien Dochard, dans la Sénégambie, de 1818 à 1821, ont également fourni quelques matériaux pour la connaissance de cette contrée.

Le cours du Niger au-delà de Timbouctou et le lieu de son embouchure, qui en ce moment nous sont encore inconnus, sont tracés sur la carte de M. Brué, suivant les rapports des voyageurs et des géographes. Les montagnes que Denham et Clapperton, en 1822 et 1824, ont observées à l'ouest et au sud du lac Tchad, rendent peu probable la supposition que ce fleuve mystérieux verse ses eaux dans ce grand amas d'eaux intérieures; et la course de ces voyageurs depuis Tripoli jusqu'à Kouka, ville peu éloignée de ce lac, leur a prouvé qu'il ne peut être le commencement du Nil d'Égypte, comme le croient et le disent encore beaucoup d'Africains.

M. Brué a usé d'une sage réserve dans cette carte, où il aurait pu se livrer aux hypothèses; mais il n'a voulu marcher que guidé par des témoignages authentiques.

C'est pourquoi les côtes sont les parties de la carte où l'on voit le plus de positions marquées; ensuite c'est la Sénégambie, avec ses vastes plaines et les montagnes qui la séparent du Bambara: mais en tournant au sud et au sud-ouest, on voit un grand espace à-peu-près vide; il est borné au nord par les montagnes de Kong. L'Achanti et les pays voisins sont plus remplis de noms, grâces aux relations de Bowdich, Hutton et Dupuis, tandis qu'au nord-ouest il y a une grande lacune jusqu'au Bornou.

Ce pays a bien changé de place depuis d'Anville: peut-être, d'après des observations ultérieures, faudra-t-il lui faire encore éprouver un petit déplacement. Pour les régions plus au sud, on ne sait rien; au nord, le voyage de Denham et de Clapperton a fait connaître cette suite de stations que font les caravanes depuis le Fezzan jusqu'au Bornou. A l'ouest, on sait peu de chose de positif; Timbouctou est placé suivant les indications les plus plausibles. Le désert au-delà, dans toutes les directions, présente les points isolés indiquant des sources ou des puits. M. Brué a fait suivre beaucoup de noms de sa carte du signe du doute. Que de peines il lui a fallu pour discerner quelques traces de vérité au milieu de la quantité de matériaux souvent informes, parmi lesquels il était obligé de fouiller!

La troisième carte est intitulée *Carte générale du nord de l'Afrique, de la Mer méditerranée et de l'Europe méridionale.* Londres en est le point extrême au nord; l'embouchure du Phase à l'est, l'oasis de Salimé et le Sahara au sud, la rivière de Noun à l'ouest.

La Barbarie est dessinée d'une manière très-nette. On suit sans peine les différentes ramifications de l'Atlas, dont les points extrêmes, au nord, se rapprochent tant de l'Espagne et des grandes îles de la Méditerranée occidentale. Les pays de Tripoli et de Barkah, ce dernier sur-tout, figurent d'une manière plus précise que sur les cartes antérieures. C'est aux voyages de M. Dellacella et sur-tout de Pacho dans la Cyrénaïque, que nous devons ces nou

veaux renseignemens si importans pour la géographie. Le Fezzan, entouré de déserts, est représenté conformément à ce qu'on en sait d'après Hornemann, Lyon et Ritchie, Denham et Clapperton.

Les routes des caravanes, recueillies d'après divers auteurs, sont marquées avec soin, avec netteté, et d'une manière assez légère pour ne pas répandre de confusion dans la carte. Dire que cette carte est dessinée avec beaucoup de talent, c'est n'annoncer rien de nouveau; car on sait que M. Brué doit être compté parmi les géographes dont l'habileté en ce genre ne saurait être trop louée.

Peut-être pourrait-on établir une discussion sur la manière dont M. Brué a écrit quelques noms orientaux et africains; mais ce sujet, naturellement aride, entraînerait dans un trop grand nombre de détails pour être traité convenablement. Les noms sont en général corrects, et placés comme ils doivent l'être sur des cartes que compose un auteur jaloux de sa renommée.

Paris, le 25 novembre 1828.

KLAPROTH, J. B. EYRIÈS.

BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrages nouveaux.

NOTA. Les livres dont le lieu d'impression n'est pas indiqué, ont été publiés à Paris ou à Londres.

FRANCE.

1. *Chronique de la prise de Constantinople* par les Francs, écrite par Geoffroy de Villehardoin, maréchal de Champagne et de Romanie, et suivie de la continuation de *Henri de Valenciennes* et de plusieurs autres morceaux relatifs à l'occupation de l'empire grec par les Français, au

XIII.e siècle, avec notes et éclaircissemens. Par J. A. BUCHON. *In-8.e*

Ce volume forme le tome III des *Chroniques nationales françaises*, écrites en langue vulgaire du XIII.e au XVI.e siècle, et publiées par M. Buchon.

2. *Maximes et réflexions morales* du duc de la Rochefoucauld, traduites en grec moderne par Wladimir BRUNET, revues et corrigées par Georges THÉOCHAROPOULOS, de Patras, avec une traduction anglaise en regard. *In-8.e*

3. *Du Contrat social &c.;* ouvrage du philosophe J. J. Rousseau, traduit pour la première fois du français en grec moderne par feu Grégoire ZALYK, et publié avec un discours préliminaire par Constantin NICOLO-POULO. *In-12.*

4. *Exposition abrégée de la prononciation grecque et de l'orthographe;* par THÉOCHAROPOULOS, de Patras. *In-8.e* d'une feuille.

5. *Vocabulaire français-turc,* à l'usage des commerçans, des navigateurs et autres voyageurs dans le Levant; par T. X. BIANCHI, secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. *In-8.e* (1.re livraison).

6. *Voyage à Athènes et à Constantinople,* par Louis DUPRÉ; sixième livraison, *in-fol.*

7. *Voyage en Turquie et à Constantinople,* par WALSH, traduit par H. VILMAIN et E. RIVES. *In-8.e*

8. *Relation d'un voyage dans la Marmarique &c.,* par M. PACHO. Troisième partie, *Cyrénaïque orientale. In-4.e,* planches; 6.e et 7.e livraisons, *in-fol.*

9. *Dictionnaire français-arabe,* par *Ellious* BOCTHOR, Égyptien, revu et augmenté par M. A. CAUSSIN DE PERCEVAL, professeur d'arabe vulgaire à l'école spéciale des langues orientales vivantes. *In-4.e,* 1.re partie, de 116 feuilles.

M. Caussin, dans sa préface, promet un dictionnaire arabe-français.

10. *Description des monumens musulmans du cabinet*

de M. le duc DE BLACAS, par M. REINAUD, tome II, avec 10 planches. *In-8.°*

11. *Histoire générale de l'Inde ancienne et moderne, depuis l'an 2000 avant J. C. jusqu'à nos jours*, par M. de MARLÈS, tomes V et VI. *In-8.°*

12. *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, traduits de l'original sanskrit en anglais par WILSON, et de l'anglais en français par M. LANGLOIS, auteur des *Monumens littéraires de l'Inde. In-8.°, 2 vol.*

13. *Inde française*, livraisons XI et XII.

14. *La Chine*, par M. MALPIÈRE, &c., livraison XVIII.

15. *Chrestomathie mandchou*, ou *Recueil de textes mandchou, destiné aux personnes qui veulent s'occuper de l'étude de cette langue*; par M. J. KLAPROTH, *In-8.° Imprimerie royale.*

16. *Mémoires relatifs à l'Asie, contenant des recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient.* Tome III, *in-8.°*

17. *Nouveaux mélanges asiatiques*, ou *Recueil de morceaux de critique et de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes, à l'histoire et à la géographie des nations orientales*; par M. ABEL-RÉMUSAT. *In-8.°*, 2 vol.

ANGLETERRE.

18. *Travels in Assyria, Media and Persia, including a journey from Bagdad to Hamadan, the ancient Ecbatana; researches in Ispahan; a visit to the ruins of Persepolis, and journey from thence to Shiraz and Museat to Bombay*; by J. S. BUCKINGHAM. *In-4.°* avec gravures.

19. *Journey to Marocco*; by captain C. BEAUCLERCK. *In-8.°*

20. *Biblia sacra polyglotta*: BAGSTER's quarto edition, *the fifth and last part.*

Contenant le Nouveau Testament en cinq langues.

21. *Horæ syriacæ*, seu *Commentationes et anecdota res vel litteras syriacas spectantia;* auctore Nicol. WISEMANN. Tom. I, *in-8.°*

22. *Grammar of the persian language*, by sir W. Jones; ninth edition, *with considerable additions and improvements*, by prof. LEE of Cambridge. *In-4.°*

23. *Transactions of the royal asiatic Society of Great-Britain and Ireland.* Vol. II, part. 1. *In-4.°*

24. *Transactions of the medical and physical Society of Calcutta.* Tome III, *in-8.°*

25. *Researches into the causes, nature and treatment of the more prevalent diseases of India and of warm climates generally;* by Jas. ANNESLEY, *of the Madras medical establishment.* Tome II, *in-4.°*, avec des figures coloriées.

26. *Transactions of the literary Society of Madras*, part. I, *in-4.°*

27. *Researches into the origin and affinity of the principal languages of Asia and Europe;* by lieut. col. VANS KENNEDY. *In-4.°*, avec pl.

28. *History of India, embellished with a correct map and numerous engravings. In-18*, 4 vol.

29. *Narrative of a journey through the upper provinces of India;* by the late bishop HEBER. A new edition. *In-8.°, 3 vol.*

30. *The East-India register and directory for 1829, compiled from the official returns received at the East-India House. In-8.°*

31. *On the administration of justice in the british colonies in the East-Indies;* by John MILLER. *In-8.°*

32. *Supplement to an analysis of the constitution of the East-India company;* by Peter AUBER. *In-8.°*

33. *A further Inquiry into the expediency of applying the principles of colonial policy to the government of India;* by the author of the *Original Inquiry. In-8.°*

34. *Memoirs of the extraordinary military career of*

John SHIPP, late a lieutenant in H. M. 87th regiment; written by himself. *In-8.°* 3 vol.

Cet ouvrage renferme beaucoup de détails intéressans sur le siége de Bhurtpore sous lord Lake, en 1805, et la campagne du Nepâl, en 1816, sous le général Ochterlony.

35. *Twelve years military adventure. In-8.°*

Ce volume contient le récit de plusieurs campagnes dans l'Inde, depuis 1802.

36. *Religion in India: a Voice directed to christian Churches for Millions.—The East,* by the rev. S. LAIDLER and *J. W.* MASSIE, recently from India. *In-8.°*

37. *Vindication of the Calcutta Baptist Missionaries, in answer to Fosters statement;* by *Eustace* CAREY and *Wm.* YATES. *In-8.°*

38. *A Letter to John Broadley Wilson, occasioned by a Statement relative to Serampore, by J. Marshman, with introductory obs. by John Foster;* by *John* DYER. *In-8.°*

39. *Letters from the rev. Dr.* CAREY, *relative to certain statements published in three pamphlets;* third edition, enlarged from seventeen to above thirty letters. *In-8.°*

40. *Life in India,* or *the English at Calcutta. In-8.°* 3 vol.

41. *Letters from an eastern colony. In-8.°*

(FÉVRIER 1829.)

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE.

Mémoire sur la vie et les ouvrages de David, philosophe arménien du V.e siècle de notre ère, et principalement sur ses traductions de quelques écrits d'Aristote; par C. F. NEUMANN, *professeur et membre de l'Académie arménienne de Saint-Lazare de Venise et de la Société asiatique de Paris.*

(Suite.)

J'AI dit plus haut que David écrivait parfaitement bien les deux langues, en arménien et en grec; et je ne crois pas avoir trop avancé pour celui qui voudra comparer le texte arménien de ses commentaires avec le texte grec, qui malheureusement est quelquefois corrompu, et qu'il fallait corriger en plusieurs endroits. Dans les commentaires sur l'introduction de Porphyre aux Catégories d'Aristote, on trouve quelquefois, dans le texte grec, des développemens qui n'existent pas dans l'arménien; mais ceci même est une preuve qu'ils viennent du même auteur. Un homme d'esprit ne se copiera jamais s'il écrit quelque chose deux fois: ici il ajoute un mot, là il

laisse une phrase toute entière, et rarement il y a une période où il ne fasse quelques changemens; mais le fond et la pensée restent toujours les mêmes. C'est précisément ce caractère, c'est le rapport entre les deux textes des commentaires sur Porphyre, qui prouvent assez clairement que ce n'est pas là une simple traduction; le savant mékhitariste Indjidjean était au reste du même sentiment (*Philomathie de Wyttenbach*, III, 319). Il est plus difficile de reconnaître le même auteur dans les commentaires sur les Catégories; il paraît que David a pensé qu'un extrait de ces grands commentaires serait suffisant pour ses compatriotes, à moins que l'on ne suppose que nous avons seulement, dans le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, un extrait de ses grands commentaires arméniens, fait par une main inconnue.

Je commencerai à présent par le volume n.° 106 des manuscrits arméniens de la Bibliothèque du Roi. Il contient tous les ouvrages philosophiques et théologiques de David et toutes les traductions d'Aristote que l'on connaît. J'en donnerai une notice détaillée pour en faire sentir l'importance. Ou David n'a pas traduit les autres écrits d'Aristote, ou ces traductions sont perdues. En effet, il ne se trouve pas d'autres versions de cet auteur, même dans la Bibliothèque de Saint-Lazare à Venise, si riche en manuscrits arméniens, comme m'a bien voulu l'écrire mon savant et respectable ami M. Pascal Aucher.

Le titre arménien du premier ouvrage dans ce volume n'est pas exact; en lisant

Պորփիւրի, tout le monde doit penser sans doute qu'il s'agit de l'ouvrage de Porphyre (Πορφυρίου Εἰσαγωγή), mais on se tromperait comme l'abbé Villefroy. Cet écrit n'est pas une traduction, mais seulement une analyse de l'ouvrage de Porphyre, à-peu-près comme celles qu'on trouve dans l'édition d'Aristote par Duval. Le copiste le remarque lui-même à la fin de l'ouvrage : Դաւթի փիլիսոփայի ներքինայոյ վերլուծումն ներածումն Պորփիւրի, c'est-à-dire, *Analyse de l'introduction de Porphyre par David, le philosophe de Nerken.* Il n'existe nulle indication de cette analyse, ni des autres ouvrages originaux de David en grec; il est bien probable que David avait seulement composé des commentaires en cette langue pour rivaliser avec les philosophes païens de son temps.

Les commentaires sur l'ouvrage de Porphyre se trouvent en arménien et en grec, et j'en donnerai d'amples extraits, mais sans y ajouter une traduction française. Le grec peut tenir lieu d'une traduction, parce que le fond, et souvent aussi les mots, sont les mêmes; toutefois, s'il y a une variante importante, j'en ferai la remarque. On peut certainement présumer que les personnes qui s'intéressent à de telles recherches, savent la langue grecque.

David commence ces commentaires par une introduction dans laquelle il traite les questions qui, en général, sont agitées dans tous les anciens commentaires; il parle du but (նպատակն, σκοπός)

de l'ouvrage, et trouve qu'Aristote étant souvent fort obscur dans ses Catégories, une introduction était bien nécessaire; il discute l'authenticité de l'ouvrage de Porphyre, et dit qu'il y a quatre causes différentes qui ont produit des livres apocryphes (1).

Եւ դարձեալ վասն այսորիկ խնդրեմք զկարգաւորութիւն առաջնիկայ շարադրութեանց, վասն զի բազում անգամ և խորք շարադրութիւնք դժուարին. Եւ լինին խորք շարադրութիւք ըստ չորից յեղանակաց, կամ վասն հոմանուանութեան, և այս երկակի։ կամ վասն հոմանուանութեան շարադրողաց, և կամ վասն հոմանուանութեան շարադրածաց. Եւ վասն հոմանուանութեան շարադրողաց, որպէս յորժամ դաւանին երկու քք ոմանք հոմանուն և դրէ հուրաքանչիւրոք շարադրածս, ոմն վասն հոգւոյ և ոմն վասն երկնից, յայնժամ վասն հոմանուանութեանց շարադրողացն, ոչ ոք կարաւղ դոյ ասոյել այլ զերկուսեանն շարա-

(1) Dans le texte arménien, j'ai fait usage de la ponctuation européenne, et je crois qu'on fera très-bien de l'admettre pour toutes les autres langues orientales. Le célèbre philologue Wolf en a usé avec beaucoup de succès pour la langue grecque; et l'on sait que les éditions d'Emmanuel Bekker sont déjà recherchées uniquement pour leur ponctuation correcte, qui, bien souvent, tient lieu d'un commentaire. Çà et là j'ai corrigé quelques légères fautes de copiste. Pour les textes grecs, j'ai comparé trois manuscrits de la Bibliothèque du Roi, et j'indiquerai toujours les variantes remarquables.

դրածն , մինոյ առն կարծէ (1) գոլ։
Եւ կամ ի՞նչ հոմանուանութեամբ շարադրա-
ծութեաց , յորժամ գաւառնին եղկուք ոմանք
զանազան անուանս դնելով , և առնեն շա-
րադրածութիւնս ի՞նչ մինոյ եղն , կամ ի՞նչն
հոդւոյ կամ ի՞նչ եղինոց , և յայնժամ ոչ ոք
կարասուղ գոյ որոշել , կամ զիտութեանն սո-
ցա կարծելով , կամ զտրամաբանն նոցա։
Իսկ ըստ եղկրորդ յեղանակն ասին խորհ-
թք շարադրածութիւնք , որ լինին 'ի ձեռն
պատառուածոցութեան , այսինքն , մասնա-
ռութեան , քանզի ոմանք անփառք և
անեղեալք գոլով անուամբ վարդապետու-
թեան , և կամելով յարդել զիւրեանց շա-
րադրածն , մանկապրեն յիւրեանց շա-
րադրածն , զերեալոյ ուրուք զանուն վար-
դապետի։ Իսկ ըստ եղրորդ յեղանակն լինին
խորհթք շարադրածք , ի՞նչ ժլատութեան ,
որպէս եղև առ Պիսիսատրատոսիս քոնաւո-
ին Սիկիլացոց (2) , ի՞նչ զի առնուլով (3)

---

(1) J'ai mis կարծէ par conjecture; il ne m'a pas été possible de lire ce mot dans le manuscrit.

(2) C'est sans doute l'ignorant copiste qui a mis pour Աթէնացոց, *des Athéniens*, Սիկիլացոց, *des Siciliens*, et il fallait assurément Սիկիլացոց։ peut-être les deux mots քոնաւոցին Սիկ։ sont une glose d'un ignorant, car ils ne se trouvent pas dans le texte grec.

(3) Le manuscrit dit : առնուկաւ։

յուռաբարբերելոց (1) Հռոմերական-
ք՝ ասէին զՔեանոյն, կամելն-դմա ժողով-
ել զամենայն տարս Հռոմերական, և վարչ
առանողացն բաղումն խոստանայր տալ.
վասն որոյ բազումք տարս առեալ-ծանե-
լով (2) մատուցանէին բնաւ որին, որպէս
Թէ Հռոմերոն ինչ, վասն իւրեանց շահին.

Իսկ ըստ չորրորդ յեղանակն լինին խոր-
Թք շարադրեալք, վասն բարեմասուԹեան աշա-
կերտաց առ իւրեանց վարդապետսն, վասն
զի բազումք բարեմասուԹիւն ունելով առ
վարդապետսն, դրեն շարադրեալս ոմանս
և մանկագրեն վարդապետին, որպէս
Պղատոնն զՍոկրատայն 'ի վերայ իւրոց
շարադրեալց մանկագրեաց, և ՊիԹագո-
րականքն զՊիԹագորին 'ի վերայ ոմանց
ասացելոց առաւելացն.

Διὰ τῶν ζητεῖται τὸ γνήσιον, ἐπειδὴ εἰσὶ καὶ νόθα συγγράμματα· γίνεται δὲ νόθον σύγγραμμα κατὰ τέσσαρας τρόπους, ἢ γὰρ δι' ὁμωνυμίαν, ἢ ταύτην διτῆν, ἢ γὰρ δι' ὁμωνυμίαν τῶν συγγεγραμένων, ἢ δι' ὁμωνυμίαν τῶν συγγεγραμμάτων. ἢ γὰρ δι' ὁμωνυμίαν τῶν συγγεγραμένων, ὡς ὅταν εὑρεθῶσιν δύο τινὲς ὁμωνύμως λεγόμενοι, καὶ ποιήσει ὁ μὲν εἷς σύγγραμμα περὶ ψυχῆς, ὁ δὲ ἕτερος σύγγραμμα περὶ οὐρανῶ, τότε γὰρ διὰ τὴν ὁμωνυμίαν τῶν συγγεγραμένων, νόθεια γίνεται

(1) Je pense qu'il y a aussi une faute dans ce mot, il paraît composé de յուռաբարբ et de տարբերելոց, et il fallait յուռաբարբերելոց, *çà et là dispersés.*

(2) Dans le manuscrit : առեալանելով :

τῶν συγγραμμάτων· νομίζεται γὰρ τὸ τοῦτο, ὀκείνου εἶναι, καὶ τὸ ὀκείνου, τοῦτο. δι' ὁμωνυμίαν δὲ τῶν συγγραμμάτων, καὶ ὡς ὅταν εὑρεθῶσί τινες διαφόρῳ ὀνόματι λεγόμενοι, καὶ ποιήσωσιν ἀμφότεροι συγγράμματα τὸν αὐτὸν σκοπὸν ἔχοντα, οἷον ἀμφότεροι περὶ ψυχῆς, καὶ μὴ ὀπιγράψωσι τὰ οἰκεῖα ὀνόματα, ἀλλὰ μόνον τὸ τοῦ συγγράμματος ὄνομα· τότε διὰ τὴν τῶν συγγραμμάτων ὁμωνυμίαν, τόδον γίνεται, νομίζεται τὸ τοῦ ὀκείνου, τὸ ἄλλου εἶναι καὶ τὸ ἄλλου, τὸ ὀκείνου. Κατὰ δεύτερον δὲ τρόπον γίνεται τόδον σύγγραμμα διὰ φιλοτιμίαν, ἤτοι κενοδοξίαν, ὡς ὅταν τις ἀφανὴς καὶ εὐτελὴς βουλόμενος ποιῆσαι (τὸ dans le man. n.° 1937.) οἰκεῖον σύγγραμμα ἀναγνώσκεσθαι, ὀπιγράψῃ ὄνομα ἀρχαίου καὶ ἐνδόξου ἀνδρὸς, ἵνα διὰ τῆς ἀξιοπιστίας τοῦ ἀνδρὸς δικτὸν τὸ παρὸν αὐτοῦ φαίνηται σύγγραμμα. Κατὰ τρίτον δὲ τρόπον γίνεται τόδον σύγγραμμα δι' αἰσχροκέρδειαν, ὡς ὅταν τις βουλόμενος πόρον ἑαυτῷ περιποιήσασθαι, ποιήσει (ποιήσῃ, dans le man. n.° 1937.) σύγγραμμα καὶ ὀπιγράψῃ ἀρχαίου τινὸς ὄνομα, ὅπερ καὶ ὀπὶ τοῦ Πεισιστράτου φασὶ γενέσθαι· καὶ γὰρ λέγουσιν ὅτι ὁ Πεισίστρατος χώδιν φερομένης τὴς Ὁμήρου τίχους, ἠθελήθη συναγαγεῖν αὐτοὺς, καὶ δὶ ὤειστι μικρὸν τινα τῆς φέρεσι αὐτῷ ὁμηρικὴς τίχους, καὶ λοιπὸν οἱ πολλοὶ δι' αἰσχροκέρδειαν ἐπλάττοντο, καὶ ὡς Ὁμήρου ὄντας ἀπέφερον αὐτῷ, κέρδος ἐντεῦθεν τρουκλώμενοι. Κατὰ τέταρτον δὲ τρόπον γίνεται τόδον σύγγραμμα, δι' εὔνοιαν τοῦ οἰκείου διδασκάλου, καὶ γὰρ πολλοὶ ποιοῦσιν συγγράμματα καὶ διὰ τὴν εὔνοιαν τὴν πρὸς τὸν διδάσκαλον, τὸ ὄνομα τοῦ οἰκείου ὀπιγράφεσι διδασκάλου, ὅπερ καὶ οἱ Πυθαγόρειοι ἐποίησαν, καὶ γὰρ αὐτοὶ ποιήσαντες τὰ χρυσοῦ ἔπη ἐπέγραψαν πρὸς τιμὴν τοῦ οἰκείου διδασκάλου τὸ ὄνομα αὐτοῦ. (Manuscrit n.° 1938, pag. 1 a, 2 b.)

Qu'il me soit permis d'ajouter ici un autre passage de David, tiré de ses Prolégomènes sur les Catégories d'Aristote, parce qu'on y traite du même objet. Ces prolégomènes n'existent pas, comme je l'ai déjà dit, en arménien. Le célèbre philologue Wyttenbach

a déjà fait usage de ce commentaire sur les Catégories d'Aristote dans ses notes sur le Phædon ; mais alors il n'en connaissait pas encore l'auteur (*Plat. Phædon* 336. *Philomathie*, II, 274.).

Νοθεύεται γὰρ τὰ βιβλία πάντως· ἢ γὰρ δ' εὐγραμοσύνη μαθητῶν, τὰ οἰκεῖα συγγράμματα τοῖς οἰκείοις διδασκάλοις ἀναθέντων, ὡς τὰ Πυθαγόρου καὶ Σωκράτους ἐπιγεγραμμένα βιβλία, μὰ ὄντα Σωκράτους ἢ Πυθαγόρου, ἀλλὰ Σωκρατικῶν καὶ Πυθαγορικῶν· ἢ διὰ φιλοτιμίαν βασιλικήν· Ἰοβᾶτος γὰρ τοῦ Λιβύων βασιλέως συναγαγόντος τὰ Πυθαγόρου καὶ Πτολεμαίου τὰ Ἀριστοτέλους (1), τινὲς καπηλείας χάριν τὰ τυχόντα συγγράμματα λαμβάνοντες ὀνείδιστον καὶ ἔσπουδ διὰ παραθέσεως νέων τινῶν, ἵνα χρῆναι δοκῶσιν τὴν ἐκ τοῦ χρόνου ἀξιοπιστίαν· ἢ δ' ὁμωνυμίαν συγγραφέων ἢ συγγραμμάτων ἢ ὑπομνημάτων. Καὶ συγγραφέων μὲν ὅτι οὐ μόνον Ἀριστοτέλης οὗτος ἐκαλεῖτο οὕτως Σταγειρίτης, ἀλλὰ καὶ ἄλλοι Ἀριστοτέλεις ἐγένοντο κ. τ. λ. (P. 109 a, b.)

Il n'existe aucun passage chez les anciens, où l'on affirme plus nettement que dans le texte de David que l'on vient de lire en grec et en arménien, qu'il y a des vers apocryphes dans Homère. Il est sûr que Wolf, s'il l'avait connu, en aurait fait beaucoup de cas. Ce qu'on a lu sur les vers dorés sous le nom de Pythagore, n'est pas nouveau ; d'autres ont dit la même chose : mais il faut toujours ajouter le témoignage de David à ceux qui ont été recueillis par Fabricius. Le fait du roi numide Juba était inconnu jusqu'à

---

(1) Πολλῶν ὄντων χιλίων τῶν Ἀριστοτελικῶν συγγραμμάτων τὸν ἀριθμὸν, ὡς φησιν Πτολεμαῖος ὁ φιλάδελφος ἀναγραφὴν αὐτῶν ποιησάμενος. (Man. 98 a.) Selon un auteur persan (Émir Khoavend schah), Aristote a écrit 120 ouvrages, et a vécu 68 ans. *Voyez* Gladwin, *the Persian moonshee*, II, 37.

présent, ainsi que la fourberie διὰ τῶν νέων πορῶν, ce que je ne veux pas traduire, καπηλείας χάριν τῶν ἀνθρώπων, οὐ τῶν εἰδῶν. On peut au reste conférer Wolf, *Prolegomena ad Homerum*, 77, n. 38 142 *et suiv.*; Fabric. *Bibliotheca græca*, I, 791. On peut lire sur Juba la dissertation de l'abbé Sévin, dans le quatrième volume des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

David était assez près des temps de Porphyre et d'Iamblique, pour que ce qu'il dit de la vie et des sentimens de ces philosophes ait quelque mérite historique. David se montre philosophe impartial dans ses écrits; et tout ce que nous savons d'ailleurs de la vie des nouveaux platoniciens, paraît plutôt écrit par des énergumènes ou des prophètes que par des hommes raisonnables.

Լսեալք զդիտաւորութիւն և զպիտանացու առաջնակայ շարադրութեանս ասասցուք և զպատճառս մակադրութեան. Լ՝ը դիտելի է, զի մակադրեալ է առաջնակայ շարադրութիւնս Պորփիւրի նեղսածութիւն, Պորփիւրի Փինիկեցոյ, աշակերտի Պղոտինոսի լիկոպաւղեցւոյ, իսկ լիկոպաւղիս յԼիգիպտոսէ, մի որոյ ասացեալ է, թէ ոչ յոքունս Լիգիպտացիս։ Բայց յոր-ժամ ծնանի մեծ ծնանի. ԼՆ՝ որոյ ասէ Պորփիւրիոս, եթէ Պղոտինոս մեռայցին քառասնեալ դոյր ամաչեցեալ եթէ զիարդ արդեաւք 'ի մարմնի եցէ, և կամեցելոյ

ամենց յարուցանել նմայ պատկեր, արդեալ, ասելով շատ ինձ որ ի բընութենէ դոյ, ստուերակերպութիւն, այլ ոչ ստուերակերպում ստուերակերպ կանկել.

Ուստ յաղագս Պորփիւրի թէ ուստի ուսան Յամբլիքոս, յաղագս որոյ ասաց Պիւթիա, եթէ ՝ուծայնն Ասորին և բազմուսումն փիւնիկեցին, բազմուսումն փինիկեցի զ-Պորփիւրիոս ասելով, և ՝ուծայնն Ասորի զՅամբլիքոս, վասն զի ՝ուծաբանութեան միշտ պարապէր.

Իսկ նեռաածութիւն մակադրեցաւ, վասն զի նա է, որ ՝ի նեռքս ածէ զմեզ յամենայն իմաստասիրութիւն, քանզի ուսուցանէ յաղագս հինգ Հայնիցն, Սեռի, Տեսակի, Տարբերութեան, Յատկի, Պատահման, յորոյ ամենայնի իմաստասիրութեան բարբառք վերաբերին. Ա՝ յիրաւի նեռաածութիւն դրեցաւ, և ոչ յաղագս նեռաածութեան, զի նեռաածութիւն իսկապէս ինքն իսկ զիրն նշանակէ, իսկ յաղագս նեռաածութեան որպէս թէ այլ ինչ ՝ի յաղագս նորա պատմէ. Ակեսցուք, և ՝ի հարազատէն, և գիտելի է, եթէ ՝ի բաղում իրաց ցուցանի հարազատն արաջիկայ շարադրութիւն Պորփիւրի։ նախ և առաջին անդուստ, իսկ ՝ի նախեղբանէն յորում գրեալ է, եկ ոյր կարևորն Բրիսաւորիէ է, իսկ Բրի-

սաւորիոս հիպատոս էր 'ի Հռոմ, որում զատաւորիկայ շարադրութիւնս առնայիսեաց, զորոյ յիշատակէ և յայլ իւր շարադրութիւնս, և երկրորդ, էնս զի հոգաւորն հաւասարութեան, որ է առ անձին Պորփիւրն, էնս զի գրելոց յեղանակաց Հաւասարութեան, որպէս ուսանելոց եմք 'ի նախերգանին որոնց շարադրութեան, դա ինքն Պորփիւրիոս ասէնայր հաւասարութեան հոգաւոր, զնա այսոսիկ հարադատութիւն.

Μαθόντες τὸν σκοπὸν καὶ τὸ χρήσιμον, ἔλθωμεν καὶ εἴπωμεν τὴν αἰτίαν τῆς ἐπιγραφῆς· ἰστέον ὅτι ὀπιγίγραπται τὸ παρὸν σύγγραμμα Πορφυείου Εἰσαγωγὴ, Πορφυείου τοῦ Φοίνικος, τοῦ μαθητοῦ Πλωτίνου τοῦ Λυκοπολίτου. Ἡ δὲ Λυκόπολις ἐν Αἰγύπτῳ ἐστὶ περὶ οὗ εἴρηται, ὅτι ὑ πολλοὺς Αἴγυπτος, ἐπὴν δὲ τέκῃ, μέγα τίκτει. Περὶ τούτου δὲ λέγει ὁ Πορφύριος, ὅτι Πλωτῖνος, ὁ καθ' ἡμᾶς, ἐφίει μὲν αἰσχυνομένῳ ὅτιπερ ἐν σώματι ἦν, βουλομένων δέ τινων ἀναθεῖναι αὐτῷ εἰκόνα, ἔφη· ὅτι ἀρκεῖ μοι ἐκ τῆς φύσεως εἴδωλον, τυτέστι τὸ σῶμα, καὶ μὴ εἰδώλου εἴδωλον ἔχειν (1), εἰδώλου δὲ εἴδωλον τὴν εἰκόνα ἔφη, τοῦ γὰρ σώματός ἐστι ἐκτύπωμα.

Ἰστέον δὲ ὅτι Πορφυείου μαθητὴς ἦν ὁ Ἰάμβλιχος, περὶ ὧν δέ, φημὶ τοῦ Πορφυείου ᾗ τοῦ Ἰαμβλίχου, εἶπεν ἡ Πυθία, ἔνθους ὁ Σύρος, πολυμαθὴς ὁ Φοίνιξ, πολυμαθῆ λέγουσα τὸν Πορφύριον, ἀπὸ γὰρ Φοινίκης ἦν, ἔνθουν δὲ Σύρον τὸν Ἰάμβλιχον, καὶ γὰρ Σύρος ἦν. ἔνθουν δὲ αὐτὸν λέγει, ἐπειδὴ περὶ τὰ θεῖα ἐνηρόλητο (2). Εἰσα-

---

(1) Porphyrii *Vita Plotini*. Πλωτῖνος ὁ καθ' ἡμᾶς γεγονὼς φιλόσοφος, κ. τ. λ. David copie ici presque mot à mot Porphyre. Eunapius, I, 6; II, 26, ed. Boissonade.

(2) *Divin* (θεῖος) est une épithète assez ordinaire de Jamblique,

γωγὴ δὲ ἐπιγέγραπται, ἐπειδὴ αὕτη εἰσάγει ἡμᾶς εἰς πᾶσαν τὴν φιλοσοφίαν, καὶ γὰρ διδάσκει ἡμᾶς περὶ τῶν πέντε φωνῶν, φημὶ δὲ περὶ γένους, περὶ εἴδους, διαφορᾶς, ἰδίου καὶ συμβεβηκότος, ὑφ' ἃς πᾶσα φωνὴ ὑπὸ τὴν φιλοσοφίαν οὖσα, ἀνάγεται.

Εὐλόγως δὴ Εἰσαγωγὴ καὶ οὐ Περὶ Εἰσαγωγῆς ἐπέγραψεν, ἵνα δείξῃ (1) δραστικώτερον τὸ σύγγραμμα, καὶ ὅτι τὴν εἰσαγωγὴν διδάσκει ἡμῖν (2). Ἔλθωμεν δὲ καὶ ἐπὶ τὸ γνήσιον· ἰστέον ὅτι ἐκ πολλῶν δείκνυται γνήσιον Πορφυρίου τὸ παρὸν σύγγραμμα καὶ γὰρ [καὶ] ἐκ τῆς προοιμίου, πρὸς γὰρ Χρυσαόριόν τινα ὕπατον Ῥώμης ποιεῖται τὴν προσφώνησιν, πρὸς ὃν καὶ οἱ ἄλλοις αὐτῆς συγγράμμασι προσφωνεῖ (3)· καὶ ὅτι μέμνηται τῆς συγγραμματικῆς τούτου οἱ ἄλλοις αὐτῆς συγγράμμασι, καὶ ὅτι σαφήνεια αὐτῆς φρονεῖ ὅ περ ἴδιον αὐτῆς (4), καὶ γὰρ — τελῶν ὄντων τρόπων καθ'

---

chez tous les auteurs païens de ces temps, comme chez Ammonius, fils d'Herméas, chez Syrianus, chez Simplicius (dans ses Prolégomènes sur les Catégories d'Aristote, 1 a), et plusieurs autres. Dans ces siècles superstitieux, où, chez les païens et chez les chrétiens, rien n'était plus commun que les miracles, ce mot θεῖος signifiait que celui que l'on jugeait digne de cette épithète extraordinaire, avait reçu des forces surnaturelles et pouvait par conséquent agir comme un dieu. C'est dans ce sens qu'Eunapius parle de la divinité (τῆς θειότητος) de Jamblique. Eunapii *Vit. Soph.* t. I, p. 13, ed. Boisson. Damascius le nomme ὁ μέγας Ἰάμβλιχος. Damascii *de Princ.* 372, ed. Kopp.

(1) Le manuscrit n.° 1937 ajoute ὅτι.

(2) Le manuscrit n.° 1937 porte ἡμᾶς.

(3) Ce nom grec d'un sénateur romain est un peu singulier; nous connaissons d'ailleurs le sénateur romain Marcellus, qui était disciple de Plotin, et dont parle Porphyre lui-même dans la vie de Plotin (chap. VII, pag. 106, 107). Wyttenbach a pensé que la femme de Porphyre (Marcella) était une parente ou la veuve de ce sénateur. Eunap. II, 43, ed. Boisson.

(4) *Voyez* Eunap. I, 9, ed. Boisson. Πορφύριος, τὸ φάρμακον τῆς σαφηνείας. Simpl. loc. cit.

οὗς ἡ ἀσάφεια γίνεται — ὡς ἐν τῷ προοιμίῳ μαθησόμεθα, αὐτὸς πάνυ τῆς σαφηνείας φροντίζει (1)· ταῦτα μὲν καὶ τὸ γνήσιον (Manusc. p. 8 a, b.)

Ammonius, fils d'Herméas, parle, dans ses commentaires sur l'introduction de Porphyre, presque dans les mêmes termes et de l'ouvrage et de l'auteur. *In Porphyrii Isagog.* Venetiis, 1545, p. 16, 17.

J'ai déjà eu occasion de remarquer que les Prolégomènes de David sur les Catégories d'Aristote, qui méritent bien plus le titre de prolégomènes sur tous les systèmes philosophiques (Προλεγόμενα εἰς τὴν πᾶσαν φιλοσοφίαν) que ceux d'Ammonius, le fils d'Herméas, n'existent pas en arménien, ou du moins ne se trouvent pas dans le man. n.° 106 de la bibl. du Roi. David se rencontre souvent, et dans les sentimens, et dans les expressions avec les autres commentateurs, certainement parce que tous ont plus ou moins imité ou transcrit Alexandre d'Aphrodisée. David cite lui-même dans ce second ouvrage (man. 102 *a*) ses Prolégomènes sur Porphyre, ὡς εἴρηται ἡμῖν ἐν τοῖς Πορφυρίου Εἰσαγωγῆς.

Αἵρεσίς ἐστιν ἀνδρῶν ἀστείων δόξα, πρὸς μὲν ἑαυτοὺς συμφωνούντων, πρὸς δὲ ἄλλους διαφωνούντων· καὶ καλῶς εἶπεν ἀνδρῶν καὶ οὐκ ἀνδρὸς, ἑνὸς γὰρ ἀνδρὸς δόξα αἵρεσιν οὐ ποιεῖ, θέσις γὰρ τοῦτο γίνεται, ὡς ἡ Ἡρακλείτου, ὅτι πάντα κινεῖται, ἡ Παρμενίδου, ὅτι

(1) David parle du second paragraphe de la préface: Τῶν μὲν βαθυτέρων ἀπεχόμενος ζητημάτων, τοῖς δὲ ἀπλουστέρων συμμέτρως κοχαζόμενος. Fabricii *Bibl. gr.* V, 725. Je corrigerai ici un passage de l'historien arménien Vartan, qui est rapporté par

εἶν τὸ ὂν καὶ ἀκίνητον (1), ἢ Ἀντισθένης, ὅτι οὐκ ἔστιν ἀντιλέγειν (2). Θέσις γὰρ ἐστὶ παρεισδύξος ὑπόληψις ἑνὸς τῶν κατὰ φιλοσοφίαν γνωρίμων. (Manusc. p. 97 a.)

Ὁ καὶ Ζήνων (3), ὁ ἀμφοτερογλωσσος, περὶ οὗ εἴρηται·
Ἀμφοτερογλώσσου μέγα θέμις, οὐκ ἀλαπαδνὸν
Ζήνωνος (4).

Ἀμφοτερόγλωσσος δὲ ὀνομάζεται, οὐχ ὅτι διαλεκτικὸς ἦν, ὡς ὁ Κυνικὸς καὶ τὰ αὐτὰ ἀποκρίνεσθαι καὶ κατηγορεῖν, ἀλλ' ὅτι τῇ ζωῇ διαλεκτικὸς ἦν, ἄλλα μὲν λέγων ἄλλα δὲ φρονῶν. Ἐρωτηθεὶς γὰρ οὔπω ποτε ὑπὸ (5) τυράννου, τίνες εἰσὶν οἱ μάλιστα ἐπιβουλεύοντες

Aucher dans son édition d'Eusèbe (t. II, p. 170). Vartan, qui a écrit une histoire universelle, dit sous l'an 1239, Պորփիւրոս արհամարհեալ ասաց, « Porphyre a été reconnu poëte », il faut y lire *Hésiode*.

(1) Aristot. *Natur. auscult.* t. I, p. 2; t. I, p. 447 *b*, ed. Duval. Καὶ εἰ μίαν, ἤτοι ἀκίνητον, ὥσπερ φησὶ Παρμενίδης καὶ Μέλισσος. Damascius, dans son excellent ouvrage sur les Principes, parle bien souvent de cette thèse de Parménide, et il dit très-bien (p. 28, ed. Kopp.) : ὁ Παρμενίδης τὸ ἓν ἐπιζητῶν ἐπὶ πάντα προῆλθε, τὸ ὁπωσοῦν τῷ ἑνὸς εἰρημένα.

(2) Proclus, dans ses scholies sur le Cratylus de Platon, explique très-bien cette thèse paradoxale du philosophe Antisthènes : Ὅτι Ἀντισθένης ἔλεγεν μὴ δεῖν ἀντιλέγειν· πᾶς γὰρ, φησι, λόγος ἀληθεύει· ὁ γὰρ λέγων, τὶ λέγει· ὁ ᾧ τὶ λέγων, τὸ ὄν λέγει· ὁ δὲ τὸ ὂν λέγων, ἀληθεύει. *Ex Procli scholiis in Cratylum*, p. 14, ed. Boisson.

(3) Les manuscrits portent Παρμενίδης ou Παρμενίδιος; mais il n'y a nul doute qu'il faut corriger, Ζήνων.

(4) Il fallait corriger ces vers de Timon en plusieurs endroits; nous les connaissons déjà par Plutarque et par Diogène Laërte. *V.* Ménage *ad Diog. Laërt.* IX, 25, et Bayle, dans son excellent article sur Zénon, *rem. b* et *rem. c*, sur l'histoire avec le tyran, qui est racontée par différens auteurs avec plusieurs variations.

(5) Dans les mss. 1937 et 1900, on lit τῷ avant τυράννου.

τῇ τυραννίδι αὐτῇ, τοὺς δορυφόρους ἐδείξειν· ὁ δὲ πειθεὶς καὶ ἀπελθὼν αὐτοὺς διεφθάρη, ἀγαθὸν γὰρ ὑπόμισε τὸ ψύσασθαι διὰ τὴν (1) τῶν τυράννων ἀναίρεσιν. Ἐν (2) τῷ οἰκείῳ διδασκάλῳ ποτὲ Παρμενίδῃ, ἓν λέγοντα τὸ ὂν καὶ τὸ εἶδος ἐκ τῆς ἐνεργείας, πολλὰ τὰ ὄντα συνήθησαν ἐκ τεσσαράκοντα ὀπτιχειρημάτων (3) — ὅ τι ἓν τὸ ὂν — (5). ἀγαθὸν νομίσας τῷ οἰκείῳ συμμαχεῖν τῷ διδασκάλῳ· καὶ ποτὲ πάλιν τῷ αὐτῷ συνηγορῶν διδασκάλῳ, ἀκίνητον λέγοντα τὸ ὂν, διὰ πέντε ὀπτιχειρημάτων κατασκευάζει, ὃν κινητὸν (4) τὸ ὄν. (97 b.)

Οὗτοι καὶ οἱ Ἐπικίρεισι καὶ μετὰ τῶν σύεσνίων ἴσων (sic) τὴν φρόνησιν, ἵνα μὴ τεράγματα σχῇ τὸ θεῖον πεπεργαζόμενον τὰ τῆς γῆς· μέμνηται δὲ τῆς δόξης ταύτης καὶ Μένανδρος ἐν τοῖς Ἐπιτρέπουσιν, « νίκα, » φησὶν, « ταύτην τοὺς θεοὺς ἄγειν ἀρετὴν, » ὡς ἀγαθόν τι καὶ κακὸν καθ' ἡμέραν νέμειν ἑκάστῳ, σμικρὸν » ἦν. » Οὗτοι ἔλεγον τέλος εἶναι τὴν ἡδονὴν, οὐ τὴν αἰσχρὰν δῆθεν, τὴν δι' ἀφροδισίων καὶ ἄλλων ἡδυπαθειῶν ἀλλὰ τὴν ἀσχολίαν τῶν παθῶν. (99 a.)

C'est un fragment bien remarquable du drame de Ménandre, nommé Ἐπιτρέποντες, qui, selon le lexique

---

(1) Dans les mss. 1937 et 1900, on lit αὐτὴν pour τὴν.

(2) Dans les mss. 1937 et 1900, on lit Ἐν καί.

(3) Ce passage paraît être corrompu; ces quarante causes de Zénon me semblent un peu suspectes: cependant ce mot τεσσαράκοντα est écrit, dans les trois manuscrits que j'ai comparés, en toutes lettres, et sans aucune variante. Au reste, Platon nous raconte tout le contraire (Parmenid. X, 73, 74, ed. Bipont.); selon lui, Zénon ne voulait pas autre chose dans tous ses écrits, ἢ διαμάχεσθαι ὡς οὐ πολλά ἐστι, et certainement le témoignage de Platon vaut mieux que celui de tout autre commentateur des siècles postérieurs.

(4) Ces mots sont peut-être une glose, où il manque une grande partie de la phrase.

(5) J'ai corrigé la leçon des mss., qui portent tous ἀκίνητον.

d'Harpocration, était le même que les Diaitètes. Il ne nous reste de ce drame de Ménandre que huit autres fragmens, selon l'édition de Jean Leclerc (pag. 66). Nous voyons par ces vers de Ménandre que les Épicuriens ne niaient pas la providence divine, et que *Rondel,* dans son ouvrage *de vita et moribus Epicuri*, avait eu raison de soutenir ce sentiment. Voyez Bayle sur Épicure, *Rem. L.* Il est d'ailleurs déjà connu par une épigramme de Ménandre qu'il était un grand admirateur d'Épicure; cette épigramme est conçue dans ces termes :

Εἰς Ἐπίκουρον καὶ Θεμιστοκλέα.
Χαῖρε Νεοκλείδα δίδυμον γένος, ὧν ὁ μὲν ἡμῶν
Πατρίδα δουλοσύνας ῥύσαθ', ὁ δ' ἀφροσύνας.

Je remarquerai en cette occasion qu'au sujet de Ménandre, il y a une singulière méprise dans la traduction arménienne de la Chronique d'Eusèbe. Le traducteur arménien a trouvé dans son texte grec, Μένανδρος πρῶτον δρᾶμα διδάξας, Ὀργὴν ἐνίκα : il a pris tout ce passage dans un sens moral, et il a traduit, Ի՝նամարդու (il faut Ի՝նամարդու) նախ ամարքնութիւն եցոյց, զի յաղթեաց յաղթէր, c'est-à-dire, « Ménandre montra le premier » de la vertu, car il vainquit la colère. » Voyez Eusebii *Chron.* II, 224, ed. Venet. 1818. Je voudrais que le savant éditeur, qui d'ailleurs a si bien mérité des lettres par cette édition, n'eût pas pris au sérieux cette version fautive. *Voyez* la note de M. Aucher, t. II, p. 344.

Τὸ εἰπεῖν τὴν διαίρεσιν τῶν Ἀριστοτελικῶν συγγραμμάτων,

χιλίων ὄντων τὸν ἀριθμόν, ὡς ὁ Ἀνδρόνικος παραδίδωσιν Ὀπόντε (sic) (1), ἐνδέκατος γενόμενος διάδοχος· τῶν πόνων Ἀριστοτελικῶν συγγραμμάτων, τὰ μὲν εἰσι μερικά, τὰ δὲ καθόλου, τὰ δὲ μεταξύ. Μερικὰ δὲ λέγονται οὐχ ἁπλῶς τὰ πρὸς ἕνα γεγραμμένα, (δυνατὸν γὰρ οὐ καθολικὸν πρᾶγμα πρὸς ἕνα γεγράφαι, οὕτω γοῦν ἡ περὶ κόσμου πραγματεία καθολικὴ οὖσα προσεφώνηται Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεῖ) ἀλλὰ μερικὰ λέγω, ὅσα περὶ ἑνὸς καὶ μερικοῦ καὶ πρὸς ἕνα, ὥσπερ αἱ ὀπισταὶ αὐτοῦ. Αἱ γὰρ ὀπισταὶ πρὸς ἕνα εἰσὶν γεγραμμέναι, ἃς ἐν ἑκατὸν βιβλίοις συνήγαγεν Ἀρτέμων τις, μετὰ Ἀριστοτέλην γενόμενος. Καὶ καθόλου δὲ λέγονται, ὅσα περὶ πάντων τῶν μορφοειδῶν διαλαμβάνει, ὡς ἡ Φυσικὴ Ἀκρόασις, φυσικῶν πάντων, καὶ ἡ περὶ Οὐρανοῦ, καὶ (2) Γενέσεως καὶ φθορᾶς καὶ τὰ Μετέωρα, πάντων τῶν ἐν τῷ μεταρσίῳ τόπῳ συνιστάμενων. Τὰ δὲ μεταξὺ ὅσα μήτε περὶ πάντων, μήτε περὶ ἑνὸς, ἀλλὰ περὶ πλειόνων διαλέγεται, ὡς ἡ ἱστορία, διῃρὴ δὲ αὕτη, ἡ μὲν πολιτική· ὡς αἱ πολιτείαι, ἃς ἱστόρησε ὁ (sic) τῆς πολλὴν γῆν περιελθεῖν ἅμα Ἀλεξάνδρῳ τῷ βασιλεῖ, ἃς ἐνδέδωκε κατὰ στοιχεῖον, διακοσίας πεντήκοντα οὔσας τὸν ἀριθμόν (3). Φυ-

---

(1) Je ne sais pas ce que veut dire Ὀπόντε: peut-être faut-il lire ὁ περιπατητικός, ainsi que le nomme David à la page 103 *b* de notre manuscrit : Ἀνδρόνικος ὁ Ῥόδιος, ὁ Περιπατητικός, ὁ ἑνδέκατος διάδοχος τῆς Ἀριστοτέλους χολῆς. Fabr. *Bibl. gr.* III, 464, ed. Harles.

(2) On lit dans les mss. n.os 1900 et 1937, καὶ τὰ περί.

(3) On lit le même fait (c'est-à-dire, que le célèbre philosophe a accompagné Alexandre dans ses conquêtes) dans la vie d'Aristote écrite par Ammonius. On sait, du reste, que ce fait est tout-à-fait controuvé. C'est l'unique passage où il soit dit qu'Aristote ait écrit l'histoire des différentes républiques selon les lettres de l'alphabet (κατὰ στοιχεῖον). J'ai discuté tout ce qui se rapporte à l'arrangement et au nombre des républiques dans les prolégomènes qui se trouvent dans la Collection que j'ai donnée des fragmens de ce célèbre ouvrage. *Rerumpublicarum reliquiæ, primum collegit* &c. Carol. Fried. Neumann. Heidelb. 1827, 8.°

σκὴ δὲ ὡς ἡ περὶ φυτῶν καὶ ζώων ἱστορία. Τῶν δὲ καθόλου, τὰ μέν εἰσιν ὑπομνηματικὰ, τὰ δὲ συντακματικὰ, καὶ ὑπομνηματικὰ μὲν λέγονται, ὧν οἷς μόνα τὰ κεφάλαια ἀπεγράφετο, δίχα φεσοιμίων καὶ ἐπιλόγων καὶ τῆς φρεπούσης ὀκδόσεως ἐπαγγελίας (1)... τῶν δὲ ὑπομνηματικῶν τὰ μὲν μονοειδῆ, τὰ δὲ ποικίλα· μονοειδῆ μὲν ὡς ὀνομάσθη τὸ περὶ Ἑρμηνείας ὑπομνηματικὸν διὰ τὴν ἀσάφειαν, φρὶν γράψαι τὸν φιλόσοφον Ἀμμώνιον εἰς αὐτὸ ὑπόμνημα, καὶ δεῖξαι ὅτι καὶ φεσοίμιον ἔχει καὶ ἐπίλογον, καὶ τὴν φρέπουσαν τῇ ὀκδόσει ἀπαγγελίαν (2)· τὰ δὲ ποικίλα, ὡς τὰ φρὸς Εὐκαιρείαν αὐτῷ γεγραμμένα ἑβδομήκοντα βιβλία, φεὶ συμμίκτων ζητημάτων, χωρὶς φεσοιμίων καὶ ἐπιλόγων καὶ τῆς διαφρέσεως.

Τῶν δὲ συντάγματικῶν, τὰ μέν εἰσιν αὐτοφρόσωπα, ἃ καὶ ἀκρωματικὰ λέγονται, τὰ δὲ διαλογικὰ, ἃ καὶ ἐξωτερικὰ λέγονται· καὶ ὡς μὲν αὐτοφρόσωπα ἀντίκειντα τοῖς διαλογικοῖς, ὡς δὲ ἀκρωματικὰ ἀντίκειντα τοῖς ἐξωτερικοῖς. Πάντας γὰρ ἀνθρώπους βουλόμενος ὠφελεῖν ὁ Ἀριστοτέλης, ἔγραψε καὶ φεὸς τοὺς ἐπιτηδείους τῆς φιλοσοφίας, ἐξ οἰκείου φεοσώπου, διὸ καὶ ἀκρωματικὰ λέγονται, ὡς δέον αὐτῶν πάντως ἀκροᾶσθαι, ὅθεν καὶ φυσικὴ ἀκρόασις, ἐπειδὴ εὐδοκιμεῖται ὁ Ἀριστοτέλης μάλιστα ὀν αὐτῇ, καὶ δέον αὐτῆς πάντας ἀκροᾶσθαι τοὺς ἔχοντας ἐπὶ φιλοσοφίαν, ἔγραψεν δὲ καὶ φρὸς ἀνεπιτηδείους φεὸς φιλοσοφίαν τὰ διαλογικά· ἐν ὀν τοῖς μὲν ἀκρωματικοῖς λόγοις ἅ τε δὴ φεὸς ἄνδρας μέλλοντας φιλοσοφεῖν διαλεγόμενος, πιθανοῖς ἂν χρῆται (3) λόγοις. Κατασκευάζων δὲ τὴν ἀθανασίαν τῆς ψυχῆς κἂν τοῖς ἀκρωματικοῖς, δι' ἀναγκαστικῶν λόγων κατασκευάζει, ὀν δὲ τοῖς διαλογικοῖς, διά τε πιθανῶν εἰκότων. Φησὶ γὰρ ὀν τοῖς περὶ ψυχῆς (L. VI, p. 13.

---

(1) On lit dans le ms. n.° 1900, ἀπαγγελίας.

(2) Cela se rapporte à ce qu'Ammonius, fils d'Herméas, dit dans ses Τμήματα, sur le livre de l'*Interprétation* (pag. 92, ed. Venet. 1503), que cet ouvrage est plus dans la manière des commentaires (ὑπομνηματικώτερον).

(3) On lit dans le ms. n.° 1937, κέχρηται.

B. t. II, ed. Duval.) ἀκρωματικοῖς, » ὅτι ἡ ψυχὴ ἄφθαρτος, εἰ γὰρ ἦν φθαρτὴ, ἔδει μάλιστα αὐτὴν φθείρεσθαι ὑπὸ τῆς ἐν τῷ γήρᾳ ἀμαυρώσεως, τότε δὲ ἀκμάζει, τῷ σώματος παρακμάσαντος, ὁ ἀνὴρ οὖν (1) παρακμάζει, ὅτι τὸ σῶμα ἀκμάζει· τὸ δὲ ὅτι δεῖ φθείρεσθαι ἀκμάζον, ἄφθαρτον, ἡ ψυχὴ ἄρα ἄφθαρτός ἐστιν, καὶ οὕτως μὲν ὁ τοῖς ἀκροαματικοῖς. Ἐν δὲ τοῖς διαλογικοῖς φησὶν οὕτως, ὅτι ἡ ψυχὴ ἀθάνατος, ἐπειδὴ αὐτοφυῶς πάντες ἄνθρωποι καὶ σπένδομεν χοὰς τοῖς κατοιχομένοις καὶ ὤμνυμεν κατ' αὐτῶν· οὐδεὶς δὲ τῷ μηδαμῇ μηδαμῶς ὄντι σπένδει ποτὲ, ἢ ὄμνυσιν κατ' αὐτῶ. Ὁ δὲ Ἀλέξανδρος ἄλλην διαφορὰν λέγει τῶν ἀκρωματικῶν πρὸς τὴν διαλογικὴν, ὅτι ἐν μὲν τοῖς ἀκρωματικοῖς τὰ δοκοῦντα αὐτῷ λέγει καὶ τὰ ἀληθῆ, ἐν δὲ τοῖς διαλογικοῖς τὰ ἄλλοις δοκοῦντα, τὰ ψευδῆ. Ἀλλ' ὦ Ἀλέξανδρε, ἐστὶν εἰπεῖν ὑπὲρ αὐτὸν, ὅτι οὐκ ἔστι τοῦτο φιλοσόφου, τὸ γὰρ ψεῦδος μὲν ἐλέσθαι, ἀφανίσαι δὲ τὸ ἀληθὲς, οὐχὶ θεμιτὸν,

Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ἀνὴρ, ὁμῶς αἴδαο πύλησιν
Ὅς χ' ἕτερον μὲν κεύθει ἐνὶ φρεσὶν, ἄλλο δ' ἐνίσπει.

Τοῦτο δὲ εἶπεν Ἀλέξανδρος, ἐπειδὴ τὴν λογικὴν ψυχὴν βούλεται φθαρτὴν εἶναι, ὁ δὲ Ἀριστοτέλης ἐν τοῖς διαλογικοῖς μάλιστα δοκεῖ κηρύττειν τὴν ἀθανασίαν τῆς ψυχῆς, ἵνα οὖν μὴ σχῇ ἐλέγχοντα τὸν Ἀριστοτέλην, διὰ τοῦτο εἶπεν τοιαύτην διαφορὰν. Ἐν οἷς ἡ πρᾶξις. (100—101.)

On peut voir par ce seul exemple comment les commentateurs et les grammairiens ont souvent maltraité gratuitement les grands hommes de l'antiquité. Alexandre d'Aphrodisée, celui de qui parle David, avait besoin d'un Aristote niant l'immortalité de l'ame : il a donc corrompu son texte, et il assure hautement, avec

(1) On lit dans le ms. n.° 1937, ὥσπερ οὖν.

assez d'impudence, dans la préface de son célèbre livre sur l'ame, qu'il suit en tout Aristote, ὥσπερ ἐν τοῖς ἄλλοις τὰ Ἀριστοτέλους προσδεύομεν — οὕτω δὲ καὶ ἐν τῷ περὶ ψυχῆς δόγματα φρονοῦμεν, et il dit que l'ame est εἰδός τι τοῦ σώματος ὀργανικοῦ, καὶ οὐκ οὐσίαν κατὰ αὐτὴν καθ' αὑτήν (Fabric. *Bibl. gr.* V, 651). L'exclamation de David a quelque chose de sublime et de bien digne d'un philosophe. Les vers étaient corrompus dans les manuscrits; on peut les lire, *Iliad.* IX, 312. Alexandre avait aussi dit la même chose de Parménide. Voyez Simplicius *ad Aristot. auscult. phys.* p. 9 a.

Θεολογικὰ δὲ ὡς τὰ μετὰ τὰ φυσικὰ περὶ ἀρχῶν ζητήματα, αὕτη μὲν ἡ διαίρεσις τῶν θεωρημάτων. Τῶν δὲ φυσικῶν, τὰ μέν εἰσιν ἠθικά, τὰ δὲ οἰκονομικά, τὰ δὲ πολιτικά. Ἠθικὰ μέν, ὡς (1) Εὐδήμεια καὶ Νικομάχεια, τά τε μικρὰ καὶ τὰ μεγάλα, τὰ μὲν γὰρ τῷ πατρὶ φονοφωνεῖν Νικομάχῳ, καὶ λέγονται Νικομάχεια μεγάλα, τὰ δὲ τῷ υἱῷ, ὁμώνυμα τῷ πατρὶ καὶ λέγονται Νικομάχεια μικρά. Πολιτικὰ δὲ ὡς τὸ πολιτικὸν σύνταγμα, ἐν ᾧ διδάσκει πῶς δεῖ πολιτεύεσθαι· καὶ ἐν τῷ δευτέρῳ λόγῳ τῶν πολιτικῶν ἀνάλεγει τῇ Πολιτείᾳ Πλάτωνος..... ἐν δὲ τοῖς Πολιτείαις οὐ διδάσκει πῶς δεῖ πολιτεύεσθαι, ἀλλὰ πῶς οἱ πρὸ αὐτοῦ ἐπολιτεύσαντο ἄνθρωποι. ἀλλὰ μὲν καὶ οἰκονομικά εἰσιν αὐτῷ γεγραμμένα βιβλία, ὡς τὸ οἰκονομικὸν σύνταγμα, καὶ περὶ συμβιώσεως ἀνδρὸς καὶ γυναικός, ἐν ᾧ λέγει ἐκ πολλῶν λόγων συγκεκροτῆσθαι τὸ εὖ ἔχοντος οἶκον, πατρὸς πρὸς τέκνα, ἀνδρὸς πρὸς γυναῖκα, δεσπότου πρὸς δούλους κ. τ. λ. (102 a.)

Δεῖ αὐτὸν μὴ ὅτι πάντως τρόπου βιάζεσθαι καὶ λέγειν, ὅτι πάντως ἀληθεύει ὁ ἀρχαῖος, ἢν ἐξηγεῖται, ἀλλὰ παντοῖον ὁπλέγειν· φίλος ὁ ἀνὴρ, φίλη δὲ καὶ ἡ ἀλήθεια, ἀμφοῖν δὲ φίλοιν φρονει-

(1) On lit dans le ms. n.° 1937, τά.

μένων, φίλτερος δεῖ αὐτὸν συμπάσχειν αἱρέσει τινὶ, ὁ τίποτε Ἰάμβλιχος; οὗτος γὰρ συμπάσχων τῷ Πλάτωνι συνάδεις (1) τῷ Ἀριστοτέλει, ὅτι οὐ ἀντιλέγει τῷ Πλάτωνι διὰ τὰς ἰδέας, δεῖ αὐτὸν τὸν (ἐξηγητὴν) μὴ ἀντιπάσχειν αἱρέσει, ὥσπερ Ἀλέξανδρος· οὗτος γὰρ ἀντιπάσχων τῇ ἀθανασίᾳ τῆς ψυχῆς τῆς λογικῆς, τὰς εἰρημένας ῥήσεις ἐν τῷ τρίτῳ λόγῳ τῷ περὶ ἀθανασίας τῆς ψυχῆς, ἢ ἀποδικνυούσας ὅτι (2) εἰ ἀθάνατος ἡ ψυχὴ, πιεῖται πᾶσαν τροφὴν ἐπιστρέφειν. (106 a, b.)

La manière éclectique de Jamblique est bien connue par ses écrits, et il dit lui-même qu'il cherche la vérité par-tout, même chez les Chaldéens et les Égyptiens. Alexandre d'Aphrodisée, Simplicius et Ammonius, fils d'Herméas, demandent, ce qui est d'ailleurs assez naturel, les mêmes qualités que celles d'un exégète. Simplicius *in Categ.* Basileæ, 1551, p. 2 a, b; Ammonius *in Categ.* éd. Aldi, 1503, p. 5.

Παντοίων σχημάτων ἁψάμενος ὁ Ἀριστοτέλης παναρμόνιον εἶδος λόγων ἐπιτέδευσε. συμμεταμορφῶν ἀεὶ τοὺς λόγους τοῖς σχήμασι, διὸ ὁ μὲν τοῖς μυθικοῖς, φημὶ δὲ τοῖς ἐπιστολαῖς, ἔστι σύντομος κοινὸς ἅμα καὶ ἴδιος· κοινὸς μὲν ἐπειδὴ οὐδὲν διαφέρει ὀλιγοστολῶν χαρακτὴρ τῆς κοινῆς διαλέκτου, ἢ τὸ ἔγγραφον εἶναι καὶ πρὸς ἅπαντας, ἴδιος δὲ ἵνα μὴ εἰς ἰδιωτισμὸν ἐμπέσωμεν, διὸ καὶ ὁ Ἑρμογένης, ἐν τῇ ῥητορικῇ τέχνῃ φησὶ, τὰ κοινὰ καινῶς καὶ τὰ καινὰ κοινῶς· τὰ γὰρ κοινότερα ἐνθυμήματα δεῖ ξενοπρεπέσι λέξεσι φράζειν, ἵνα μὴ καταφρονῶνται διὰ τὸ χαμαίζηλον (Ruhnken. *in* Tim. *Gl. Plat.* p. 273.) τῆς λέξεως, τὰ δὲ καινὰ πάλιν ξενοπρεπέστερα τῶν ἐνθυμημάτων δεῖ κοινοτέρας

(1) On lit dans le ms. n.° 1937, συνάδωσι.

(2) Il faut lire ἢ ou εἴη.

λέξεσιν φεύζειν, ἵνα βαδία ὄντα νοῶσι! Ἀλλὰ καὶ δριμύς ἐστιν· ὅτι γὰρ δριμύς, δηλοῖ αὐτὸς μὲν ἐπιστολῇ. Μετὰ γὰρ θάνατον Σωκράτους ὑπεξελθὼν Ἀθηνῶν καὶ διατείβων ἐν Χαλκίδι, ἀνεκαλεῖτο ὑπὸ Ἀθηναίων ἐπανελθεῖν, καὶ μὴ πειθεὶς ἀνέγραψεν αὐτὸς οὕτως; « οὐ μὴ πείσω Ἀθηναίους δὶς ἁμαρτεῖν εἰς φιλοσοφίαν (1), παρ' οἷς ὄχνη ἐπ' ὄχνῃ γενέσθαι, σῦκον δ' ὀπὶ σύκῳ, » ἠνίπεπε (2) τοὺς συκοφάντας πολλοὺς ὄντας Ἀθήνησι, καὶ ἀεὶ δεχομένους αὐτοὺς καὶ μηδέποτε λήγοντας (3). Ἐν δὲ τοῖς μεταξύ, φημὶ δὲ ταῖς πειθαῖς ἱστορίαις, ἀκριβὴς καὶ διηρθρωμένος, ὥσπερ μάλιστα ἁρμόττει τῇ ἱστορίᾳ, οὐ γὰρ ἐστὶ ὡς ὀπὶ τῶν ἄλλων ἔζωθεν ὀπηχιρημάτων, οὕτω δὲ καὶ ὀπὶ τῆς ἱστορίας. Ἐν δὲ τοῖς καθόλου, ἐν μὲν τοῖς διαλογικοῖς τοῖς ἐξωτερικοῖς, σαφὴς, ὡς πρὸς τοὺς ἔξω φιλοσοφίας διαλεγόμενος, ὡς δὲ ἐν τοῖς διαλεκτικοῖς, « ποικίλος » ταῖς μιμήσεσιν, Ἀφροδίτης ὄνομα γάμων καὶ χαρίτων ἀνά- » μεσος. »

Ἐν δὲ τοῖς καθόλου, τοῖς αὐτοπροσώποις, τοῖς καὶ ἀκροαματικοῖς, κατὰ μὲν τὴν λέξιν, ἀσαφής· γίνεται δὲ ἡ ἀσάφεια τὸ ὀνοματοποιεῖν, ὡς ὅταν λέγει κατηγορίας, οὐ τὰς ἐπιγκλήματα δίκας ὡς ἔθος, ἀλλὰ τὰ γενικώτατα, ὡς ἔθος ἔχει, ἀεὶ κατηγορεῖσθαι καὶ μηδέποτε ὑποκεῖσθαι, καὶ κεφαλαιωδῶς καὶ πηδαλιωτὸν καὶ πιερωτὸν..... ἐν δὲ διανοίᾳ οὐκ ἐξίσταται τῶ φαινομένου, διὸ δυσπεῖ ἀεὶ καὶ καταναγκάζει τοὺς ἀκροατὰς ἐκ τῆς ἐνεργείας τῶν φαινομένων· καὶ τὰ δεικθέντα αὐτῷ διὰ τοῦ λόγου ὀπισφραγίζει, διὰ τῆς τῶν παλαιῶν μαρτυρίας, ὅτι οὕτω δοκεῖ καὶ Ἡρακλείτῳ καὶ Ἐμπεδοκλεῖ, καὶ τὰ ὑπὲρ φύσιν ζητῶν πεσοῦται αὐτὰ ὀκ τῶν κατὰ φύσιν, διὸ ἀεὶ ὁ Ἀριστοτέλης θεολογῶν φυσιολογεῖ, ὥσπερ ἀνάπαλιν ὁ Πλάτων ἀεὶ

---

(1) On dit dans la vie d'Aristote par Ammonius, qu'il répondait « ἰκ ἐάσω ὑμᾶς δὶς εἰς φιλοσοφίαν ἁμαρτεῖν. »

(2) On lit ἠνίξατο dans les mss. n.os 1937 et 1900.

(3) Ælian. *Hist. var.* III, 37. Diogène Laërte, dans la vie d'Aristote. Ἀριστοτέλης ὑπεξελθὼν εἰς Χαλκίδα, Εὐρυμέδοντος αὐτὸν τοῦ ἱεροφάντου δίκην ἀσεβείας γραψαμένου.

φυσιολογῶν θεολογεῖ, παντελῶς παρεγκυκλῶν τὸ δόγμα τῶν ἰδεῶν. (106—107.)

Les éclaircissemens que donne David sur les différens moyens par lesquels, chez les anciens philosophes, un ouvrage philosophique était ἐκδέδοται καὶ μὴ ἐκδέδοται, sont bien intéressans, et contiennent des faits qui sont nouveaux, au moins pour moi: mais le passage est trop long pour être rapporté ici; je transcrirai seulement encore un fragment sur l'authenticité des Catégories.

Γνήσιον τοίνυν ἐκ τοῦ παλαιοῦ τὸ παρὸν βιβλίον, ἀπὸ τῆς φράσεως καὶ τῆς δεινότητος τῶν ἐνθυμημάτων, ἐκ τοῦ ὀνόματι μεμνῆσθαι αὐτὸν τοῦ παρόντος βιβλίου, ἐν ἄλλοις αὐτοῦ βιβλίοις, καὶ λέγειν, ὅτι ὡς εἴρηται ἐν κατηγορίαις· καὶ ἐκ τοῦ κατὰ ζῆλον αὐτοῦ γράψαι τοὺς ἑτέρους (1) αὐτοῦ ὁμώνυμα βιβλία καὶ χρήσασθαι τῇ περιφρονήσει καὶ ἐκ τοῦ εὐθύνας δεδωκέναι αὐτὸ τοῖς Ἀττικοῖς ἐξηγηταῖς. Τεσσαράκοντα γὰρ βιβλίων εὑρεθέντων ἐν παλαιαῖς βιβλιοθήκαις τῶν Ἀναλυτικῶν καὶ δύο τῶν κατηγοριῶν, τέσσαρα μόνον τῶν Ἀναλυτικῶν ἐκκρίνουσι καὶ ἓν τῶν κατηγοριῶν. καὶ εἰ μὴ γνήσιον ἦν τὸ παρὸν σύγγραμμα, ἀκέφαλος ἦν πᾶσα ἡ λογικὴ πραγματεία. Συριανὸς μὲν ὁ φιλόσοφος ἐπέγραψε τῷ Φαίδωνι (2) νοθευομένῳ ὑπό τινος Παναιτίου, » εἰ μὲν Πλάτων ἐπέ» γραψε, δύο ἐγένοντο Πλάτωνες, σκραπικοῦ γὰρ ὢν ἄνθρα πάντα » φέρω, ἀλλὰ νόθον μ' ἐτέλεσε Παναίτιος, ὃς ἐτέλεσε καὶ ψυχὴν θνη» τὴν, καί με νόθον τελέσας » · ἐγὼ δὲ, φησὶν ὁ ἡμέτερος διδάσκαλος, ὑπογράφω ταῖς κατηγορίαις,

---

(1) On lit dans les mss. n.os 1900 et 1937 ἑπαίρους, variante qui se trouve bien souvent. *Voyez* Ammonius, fils d'Herméas, sur l'introduction de Porphyre, dans l'édit. de Venise, 1545, p. 20. Arist. *Op. omn.* ed. Buhle, I, 283.

(2) Les mss. nous donnent Φαίδρῳ; c'est un changement ordinaire. *Voyez* Wyttenbach, *ad Plat. Phæd.* 298.

Εἰ μὴ Ἀριστοτέλους γενόμην (1), ἢ διπλοῦς οὗτος (2),
Ἢ σοφὴν ἀκάρηνον ἐδείματο νόσφιν ἐμεῖο (3). (112 b.)

C'est-à-dire: « Si je ne suis pas d'Aristote, ou il » était double, ou il aurait posé sans moi une doc- » trine sans une tête. »

Ces deux derniers vers vont très-bien avec quelques légers changemens que j'ai indiqués; mais l'autre épigramme sur le Phædon, que nous connaissons depuis long-temps (voyez l'*Anthologie grecque,* t. IV, p. 233, ed. Jacobs.), est bien corrompu dans tous les manuscrits de David; aussi voyons-nous que Wyttenbach a trouvé les mêmes fautes dans son texte (*Philomathie*, t. III, p. 83). Nous apprenons par David que Syrianus était l'auteur de cette épigramme, qui se trouve dans l'Anthologie grecque, sans que le nom de l'auteur y soit écrit.

Εἴ με Πλάτων οὐ γράψ, δύω ἐγένοντο Πλάτωνες
Σωκρατικῶν ὀάρων ἔνθα πάντα φέρω.
Ἀλλὰ νόθον μ' ἐπέλεσε Παναίτιος, ὃς ῥ' ἐπάλαστε
Καὶ ψυχὴν θνητὴν, κἀμὲ νόθον τελέσαι.

Pour comprendre tout ce passage, il faut se rappeler que les disciples de Platon mettaient l'immortalité de l'ame au nombre de ces dogmes dont la vérité ne saurait être contestée. Zénon, au contraire, et Panætius, à son exemple, assuraient que cette opinion n'était pas fondée. Mais l'autorité de Platon

---

(1) Dans les mss. ἐγενόμην.
(2) Dans les mss. οὗς.
(3) Dans les mss. ἐδείματον ὄσφιν.

avait quelque chose de bien embarrassant pour un homme comme Panætius, qui se faisait gloire de respecter ce philosophe d'une manière extraordinaire. On sait que, dans le Phædon, le dessein de Platon est d'établir l'immortalité de l'ame. Panætius avait pensé se tirer très-bien d'affaire en assurant que ce dialogue était faussement attribué à Platon, sentiment que personne n'a partagé, même dans nos temps, où l'on en a agi un peu librement avec les écrits de ce philosophe. Voyez les *Recherches sur la vie et les ouvrages de Panætius*, par l'abbé Sévin, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, X, 75. Fabricius, Lynden et Wyttenbach pensaient que le poëte anonyme (alors on ne savait pas encore que Syrianus fût l'auteur de cette épigramme) s'était trompé, et que Panætius n'avait jamais nié l'authenticité de ce dialogue. Selon Wyttenbach, ou il y a une faute de copiste dans ces vers, ou Syrianus a mal compris un passage d'un grammairien quelconque qui parlait de Panætius. (Voyez Fabr. *Bibl. gr.* II, 8. Lynden, *Disput. de Panætio*, 63. Wyttenbach, *ad Plat. Phæd.* 109. *Philomathie*, III, 58, 85.) Il ne me paraît guère probable que Syrianus se soit trompé sur Panætius ou sur le Phædon; car nous voyons, par ses commentaires inédits (1) sur la Métaphysique

(1) On a seulement une traduction latine des II.e, XII.e et XIII.e livres de ces commentaires, faite par Hieronymus Bagolinus. *Syriani antiquissimi interpretis etc.* In Academia veneta, 1558, 4.o

d'Aristote, qu'il avait étudié d'une manière particulière Platon, et spécialement le Phædon; il nous donne, dans ces excellens commentaires, une petite dissertation sur l'immortalité de l'ame et sur les opinions énoncées par Platon, dans le Phædon : Καὶ ἐν Φαίδωνι διὰ τῆς τῶν εἰδῶν ὑποθέσεων τῶν χωρισῶν τὴν ἀθανασίαν τῆς ψυχῆς κατασκευάζει Πλάτων &c. (Manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n.° 1893, pag. 56 b.) Damascius cite d'ailleurs les Commentaires de Syrianus sur le Parménide de Platon. Damasc. *Quæst. de prim. princip.* p. 128, ed. Kopp.

On voudra bien, je l'espère, me permettre de faire encore deux observations sur les extraits que l'on vient de lire.

C'est une grave et intéressante question, que celle de connaître la différence qui existait entre les ouvrages exotériques et acromatiques des philosophes de l'antiquité; c'est une question sur laquelle il reste encore bien des doutes à éclaircir, même après la savante dissertation de Buhle, *de Libris Aristotelis exotericis et acromaticis.* David dit très-bien que l'obscurité du style, dans les écrits acromatiques, correspond tout-à-fait aux mythes des poëtes et aux cérémonies des prêtres. (Ὁ δὲ πρὸς τοὺς ποιητὰς οἱ μῦθοι καὶ τοῖς ἱερεῦσι τὰ δρώμενα, τοῦτο τοῦ Ἀριστοτέλους ἡ ἀσάφεια. Manusc. n.° 1937, 37 a.) Le païen Simplicius ne nomme pas les prêtres précisément; il dit seulement, en général, que les anciens se gardaient bien de communiquer leurs véritables sentimens aux ouvriers et aux chiffonniers, et qu'Aristote a mis l'obscurité du style

à la place des mythes et des symboles. (Simplic. *Prolegom. in Categ.* ed. Basileæ, 1561, p. 2.) (1) Il me semble qu'il ne faut pas traiter séparément les opinions et les dogmes secrets de l'antiquité; il serait impossible de croire qu'ils n'eussent pas eu de l'influence les uns sur les autres; il faudrait donc étudier en même temps les pensées secrètes des anciens dans les mythes poétiques et religieux, et dans les ouvrages acromatiques des philosophes. On connaît d'ailleurs les ouï-dires sur les indiscrétions d'Æschyle, qui certainement n'était pas le seul auteur qui eût divulgué quelque chose des mystères dans ses écrits. *Voyez* aussi Wyttenbach sur le Phædon de Platon, 107.

Le passage que David a copié d'un dialogue d'Aristote est tiré du dialogue *Eudemus*, lequel, selon Plutarque, portait aussi le titre *sur l'ame*. On a plusieurs autres fragmens de cet ouvrage. (Aristote,

---

(1) Le pythagoricien Lysis disait, dans une de ses lettres à *Hipparchia* (je crois qu'il faut lire ainsi au lieu d'*Hipparchus*), que ceux qui ont parlé de la philosophie au vulgaire sont cause du dédain avec lequel on regarde les choses divines. Τὸ γὰρ δημοσίᾳ φιλόσοφον οὔπω γάρ πως ὁ Λύσις ὑποδωείσας λέγει, μεγάλης εἰς ἀνθρώπους ἦρξε τῶν θείων καταφρονήσεως. Ce passage se trouve dans la 142.e lettre de Synésius. Synes. *Op. omn.* p. 276, ed. Petav. Parisiis, 1612. On peut dire que c'était là le sentiment de presque tous les législateurs de l'antiquité. Le savant Bramin Rammohun Roy dit, de l'adoration du soleil et du feu recommandée dans les védas: « Together with the whole allegorical system, were only inculcated for the sake of those, whose limited understandings rendered them incapable of comprehending and adoring the invisible supreme Being. » Voy. *Translation of the Cana Upanishad, one of the chapters of the Samaveda.* Calcutta, 1816, p. 5.

Op. omn. ed. Buhle, I, 37. Wyttenbach, *de Placito immort.* pag. 62; sur le Phædon, 249.) On peut voir ce que Fabricius dit sur les lettres d'Aristote dans cette section de sa Bibliothèque où il parle des épistolographes (II, c. 14, § 17 et 38). Mais quant à cet autre ouvrage d'Aristote, πρὸς Εὐκλείδαν, en *soixante-dix livres*, dont parle encore David, en vain j'en ai cherché une indication quelconque dans les ouvrages de ceux qui ont écrit sur Aristote, ou dans les listes des titres de ses ouvrages perdus; il est presque incroyable que nul autre des anciens n'ait fait mention d'un si grand ouvrage du stagirite. Serait-ce peut-être un de ces ouvrages apocryphes dont David lui-même a parlé avec tant d'érudition et de critique?

I.

Κατηγορίαι.

J'ai comparé la traduction des Catégories, par David, avec le texte de la troisième édition d'Aristote par Guillaume Duval (*Parisiis*, 1654, *fol.*), et j'ai noté toutes les variantes un peu remarquables; je donnerai toujours le texte grec de ces passages d'après l'édition indiquée, et la traduction arménienne de David. Je traduirai de nouveau l'arménien en grec pour faire sentir, presque immédiatement sans une autre langue intermédiaire, la différence du texte grec du v.e siècle de notre ère avec celui que nous avons à présent. Pour donner un exemple frappant de la fidélité des traductions arméniennes, je donnerai le commencement des Catégories en arménien,

avec une traduction grecque faite mot à mot, même avec les idiotismes de la langue arménienne, sur la traduction de David; et l'on trouvera que le philosophe a presque toujours donné, et, ce qui n'est pas moins remarquable, pouvait donner en arménien et les mots et la construction de la langue d'Aristote.

Սաղոգութիւնք Արիստոտելի.

Հոմանունք ասին, որոց անուանքն միայն հասարակ, իսկ ըստ անուանին բան գոյացութեան այլ; որպէս կենդանին, մարդն և գրեալն, քանզի սոցա անունն միայն հասարակ, իսկ ըստ անուանին բան գոյացութեան այլ, քանզի եթէ բացատրեսցէ ոք զինչ է նոցա յերկաքանչիւրումեք կենդանին գոլ, յատուկ իւրաքանչիւրուրուք բան բացատրեսցէ. Եւ փաղանուանքն ասին, որու անունն հասարակ և ըստ անուանին բան գոյացութեան նոյն, հոլովն կենդանին, մարդն և արջառն, հասարակ անուամբ առասին կենդանին, և բան գոյացութեան նոյն է, քանզի եթէ բացատրեսցէ ոք զերկաքանչիւրուրուք զբանն, զինչ նոցա երկաքանչիւրումեք կենդանին գոլ, զնոյն բացատրեսցէ. Եւ յարմանունքն ասին, որք միանգամայնումեքէ, սարբերեալք հոլովիւ զըստ անուանն զատաստութիւն ունին, որպէս 'ի քեր-

անվանումն գծագրական, և յատուկն գծագրական ատրճան։

Κατηγορίαι Ἀριστοτέλους.

Ὁμώνυμα λέγονται, ὧν ὄνομα μόνον κοινόν, κατὰ τὐνόματος δὲ λόγος οὐσίας, ἕτερος, οἵ τε ζῶον, ὅ, τε ἄνθρωπος καὶ τὸ γεγραμμένον· τούτων γὰρ ὄνομα μόνον κοινόν, κατὰ τ' οὐνόματος δὲ λόγος οὐσίας, ἕτερος· ἐὰν γὰρ ἀποδιδῷ (1) τις τί ἐστιν αὐτῶν ἑκατέρῳ, τὸ ζῶόν εἶναι, ἴδιον ἑκατέρου λόγον ἀποδώσει. Συνώνυμα (2) δὲ λέγονται, ὧν τούνομα κοινὸν, καὶ κατὰ τὐνόματος λόγος οὐσίας, ὁ αὐτὸς· οἵ τε ζῶον, ὁ ἄνθρωπος καὶ ὁ βοῦς, κοινῷ ὀνόματι προσαγορεύονται ζῶον, καὶ λόγος τῆς οὐσίας αὐτός ἐστιν· ἐὰν γὰρ ἀποδιδῷ τις ἑκατέρου τὸν λόγον, τί αὐτῶν ἑκατέρῳ ζῶον εἶναι, τὸν αὐτὸν λόγον ἀποδώσει. Παρώνυμα δὲ λέγονται, ὅσα (3) ἀπὸ τινος, διαφέροντα πτώσει κατὰ τὐνόματος προσηγορίαν ἔχουσι, οἵ τε ἀπὸ τῆς γραμματικῆς ὁ γραμματικὸς, καὶ ἀπὸ τῆς ἀνδρείας ὁ ἀνδρεῖος.

On voit que c'est à-peu-près le texte que nous avons à présent; il y a seulement quelque différence pour les articles, parce que les Arméniens n'ont pas des articles proprement dits, et à leur place ils mettent souvent les pronoms démonstratifs, ս. դ. ն.; mais il ne paraît pas qu'ils aient suivi une règle fixe: ainsi David écrit անունն, τὐνόματος, mais բանն, λόγος, գոյացողն, οὐσίας sans l'article ն. David a

(1) Le subjonctif présent est ici pour le futur, et c'est pour cela qu'on lit toujours en arménien le futur, բայաստակայ։

(2) On pourrait aussi traduire συνώνυμα δὲ, parce que և a souvent la signification d'une opposition quelconque, et l'on sait qu'on trouve aussi en grec ἠ dans la même signification.

(3) Ὅσα est toujours traduit par որչափ։

au reste introduit quelques articles particuliers dans la langue arménienne, qui ont été rejetés dans les siècles postérieurs. J'en donnerai quelques exemples plus bas.

On remarquera dans le passage arménien une de ces frappantes particularités de la langue, comme la position du signe grammatical de l'accusatif, զ, avant le génitif ou une préposition quelconque, զբանս նրանց զանազանութեանց զ ; mais ce n'est pas, comme on pourrait penser, une anomalie tout-à-fait déraisonnable ; au contraire, on met ce signe pour être plus clair, pour parler avec plus d'exactitude. On veut indiquer par avance que le nom principal, l'objet qui va venir, est dans l'accusatif, comme on indique, dans la ponctuation arménienne, l'interrogation, en avant, au commencement de la phrase. Cette particularité de la langue arménienne ne peut pas être comparée à une autre de la langue grecque ou italienne, par laquelle on dit : ἡ τῶν ἀνθρώπων τιμὴ, *lo di uomini onore ;* on pourrait plutôt la comparer à quelques particules ou *mots vides* des Chinois, qui, à leur place, n'ont aucune signification propre et sont seulement là pour indiquer les rapports.

C. II, s. f.

Ἁπλῶς δὲ τὰ ἄτομα καὶ ἐν ἀριθμῷ κατ' οὐδενὸς μὲν ὑποκειμένου λέγεται ἐν ὑποκειμένῳ τινά ὑδὲν κωλύει εἶναι· ἡ γάρ τις γραμματικὴ τῶν ἐν ὑποκειμένῳ μέν ἐστι, καθ' ὑποκειμένου δὲ οὐδενὸς λέγεται.

Պիտանագոյնքն ատոմքսայ սակայն

[illegible] (1) [illegible], [illegible] [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] [illegible]

Թանկայէ, որքան միանգամայն զատորոգիցեալոյն ասի, ամենայն և զենթակայէն.....

Ὅταν..... λέγεται, πάντα καὶ κατὰ τοῦ ὑποκειμένου.

C. III, 2.

Τῶν ἑτερογενῶν καὶ μὴ ὑπάλληλα τεταγμένων, ἕτεραι τῷ εἴδει καὶ αἱ διαφοραί.

Այլոց սեռիցն և ոչ ընդ միմեանս դասեցելոցն, այլք սեռական և տարբերութիւնքն (1).

Τῶν ἑτερογενῶν καὶ μὴ τῶν ὑπάλληλα τεταγμένων, ἕτεραι τὰ εἴδη καὶ αἱ διαφοραί.

C. III, 3.

Τῶν δέ γε ὑπάλληλα γενῶν, οὐδὲν κωλύει τὰς αὐτὰς διαφορὰς εἶναι, τὰ γὰρ ἐπάνω τῶν ὑπ' αὐτὰ γενῶν κατηγορεῖται.....

Իսկ ընդ միմեանս սեռիցս, ոչ ինչ է արգել

---

(1) Sur ce passage, il y a des commentaires fort étendus en grec comme en arménien; à côté de ces commentaires, on trouve encore des gloses où David renvoie le lecteur à ses explications sur Porphyre, comme : այլև այլ սեռք ոմն գոյացութիւն և պատահմունն և ընդ միմեանս սեռք և տեսակք զոր Պորփիւրն ասէ շնչաւոր կենդանի և այլն « il y a des différens » et différens genres, comme l'éssence (οὐσία) et le hasard, et » ceux où l'un est sous l'autre, des genres et des modes (εἴδη) » que Porphyre nomme *être vivant;* » et l'autre, 'ի Պորփիւրին վերջն լուծմունք եմ գրեալ վասն սեռին, ընթերցիր : dans Porphyre, c'est-à-dire, « dans l'introduction de Porphyre, » j'ai écrit des notes sur le genre, lisez !.... »

նոյնք սասպրեալս Փիլոնք գոլ, քանզի 'ի վերոյշն զմիմիանդիսն քանամբք սեռեալցս սասպրեալս . . . . . .

Ce passage, un peu obscur, lorsqu'on le lit la première fois, est traduit avec tant d'art et d'exactitude, que, plus on le considère, plus on admire le savant traducteur. Au reste, le texte est le même.

C. IV, 1.

Τῶν κατὰ μηδεμίαν συμπλοκὴν λεγομένων, ἕκαστον, ἢ ποιοῦσαν σημαίνει, ἢ ποσὸν, ἢ ποιὸν, ἢ πρός τι, ἢ πού, ἢ ποτέ, ἢ κεῖσθαι, ἢ ἔχειν, ἢ ποιεῖν, ἢ πάσχειν.

Ասկ յայսցանէ որ և ոչ ըստ միում շաղկանմանութեան ասացեալ են, իւրաքանչիւրք կամ գոյացութիւն նշանակէ, կամ որակ, կամ քանակ, կամ առ ինչ, կամ ուր, կամ երբ, կամ կայ, կամ ունել, կամ առնել, կամ կրել.

Τοιούτων δὲ ἃ κατὰ μηδεμίαν συμπλοκὴν λεγόμενά εἰσιν, ἕκαστον κ. τ. λ. ἢ ποιὸν, ἢ ποσὸν κ. τ. λ.

Il paraît que ποσὸν se trouve ici seulement par une faute de copiste après ποιὸν, parce que, dans les explications qui viennent après, cette catégorie est la seconde, en arménien comme en grec. Ce passage sera d'une grande utilité pour ceux qui veulent étudier les livres philosophiques arméniens, parce qu'il leur donne toutes les expressions principales et essentielles de toute philosophie.

IV, 2.

Δεύτερα δὲ οὐσίαι λέγονται, ἐν οἷς εἴδεσιν αἱ πρώτως οὐσίαι λεγόμεναι ὑπάρχουσι.

Եւ երկրորդ գոյացութիւնք ասին, զոսա յորում մասնակք նախասացեալ գոյացութեանցն են։

Δεύτεραι δὲ οὐσίαι λέγονται, ἐν οἷς τὰ εἴδη τῶν πρώτως οὐσιῶν ὑπάρχουσι.

C. V, 5.

Μὴ ὑσῶν ὧν τῶν πρώτων ὑσῶν, ἀδύνατον τῶν ἄλλων τί εἶναι.

Իսկ յորժամ զ նոցին առաջին գոյացութիւնքն անկարս է այլոցն ասելոք (1) գոլ, քանզի այլքն ոչ կամ զնոցանէ ասին և կամ յնոցանէս 'ի սոսա են.

Μὴ οὐσῶν οὖν τῶν πρώτων οὐσιῶν, ἀδύνατόν ἐστι τῶν ἄλλων τί εἶναι, πάντα γὰρ ἄλλα ἤτοι καθ' ὑποκειμένων αὐτῶν λέγονται ἤτοι ἐν ὑποκειμέναις αὐταῖς εἰσίν.

V, 6.

Τῶν δὲ δευτέρων οὐσιῶν μᾶλλον οὐσία, τὸ εἶδος τῷ γένους ἐστίν, ἔγγυον γὰρ τῆς πρώτης οὐσίας.....

Իսկ երկրորդ գոյացութեանցն և սեռական քան զտեսն, յաւէտ գոյացութիւն է, քանզի հպատակեալ յառաջին գոյացութեան է։

---

(1) Je crois qu'il est nécessaire de lire ասելոք pour ասելք. On peut voir au reste ce que Simplicius dit sur ce passage (éd. Bâle, 1551, p. 22 b): mon but était de donner pour le présent seulement un échantillon des variantes, sans discuter leur valeur critique.

Τῶν δὲ δευτέρων οὐσιῶν τὸ εἶδος ἢ τὸ γένος, μᾶλλον οὐσία ἐστὶν, ἐγγύτερον γὰρ τῆς πρώτης οὐσίας.

C. V, 7.

Διὰ τοῦτο μάλιστα οὐσίαι λέγονται, ὡς δέ γε κ. τ. λ.

Վասն այսորիկ մանաւանդ գոյացութիւնք առաջին անուանք, այդր ասի .....

Διὰ τοῦτο μάλιστα οὐσίαι πρῶται λέγονται, ὡς δέ γε κ. τ. λ.

V, 20.

Οὐδὲ γὰρ ὁ ἄνθρωπος, μᾶλλον τῶν ἀνθρώπων ἢ πρότερον λέγεται, οὐδὲ γε τῶν ἄλλων οὐδὲν, ὅσα εἰσὶν οὐσίαι, ὥστε ἂν ὑπεδέχετο ἡ οὐσία τὸ μᾶλλον καὶ τὸ ἧττον.

Քանզի և ոչ մարդ առաւել այժմ մարդ քան թէ յառաջագոյն ասի, և ոչ յայլոցն ինչ որք գոյացութեան են, ապա ուրեմն ոչ ընկալցի գոյացութիւնն զյաւելն և զնուազն։

Le texte de David était, comme on voit, tout-à-fait le même que celui que nous avons à présent ; aussi, dans ses commentaires, il ne parle pas d'une altération quelconque du texte de l'auteur, et il ne discute pas les différentes leçons des manuscrits, comme Simplicius. Je donnerai ici le commentaire embrouillé sur ce passage, et quiconque voudra bien le comparer avec les prolixes commentaires en grec (man. de la bibl. du Roi, n.° 1937, p. 47), pourra se convaincre de la vérité de ce que j'ai cru pouvoir avancer plus haut.

Անկաւոյն խնդրէ զուրոյն գոյացութեան, և քանզի ոչ եգիտ յաստացեալսն, հարկաւորսն հարցափորձել զամենայնս որք միանգամ հեռանանն, յորոց թուի հեռանալ գոյացութեան։ և զի յաւէտ և նուազ ոչ գոյ 'ի գոյացութեան, և զի ոչ ճշմարիտ այսպէս կարծիցին խնդիս լուծանել առ որս յարմարի գոյացութիւնս և առ որս ոչ յարմարի, յիշեցուցանելով մեզ զաստացեալսն թէ առաջին գոյացութիւնքն յաւէտ ասին քան զերկրորդն, այլև ներկրորդս մեծանին առաւել գոյացութիւն ասի։

Aristote fait toujours des recherches sur les qualités de l'essence (οὐσία); et comme s'il ne savait plus ce qu'il en a (déjà) dit, il se hâte de rechercher tout ce qui se rapporte, tout ce qui paraît avoir des rapports avec l'essence. Mais *plus* ou *moins* n'est pas de l'essence, et il explique ce qui convient ou ne convient pas à des essences, non pas en vérité, mais seulement par l'opinion: il nous rappelle ce qu'il a dit, que les premières essences sont nommées *plus grandes* (μᾶλλον) que les secondes; autrement il est dit que dans les seconds modes (εἴδη), il y a une plus grande essence.

C. V, 22.

Εἰ μὴ ἄρα τις ἐνίσταιτο, τὸν λόγον ᾗ τὴν δόξαν φάσκων τῶν ἀναιρέων εἶναι δεκτικά..... ἂν γάρ τις ἀληθὲς δοξάζῃ τὸ καθῆσθαί τινα, ἀναιρέτος αὐτῷ ψευδῶς δοξάσει, τὴν αὐτὴν ἔχων περὶ αὐτοῦ δόξαν.

[illegible]

Εἰ μὴ ἄρα τις ἐνίσταιτο, τὸν λόγον καὶ τὴν δόξαν φάσκων τούτων εἶναι..... εἰ γάρ τις ἀληθῶς δοξάζοι τὸ καθ᾽ ἑαυτό τινα, ἀνιστάντος αὐτοῦ, ψευδὴς ἡ αὐτὴ δόξα ἔσται περὶ αὐτοῦ.

C. V, 23.

Ψυχρὸν γὰρ ἐκ θερμοῦ γινόμενον, μεταβάλλει· ἀλλοιοῦται γὰρ..... ὡσαύτως δὲ καὶ ὅλῃ τῶν ἄλλων, ἕκαστον αὐτῶν μεταβολὴν δεχόμενον, τῶν ἐναντίων δεκτικόν ἐστιν· ὁ δέ γε λόγος καὶ ἡ δόξα, αὐτὰ μὲν ἀκίνητα πάντα διαμένει.

[illegible]

Ψυχρὸν γὰρ ἐκ θερμοῦ γινόμενον μετάβαλλει, ἠλλοίουται γὰρ..... ....ὡσαύτως καὶ ὅλῃ τῶν ἄλλων, ἕκαστον τούτων μεταβολὴν δεχόμενον, τῶν ἐναντίων δεκτικὸν λέγεται· ὁ δέ γε λόγος καὶ ἡ δόξα, αὐτὰ οὐ μεταβαλλόμενα καὶ ἀκίνητα πάντα παντοχοῦ διαμένουσι.

C. VI, 3 et 4.

Ἀλλ᾽ ἀεὶ διώκεται· ὥστε ὁ ἀριθμὸς τῶν διωκομένων ἐστὶν, ὡσαύτως δὲ καὶ ὁ λόγος....

Ա. Ի միշտ սասպրոպոցիսալ է, սապա ուրեմն թիւ՝ ի սասպրոշիցիս է, սոխանի և բանս՝ ի սասպրոբոշիցելոցիս է.

Ἀλλ' ἀεὶ διώκεται, ὥστε ὁ ἀριθμὸς τῶν διωκομένων ἐστὶν, οὐκ-αὐτως δὲ καὶ ὁ λόγος τῶν γωκομένων ἐστίν.

C. VII, 7.

Καὶ ἴσον καὶ ἄνισον μᾶλλον καὶ ἧττον λέγεται.

Եւ անհաւասարագոյնս յաւելու և նուազագոյն.

Καὶ ἀνισαίτερον μᾶλλον καὶ ἧττον λεγέται.

C. VII, 16.

Ὥστε δεῖ μὲν ἀποδιδόναι πρὸς ὅ ποτε οἰκείως λέγεται, κἂν μὲν ὄνομα ᾖ κείμενον, ῥᾳδία ἡ ἀπόδοσις γίνεται.

Ապա ուրեմն պիտի բացատրել առ որ ընտանեաբար բարբս ասի, և եթէ անուն կայցէ, դիւրաւ բացատրութիւն լինի.

Ὥστε δεῖ μὲν ἀποδιδόναι πρὸς ὅ ποτε οἰκείως ὁ λόγος λέγεται, κἂν κ. τ. λ.

C. VII, 19.

Ἐπὶ τὸ μὲν ὀθνεῖον αἱρεθὲν, συναιρεῖ τὴν ὀθνείαν· ἡ δὲ ὀθνείαν τὸ ὀθνεῖον οὐ συναιρεῖ· ὀθνεῖον μὲν γὰρ μὴ ὄντος, οὐκ ἔστιν ὀθνεία, ὀθνείας δὲ μὴ οὔσης, οὐδὲν κωλύει ὀθνεῖον εἶναι.

Եւ եթէ ոչ մանկացելոյն՝ ի բարձեալ, ընդ-հարէ՝ ի բաց բառնայ զմանկացութիւն, իսկ

մանկացու�ն զմանկացելին ոչ շարաբարեալ, քանզի իմանկացելոյ ոչ եղոյ, ոչ է մանկացուեն, քանզի ոչ ևս ուրուք եղեցի մանկացուեն, և մանկացուեսն ոչ եղոյ, ոչ ինչ արդեալու զմանկացելին դոյ.

Ἐπὶ τὸ μὲν... ἐπιστῆσαι γὰρ μὴ ὄντος, οὐκ ἔστιν ἐπιστήμη, οὐδενὸς γὰρ ὅπῃ ἔσται ἐπιστήμη, ἐπιστήμης δὲ μὴ οὔσης, οὐδὲν κωλύει ἐπιστητὸν εἶναι.

C. VII, 27.

Ὡσαύτως δὲ καὶ τόδε τὶ εἰ οἶδεν ὅτι καλλιόν ἐστιν, καὶ ὅ του καλλιόν ἐστιν, εὐθὺς ἀφωρισμένως, ἀναγκαῖον εἰδέναι διὰ ταὐτά.. ὥστε φανερὸν ὅτι ἀναγκαῖόν ἐστιν, ὃ ἂν εἰδῇ τις τῶν πρός τι, ὡρισμένως κἀκεῖνο πρὸς ὃ λέγεται ὡρισμένως εἰδέναι.

Ա.յսպէս և զայս ինչ եթէ գիտէ, եթէ գեղեցկագոյն է, և որոյ գեղեցկագոյն է, անդեն բացորոշաբար, հարկաւորէ գիտել զսա վասն սոցա...ապա ուրեմն երևելի է զի հարկաւոր է զի որ եթէ գիտասցէ ոչ յաւելինչիցն, սահմանաբար գիտասցէ.

Ὡσαύτως δὲ καὶ τόδε τὶ εἰ οἶδεν, ὅτι καλλιόν ἐστιν, καὶ ὅπου τὸ καλλιον εἶναί ἐστιν, εὐθὺς ἀφωρισμένως, ἀναγκαῖόν ἐστι τοῦτο εἰδέναι διὰ ταὐτά..... ὥστε φανερὸν ὅτι ἀναγκαῖόν ἐστιν, ὃ ἂν εἰδῇ τις τῶν πρός τι ὡρισμένως εἰδῇ.

C. VII, 28.

Τὴν δέ γε κεφαλὴν καὶ τὴν χεῖρα καὶ ἕκαστον τῶν τοιούτων... πρὸς ὃ δὲ λέγεται οὐκ ἀναγκαῖον.

Իսկ զգլուխն եթէ ոչ գիտասցէ կամ

[illegible] . . . . . [illegible]

Τὴν δέ γε κεφαλήν τις εἰδῇ καὶ τὴν χοῖρα καὶ ἕκαστον τῶν τοιούτων.... περὶς ὁ δὲ τοιοῦτο λέγεται οὐκ ἐστιν ἀναγκαῖον.

C. VII, 29.

Ἴσως δὲ χαλεπὸν καὶ περὶ τῶν τοιούτων σφοδρῶς ἀποφαίνεσθαι, μὴ πολλάκις ἐπεσκεμμένον· τὸ μέντοι διηπορηκέναι περὶ ἑκάστου αὐτῶν οὐκ ἄχρηστόν ἐστι.

[illegible]

Ἴσως δὲ χαλεπόν ἐστι περὶ τοιούτων σφοδρῶς ἀποφαίνεσθαι ταχέως (1), μὴ πολλάκις ἐπεσκεμμένον καὶ ἐξετασμένον, τὸ μέν τοι διηπορηκέναι καὶ ἐπιχειρηκέναι περὶ ἑκάστου αὐτῶν οὐκ ἄχρηστόν ἐστι.

C. VIII, 4.

Τοιαῦται δὲ αἵ τε ἐπιστῆμαι καὶ αἱ ἀρεταί· ἥτε γὰρ ἐπιστήμη δοκεῖ τῶν παρεμμονιμωτέρων εἶναι....

[illegible]

---

(1) Les mots [illegible] pourraient être traduits *verbatim* « comme une réponse commandée », c'est-à-dire, au moment, ταχέως.

[illegible]

Τοιαῦτα δὲ αἱ.....ἥπ γὰρ ἐπιτίμια δοκεῖ τῶν πεφυκότων εἶναι.

C. VIII, 14.

[illegible]

Ce texte est le même que le texte grec chez Duval; on ne trouve pas les mots τείχωνι ἢ πτερύγωνι après կերպ (μορφή), qui certainement ne sont pas à leur place ici; on les lit plus bas : քանզի մին [illegible] , կամ քառանկիւն &c., comme en grec.

C. XII, 4.

Τὰ γὰρ στοιχεῖα πρότερα τῶν διαγραμμάτων τῇ τάξει, ἢ ὅτι τῆς γραμματικῆς τὰ στοιχεῖα πρότερα τῶν συλλαβῶν.

Քանզի զիւրաքանչիւր նախկինք քան զաբրահամնդիւնսն են դասին, քանզի և սկզբունք նախկինք են քան զաստուածունդասին, և 'ի բերականութիւնն առաջին նախկինք են քան զիարդաստուածունն.

Τὰ γὰρ στοιχεῖα πρότερα τῶν διαγραμμάτων εἰσὶν τῇ τάξει, αἱ γὰρ ἀρχαὶ πρότεραι εἰσὶν τῶν θεωρημάτων, τῇ τάξει, ἢ ὅτι κ. τ. λ.

La distribution de l'ouvrage, dans la traduction arménienne, est tout-à-fait différente de celle que nous avons dans Duval et dans les autres éditions d'Aristote; tout le monde sait d'ailleurs que tous ces

chapitres et paragraphes sont bien postérieurs à Aristote. Cependant je ne crois pas qu'il soit indifférent de savoir comment un savant et philosophe du v.e siècle, un élève de Syrianus, croyait pouvoir disposer et partager ce livre fondamental et difficile de la philosophie péripatéticienne. Les trois premiers chapitres ne sont nullement divisés, et il est bien probable que David les considérait comme une préface, τὸ προοίμιον τῆς διηγήσεως; après cela viennent les différentes catégories, qui ont leurs titres particuliers, comme յատկութիւն բազմանշանակութեան, յատկութիւն սահմանեալ, περὶ οὐσίας, περὶ πρὸς τὶ κ.τ.λ. et les catégories sont encore subdivisées en différens articles, գլուխք, mot qui paraît le même que l'hébreu פֶּרֶק *perak*, et qui, comme beaucoup d'autres, me semble être venu en Arménie de la Judée avec le christianisme.

On sait que les différens chapitres de l'Écriture sainte sont nommés en hébreu פְּרָקִים, et ces *Perakim* sont aussi bien postérieurs à Moïse ou à Esdras; il n'existe pas de traces de cette division avant le x.e siècle de notre ère. Leusden, *Philologus hebræus;* Ultrajecti, 1672, p. 29. Au reste, on trouve aussi ce mot dans la plus riche des langues sémitiques, dans l'arabe.

II.

Περὶ Ἑρμηνείας.

La traduction de l'ouvrage d'Aristote, περὶ Ἑρμηνείας est ornée d'un commentaire qui existe seulement en

arménien; je n'ai trouvé aucune indication d'un commentaire grec par David sur ce second livre de l'*Organon.*

Nous lisons sur le titre de notre manuscript, d'une main assez récente :

Սկիզբն և նախադրութիւն գրոց, որ ասի ընդ յունաց Պերի Երմենիաս (περὶ Ἑρμηνείας) և հայերէն յաղագս մեկնութեան, որոյ գրեալ ՝ի մեծ հելլենացւոց իմաստասիրէն Արիստոտելէ և թարգմանեալ ՝ի Դաւթէ փիլիսոփայէ.

« Commencement et Introduction de l'ouvrage, qui » est nommé en grec, περὶ Ἑρμηνείας, et en arménien, » յաղագս մեկնութեան (sur l'explication), » composé par le grand philosophe des Grecs, Aristo- » teles, et traduit par David le philosophe. » Je donnerai quelques fragmens de cette excellente traduction, dont les lexiques arméniens pourraient tirer beaucoup d'additions et de corrections.

L. 1-4.

Առաջին արժան է դնել, զինչ է անուն և զինչ բայ, ապա զինչ պատասխանութիւն և ստորասխանութիւն և պատերազմութիւն և բան (Պրակք երկիր). Այդ են նոքա Հայոցն նոքա անհնացեալ ասեալց դշանակք, և գրեցեալքն նոքա Հայոցացեալ, և որպէս գիրքն ոչ

ամենեցուն նոյնք և ոչ ինչնք նոյնք, բայց որոց այսոքիկ նշանակք առաջնոցն, սոքին ամենեցուն նոյն կիսք անձինս, և որոց այսոքիկ նմանութիւնք, խիք ահա սոքա. արտ յաղագս այսոցիկ ասացեալ է ներ յաղագս ոգւոյն (Περὶ Ψυχῆς), քանզի այլոյ խր է.

III, 1-6.

Յաղագս բայի.

Բայ է, որ առնշանակէ ժամանակ, որոյ մասն ոչինչ նշանակէ զատ, և է միշտ զայլմէ ցասխրելոցն նշանակ, և ասեմ զի առնշանակէ ժամանակ, որզանս, ողջութիւն, խակ ողջէ բայ, քանզի առնշանակէ, զայժմ դոյն և միշտ ըստ զայլմէ ցասխցելոցն նշանակէ, որք են էնթակայից կամ նենթակայութեանց ասխցելոցն, խակ ոչն ողջէ և ոչն վասատակէ ոչ բայ ասեմք, քանզի առնշանակէ ժամանակ և միշտ զուսեալքէ դոյ. բայց ասորբերութեան անուն ոչ կայ, այլ եղիցն անորոշելն բայ, զնմանապէս յորոյ վերայ է, եղոյ և ոչ եղոյ։ բայց նմանապէս և ողջացուն կամ ողջասցին ոչ բայ, այլ հոլով բայն (πλῶσις ῥήματος, selon Boethos), բայց ասորբերն բայն, զի սա զնեղակայսն նշանակէ ժամանակ, խակ նա զշուրջն.

IV, 1-3.

Յաղագս բանի.

Բան է ձայն նշանական, որոյ մասամբոյն ինն նշանական է զաս։ Եբր սու

մայ ոչ Եբր սարգասուԹն կամ բացասուԹիւն։ որպան մարդ նշանակէ Եմն, այլ ոչ ԵԹէ է, ԵԹէ ոչ, այլ Եղիցի սարգասուԹիւն կամ բացասուԹիւն, ԵԹէ ինչ առդիցի, այլ ոչ ԵԹէ մարդոյն փաղասուԹիւն մարդ, քանզի և ոչ նեարԹանին, ասին, նշանական, այլ ձայն է այժմ միայն, իսկ նեար կապատիկսն նշանական է, այլ ոչ ըստ ինքեան որում և յառաջն ասացեալ է.

Je n'ai pas trouvé une seule variante remarquable dans tout le corps de l'ouvrage; la traduction est si fidèle, ou, si l'on veut, si servile, qu'on la peut regarder justement comme un autre *apographe*. Il est seulement remarquable que David a pris (III, 3) le marteau (Քանին, τὸ σφυρόν), pour exemple, au lieu de la souris (μῦς). On voit aussi dans ces exemples que David se sert de son article, նեար, au singulier et au pluriel, dans tous les cas et tous les genres; il dit նեար ձայնոՂքն (ἐν τῇ φωνῇ), նեար յաղագս ոգ. (ἐν τοῖς περὶ ψ.), նեար Քանին (τὸ σφυρόν). On peut voir, par ce seul exemple, comme la langue arménienne a été maltraitée par ces savans, afin qu'elle fût conforme en tout au génie de la langue grecque.

Qu'il me soit permis de faire ici encore quelques observations, qui sont en relation avec les textes arméniens qu'on vient de lire.

Nous trouvons, dans les auteurs arméniens, beaucoup de mots grecs écrits avec les caractères de Mesrop, et qui pourraient, en conséquence, être employés comme de nouveaux matériaux dans cette querelle de trois cents ans sur la prononciation grecque : mais il paraît que les personnes qui ont le droit d'être juges en cette matière ont déjà jugé; car il est certain,

1.° Que les moutons ont toujours crié *be be*, et qu'Aristophane, quoiqu'il soit le plus grand comique du monde, ne pouvait jamais faire crier à ces animaux *bi bi;*

2.° Que les Romains, les Ostrogoths (on peut voir les diplomes en lettres grecques dans l'ouvrage de Marini : *i Papiri diplomatici*), et les Arméniens ont écrit *Rhetor, Demosthenes, Medes, Evergetes, Epiphanes*, &c.

Mais, de l'autre côté, il n'est pas moins certain,

1.° Que κομὶς était équivoque du temps de Thucydide;

2.° Que les Arméniens écrivent aussi *Hermenias*, *Lykyon* (Λύκιον), *Perseus* (mais il faut remarquer que la prononciation du ε n'est pas bien fixée en arménien) &c.

Comment concilier des choses aussi contraires? mais aussi comment comprendre qu'on dise dans une province de l'Allemagne *min* et dans l'autre *mein?* comment concilier le roman *via, mia,* avec l'ancien français

veie, meie (1), ou avec le présent *voie, moie?* En Grèce, comme ailleurs, la bonne société a parlé de l'une et le peuple de l'autre manière; mais la bonne société a quitté, avec les sciences, le sol des Aristide et des Épaminondas, et la mauvaise prononciation du peuple (*τῶν πολλῶν*) a prévalu avec l'ignorance.

Les commentaires qui se trouvent à côté de la traduction de l'ouvrage *περὶ Ἑρμηνείας* sont d'une prolixité énorme. David est un de ces commentateurs qui croient que leurs lecteurs n'ont pas le sens commun, et qui ne savent pas qu'il n'est pas nécessaire d'écrire pour des gens à qui il faut répéter à chaque moment ce que sont la parole, le nom, le verbe, &c. Si c'est dans un genre de littérature, c'est certainement en écrivant des commentaires qu'il faut se souvenir de ces vers de Despréaux :

> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant:
> L'esprit rassasié le rejette à l'instant.

Il est bien probable que David s'est, comme Proclus, beaucoup servi des ouvrages de son maître Syrianus, et que, par conséquent, nous avons, dans ce prolixe verbiage du philosophe arménien, une grande partie du commentaire perdu de ce célèbre professeur d'Athènes, qu'Ammonius, fils d'Herméas, nomme plusieurs fois le grand Syrianus (*ὁ μέγας Συριανός, in libr. περὶ Ἑρμην.* Venetiis, 1503, pag. 60, 109). On trouve quelquefois les commentaires grecs de David anonymes dans les ma-

(1) Raynouard, *Gram. comp. des lang. de l'Europ. lat.* XXIV.

nuscrits, comme celui sur les Catégories d'Aristote, dans le manuscrit 1900 à la bibliothèque du Roi; il n'est pas invraisemblable que les commentaires grecs d'un anonyme sur l'ouvrage περὶ Ἑρμηνείας, qui se trouvent à la bibliothèque royale à Naples (Fabr. *Bibl. gr.* V, 782), soient en effet les mêmes commentaires dont nous avons ici un exemplaire en arménien. J'ai déjà eu occasion de remarquer que Wyttenbach lui-même a cité, dans ses Remarques sur le Phædon, les Commentaires de David sur les Catégories, comme l'ouvrage d'un anonyme.

III.

Ἀναλυτικῶν προτέρων καὶ ὑστέρων βιβλία.

David a certainement eu le bon sens de voir qu'une traduction fidèle de la Dialectique d'Aristote était presque impossible; il ne voulut pas courir les chances d'une si dangereuse entreprise, et crut se tirer d'affaire en extrayant seulement de ce grand et difficile ouvrage du stagirite, un manuel pour ses compatriotes; et ce manuel lui-même a été trouvé bien difficile, comme on peut le voir par la note que le copiste a mise à la fin de cet écrit. Si cela eût été autrement, c'eût été une merveille; car ce sont les subtiles notions de la Dialectique d'Aristote, traduites dans une langue qui est en effet bien philosophique et d'une richesse extraordinaire, mais qui à cette époque n'était cultivée que depuis quelques lustres. L'ouvrage de David commence par ces mots:

Դիտաւորութիւն Արիստոտելի վերլուծականէս, բուռն հարկանող զպատգամ հաւաքմանէ. Այլ եթէ դիտաւորութիւն առաջնոյ վերլուծականաց պատգամ հաւաքմանս, զիարդ վարվարական յիսկ զբանս և այլն.

« L'exposition de la Dialectique d'Aristote, mise » dans un clair abrégé. C'est l'objet des premières » Analytiques; une claire exposition de ce sont » les mots &c. »

On lit à la fin :

Այս ժդ գլուխք զոր մեկնեալ է Դաւթի փիլիսոփային, յԱրիստոտելական վերլուծականէս, և ասա՛ի յիւրմէ արամաբանեալ զնևաբանի, զոր ոչ է իմանալ ամենեցուն որ ի նոսա զոր ծեցաւ կատակ, բաղկացեալ մասանիս, որ՛ի ատանից և քառից շարադասեալ և արտայատեալ արամաբանականին Դաւթի, ՝ի վարժս ասմնասիրաց ուսանանց, ՝ի փառս Աստ.

« Ce sont les quatorze chapitres que David a com- » posés sur les Analytiques et la Dialectique d'Aristote, » et ce n'est pas une chose que le premier artisan » puisse comprendre. Celui-là est maître de sa volonté, » qui, se défaisant des autres livres, sait et comprend » ces quatorze chapitres de la Dialectique de David, » (faits) pour l'instruction des gens avides d'apprendre » et pour la gloire de Dieu. »

IV.

Περὶ Κόσμου.

On sait que le livre ou plutôt la lettre d'Aristote à Alexandre sur *le monde*, est l'objet d'un problème parmi les savans modernes, dont quelques-uns prétendent qu'il n'est point de ce philosophe. On peut voir tout ce qu'on a dit pour et contre dans la Bibliothèque grecque de Fabricius et dans les remarques sur cette lettre, à la fin de l'édition de M. Batteux. A toutes les preuves qui ont porté Fabricius, après avoir lu et pesé tout ce qui a été écrit de part et d'autre, à prononcer ce jugement, *Perspicuum esse, scriptum illud vere esse Aristotelis*, il faut à présent ajouter le témoignage de David le philosophe, qu'on a déjà lu dans les extraits que j'ai donnés de ses Prolégomènes sur les Catégories d'Aristote; aussi a-t-il traduit ce livre sous le titre: Ընդառաքելի իմաստասիրի Թուղթ առ Ալեքսանդրոս Թագաւորս, պատմութիւն յաղագս Աշխարհի, c'est-à-dire: « Lettre du philosophe Aristote à Alexandre, » explication sur le monde. » En attendant que ce petit mais intéressant traité paraisse en entier, avec l'indication de toutes les variantes sur le texte grec, comme nous l'avons à présent, je donnerai seulement ici quelques *specimina*, qui serviront en même temps d'échantillon de mon édition de cet opuscule en arménien.

C. I, A et B, ed. Duv.

Իսկ բազում անգամ իսկ ասեն այլոք իսչ և

բարեբախտեալ (1) ճշմարտապէս (2), զի Աղեքսանդրէ, զոլ Թուեցաւ իմաստասի-
թուիւն և մանաւանդ այնոքիւք (3), որոյ միայն բարձրացեալ առ 'ի սեռութիւն բո-
լորին, փութացաւ գնալ զիրին ճշմար-
տութիւն. Նա այլոցն 'ի նմանէ հեռանա-
լով, և այլն....

C. II, D et E, p. 847, ed. Duv.

Արդ անմոլորելոցն բազմութիւն ամենի-
սեալն է մարդկան, թեպէտև առ միտս մա-
կերևութեան որժեալ ամենն ընդ նմին երե-
նին (4): Իսկ մոլորակացն առ երթս մատն
գլխաւորին, յայսպիսի բոլորս ըստ կարգի

(1) Εὔδαιμον, le texte grec donne δαιμόνιον.

(2) Ἀληθῶς, le texte grec ὄντως, et la phrase toute entière est selon la construction arménienne: Πολλάκις μὲν ἔμοιγε θείων χρῆμα καὶ εὔδαιμον, ἀληθῶς, ὡ Α. κ. τ. λ.

(3) Ἐν οἷς: mais le cas est plus précis en arménien; c'est l'instrumental.

(4) Τούτου τοῦ σύμπαντος οὐρανοῦ, le texte grec n'a pas τούτου, նմին. Pour bien comprendre ce chapitre, il faut se rappeler les différentes significations du mot grec οὐρανός. Ce mot signifie, 1.° le monde en général, 2.° l'habitation des dieux au-dessus de la terre, 3.° le plus ancien des dieux, l'ame du monde; et l'on voit qu'il n'a pas moins de significations que le 天 *thian* des Chinois. Οὐρανὸν ἢ τοῖς παλαιοῖς καὶ τὸν ὅλον κόσμον ὀνομάζειν ἔθος. Ἰωάννου γραμματικοῦ εἰς τὸν περὶ τῶν Μετ. Ἀριστοτέλους. (Venetiis, 1551, 76, a) Οὐρανὸν μὲν ἀπὸ τοῦ ὅρου τῶν ἄνω, selon Aristote lui-même dans le même traité, chap. 7.

կալով, եբէրու թէ միշտ վերապոյին մեծ (1) եցէ քան զսատանապոյին, եւ Զանցն սատանունակեալ և սմենեցուն ընդ անբոլոր ինչն սարսուռողն գնդովն կալով, և շարունակունելով միշտ զդրու թիւն այսպէս (2)։ վերմապոյն Նրեւանն (3) և Կրոնոսի կոչեցեալ բոլոր, և յետս այնոցին փայլիթոն և Արամազդայ ասացեալ, ապա Հրատոն (Πυρόις) Հերակլեան խսկ և Արեսի ասացեալն, ապա փայլատուն (Σέλωνι) զոր ասեն Նրմեսի կոչեն ոմանք և այլք Աղոլոնի (Ἀπόλλων), յետս որոյ լուսաբերին, զոր ոմանք Աֆրոտիտեան (Ἀφροδίτης), և այլք Եղմեան (գր. Նրան Ἥρα) անուանին, ապա արեւանին է, և այլն.

L'*Aramazd* des Arméniens est l'*Ormuzd* des Perses, qui nomment ainsi le *Zeus* des Grecs et le Jupiter des Romains (Euseb. *Chron.* edit. Venetiis, 1818, I, 25). Le traducteur arménien ajoute de lui-même dans sa traduction d'Eusèbe, *և Հայրենի Արամազդայ*; et selon le patriarche Jean, surnommé *le philosophe*, Nemrod, Belus, Baàl,

---

(1) Il est à remarquer que մեծ, *μέγας*, est ici pour մեծագոյն, *μείζω*, qui est absolument nécessaire à cause du sens.

(2) Ἀπαύστως δι' αἰώνος κῆ τοῦτον τὸν τρόπον, cette phrase est ajoutée après σφαίρας ἐξειλῆφθαι.

(3) Ἀγωνίρως Φαίνων, dans le texte grec : συνεχῶς ἢ ἔχει ἀεὶ τοῦτον τὸν θέσιν ὁ τοῦ Φαίνοντος κ. τ. λ.

Zeus, Ormuzd et Aramazd sont toujours le même dieu. Բնաւ խուրամազդեանցիւր լեզուաց, այլ ամենեքեանք զնոյնս զամուն Յուշացին՝ Լիբերոյին կոչեցեալ, Խաբեղացին Խէղ, Փղշաացին Խաղտաղ, Նղիմաացին Դիոս, Պարսիկք Ամբրզոս, Հայք Արամազդս. *Voyez* la note de M. Saint-Martin, dans la nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire*, par Lebeau, I, 292, 3.

On est peut-être curieux de voir comment David a traduit les vers d'Empédocle et d'Homère qui se trouvent dans le texte d'Aristote, parce qu'on n'a jamais rien vu de semblable dans la langue arménienne; c'est pour cela que je les mets ici :

Նոյնպէս Շարունեան (1) է ըստ բնականին Դիոմպեմանկելոն (գրոց Նմպեդոկլեսի Ἐμπεδοκλῆς)։

զԱմենայն որ էրն և է, որ իցեն յետոյ,
Ծառք բուսեալք, և արք և կանայք,
Գազանք և էզք խսկ, և 'ի Ջուրս բուծեալ ձկունք.

Ἐξ οὗ κατὰ τὸν φυσικὸν Ἐμπεδοκλέα.
Πάντ' ὅσα τ' ἦν, ὅσα τ' ἐστὶν, ἰδ' ὅσα τε ἔσται ὀπίσσω,
Δένδρεά τ' ἐβλάστησι ϗ ἀνέρες, ἠδὲ γυναῖκες,
Θῆρές τ' οἰωνοί τε, ϗ ὑδροθρέμμονες ἰχθῦς.

Որպէս ասէ Հոմերոս (Ὅμηρος)։

Այլ Աւլիսէոս, զոր ասեն ածոցն վայր զգուշացոյց
Գոլ, ոչ Հողմով Զեփիւռալ լինի, ոչ երբէք սանձեալ
Խոնաւացեալ, ոչ ձեռամբ խաւսասկեալ, այլ յաւէտ պարզէ

(1) Δι' αἰῶνος: ces deux mots ne sont pas dans le texte grec.

Ὥσπερ ἔφη καὶ ὁ ποιητὴς Ὅμηρος,

Οὔλυμπόν δ', ὅθι φασί θεῶν ἕδος ἀσφαλὲς αἰεὶ
Ἔμμεναι, οὔτ' ἀνέμοισι πιάσσεται, οὔτε ποτ' ὄμβρῳ
Δεύεται, οὔτε χιὼν ὀπιπίδναται, ἀλλὰ μάλ' αἴθρη.

Le dernier chapitre offre une variante assez remarquable : on ne trouve pas en arménien, comme dans le grec, le fatras de noms et d'épithètes de Jupiter, qui semblent plutôt recueillies par un grammairien que par le prince des philosophes; on lit seulement :

Ա. Լ մի գոլով, բազմանուն է, ըստ կրկին յատենեցուն անուանեալ, զոր մեք նորոգմունս անուանեմք։ կոչեմք զնա Ինա և Դեա, յարանուանապէս վարելով անուամբէն, եբրու թէ ասացեալ լինիմք, թէ մեր նոցա կեամք 'ի ժամանակի, քանզի և նա ժամանակ է, լինի ասացեալ, ըստ հեաեմանն և յաւիտեանն, ընդ որով և յաւիտենականք, որպէս քերթողն ասէ, փրկիչ և աղատիչ պատրաստապէս, և զի զամենայն ընդ միասացեալ երկնային իսկ և երկրային ամենայն բնութեան և բանական մանկանուն գոլով, որպէս և է պատճառ ամենեցուն, վասն որոյ և յերգս Ալոփիանին ոչ անպատշաճ լինի ասացեալ։

Ինա առաջին. Ինա յեռին, Ինա Դաղաւոր, և այլն.

Et cela est mot à mot en grec :

Εἷς δὲ ὤν, πολυώνυμός ἐστι, τῆς πάθεσι πᾶσιν καταονομαζόμενος,

ἅπερ ἡμεῖς νεοχμοὺς ὀνομάζομεν· καλοῦσι δὲ αὐτὸν Ζῆνα καὶ Δία, παρεγκλήλως χρώμενοι τῷ ὀνόματι, ὡς κἂν εἰ λέγοιμεν δι' ὃν ζῶμεν ὃν χρόνῳ, αὐτὸς γὰρ καὶ χρόνος ἐστὶ, διήκων, ὥσπερ εἴρηται, ἐξ αἰῶνος εἰς αἰῶνα, δι' ὃν καὶ ζῶμεν εἰς αἰῶνα, ὥσπερ ὁ ποιητὴς ἔφη, σωτήρ τε καὶ ἐλευθέριος, ἐπίμως· ὡς δὲ τὸ πᾶν ἐν τόπῳ εἰπεῖν, οὐρανίός τε καὶ χθόνιος, πάσης ἐπώνυμος ὢν φύσεώς τε καὶ τύχης, ἄτε καὶ ἐστὶ αἴτιος πάντων διὰ καὶ ἐν τοῖς Ὀρφικοῖς οὐ καλῶς λέγεται·

Ζεὺς πρῶτος, Ζεὺς ὕστατος, Ζεὺς βασιλεὺς κ. τ. λ.

V.

Περὶ τῶν Ἀρετῶν καὶ Κακιῶν.

L'abbé Villefroy, qui a fait le Catalogue des manuscrits arméniens de la bibliothèque du Roi, croyait avoir trouvé dans les traductions de David un ouvrage inédit d'Aristote; mais les petits extraits des grands ouvrages du stagirite, intitulés dans notre manuscrit, Արիստոտելի յաղագս առաքինութեանց, Աղեքսանդրոս թագաւոր, c'est-à-dire, « d'Aristote sur les vertus, Alexandre roi (?), » ne sont autre chose que les définitions des vertus et des vices, que nous lisons aussi dans Stobée. L'arménien commence ainsi: Գովելի են գեղեցիկքն և պարարտելի գարշելիքն, քանզի բարեացն յառաջեալ լինին առաքինութիւնքն և գարշելիացն չարութիւնքն և այլն, ce qui est traduit mot à mot sur le grec: Ἐπαινετὰ μέν ἐστι τὰ καλά, ψεκτὰ δὲ τὰ αἰσχρά, καὶ τῶν μὲν καλῶν ἠγοῦνται αἱ ἀρεταὶ, τῶν δ' αἰσχρῶν, αἱ κακίαι κ. τ. λ. On trouve une note à la fin, que je n'ai pu lire et deviner qu'avec beaucoup de peine: Արիստոտել առաքինացին

էր քաղաքեն (lis. Թրակիա) դաւառէ մեջն յաւլինթոս, որդի Հաւր Նիկոմաքոս և մաւր Լամբրիասայ, քսան ամս աշակերտեալ Պղատոնի և միտք երանուանեալ 'ի նմանէ, c'est-à-dire : « Aristote était de Sta-
» gire, de la province de Thrace, proche d'Olynthe,
» le fils du père Nicomaque et de la mère Lambrias;
» il était à vingt ans le disciple de Platon, et son
» ame a été illuminée par lui. » C'est la même date que nous donne Apollodore dans ses Chroniques (Diog. Laert. *in Vita Arist.*; Arist. *Op. omn.* I, 10, éd. Buhle). Il est bien pardonnable aux écrivains arméniens de corrompre les noms grecs, qui leur sont tout-à-fait étrangers; on sait d'ailleurs que le nom de la mère d'Aristote était *Phæstis*, et il paraît que l'Arménien a traduit ce nom propre, parce que Φαιστίς en grec, et Լամբրիասայ en arménien, ont presque la même signification. On lit d'ailleurs dans Eusèbe (*Chron.* Venetiis, 1818, II, 22) qu'Արիստոտելէս Է ուխտեալ էր և Պղատոնի քանի միտ դնէր, c'est-à-dire, Ἀριστοτέλης Πλάτωνι ἐμαθήτευσεν ἀπὸ ιζ' ἔτους τῆς ζωῆς αὐτοῦ. La vie d'Aristote, dont nous avons seulement une traduction latine, commence presque par les mêmes mots que notre copiste ou notre auteur arménien : *Aristoteles philosophus..... patria Stagira. Stagira autem civitas est Thraciæ, vicina Olyntho et Methonæ; filius autem fuit Nicomachi et Phæstidis.* (Aristotelis *Op. omn.* I, 54, éd. Buhle.)

Détails sur le Dialecte géorgien usité en Mingrélie, communiqués par M. Klaproth.

La nation géorgienne occupe la plus grande partie de l'isthme caucasien; elle s'y étend depuis les bords de l'Alazani jusqu'à la Mer Noire, à l'ouest. Au nord, ses habitations sont bornées par la chaîne des montagnes du Caucase couvertes de neiges perpétuelles; au sud, le Kour et les monts de Karâ-bâgh, de Pambaki, de Tchildir et du Pont, la séparent de peuples d'une origine différente.

Quoique la langue géorgienne montre dans plusieurs mots quelques ressemblances avec ceux des langues indo-germaniques, elle diffère pourtant, pour le fond et pour ses formes grammaticales, de tous les autres idiomes connus.

La nation géorgienne se subdivise en quatre branches principales, qui diffèrent considérablement les unes des autres, tant par les dialectes qu'elles parlent, que sous le point de vue moral et politique.

La première branche comprend les *Géorgiens* proprement dits. Ils forment la partie la plus civilisée de toute la nation, et occupent les provinces de Karthli, de Kakhethi et l'Imerethi à l'ouest, jusqu'à la rive gauche du Tskhénis-tzqali. A cette branche appartiennent aussi les Pchawi et les Goudemaqari, deux tribus de montagnards, qui occupent une partie des alpes caucasiennes, à l'orient de l'Aragwi.

La seconde branche des Géorgiens comprend les

Mingréliens, qui occupent la Mingrélie, l'Odichi et le Gouria. Leur dialecte diffère beaucoup du géorgien proprement dit. J'en ai donné un petit vocabulaire dans le second volume de mon *Voyage au Caucase* (pag. 519 à 538). Les phrases qu'on va lire donneront une idée plus exacte des formes grammaticales du mingrélien. J'ai placé en regard la traduction de ces phrases en géorgien vulgaire.

La troisième branche est formée par les *Souani*, qui s'appellent eux-mêmes *Chnau*. Leur langage diffère encore plus du géorgien que le dialecte mingrélien. Ils habitent les alpes méridionales du Caucase, et s'étendent depuis la montagne de Djoumantaw à l'ouest jusqu'aux parties supérieures des rivières Tskhenis-tzqali, Egouri et Egrissi.

Les *Lazes*, appelés *Laj* par les Turcs, forment la quatrième branche des peuples géorgiens. Ce sont des montagnards farouches et adonnés au brigandage. Ils habitent l'ancien Pont et la côte de la Mer Noire, entre Trébisonde, jusqu'à l'embouchure du Tchorokhi ou Taroukh. Leur idiome se rapproche le plus de celui des Mingréliens; il se subdivise en plusieurs dialectes, dont quelques-uns sont fortement mêlés de mots turcs.

Quelques auteurs comptent les *Touchi* parmi les peuples d'origine géorgienne: en effet, leur langue contient un nombre considérable de mots géorgiens; mais pour le fond, elle doit être rangée parmi les idiomes mitsdjégiques parlés par les différentes tribus des Tchetchentses, des Kistes et des Ingouches.

GÉORGIEN.

Ghmerthi ars ouk'ɵdavi.
Dieu est immortel.

K'atsi ars mtsirissa tskhovrebissa mkone.
L'homme est peu vie ayant.

Deda hk'otsnis chɵiltha thɵistha; dzoudzoutha china
Mère baise enfans ses; seins dans

mistha ars simravle sdzetha,
ses est beaucoup de lait.

Kmarsa ouqvars tsoli
Mari (son) aime femme.

Deda k'atsi esse iqo orsouli chva
Mère cette était deux années (enceinte) accoucha

man ekvsi dghe ars chemdgomad missa dze.
elle six jours est après cela (d'un) fils.

Djereth sneoul ars igi, assouli missi makhlobel missa mdjdomare
Encore malade est elle, fille sa près d'elle assise

ars da tiris.
est et pleure.

Qrmasa amas ar-ounda thsovna.
Garçon (à) ce ne veut sucer.

Kali esse djereth ara vals;
Fille cette encore ne marche;

Erthi thseli da thve ori ars chobithgan missith.
Un an et mois deux est naissance (de la) elle.

Sroul othkhiv esse qrmani simrthelith arian, pirveli rbis,
Tous quatre ces garçons sains sont, premier court,

meore khtis mesame galobs, meothkhe itsinis.
second saute, troisième chante, quatrième rit.

K'atsi esse brma ars, tsoli missi qrou ars, ar-esmis
Homme ce aveugle est; femme sa sourde est, n'entend

MINGRÉLIEN.

Ghoromthi vouaghour.
Dieu ne meurt pas.

K'otchi zyma khantserhe.
L'homme peu vivant est.

Dida ajoudou mouchis sk'valep'khts;
Mère baise ses enfans;

ethiis breli bja dzoudzous oughou.
elle beaucoup lait seins dans.

Komots ethina ouorts.
Mari (son) elle aime.

Atheana ossouri kord oukheno; ethis kouachou ap'khchvi
Cette femme était enceinte; elle accoucha six

dharhe thi chouk'ouli sk'va.
jours est ce après fils.

Thina kholiô oubaathrhen.
Elle encore malade est.

Motchk'oudou thiïch kholos k'okhe do kiingarts.
Fille sa près assise est et pleure.

Bochis vouak'o thsyvalia.
Garçon ne veut sucer.

Atheana motchk'oudou dio vouaglioourts; arthi
Cette fille encore ne marche; un

thsana do jiri thoutha thi-ik k'hod'ebad.
an et deux mois que naquit.

Athea othkhi bochepèhts chouro mtheliaâssrhe, thsmakhiani
Ces quatre garçons tous sains-sont, premier

glieroule, majira koskhapounts, massouma kiïbirts, maathkha
court, second saute, troisième chante, quatrième

kiïdzitsants.
rit.

Athea k'otchi vouererhe; tchili mouchi oungarhe,
Cet homme ne voyant est; femme sa sourde est,

oubnoba tchveni.
paroles nos.

Dzmassa chensa tskhviri-atsminebs; dassa chensa sdzinavs;
Frère (de) ton nez éternue; sœur ta dort;

thk'vensa mokhoutsbelsa mamassa ara sdzinavs, stchkams
votre très-vieux père ne dort, mange

igi da svams mtsiredsa.
lui et boit peu.

Tskhviri zachoual pirissa.
Nez au milieu (du) visage.

Tchven gvakvs p'erkhni orni da thvithossa khelsa zeda
Nous avons pieds deux et chaque main a

thithni khouthni.
doigts cinq.

Thmani izrdebian thavsa zeda.
Cheveux croissent tête sur.

Ena da k'bilni pirsa china.
Langue et dents bouche dans.

Mardjvene kheli oudzlieres ars martskhenissa.
Droite main forte plus est gauche (de).

Thma grdzeli da thsvlili, siskhli thsithelia dzvalni mtqitseni
Cheveu long et fin, sang rouge est, os durs

vithartsa kva.
comme pierre.

Thevzsa akvs thvalni da ara akvs qourni.
Poisson (au) sont yeux et non sont oreilles.

P'rinveli esse p'rinavs thsqnarad igi djdebis mithsassa zeda,
Oiseau ce voie lentement, il s'assied terre sur,

p'rthetha mistha zeda boumbouli chavi nisk'arti mthsveti
ailes ses sur plumes noires, bec pointu

da da bolo mok'le.
et queue courte.

Boudessa china missa k'vertskhni thethrni.
Nid dans son œufs blancs.

vouartchkilvapkh tchikin' vragadanth.
n'entend pas nos paroles.

Skani djimas katchionap'ouants; skani das koliourts
Ton frère éternue; ta sœur dort,

thkvani moumas voualiourts, ethuna kotchkkouounts
votre père ne dort, il mange

do kochounts zymas.
et boit peu.

Tchkkvindi chakaachka pidjichi.
Nez au milieu visage.

Tchkkhou mihouna jiri k'outchkhi do.thithos khess khoutthi
Nous avons deux pieds et chaque main cinq

kithi.
doigts.

Thoma irdoun duths.
Cheveu croit tête (sur).

Nina do kibiri piths miliadz.
Langue et dents bouche dans.

Mardzgvana khe oudzaliachirhe k'vartchkhana khechi.
Droite main plus forte est gauche main (de).

Thoma gdzerhe do tchhiperhe, zyskhari tchhitharhe, dzvalep'
Cheveu long est et fin est, sang rouge est, os

magar moutchho kouo.
dur comme pierre.

Tchkhomts oughoun tholepch do voua-ouhoun oudjep'.
Poisson (au) sont yeux et non sont oreilles.

Athea p'rinveli thsqnaro kemep'ourenents, thina kodo khodhn,
Cet oiseau lentement vole, il s'assied sur terre,

mous ouhoun boumbouli khoudjep'tss outcha, nydzg tchhip'
lui sont plumes ailes sur noires, bec pointu

do k'oudeli k'outha.
et courte queue.

Ogvadjes tchelep' mark'valep'irhe.
Nid dans blanc œuf est.

Khessa zeda p'otholni arian mthsvaneni da chtoni mskhvilni.
Arbre sur feuilles sont vertes et branches grosses.

Tsetsli anthia, tchven vthedavth k'omlsa alsa da
Feu brûle, nous voyons fumée, flammes et

nak'vertskhltha.
charbons.

Thsqali mdinarissa dis tchkarad.
Eau fleuve du coule vite.

Mthovare oudides ars varsk'vlavissa da oumtsiressi msissa.
Lune grand-plus est (que) étoile et petit-plus (que) soleil.

Gouchin mthsoukhrze thsvimda, am-dges dilas vikhile
Hier soir-sur pleuvent, ce-jour matin j'ai vu

irisse.
arc en ciel.

Ghame ikmnebis bneli, da dghe natheli.
Nuit est (toujours) obscure, et jour clair.

NOMBRES.

Erthi, ori, sami, othkhi, khouti, ekvsi, ahvidi, rva, tskhra,
Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf,

athi, ath-erth-meti, ath-or-meti, ath-tsa-meti, otsi,
dix, dix-un-plus (11), dix-deux plus (12), dix-trois-plus, vingt,

ots-da-erthi, ots-da-ori, ots-da-othi, orm-otsi, orm-ots,
vingt-et-un, vingt-et-deux, vingt-et-dix (30), deux-vingt (40), deux

da-athi, sam-otsi, sam-ots-da-athi,
vingt-et-dix (50), trois-vingt (60), trois-vingt-et-dix (70),

sam-ots-da-ath-erth-meti, othkhm-otsi,
trois-vingt-et-dix-un-plus (71), quatre-vingt,

othkhm-ots-da-athi, assi, or-assi, oth-assi.
quatre-vingt-et-dix, cent, deux-cents, dix-cents (1000).

Djaas mthsvane p'ourtseli do noeli chkhou.
Arbre (au) vertes feuilles et grosses branches.

Datchkheri korzn, tchkkhou k'ouothskherth k'oumas,
Feu brûle, nous voyons fumée,

nina datchkheris, nortskhva.
langue de feu (flamme), charbons.

Thskkhari maalechi malias meourts.
Eau fleuve du vîte coule.

Thoutha oumossirhe mouritskhichi, do oukoouliachirhe bjachi.
Lune grand-plus-est étoile-de, et petit-plus-est soleil-de.

Goha onidjouas tchkvend, amoudha otchhoumares
Hier soir-sur pleuvent ce jour matin

bdziri tsack-arthkkhapch.
vis-je ciel ceinture.

Serith iouapeh ouk'oumele, dghassith sinathle.
Nuit-dans est obscure, jours-dans clair.

NOMBRES.

Arthi, jiri, soumi, othkhi, khouthi, Ap'hichvi, chk'vithi, rouo,
Un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit,

tchkhoro, vithi, vitha-arthi, vithojiri, vithossoumi, etchi,
neuf, dix, dix-un, dix-deux, dix-trois, vingt,

etchi-do-arthi, etchi-do-jiri, etchi-do-vithi, jaarnetchi,
vingt-et-un, vingt-et-deux, vingt-et-dix (30), deux-vingt (40),

jaarnetchi-do-vithi, soumenetchi, soumenetchi-do-vithi,
deux-vingt-et-dix (50), trois-vingt (60), trois-vingt-et-dix(70)

soumenetchi-do-vithaarthi, othkhenetchi,
trois-vingt-et-dix-un (71), quatre-vingt,

othkhenetchi-do-vithi, ochi jirochi, vithiochi.
quatre-vingt-et-dix, cent, deux-cents, dix-cents (1000).

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Contes inédits des Mille et une Nuits, extraits de l'original arabe, par M. de Hammer, *et traduits en français par* M. G. S. TRÉBUTIEN, membre de la Société asiatique de Paris, ouvrage faisant suite aux différentes éditions des Mille et une Nuits, 3 vol *in-8.°*

M. TRÉBUTIEN, jeune orientaliste avantageusement connu par la traduction de quelques contes extraits de l'ouvrage persan intitulé *Touti-nameh*, a voulu enrichir la littérature française de quelques nouveaux contes inédits qui se trouvent dans un manuscrit des Mille et une Nuits, appartenant au savant orientaliste M. de Hammer. Ces contes avaient d'abord été traduits en français par le célèbre orientaliste de Vienne, puis en allemand par le professeur Zinferling; et le manuscrit français de la traduction originale s'étant égaré, M. Trébutien les a retraduits sur l'allemand. Heureusement, quoique M. Trébutien n'ait pas fait sa traduction sur l'original, comme il connaît l'arabe, et qu'il a pu avoir recours aux lumières de M. de Hammer, qui possède le texte, il a sans doute évité une foule de contre-sens qui, sans cela, auraient inévitablement inondé son travail. Du reste, nous n'examinerons point si la traduction est plus ou moins fidèle, puisque nous ne pouvons la comparer avec le texte arabe, que nous n'avons pas sous les yeux; mais nous

croyons nécessaire de faire observer que M. de Hammer ne peut se flatter d'avoir un manuscrit des Mille et une Nuits plus complet que les autres copies qui existent en Europe, en Asie ou en Afrique. On sait que l'histoire qui sert d'introduction à ces contes charmans n'est qu'un cadre où chaque copiste a inséré, avec un certain nombre de contes de fonds, tous ceux qu'il a pu connaître, en ayant soin cependant de les diviser toujours en mille et une parties. M. Caussin de Perceval, le père, possède un manuscrit de ces contes arabes, au moins aussi étendu que celui de M. de Hammer. Ce manuscrit, le même qui avait appartenu à D. Chawis, et d'où Cazotte a puisé les contes qu'il a donnés au public sous le titre de *Suite des Mille et une Nuits*, contient, entre autres narrations intéressantes, celle qui est intitulée *la Perle du plongeur*, دُرّة الغوّاص, la plus remarquable peut-être de tous les contes orientaux que nous connaissons. Quant au manuscrit de M. Varsy de Marseille (1), dont M. de Hammer parle dans sa préface, il est certainement plus étendu que celui du savant orientaliste

(1) M. Varsy est connu de toutes les personnes qui ont lu la Chrestomathie arabe de l'illustre orientaliste français, M. le baron S. de Sacy, qui a cité plusieurs fois son autorité. Cet orientaliste distingué possède une belle collection de manuscrits arabes. C'est à lui que j'ai dû la communication des deux principaux manuscrits qui m'ont servi à publier l'édition du texte des *Oiseaux et les Fleurs*, manuscrits qu'il a eu la générosité de me donner ensuite. Son excessive modestie l'a empêché de se faire connaître au monde savant par des ouvrages, et l'a même déterminé à refuser une chaire qu'on lui avait offerte.

allemand, à en juger par le nombre des volumes et la forme de l'écriture.

La conclusion du manuscrit des Mille et une Nuits de M. de Hammer est différente de celles des autres manuscrits. Selon cette version, ce n'est point à cause de ses qualités aimables ni de son talent à raconter des histoires, talent dont elle avait donné des preuves mille et une fois, que *Scherherzadeh* obtient la vie, mais parce que, durant le cours de ses contes, elle avait été mère trois fois, et qu'en faveur de ses enfans, le sultan consentit à la laisser vivre.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de relever une erreur qui est échappée à M. de Hammer et que M. Trébutien a trop légèrement répétée. « Pendant » son séjour à Paris en 1810, dit le traducteur fran- » çais dans sa préface, M. de Hammer remit entre » les mains de M. Caussin de Perceval sa traduction » française manuscrite des Mille et une Nuits; il espé- » rait que M. Caussin la publierait sous le nom de » son véritable auteur : mais cependant (dit M. de » Hammer) j'appris bientôt après qu'il donnait mon » travail comme le sien propre, en se permettant » toute sorte de changemens arbitraires, et sans nom- » mer le traducteur. » Mais les deux volumes qu'a publiés M. Caussin de Perceval, sous le titre de *Continuation des Mille et une Nuits*, ont été imprimés chez Lenormand en 1806; c'est en 1810 que M. de Hammer remit à M. Caussin sa traduction manuscrite de nouveaux contes inédits : la comparaison de ces dates suffit pour rendre l'accusation de M. de Hammer,

répétée par M. Trébutien, d'une injustice si évidente, qu'il est impossible de comprendre ce qui a pu y donner lieu.

M. de Hammer annonce que sa traduction est fidèle, sans être cependant mot à mot; qu'elle reproduit le texte dans toutes ses parties, mais en l'abrégeant toutes les fois qu'il s'y rencontre des répétitions ou des passages fastidieux qui, plus faits pour des auditeurs que pour des lecteurs, en rendaient la suppression nécessaire pour ces derniers. Les vers qui sont semés en grand nombre dans ces contes sont traduits en prose, et aussi fidèlement que pouvaient le permettre les images et figures orientales; tous les morceaux qui n'étaient qu'en prose rimée ont été retranchés. Il ajoute qu'il a eu soin cependant de s'exposer au reproche d'en avoir trop conservé, plutôt qu'à celui d'en avoir trop retranché.... Malgré les retranchemens opérés par M. de Hammer, nous voyons que M. Trébutien aurait bien fait d'en exécuter de son côté; il aurait même peut-être dû se contenter de faire un choix sur les 25 nouveaux contes et les 94 anecdotes qui composent les trois volumes qu'il a publiés. Il faut avouer, en effet, qu'un grand nombre de ces contes ne sont pas fort intéressans, et que d'autres sont de simples répétitions d'autres contes déjà connus. Il y règne aussi, en général, une monotonie désespérante; ce sont par-tout les mêmes images, les mêmes métaphores. Toutes les femmes ont des yeux de narcisse, des sourcils d'ébène, une bouche comme le sceau de Salomon, un menton comme une pomme,

des joues lisses comme de l'ivoire, une gorge comme deux grenades, des hanches comme une colline de sable; leur taille est aussi flexible et déliée que le rameau du saule, leurs mouvemens aussi gracieux que ceux de la gazelle, &c. Malheureusement la plupart de ces jolies femmes ne sont rien moins que bonnes: elles abandonnent souvent un mari qui les adore, pour suivre un homme qu'elles ne connaissent pas, et elles ne se font pas scrupule d'employer, pour parvenir à leur but, les moyens les plus atroces; elles font voler des têtes, administrent le poison, &c. Tout cela est bien loin de nos mœurs; mais je ne crois pas non plus que ce soit une peinture bien fidèle de celles de l'Orient. J'ai connu un grand nombre d'Orientaux, et je n'ai jamais rien entendu dire de pareil.

On ne saurait disconvenir qu'il y a néanmoins dans ces contes des descriptions charmantes, des situations qui excitent l'intérêt.

Écoutons un instant le son harmonieux d'un luth:

« Autrefois j'étais un arbre habité par des rossi-
» gnols qui, dès-lors, me donnèrent le sentiment de
» l'harmonie. J'inclinais mes rameaux vers la terre, et
» je n'osais agiter mon feuillage pour écouter plus
» attentivement et apprendre leurs chants. Sans que
» je fusse coupable d'aucune faute, une main barbare
» me renversa par terre et me changea, comme tu
» vois, en luth. Les doigts me touchent, et je souffre
» avec plaisir les coups d'une jolie main. En récom-
» pense de mon asservissement, je charme par mes
» accords tous ceux qui aiment les réunions agréables.

» Je repose sur le sein des belles ; les bras des houris
» s'enlacent autour de mon cou. » Tom. II, p. 362.

Nous pourrions faire d'autres citations curieuses ; mais elles prolongeraient cet article sans une utilité réelle.

Nous n'avons pas besoin de prévenir le lecteur que ce que nous avons dit plus haut se rapporte à l'ouvrage en lui-même, et non à la traduction française. M. Trébutien a voulu imiter la noble simplicité du style de Galland ; il y a réussi : son style est généralement élégant et souvent poétique. Quelques notes heureusement placées donnent une idée fort avantageuse des connaissances orientales et du bon goût de M. Trébutien. Ce jeune orientaliste est appelé à s'exercer sur un sujet plus digne de son talent et à se placer au rang que son mérite lui prépare. On annonce qu'il s'occupe, en ce moment, de la traduction complète de *Joseph et Zuléikha*, de Jami, déjà traduit, à la vérité, en allemand, par M. de Rosenswig, mais d'une manière si littérale, que sa traduction, qui n'est d'ailleurs pas exempte d'erreurs, est souvent plus difficile à entendre que l'original. Nous faisons des vœux pour que nous jouissions bientôt de ce beau travail, qui pourra faire le pendant du joli poëme de *Medjnoun et Léila*, du même auteur, dont M. de Chézy a enrichi notre littérature. Nous apprenons aussi que M. Trébutien fait imprimer en ce moment une *Anthologie persane* qui se compose de morceaux inédits en vers et en prose, accompagnés d'une traduction. Feu Langlès avait eu l'intention de publier un ouvrage du même

genre, mais il y avait ensuite entièrement renoncé. M. Trébutien ne suivra sans doute pas son exemple, et MM. les professeurs du Collége de France et de l'École spéciale auront bientôt un ouvrage de plus à mettre entre les mains de leurs auditeurs. G. T.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 5 janvier 1829.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. de la Borde fils.

Bernard Quaranta, professeur d'archéologie et de littérature grecque à l'université de Naples, interprète des papyrus d'Herculanum, membre de l'académie royale *Borbonica*.

Le baron Roger, ancien gouverneur du Sénégal.

M. le président informe le conseil que le bureau a été reçu, à l'occasion de la nouvelle année, par S. A. R. M.gr le duc d'Orléans, qui a bien voulu lui exprimer tout l'intérêt qu'elle prend aux travaux de la Société.

M. de Hammer écrit pour annoncer l'envoi en communication d'un manuscrit turc, qu'il offre pour la bibliothèque de la Société, et d'une dissertation manuscrite relative à vingt points de l'histoire des Ottomans, en réponse à des observations critiques faites par M. Hamaker. Le mémoire est renvoyé à la commission du Journal, et le manuscrit turc déposé à la bibliothèque. Les remerciemens du conseil seront de plus adressés à M. de Hammer.

M. Dorow offre au conseil ses Recherches sur quelques vases étrusques, en italien.

M. Adam, secrétaire de la Société médicale de Calcutta, écrit en envoyant le 3.e volume des Mémoires de cette Société.

M. Eug. Burnouf dépose sur le bureau le prospectus et des specimen d'une édition lithographiée du *Vendidad sadé* en zend, qu'il se propose de publier, et demande que la Société souscrive pour quelques exemplaires de cet ouvrage. La demande de M. Burnouf est renvoyée à la commission des fonds.

On propose que des observations soient adressées à S. G. M.sr le Garde des sceaux, relativement au dépôt à l'Imprimerie royale, des matrices et caractères orientaux appartenant à la Société. Conformément à ces observations, il sera écrit au Ministre que, selon l'opinion de la Société, les ouvrages des auteurs auxquels elle accorde l'usage de ces types seront sans doute, avec ceux qu'elle publie elle-même, imprimés de droit à l'Imprimerie royale; et que le dépôt des types dans cet établissement n'empêchera pas qu'elle puisse en accorder des frappes de matrices et des fontes, si elle le jugeait nécessaire.

La commission chargée d'examiner l'édition de la Chronique géorgienne, que M. Brosset se propose de faire imprimer, est invitée à faire son rapport dans la prochaine séance.

M. Klaproth lit un mémoire *sur l'introduction de l'usage des caractères chinois au Japon, et sur l'origine des différens syllabaires japonais.*

Réponse à un article de M. Garcin inséré dans le Journal asiatique, par M. DE HAMMER (1).

JE ne sais si MM. les rédacteurs du Journal asiatique

(1) Nouveau Journal asiatique, tom. II, p. 159 et 160.

ont été satisfaits des raisons qui ont engagé M. Garcin à changer le surnom de l'auteur du Catéchisme turc de *Birgueli* en *Berkewi;* mais je prends la liberté de dire que ces raisons ne me paraissent pas tout-à-fait satisfaisantes. D'abord le traité en question a été imprimé en *turc,* comme M. Garcin en convient lui-même (1), et le titre de ce traité n'est point arabe, comme M. Garcin le prétend, mais persan. *Risale i Birgewi* رساله برگوى est persan; les Arabes ne connaissent point l'*Isafet,* et un pareil titre serait rendu en arabe par les mots الرسالة البركوية, ou bien par الرسالة البركوى. Il ne s'agit donc pas ici d'arabe, ni dans le traité, ni dans le titre: mais supposé que le titre eût été arabe, ce qui n'est point, encore faudrait-il prononcer *Birkewi* et non pas *Berkewi;* car, quoique dans l'arabe vulgaire on prononce souvent le *kesr* comme *é* au lieu d'*i,* il y a des cas où la véritable prononciation du *kesr* comme *i* s'est conservée intacte, même dans la bouche des Égyptiens. Il y en a assez, à Paris, qui attesteront qu'en Égypte même on dit toujours *Birket* بركة (*étang*), et jamais *Berket;* et cette analogie seule eût dû montrer à M. Garcin la véritable prononciation du mot بركة, même dans une bouche arabe. Si les voyelles *i* ou *é* sont aussi peu importantes pour l'étymologiste que les consonnes *g* ou *k,* il n'en est pas de même pour le grammairien; et si le premier est souvent fondé à tenir peu de compte des différentes modifications d'un même son fondamental des organes du langage humain, il n'en est pas de même du grammairien, qui, s'attachant à l'usage, ne saurait assez veiller sur la conservation exacte de la prononciation, pour parler et écrire correctement. Il y a plus : *Birgué* étant une ville de l'Asie Mineure, et *Birgueli* étant turc de naissance, l'Européen doit chercher la véritable prononciation et

(1) Le commentaire, ainsi que le catéchisme, est en turc.

l'orthographe de son nom dans la bouche d'un Turc, et non pas dans celle d'un Arabe. Ce n'est pas aux Arabes à enseigner aux Persans ou aux Turcs comment ils doivent prononcer leurs noms patronymiques. Ceci regarde aussi la contestation encore ouverte sur la véritable prononciation de *Bouié* ou *Bowaih*. Je vais citer un exemple, lequel mettra cette question dans son véritable jour, et qui s'applique également à la prononciation de *Bowaih* au lieu de *Bouié*, et à celle de *Berket* au lieu de *Birgué*. Tous les orientalistes savent que la véritable prononciation de la *Roumélie* est *Roum ili* روم ايلى; néanmoins la place et la porte de ce nom au Caire ne s'y prononcent jamais autrement que *Romaila*. Le Français et l'Arabe ont également raison de suivre l'usage reçu dans leur langue; mais l'orientaliste, le littérateur européen, a tort de ne pas suivre la véritable prononciation et l'orthographe, c'est-à-dire, celle du peuple auquel le mot appartient. Ainsi l'orientaliste doit être aussi peu satisfait de la manière dont M. Garcin change le nom de *Birguili* en *Berkewi* que l'Allemand de l'orthographe qu'il donne au mot *jahrbücher*, qu'il écrit *Yahrbücher* (1). Pour le lecteur français qui ne sait pas que le *j* allemand ne se prononce pas comme le *j* français, il eût fallu aussi écrire *bukher*, pour rendre le son du χ, et pour empêcher que ce mot ne fût pas lu comme *bûcher* (*rogus*). Mais il me suffit d'avoir revendiqué ici, comme orientaliste, la véritable prononciation du nom de la ville de *Birgué*; comme Allemand, je laisse à M. Garcin son *ya*.

---

(1) Ceci fait allusion à la manière dont on a écrit le titre de ce recueil allemand dans la note de M. Garcin, à laquelle M. de Hammer répond. (Note du Rédacteur.)

BIBLIOGRAPHIE.

Livres nouveaux.

(Suite.)

NOTA. Les livres dont le lieu d'impression n'est pas indiqué, ont été imprimés à Calcutta ou à Leipzig.

INDES.

42. *A descriptive Catalogue of the oriental manuscripts and other articles illustrative of the literature, history, statistics and antiquities of the South of India;* collected by the late lieut. Col. Colin MACKENZIE, surveyor-general of India; by H. H. WILSON. *In-8.°* 2 vol.

43. *Persian classics,* selected by Dr. LUMSDEN. *In-4.°* 2 v.

44. *The Bostan, to which is added a compendious commentary together with a dictionary of such words as are hard of meaning, now first compiled expresly for this edition,* by *Moolvy* JUMNUZUDDY. *In-4.°*

45. *Fussool-i-Imadee, a work on Moohomodan Law. in-8.°,* 2 vol. de 1500 pages.

46. *A Grammar of the Thai or Siamese language;* by capt. *James* LOW, on the Hon. East-India Company's service. *In-4.°*

47. *Reports of cases determined in the Court of Sudder Dewanny Adawlut from 1791 to 1824.* A new edition, by *W. H.* M'NAGHTEN, register of that Court. *In-4.°,* 3 vol.

Il y aura un quatrième volume.

48. *The Regulations and Laws exacted by the Governor general in council for the civil government of the whole of the territories under the presidency of Fort William. In-8.°*

Les trois premiers volumes, contenant les lois et réglemens de 1793 à 1802 inclusivement, ont paru: les autres suivront de deux en deux mois.

49. *Remarks on the Philippine Islands and on their capital.* Manilla, 1819 to 1822. By an Englishman. *In-8.°*

50. *Cholera pathologically and practically considered;* by *Charles* SEARLE, of the Madras medical establishment. *In-8.°* (Madras).

ALLEMAGNE.

51. *Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ.* Il en a paru jusqu'ici AGATHIAS complet, et le tome I.er de CANTACUZÈNE. Bonn, chez Weber. *In-8.°*

52. *Zug der Catalonier.* Expédition des 6,500 Catalans et Aragonais contre les Turcs et les Grecs; par *Franc.* DE MONCADA; traduit en allemand par *R. O.* SPAZIER. (Brunswic.) *In-8.°*

Voyez, pour la traduction française du même ouvrage, *Nouv. Journ. asiat.* tom. II, p. 75, n.° 3, et p. 313, n.° 54.

53. *Malerische Reise &c.* Voyage pittoresque dans quelques provinces de l'empire ottoman, par le comte *Ed.* RACZINSKI; traduit du polonais; publié par T. H. VAN DER HAGEN. Nouvelle édition. (Breslau.) *In-8.°*, avec deux gravures et trois lithographies.

54. *Reisen in Egypten &c.* Voyages en Egypte, Libye, Nubie et Dongola, par EHRENBERG. Tome I, première partie, avec une carte et une vue du *Catabathmos* (Berlin.) *In-4.°*

55. *Dankwürdigkeiten &c.* Mémoires de *D. Juan de* HALEN. Tom. II, contenant le récit de ses campagnes dans le Caucase en 1819 et 1820, sous le général *Yermolow;* traduit du français par OECHSLE. (Stuttgard.) *In-8.°*

56. *Biblia hebraica manualia ad præstantiores edit. accurata,* cura et studio Joh. SIMONIS. Edit. IV emend. (Halæ.) *In-8.°*

57. ROSENMÜLLERI *Scholia in vetus Testamentum, in compendium redacta,* vol. I. — *Scholia in Pentateuchum. In-8.°*

58. *Die Klaglieder* &c. Les plaintes du prophète Jérémie, traduites de l'hébreu en allemand, et comparées avec les Septante et la Vulgate, par GOLDWITZER. (Sulzbach.) *In-8.°*

59. *Hoseas propheta. Introductionem præmisit, vertit, commentatus est* Dr. STUCK. *In-8.°*

60. אלף ביתא. Instruction élémentaire dans la langue hébraïque, par BLOCG. Une feuille *in-fol.* (Hanovre.)

61. *Die hebräische sprache.* La langue hébraïque pour les écoles et les académies, par HANNO. Seconde partie. (Heidelberg.) *In-8.°*

62. *Hebräische Grammatik.* Grammaire hébraïque, par GESENIUS. 9.° édit., avec des améliorations et des changemens considérables. (Halle.) *In-8.°*

63. *Handwörterbuch.* Manuel des langues hébraïque et chaldaïque; 3.° édit., corrigée et augmentée, par GESENIUS. *In-8.°*

64. *Sagen der Hebräer.* Traditions des Hébreux; traduit de l'anglais de HURWITZ; 2.° édit. revue. *In-8.°*

Voyez, pour l'original, l'ancien *Journal asiatique*, tom. XI, pag. 374.

65. LENGERKE. *Commentatio critica de Ephræmo Syro S. S. interprete. Qua simul versionis syriacæ, quam* pechito *vocant, lect. variæ ex Ephræmi commentariis, collectæ exhibentur.* (Halle.) *In-4.°*

66. CREDNER. *De prophetarum minorum versionis syriacæ, quam* pechito *dicunt, indole. Dissertat. theologico-criticæ. Diss. I.* (Gœttingue) *In-8.°*

67. *Lebidi Ameritæ Kazidam Moallakam, sive carmen coronatum cum scholiis Abi Abdallæ Husseinii Susenii, arabicè edidit, versioneque latina et imitatione germanica instruxit R. S.* PEIPER. (Breslau.) *In-4.°*

68. KOSEGARTEN. *Chrestomathia arabica, ex codicibus mss. Paris. Gothanis et Berol. collecta, atque tum ad-*

scriptis vocalibus, tum additis lexico et adnotat. explanata. In-8.°

69. *Taki-eddini Makrizii Historia Coptorum christianorum in Ægypto; arabicè edita et in linguam latinam translata ab Dr.* WETZER. (Sulzbach.) *In-8.°*

70. *Tausend und eine Nacht.* Mille et une Nuits, en arabe; par M. HABICHT. Tome IV. (Breslau.) *In-12.*

Voyez, pour les tomes précédens, tom. I, p. 172, n.° 143, et pag. 333, n.° 81.

71. *Kriegs und Friedensgesetz.* Lois de guerre et de paix des Musulmans; trad. de l'arabe par *J. M.* ZEILINGER. (Erlangen.) *In-8.°*

72. *Frasers Reise nach Khorasan.* Voyage de Fraser dans le Khorasan en 1821 et 1822, avec des remarques sur le gouvernement et la puissance de la Perse; traduit de l'anglais. Tome I. (Weimar.) *In-8.°*

Le voyage forme le 98.° volume de la nouvelle Bibliothèque des voyages qui se publie à Weimar.

73. *Ghatakarparam*, ou *le Vase brisé*; poëme sanscrit, publié, traduit, imité et expliqué, par G. M. DURSCH. (Berlin.) *In-8.*

PAYS-BAS.

74. LEVYSOHN. *Disputatio acad. inaug. de Judæorum sub Cæsaribus conditione, et de legibus eos spectantibus* (Leyde.) *In-4.°*

75. *Itinéraire de Tiflis à Constantinople*, par M. le colonel ROTTIERS. Bruxelles, 1829, 1 vol. *in-8.°*

76. *H. Arentii* HAMAKER, *Miscellanea Phœnicia, sive Commentarii de rebus Phœnicum quibus inscriptiones multæ lapidum ac nummorum nominaque propria hominum et locorum, explicantur, item Punicæ gentis lingua et religiones passim illustrantur.* Leyde, 1 vol. *in-4.°*, avec cinq planches lithographiées.

RUSSIE.

77. *Observations sur la Lettre de* Tutundju-Oglou

Moustafa-Aga, *véritable philosophe turk, à M. Thaddée Bulgarin,* par M. F. B. Charmoy, professeur de persan et de turk. Saint-Pétersbourg. Brochure *in-8.°* (1828.)

On trouve l'annonce de la brochure qui a donné matière à ces observations, ci-dev. tom. II, p. 318, n.° 99. M. de Hammer a fait aussi une réponse à la même brochure; elle a été insérée dans le Journal asiatique, tom. II, p. 50-71.

ITALIE.

78. *Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Serendippo,* per opera di *M. Cristoforo Armeno,* dalla persiana nell' italiana lingua trasportato. Turin, 1 vol. *in-12.*

C'est la réimpression d'un ouvrage très-rare publié à Venise en 1551, en 1 vol. *in-12,* sous un titre peu différent : *Peregrinaggio di tre giovani figliuoli del re di Sarendippo, dal persiano in lingua volgare trasportato da Messer Cristoforo Armeno.*

79. *Horæ syriacæ, seu Commentationes et anecdota ad res vel litteras syriacas spectantia, auctore* Nic. Wiseman. Rome. *In-8.°,* I.er vol.

80. *Dizionario compendiato ebraico, caldaico, latino ed italiano,* con qualche termine greco, dal dilettante da Luzzati, tradotto dalle opere di Buxtorff, Radach e Rasci. Florence. 1 vol. *in-8.°*

81. *Dal saggio sopra l'origine unica delle cifre e lettere di tutti i popoli,* per M. de Paravey, *Dissertazioni tre* del P. Giacomo Bossi. Torino, 1828. Stamperia reale.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

Notice du Code géorgien, manuscrit de la Bibliothèque royale, par M. Brosset.

(Lu à la séance du 7 avril 1828.)

Le manuscrit dont j'entreprends de donner l'analyse, fut cédé à la bibliothèque du Roi par M. le chevalier Gamba, consul de France à Tiflis, en 1826; j'en dois la bienveillante communication à M. le conservateur du cabinet oriental : en voici la description.

C'est un petit *in-folio* sur papier européen lustré. Les titres et les têtes de lettres, ainsi que les premiers mots de chaque paragraphe dans le corps de l'ouvrage, sont en lettres rouges bien formées, de l'espèce de caractère que l'on appelle გრგუნლი ჴელი, *main ronde*. Mais le reste est d'une écriture menue, et irrégulière avec régularité. Il serait impossible de la lire si l'on ne comprenait un peu ce dont il s'agit. C'est le caractère cursif, ჩქარი ჴელი, *main rapide*, décrit par Maggi (*Syntagm.* p. 14 et 31), où l'on se permet des retranchemens plus ou moins considérables, des altérations de formes et des ligatures insolites. Il fut copié par Nicoloz Baghinowi, bourgeois, fils de Mosé, du titre de *Sowetniki*, dé-

nomination russe que l'on nous a dit correspondre à celle de *conseiller de cour* de 9.e classe, sous la date du 15 février 1823, sans nom de lieu. Ainsi, la copie est postérieure de cent ans à l'original, qui fut promulgué précisément à la même époque, un siècle plus tôt (*Gamba,* I, 316).

Le manuscrit commence par deux tables, dont la première est rédigée alphabétiquement, mais différemment des nôtres, où, pour cette sorte de classification, on a égard aux trois initiales, au lieu qu'ici la première lettre est seule considérée. Cette table, en dix-huit feuillets, porte la date de l'an géorgien 430, et de son correspondant 1750 de l'ère chrétienne, 1.er juillet. Le rédacteur, dans un avertissement mis à la fin de son travail, prévient qu'il l'a entrepris par ordre du roi Thémouraz. « En effet, dit-il, il y avait » autrefois des tables de matières; mais lorsqu'il fallait » faire des recherches, les juges et administrateurs » avaient trop de chemin à parcourir pour trouver » l'endroit dont il était besoin : ce qui ne leur causait » pas un médiocre embarras. »

Le prince Thémouraz, qualifié ici *maître du Karthwel et du pays de Qazakh Bortchalo* (entre le Kour et la rivière Dabadi ou Bortchalo, l'un de ses affluens droits), *prince très-magnifique, couronné de Dieu, qui a reçu du ciel l'onction royale,* est probablement ce frère de Mahomet Qouli-khan, successeur du roi Bakar, et qui régnait encore à Tiflis en 1756, lorsque le savant Deguignes composait les tables chronologiques de son *Histoire des Huns.* Ce

fut ce prince qui eut l'heureuse idée d'ordonner la rédaction d'un *index* alphabétique, dont chaque article porterait un chiffre correspondant au numéro d'ordre de celui des matières.

L'avertissement dont nous avons parlé plus haut, et en général chaque partie du code, commence par un ჯ (*k*) majuscule, abrégé de ქრისტე (*Kristé*), et se termine par ces mots : *Rendez gloire au roi dans son royaume.*

Dans les manuscrits géorgiens en caractères sacrés, et communément dans tous les livres de cette nation, sans en excepter les romans, on rencontre fréquemment ce monogramme initial, ou celui-ci ღ (*ghtho, ô Dieu!*). Souvent encore, dans les manuscrits en *khoutzouri*, on trouve la formule suivante, *Au nom de Dieu;* et pour conclure, შეუნდაოს ღმერთმან (*Cheoundawn ghthman, Dieu lui pardonne!*), tant les Orientaux sont habituellement dominés par des idées religieuses.

Quant à l'ancienne table des matières du Code géorgien, composée, à ce qu'il paraît, par Wakhtang V, ou sous sa direction, et qui occupe la seconde place dans notre manuscrit; pour faire connaître de quelle manière elle est rédigée, elle remplit 35 feuillets et demi, et se présente sous forme de tableau synoptique divisé en 8 colonnes verticales. La première à gauche contient un article, et les sept suivantes, des chiffres qui renvoient, selon le cas, aux sept divisions de l'ouvrage. En dehors de la huitième sont les numéros

de correspondance avec l'*index* alphabétique. Je passe à dessein sur les vices matériels de ces deux tables, sur le défaut d'ordre méthodique dans le rangement des matières, sur les fausses citations et sur les transpositions de chiffres, qu'il faut sans doute attribuer à la négligence. Il suffira de dire qu'elles sont en général construites sur un bon plan; que les sommaires en sont clairement rédigés, et qu'elles s'éclaircissent souvent l'une par l'autre. Enfin elles doivent être à-peu-près complètes et renfermer la substance de l'ouvrage, puisque les 1315 articles du code sont classés sous 1084 divisions dans la première, et 959 environ dans la seconde.

Pour terminer ce qui regarde le matériel du manuscrit, la ponctuation du Code géorgien consiste uniquement en un simple point suspensif, qui se met le plus souvent au caprice du copiste, et dans le triple point final dont il a été parlé ailleurs. Enfin, la manière de paginer la plus commune dans les manuscrits géorgiens, est de ne mettre les chiffres, ou plutôt les lettres numériques, que de huit en huit feuillets, composant un cahier de quatre feuillets doubles (რვეული *rwéouli*, huitain.). Ces cahiers sont donc numérotés tantôt sur la première page seulement, tantôt sur la première et sur la dernière. La chronique manuscrite de la bibliothèque royale est seule de la première espèce; les deux manuscrits en *khoutzouri* et le code sont de la seconde, avec cette différence que le même chiffre est répété dans les deux

premiers, au lieu que dans le code le chiffre du dernier feuillet fait suite à celui de la première page. Il y a, dans le code, 35 de ces cahiers formant 280 feuillets, ou 556 pages, l'un des premiers cahiers n'étant que de trois feuillets doubles, et les chiffres ne commencent qu'au neuvième; mais en plusieurs endroits, ils ont disparu sous le couteau du relieur.

Voici maintenant les sept grandes divisions de l'ouvrage:

1.° დაბადება ou სამართალი მ-სესი, *la Bible*, ou *Législation de Mosé.*

2.° სამართალი ბერძული, *Législation grecque.*

3.° სამართალი სო-მხური, *Législation arménienne.*

4.° სამართალი კათალიკოსისა, *Législation du Cathalicoz* ou *Patriarche.*

5.° სამართალი მეფის გიო-რგისა, *Législation du roi Giorgi.*

6.° სამართალი აღბუღასი, *Législation d'*Aghbougha.

7.° სამართალი ბატონის შვილის ვასტანგისა, *Législation du prince royal Wakhtang.*

La nature même d'un code échappe à l'analyse: une traduction complète, ou des extraits raisonnés,

pourront seuls donner une notion suffisante des lois et ordonnances importantes contenues dans celui des Géorgiens; ce sera le sujet d'un autre article. Je me contenterai, dans celui-ci, de réunir les documens historiques fournis par les diverses préfaces de l'ouvrage.

Préface générale.

« Lorsque celui qui, au commencement, a posé les » fondemens de la terre, qui a créé les cieux, qui » sonde les abîmes, qui enveloppe les espaces, qui » donne l'existence à l'être et au néant, qui juge sans » injustice, à qui rien n'est caché, qui est *triple* en » personnes, *un* en substance, qui s'est montré Dieu » et homme parfait; lors, *dis-je*, qu'il voulut bien » regarder en pitié les peuples du Karthli, désolés par » la guerre et foulés par leurs ennemis, il leur donna » d'abord un roi élu de Dieu, revêtu par lui de » victoire, inébranlable dans sa puissance, assis sur un » trône et portant une couronne consolidée par la vic- » toire dont il fut revêtu; issu de la souche immortelle » et de la lignée non interrompue du grand prophète » Jésé, et de son fils Dawith, qui nommait Dieu *son* » *père*, et de Salomon, le plus sage et le plus savant » des philosophes depuis l'origine du monde; rejeton » fécond en fruits pour nous de la tige de Bacrat, com- » blé de tous biens, prudent comme Mosé, vertueux » comme Haroun (Aaron), brave comme Josili (Josué), » bon comme Dawith, sage comme Solomon, noble » comme Jésié (Isaïe), juste comme Ézekel, oint

» comme Samuel, doux comme Phinez, puissant et
» invincible roi des Karthouliens, le plus noble des
» Saphathar, le plus distingué des Amilbar, Spaspéti
» (généralissime) de tout l'Éran, autrefois créé par le
» ciel roi de Karthwel, et maintenant régnant dans
» les cieux, environné d'éclat et de lumière, appelé
» d'abord WAKHTANG (IV), et en langue persane
» *Chahnawaz*, qui régna solidement sur les deux
» trônes de Karthli et de Cakhéti: il eut un fils glo-
» rieusement élu par le seigneur, et couronné par lui
» du haut du ciel, nommé d'abord le roi Giorgi (XII,
» Klaproth, *Reise nach Kauk.*), et ensuite en langue
» persane *Chahnawaz II;* qui a brillé comme un
» soleil de justice.....»

Mais il est temps de terminer ce préambule ampoulé. La suite de la préface nous apprend que *Chahnawaz II* eut un frère (Léwan), *mdiwanbéki* ou président du conseil d'état, l'une des plus considérables places du royaume de Perse, selon Chardin (éd. 4.°, 1, 353); que le fils de Léwan, Wakhtang V, s'appliqua sérieusement à rassembler tous les livres de justice qui avaient été publiés dans les pays voisins et dans le Karthli; qu'il associa quatre patriarches à ses recherches, et qu'il se donna beaucoup de mal pour traduire lui-même, pour revoir et corriger tous ces traités, et y mettre la dernière main. On ne peut guère s'empêcher de sourire en lisant les noms pompeux et les superbes attributs dont aime à se parer la vanité des rois de l'Orient. Le même Chahnawaz I, dont il est parlé dans la préface que

l'on vient de voir, prenait, dans une lettre adressée à Jean Casimir, roi de Pologne, les titres de roi de Moukhrani, de Likhth-Imérithi, de Mthiouléthi &c.; comme si le roi de France voulait se faire appeler roi d'Orléans, roi de Besançon, de Provence, &c.: orgueil d'autant plus ridicule dans un petit roi du Caucase, qu'au rapport de Chardin (*ib.* 168), il n'y avait pas en Géorgie, du temps de Wakhtang IV, plus de quatre villes murées. Peut-être faut-il y reconnaître l'influence du style persan.

Remarquons en second lieu : depuis que la Géorgie fut soumise à la Perse, les princes du pays étant à la nomination du chah, n'omettaient rien pour se maintenir dans ses bonnes grâces. On voit dans Chardin (*ib.* 136) que Chahnawaz I, qui régnait encore de son temps en Géorgie, avait fait profession d'islamisme pour en obtenir la vice-royauté ; mais il fallait qu'en se faisant musulmans ces princes changeassent de nom. On vient d'en voir deux exemples. Artchil, autre fils de Wakhtang IV, roi de Cakhéthi, et ensuite d'Imérithi, puis chassé de ces deux royaumes par Éréclé II, avait reçu le nom de *Nazarkhan*, et Léwan son frère, celui de *Chahqoulikhan*. Quant à Wakhtang V, auteur du Code, qui succéda à Giorgi XII, il ne porte ici que le nom de *fils de prince, prince lui-même*, formule géorgienne qui désigne l'héritier présomptif du trône. Il changea et rechangea plusieurs fois de religion, par faiblesse ou par politique; mais il est désigné comme *noble champion du Christ, et chef de ses armées, veillant toujours sur*

Sion, parce que la composition du code date de sa jeunesse, temps où il était encore fidèle à ses premiers sermens. (V. *Peyssonnel,* pag. 56, 61.)

Remarquons enfin que les noms des rois Wakhtang sont constamment en lettres rouges, caractères ronds; mais que celui de Giorgi ou Chahnawaz II est en noir et cursif comme tout le reste. S'il n'y a pas eu de négligence de copiste, ce serait peut-être parce que le règne de ce malheureux prince fut très-court, et qu'il perdit la couronne par un acte du despotisme persan.

On voit ensuite dans la préface l'énumération des parties du recueil, avec des détails qui trouveront ailleurs leur place. Puis, après de justes éloges donnés aux lois de Wakhtang, la préface se termine ainsi: » Est-
» ce donc à dire que nous méprisions les lois de l'an-
» tiquité, lorsque nous donnons la préférence à celles
» de Wakhtang? Dieu nous préserve d'un pareil dé-
» dain! Seulement les premières ne conviennent plus
» à notre pays: car, s'il fallait suivre les décisions de
» l'ancienne loi, pourquoi les Césars les ont-ils abro-
» gées de fait? pourquoi les rois de Somkhéthi, le
» roi Giorgi, le juge de Djaqel-tsikhé, ne s'y sont-ils
» pas conformés dans leurs jugemens? Ainsi le temps
» est venu où les paroles du Prince-Royal doivent
» être de fait et exclusivement la règle éternelle de
» la conduite des juges. »

La législation de Moïse n'a pas de préface particulière: un titre de quelques lignes seulement nous apprend que cette partie, l'une des plus courtes du code,

n'ayant que cinquante-deux paragraphes, est extraite de l'Exode et du Deutéronome.

En tête de la législation grecque, on lit ce court avertissement : « Lois de Léwan le sage et de Costan-» tilé et autres empereurs (*Khhelmtsiphétha*), et or-» donnances des rois pour l'administration de la jus-» tice. De tout ce qui est écrit dans ce livre, il n'en » faut pas retrancher la moindre chose, mais accom-» plir le tout ponctuellement. » Cette partie contient 318 articles, dont le premier est une instruction adressée aux juges.

Combien sont vaines, pour la plupart, les dénominations inventées pour les rois par la flatterie, par l'ignorance ou par l'enthousiasme ! Un homme que, simple particulier, la société eût flétri, que les lois eussent atteint comme ravisseur et comme suborneur, « le peuple grec l'honora du nom de *sage*, dit » Lebeau, qu'il ne mérita guère que par un goût » médiocre pour l'étude des lettres et d'une philoso-» phie grossière. » (*Hist. du B. E. XV, 274.*)

Léwan ou Léon VI (886-911) paraît avoir été très-versé dans la divination (Leb. *ib.* 319), et quelques prédictions, fabriquées peut-être après coup, lui donnèrent aux yeux du stupide vulgaire de la Grèce, le mérite d'un vrai prophète; et cependant il ne put l'être qu'en violant ses propres lois.

« L'enseignement de la divination, dit-il dans son » Code (§ 447), se divise en deux parties, l'astrono-» mie et l'astrologie. Or, l'étude de la première n'est » pas condamnée par les SS. Pères. Bien loin d'être

» de vrais magiciens, les astronomes enseignent
» ce qui concerne les étoiles, toutes les constellations,
» les douze mois, les sept ceintures du ciel, qui sont
» aussi variables. . L'astrologie (448) consiste à devi-
» ner d'après les étoiles, et à dire : Tel grand homme
» est mort par telle constellation; telle autre a donné
» l'empire aux Égyptiens, aux Hébreux, aux Grecs,
» aux Thathares (*i. e.* aux Turcs). Quelle liaison,
» en effet, entre cette constellation et les événemens
» heureux ou malheureux? Cette étoile ne fait rien
» d'heureux; elle n'en a pas la puissance. Les astro-
» logues et tels autres méritent plutôt d'être qualifiés
» inventeurs du diable, et sont condamnés par les
» SS. Pères. Les ignorans s'y laissent prendre en
» foule, parce qu'on leur fait croire que la naissance et
» l'accroissement, les événemens bons et mauvais, en
» dépendent, tandis qu'ils sont l'effet du hasard, con-
» nu de ces gens-là par le secours du diable. Mais les
» ignorans les regardent comme des prophètes : or,
» quiconque fait de telles choses est condamné par
» les patriarches. Il y a en effet (449) quatre livres
» d'instruction pour les hommes : l'arithmétique, la
» musique ou l'art du chant, la géométrie et l'astro-
» nomie; et les canons permettent d'apprendre toutes
» ces choses. Et que l'on ne croie pas qu'il en est de
» ceci comme des illusions que nous avons signalées
» comme blâmables; que l'on ne dise pas non plus
» que nous nous contredisons, car Dieu a créé tout
» cela pour nous et pour le service de l'univers. Mais
» point de divination par les astres. Ne disons point

» que nous sommes nés sous telle constellation, que
» telle autre a produit tel événement; ce serait un blas-
» phème. La loi nous dit au contraire d'apprendre
» avec assurance la géométrie et la musique; mais
» gardons-nous de l'astronomie (l'astrologie), et
» ne la mettons point en pratique. » (*Extr. du Code*
» *géorgien, Lég. grecque.*)

Voici, d'après Lebeau, en quoi consista le travail de Léwan ou Léon VI sur la législation. « Il adressa (XV, 310)
» à son frère le patriarche Étienne, ses constitutions
» sur l'ordre ecclésiastique, et acheva le grand recueil
» des *Basiliques*, commencé par son père Basile. De-
» puis Justinien jusqu'à Phocas (526-610), le droit de
» Justinien avait été en vigueur à C. P., et la justice
» se rendait en langue latine: depuis Phocas, elle se
» rendit en langue grecque; mais les lois de Justinien
» étaient encore en usage.... La jurisprudence s'af-
» faiblit jusqu'à Basile. Ce prince voulut être l'auteur
» d'un nouveau corps de droit, et fit compiler un
» abrégé des principales sources de la jurisprudence.
» Cet ouvrage, nommé par les Grecs *Procheiron*, i.e.
» Manuel, était divisé en 60 titres. Léwan le retoucha
» et le rédigea en meilleure forme; il publia de plus
» cent treize Novelles et des épitomes d'un assez bon
» style. Mais l'œuvre à laquelle il donna le plus de
» soin, ce fut la compilation des Basiliques en soi-
» xante livres. Il s'aida, dans ce travail, des conseils de
» ce même Symbatice qui prit Bénévent. Les livres de
» Justinien lui fournirent le fond et la méthode: il y
» ajouta les constitutions des empereurs suivans....

» Ces Basiliques sont nommées premières. » Quant à Constantin VI, ou, d'après les auteurs géorgiens, *Costantilé*, voici ce que le même auteur (XVI, 19, 61) dit de lui : » Constantin se distingua par son » amour pour la justice, et par sa haine pour les » lenteurs astucieuses des procédures.... Celui de » ses ouvrages qui fait le plus d'honneur à un souve- » rain, c'était, outre ses Novelles, le recueil des » Basiliques. Il travailla de nouveau sur ce grand » corps de lois qu'avaient données son père et son » grand-père. Il le corrigea, y fit des changemens » considérables, et ordonna que sa collection fût subs- » tituée aux premières Basiliques. .... C'est ce qu'on » appelle les Basiliques postérieures, qui ont toujours » été considérées comme la base de la jurisprudence, » tant que cet empire a subsisté. On en fit ensuite un » abrégé sommaire sous le nom de *Synopse*, que » quelques auteurs attribuent à son fils Romain. »

Il pourrait se faire que ce fût précisément là l'ouvrage qui a été traduit en géorgien; car, dans le recueil qui porte le nom de *législation grecque*, on trouve citées pêle-mêle des ordonnances des conciles et celles de Léwan et de son fils, de façon à faire croire que ces citations sont tirées de recueils beaucoup plus considérables.

A la mort de l'empereur Basile en 836, les Géorgiens s'étaient soustraits à l'autorité des Grecs..... Mais après Constantin, fils de Léon le Sage, Romain força Bagrat IV, leur 56.e roi, de rentrer sous l'obéissance, se l'attacha en lui faisant épouser sa fille Éléna,

et lui donna le titre de *kuro-palat*. Cette circonstance, jointe à celle de la publication toute récente des Basiliques de Constantin, et à l'essor que prit en Géorgie, sous ce règne, l'étude des lettres et des sciences grecques, tout cela peut expliquer l'insertion du Code de Léon VI dans le recueil des lois géorgiennes. (*Voy.* Klaproth, *Reise nach Kauk.* II, 173.) Les saintes écritures, d'après le même auteur, auraient été traduites en géorgien à cette époque; or, on sait que la traduction fut faite sur le texte grec.

Sur la législation arménienne, la troisième partie du Code géorgien, on lit dans la préface générale qu'elle a été traduite sur l'ouvrage du grand pasteur arménien *Grigol l'illuminateur*, conservé à Etchmiatsin, et qui contient sans aucun retranchement les ordonnances judiciaires des rois de Somkhéthi. La même chose se retrouve à-peu-près dans les mêmes termes au commencement de la préface particulière. A quoi l'auteur ajoute : « Si vous desirez connaître » les sources où nous avons puisé et la méthode que » nous avons suivie, nous vous dirons que nous » avons d'abord consulté la première et la deuxième » loi donnée par Dieu à Mosé (l'Exode et le Deuté- » ronome), et d'autres chapitres, tant du saint évangile » que des saintes écritures anciennes et nouvelles, » nous bornant à les transcrire. Nous n'avons pas la » présomption de vous dire de n'y rien ajouter; nous » vous conjurons au contraire, savans philosophes » dignes de ce nom, chrétiens, sages, prédicateurs, » si vous trouvez quelque défaut dans ce livre, de sup-

» pléer à son imperfection. Nous n'avons pu mieux
» faire. Nous vous disons encore que plusieurs se
» plaignent de n'avoir ni tribunaux ni livres de justice;
» d'autres nous disent au contraire qu'ils en ont, mais
» mal faits; et ils parlent ainsi par ignorance, faute
» d'avoir lu les Écritures anciennes et nouvelles.
» Étant donc sans instruction, leurs plaintes sont inu-
» tiles et mal fondées.

Après ce préambule, l'auteur remonte au premier commandement fait à l'homme par Dieu dans le Paradis. Il raconte comment la loi de Dieu s'est conservée par tradition, des patriarches jusqu'à Moïse, de Moïse jusqu'à J. C.; et il annonce que son recueil contient les dispositions du code de Constantin le Grand. La même préface est répétée deux fois, avec de légers changemens dans les premières lignes; mais la suite contient des variantes précieuses, qui tiennent lieu d'un second manuscrit. Peut-être cette répétition a-t-elle eu lieu à cause des nombreuses fautes de langue qui se sont glissées dans la première copie. Cette partie contient 431 articles, la plupart très-étendus : elle est en somme la plus longue du recueil.

Au commencement de la quatrième partie, on lit : « Au nom de Dieu, moi, béni par J. C., ca-
» thalicoz de tout le Karthwel, patriarche Malakia;
» moi, béni par J. C., cathalicoz du pays des
» Aphkhazes (*Abcasses*), archevêque Ewdémon,
» nous avons pris séance et rassemblé tous les
» évêques de l'Aphkhazéthi. Nos péchés ont attiré
» le fléau d'une affreuse famine; nos iniquités et nos

» mauvaies actions sont innombrables. Les homicides, » la vente des hommes, le pillage et la profanation » des églises, tout cela nous a engagés à faire un choix » parmi nos statuts, tout en en abrogeant quelques- » uns. » La plupart des vingt-trois articles de cette ordonnance ont rapport aux objets mentionnés dans le considérant : le dernier renferme une sentence d'excommunication contre ceux qui épouseraient une femme mariée, ou divorcée sans cause. Les noms des onze, tant évêques qu'archevêques et métropolitains, qui l'ont signée, sont précédés d'une croix grecque en encre rouge, usage que suivent en partie les évêques de France. Voici la liste des signataires :

Le Catholicoz d'Aphkhazéthi, susnommé ;
Swimon, mitrapolit de Kouthathis ;
Antoni, archevêque de Génath ;
L'abbé de Dchqoianda ;
Le mitrapolit de Bédia ;
L'évêque de Moka ;
Philipé, mitrapolit de Doranda ;
Cozman, grand-abbé de Tzagari ;
Zakarian, archevêque de Khorni ;
Joacim, évêque de Nicortsminda ;
Cwirilé, grand abbé de Tchim.

J'ignore pourquoi le catholicoz Malakia n'est pas nommé dans cette liste, puisque l'assemblée s'était tenue sous sa présidence. J'ignore également à quelle époque peut se rapporter ce décret ecclésiastique ; il est sans doute fort ancien. Nous remarquerons seulement ici que les domaines du roi de Géorgie étaient

répartis entre deux *catholicos* ou patriarches (les Géorgiens écrivent souvent ce mot *cathalicos*, et en général ils altèrent beaucoup les noms propres et les mots des autres langues). L'un étend sa juridiction sur le Karthli et le Cakhéthi; l'autre réside à Khouthaïs, et administre l'Iméithi, la Mingrélie et le Gouria. Les évêques et archevêques ne se désignent le plus souvent que par l'attributif de la ville où ils résident; d'autres fois, comme ici, ils y joignent leur nom propre.

Le Kouthathel, le Génathel, le Nicortsmindel, sont Iméréthiens. Le Dchqoiandel, le Bédiel, le Khornel, sont Mingréliens, d'après le P. Zampi (Chardin, éd. *in-8.°*, t. I, p. 206). Si le nom du Tchimel n'était pas écrit d'une manière particulière (ჩიმელ peut-être pour ტჩიმელ), on pourrait croire que cet abbé Cwirilé tirait son nom du village de *Tchim* (ტჩიმ), au nord du Caucase, sur la route de Géorgie. Quant aux autres, je ne saurais assigner la position de leurs résidences.

La cinquième partie du Code géorgien porte ce titre: « Colonne érigée par le roi des rois Giorgi. » Nous roi des rois, Giorgi, fils du très-illustre roi des » rois Dimitri, avons élevé cette colonne pour être » vue de tous. » Par ce mot de *colonne*, il faut sans doute entendre quelque table de pierre ou de bois sur laquelle ces ordonnances auront été gravées, parce que la brièveté (46 articles fort courts, en 12 petites pages) en aura permis ce mode de promulgation.

« Notre puissance et notre sceptre étant universellement respectés, *continue le roi*, grâces à la bonté divine, dans notre domaine royal; pour parcourir les districts des montagnes, nous sommes venus à notre palais de Jinwari, ayant quitté la capitale de nos états. De là, étant allés à Khata-tzkhaodi, nous avons réuni tous les habitans de ce lieu, les Bères et les séculiers du Khéwi, et nous avons fait l'examen de leurs actions. Puis nous sommes allés jusqu'à Dariel, et nous avons pris connaissance de ce dont ne s'étaient point informés les rois couronnés de Dieu, nos illustres ancêtres; nous faisant instruire du passé, réconciliant le sang, redressant les torts, et les vexations qui avaient lieu par abus, sous divers prétextes, entre nos sujets, et qui, à cause de la longueur du temps écoulé, étaient demeurées cachées ou sans réparation, dans les districts des montagnes. Grâces soient rendues à Dieu, qui nous en a fourni le temps et les moyens dans un grand nombre d'excursions. Après avoir fait nos prières aux pieds du grand martyr (*Giorgi*) de Lomisi, nous avons traversé le Tzkhra-zmis-khéwi; puis, descendant au midi, nous sommes venus à Moukhran, et nous sommes rentrés dans la ville (*Tphilis*). Étant allés dans le Themi, nous y avons nommé des éristhaw; nous avons établi des chefs, des bères et des magistrats séculiers dans le Khéwi; nous avons choisi Ephtimé, roi spirituel et cathalicoz du Karthli, désigné des wézirs, des évêques, des Moouraw, et avons pris connaissance des injustices

» et des vexations qui avaient été commises entre nos
» sujets, et nous avons su que la vengeance du sang
» s'exerçait communément, ainsi que le guet-apens,
» la destruction des châteaux-forts, l'enlèvement des
» femmes mariées, les divorces sans cause, la corrup-
» tion sous mille formes; qu'en un mot, la justice
» n'était pas respectée jusqu'alors par nos sujets dans
» leurs rapports réciproques. Maintenant, pour régler
» les réparations dont on sera passible quand il y aura
» du sang entre deux individus, ou en tout autre cas,
» nous avons porté ces ordonnances, tant civiles qu'ec-
» clésiastiques, pour qu'elles soient en vigueur depuis
» la plaine Djawrtha, à Khata-tzkhaot (plus haut
» *Tzkhaod*), et à Zandouwis-khéwi, au-dessous de
» Cibé et au-dessus de Ménéso. . . » (*Trad. libre.*)
La conclusion renferme l'énumération des principaux crimes auxquels les décrets suivans devront être appliqués.

Je ne me permettrai, sur ce morceau, qu'une remarque relative au lieu nommé *Jinwari*. Ce pays, sur les cartes, et dans la chronique géorgienne manuscrite de la bibliothèque royale, est nommé constamment *Jinwani*, et se trouve au confluent des deux Aragwi. Dans ce manuscrit du Code, quoique d'ailleurs assez soigné, on aperçoit l'influence et un mélange du langage vulgaire avec le géorgien pur. სიკუდილი *mort*, est ordinairement écrit par un ვ et un ნ (*w*, *n*,) სიკვდინი; de même ქორწინი *noce*, au lieu de ქორწილი; et

régulièrement, le თ (*th*) qui marque les ablatifs, les adverbes, et le pluriel dans les verbes, remplacé par დ (*d*).

Quant au roi Giorgi, la table chronologique de Deguignes indique un roi Dimitri thawdadébouli (*le dévoué*), fils de Narin Dawith, lequel eut trois fils. Giorgi V, le dernier des trois, doit être le roi législateur; mais d'après le canon des rois de Géorgie (*voyez* Klaproth, *Reise nach Kaukasus*, II, 189), ce serait Giorgi VI, 61.e roi, qui, par ses grandes actions, effaça la gloire de ses prédécesseurs, mérita de ses peuples le surnom de *très-glorieux*, et procura à son pays de vastes accroissemens et une grande prospérité intérieure. Il mourut en 1346.

La sixième section du code, ou la législation d'Aghbougha, contient 178 articles assez courts. L'auteur, dans son préambule, où il y a plusieurs mots dont j'ignore complètement le sens, dit: « Les élus de » Dieu et de Notre-Dame d'Atsqour s'étant réunis, » nous avons promulgué et transcrit avec soin dans » leur entier les décrets de feu notre grand-père Béka, » le chef des commandans, et nous avons porté des » lois contre les divers genres de crimes les plus com- » muns de notre temps.... Sous le prince notre » grand-père, le prix du sang se payait avec la mon- » naie de Qazan; mais comme cette monnaie manque, » nous voulons que l'on se serve de celle du grand » et glorieux roi Giorgi, en argent pur, de 2 ou 5 » *dangi* (დანგი). »

Différentes circonstances peuvent aider à fixer la date des lois d'Aghbougha, à-peu-près vers la même époque que celles du roi Giorgi VI, ou sous son successeur. D'abord, ce roi est nommé avec de grands éloges dans le préambule que l'on vient de lire, et d'une manière à faire entendre qu'il s'agit du Giorgi que les Géorgiens nomment *le très-illustre ;* 2.° Qazan-qaen (ყაზან ყაენი), ce roi de Perse, successeur de Koultho-qaen, s'étant soumis de nouveau la Géorgie sous le règne de Dawith V, qui précéda de très-peu Giorgi VI, c'était une suite naturelle que ses monnaies eussent prévalu quelque temps et fussent tombées en discrédit, ou devenues rares après la mort du prince dont elles portaient l'effigie : or, Giorgi VI régna jusqu'en 1346 (Klapr. *ibid.* 188 et suiv.).

Dans la préface générale, Aghbougha est désigné juge de Djagel-tzikhé, que les cartes n'indiquent point; mais à la manière dont s'explique l'auteur, on est porté à croire que ce fort était dans le voisinage d'Atsqour. Or Atsqour est un château sur le Mtcwari, à quelques lieues au N. E. d'Akhal-tzikhé, dans le pachalik de ce nom; Chardin le nomme *Usker.* Ce lieu était célèbre par une image révérée de la Sainte Vierge; car nous lisons dans la chronique manuscrite déjà citée, sous l'année géorgienne 174 (1486), que « le 25 novembre Iaghoub-qaen prit Akhal-» tzikhé et Atsqouéri, et s'empara de la Notre-Dame » de ce pays. » Il en est encore reparlé ailleurs. Quant à Aghbougha, un personnage de ce nom est cité dans

la même chronique ; mais ce ne peut être celui dont il est ici question. « L'an 131 (1443), il y eut une » bataille entre Aghbougha et Qwarqwaré. » L'histoire n'en fait pas d'autre mention.

Nous sommes arrivés à la septième partie du Code géorgien, qui, en 267 articles, contient la propre législation ou les Novelles du prince royal Wakhtang. Sa préface mérite d'être citée pour le ton de modestie qui y règne, et pour les nobles sentimens qui la distinguent.

» Comme il arrive, dit le prince, que les rois fouil- » lant dans un amas de pierres précieuses, en trouvent » une de grand poids, et que, la tirant de son obscu- » rité, ils la placent dans leurs trésors, à l'endroit le » plus apparent, la considérant comme le plus riche » de leurs bijoux ; c'est ainsi qu'en a agi avec moi le » seigneur notre Dieu, le créateur de l'univers qu'il » gouverne dans sa sagesse, m'ayant trouvé parmi » une foule de superbes joyaux. J'étais le moindre » de mes frères et le dernier de ma famille, bien af- » fligé de ce que mes mains ne faisaient rien d'utile, » et de ce que mes doigts, condamnés à l'oisiveté, ne » pouvaient exécuter les volontés du Seigneur. »

Qui eût dit en effet au prince Wakhtang qu'il monterait sur le trône, à l'exclusion de son oncle Artchil et de son père Léwan, en remplaçant son oncle Giorgi XII ? Ce fut pourtant ce qui arriva ; car « j'exposai, » ajoute-t-il, à mon Seigneur tous mes chagrins, et » ce Dieu, plein de bonté pour les pécheurs, pro- » nonçant en ma faveur un ordre mystérieux, et me

» distinguant dans toute ma famille, me choisit pour
» juge du Karthwel, parmi ceux qui siégent pour juger
» la terre de sa sainte Mère (les Géorgiens sont très-
» dévots à la Mère de Dieu), non pas eu égard à
» mes mérites, mais à cause de ma bassesse, et pour
» faire voir qu'il se plaît aux simples et aux ignorans,
» et que ce Dieu d'infinie perfection aime à leur faire
» du bien.

» Notre pays est une terre de bénédiction; mais la
» succession des temps et leurs révolutions y avaient
» fait naître mille abus. Les uns jugeaient et admi-
» nistraient suivant leur caprice, d'autres avec par-
» tialité pour leurs parens et leurs amis, d'autres avec
» négligence, d'autres sans crainte de Dieu, en se
» laissant corrompre par des présens..... »

Suit l'énumération des qualités et des titres des deux rois prédécesseurs de Wakhtang V et de ce prince lui-même, presque dans les mêmes termes que ceux de la préface générale.

« A ces causes, et pour remédier à tant de désor-
» dres, nous avons recueilli *les diverses parties de ce*
» *code*, et sachez bien que nous n'avons rien fait de
» notre chef. C'est avec l'approbation de notre
» frère le prince royal Domenti, pontife de la grande
» métropole de Mtzkhétha (j'omets à dessein tout titre
» superflu), en présence de l'archevêque Grégoli, fils
» de l'éristhaw de l'Aragwi, et autres métropolitains
» et abbés, par les conseils d'Éréclé, prince de Mou-
» khran, de Giorgi Eristhaw de l'Aragwi, de Dawith
» éristhaw du Ksami, de Zourab fils de Sardli (*lis.*

» Sardghi) Orbélien, d'Awthandil Amilakhori, d'É-
» rasti Mdiwan-Béki, de tous les gens de notre palais,
» des hommes expérimentés et des vieillards, que
» nous avons écrit ces lois, tant celles que nous avons
» trouvées déjà faites, que celles que nous avons ima-
» ginées. Et bien loin de croire, en composant ce
» livre, qu'il serait sans défauts, je suis persuadé qu'il
» y aura un grand nombre de choses répréhensibles,
» que sur beaucoup de points j'ai failli par igno-
» rance, et que sur d'autres la faiblesse humaine
» rend la perfection impossible. Quiconque s'en aper-
» cevra et s'appliquera à faire disparaître ces taches,
» fera une bonne action. » (*Trad. litt.*)

On prétend que, sur le propre manuscrit de ses lois, Wakhtang a consigné le doute qu'elles fussent jamais ponctuellement suivies par ses peuples. (*Voy. Gamba*, I, 315, et le *Nouv. Journ. asiat.* p. 448, juin 1828).

De tout ce qui vient d'être dit, il semble que l'on puisse remonter l'époque de la composition du Code géorgien 47 ans plus haut que celle assignée par M. Gamba au commencement de cet article; car le patriarche Domenti mourut en l'an géorgien 364 (1676), le 25 du mois des encénies (septembre), la même année que Chah-nawaz I.er D'autre part, Wakhtang, dans l'énumération de ses titres, a déjà dit qu'il était juge de Karthli; plus bas il se donne ceux de » prince, fils de prince, djanichini (vice-roi) et » administrateur du Sakarthwélo; en place de Giorgi » (XII, ou Chah-nawaz II) spasalar des saphadars

» de l'Éran, amilbar spaspéti (généralissime) de l'in-
» nombrable armée, victorieux et invincible, béglar-
» beg de Qandahar et de Kirman, gouverneur de Gi-
» richki et de Haïlath, puissant et victorieux. » Tout cela n'indique pas précisément l'époque; seulement on sait que Giorgi XII fut dépossédé de son trône en 1670 par Chah-Soliman (*Chron. géorg.*), envoyé ensuite dans le Qandahar, et qu'il y mourut en 1709, assassiné par ordre de Miriweiss, ou en 1710 (*Mém. sur Pierre I*, par Nesté Suranoï, IV, 402 sqq.). Enfin, de 1703 à 1719, Wakhtang V eut le titre de souverain de Géorgie; mais il n'en eut l'autorité qu'après 1719 (Eugénius, *Georgien oder*. . , p. 56). Il paraît donc impossible de ne pas admettre que le code n'ait été au moins commencé en 1676, tous les princes nommés par Wakhtang dans sa préface se retrouvant à la même époque dans l'histoire géorgienne (*Chron. man.*). La seule difficulté qui reste est que Wakhtang V devait être bien jeune à l'époque de la mort de son grand-père. Mais Chah-nawaz I.er vécut jusqu'à 85 ans, et l'on ignore en quelle année il épousa Rodam, mère de Léwan (Chah-qouli-khan), et à quelle époque ce dernier, père de Wakhtang V, épousa la fille du Gouriel Kaikhosro. Quoi qu'il en soit, ce dut être dans sa jeunesse que le prince conçut l'idée et posa les premières bases de ce beau travail.

Essai sur le commerce que les Anciens faisaient de l'or avec le Soudan, par M. Louis MARCUS (1).

LORSQUE de l'Égypte on se rend au Sennâr par le désert de la Nubie et en longeant les bords du Nil, on rencontre au-delà de ce désert, entre les 15.e et 13.e degrés de latitude, plusieurs petites cataractes que forment les fleuves Blanc et Bleu, en traversant une chaîne de montagnes peu élevées qui, partant de l'intérieur de l'Afrique, s'étend de l'ouest au nord-est jusqu'aux côtes de la Mer Rouge. Cette petite chaîne de montagnes, qu'on nomme *Mazagha*, renferme déjà, dans sa partie qui avoisine le Nil Bleu, plusieurs mines d'or (2).

De là, plus on s'enfonce dans l'intérieur des terres

(1) Extrait de l'ouvrage inédit du même auteur, intitulé *Histoire des colonies étrangères qui se sont fixées dans le Sennaar depuis le VII.e siècle avant J. C. jusqu'au IV.e siècle de l'ère chrétienne*, suivie de dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan au temps des Égyptiens, des Méroëns, des Carthaginois, des Grecs et des Romains, et de plusieurs traités sur les relations commerciales de ces nations avec les Nègres. Les colonies dont l'auteur parle vinrent de la Palestine, de l'Égypte et de l'île de Madagascar; elles étaient composées de Juifs, de Syriens, de guerriers égyptiens, de Grecs nés en Égypte et de Cafres.

(2) Mendez, *in Historiam Æthiopiæ*, lib. III, Lisbonne, 1624, *in-8.o*, p. 105 et sqq. — Marmol, *Africa*, éd. espagn. de Malaga, 1599, *in-4.o*, fol. 80, colonne 4. Les mines d'or que M. Cailliaud (*Voyage à Méroé*, 1825, *in-8.o*, tom. II, pag. 294) place dans la province abyssinienne de *Ras al-Feel*, font partie de la chaîne de *Mazagha*.

situées entre le Fleuve Bleu et le Nil Blanc, et plus les pays que l'on parcourt du 13.e au 12.e degré de latitude sont riches en or. On ne trouve ce métal qu'au-dessus du sol, pendant et après la saison des pluies : les rivières et les courans qui viennent de l'est du Sennâr et du couchant de l'Abyssinie, charient alors plus d'or qu'à l'ordinaire; et les habitans des pays d'alentour n'osent point, tant que durent les pluies, quitter leurs cabanes situées sur des hauteurs, pour retirer ce métal de l'eau qui en dépose une partie dans les champs, les forêts, et dans les fentes et les trous de la terre (1).

Depuis le 12.e jusqu'au 11.e degré de latitude, le sol, qui n'offre au nord que des plaines immenses couvertes de forêts habitées par des éléphans, des autruches, et qui servent de repaire aux lions, aux hyènes et à une foule d'autres bêtes sauvages, commence à devenir inégal et raboteux. On y voit des vallées de quatre lieues et plus d'étendue, parsemées de coteaux formés par du quartz arénacé ou des roches calcaires. Elles s'étendent du nord au sud ou sud-ouest, et finissent par des montagnes de plus d'une demi-lieue de longueur et de quatre à huit cents pieds de hauteur. Leur masse se compose de syénite à petites lames, de feld-spath rose pâle et assez chargé d'amphibole. Ces blocs arides forment des groupes de pyramides par leur superposition. Des grès et des sables ferrugineux et rougeâtres revêtent le sommet et la

(1) Bruce, *Travels*, éd. angl. *in-4.°* tom. III, pag. 647.

pente des montagnes, ainsi que les vallées ou les plaines qui les séparent l'une de l'autre. Par-tout où le sol est recouvert de ce sable rouge, on trouve au-dessous de sa surface, dans des couches d'argile verdâtre, de petites paillettes ou parcelles d'or et des grains de fer sulfuré (1).

Depuis le 11.e degré, on rencontre par-tout de cette terre d'*alluvion rouge* et ferrugineuse; elle revêt les flancs et les surfaces des rochers, des collines et des montagnes; elle recouvre le sol des plateaux élevés et des bassins déprimés. Tous les pays situés entre le Nil Bleu et la rivière *Toumat* qu'a parcourus M. Cailliaud au-delà du 11.e degré de latitude nord, et qui occupent un espace de près de dix-huit cents milles carrés d'étendue, offrent cet aspect. Par-tout où cette terre de transport rouge recouvre le sol, on retrouve au-dessous d'elle des terres qui contiennent de l'or. Cependant, c'est sur les bords des torrens qui coulent en tout temps et sur le sol de leur lit, ainsi que dans les ravins, les lacs et les étangs, lorsqu'ils sont à sec, que les habitans de ces contrées recherchent ordinairement l'or avec le plus de fruit. Là, en effet, la couche terreuse qui le contient s'est successivement accrue de tous les dépôts que les eaux y ont laissés; néanmoins son épaisseur n'est que de huit à dix mètres, et souvent de la moitié seulement (2).

---

(1) Cailliaud, tom. II, pag. 368 sqq.; tom. III, pag. 16 sqq. —Bruce, *Travels*, édit. de Murray, *in-8.o*, tom. VII, pag. 112.

(2) *Ibidem.* — Manuel de Vega, *Lett. curios. dell' Etiop.* Firenza, 1630, *in-4.o*, pag. 181, 224 et 304.

Le pays où se trouvent ces sables aurifères est plus élevé que celui qui l'avoisine du côté du nord: ces montagnes sont moins longues que celles qui précèdent, mais aussi plus rapprochées les unes des autres; elles sont plus *compactes* et moins sillonnées par la violence des torrens et des pluies qui tombent depuis la fin d'avril jusqu'au milieu de septembre. Elles sont principalement composées, les unes de roches amphiboliques et de feld-spath d'une belle pâte, les autres de blocs de pétro-silex verdâtres, ou de roches calcaires contenant des pyrites. Les sables aurifères ne donnent au lavage, terme moyen, que quatre grains d'or par quintal; les parcelles en sont très-petites et mêlées d'argent et d'ocre martial. Pendant et peu après la saison des pluies, les rivières qui viennent de loin, du côté du sud et sur-tout du sud-ouest, charient pourtant des morceaux d'or natif pur, du poids de plusieurs onces: il y a donc lieu de croire que les pays montagneux situés au-delà de ceux qu'a parcourus M. Cailliaud, possèdent une plus grande quantité de ce métal que les derniers, dont l'extrémité sud-ouest s'appelle *Zingion*. Elle est située 10° 29′ 44″ lat. nord et 32° 20′ 30″ à l'est de Paris.

Aussi tous les rapports des voyageurs et des géographes anciens et modernes nous apprennent-ils qu'en se rendant de *Zingion* vers le sud-ouest, jusqu'aux sources du fleuve que le voyageur anglais M. Brown prend pour la branche principale du Nil, ou jusqu'au parallèle de huit degrés de latitude nord et au méridien situé 23° 40′ à l'est de Paris, on traverse des

contrées dont la richesse en or ne le cède pas à celle des pays de Galam, de Bambouc, d'Argentais, de Tiria et du Cancan dans la Sénégambie (1). Marmol, géographe espagnol, qui écrivit vers 1600, connaissait déjà les pays qui contiennent de l'or et que M. Cailliaud a parcourus dans le midi du Sennâr (2). Il donne le nom de *Damota* à la partie située à l'orient, et celui de *Synaxii* à celle qui se trouve au couchant. Le premier nom répond à celui du *Toumat*, qui est le plus grand fleuve que M. Cailliaud ait vu à l'ouest du Nil Bleu; le second rappelle la ville de *Zingion*, qui a pris son nom de la chaîne de montagnes qui l'avoisine, et qui de là pénètre plus avant dans l'Afrique au midi et au sud-ouest.

Les montagnes de *Synaxii*, selon Marmol, accompagnent la branche principale du Nil, ou la rivière Toka, jusqu'à ses sources, situées près des lieux où commence le fleuve Quilmanié ou Kibber, qui coule vers le sud-ouest et va se jeter, près de la ville de Mélinde, dans l'océan indien (3). Les géographes portugais et espagnols qui vivaient dans le même siècle que Marmol, placent les sources de ce fleuve vers le

---

(1) *Voyez*, sur les mines d'or du Bambouc, du Galam et de l'Argentais, les fragmens d'un voyage en Afrique, publiés par M. Golberry, vol. I, chap. 10 et 11, et la *Description de la Nigritie*, par P. D. P.*** pag. 142 sqq. *Voyez*, pour les mines d'or du Tiria et du Kankan, Mollien, *Voyage au Sénégal*, 1821, *in-8.°*, tom. I, pag. 266 sqq., et les voyages de MM. Ledyard et Lucas en Afrique, 1804, *in-8.°*, pag. 102.

(2) Marmol, tom. II, fol. 80, col. 3 et 4.

(3) Marmol, *loc. cit.* et fol. 44, col. 3 et 4; fol. 90, col. 4.

30.e degré à l'est de Paris et 9° 1/2° lat. nord (1). C'est donc là qu'il faut aussi rechercher la source du Nil de Marmol ou du fleuve auquel ce géographe donne le nom de *Toka*. La chaîne de *Synaxii*, qui accompagne ce fleuve jusqu'à son origine, est plus riche en or que celle de l'est ou que les montagnes de Damota. Le géographe espagnol place à l'ouest de celle de *Synaxii* les montagnes de *Gara* ou *Garava* (2), qui possèdent encore plus d'or que les premières. Ces dernières se rapprochent, du côté du couchant des montagnes de la Lune, que les indigènes appellent *Bettarin ;* leur nom arabe est *Gebel-al-Qamar*, qui a la même signification que *Bettarin*, qui veut dire *montagnes de la Lune*. La partie la plus élevée de ces montagnes est celle qui est située vers le midi. *Gebel-adzdzahab* ou *la montagne d'Or* est le nom que lui ont donné les géographes arabes, à cause de la grande quantité d'or qu'elle renferme (3). C'est à cette dernière chaîne, qui s'étend probablement depuis 30° long. est de Paris jusqu'à 23° et de 9° 1/2 lat. nord à 7° ou 5°, que, selon le voyageur anglais M. Brown, la branche principale du Nil prend sa source (4). Il la

---

(1) Tellez, *Hist. de Ethiopia alta*, Coimbra, 1660, *in-fol.*

(2) Marmol, *loc. cit.* et fol. 38, col. 4. *Bethou* signifie en *gyz* la lueur des corps célestes, la majesté de Dieu; on ne peut donc pas être surpris que ce mot veuille dire aussi *la lune*. Dans cette langue, *haran* est le pluriel gyz du mot hébreu *har*, montagne.

(3) Ritter, *Erdbeschreibung*, 2.e edit., tom. I, pag. 171. — Edrisii *Africa*, ex edit. Hartmanni, pag. 82.

(4) Brown, *Travels to Darfour*, 1806, *in-4.o* pag. 475.

nomme *Bahar-al-abyadh* ou *le Fleuve Blanc*, d'après l'usage *adopté* des Arabes d'appeler ainsi l'affluent le plus occidental du Nil, qu'on prend aussi ordinairement pour la branche la plus grande de ce dernier fleuve. Ses sources, selon Brown, sont situées à 8° lat. nord et à 23° 42′ à l'est de Paris. Supposons que MM. Brown et Cailliaud aient bien représenté le cours de ce fleuve sur leurs cartes, et suivons ses bords depuis sa jonction avec le Nil Bleu (15° 37′ 10″ lat. nord et 30° 17′ 30″ long. est de Paris) jusqu'à ses sources; nous arriverons d'abord aux pays de *Chygom* et de *Chybon* ou *Sabuna*, qui sont situés sur la rive occidentale du Fleuve Blanc et dans le midi du Cordofan. Ils abondent en or, qu'on en exporte des ports de l'Abyssinie et de l'Adel, tels qu'Arkecko, Berebra, Zéila, et de là dans l'Arabie, la Syrie et la Perse, ou bien pour les principales villes du Sennâr et de l'Égypte (1). Au sud-ouest du *Chybom* ou *Sabuna*, se trouvent deux autres pays riches en or. L'un se nomme *Laeca:* l'autre l'avoisine du côté du sud-ouest; on l'appelle *Donga*. C'est dans cette contrée que, d'après les renseignemens obtenus à *Cobba*, capitale du Darfour, par M. Brown, le Nil Blanc prend sa source. On trouve aussi beaucoup d'or dans les environs de l'extrémité sud-ouest de ce fleuve qui s'étendent à l'ouest jusqu'aux pays situés dans le midi du Wadey et de l'Afnou, qu'on dit aussi posséder de

(1) Brown, p. 460.—Bruce, éd. de Murray, t. VII, p. 112.—Salt, *Voyage to Abyssinia*, 1814, *in-4.°*, p. 17 de l'appendice.

ce métal (1); on croit qu'ils forment la partie orientale de cette fameuse terre de Wangara que tous les géographes et les voyageurs orientaux et occidentaux, depuis le XII.e siècle, ont célébrée pour la grande quantité d'or qu'elle contient. Elle paraît, en effet, s'étendre depuis le méridien de Wara, capitale du Wadey, jusqu'au midi de Cassena, situé à l'ouest du Bournou et au sud-ouest d'Agadez et de Gana ou Cano (2).

Le Chygom, le Chybom, le Lacca, et les contrées situées à l'est de celles-ci, jusque vers le 30.e degré à l'est de Paris, furent autrefois le centre du commerce que faisaient les anciens Égyptiens, les Abyssiniens et les Axoumites avec le Soudan, sur-tout pendant les six premiers siècles avant et après J. C. Le souvenir de l'expédition malheureuse qu'entreprit Cambyse, roi de Perse, l'an 525 avant J. C., contre les Macrobiens, anciens habitans de ces contrées, pour s'emparer de leurs mines d'or; s'est conservé jusqu'à nos jours dans la partie de ce pays située à l'orient. « Sennâr, dit la tradition de ce pays, portait » le nom de *Macrobé* au siècle de Cambyse, roi des » Perses. Depuis le règne de ce prince jusqu'à la con-

(1) *Deutsches Museum*, 10.tes Stuck, 1790, pag. 975. Le célèbre voyageur Niebuhr a publié dans ce recueil périodique (pag. 963-1004) les renseignemens qu'il a recueillis au Caire sur l'intérieur de l'Afrique.

(2) Walkenaer, *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique*, 1821, *in-8.°*, pag. 226 et 506. *Voyez* plus bas la relation d'un géographe arabe sur le *Beled-at-Tibri*, ou *le pays de l'Or*.

» quête du Sennâr par les Foungi, l'an 1484 de » notre ère, douze reines et dix rois gouvernèrent cet » empire (1). » Les pays situés entre le Fleuve Blanc et le lac Tsad sont compris sous le nom général de *Nouba*, qu'on leur donna probablement à cause de leur abondance en or; car, dans la langue des Koptes, *nob*, ⲛⲟⲃ, signifie *or*. Les anciens, trois cents ans avant et depuis J. C. (2), désignaient par le même mot la partie orientale de ces contrées et celles qui étaient situées entre elles et la rivière que Marmol nomme *Toka*, et qui se trouve confinée entre le 30.e et le 32.e degré de longitude de Paris. C'est dans cette partie du *Nouba* des anciens que la mémoire de l'expédition de Cambyse s'est conservée; on peut donc en conclure que les habitans de ces contrées commercèrent autrefois avec les Égyptiens et les Éthiopiens ou *Méroens*, dans les siècles antérieurs à notre ère.

On peut en dire autant de l'époque qui suit, et dont nous nous occupons seulement ici, pour parler ailleurs du commerce de l'or que faisaient les anciens avec les peuples du Soudan avant J. C. On retrouve dans les géographes du XVI.e siècle le nom du lieu où se te-

---

(1) Cailliaud, *Voyage à Méroë*, tom. II, pag. 254.

(2) Aristocréon, écrivain grec du IV.e siècle avant J. C., dit dans Pline (*Hist. nat.* VI, 30) que les *Noubei* demeurent sur les bords du Nil et près des limites de la terre connue. *Voyez* encore Ptolémée, *Geogr.* IV, 6.—*Remarque :* Aristocréon dit que de son temps il y avait déjà 300 ans écoulés depuis que les Automoles, ayant quitté l'Égypte, étaient venus dans l'Abyssinie. Cet événement eut lieu vers 643 avant notre ère; donc Aristocréon vécut vers l'an 343.

naient principalement, pendant les cinq premiers siècles de notre ère, les marchés où l'on faisait le trafic de l'or. Ce lieu est situé dans un pays que Marmol et Léon l'Africain placent au sud-est du Bournou et au sud du Gaoga ou Koko, qui, selon ces deux géographes, est proche de la partie du Sennâr située au midi. Le Niger, selon le premier, y prend ses sources d'un lac qu'il nomme tantôt *Seu*, tantôt *Sau* et tantôt *So*, et qui porte le même nom que le pays dans lequel il est situé. Léon ajoute que le Nil d'Égypte, aussi bien que le Niger, prend sa source dans ce lac de *Seu* ou *So*. Son opinion diffère donc en cela de celle de Marmol, qui ne fait pas communiquer le Nil avec le Niger, et qui dit que les sources du premier de ces fleuves sont situées à 30° à l'est de Paris (1). Ce n'est point ici le lieu de rechercher lequel a raison, ni de voir si le *Joliba* de Mungo-Park, qui coule de l'ouest à l'est, se joint au Niger de Marmol et de Léon, ou bien au Nil; je remarquerai seulement que l'existence d'une grande rivière dans le centre de l'Afrique, et qui coule du couchant au levant, ne peut être un argument contre ce que disent Léon et Marmol d'un fleuve Niger qui coule dans une direction opposée. M. Walkenaer s'est déjà efforcé de prouver, et il l'a fait avec succès (2), que tous les renseignemens obtenus depuis trente ans sur le cours des grandes ri-

(1) Marmol, *Africa*, II, fol. 26, col. 2, fol. 60, col. 4.— Leo Africanus, ex edit. Is. J. B. Ramusii, *Viaggi*, tom. I, tit. *Divisione dell' Africa*, p. 1, c.—Livio Sanuto, lib. VIII, p. 97.

(2) Walk. *Rech. sur l'int. de l'Afr.* p. 299-301 et 398 sqq.

vières qui arrosent la Nigritie, s'accordent sur l'existence de deux fleuves dont les courans sont opposés Brown (1) nous apprend que les sources du Fleuve Blanc sont situées près de celles du *Darcoulla* et de plusieurs autres rivières qui coulent vers le couchant. La position qu'il donne aux sources du Nil et au pays de Donga, dans lequel elles se trouvent, est la même que celle du pays auquel Marmol et Léon donnent le nom de *Sau* ou *So*, et où le géographe arabe place les sources du Nil d'Égypte, qui coule comme le Fleuve Blanc de Brown au nord-ouest, et celles du Niger, qui, comme le *Darcoulla* de Brown, se dirige vers le couchant. Le Donga du voyageur anglais croise le méridien situé 23° 42′ est de Paris, et le parallèle situé à 8° au nord de l'équateur. Ainsi donc cette contrée est située au sud-est du Bournou et au sud-ouest du Sennâr. Léon et Marmol donnent, eu égard à ces deux pays, la même position à celui de *Seu;* mais *Sau* ou *So* est une moitié du mot *Sasou*, dont les anciens se servent pour désigner le pays où se faisait principalement le commerce de l'or avec la partie orientale du Soudan (2). Si l'on prend ces deux mots pour des termes égyptiens, ils ont tous deux la même signification. *Sasou* a le même son que *Soso*, et ce mot-là, ou bien *Sousou*, est le nom de plusieurs contrées et de plusieurs peuplades du Soudan (3). Selon Manéthon, *Sos*, dans

(1) Brown, p. 475.

(2) Cosmas, *Topogr. christian.* ex edit. Montfaucon. Voyez *Nova Collectio patrum*, Paris. 1707, tom. II, *in-fol.* pag. 143.

(3) Vater (*Mithridates*, tom. III, *Abtheilung*, II, p. 436)

l'ancien langage démotique de l'Égypte, signifie *nomade* ou *pasteur* (1), et *So* a la même signification dans le *gyz* ou langue écrite de l'Abyssinie (2). On sait aussi que les peuples du Soudan, chez lesquels les Égyptiens vont chercher de l'or, menaient une vie errante. Hérodote (3) rapporte que le roi des Macrobiens ayant entendu dire aux envoyés de Cambyse, roi des Perses, « que ce peuple vivait de pain, leur » répondit qu'il ne s'étonnait plus de la brièveté de » leur vie, qui ne s'étend pas au-delà de 70 ans; que » le pain était un aliment des plus grossiers; que les » Macrobiens n'en mangeaient point; qu'ils ne vivaient » que de chair, et que cette nourriture leur était si

---

a recueilli les passages de plusieurs journaux de voyages dans lesquels il est dit que les Mandingues, peuple très-répandu dans les hautes régions de la Sénégambie, se nomment eux-mêmes *Soso*. — *Sousi* est le nom propre d'un peuple de la côte de Guinée. Entre ce pays et Cassena, on trouve plusieurs endroits qu'on appelle *Soso*. — Entre Houssa et Tombouctou, il y a aussi plusieurs villes de ce nom. (Ritter, *Erdbeschreibung zweite Ausgabe*, t. I, pag. 344; *Proceeding of African society*, t. I, pag. 243 de l'éd. *in-4.°* Walkenaer, pag. 441 et 454).

(1) Josephus *contra Apionem*, lib. 1, cap. 2, t. II, p. 445, ed. Hawercampii.

(2) Selon Bruce, tom. I, pag 443 de la trad. franç. et en plusieurs autres endroits. En copte *sos* veut dire pasteur, et *sê*, errer de lieu en lieu; en langue rabbinique, *sâ* et *sâsâ* signifient également il a erré. Comme la langue gyz a beaucoup d'affinité avec l'hébreu, il est probable que le mot gyz *sâ*, qui signifie *pasteur nomade* selon Bruce, vient d'un verbe gyz qui correspond au verbe hébreu *sâsâ*, errer. Je ne trouve pas ce verbe gyz, ni le substantif *so*, qui en est dérivé, dans les dictionnaires éthiopiens de Ludolf et de Wemmers.

(3) Herod. III, 17-25.

» convenable, qu'ils parvenaient ordinairement jusqu'à » l'âge de 120 ans. » Le cosmographe grec Cosmas (1) rapporte que les caravanes qui d'*Axoum*, ancienne capitale de l'Abyssinie, se rendent au pays de *Sasou*, passent près des sources du Nil. Léon l'Africain (2) place celles-ci dans le pays de *Seu;* et Marmol (3), entre cette contrée et le sud-ouest de l'Abyssinie : je pense donc que toute la partie comprise entre le Fleuve Blanc de M. Brown, qui est aussi le Nil de Léon l'Africain, et la rivière *Toka*, qui est le Nil de Marmol, fut autrefois appelée par les anciens, *Sasou* ou *le pays des Nomades*. Cette conjecture s'accorde avec l'épithète de *grands pays*, *μάκρα χώρα*, que Cosmas (4) donne au pays de *Sasou*, et qui, d'après l'idée qu'il avait de notre planète et de son extrémité méridionale, signifie encore un pays d'une longitude considérable, mais de peu de latitude. Marmol et Léon (5) disent que le Niger prend sa source au lac *Seu*, et va se jeter dans la Mer Atlantique, en communiquant avec le Sénégal et le Gambia ou Gambara; qu'il s'enfonce sous le sol avant d'arriver dans le Bournou, où il ressort de dessous terre pour former un grand lac à l'endroit même de sa sortie. Plus d'un siècle après J. C., Ptolémée (6) fait aussi mention d'un fleuve

---

(1) Cosmas, *loc. cit.* pag. 140.
(2) Leo Afric. *loc. cit.*
(3) *Voyez* ci-dev. pag. 211, note 1.
(4) Cosmas, *loc. cit.* pag. 138.
(5) *Loc. cit.*
(6) Ptolem. IV, 6.

semblable : il n'en rapporte pas le nom ; mais il dit que le lac qu'il forme s'appelle *Noutha*, ou, selon la variante, *Nouba*. D'après lui, les bords de ce fleuve sont habités par les *Noubei* ou *Nobi*. Ce fleuve est situé à l'ouest du Nil et au midi du Fezzan.

De tous ces faits et de tous les rapprochemens que je viens de faire, on peut conclure avec quelque vraisemblance que le *Sasou* des anciens correspond au *Seu* de Léon l'Africain et de Marmol, et que ce pays est situé entre le Fleuve Blanc de Brown et la rivière *Toka* de Marmol, ou bien entre le 23.e et le 30e degré de longitude à l'est de Paris. En parcourant avec attention tout ce que les anciens disent, dans leurs écrits, de la situation de cette contrée et du commerce qu'ils faisaient avec ses habitans, on est bien convaincu que la situation que nous venons de donner au *Sasou* des anciens est exacte. Avant d'entrer dans le détail des récits des historiens et des géographes grecs et romains sur ce sujet, il sera bon de nous arrêter un instant sur le commerce que les habitans des bords du Fleuve Blanc et de la rivière *Toka* firent, pendant les trois derniers siècles, avec la Nubie, l'Égypte, l'Abyssinie, le Darfour, et avec d'autres pays de l'Afrique. Déjà, vers l'an 970, Ebn-Haucal (1), écrivain arabe, nous indique la distance qu'il y a du Fezzan au pays de Zaghawan (2), situé au sud du Fazuclo et du Byrtat. Au XIII.e siècle, le Vénitien Marc-Pol (3) rapporte

(1) Ebn-Haucal, apud Walkenaer, p. 475.
(2) Abou'l-féda, *in Edr. Afr. ex ed. Hartmanni*; p. 82-84 et 327.
(3) Marco-Polo, dans Salt, *Voyage to Abyss.* pag. 68.

que les caravanes se rendent des quatre coins de l'Asie et du nord de l'Afrique dans l'intérieur de l'Abyssinie, pour y acheter de l'or. Plusieurs caravanes partent maintenant tous les ans du Grand-Caire, les unes par le Darfour, au milieu et à l'ouest du Soudan, ou à *Ganah, Cassena, Houssa, Tombouctou,* les autres par le Darfour, à l'est de la Nigritie, ou par les pays de *Chygom*, de *Chybom* ou *Sabuna*, de *Lacca*, et ceux qui les avoisinent à l'ouest et à l'est. On nomme ces caravanes les *Galabis al-Darfour* (1). Elles s'absentent pendant un, deux et trois ans; elles emportent avec elles du Grand-Caire du sel, des habits, du vin, des figues: elles chargent en outre du sel dans les déserts; elles échangent ces marchandises dans les pays des nègres de l'Orient, contre de l'or, des esclaves et des épiceries qu'elles en rapportent. On se rend également de Murzouc, capitale du Fezzan, aux rives du Fleuve Blanc et aux pays d'alentour par la ville de Tegerry, par les pays de *Tibbo,* de *Borgou* et de *Bilma,* et par *Ware,* capitale du Wadey, &c. (2). Les renseignemens obtenus dans les dix dernières années par les Européens dans diverses contrées de l'Afrique, s'accordent sur l'existence de la communication qu'on suppose exister entre le Wadey et la ville de Cassena, et entre cette place et la côte de la Guinée et du Be-

---

(1) Brown, pag. 277. — Benjamin. de Tudela, ex ed. hebraïc. Constant. 1540, *in-4.°*, pag. 68.

(2) Lyon, *Narrative of travels in northern Africa,* 1821, *in-4.°*, pag. 243-245.

nin ; il est même à présumer que cette route (1) est plus fréquentée que celle qui conduit des deux derniers pays à Tombouctou par les plateaux des Foules ou des Mandingues. Un grand nombre de sociétés de marchands partent de différens points de l'Asie, et se rendent par Arkiko, fort situé au nord de l'Abyssinie, dans l'ouest de cet empire et au Fleuve Blanc (2). Il y arrive également des marchands par Berebra, ville située au midi de l'Abyssinie et sur la Mer Rouge. Entre cet endroit et Gondar, capitale du pays que nous venons de nommer, il existe des communications qui ne sont point interrompues. Valentia, voyageur anglais, apprit à Moca, ville de l'Arabie Heureuse, que les Européens ne rencontreraient aucun obstacle, s'ils voulaient se rendre de Bérébra aux sources du Nil Blanc par le pays des honnêtes et paisibles Somauli (3). A Bérébra, il se tient tous les ans une grande foire qui dure du mois d'octobre jusqu'à celui d'avril, et sur laquelle les Somauli vendent principalement de l'or, de l'ivoire, du civet, de la myrrhe, de l'encens et de la gomme (4).

Dans le XVII.e siècle, on allait et l'on venait de Bérébra aux côtes de la Guinée et du Benin, et de là à l'est de l'Afrique, sans arriver sur les bords du Joliba ou Niger de Mungo-Park (3). Les Maures et

(1) Bowdich, *Essay on the geography of north-western Africa*, 1817, map. II. — Walkenaer, pag. 441 et 454.

(2) Salt, pag. 436.

(3) Valentia, *Travels to the Red Sea and India*, 1809, *in-4.°*, tom. II, pag. 377.

(4) Valentia, tom. II, pag. 370.

les Abyssins (1) ne craignaient point, vers la même époque, de se rendre de Damot (2), province occidentale de l'Abyssinie, et qu'arrose le Nil Bleu, aux comptoirs de commerce que les Portugais avaient alors établis sur les côtes et dans l'intérieur de la Mozambique et du Sofala. Là, ils échangeaient de l'or, des esclaves et des épiceries contre des marchandises d'Europe de toute espèce, et sur-tout contre des draps, des verres, des armes à feu et des coris. On amène encore de nos jours (3) des esclaves de Nouba à la ville de Mélinde sur la mer indienne, et même plus loin vers le sud. Des bords du lac Tsana, situé au centre de l'Abyssinie, partent tous les ans plus de mille mahométans pour la rive occidentale du Nil Blanc, et plus loin dans l'intérieur de l'Afrique, en voyageant toujours dans la direction sud-ouest. Cette caravane emporte avec elle des aiguilles, des épingles, des vis, de l'antimoine, de la myrrhe, des habits faits dans la province abyssinienne de Bégemder ou à Surate, ville des Indes. Ils s'absentent pendant douze ou quinze mois, et ils rapportent chez eux des esclaves, de la civette,

---

(1) De Barros, *de Asia*, tom. I, dec. 1, chap. 4.

(2) *Oviedo*, patriarche catholique de l'Abyssinie. *Voyez* les lettres que cet ecclésiastique écrivait en 1567 de l'Abyssinie au roi de Portugal; elles ont été publiées par Christoval Suarez de Figueroa, *Hist. ind.* de 1607 et 1608 (et Madrid, 1614, *in-4.°*). On lit aussi ces lettres dans Fernand Guerreiro, *Relaçam annal dos padres da compania de Jesus da India, em annos 1602-3* (Lisbonne, 1605, *in-4.°*). *Voyez* pag. 511 du premier ouvrage et 507 du second.

(3) Salt, pag. 37-62.

du cardamome, des peaux, et principalement de l'or et du gingembre (1).

Ce tableau si brillant du commerce qui se faisait dans ces trois derniers siècles sur le Fleuve Blanc, et entre lui et le Fleuve Bleu, et dans le pays de Nouba, à l'ouest du Nil Blanc, n'est rien, lorsqu'on le compare avec les détails curieux que nous donnent les anciens sur le commerce qu'ils faisaient avec ce pays, depuis J. C. jusqu'au VII.e siècle.

« Le pays de *Sasou*, dit Cosmas (2), auteur grec et chrétien, qui vivait dans le VI.e siècle, n'est pas éloigné de l'océan; il contient beaucoup d'or. Tous les deux ans, le roi d'Axoum envoie dans cette contrée, par l'intermédiaire du gouverneur des Agoios, des messagers pour y acheter de l'or; aux envoyés du roi se joignent un grand nombre de négocians de tous les pays, de sorte que la caravane se monte à plus de cinquante hommes. Elle emmène des bœufs et emporte avec elle du sel et du fer; arrivée dans le pays de *Sasou*, elle s'arrête dans une vaste plaine; on ramasse dans les forêts des arbrisseaux à épines, pour en former une haie carrée, derrière laquelle on puisse se mettre à l'abri. On tue le bétail, on le découpe, et on l'expose, ainsi que le fer et le sel, en petits monceaux devant la haie, et l'on se retire au dedans. Les indigènes s'approchent des marchandises qui sont étalées, en apportant des grains d'or, qu'ils nomment *tancara*, ταγχαρα. Chacun d'eux met un, deux ou trois

(1) Bruce, ed. angl. de 1790, *in-4.o*, tom. III, pag. 385.
(2) Cosmas, *loc. cit.* pag. 139 sqq.

grains d'or, et même plus, sur un morceau de fer, de sel ou de viande, après quoi il se retire. Aussitôt qu'il s'est éloigné, le propriétaire des marchandises revient à son tour, voit les grains d'or qu'on lui offre en échange ; si la valeur de l'or déposé lui convient, il l'ôte et laisse la viande, le sel ou le fer sur lesquels il était, et que viennent chercher ceux qui y avaient déposé l'or, aussitôt que les premiers se sont retirés. Si le propriétaire n'est pas content de la quantité de grains d'or qu'on vient de lui offrir pour son sel, son fer ou sa viande, il ne touche ni aux marchandises ni à l'or. Aussitôt qu'il s'est retiré, l'habitant de *Sasou* revient, et tantôt il ajoute quelques grains à ceux qu'il avait déjà déposés, ou bien il enlève son or et le marché se trouve rompu. C'est ainsi que se fait le commerce dans ce pays éloigné, faute d'interprètes. Malgré cela, en moins de cinq jours toutes les marchandises sont vendues : alors toute la caravane décampe en même temps; ceux qui la composent sont bien armés; sans cela, ils seraient assaillis sur leur route par beaucoup de petites troupes de maraudeurs qui les attaqueraient et leur enleveraient leurs richesses, s'ils se sentaient les plus forts. Six mois suffisent pour aller à la foire de *Sasou* et en revenir; mais, en y allant, on voyage à petites journées, parce que le bétail ne permet pas d'aller vîte; au retour, on voyage beaucoup plus vîte, afin de ne pas être surpris par les pluies d'hiver qui tombent dans ces contrées. Il faut savoir que les sources du Nil se trouvent près du pays de *Sasou*, et que, pendant l'hiver, il se forme sur la

route de la caravane beaucoup de rivières à la suite des pluies qui, dans cette saison, tombent à verse et sans interruption. L'hiver, dans ces contrées, coïncide avec notre été; il commence au mois d'épiphi (vers la fin de juin), et il finit dans le milieu du mois de thoth (septembre). Pendant ces trois mois, le temps est si pluvieux dans les pays situés entre la ville d'Axoum et le pays de *Sasou*, qu'il s'y forme une multitude de nouveaux courans qui se jettent tous dans le Nil. »

Les moindres détails de ce récit de Cosmas sur les lieux dont il parle sont très-exacts. Dans les pays situés entre le Nil Bleu et le fleuve Toumat qu'a parcourus M. Cailliaud, et qui ne sont pas encore très-riches en or, les indigènes en vendent déjà aux Arabes qui habitent l'Abyssinie, pour de la toile, de la ferraille et pour de la chair de bœuf et de mouton (1). Les Agows possèdent beaucoup de bétail : ils paient en bœufs leur tribut annuel au roi de l'Abyssinie; ils échangent avec les Shangalas, peuple sauvage de l'Abyssinie, de la viande, du sel et de la cire, pour de l'or, de l'ivoire et des cornes de rhinocéros (2). C'est par le pays des Agows et par l'intermédiaire de leur chef, que, selon Cosmas, les Axoumites arrivent au pays de *Sasou*. L'auteur grec dit encore que, dans le pays de *Sasou*, la caravane reste à découvert en pleine campagne dans l'intérieur d'une haie construite avec des buissons. Dans l'Abyssinie, toutes les foires se tiennent

(1) Cailliaud, tom. III, pag. 36.
(2) Bruce, *loc. cit.* pag. 737.

dans de vastes plaines bordées d'arbres; on se sert, pour former des palissades, des rameaux d'un arbre épineux nommé *tacuffa*. Les branches d'un seul arbre de cette espèce peuvent suffire à la construction de la hutte d'une nombreuse famille de Shangalas. Cet arbre se trouve au pied des montagnes, dans le fond des vallées et dans les plaines (1). La caravane, dit Cosmas, s'arme, lorsqu'elle se met en route. On ne peut guère voyager sans armes et sans escorte dans le centre et dans le midi de l'Afrique. Cette précaution devient sur-tout nécessaire, si l'on veut se rendre de l'est de l'Abyssinie dans les pays situés entre le Nil Bleu et le Fleuve Blanc. Les habitans de plusieurs de ces contrées peuvent, selon le géographe arabe *Ibn-al-Ouardi*, être regardés comme les Tartares du Soudan. Ils errent sans cesse d'un lieu à un autre, avec leurs tentes et en emmenant leurs bestiaux, et ils pillent tout ce qui leur tombe entre les mains (2). En prenant le pays de *Sasou*, dont Cosmas parle, pour le pays que Léon et Marmol nomment *Seu*, et qui est situé à l'ouest du Fleuve Blanc et au sud-est du Bornou, les marchands axoumitains se seraient rendus dans un pays où il y a beaucoup d'or; il leur eût fallu partir de chez eux après leur rentrée dans les lits des fleuves Blanc et Bleu, et retourner du pays de *Sasou* à Axoum, avant le commencement des pluies et l'accroissement des rivières de l'Abyssinie et du pays de

(1) Bruce, *loc. cit.* tom. II, pag. 511-517.
(2) Salt, pag. 57.

Nouba. Mais, dit Cosmas, la caravane qui va dans le pays de *Sasou* pour y faire le commerce de l'or, s'empresse de quitter cette contrée pour rentrer dans ses foyers, de crainte d'être surprise en route par les pluies. D'ailleurs, l'affinité que les noms de *Sasou* et de *Seu* ont entre eux, leurs significations et plusieurs autres considérations toutes physiques, nous ont fait déjà reconnaître que le pays de *Seu* dont parle Marmol, est en effet la limite occidentale du *Sasou* de Cosmas, situé entre le Fleuve Blanc et le Toka (1). Cependant, nous ne nous arrêterons point à ces seules preuves; nous tâcherons encore de prouver, par les témoignages des anciens sur la situation de ce dernier pays, qu'il se trouve situé à l'ouest de la rivière Toka et au sud du parallèle de 11 degrés.

Mais, avant de le faire, je remarquerai seulement encore que le nom de *Tankara*, *πυγχάρα*, que les Abyssins donnaient, selon Cosmas, à l'or que l'on va chercher dans le pays de *Sasou*, se retrouve dans les Bibles éthiopiennes sous celui de *Tankhar*, et qu'il y signifie *topaze* ou *topaze de l'Éthiopie* (1). Comme cette pierre précieuse a la couleur et la forme des grains d'or, il n'est pas étonnant qu'on la désigne, ainsi que l'or, par le même mot *tankhar* en éthiopien. Le mot hébreu *paz*, qu'on lit dans différens passages de l'Ancien-Testament, est traduit dans les Septante, tantôt par *topaze*, tantôt par *or pur*, que

(1) *Voyez* ci-dev. pag. 210-215.

(2) Job, XXVIII, 19. *Voyez* Ludolfii *Lexicon æthiopicum*, pag. 207.

l'on n'a pas besoin de fondre pour le débarrasser des scories, χρύσον ἀκηρὸν (1). Selon Pline (2), on trouve dans les contrées d'où viennent les différentes branches du Nil, plusieurs espèces de topazes et de chrysolithes, notamment la pierre précieuse appelée *neleon*, qui a la couleur du miel et qui jette peu d'éclat.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

घटकर्परम् *oder das zerbrochene Gefäss &c., traduit* par G. M. DURSCH. Berlin, 1828, petit *in-4.*

ON connaît déjà ce petit poëme, par l'ingénieuse et élégante imitation qu'en a donnée M. Chézy dans le *Journal asiatique* (3). Il se compose de vingt-deux stances de deux vers chacune, en tout quarante-quatre vers, et a pour but de peindre, pour nous servir des expressions de M. Chézy, « l'impatience » et les regrets d'une jeune femme séparée d'un époux » indifférent, que l'arrivée de la saison pluvieuse » (heureuse époque où les voyageurs éloignés re- » viennent au sein de leur famille) n'a pas encore

---

(1) Job, XXVIII, 19; *Ecclesiast.* V, 11, &c.
(2) Plin. *Hist. nat.* XXXVII, 8, et XXXVIII, 9.
(3) Tom. II, p. 39 sqq.

» rendu à ses desirs. » On ignore la date et le nom de son auteur; on sait seulement qu'il donna lieu à la composition du *Nalodaya*, attribuée à *Kâlidâsa*, qui voulut imiter le singulier système d'allittérations et de rimes dont le *Ghaṭakarpara* lui offrait le modèle (1). Si cette tradition est exacte, notre poëme appartient à l'âge d'or de la littérature indienne. L'artifice avec lequel sont construits les vers, semble, il est vrai, en marquer la place à une époque de décadence, par exemple au temps du *Râdja Bhodja*. Cependant la pensée et l'expression y sont encore d'une simplicité antique; la recherche n'est que dans les procédés matériels mis en œuvre par le poëte, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, dans l'encadrement.

On en possédait déjà une édition imprimée dans l'Inde à la suite des célèbres distiques attribués à *Amarû*; mais, comme tous les livres publiés à Calcutta et à Sérampore, elle était devenue rare, et cette circonstance seule, à part le mérite du poëme, en rendait la réimpression nécessaire. M. Dursch a donc, par ce travail, rendu service aux amateurs de la littérature sanscrite; et quoique la critique puisse relever dans son ouvrage un certain nombre de fautes, cette publication n'en est pas moins estimable. Elle se compose d'une préface de 14 pages, consacrée presque exclusivement à la réfutation du système de la séparation des mots dans les textes sanscrits, système

(1) Colebrooke, *on sanscrit and prakrit Poetry; Asiat. res.* tom. X, p. 402, *in-8.°*

dont M. G. de Humboldt a posé les bases, et que M. Bopp a désormais adopté. Le texte du poëme occupe trois pages et demie, le commentaire neuf et demie, et les explications quatorze; puis viennent cinq pages de remarques sur les mètres, la traduction française de M. Chézy, une imitation en vers allemands, et enfin la version latine, par M. Dursch. Le peu d'étendue de cet ouvrage nous impose le devoir d'être courts; nous ne présenterons donc que les observations relatives aux passages qui nous ont le plus frappés, celles que suggère une première lecture.

A la note relative au premier distique, page 34, au lieu de हृदयावमी, il faut lire हृदयावनी, *animi terra*, comme dans le texte; cette erreur est purement typographique.

Le second distique peut donner lieu à une observation plus importante; elle est relative à la manière dont le premier vers est traduit par M. Dursch. Voici le texte avec la version latine de l'éditeur :

हंसा नदन्मेघभयाद् द्रवन्ति
निशामुखान्य् अद्य न चन्द्रवन्ति ।

Anseres tonantis metu nubis recedunt
noctu in latibula lunæ splendore privata.

Je ne sais sur quel fondement repose l'interprétation de निशामुखानि par *noctu in latibula*. Les moyens d'explication que je puis consulter, les seuls,

je crois, qu'ait eus à sa disposition M. Dursch, le dictionnaire de Wilson et le commentaire, ne me paraissent pas favoriser cette traduction. Dans le dictionnaire, *mukha* n'a d'autre sens que ceux de *bouche, entrée, commencement,* d'où निशामुखानि doit signifier naturellement « les commencemens de la nuit, » les soirs. » Le commentaire me paraît confirmer pleinement cette explication : अद्य रात्रेर् मुखानि प्रदोषाः न सचन्द्राः « maintenant les commence- » mens de la nuit, les soirs, sont sans lune. » Ajoutons que le scholiaste, en expliquant द्रवन्ति, *ils fuient,* par पलयन्ति मानससरसि, « ils se réfugient dans le » lac *Mânasasara* (ou *Manasarovar*), » indique suffisamment que l'idée exprimée par le verbe *dravanti* est complète, et qu'il ne faut pas lui chercher un régime dans l'hémistiche suivant. Je propose donc de traduire ces vers comme il suit :

Anseres tonantis nubis metu fugiunt;
noctis initia nunc lunæ splendore privata (*sunt*).

Je ferai une autre remarque relativement à la traduction d'un vers du *Ritusanhâra* de *Kâlidâsa,* cité par M. Dursch dans sa note sur le second distique. Voici le vers :

हंसैर् जिता सुललिता गतिर् अङ्गनानां

Wilson, qui a cité ce vers dans son *Meghadûta,* le traduit fort élégamment :

Nor with the goose the smiling fair
In graceful motion can compare.

M. Dursch le rend littéralement en latin : *Anseribus victus gratiosus incessus membrorum.* Au lieu de *membrorum*, il faut dire *feminarum;* car अङ्गनानां est le génitif pluriel du substantif *anganâ, femme.* Si le texte eût voulu dire *membrorum*, ce qui, du reste, n'eût eu aucun sens, il eût mis *angânâm.*

Au troisième distique, M. Dursch me paraît avoir donné une explication inexacte de l'adjectif वितारं voici le texte avec la traduction latine de M. Dursch :

मेघावृतं निशि न भाति नभो वितारं

Nubibus involutum noctu non splendet cœlum immensum.

Puis, pour expliquer *vitâram*, il ajoute cette note que je transcris de peur d'altérer sa pensée : « वितारं *findet sich nicht in Wilson's Wörterbuch. Die Bedeutung scheint aber nicht zweifelhalft zu sein, indem es von* वि *und* तॄ *abgeleitet werden kann. Wie der weite (geräumige) Himmel ohne die Sterne nicht glänzet, ebenso glänzet dein Geliebter nicht ohne Dich.* » Ainsi M. Dursch analyse *vitâram* par *vi*, qui a un sens intensitif, et par *tṛî*, qui veut dire *traverser*, et qu'il paraît avoir confondu avec *stṛi, étendre*, lequel formerait le subs-

tantif *vistâra, diffusion.* Mais *vitâram*, dans notre texte, n'a aucun rapport avec *vistâra*, et il est beaucoup plus naturel de le regarder comme un adjectif composé de *vi, sans*, et *târâ, étoile*, *vitâra, sans étoiles*, ainsi que le traduit M. Chézy : « le firma- » ment, sans étoiles, a perdu sa plus riche parure, » et comme le prouve le commentaire de la manière la plus positive :

रात्रौ मेघैर् व्याप्तं खं न शोभते तारारहितत्वात्

« *Noctu nubibus obductum firmamentum non splendet stellarum propter privationem.* » On remarquera que le substantif *târârahitatvât* occupe, dans le commentaire, la même place que, dans le texte, l'adjectif *vitâram*, et qu'ensuite le scholiaste ajoute un peu plus bas ताराभावात्, « par l'absence des » étoiles. »

Au premier hémistiche du second vers du quatrième distique, il faut lire ज्वलं, et non *djala* à la forme absolue; *djalam* est le nominatif de la phrase. La traduction de M. Dursch prouve au reste que l'*anusvâra* n'a été oublié que par une erreur du typographe.

Au premier hémistiche du sixième distique, M. Dursch donne une explication satisfaisante de भावने « l'orbe, le disque du soleil, » qu'il regarde comme composé de *bhâ, lumière*, et *vana, habitation, demeure.* A l'appui de cette opinion, il eût pu citer

le commentaire qui la change en certitude ; on y trouve en effet, pour synonyme de *bhâvane*, दीप्तिवने, « demeure de la lumière. » La traduction du scholiaste a ici cet avantage, qu'elle montre de quels élémens est composé *bhâ-vane*, qui rime avec le même mot à la fin de l'hémistiche suivant. Mais là, il a un tout autre sens, lequel toutefois ne me semble pas précisé avec assez d'exactitude dans la traduction de M. Dursch. Voici le vers avec l'interprétation qu'il en donne :

खाज् जले पतति शोकभावने

Aqua e cœlo cadente, angore in animo (*existente*).

Il paraît résulter de cette traduction, dans laquelle le mot शोकभावने forme une incise à part, que M. Dursch a interprété *bhâvane* par « dans l'es- » prit. » Mais d'abord je ne crois pas qu'un seul mot puisse ainsi constituer une proposition complète ; il faudrait au moins सति, *existente* (*étant*), et M. Dursch l'a tellement senti qu'il ajoute ce verbe dans sa traduction latine, quoiqu'il ne soit pas dans le texte. Dans l'impossibilité de faire de *shokabhâvane* une incise indépendante, il me semble qu'on doit le joindre, comme épithète, à जले, ainsi que le fait le commentaire. Notre vers y est en effet expliqué comme il suit :

गगनाद् वारिणि पतति सति शोकस्य भावने उत्पादके, littéralement : *e cœlo aqua cadente*

existente mœroris causa, (*mœrorem*) *generante.* Dans cette explication très-naturelle, *shokabhâvane*, « faisant naître le chagrin, » se trouve rattaché à cette circonstance de l'eau tombant du ciel, et éveillant la douleur dans l'ame de l'épouse délaissée, soit parce qu'elle lui rappelle que, dans cette saison, le voyageur devrait être de retour, soit parce qu'elle peut augmenter les obstacles de la route. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ce sens de *bhâvana* s'accorde très-bien avec l'analyse grammaticale de ce mot, lequel est un dérivé de la forme causale de भू, *être.* On doit en trouver de nombreux exemples dans les textes; je m'en rappelle un que me fournit le premier chant du *Bhâgavata pourâna;* il se trouve à la fin de la deuxième lecture :

भावयत्य् एष सत्त्वेन लोकान् वै लोकभावनः

« L'auteur des mondes les fait subsister au moyen de » la qualité *sattva.* » Ici, il ne peut s'élever aucun doute sur le sens de *bhâvana*, puisque l'excellent commentaire de *Shrîdhara svâmin* le rend par *loka-karttâ*, « créateur des mondes. »

Au dernier hémistiche du huitième distique, il faut lire बधूः au lieu de बूधः, qui est évidemment une faute d'impression. C'est sans doute par suite d'une erreur de ce genre, que, dans les notes sur le distique quatorzième, on lit शितेष et विनाशितेष

tandis que ces deux mots doivent être terminés par षु, comme dans le texte.

M. Dursch traduit la fin du premier vers du quinzième distique dont voici le texte :

स्वनदम्भोधरवायुवीजितानां

par *tonantem nubem ferente vento agitatorum* (en parlant des arbres); et, dans une note, il explique le composé अम्भोधर par « qui porte la nue; » mais ce mot signifie seulement *nuage*, parce qu'il est composé de *ambhas*, *eau*, et de *dhara*, *qui contient*. Il faudrait donc traduire mot à mot : *tonantis nubis vento agitatorum*.

Au commencement du second vers du dix-septième distique, il faut lire कुसुमैर् au lieu de कुमुमैर्, que porte le texte par erreur.

Je diffère encore d'opinion avec M. Dursch dans l'interprétation à donner à la fin du premier vers du vingt-unième distique. Je ne cite de ce verset que ce qui renferme l'idée principale débarrassée de toute circonstance accessoire, excepté de celle qui donne lieu à la difficulté.

एतन् निशम्य विरहानलपीडितायास्
तस्या वचः खलु दयालुर् अपीडितायाः
.....
प्रत्याययौ स गृहं .....

Quo audito separationis igne afflictæ
ejus verbo certe tenerrimæ laudatæ
ivit domum ille.

Les mots *tenerrimæ laudatæ* ne présentent pas un sens très-clair, et l'on a besoin de la note de M. Dursch pour bien les comprendre; la voici exactement transcrite : *Dem ersten* पीडितायाः *entspricht als Reim* अपीडितायाः *welches letztere in dem Commentar nicht erklärt ist, aber ohne Zweifel von* अपि *und* ईडितायाः *zusammengesetzt ist. Letzteres ist das part. pass. von* ईड् *welches loben bedeutet.* « *Der so zärtlich gepriesenen;* » d'où il résulte que les mots दयालुर् अपीडितायाः signifient, « de celle qui est » louée si tendrement, » ce que M. Dursch traduit en latin : *tenerrimæ* (an *tenerrime?*) *laudatæ.* Dans cette interprétation, on voit bien comment le traducteur analyse *apîḍitâyâh;* mais il ne dit rien de *dayâlur,* qui ne sera jamais pris pour un adverbe, mais pour le nominatif singulier masculin de l'adjectif *dayâlu, plein de compassion;* et c'est ainsi que l'entend le commentaire, qu'eût dû consulter M. Dursch, puisqu'il l'a fait imprimer : स दयालुः मेघवचनेन « Lui (l'époux), touché de compassion au discours du » nuage. » Le même commentaire donne encore une explication aussi satisfaisante que naturelle du mot *apîḍitâyâh,* quand il dit : अपीडितायास् तत्प्राप्तौ, c'est-à-dire, littéralement, *non vexatæ in ejus acquisi-*

tione, ou *heureuse de le recouvrer*; car *apîḍitâyâh* est, *sans aucun doute*, l'adjectif *pîḍitâyâh*, *tourmentée*, avec l'*a* privatif. Il faut donc traduire :

Hanc audiendo separationis igne afflictæ
ejus vocem, facile misericordia plenus non (amplius) afflictæ
regressus est ille domum.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que *apîḍitâyâh* ne peut guère être subordonné à aucun autre mot, dans la phrase, qu'à *griham* : « Lui, touché de » compassion, revint dans la demeure de son épouse » désormais heureuse. » Mais il y a une opposition très-ingénieusement marquée dans les deux premiers hémistiches, et elle n'a pas échappé à M. Chézy, qui traduit : « La sombre retraite de la douleur est, par » son arrivée, changée en un lieu de délices. » C'est dans cette traduction, ainsi que dans le commentaire sanscrit, que M. Dursch eût pu trouver le vrai sens du texte; son ouvrage n'en eût été que plus digne d'être mis sous les auspices du vénérable professeur auquel il l'a dédié.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations, quoique l'ouvrage de M. Dursch pût en fournir encore quelques autres. On trouvera, par exemple, qu'il n'a pas fait assez usage du commentaire, et qu'il devait peut-être en traduire quelques fragmens. Cette partie de l'ouvrage est d'ailleurs imprimée avec assez peu de correction; on y rencontre trop souvent des fautes copiées dans l'édition indienne. Ainsi, au commen-

cement de la glose du second distique, les verbes पलायन्ति et शब्दायन्ति doivent, ce semble, être écrits पलयन्ति et शब्दयन्ति. Dans la glose du disdique neuvième, on lit, comme dans la première édition, हंसमुदाया, leçon évidemment fautive, qu'il faut corriger en ajoutant un स हंससमुदाया *anserum turbæ.* On pourra encore regretter que M. Dursch n'ait pas adopté, pour le commentaire, un système rigoureux relativement à la séparation ou à la réunion des mots. Ainsi, pendant qu'il lit en un seul mot हंससमुदायामानसंसरः, ce qu'aucune loi grammaticale n'empêche de séparer ainsi : हंससमुदाया मानसं सरः *anserum turbæ* Mânasam *lacum* (*versus*), il sépare, sur le second distique, तत् स्थापने *in hujus sedatione,* c'est-à-dire un composé dont la forme est aussi une, quoique dans un autre genre, que le latin *multicomus,* et dont certainement les critiques les plus hardis, et les plus amis de cette clarté pour laquelle un texte imprimé semble être fait, n'eussent jamais demandé la division. De même, sur le distique sixième, au lieu de उत्पादकेकामे, il faut lire उत्पादके कामे; sur le distique treizième, au lieu de कास्मात्, कस्मात्; sur le verset quinzième, au lieu de केतकीपुष्पानि, केतकी-

पुष्पानि, que donne bien l'édition indienne; et enfin, plus bas, il faut lire पुष्पैरपराजितानां, au lieu d'isoler तानां, qui n'est que l'affixe du participe parfait passif, avec la désinence du génitif pluriel.

Eugène Burnouf.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Février 1829.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société:

MM. Barchou
Bazin, avocat.
Ewald, professeur à Gœttingen.

S. E. le ministre de l'intérieur écrit pour annoncer qu'il a mis sous les yeux du Roi la lettre par laquelle M. Siebold fait hommage à S. M. d'une caisse de graines de plantes économiques du Japon, et charge le secrétaire de la Société de transmettre à M. Siebold la lettre de remerciemens pour cet envoi.

MM. les professeurs du Jardin du Roi écrivent pour remercier le Conseil de l'envoi qui leur a été fait par le secrétaire, de la caisse de graines du Japon.

M. Jouy annonce qu'il se propose de publier une édition lithographiée du dictionnaire chinois-latin par le P. Basile de Glemona, format *in-8.°*, et demande que la Société fasse les frais de cette entreprise. Cette proposition est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. le comte de Lasteyrie, Abel-Rémusat et Klaproth.

M. Habicht annonce qu'il a envoyé à la Société le 4.e volume de son édition arabe des Mille et une Nuits.

M. le chevalier George Staunton offre au Conseil la II.e partie de ses *Chinese miscellanies*, et la 2.e édition d'un Traité sur la vaccine, en chinois. M. Staunton, présent à la séance, reçoit les remerciemens du Conseil.

Lettre de M. le docteur SIEBOLD *à MM. les membres de la Société asiatique de Paris*

Dezima, ce 15 Décembre 1827.

C'EST avec bien du plaisir, Messieurs, que j'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, et dont le contenu ne pouvait être que très-agréable pour moi. Je vous fais mes remerciemens de la bienveillante communication dans laquelle vous avez daigné m'instruire des objets les plus intéressans qui puissent se présenter à un voyageur au Japon, et dans laquelle vous m'avez indiqué les moyens les plus sûrs pour parvenir à leur solution scientifique. Je m'empresse aussi de vous assurer que j'ai pris les objets que vous m'avez indiqués, pour but de mes recherches, comme probablement vous l'aurez déjà remarqué par les travaux que j'ai fait insérer dans les *Verhandelingen van het Batavianisch Genootschap van kunsten en Wetenschappen* (Mémoires de la Société des arts et des sciences de Batavia.)

Convaincu du vif intérêt que vous prendrez à des découvertes importantes faites dans un pays qui est presque entièrement fermé aux voyageurs européens, je prends la liberté de vous adresser un ouvrage por-

tant le titre : *Quelques mots sur l'origine des Japonais, &c.* Il contient, sous une forme abrégée, les recherches que j'ai faites depuis quatre ans. Cet ouvrage ayant été composé au Japon, aura, par cela seul, des droits à votre indulgence; je sens qu'il ne pourrait être mis au jour que sous les yeux et avec la coopération de votre estimable Société.

Je desirerais beaucoup que ce mémoire pût devenir votre propriété, et il serait fort honorable pour moi qu'il fût donné au public dans votre recueil; mais les devoirs qui me sont imposés par mon gouvernement, celui des *Pays-Bas,* aux Indes orientales, ne me permettent point de publier mes découvertes sous les auspices d'une nation étrangère; car c'est d'après son ordre et à ses dépens que, depuis quatre ans, j'habite le Japon.

C'est pour l'avantage des sciences, si bien cultivées en France, que je vous prie de revoir mon mémoire, de le juger, de l'enrichir de notes, de le traduire en français, et de le faire imprimer, car je pense que les libraires de Paris ne feront pas difficulté de se charger d'un ouvrage qui traite de sujets si importans.

Si vous voulez, Messieurs, vous charger de cette commission, je vous prie d'ajouter au titre, *traduit, rédigé, et augmenté de notes par la Société asiatique,* et de joindre à ce travail une préface dans laquelle on en donnerait une critique impartiale. Je desire qu'il paraisse dans le format de l'*Essai sur la géographie des plantes, par M. Al. de Humboldt, Paris, 1805;* car je me propose, à mon retour en

Europe, de publier mes ouvrages sur le Japon, selon la forme adoptée par ce savant.

Cet ouvrage n'est, en réalité, qu'un faible essai des recherches que j'ai faites, avec beaucoup d'application et avec de grands sacrifices, dans un des pays les plus éloignés de l'Europe; cependant j'aime à croire que ce traité vous paraîtra digne d'être communiqué au monde savant; et je me croirai déjà récompensé des peines que j'ai endurées dans mes voyages, si vous voulez bien vous occuper de cette édition. Je desire que ce mémoire puisse servir d'introduction à mes autres travaux, avant mon retour en Europe, qui probablement aura lieu dans l'espace de deux ans. S'il était impossible de faire paraître ce mémoire, je vous invite à l'envoyer à mon ami, M. le professeur Nees van Esenbeck, à Bonn.

Quant aux notices philologiques que vous m'avez adressées, Messieurs, je puis vous assurer que j'accomplirai vos desirs en tout, nommément pour les dictionnaires. Je possède tous ceux qui sont connus au Japon, et je m'empresserai de vous en communiquer des exemplaires.

Je possède, je crois, la plus grande collection de livres qui soit jamais venue de ce pays; elle est actuellement de plus de 1,500 volumes. J'ai recueilli en outre une collection de tableaux, de monnaies, d'armes, d'instrumens de médecine, &c.

Ma collection zoologique contient plus de 3,000 exemplaires, et la collection botanique environ 2,000 espèces en plus de 6,000 exemplaires. J'ai formé,

avec l'aide de mon collègue, M. le docteur Burger, une collection minéralogique qui est déjà complète.

Les villes les plus remarquables que j'ai visitées ont été déterminées avec précision, en longitude et en latitude, au moyen d'un excellent chronomètre; plusieurs montagnes ont été mesurées à l'aide du baromètre; et l'on vient de former une expédition pour monter, en juillet, sur le mont *Fusi*, afin de le mesurer.

J'ai établi à Dézima un jardin botanique aux dépens du gouvernement des Pays-Bas, et l'on y cultive actuellement 1,200 plantes.

J'ai fait dessiner, d'après nature, à-peu-près 500 planches; j'ai fait composer des portraits de grandeur naturelle de Japonais et de Coréens.

Je ne me suis pas borné aux seules recherches qui peuvent être utiles aux sciences; j'ai desiré aussi rendre service à l'humanité. J'ai donc pris la liberté de vous adresser une lettre pour S. M. le Roi de France, dans laquelle je lui fais hommage des plantes économiques que j'ai trouvées au Japon, et qui, je le crois, pourront prospérer dans la France méridionale, afin de procurer aux nobles habitans de la France un moyen de jouir pleinement des fruits de la paix et de la fertilité de cette belle contrée. Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien vous charger de faire parvenir cette lettre au Roi, avec les semences qui l'accompagnent.

Je suis &c.

VON SIEBOLD.

NOUVEAU
JOURNAL ASIATIQUE.

ÉCLAIRCISSEMENS sur quelques points contestés de l'histoire des Arabes, des Byzantins, des Seldjoukides et des Ottomans ; par M. DE HAMMER (1).

A. HISTOIRE ARABE.

I.

Quelle fut la première expédition arabe en Crète?

Ce fut celle de Moavia, général du calife Osman, entreprise, l'an 33 de l'hégire (653), contre l'île de *Crète* et contre celle de *Malte*. *Voyez* les Tables chronologiques de Hadji-Calfa, en l'an 33, p. 29.

غزوة معاوية بكريد و ملطة

Dans la traduction de Carli, p. 327, on lit : *Furono da Maviè, comandante di Damasco, invase l' isole di Creta e Malta l' anno 33.*

(1) Ce mémoire est une réponse à un article de critique sur le I.er volume de *l'Histoire de l'Empire ottoman* par M. de Hammer, composé par M. Hamaker, et inséré par lui dans le IV.e volume de la *Bibliotheca critica nova*, qui a paru à Leyde en 1828.

II.

Quel a été le véritable rédacteur et éditeur du Coran dans sa forme actuelle?

Quoiqu'il soit bien connu que le calife Abou-bekr a le premier recueilli les chapitres du Coran, il n'en est pas moins certain que le véritable rédacteur et éditeur de ce livre est le calife Osman, qui est décoré, par les Arabes, les Persans et les Turcs, du titre de جامع القران, c'est-à-dire, *celui qui a recueilli le Coran.* L'année même de cette collection est donnée par les historiens arabes et par les Tables de Hadji-Calfa : 28 (648).

جمع قران از نسخهٔ ابی بکر صدّیق

Osman recueillit le Coran d'après l'exemplaire d'Abou-bekr le véridique.

III.

De quelle couleur ont été les drapeaux de Mahomet?

Mahomet avoit non-seulement un drapeau *blanc* et un autre *noir,* mais il en avait encore un *jaune,* qui fut planté à la conquête de Khaïbar, et un vert, qui est la bannière sacrée qui se conserve dans le trésor des sultans ottomans. L'historien arabe *Ouakidi* واقدی s'exprime ainsi à ce sujet (traduction d'Ockley, p. 235) : *Abu-Obeidah resigned the whole command of the army to Caled, standing himself in*

the rear under the yellow *flag, which Abubekr had given him, at his first setting forth into Syria being the same which Mahomet himself had fought under is in the battle of Chaibar.*

La couleur verte de la bannière sacrée des sultans, est attestée par des témoins oculaires, qui ont vu sa sortie solennelle en 1682, et tout récemment en 1828.

Avanti la bandiera verde *del Profeta loro Maometto, portata con veneratione da un' emir*, dit Benetti, *Viaggi a Costantinopoli di G. B. Donado.* Venez. 1688, III, p. 37. *Un gran stendardo* verde *di Maometto*, dit Benaglia, *Relazione del viaggio del S. C. Caprara.* Venez. 1685, p. 103.

La relation de la dernière sortie de cet étendard révéré se trouve dans toutes les gazettes.

IV.

Sur l'identité de quelques noms propres employés indifféremment l'un pour l'autre par les historiens orientaux.

L'historien persan *Édrisi*, qui est l'auteur du *Hescht-bihischt* (les huit paradis), et l'auteur de l'histoire universelle turque, *Nokhbet-ol-tewarikh* نخبة التواريخ, nomment indifféremment le trente-cinquième calife abbasside *Nassir-lidinillah* ناصر لدين الله et *Nassir-eddin-illah* ناصر الدين الله, ou encore *Nassir-lillah* ناصر لله et ناصر بالله *Nassir-billah*. Le sens est

toujours, *celui qui aide la foi de Dieu*, quoiqu'on écrive quelquefois ce nom de façon qu'il pourrait signifier, *celui qui aide la foi de Dieu*, ou *celui qui aide pour la foi de Dieu*, ou enfin *celui qui aide à la foi de Dieu*. La différence est aussi peu importante pour l'historien que celle que l'on peut remarquer entre le nom de *Haroun-al-rachid*, comme écrivent les Arabes, et celui de *Haroun-rachid*, comme écrivent les Turcs et les Persans. Il en est de même du nom du onzième calife Abbasside *Montassar*, qui est écrit, par Deguignes et par d'autres, *Mostansar*, d'après l'autorité du *Nokhbet-ol-tewarikh*, du *Djami-ol-tewarikh*, et d'autres auteurs. Ces noms sont donnés aux mêmes califes, ils désignent les mêmes personnes, et ils sont synonymes, comme ceux d'*Abd-our-rahman* et d'*Abdi*, de *Yousouf* et de *Sinan*, d'*Élias* et d'*Elwan*. C'est ainsi que l'officier de cour dont Mourad II se servit pour se débarrasser du prétendant *Moustafa*, est appelé, par les historiens turcs, *Elwan bey*, l'écuyer tranchant (جاشنكير *djaschneguir*), et, par les Byzantins, *Élie l'échanson*, Ἠλὶς ποτοχόος, c'est-à-dire, *Élias qui tient la coupe de vin*, شرابدار. Pour l'historien qui sait que ces noms désignent la même personne, il lui importe aussi peu de rencontrer l'un ou l'autre, qu'il lui importe de prononcer le *feth* comme *a* ou *e*, et le *kesr* comme *e* ou *i*, de *Fatik* ou *Fatek*, *Nassir-eddin* ou *Nasser-eddin*. Qu'il lise le mot *Fitnet*, *Fitnetou* ou *Fitnetoun* (car c'est bien la même chose quant au sens), il comprendra également la sentence :

الفتنة نايمة لعن الله من ايقظها

La brouillerie dort; Dieu maudit celui qui la réveille.

B. HISTOIRE BYZANTINE.

V.

A quelle époque Nicée, conquise par les Croisés, a-t-elle été rendue aux Turcs?

Gotthard, abbé de Lichtenau (*Annales Argentorati*, 1609, p. 188), raconte cet événement dans les termes suivans, sous l'an 1106 :

Alexius diu sectæ suæ perfidiæ toxicatam rabiem consignat, Turcis quibus jam nulla vel rara in oriente regnandi spes remanserat se tutissimè reconciliat, et, ô turpissimum facinus! Nicæam, quam olim fidei nostræ turrim dudumque multo christianorum sanguine comparatam præscripsimus, Solamanni tyranni filiis reddidit, custodias ad prohibendum transitum peregrinis terræ marique constituit, Babyloniorum regem contra nos frequentibus nunciis animavit.

VI.

La ville de Rodosto (Ῥαιδεστός) *a-t-elle été gardée par les Turcs après la première conquête faite sous Ourkhan, ou bien a-t-elle été reconquise par les Byzantins comme Nicomédie?*

Rodosto, qui fut conquise par les Turcs, lorsque

Souléiman passa en Europe, en traversant le détroit de Callipolis, en 759 (1357), fut ensuite perdue par les Turcs, puisque, quarante ans plus tard, elle fut donnée en partage à Andronic, comme on le voit par ce texte de l'historien Ducas, c. 12, p. 23: Δωρήσας αὐτῷ ταύτην, ἢ Δάρειον ἢ Ἡράκλειαν Ῥεδαιστόν.

Il en fut de Rodosto comme de Nicomédie; cette ville fut conquise deux fois par les Turcs. Ainsi Nicomédie, qui avait été conquise une première fois par Akdjé-cogia en 1326, le fut une seconde fois par les Turcs en 1338.

VII.

Chez quel empereur byzantin Azz-eddin (1) *le Seldjoukide a-t-il trouvé un asyle?*

Ce fut chez l'empereur Lascaris; Pachymère le dit expressément dans l'Histoire d'Andronic, l. VII, p. 425: Ἀζαπήνης (عز الدين) ἔγνω κατὰ σπουδὰς φεύγειν τῷ βασιλεύοντι τῷ Λάσκαρι. Pachymère donne ensuite un discours dans lequel Lascaris s'efforce d'engager Azz-eddin à chercher ailleurs un lieu de refuge. *Tali oratione vel persuasit, vel perpulit Azatinem Augustus Lascaris ad perfugium alibi quærendum,* selon la traduction latine, Rome, 1689, p. 426.

---

(1) Il est bon de remarquer que j'ai écrit *Azz-eddin*, parce que ce nom se prononce ainsi vulgairement. Les Byzantins écrivent Ἀζαπήνης. La véritable prononciation est *Izz-eddin*. J'ai écrit de même *Houlagou* pour me conformer à l'orthographe reçue en Europe: la véritable prononciation est *Houlakou*.

VIII.

Marie Paléogina, fille naturelle de Michel Paléologue, nommée par Pachymère la maîtresse des Mogols, *a été promise pour épouse à Houlagou, à Abaka et à Khodabendé.*

Pachymère (l. III, c. 3) raconte que Marie Paléogina, fiancée d'abord à Houlagou, épousa ensuite son fils Abaka. *Verum Chalaü* (Houlagou) *mortuo antequam ad eum princeps cum sponsa pervenissent, puella serò licet adveniens re infectâ non rediit. Nupsit enim filio et successori Chalaü in principatu vocato Apaga.*

La même princesse fut destinée, vingt ans plus tard, à épouser *Khodabendé*, comme Pachymère le raconte encore (*Hist. Andron.* l. VII, c. 25, p. 433):

Igitur (Andronicus) sororem propriam Mariam, quæ titulo Dominæ Muguliorum passim honorabatur, cum idoneo comitatu deduci Nicæam curat: mandans ipsi, ut illic considens, ex proximo suum cum Charmpantane (Χαρμπαντᾶν خدابنده) *conjugium promoveret.*

Ducange, qui parle de cette princesse Marie, maîtresse ou souveraine des Mogols (*Fam. Byzant.* p. 235), indique son premier et son second mariage, mais ne fait point mention de son troisième époux, Khodabendé.

C. HISTOIRE DES SELDJOUKIDES.

IX.

Quelles sont les autorités historiques qui attestent la vérité d'une expédition faite par Mohammed chah le Seldjoukide, de la Perse dans l'Inde?

Les historiens les plus estimés, tels que *Lari*, et l'auteur du *Nokhbet-ol-tewarikh*, attestent formellement la vérité de cette expédition.

Lari s'exprime ainsi dans la traduction turque de Saad-eddin :

مشاهیر مشکوره سندن بری بو درکه هند بتخانه لرندن
اون بیك منّ چکر بر بت سنکین کرانی اصفهانه کتوروب
آنده ایتدوکی مدرسهٔ عالینك آستانه سنه وضع ایلدی

« Un des exploits les plus célèbres et les plus mé-
» ritoires (de Mohammed-schah), est qu'il a rapporté
» des pagodes de l'Inde une idole de pierre pesant
» 10,000 *mann*, qu'il plaça comme seuil au *Me-*
» *dresé* qu'il fit bâtir à Ispahan. »

Le *Nokhbet-ol-tewarikh* s'exprime ainsi :

و غزای هنده واروب فتح عظیمه موفق اولدی بر بت
که هندوستان بتخانه لرندن مهتر بتان ایدی طشره
کتوردی هندوان برابری مرواریدایله خریدار اولدیلر
ویرمیوب دیدیکه خلق عالم دیسونلر میکم آزر بت

تراش ایدی محمد بت فروشدر و اصفهانه نقل ایتدروب
کندی مدرسه‌سی ایشکنده وضع ایلدی و یوز اونو ز
ییل مقداری اول مدرسه‌نك یاننده زیر پای خلایقده
طـــــــــــــوردی

« Il fit une expédition aux Indes, où il remporta
» une grande victoire. Il en remporta une des plus
» grandes idoles des pagodes indiennes, que les In-
» diens voulurent racheter par des perles. Je dis à
» cette occasion : Le monde dira-t-il qu'*Azer* (le père
» d'Ibrahim) fit des idoles, et que Mahomet les vendit?
» Il fit transporter cette idole à Ispahan, et il la plaça
» comme seuil de son collége, où elle fut fou-
» lée, pendant cent trente ans, par les pieds du
» peuple. »

X.

Pourquoi le sultan seldjoukide Ghayath-eddin Keïkhosrew II fit-il frapper des médailles représentant un lion et le soleil, et deux têtes?

L'historien Djenabi nous l'apprend en ces termes :

کرچ پادشاهنك قزین نکاه ایتدی واکا زیاده میل
ومحبّت ایلدی وقصد ایتدیکه سکه‌نك بر یوزنده
کندو نامی اولوب وبر یوزنده خاتوننك نامی یاد اولنه
ارکان دولت آنی آندن منع ایتدیلر عاقبت سکه‌ده بر
ارسلان صورتین نقش ایدوب ارسلانك باشنده بر کنش

شكلين تصوير ايتديلر يعنى ارسلاندن مراد كندو
وكنشدن مراد خاتون اوله

« Ce prince (Ghayath-eddin, fils de Keikhosrew) » épousa une princesse géorgienne qu'il aima beau- » coup; il voulut faire frapper des monnoies qui » devaient porter d'un côté son nom, et de l'autre » celui de son épouse. Les grands de l'empire l'en » empêchèrent: il fit alors graver un lion, et, au-des- » sus de la tête du lion, un soleil; lui était représenté » par le lion, et le soleil indiquait son épouse. »

Ce fait, attesté par un historien digne de foi, est d'ailleurs d'accord avec d'autres faits du même genre bien constatés, et avec ce que j'ai dit moi-même (dans le *Journal asiatique*, tom. IV, p. 185) des représentations zodiacales figurées sur les monnoies des Seldjoukides et des Ortokides. L'exemple de Ghayath-eddin Keikhosrew a été suivi aux Indes par Djihanguir, qui a fait frapper des médailles en l'honneur de sa favorite *Nour-mahall* (la lumière du harem), d'autant plus dignement représentée par le soleil, que son premier et son véritable nom était *Mihr-oun-nisa*, c'est-à-dire, *le soleil des femmes*. Dow, *the History of Hindostan*, III, ch. 2.

XI.

Étendue de l'empire des Seldjoukides de l'Asie Mineure sous Ala-eddin Kéikobad I.

Djenabi énumère les provinces principales de leur empire :

تحت یدنده اولان مملکتلر بونلردر قونیه وآقسرای و قیساریه
وعامهء بلاد قرمان و بلاد آیدین و منتشا وصاروخان
وحمید وکرمیان وکرده وقسطمونی و انکوری وملاطیه
ومرعش والبستان وتوقات وآماسیه ونکسار وارزنجان
وصامسون وصنـــــــاب

« Les provinces soumises à Kéikobad étaient : » *Conia, Akserai, Kaïsariyé, la Caramanie toute* » *entière, Aïdin, Mentecha, Saroukhan, Hamid,* » *Guermian, Kerdé, Castemouni, Angora, Ma-* » *latia, Meraach, Elbistan, Tocat, Amasia, Ni-* » *gisar, Erzendjian, Samsoun* et *Sinope.* »

Cette étendue n'a rien d'extraordinaire, puisque, sous Ala-eddin I, l'empire des Seldjoukides de Roum était au plus haut point de grandeur. C'est lui qui fixa son séjour à Conia, où il s'entoura de savans arabes et persans, et qui reçut du calife un diplome avec le titre *le plus grand des sultans.* La puissance de ce prince est même mise en parallèle, par les historiens orientaux, avec celle de *Nour-eddin* et de Saladin.

XII.

Sur l'origine arménienne de la dynastie de Caraman.

Aucun historien ottoman ne donne plus de détails sur l'origine de cette famille que *Djenabi.* Voici ce qu'il en dit:

ذكر ملوك قرمان

آنلرك جدّلرينه نوره صوفى ديرلر اصلده ارمنيدر
سكره اسلامه كلوب اماسيه ده قتل اولنان بابا الياسك
خدمتنه ايرشوب صوفى اولمشيدى وقتاكه بابا الياس قتل
اولدى مزبور نوره صوفى قونيه‌يه كلدى خلقه زهد
وورع اظهار ايدوب حسن خُلق كوستردى حتى جمله
خلق مزبوره محبّ اولوب اعتقاد ايتديلر وسلطان
علا الدين داخى اعتقاد ايدوب اوغلى قرمانى يانده مقرّب
ايلدى واكا يعنى مناصب توجيه ايدوب عاقبت آنى ميراخور
ايلدى واكا قزقرداشين ويردى بعده مزمور نوره صوفى
وارسق ناحيه‌سنه واروب آنده قرار طوندى ناكاه سلفكه
قلعه‌سنك كافر بكى مزبوره ميل ايدوب برنيچه دفعه
مريدلريله قلعه‌سنه دعوت ايتدى اخر مزبور صوفى
فرصت بولوب سلفكه يكنى قتل ايلدى وقلعهٔ ضبط
ايليوب سلطان علا الدينه خبر كوندردى واوغلى
قرمانى استدى كه كلوب قلعهٔ ضبط ايليه سلطان
علا الدين اكا سلفكه‌نك وساير فتح ايدجكى يرلرك
بكلكين ويردى واكا لازم طبل وعَلَم ايله لارنده
بكلكين فم ايدوب انى بكلربكى ايلدى

HISTOIRE DES ROIS DE CARAMANIE.

« Leur ancêtre se nommait *Nouré-sofi;* il était

» d'origine arménienne, se fit musulman, et entra, » comme Sofi, au service de Baba Élias, supplicié à » Amasia. Après la mort de Baba Élias, Nouré-sofi » vint à Conia, où il se distingua tellement par une » conduite austère, que tout le monde l'aima et lui » porta foi. Le sultan Ala-eddin fut un de ses disciples, » et il admit Caraman, le fils de Nouré-sofi, dans sa » société intime; il lui conféra plusieurs charges, le » fit son premier écuyer, et lui donna la main de sa » sœur. Nouré-sofi s'établit ensuite dans le district de » Warsac. En ce pays, le seigneur (bey) infidèle de » Sélefké s'attacha à lui, l'invita plus d'une fois dans » son château avec ses disciples, jusqu'à ce que Nou- » ré-sofi, profitant de l'occasion, tua le bey, et se » rendit maître de ce château. Il en envoya la nou- » velle au sultan Ala-eddin, et demanda que son fils » Caraman pût venir prendre possession du château. » Le sultan Ala-eddin lui donna le *beglerbeglik* de » Selefké, avec bannière et tambour, et il y ajouta le » *beglerbeglik* de Larenda. »

Il est bien certain que le sultan Ala-eddin dont il est question ici n'est pas le premier, mais le dernier prince seldjoukide de ce nom; car Djenabi ajoute ensuite :

يدى يوز حدودنده سلطان علا الدين فوت اولوب امراى
اطراف تحتلرنده اولان برلره مستقلاً پادشاه اولديلر
وقرمان دخى بو جهلەنك عظيمى اولوب پادشاه دامادى اولمغين
كلوب قونيه تختينه پادشاه اولدى

« Vers l'an 707, le sultan Ala-eddin mourut, et » les deys des environs devinrent chacun princes » absolus dans leurs gouvernemens. Caraman étant » le plus grand de tous, comme beau-frère du (dé- » funt) monarque, se mit en possession de Conia; il » y monta sur le trône. » Neschri raconte de la même façon l'origine de la dynastie de Caraman au temps de l'irruption des Mogols:

مغول كلوب ايرانه مستولى اوليجق اراكدن بر طايفه
مغولدن قچوب ارمناك جوارنده متمكن اولوب كفره
وارسقله مرارا ايدوب

« Lorsque les Mogols usurpèrent la Perse, une » horde turque qui fuyait devant les Mogols s'établit » aux environs d'Ermenak, et y vécut en bonne in- » telligence avec les infidèles de Warsekl.

D. HISTOIRE OTTOMANE.

XIII.

Y a-t-il la moindre probabilité que le nom d'Osman, porté par le fondateur de la dynastie ottomane, ait été originairement un autre nom que celui du troisième des califes ?

Comme Osman, seigneur de Mahan dans le Khorasan (et non pas dans le Khowarezm), et fondateur de l'empire des Ottomans, était musulman, il a dû porter ce nom dès sa naissance, et il n'y a pas la moindre raison de supposer que le nom de ce per-

sonnage ait pu être originairement étranger à l'islamisme, et qu'il soit une altération d'*Ataman* ou *Hetman*, titre fort en usage chez les Russes. On sera bien convaincu de toute la faiblesse de cette supposition gratuite, quand on saura que le nom de *Hetman* (titre de dignité) n'est jamais écrit par les historiens ottomans autrement que حطمان et non pas اتامان.

XIV.

Sur l'origine du surnom donné à Mahomet I, appelé par les Byzantins Kyr Celebi.

On donna à Mahomet I, lorsqu'il était encore prince, le surnom de كورشجى جلبى *Kourischdji-djelebi*, c'est-à-dire, *le jeune seigneur lutteur*, à cause de son habileté à la lutte, selon le témoignage de l'historien *Aali*. Des auteurs contemporains et postérieurs, tels que *Tabibegzadé* طبيبجى زاده, le nomment *Kirischdji* كرشجى *le cordier*, ce qui répond bien au χορδίτης des Byzantins (1). Ce qui prouve que son surnom était en effet *Kourischdji* كورشجى ou *Kirischdji* كرشجى *djelebi*, c'est qu'il est évident que le nom grec *Kyrcelebi* n'est pas autre chose qu'une contraction des deux mots grec et turc κύριος *celebi*, et qui ont produit la tautologie absurde de *seigneur seigneur*.

---

(1) Voyez *Journal asiatique*, tom. IV, pag. 125.

XV.

Quel âge avait Mahomet I à l'époque de la bataille d'Angora?

L'histoire persane intitulée بهجة التواريخ *Behdjet-et-tewarikh*, dont il se trouve une copie à la bibliothèque de Leyde (n.° 1749 du catalogue imprimé), dit positivement : سلطان محمد يازده سال بود *Sultan Mahomet était âgé de onze ans.* Neschri dit la même chose en turc: سلطان محمد اون بر ياشنده ايدى Leunclavius, qui a travaillé sur la traduction de ce dernier, dit : *Qui tempore prœlii adhuc erat ætate tenerâ* (Annales turques, 26). Dans son ouvrage allemand, il lui donne, je ne sais sur quelle autorité, quinze ans : *Muhamet nur fünfzehn Jahr seines alters*

XVI.

Quelle est la véritable prononciation du nom du Sandjak qui fut le patrimoine de la famille ottomane? est-ce Sultan Eugni *ou* Sultan Ogni?

On doit prononcer *Sultan Eugni,* comme les voyageurs qui ont appris ce nom de la bouche des hommes qui habitent ce pays. *Otter* s'exprime ainsi, I, 51 : « Notre marche fut de six heures et notre *konak* » (gîte) à *Eskichehr*, capitale du district de *Sultan-* » *Eugni.* » On prononce de même *In-eugni*, *Bos-eugni.*

XVII.

Edebali, le beau-père d'Osman, était marié à la fille du Molla Tadj-eddin le Kurde, le second professeur du collége de Nicée.

Voici deux historiens pour un qui attestent la vérité de ce fait; le premier, c'est Saad-eddin, qui dit:

داود قیصری وفاتندن صکره مدرسهٔ ازنیق مولانایه
ویرلدی بر کریمه سنی شیخ مزبور ادهبالیه بریسن دخ
مولانا خیر الدین قاضیه ویرلدی

« Après la mort de Daoud de Césarée, le collége » de Nicée fut confié au molla (Tadj-eddin le » Kurde). Il avait marié l'une de ses filles au chéikh » susdit Édebali, et l'autre à Khair-eddin le juge. »

Dans la notice sur Tadj-eddin le Kurde, donnée par l'auteur du *Chakaik-on-naamaniye*, qui se trouve dans les principales bibliothèques de l'Europe, il est dit:

وكان زوج ادرى ابنته للشيخ ادهبالى المذكور وزوج ابنته
الاخرى للمولى خير الدين القاضى; ce qui est mot à mot la même chose que le texte turc de Saad-eddin cité ci-dessus. Ce passage se retrouve encore dans la Biographie des Oulémas ottomans par *Medjdi*, dont le fond est une traduction du *Chakaik-on-naamanyé*. Il n'y a rien d'extraordinaire que Tadj-eddin le Kurde ait marié l'une de ses deux filles au beau-père du fondateur de la dynastie ottomane, long-temps avant la conquête de Nicée.

XVIII.

A la bataille d'Angora, perdue par Bayezid contre Timour, celui-ci prit les troupes auxiliaires des Serviens pour des derviches.

Ce fait est consigné dans tous les exemplaires de *Neschri*, historien des plus véridiques, auteur du *Djihan-numa*, ouvrage qui n'est pas moins classique pour l'histoire ottomane, que le *Djihan-numa* de Hadji-Calfa pour la géographie. Il y est dit :

وُلق اوغلی کافر چرلیسیله ایو جنك ایتدی تمور

درویشان تقصیر نکردند دیدی

« Le fils de *Wulk* (le despote servien) combattit » bravement avec ses troupes d'infidèles; Timour dit : » Les derviches ont fait leur devoir. »

Le célèbre interprète de la Porte, Mourad, auteur de plusieurs ouvrages et nommément de la traduction de l'histoire de Neschri, qui a servi de base aux Annales musulmanes de Leunclavius, l'a traduit de même :

Unus tantummodo Bulci filius suis cum copiis constanter adversus hostem substitit, et animosè pugnavit; quo Temir conspecto: Proh! quam feroces et truculenti sunt isti dervisii, dixit; quanto cum ardore dimicant! Ad quæ de senatoribus quispiam: Non hi dervisii sunt, ait, sed christiani. (*Ann. turc.* p. 24.) Il est probable que les Serviens étaient vêtus de bure brune, comme le sont encore aujour-

d'hui les Valaques et les Slovaques; et il n'est pas étonnant que Timour, qui ne s'attendait pas à rencontrer des troupes chrétiennes dans les rangs de l'armée ottomane, les ait pris pour des derviches. D'ailleurs une troupe toute entière de derviches n'aurait rien eu de surprenant à cette époque, puisque, bientôt après (sous Mahomet I), on vit des armées de derviches contester le trône à son légitime possesseur, sous la conduite de *Birekludjé Mustafa* (1).

XIX.

Le premier fait d'armes par lequel Ertoghroul, père d'Osman, se fit connaître d'Ala-eddin le Seldjoukide, fut une affaire contre des troupes grecques et tatares.

سلطان علا الدين اول دخ بعضى اعداسيله جنك
صددنده ايدى بونلر دخ كوچله كلوب اتفاق سلطان
علا الدينك شول حالنه يتشورلركه تاتار سلطان
علا الدينى بوكلدوب صبايورر ارطغرل يانده بر قاج يارر
يولداش وار ايدى ارطغرل ايتدى ى يارنلر جنكه طوش
كلدك

« Le sultan Ala-eddin I.er était en guerre avec
» quelques-uns de ses ennemis; ceux-ci (la troupe
» de Turcs conduite par Ertoghroul) arrivèrent dans
» leur émigration, au moment où le sultan Ala-eddin

(1) Dans Boissard, *icones*, on trouve le portrait d'un soi-disant *Torlacius*, chef d'une pareille troupe de derviches révoltés.

» était attaqué par une troupe de Tatars; Ertoghroul
» dit à ses compagnons: Amis! nous avons rencontré
» le combat. »

Neschri, qui raconte ce fait d'après un historien plus ancien que lui (*Mevlana Ayas* مولانا آياس, qui l'avait appris de la bouche d'un témoin oculaire), ne dit point quels étaient ces Tatars, mais Édrisi nous l'apprend:

اول اثناده علا الدين كيقباد سلجوقى اهل بغى وعنادك
دفع فسادى ايچون نيت غزا وجهاد ايله ارطغرلك
مسكنى جانبنه متوجه واولا عزيمتى سببى بوكه
قسطنطنيه حاكمى اول اثناده روم ايلنده اولان اق تاو
تاتارى ايله يكدل وسلطان علا الدين ايله اظهار عداوت
وعزم تسخير بلاد اسلاميه‌يه متفق وحاكم مسفور كندو
عسكر دوزخ مقرى ايله دريادن عبور وعسكر تاتار دخى
كليبولى معبرندن مروره اقرار ويكيشهر بروسا
محراسنده بجمع فريقين استقرار بولوب

« Cependant Ala-eddin Keikobad dirigea sa marche
» vers la demeure d'Ertoghroul, dans l'intention de
» faire la guerre sainte contre les rebelles, et de repous-
» ser le mal. Le motif de cette expédition était que le
» souverain de Constantinople, d'accord avec les Ta-
» tars d'*Ak-taw* (colonie de Roumélie), s'était
» déclaré ennemi du sultan Ala-eddin, et voulait
» conquérir les provinces musulmanes. Ce souverain
» passa la mer avec ses troupes destinées à l'enfer; les

» troupes tatares passèrent de même au détroit de Calli-
» polis et à Ienichechr, d'où ils vinrent dans la plaine
» de Broussa, où se rencontrèrent les deux partis. »

XX.

Quelles furent les conquêtes faites par Mourad I, immédiatement après la conquête d'Andrinople?

Ces conquêtes sont énumérées dans les historiens ottomans, parmi lesquels je me contenterai de citer Saad-eddin, non-seulement parce que son ouvrage existe dans plusieurs bibliothèques européennes riches en manuscrits, mais aussi parce qu'on en possède une traduction faite par Brattuti, et imprimée, et qui doit suffire aux personnes qui n'entendent pas le turc. Voyez ce qu'il dit p. 100, au chapitre intitulé *Conquista di* Jamboli *e sacco d'*Ihtiman. Ces conquêtes sont aussi mentionnées dans les Tables chronologiques de *Hadji-Calfa*, sous les années 763 et 764. Voyez ces Tables chronologiques, traduites en italien par *Carli*, comme Saad-eddin l'a été par *Brattuti*.

XXI.

Quel est le véritable Alexandre aux deux cornes des historiens ottomans?

Quoique les historiens arabes, persans et turcs, donnent le nom de *Zoulkarnéin*, c'est-à-dire, *aux deux cornes*, à Alexandre le Macédonien, comme je l'ai dit moi-même fort au long dans le *Rosenoël*, I, p. 267, à l'article d'Alexandre, il est cependant certain que le véritable *Zoulkarnéin*, conquérant du

monde des Orientaux, est en réalité un roi hamyarite, ou peut-être même Sésostris. Pour ne pas reproduire ici les longs articles des historiens orientaux et des commentateurs arabes du Coran qui parlent de ce premier conquérant du monde, il suffit de rapporter un passage imprimé dans les *Annales turques* de Naïma, tom. II, p. 425.

L'historien Charih-ol-minarzadé étant allé voir un jour le molla Khodjazadé Mesoud, celui-ci lui demanda *quel etait cet Alexandre à deux cornes, cité dans le Coran, et combien il y en avait eu?* قرانده مذكور اولان اسكندر ذوالقرنين كم دز وقاچدر ديمش: l'historien répliqua que *l'un était le Grec, fils de Philippe; mais que celui du Coran, qui avait bâti le rempart* (de Derbend), *était* Saab, *fils d'*Al-hareth-er-raïs, *un des rois hamyarites.*

اسكندرك برى روميدركه فليقوس اوغليدر امّا قرانده مذكور وبانىء سد اولان صعب بن الحارث الرّايسدر كه قبيلهء حميردندر

Naïma cite ensuite la réplique du molla, qui ne voulut croire qu'à l'existence du second *Zoulkarnéin*, quoique celle du premier ait été attestée par le Coran.

L'exposition et la discussion des vingt points historiques ci-dessus, appuyés de leurs textes justificatifs, sont ma réponse à ce qu'il y a d'essentiel dans une critique aussi rude qu'injuste qui a été publiée par M. Ha-

maker, de Leyde, contre le premier volume de mon *Histoire de l'empire ottoman*. Cette critique malveillante supplée aux preuves par le doute; et l'auteur, au lieu des connaissances qu'il lui était si facile de déployer, aime mieux recourir à des insinuations indignes contre l'impartialité de l'historien. On s'y attache à des fautes de prote ou de correcteur, corrigées dans les *errata* du second et même du premier volume (1); enfin, le critique, faute de comprendre l'allemand et le turc, combat souvent des chimères, et, qui pis est, voulant corriger, il substitue plus d'une fois d'évidentes erreurs aux vérités historiques énoncées dans l'ouvrage. Le peu de fautes qu'il a relevées avec raison, et qui n'ont pas encore trouvé place dans les *errata* du second et du troisième volume, seront ajoutées à ceux du quatrième volume, qui va bientôt paraître.

Tout le reste de la critique aussi injuste qu'amère de M. Hamaker porte à faux, comme les preuves que je viens d'en donner le démontrent. Ou je me trompe, ou je crains fort que les lecteurs sans prévention ne fassent retomber sur le critique les reproches d'ignorance, de précipitation, de négligence, de manque de

(1) Les voici : p. 21, *Roha*, lisez *Rahba*; p. 12, *Micail*, lisez *David, fils de Micail*; p. 35, *Coulaoun, fils de Bibars*, lisez *Coulaoun, successeur de Bibars*; dans la citation, p. 600, *Aboulféda* est mis par mégarde au lieu d'*Édrisi*; p. 34, *Bereke khan, le fils de Touchi*, lisez *le petit fils de Touchi*; p. 312, *in der Stirnseite*, lisez *in der Stirnseite Timur's*, est corrigé dans les *errata* du premier volume; p. 62, *drey hundert*, lisez *zwey hundert*, est corrigé dans les *errata* du second volume, &c.

jugement, qu'il adresse sans preuves, sans la connaissance des manuscrits, et sur de simples soupçons malveillans. Un critique n'a pas le droit de traiter un historien de faussaire, à moins qu'il n'en fournisse les preuves. M. Hamaker, qui m'accuse d'ignorance et de négligence, sans connaître lui-même le contenu des manuscrits sur lesquels j'ai travaillé, n'a pas même consulté les sources les plus communes de l'histoire ottomane, c'est-à-dire, les annales imprimées de *Neschri* et de *Saad-eddin*, traduites par les interprètes *Mourad* et *Brattuti*, et imprimées en *latin*, en *allemand* et en *italien*; il ne semble pas même connaître les Tables chronologiques de Hadji-Calfa, également imprimées à Constantinople, en turc, traduites par *Carli*, et imprimées à Venise; il n'a pas seulement consulté les Byzantins pour y vérifier les passages que j'ai cités.

Lorsque je dis (p. 33) qu'Azz-eddin se réfugia chez Lascaris, et que celui-ci lui tint un discours pour l'engager à se réfugier auprès d'un autre prince, M. Hamaker prononce magistralement : *Hìc verò tot errores ferè sunt quot verba..... Nec certè, aut illius, aut Palæologi, orationem eâ opportunitate habitam memorant scriptores.* Cependant, j'ai donné ci-dessus, n.° VII, le texte de Pachymère, et, qui plus est, la même citation se trouve dans mon ouvrage, à l'endroit critiqué. Pachymère donne le discours en question. M. Hamaker, qui ne paraît pas plus familiarisé avec les écrivains des croisades qu'avec les Byzantins, ignore aussi la date de la cession de Nicée faite aux Turcs par les Grecs; et comme, par hasard,

je n'ai pas cité mes autorités pour un fait que je devais supposer connu, il s'écrie : *Hoc verò ferri non posse existimo, quod nullum auctoris testimonium in re adeo ignota (!) offerens, audacter affirmet Alexium Comnenum urbem Nicæam a. 1106 Seldjukidis icto fœdere restituisse.* En lisant le passage rapporté plus haut, n.° V, on verra bien ce qui est vraiment insupportable dans tout ceci.

Comme M. Hamaker ne connaît pas la première conquête de Rodosto, ville qui fut deux fois conquise par les Turcs comme Nicomédie (*voyez* n.° VI), il qualifie le récit de ce fait qu'il ignorait de *miræ negligentiæ exemplum.* Comme il ne connaît pas mieux ce qui concerne le premier débarquement des troupes de Moawié dans la Crète, non plus que le titre de *Djamiol-Coran*, c'est-à-dire, *le rédacteur du Coran*, donné généralement à Osman par tous les historiens turcs, persans et arabes, il dit encore : *Illud vituperamus, quod memoriæ confisus, Osmano, et Corani collectionem, et Cretæ expugnationem adscripserit.* J'ai rapporté, n.os I et II, les passages qui justifient ma mémoire contre les allégations téméraires de M. Hamaker. Notre critique se refuse encore à croire que l'empire byzantin, après la prise d'Andrinople par les Turcs, ait été réduit à-peu-près aux murs de la capitale : *Mihi haud facile persuaderi patiar.* M. Hamaker est bien difficile (1), il faut en

(1) La citation donnée dans la critique de M. Hamaker, p. 309, de la page 188, est tout-à-fait fausse; il n'y a pas un mot de ce qu'il y rapporte.

convenir, puisqu'il ne suffit pas du témoignage des historiens ottomans, et du silence des Byzantins qui dissimulent leurs pertes, comme les Ottomans dissimulent les leurs en pareille occurrence. Il n'est pas étonnant que M. Hamaker, qui ne s'est pas donné la peine de consulter Pachymère, dans l'endroit que j'avais cité, se soit également dispensé de consulter *Wakédi* (واقدى), qui se trouve cependant à la bibliothèque de Leyde, ne fût-ce que dans la traduction d'Ockley. Il trouve plus commode de lancer un arrêt de condamnation qui m'enveloppe à-la-fois, avec Gibbon, pour m'être, comme celui-ci, appuyé de l'autorité de *Wakédi*. En citant Gibbon (p. 182), j'ai eu pourtant la précaution de mettre tout exprès, *nach arabischen Quellen*. M. Hamaker trouve cette citation, d'après *des sources arabes*, tout-à-fait indigne d'un orientaliste. *Et quod imprimis miror, et in homine linguarum Orientis perito vix ferendum arbitror, non auctorem aliquem orientalem laudat harum rerum testem, sed Gibbonum, cujus hac in re nulla omnino est auctoritas.* J'ai cité Gibbon, en me référant expressément à ses sources arabes, c'est-à-dire, à *Wakédi*, traduit par Ockley, cité par Gibbon, et qui dit expressément que le drapeau déployé par Mahomet, à la prise de Khaibar, était jaune. M. Hamaker n'en décide pas moins avec assurance : *neque enim Mohammedes flava vexilla habuit!*

M. Hamaker ne s'est pas non plus donné la peine de consulter les biographies de *Taschkeuprizadé*, lorsqu'il s'agit du mariage des deux filles de Tadj-eddin

le Kurde; il les cite cependant à l'occasion de Firouzabadi (1); il aime mieux ici douter que de lire: *Quæ an reverà à Saadeddino, ut Hammerus ait, narrentur, nunc anquirere non vacat.* J'ai rapporté n.° XV, non-seulement le passage de Saad-eddin, mais aussi celui de Taschkeuprizadé, qui dit la même chose.

Si M. Hamaker n'avait pas le loisir de consulter les sources que j'ai citées, il ne devait pas prendre la peine d'exprimer des doutes aussi mal fondés que les siens, ou des suppositions aussi hasardées que celle qu'il énonce à propos des paroles proférées par Timour, au sujet des Serviens, à la bataille d'Angora. *Quamobrem mihi quidem manifestum est, Hammerum, qui præterea vim phraseos* taksir nekerdend *minimè intellexit, falsâ lectione deceptum et verba sic emendanda esse:* « in eo illi officio suo nequaquam defuerunt. » Il est plaisant et étonnant en même temps que M. Hamaker n'entende pas assez l'allemand pour savoir que la phrase allemande, *Sie haben es an Nichts ermangeln lassen,* par laquelle j'ai rendu le persan, dit précisément la même chose que son latin: *officio suo nequaquam defuerunt.*

Ce peu de connaissance de l'allemand paraît encore

(1) Le biographe turc de *Firouzabadi, Taschkeuprizadé,* et *Medjdi,* racontent tous l'accueil distingué que Firouzabadi obtint de Timour après celui de Bayezid. J'ai dû supposer que c'est à Coutahié qu'il fut reçu par ces princes; il est possible cependant qu'il l'ait été à Ispahan, quoique, dans les trois auteurs cités, il ne soit question de l'accueil qu'il reçut de Timour qu'après celui qu'il reçut de Bayezid.

mieux dans l'étrange étymologie qu'il donne du mot *hundsfut*, que M. Hamaker explique comme s'il signifiait *nourriture de chien!!* Il eût pu s'épargner cette erreur grave, en consultant le glossaire de Wachter, s'il en avait eu le loisir. M. Hamaker fournit encore un exemple rare et précieux d'une critique aussi dénuée de justice que de politesse, lorsqu'il révoque en doute ce que j'ai dit du combat dans lequel Ertoghroul secourut Ala-eddin contre les attaques d'une horde tatare. *Refertur ibi* (p. 43 de mon histoire), *nescio quo auctore, de pugna quadam in Brusæ planitie ab Erthogrule Otsmani patre contra Græcos Tatarosque commissa.* J'ai cité, à l'appui de ce fait, *Neschri*, le *Djihan-numa* (1), *Édrisi*, et leurs garans les témoins oculaires; et cependant M. Hamaker ne craint pas de dire *nescio quo auctore!* Le fait dont il s'agit est tout aussi bien attesté, par les sources de l'histoire ottomane, que la véritable prononciation du nom de *Sultan-Eugni* (*voy.* n.° XV); malgré cela, et le récit fidèle de ce fait, et ce que j'ai dit du canton de *Sultan-Eugni*, est qualifié par M. Hamaker de *novum ingentis ἀκεραίας exemplum!*

M. Hamaker aurait pu se rappeler que j'ai fait un voyage à Brousse, dont j'ai publié la relation: j'y ai

---

(1) M. Hamaker, qui cite, dans une autre occasion, la très-mauvaise traduction du *Djihan-numa* de Norberg, aurait pu y trouver la mention du même fait, p. 501 : *Sic etiam ubi nominato regi cum Tartaris pugnanti peneque victo opem unà cum sua gente tulisset hostemque fudisset.* M. Hamaker pouvait-il dire *Nescio quo auctore!!*

entendu le nom du sandjak *Sultan-Eugni* prononcé tel qu'il est rapporté par Otter. Cependant, comme je doutais encore si la prononciation *Ogni* n'était pas préférable, je ne m'en suis pas tenu à ce que j'ai entendu moi-même; avant de publier mon premier volume, j'ai fait faire de nouvelles recherches à Constantinople, et j'ai appris des secrétaires attachés aux divers ministères de la Porte, que *Sultan-Eugni* était la véritable prononciation. Si je voulais rapporter toutes les informations que j'ai prises, toutes les discussions philologiques et géographiques qui ont fait le sujet d'une correspondance de plusieurs années avec les interprètes de Constantinople, toutes les difficultés que mes amis et moi nous avons rencontrées dans ces recherches, et les preuves de la patience et de l'assiduité qui m'ont été nécessaires pour arriver au but desiré, les volumes de mon histoire, déjà assez gros, seraient bien plus gros encore; et des critiques aussi injustes que M. Hamaker me taxeraient peut-être encore d'une extrême nonchalance.

Alia negligentiæ exempla breviter percurramus, pour me servir des propres paroles de M. Hamaker, paroles qui pourraient être justement appliquées aux exemples de sa critique qui ont précédé et à ceux qui suivent. Non content des fautes d'impression qu'il se donne aussi la peine de relever, il corrige plus d'une fois à faux. C'est ainsi qu'il corrige, pag. 319 (p. 71, l. 13), *Abaka-chan*, lisez *Gazan-chan*, tandis qu'il faut lire *Abaka*, comme il est imprimé, et non pas *Ghazan*, puisque c'est bien *Abaka*

qui épousa la princesse Marie *Paléogine* dont il a été question ci-dev. n.° VIII. Il corrige de même (p. 297, l. 33) *griechischen Feldherren*, lisez *tatarischen*. Il s'agit en cet endroit de l'échange d'*Otlamisch* contre les deux capitaines *Timourtasch* et *Schadun* (généraux du sultan d'Égypte, dont M. Hamaker fait des généraux tatars). Si M. Hamaker n'eût pas composé sa critique avec la négligence et la légèreté dont il accuse l'auteur, il eût trouvé dans Cherefeddin (trad. de Petis de la Croix, l. v, ch. 20), *Temourtach, gouverneur d'Alep pour le sultan d'Égypte, et Chadoun, chef des émirs de Damas* (p. 287): les généraux égyptiens sont changés, par M. Hamaker, en généraux tatars, et, qui pis est, il ne s'aperçoit pas que *griechischen* pour *ægyptischen* est une faute d'impression produite par une erreur de copiste qui se conçoit aisément dans une écriture allemande, faute qui, au reste, a été corrigée dans les *errata* du second volume. Si les critiques de M. Hamaker étaient du moins assez bonnes pour pouvoir suppléer aux omissions du correcteur, je l'en remercierais; mais, comme on le voit, il s'attache à des fautes d'impression déjà corrigées comme telles dans les *errata*, et, qui pis est, il corrige fort souvent à faux (1).

(1) Parmi les fautes effectives du prote ou du correcteur, il relève *Antisthène*, pour *Callisthene*; s'il trouve, dans le troisième volume, que, dans l'impression, la forêt de *Binham* a été changée en celle de *Birmingham*, il en fera une nouvelle preuve de mon ignorance en tout ce qui est culture européenne, et de mon manque de goût. *Quæ ostendant quantopere pulcri sensus assiduâ poetarum orientalium lectione in Hammero corruptus sit.*

Il est évident, il me semble, que les accusations de *négligence* retombent sur le critique; il en est de même pour les *contradictions* qu'il croit trouver dans mon ouvrage: *Nec levior exstat contradictio, p. 223, ubi primùm asseverat imp. Joannem ex saxis dirutorum templorum duas turres ædificasse ad Portam Auream, quæ maximæ sint et pulcherrimæ earum, quibus hodieque Septem Turres nomen est: tum paucis versibus interjectis, easdem Bajazidi jussu solo æquatas esse!*

Cette contradiction n'existe pas dans mon texte, où je dis que les deux tours qui furent démolies par l'ordre de Bayazid sont cependant les mêmes que celles qui existent à présent; c'est qu'elles ont été rebâties depuis, et elles sont encore aujourd'hui les plus belles de celles qui portent le nom des *Sept Tours*. Si M. Hamaker, au lieu de se faire le détracteur passionné de mon *Histoire ottomane*, eût approfondi ou consulté seulement les auteurs byzantins ou ma *Topographie de Constantinople*, il y aurait trouvé (I, p. 820) que Cantacuzène a rétabli les deux tours démolies, en pierres carrées et si bien unies, que les jointures étaient à peine visibles (Cantacuz. lib. IV, ch. 40, éd. de Paris, tom. III, p. 869). Parce que je n'ai pas voulu répéter dans une histoire de l'Empire ottoman ce que j'avais dit dans ma topographie de Constantinople, était-ce une raison pour m'accuser d'ignorance, de négligence et de contradiction? C'est bien certes M. Hamaker qui se contredit plus d'une fois dans sa critique: d'abord, selon lui, j'entends si

peu l'arabe, que des écoliers pourront juger de mon ignorance, *non dicam harum rerum periti, sed ipsi tirones dijudicent* (p. 307); puis, bientôt après, il dit que je me suis gâté le goût à force de lire et de traduire Moténebbi. Dès le commencement de sa critique, il condamne d'avance toute mon histoire, comme l'ouvrage d'un écrivain de parti: *Quid igitur*, dit-il, p. 295, *de historia turcica exspectari convenit, à viro docto, qui his placere studet, conscripta?* et à la page suivante, il contredit lui-même son préjugé en attestant l'impartialité de l'auteur: *Solum partium studium excipio, quod à primo saltem volumine planè abesse et impensè lætamur et viro celeberrimo gratulamur. Reliquorum verò vitiorum, quam ampla in hoc libro copia sit, censura declarabit.* On a vu par les textes cités et par les exemples donnés, l'injustice et la négligence de la critique de M. Hamaker, lorsqu'elle s'attache à des faits, et non pas à des mots, à des accens ou à des fautes d'impression. Est-il digne d'un homme loyal et délicat, d'attaquer, dans une critique qui devrait être toute littéraire, mon caractère d'historien impartial, et de se permettre l'imputation gratuite et odieuse que mon *Histoire des Assassins*, et mon *Mémoire sur les Templiers*, auraient été écrits dans une intention hostile contre les francs-maçons, et dans le but de plaire à des hommes puissans, *hominibus nonnullis præpotentibus*, qui aiment mieux passer pour des amis des Turcs que pour ceux des Grecs. *At iidem Turcarum quoque potius fratres et amici et esse et*

haberi volunt, quam Græcorum. Je ne m'abaisserai assurément jamais jusqu'à répondre à des attaques qui portent sur mon caractère; ceux qui me connaissent me rendront justice. Je ne me donnerai pas non plus la peine de défendre contre les critiques de M. Hamaker, mes jugemens, mes réflexions, mes rapprochemens et mon style, auquel il consacre un paragraphe sous le titre d'ἀπιεροκαλία, tâchant de me faire passer pour un écrivain turc, étranger à toutes les convenances du goût classique et européen, p. 296: *Sic judicamus, assiduam poëtarum et historicorum persicorum et turcicorum lectionem eum penitus ad illorum imitationem pertraxisse et nativum illum pulchri sensum, quo Europæi Asiaticis præstant, prorsus in eo delevisse.*

Sans répondre aux accusations de M. Hamaker, auquel je ne contesterai point *son goût,* j'aurai seulement le courage de soumettre ici au jugement des lecteurs français, les passages qu'il désigne comme des exemples de mon goût dépravé et de mon style ampoulé; j'aurai le courage de les produire dans une traduction française, ce qui est assurément la pierre de touche la plus dangereuse, pour tout ce qui est de mauvais goût, en fait de style.

J'ai dit, en parlant du puissant empire des Seldjoukides, dont les cinq dynasties embrassèrent l'Asie, « que l'empire seldjoukide était la main puissante » dont on vit les cinq dynasties étreindre toute » l'Asie. » En parlant des dynasties qui s'élevèrent sur les ruines de l'empire seldjoukide, je les ai nom-

mées « des plantes parasites écloses du tronc pourri de » l'empire seldjoukide (1). » Comme *Timour* signifie en turc *le fer*, et *Yldirim*, *la foudre*, je me suis permis de dire « que *Yldirim* (la foudre), après » avoir lancé ses derniers éclairs à la bataille d'An- » gora, fut écarté et anéanti par le fer (Timour). » Enfin j'ai terminé le récit de la huitième conquête de Constantinople (par les Turcs) par cette réflexion : « Un historien futur pourra déduire un jour le motif » de la neuvième conquête de Constantinople par les » chrétiens, de la barbarie de la huitième conquête » par les Turcs; il pourra montrer que, dans le grand » fleuve du temps, les peuples se brisent comme des » flots; il pourra montrer comment, par les lois éter- » nelles d'action et de réaction, les Turcs, isolés en » Europe auront été engloutis et ramenés comme par » alluvion en Asie. »

Tels sont les exemples que M. Hamaker apporte de mon ἀπιστοκαλία; les faits ignorés par lui, et prouvés dans les vingt points que j'ai éclaircis, sont ce qu'il appelle les preuves de mon ἀχειρία: comment doit-on qualifier une pareille manière de juger, si ce n'est de κακοήθεια ?

---

(1) M. Hamaker et ceux qui partagent sa manière de voir diront peut-être encore que je suis un traducteur infidèle, car j'ai rendu ici le mot allemand *schwämme* par des *plantes parasites :* mais chaque langue exige des expressions différentes selon son goût; et en allemand, le mot *schmaro zerpflanzen* eût été d'aussi mauvais goût que le mot *champignons* en français. C'est là tout ce que j'ai à répondre aux orientalistes détracteurs de ma traduction poétique de *Muténebbi.*

Essai sur le commerce que les anciens faisaient de l'or avec le Soudan, par M. Louis MARCUS.

(Suite.)

APRÈS avoir énuméré tous les pays qu'il avait conquis, le fondateur du monument adulitain continue en disant : « J'ai donc beaucoup d'obligations » au dieu Mars mon père, sous les auspices et avec » l'assistance duquel j'ai subjugué tous les pays con- » tigus à mon royaume jusqu'au pays qui produit » l'encens du côté de l'orient et jusqu'à l'Éthiopie, » et le *Sasou* du côté du couchant (1). »

Il est malheureux que l'état déplorable du monument n'ait pas permis à Cosmas, lorsqu'il le visitait, de déchiffrer le nom du monarque qui l'avait érigé. Soit que l'on admette l'opinion très-plausible de Salt, qui pense que ce roi était un Abyssin, soit que l'on pense au contraire, comme Cosmas, qu'il régna dans l'Égypte, et qu'il était de la race des Ptolémées, on ne saurait nier que, d'après le passage cité, il s'ensuit que le *Sasou* est situé à l'ouest du pays qui produit l'encens, et de tous les autres dont il est question dans l'inscription gravée sur le monument adulitain. Mais le pays de l'encens est situé sur la Mer Rouge et l'océan indien, entre la ville d'Assab, le cap Guardafui et le promontoire d'Orfui (2), et de plus l'Éthiopie

(1) Cosmas, pag. 143.

(2) Bruce, I, p. 510 de la trad. franç.—Valentia, *Travels*, tom. II, pag. 370.—Strab. *Geogr.* XVI, pag. 314-316, édit. de

proprement dite des anciens est synonyme de Méroé. Ce pays étant situé sur le Nil Blanc et entre le Tacazzé et le Nil Bleu, est plus à l'occident que toutes les provinces de l'Abyssinie qui se trouvent placées entre les mêmes parallèles que lui. Le fondateur du monument adulitain, disant que l'Éthiopie et le *Sasou* sont, du côté de l'occident, les limites de ses conquêtes, prend le mot Éthiopie dans le sens que l'on vient d'indiquer. De même que ce pays se trouve situé à l'ouest de tous ceux qui ont la même latitude que lui, le *Sasou* devrait aussi être plus à l'occident que toutes les parties de l'Afrique situées dans la même zone que le *Sasou*, et dont il est question dans l'inscription d'Adulis. Comme Cosmas (1) a dit à plusieurs reprises que *Sasou* est la contrée la plus méridionale de toute la terre, ce pays sera encore plus méridional que tous ceux dont il est fait mention dans cette inscription. Mais les pays les plus méridionaux que nous retrouvions sur le monument se nomment *Choa* et *Dumot*, et y sont inscrits sous les noms de *Xaa* et *Tiama*; ils s'étendent du 10.e au 11.e degré de latitude nord: donc *Sasou* est pour le moins aussi rapproché de l'équateur que les pays situés sur le parallèle du 10.e degré de latitude nord. De plus, le peuple le plus occidental cité dans l'inscription d'Adulis s'appelle *Athagavi*, et habite les bords du

---

Siebenkees. — Ptolem. IV, c. 8, pag. 130. — Herodot. II, 8. — Plin. VI, 34. — Arrian. *Periplus Maris Erythræi*, pag. 23, ex ed. Blancardi, 1750, *in-8.°*

(1) Cosmas, pag. 143.

fleuve *Toka*, que Marmol prend pour la branche principale du Nil. *Sasou* est donc situé à l'ouest du fleuve *Toka*, et vers les 10° 30′ au nord de la ligne : ainsi ce pays se trouve confiné, comme nous l'avons déjà déduit d'autres preuves, entre la rivière que Marmol nomme *Toka*, et le Fleuve Blanc de M. Browne, c'est-à-dire, entre les deux branches du Nil les plus occidentales que nous connaissions.

Il semble cependant que le texte de Cosmas est contraire à l'emplacement que nous venons de donner au pays que l'auteur grec nomme *Sasou*. Celui-ci dit que cette contrée avoisine la mer (1); et cependant nous la placons dans le centre du continent de l'Afrique : aussi cette assertion de Cosmas a-t-elle engagé M. Heeren (2) à placer ce pays sur la Mer Rouge, et tout près de Zéila. Néanmoins, en lisant le passage extrait du monument d'Adulis, on est facilement convaincu de la fausseté de l'emplacement que donne M. Heeren au pays de *Sasou*. Celui-ci est, selon Cosmas, la même contrée que le *Sasou* du monument d'Adulis (3); et comme ce pays est le terme, du côté de l'occident, des conquêtes du roi qui a raconté ses exploits sur ce monument, il est à l'ouest du pays de l'encens et de tous les autres mentionnés sur le monument, tels que *Samen*, *Choa*, *Lasta*, &c. &c.

---

(1) Cosmas, pag. 138 et 143.

(2) Heeren, *Ideen über die Politik und den Handel der Alten*, Gotting. 1804; *Zweite Ausgabe*, tom. II, pag. 382 et 379.

(3) Cosmæ *Commentarii in Monumentum adulitanum*. Voyez Montfaucon, *Nova Collectio Patrum*, tom. II, pag. 143.

La ville de Zéila, près de laquelle M. Heeren place le *Sasou* de Cosmas, est non-seulement plus à l'est que les trois dernières provinces de l'Abyssinie, mais elle fait aussi partie du pays de l'encens, dont celui qui a érigé le monument dit qu'elle est, du côté de l'orient, le terme de ses conquêtes, et ainsi opposée au *Sasou*, par rapport à la position respective des deux pays, en ayant égard aux contrées énumérées sur le monument d'Adulis. On ne peut donc pas avoir recours à l'opinion de M. Heeren sur la position du *Sasou*, pour lever les difficultés que présentent ces mots de Cosmas : « *Sasou* est situé sur l'Océan. » Mais tous les obstacles se trouvent levés, lorsque l'on considère que Cosmas et beaucoup d'autres géographes et historiens anciens croyaient que l'Afrique était séparée de l'équateur par un grand Océan, et que cette partie de la terre finissait au nord de la ligne et tout près du cap Guardafui. La mer sur laquelle, d'après Cosmas, le *Sasou* se trouve situé, peut donc être aussi bien cette mer fictive, que l'écrivain grec place entre l'équateur et l'Afrique, que la Mer Indienne (1). Cosmas, prenant le *Sasou* pour la terre la plus méridionale de l'Afrique, ne peut la placer que sur le grand Océan, ou bien sur lui et sur la Mer Indienne.

Nous allons tâcher maintenant de prouver, *par les écrits mêmes de Cosmas*, que cet auteur a placé

(1) *Voyez* plus bas p. 280-282, et Gossellin, *Recherches sur la géographie des Anciens*, tom. I, pag. 194. Le géographe français cite, dans son mémoire sur le tour de l'Afrique, tous les auteurs grecs et latins qui terminent l'Afrique au nord de l'équateur.

le pays de *Sasou* sur cette mer, qu'il croit être située entre l'Afrique et l'équateur, et non sur l'Océan Indien, ni sur les deux mers ensemble. Le cosmographe grec met sur les limites méridionales de l'Éthiopie trois pays, savoir, *Sasou*, le pays de l'encens et *Barbara* (1). Cosmas confond quelquefois ou comprend sous l'un ou l'autre nom, ou celui de *Barbara* qui produit l'encens, les deux dernières contrées. Le cosmographe grec distingue toujours le *Sasou* des deux autres. S'il regarde *Barbara* et le pays de l'encens comme deux pays différens, il place le premier sur l'Océan Indien. C'est sur cette mer que Ptolémée, Arien, et les autres géographes et les historiens anciens qui en parlent, placent *Barbara* (2). Le pays de l'encens est, selon Cosmas, situé dans l'intérieur de l'Afrique, et par conséquent à l'ouest du *Barbara* (3). De plus, l'auteur grec dit qu'il est situé à l'extrémité de la terre, et que l'Océan se trouve au-delà (ἐπέκεινα, περαιτέρω) de chacun de ces pays (4). On ne peut expliquer que par *au sud* les deux mots grecs cités qui se rapportent à l'Égypte, patrie de Cosmas, ou bien aux états romains en général, et dont le sens littéral est *au-delà*. En les prenant dans un sens différent, et en laissant les trois pays de *Sasou*, de *Barbara* et celui de l'encens, arrosés par la Mer Indienne, ceux-ci devraient être placés l'un

(1) Cosmas, pag. 138, 143 et 144.
(2) Ptolem. IV, c. 8, pag. 129. — Arrian. *Periplus*, p. 25.
(3) Cosmas, pag. 138.
(4) Cosmas, pag. 139 et 143.

au midi de l'autre : mais alors il n'y aurait qu'un seul de ces trois pays qui pourrait être l'extrémité de la terre. Cosmas dit cependant à plusieurs reprises que chacun d'eux est situé au bout du monde : ils ne peuvent donc être contigus l'un à l'autre que de l'est à l'ouest; et la mer qui les baigne tous les trois, n'est pas la mer des Indes, mais l'Océan que Cosmas a cru être placé entre l'équateur et l'Afrique. On est convaincu de cette assertion, lorsqu'on a lu le passage suivant de Cosmas (1) : Ἔστι δὲ ἡ χώρα ἡ λιβανοφόρος εἰς τὰ ἄκρα τῆς Αἰθιοπίας μεσόγειος μὲν οὖσα, τὸν δὲ Ὠκεανὸν ἐπέκεινα ἔχουσα. « Le pays de l'encens est » situé à l'extrémité de l'Éthiopie; c'est une contrée » située dans l'intérieur de cette partie de l'A- » frique. Cependant l'Océan est situé au-delà. » Ce passage serait contradictoire et absurde, si l'on ne rapportait pas à la mer des Indes les mots μεσόγειος μὲν οὖσα, *il est situé dans l'intérieur de l'Afrique*, et à l'Océan supposé que Cosmas met entre la ligne équatoriale et cette partie de la terre, ces mots : τὸν δὲ Ὠκεανὸν ἐπέκεινα ἔχουσα, *est situé au-delà du pays de l'encens.*

Il ne sera pas maintenant difficile de trouver quel est le terme de l'Afrique, d'après le sentiment de Cosmas, et le lieu d'où il fait pénétrer l'Océan, des limites méridionales de l'Afrique, dans la mer des Indes. Le lieu de cette jonction est appelé *Zingion* par le cosmographe grec. Il l'a vu lui-même ; il parle

(1) Cosmas, pag. 138.

beaucoup des dangers qu'il a courus dans cet endroit. Il ajoute que le Golfe Arabique, qu'il fait finir au promontoire de Guardafui, est contigu à ce lieu, et qu'aucun navigateur n'ose le doubler (1). Sur la côte d'Afrique, il ne se trouve nulle part, si ce n'est dans les environs du cap d'Orfui, près et au midi du cap Guardafui, de lieu d'où cette partie du globe s'incline assez rapidement de l'est à l'ouest pour donner lieu à l'opinion de Cosmas et de ses contemporains, que c'étoit là l'extrémité de la terre, et que quiconque oserait doubler ce cap serait entraîné par les flots au milieu de la mer pour y périr faute de pouvoir reprendre terre. On ne peut cependant pas dire que cette opinion est sans aucun fondement, et qu'elle ne doit pas son origine à la disposition naturelle de la côte. Or, cet endroit, c'est le cap d'Orfui : il s'avance vers l'est presque autant que le cap Guardafui, qui est le lieu le plus oriental de toute l'Afrique. Ces deux promontoires forment une anse de 24 lieues de profondeur. A partir du cap d'Orfui, la côte d'Afrique s'incline si rapidement vers l'est, qu'au moment de doubler ce cap on perd déjà le continent de vue du côté de l'ouest et du côté du midi. Sur les premières six lieues de latitude que l'on fait en partant du cap d'Orfui, pour s'avancer vers la ligne, la côte

(1) Cosmas, pag. 132 et 139. Selon Juba, roi de Mauritanie et contemporain de l'empereur Auguste, l'Afrique finissait au midi par le promontoire de Mossylon, dont la position répond à celle des environs de la ville de Zéila, qui avoisine l'extrémité sud du détroit de Bab-el-Mandeb. *Voyez* Pline, VI, 34.

diminue de 34 lieues de longitude orientale (1). Le géographe grec Ptolémée (2) connaissait très-bien cette disposition de la côte. Au midi du promontoire des Épiceries (*promontorium Aromatum*), que tous les géographes modernes prennent pour le cap Guardafui, cet auteur place un lieu nommé *Zingis*, sous le 81° de longitude et 3° 30′ de latitude nord. Celui qui suit est placé sous le même parallèle, mais à 80°; le troisième à 3° de latitude et 79° de longitude. En longeant la côte de *Zingis* vers le midi, on avance, selon Ptolémée, de deux degrés de l'est à l'ouest, et pas plus d'un demi-degré du nord au sud. En se dirigeant de *Zingion* vers le nord et jusqu'au cap de Guardafui, on parcourt, au contraire, selon le géographe grec, trois degrés de latitude, et pas plus de deux en longitude. Je prends le *Zingis* de Ptolémée, d'après l'exemple de M. Gossellin, pour le cap d'Orfui (3), parce que la description que Ptolémée fait de la côte qui avoisine le *Zingis* ressemble à celle que les géographes modernes font de la côte qui est voisine du cap d'Orfui. Puisque *Zingis* est, selon Ptolémée, et le cap d'Orfui, selon les relations modernes, le premier lieu que l'on rencontre sur la côte d'Afrique au midi du cap Guardafui, où la côte s'incline très-rapidement vers le couchant, je prends le

---

(1) *Voyez* les cartes de la côte orientale de l'Afrique, publiées par le lord Valentia dans ses Voyages.—Salt, pag. 94.

(2) Ptolem. IV, cap. 7, pag. 128, ex ed. secunda Berthii.

(3) Gossellin, *Recherches sur la géographie des Anciens*, t. I (Périple de Ptolémée).

Zingion de Cosmas pour le *Zingis* de Ptolémée, et par conséquent pour le cap d'Orfui des géographes modernes. *Zingion* est d'ailleurs à-peu-près le même mot que *Zingis*. Les lieux de ce nom ne sont pas non plus très-éloignés l'un et l'autre du cap de Guardafui, que Cosmas prend pour la limite du Golfe Arabique; et la disposition de la côte qui avoisine le *Zingis* de Ptolémée et notre cap d'Orfui, est précisément celle que doit aussi prendre la côte qui est aux environs du *Zingion* de Cosmas.

Le cap d'Orfui est situé à 10° 30′ de latitude nord. De cet endroit à Axoum, capitale de l'Abyssinie, il y a près de 250 lieues. On met, selon Cosmas (1), cinquante jours pour se rendre de *Zingion* à Axoum: ces cinquante jours, évalués en lieues, font 300 lieues, puisque Cosmas compte trente journées d'Alexandrie à Syène, qui sont à 180 lieues l'une de l'autre. Il n'y a donc ainsi que 300 lieues de distance d'Axoum à *Zingion* et d'Axoum au cap d'Orfui. La différence que l'on remarque entre la distance absolue et celle qui résulte du nombre de journées donné par Cosmas, n'est pas assez considérable, pour qu'on ne puisse pas l'attribuer aux sinuosités que font les routes pendant un cours de 250 lieues. On ne doit donc pas en tenir compte, et l'on peut regarder comme égales les deux distances.

Cosmas (2) croit que la terre a la forme d'une

(1) Cosmas, pag. 138.

(2) *Ibidem.*—Selon Pline (II, 108 et II, 67), le continent et la mer qui l'entoure forment ensemble une sphère, qui est

table carrée dont la longueur est le double de la largeur, et dans le rapport de quatre cents à deux cents journées de marche. Ce cosmographe grec croit en outre (1) que la côte orientale de l'Asie et les extrémités méridionales de l'Éthiopie, ou les extrémités est et sud de la terre, ne présentent pas de pointes qui s'avancent beaucoup plus que le reste vers l'est ou vers le midi. Ainsi la limite vers le midi, du pays de *Sasou*, ne pourra être guère plus rapprochée de l'équateur que ne l'est l'extrémité orientale de l'Afrique ou le *Zingion*, que Cosmas prend pour le point d'union de la Mer Atlantique avec la Mer des Indes. Mais le *Zingion* est le cap d'Orfui, et celui-ci se trouve placé sous les 10° 30′ de latitude nord; donc le *Sasou* finit aussi sous le parallèle de 10° 30′ ou 10 degrés. Le commencement du *Sasou*, du côté du nord, est placé sous le parallèle du 11.e degré de latitude par Cosmas. Cet auteur compte en effet soixante-dix journées, près de douze degrés, des environs de Syène, ou du 23° jusqu'aux frontières septentrionales du *Sasou* (2). Ce pays est donc confiné entre dix ou dix degrés et demi et onze degrés de latitude nord. C'est précisément là que nous avons déjà placé cette contrée, lorsque nous avons tâché de fixer sa position par le contenu de l'inscription

la terre. Le continent est un parallélogramme rectangle, dont la longueur est le double de sa largeur.

(1) *Voyez* les cartes du globe, dessinées par Cosmas, et les explications qu'il en donne. (*Cosmographia christiana*, ex edit. Montfaucon, pag. 186-192.)

(2) Cosmas, pag. 265.

d'Adulis. Nous avons, de plus, démontré, à cette occasion, que le *Sasou* est situé entre le Fleuve Blanc et la rivière *Toka*, et que son nom s'est conservé sous la forme *Seu* ou *Saso*, près des sources du Fleuve Blanc.

Voilà une nouvelle preuve de la justesse de l'opinion qui nous fait penser que le *Sasou* de Cosmas n'est pas contigu à la Mer Rouge et à l'Océan Indien, comme le croit M. Heeren (1), mais qu'il est, au contraire, situé bien loin dans l'intérieur de l'Afrique. Les provinces de l'Abyssinie situées à l'est du méridien que l'on fait passer à l'orient du lac Dembea ou Tsana n'ont point d'or. Les montagnes et le terrain de ces contrées sont formés de quartz et de grès sablonneux riches en fer et en cuivre, mais ils ne contiennent pas de *poudre d'or*. Depuis Marc-Paul (2), le premier des géographes ou voyageurs européens qui ait dit qu'on ne trouvait de l'or que dans l'intérieur de l'Abyssinie, mais non sur la côte, nos meilleurs géographes conviennent de ce fait (3). Presque tous les pays de l'Afrique dans lesquels il se trouve de l'or, sont dans le même cas. Dans la Sénégambie, ce métal ne se trouve que dans les tertres et les hautes montagnes d'où le Sénégal, la

(1) *Voyez* pag. 275-277.

(2) Marc-Paul, lib. III, cap. 38, éd. de Ramusio — Salt, p. 48 de l'appendice.

(3) Ritter, *Erdbeschreibung, zweite Auflage*, I, pag. 190. — Alvarez, *Hist. de las cosas de Etiopia*. Anvers, 1557, f. 84. — Salt, pag. 229. — *Voyez* aussi plus bas, pag. 288.

Gambie, le Rio-Grande, le Niger et leurs affluens prennent leurs sources. Dans le nord de ce plateau élevé, ce sont sur-tout les pays de Galam et de Bambouc, situés entre le fleuve Falemé et le Sénégal, qui fournissent de l'or à Tombouctou. Dans le milieu, les chaînes de Tacdou en possèdent moins que Galam et Bambouc; mais au sud-est, les pays de Kamkam et de Miniana renferment plus d'or que toutes les autres contrées de ces montagnes et le Ouangara réunis. Les basses terres situées entre la mer et les hautes régions d'où partent le Niger et les rivières de la Sénégambie, ne contiennent pas d'or; mais elles sont, comme les provinces orientales de l'Abyssinie, riches en fer et en airain (1) Dans le Sofala, les plus riches en or, comme celles de Butua, de Massapa, d'Aquipo et autres, sont éloignées de la côte de plus de six degrés (2). Dans les pays situés sur les bords de la mer et à quatre degrés de l'Océan, on ne trouve pas d'or, mais beaucoup de fer, comme

---

(1) *Voyez* la note (1) de la pag. 206, et l'extrait des *Voyages de Cadamosto*, que Poisson a inséré dans le troisième volume de l'*Histoire générale des voyages*, édit. de la Haye, 1747, t. III, p. 72. —Mollien, *Voyage au Sénégal*, t. I, p. 345.—Laing, dans les *Nouvelles Annales des voyages*, cahier de juillet 1826, pag. 356.

(2) Ritter, *Erdbeschreibung, zweite Auflage*, t. I, p. 146-153. —*Histoire générale des voyages*, par Poisson, t. I, p. 35 et 99.— Marmol, *Africa*, tom. II, pag. 43 sqq. — Dom João dos Santos, *las Cosas da Etiopia*, Lisb. 1609, l. II, c. 11-14.—Manuel de Faria y Sousa, *Asia portuguesa*, ouvrage préférable à celui de Barros sur l'*Asie portugaise*, mais que peu de géographes connaissent. Lisbonne, 1666, *in-4.°*, t. II, p. 596-607.—Barros, *Da Asia*, Lisbonne, 1582, tom. I, p. 118 sqq.—Salt, pag. 67.

dans le pays de Macquini (1). Plusieurs contrées de ces derniers pays, Chicova, par exemple, abondent en argent (2). On trouve de même, dans l'Abyssinie, les provinces de Samen et de Begemder, qui renferment quelques mines d'argent (3), des mines de fer, et non d'or; elles sont placées au milieu de cet empire. Il n'y a qu'un seul pays maritime de l'Afrique où l'on trouve de l'or à quelques lieues de la mer : cette côte est celle de Guinée (4); mais elle est bordée de chaînes de montagnes voisines de celles du Soudan, et sur-tout de la Sénégambie, et qui ont plus de quatre mille pieds de hauteur. Les contrées méridionales et maritimes de l'Abyssinie, où Heeren place le *Sasou* de Cosmas, sont au contraire très-déprimées, malgré l'inégalité du terrain qu'arrose la mer depuis la ville de Zéila jusqu'au cap de Guardafui, et de là jusqu'au cap d'Orfui. Dans l'Abyssinie, les Agavs aiment, par dévotion, à se fixer près des sources des principaux fleuves du pays qui sont l'objet de leur adoration et de leur culte. Ce peuple demeure donc dans les lieux les plus élevés de l'Abyssinie, ou du moins très-près. Cependant, dans Lasta et Samen, où sont les sources du Ta-

(1) Salt, pag. 57.—Ritter, *Erdbeschreibung*, t. I, p. 144-148.

(2) Purchas, *Pilgrims*, 1625, fol. tom. II, pag. 1544.

(3) Oviedo, dans Fernan Guerreiro, *Relaçam annal da India em annos 1602-1605*. Lisbonne, 1605, *in-4.°*, pag. 507 sqq.— Sandoval, *Tractatus de instauranda Æthiopum salute, sive Naturaleza sagrada y profana de todos los Ethiopes*. Madrid, 1648, fol. pag. 33.

(4) Ritter, *Erdbeschreibung, zweite Auflage*, t. I, p. 343.

cazzé, ni dans le Gojam, où sont les sources du Nil Bleu, il ne se trouve point d'or: ils se procurent donc ce métal des Sangalos, auxquels ils donnent en échange de la viande, de la cire et du miel, et qui cherchent l'or, plus à l'ouest, dans les plaines raboteuses de Damot, de Fazuclo, de Gaba, &c. &c. &c. (1). Les pays mêmes de Narca et de Caffa (2), que Bruce regarde comme les pays les plus élevés de toute l'Afrique orientale, ne possèdent pas d'or, et les habitans de ces contrées s'en procurent par leur commerce avec les étrangers.

Cosmas dit cependant (3) que l'or qu'on va chercher au pays de *Sasou* n'y est pas apporté du dehors par le commerce, mais qu'on le trouve dans les montagnes de ce pays. Celui-ci ne peut donc pas être situé entre l'Océan et le lac abyssin de Dembéa, puisque les pays compris entre eux ne contiennent pas d'or; il faut chercher ce *Sasou* à l'ouest de ce lac, ou, ce qui revient au même, à l'ouest du Nil Bleu. C'est à ce fleuve que commencent les pays de l'Afrique qui contiennent de l'or.

Cosmas n'est pas le seul ni le premier auteur parmi les anciens, qui ait parlé du commerce singulier des anciens Égyptiens et des Axoumites ou Abyssins avec les habitans de l'est de la Nigritie; déjà, vers l'an 70 après J. C., le célèbre voyageur et philosophe Apollonius de Tyanes rapporte les détails de ce com-

(1) Bruce, éd. angl. *in-4.°*, tom. III, pag. 737.
(2) Bruce, éd. angl. *in-8.°*, tom. III, pag. 325.
(3) Cosmas, pag. 143.

merce. Nous regrettons que le récit suivant qu'il en fait n'ait pas été écrit par lui, et qu'il nous soit parvenu par l'intermédiaire d'une troisième personne, de Philostrate, qui composa, vers l'an 200 de l'ère chrétienne, une biographie d'Apollonius, calquée sur celle d'un certain Damon, qui avait accompagné Apollonius dans tous les voyages qu'il fit (1).

« Lorsque le philosophe Apollonius, dit Philostrate, » arrivait sur les confins de l'Éthiopie et de l'Égypte, » lesquels on appelle Sycaminon, il y trouva un enclos » dans lequel il vit des monceaux d'or, du linge, » de l'ivoire, des médicamens, de la myrrhe et d'autres » épiceries. Personne ne gardait ces marchandises, que » les Éthiopiens avaient déposées en lignes dans l'en- » clos pour que les Égyptiens vinssent, pendant leur » absence, les enlever, en mettant à leur place, dans » l'enceinte du marché, les produits de l'Égypte. »

Philostrate ajoute encore que le commerce des Égyptiens avec les Éthiopiens se faisait, de son temps (200 ans après J. C.), de la même manière que du temps d'Apollonius (70 ans après J. C.). Il ne paraît donc pas que ce commerce ait été interrompu depuis l'an 70 après J. C. jusqu'à l'an 520, époque du voyage que le moine Cosmas fit dans l'Abyssinie, où

(1) Philostrati *Vita Apollonii Tyanei*, VI, I, pag. 259, ex ed. Morelli, Parisiis, 1608, in-fol. Il est parlé également du commerce en question dans les extraits que Photius a faits de la biographie que nous venons de citer. *Voyez* Photii *Bibliotheca græca*, ex ed. Hoeschelii, 1653, in-fol. cod. 241, pag. 1004. Nous avons préféré le texte de Philostrate aux extraits de Photius.

il entendit parler de ce commerce. Nous verrons ailleurs qu'il dura pour le moins jusque vers l'an 1520 de l'ère chrétienne, et que son origine remonte jusqu'à l'an 1000 avant J. C. Il nous importe de fixer à présent la position du pays de Sycaminon, dans lequel Philostrate a placé le siége de ce commerce.

Ce pays étoit situé, selon Philostrate, sur les frontières de l'Égypte et de l'Éthiopie. Mais l'Égypte s'étend, selon notre auteur, depuis les embouchures du Nil jusqu'à ses sources (1), situées au midi du territoire de l'ancien Méroé (Sennar), sur quelques montagnes qui ont huit stades de hauteur, et que l'on nomme *Catadupi* ou les cataractes étourdissantes, parce que les eaux du Nil s'y précipitent d'une hauteur si prodigieuse, que le bruit qu'elles font en tombant étourdit ceux qui s'approchent trop près de ces cataractes, et les rend quelquefois sourds. Ainsi le pays de Sycaminon est situé au midi de Sennar, et près

(1) *Ibidem*, pag. 258, 121 et 299. Au premier endroit, Philostrate dit : « L'Éthiopie est contiguë à l'Égypte par le moyen de » Méroé et des *Catadoupi* ou des cataractes du Nil. » Dans le second passage, notre auteur grec dit: « L'Égypte s'étend jusqu'au-» delà de Méroé et des *Catadoupi*, en commençant par les sources » du Nil, et en finissant par les embouchures de ce fleuve. » Dans le troisième passage, Philostrate décrit les *Catadoupi* ou les Cataractes du Nil, qu'il place sur les frontières méridionales de l'Égypte et à l'extrémité nord de l'Éthiopie. Notre auteur parle de trois différentes cataractes du Nil. Celle du nord est la plus petite, et est éloignée de 15 stades de la cataracte du milieu, qui est située tout près de la troisième cataracte. Celle-ci est plus considérable que les deux autres, et les eaux du Nil s'y précipitent d'une hauteur de 8 stades.

des sources des fleuves qui forment le Nil, et dont plusieurs se jettent de très-haut, en parcourant les régions montueuses de Fazuclo, de Byrtat et de Singion ou Synaxii (1). Les marchés de commerce dont

(1) Bruce nous a décrit plusieurs cataractes que le Nil forme, en traversant les montagnes du pays de Fazuclo, situées entre le 11.e et le 12.e deg. de lat. nord. La cataracte la plus méridionale est la plus haute; l'eau se jette de 280 pieds de haut. Le géographe romain Julius Orator, qui vivait dans le 3.e siècle de notre ère, ne connaissait pas ces cataractes du Nil Bleu; mais il parle de celles d'un autre fleuve, qu'il prend pour la branche principale du Nil, et dans lequel le Fleuve Bleu, appelé Astapus par Julius Orator, se jette. Ptolémée place des *Catadoupi* ou des *voisins de cataractes* au sud de Méroé et entre les deux bras les plus occidentaux du Nil qu'il connaît, et qui sont le Nil Bleu et le Fleuve Blanc. Cet auteur ne nous dit pas auquel de ces deux fleuves les cataractes dont il parle appartiennent, ni si elles sont formées par les eaux d'un affluent de ces deux rivières. On peut donc rapporter ces cataractes à tout fleuve quelconque qui est situé entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. Il en est de même des *Catadoupi* ou cataractes dont parle Philostrate, puisque cet auteur ne dit pas quel fleuve il prend pour la branche principale du Nil. En prenant celle-ci pour l'affluent du Nil que Julius Orator cr[illegible] être le bras principal du Nil, les cataractes mentionnées par Philostrate seront situées entre les Fleuves Blanc et Bleu, et appartiendront au fleuve Toka de Marmol; de sorte que les marchés visités par Apollonius auroient été situés sur les frontières orientales du pays de *Sasou*, qui est confiné entre la rivière Toka et le Nil Bleu. En effet, Julius Orator nous apprend que le Nil vient du sud-est, et qu'avant de se réunir avec le Nil Bleu (*Astapus*), il forme un lac considérable, et, au nord de ce lac, plusieurs grandes cataractes. Mais Marmol pense, comme Philostrate et comme Bruce, que le Nil vient du sud ou du sud-est, et non du sud-ouest, comme le disent MM. Brown et Cailliaud. Le géographe espagnol parle encore d'un grand lac qu'on nomme *Zaflan*, et qui est situé entre les lacs *Bareena* et *Seu*. Le premier d'entre ceux-ci porte encore le nom de lac de Dembea; il est formé par

Philostrate nous a laissé la description sont donc placés également au midi de Sennar et entre le Fleuve Blanc et le Nil Bleu; car Philostrate dit que ces marchés sont situés dans le pays de Sycaminon. Ainsi la position des marchés visités par Apollonius et décrits par Philostrate coïncide avec la situation du pays de *Sasou*, dans lequel on faisait, selon Cosmas, le commerce de la même manière que suivant Apollonius et Philostrate, et qui, comme nous l'avons prouvé auparavant, est confiné entre le Fleuve Blanc, la rivière *Toka* et le Nil Bleu.

Lettre adressée à M. le Président de la Société asiatique, par M. Rifaud.

Je viens vous présenter quelques fragmens de mon ouvrage, seulement pour vous donner une idée de mes occupations pendant plusieurs années. J'ai quitté la France en 1805, et je suis rentré à Marseille, ma patrie, vers la fin de 1827. Durant vingt-deux années,

---

le Nil Bleu: le second lac est situé au sud-est de Bornou; selon Léon, le Nil sort de ce lac. Ainsi le lac Zaflan de Marmol est situé entre le Nil Bleu et le Fleuve Blanc. Mais le lac dont Julius Orator parle, se nomme *Foloen;* il paraît donc qu'il est le même que le lac Zaflan de Marmol; de sorte que les marchés visités par Apollonius se trouvaient aux bords de ce lac, lequel doit probablement son origine aux eaux de la rivière Toka, qui est, selon Marmol, la branche principale du Nil. *Voy.* Bruce, t. III, pag. 647 de l'édit. angl. *in-4.°* — Julius Orator, *in appendice ad Grönovii Melam.* Lugd. Bat. 1684, *in-8.°* p. 19. — Ptolem. IV c. 8, pag. 130. — Marmol, tom. II, fol. 40, col. 4.

j'ai parcouru l'Italie, l'Espagne, les îles de la Méditerranée, l'Asie Mineure, une partie de l'Archipel, l'Égypte, la Nubie, et les lieux voisins de cette contrée; à mon retour, j'ai séjourné environ un an à Marseille, autant pour me remettre de mes fatigues que pour réunir une partie de mes matériaux. Je suis enfin arrivé dans cette capitale le 6 janvier 1829.

Mon but a été d'étudier les mœurs et les usages des contrées que j'ai visitées, l'industrie de leurs habitans, les produits du sol, et l'art de le cultiver. J'ai dessiné tous les instrumens agricoles, j'ai décrit tous les procédés de l'agriculture, les localités de plusieurs cantons plus ou moins féconds où croissent le blé, la canne à sucre, l'indigo, le coton, les mûriers, le lin, le chanvre, le safranon, et d'autres plantes de ce genre utiles à l'industrie et au commerce.

J'ai rapporté également des observations sur les contrées où les plantes légumineuses ont le plus de succès; j'ai pris note de la manière dont on conserve le grain pendant une longue série d'années, de la manière dont on le prépare pour la mouture, de la manutention du pain, de sa cuisson, et de plusieurs procédés économiques. Je me suis aussi occupé des formes du gouvernement et des progrès de l'industrie, depuis quelques années; j'ai décrit les fêtes et cérémonies religieuses; j'y ai joint les récits des Arabes, leurs superstitions et leurs préjugés, les usages de chaque contrée, de chaque peuplade ou tribu. J'ai dit quelles sont les maladies endémiques, la manière dont les naturels du pays se traitent, l'origine de celles qui

seraient moins fréquentes, sans la négligence de ces peuples; les diverses maladies épidémiques des animaux, particulièrement celles qui attaquent les bêtes utiles à l'agriculture, leurs causes et leur développement, qui les rendent quelquefois épidémiques et contagieuses, les saisons où elles sont plus fréquentes, les contrés où les animaux sont plus sujets à ces affections, les remèdes que les naturels emploient pour arrêter ce fléau, soit le suc des plantes, soit la terre, l'huile, le goudron, le soufre, le natron, le sel de nitre, le sel marin, l'eau thermale et teignante, les fumigations, la poudre à canon, et autres. La plupart de ces détails sont le résultat de mes observations personnelles.

Les monumens de l'Égypte et de la Nubie ont occupé une grande partie de mes loisirs: des fouilles, dirigées avec soin, m'ont mis à même de découvrir des monumens ensevelis depuis un grand nombre de siècles, et j'ai été assez heureux pour découvrir 66 statues, soit colossales, soit de grandeur naturelle; j'ai relevé diverses inscriptions et des tableaux hiéroglyphiques que j'ai copiés; j'ai dressé les plans topographiques de tous les lieux où j'ai fait des fouilles, et ceux mêmes de plusieurs rues et maisons égyptiennes, avec les coupes de quelques monticules qui présentent, dans certains endroits, cinq ou six maisons placées l'une au-dessus de l'autre. J'ai rédigé le journal de mes voyages, et un recueil d'observations météorologiques; j'y ai ajouté le récit des aventures qui me sont arrivées. J'y ai ajouté beaucoup d'anecdotes

arabes recueillies chez les diverses tribus; j'ai étudié leurs systèmes philosophiques, leurs opinions et leurs préjugés, leurs mœurs et leurs usages : j'ai parlé des sectes qui les divisent, de leurs pratiques et des haines qui les animent. Ces détails, je l'espère, ne seront pas sans intérêt. J'ai cru devoir consacrer une partie de mon travail à la description des arbres que le pays produit, à l'emploi que l'on fait de leurs bois, soit pour la construction des barques et des machines hydrauliques, soit pour les habitations. L'art de tanner les peaux, la teinture des étoffes, la filature et le tissage, la préparation du lin et de l'indigo, la fabrication du nitre au soleil, et ses produits, ont aussi fixé mon attention. J'ai fait connaître la nourriture frugale des naturels du pays, leurs vêtemens, leur simplicité, leurs ustensiles de ménage. La jalousie des hommes et le pouvoir absolu qu'ils exercent sur les femmes qui leur appartiennent, et la soumission de ce sexe. J'ai parlé de la légitimité, des degrés de parenté, des actes et des contrats, de la justice, de la législation, du langage, &c.

J'ai joint à ces notes divers renseignemens sur les nègres. Je les ai puisés parmi les nègres qui forment colonie dans la capitale du Barabra, et qui, bien qu'esclaves, sont, pour ainsi dire, aussi libres que leurs maîtres, dont ils diffèrent assez peu. Je me suis particulièrement occupé de la botanique, que j'ai décrite suivant le système arabe, c'est-à-dire, d'après l'usage que les naturels du pays en font dans le traitement des maladies ou la fabrication des cou-

leurs. J'ai rassemblé, dessiné et décrit une grande quantité de plantes. J'ai formé des herbiers et réuni beaucoup de graines. On y trouvera tous les détails que j'ai pu recueillir sur les lieux et parmi les habitans mêmes.

Les insectes, les reptiles, les quadrupèdes, les poissons, les oiseaux, ont été aussi les objets de mes pénibles observations; je les ai dessinés en entier; et après les avoir disséqués, j'ai encore dessiné leurs squelettes, et j'ai recueilli les divers récits que je recevais de la bouche même des naturels du pays, sur leurs qualités, sur leurs propriétés et leur utilité, ce qui peut former, pour ainsi dire, une histoire naturelle arabe. J'ai noté également une foule de traditions superstitieuses relatives à ces animaux employés comme médicamens, et qui forment une grande partie de la pharmacie arabe. Parmi les oiseaux, il en est plusieurs qui sont réputés mystérieux, et considérés comme de mauvais augure; les autres sont encore un objet de vénération. Ces détails, pourront donner une idée de ce que ce peuple conserve encore des anciennes mœurs égyptiennes.

Je n'ai rien ajouté ni rien retranché aux récits qui m'ont été faits; j'y ai joint des observations particulières sur ces contrées, et j'ai donné mes vues sur les moyens de les fertiliser avec plus de succès qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Si ce pays se trouvait sous la protection d'un gouvernement européen, il n'y a aucun doute qu'il ne devînt le plus beau et le plus riche du monde. Il faudrait pour cela favoriser l'agricul-

ture, lui procurer des machines hydrauliques bien conçues et simples : alors l'Égypte fournirait les plus riches produits; elle deviendrait le plus beau jardin du monde, et serait bientôt rivale des Indes. Thèbes pourrait donner toutes les denrées que l'on récolte à Ceylan. Les cantons plus au midi et la région nubique elle-même, quoique bien resserrée entre les deux chaînes de l'ouest et de l'est, ne seraient pas moins fertiles que le reste de l'Égypte. Mon séjour dans ces contrées m'a mis en état de faire à ce sujet plusieurs expériences dont j'ai obtenu des résultats satisfaisans, et dont on verra le détail dans mon ouvrage.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Vergleichende Zergliederung &c., *ou Analyse comparée du sanscrit et des langues qui s'y rapportent,* par M. Bopp. Berlin, 1829, 2.e et 3.e Mémoires.

Les deux nouveaux Mémoires de M. Bopp que nous allons analyser, font suite à celui que nous avons précédemment fait connaître dans le *Journal asiatique* (1). Le premier traite du pronom réfléchi de la troisième personne; le second, du pronom démonstratif et de l'origine des désinences caractéristiques des cas. Le premier est spécialement consacré à l'analyse et à l'explication, au moyen de la comparaison avec les langues analogues, du pronom grec οὗ, οἷ, ἑ, &c.

---

(1) Tom. VI, p. 52, 113.

On sait que la langue sanscrite n'a pas, à proprement parler, de pronom de cette espèce; mais elle possède un adjectif possessif, *sva*, répondant au latin *suî*, et qui, au nominatif des trois genres, fait *svas*, *svâ*, *svam*, comme en latin *suus*, *sua*, *suum*. Seulement, ce possessif sanscrit n'est pas, comme en latin, limité à la troisième personne; il peut, d'après son rapport avec le sujet de la proposition, signifier également *mien*, *tien*, *sien*, *notre*, *votre*, *leur*, quoique primitivement il appartienne à la troisième personne. Du radical *sva* vient le pronom réfléchi indéclinable *svayam*, *de soi-même*, répondant à l'allemand *selbst*; il s'applique indifféremment à tous les genres. Rapproché du nominatif des pronoms *ah-am*, *je*; *tv-am*, *toi*; *ay-am*, *lui*, *svayam* paraît à M. Bopp le nominatif d'un pronom dont les autres cas sont perdus. En effet, les lois euphoniques qui président à la formation des cas en sanscrit, permettent d'expliquer *svayam* par *sve-am*, *sve* étant la forme absolue, et *am* la désinence. Mais *sve*, qui résulte de l'analyse de *svayam*, n'est pas le radical primitif; ce doit être *su*, comme dans le sanscrit *tvayâ* pour *tve-â*, la racine véritable est *tu*. Cette comparaison de *su* avec *tu* peut se poursuivre aussi en latin, où *su-us* a pour radical *su*, comme *tu-us*, *tu*.

La langue grecque semble, au premier coup-d'œil, avoir complètement perdu le pronom *sva*, conservé si purement en latin; mais l'analogie que remarque M. Bopp entre le singulier du pronom réfléchi οὗ, οἷ, ἑ, et celui du pronom de la seconde personne σοῦ,

σοί, σί, l'induit à regarder comme type du pronom réfléchi de la troisième personne la lettre ὑ surmontée d'un esprit rude. Or, ὑ, avec ce signe d'aspiration, peut bien être la modification du sanscrit et du latin *su;* on sait en effet qu'un grand nombre de mots grecs qui commencent par l'esprit rude, ont en sanscrit un *s* initial. C'est, pour le dire en passant, un caractère qui distingue la forme hellénique de ces mots de leur forme latine, laquelle est le plus souvent identique au sanscrit, tandis que, pour trouver l'origine de l'esprit rude, c'est-à-dire, de l'aspiration, il faut se reporter à la langue zende, avec laquelle le grec a, en beaucoup de points, plus d'analogie qu'avec le sanscrit même. Mais on peut, avec M. Bopp, arriver à la forme primitive du pronom réfléchi d'une manière encore plus directe. L'orthographe homérique des cas οὗ, ἑ, est évidemment Fοῦ, Fέ, et cet ancien accusatif Fέ, comparé au pluriel de notre pronom σφῶν, σφίσι, σφᾶς, doit dériver par le retranchement de σ de σFέ, forme qui a subsisté avec une légère aspiration de plus dans le poétique σφέ. D'un autre côté, σFέ ne doit être autre que συέ, par le changement de la voyelle υ en un *digamma,* dont le son est plus déterminé. La substitution de Fέ au primitif συέ paraît à M. Bopp de même nature que celle du latin *bis* au sanscrit *dvis*. En effet, dans ce changement constaté par le témoignage de Varron, qui dérive *bellum* de *duellum*, et par les plus anciens monumens de la langue latine, où *bonus* est écrit *duonus,* il y a suppression de la consonne initiale, et

permutation de la voyelle *u* en une labiale analogue. J'ajouterai que cette loi s'applique à un grand nombre de langues de la même famille: ainsi l'une de celles que, faute de matériaux, on n'a pu jusqu'ici étudier, le zend, nous offre exactement le *bi* (en composition) pour le sanscrit *dvi*, en même temps que le nombre ordinal *bityô* pour *dvitîyas*. De même en pali, en bengali, en guzarati, on a *bâdasa* pour le sanscrit *dvâdasha*, douze; *bâra*, par une altération plus forte, dont le pali *bârasa*, douze, nous montre l'origine; *bîdja*, pour le sanscrit *dvitîya*, second.

Dans σϝέ, et, avec un degré d'altération de plus, σφέ pour συέ, on remarque cette différence, que la voyelle, au lieu de devenir simplement *w* ou *b*, est passée à l'état d'aspirée. Ce choix du φ, au lieu de la sémi-voyelle ou de la tenue labiale, après la sifflante *s*, me paraît propre à la langue grecque. Elle partage ce penchant à l'aspiration avec le persan moderne, où *sefîd*, blanc, employé concurremment avec *sepîd*, vient du zend *çpaêta*, lequel n'est autre que le sanscrit *shveta*. De même encore on dit à-la-fois *mahresfand* et *mahrespand* pour le zend *manthrô çpentô*, « la parole excellente, » *esfendarmad* et *sependarmad* pour le zend *çpenta ârmaiti*, nom de l'*Amschaspand* protecteur de la terre, *gosfend* et *gospend*, lequel a conservé plus exactement la forme primitive du zend *gao çpenta*, littéralement, « vache excellente », et par extension, « bétail excellent. » Je crois que, dans ces exemples, il faut attribuer l'aspiration de la labiale à la lettre *s*, qui porte toujours avec elle une aspiration

plus ou moins marquée, puisque, dans le passage d'une langue à une autre, cette aspiration est ordinairement la seule chose qui subsiste du *s* primitif. Dans le persan *sefîd*, ce peut bien être cette propriété du *s* qui détermine le changement du *p* zend en *f*. Elle agit même en zend d'une manière semblable, mais dans un sens inverse, c'est-à-dire, que l'aspiration du *s*, au lieu de descendre sur la consonne suivante, comme dans les mots persans précités, remonte à celle qui la précède. Ainsi, tandis qu'au lieu du persan *sefîd*, le zend écrit *çpaéta*, le mot *âp* fait au nominatif singulier *âfs*, parce que, là seulement, la lettre radicale *p* tombe sur *s*. C'est, je crois, par un principe de la même nature que peut s'expliquer la plus ancienne orthographe grecque des consonnes doubles représentées plus tard par ψ et ξ. On sait qu'avant l'adoption de ces caractères, on écrivait φσ et χσ; de sorte qu'on avait, au lieu de ψυχή, φσυχή, *ame*, exactement comme l'adjectif zend *fsucha* (ou *fchucha*), *vital*, et au lieu de ἕξ, ἕχσ, à-peu-près comme en zend *khchvas*, six.

Maintenant, pour revenir aux recherches de M. Bopp, d'où peut dériver en grec l'identité presque absolue du duel de ces deux pronoms si distincts, celui de la seconde personne, et le pronom réfléchi de la troisième? Thiersch, rapprochant le latin *vos* du grec σφώ, avait conjecturé, ou que *vos* dérivait du grec par le retranchement du σ, ou que dans σφώ l'addition du σ était euphonique. M. Bopp croit que cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable,

1.° à cause de la haute antiquité du latin *vos*, dont la comparaison avec le sanscrit *vas*, prouve l'originalité; 2.° parce que l'addition du σ devant φ n'est pas rare en grec. D'après ce principe, et par suite de l'identité certaine de νώϊ avec *nos*, il pense qu'on ne peut s'empêcher de comparer σφώ à *vos*, et d'admettre qu'il vient de Fώ. Quant au σφ du duel et du pluriel du pronom réfléchi, son origine n'est pas la même, et l'on ne peut la rapporter qu'à l'aspiration du *sv* et *su* du sanscrit et du latin. Par-là disparaît, suivant M. Bopp, la confusion du pronom de la seconde personne avec le pronom réfléchi de la troisième, qui tous deux paraissent, au premier coup-d'œil, avoir pour radical un *s*. Dans σύ au singulier et σφώ au duel, le σ n'est pas la lettre primitive; σύ n'est qu'une altération de τύ, qui ne s'est conservé qu'en dorien, et qui, pour s'être changé en σύ, a donné lieu à cette ressemblance accidentelle du pronom de la seconde personne avec le réfléchi de la troisième, où *su* est véritablement radical.

Si ce résultat est inattaquable, je n'oserais en dire autant de la manière dont M. Bopp explique le duel même du pronom de la seconde personne σφώ, née, selon lui, de Fώ (*vos*), par l'addition du σ. La présence de cette lettre, comme radicale apparente au singulier σύ, ne doit-elle pas faire supposer qu'elle peut jouer le même rôle au duel σφώ? Si l'on connaissait la véritable origine du *s* au singulier, ne pourrait-on pas en rendre raison de la même manière au duel? Essayons de la trouver dans l'examen des diverses for-

mes que plusieurs des langues de la famille indienne donnent au pronom de la seconde personne.

C'est un fait assez singulier que ce pronom, dont le radical est en sanscrit, en latin, en lettonien, en slave, *tu*, avec de très-légères variations dans la voyelle, n'ait conservé cette forme que dans un seul des dialectes grecs, le dorien, et soit devenu σύ dans tous les autres. Ce n'est que dans la famille des langues germaniques qu'on trouve un fait à-peu-près semblable; je veux parler de l'adoucissement de la consonne de *tu* dont elles offrent les diverses nuances, depuis le *d* modification du *t*, jusqu'au *th*, véritable sifflante, qui, chose remarquable, garde encore dans l'orthographe, et par respect pour l'étymologie, la lettre fondamentale *t*, mais l'altère déjà dans la prononciation en *s*. Que l'on compare en effet le sanscrit et le latin *tu* avec l'anglais, par exemple, et le grec *thou* et σύ, on verra que deux grandes branches de la famille de langues qu'on appelle indo-germaniques ont modifié d'une manière notable le pronom de la seconde personne; et l'examen des diverses phases de cette modification prouve qu'elle dérive de la forme originale *tu*. Cette dernière assertion est mise hors de doute par le rapprochement du pronom zend avec le sanscrit et le grec dont je donne quelques cas dans la liste suivante :

	SANSCRIT.	ZEND.	GREC.
Nom.	*tvam*	*tûm*	σύ.
Acc.	*tvâm* / *tvâ*	*thwãm* / *thwâ*	σέ.
Dat.	*te*	*thwôi*	σοί.

Il me paraît résulter de cette liste que le zend est, d'un côté, à-peu-près identique au sanscrit, en ce qu'il garde la voyelle radicale *u*, changée le plus souvent en la sémi-voyelle *w*, et de l'autre presque aussi semblable au grec, en ce qu'il a déjà la sifflante *th*; il est en effet à-peu-près certain que le *th* devait avoir en zend un son analogue à celui de la sifflante ou du *th* anglais; le changement du zend *puthra* dans le persan *puser* suffirait pour démontrer ce fait. Mais ce *th* ne se présente que dans les cas indirects du pronom de la seconde personne, c'est-à-dire, dans ceux où se trouve la sémi-voyelle *w*, résultat de la permutation du *u* radical par suite de sa rencontre avec la voyelle de la désinence; au nominatif *tûm*, où la voyelle n'est qu'alongée, le *t* reste non aspiré en zend comme en sanscrit. Je me crois en droit d'en conclure que l'aspiration est due à la présence du *w*, conclusion qui, pour n'être déduite que de ce seul fait, n'en sera pas moins admise, si l'on reconnaît, ce que je m'engage à prouver autre part, qu'en zend les lettres de la classe à laquelle appartient *w*, c'est-à-dire, les sémi-voyelles *r*, *w*, *y*, portent avec elles une aspiration qui remonte presque toujours sur la consonne qui les précède immédiatement.

Au reste, quelle que soit la cause de l'aspiration du *t* dans le zend *thwãm*, cette forme n'en rend pas moins compte du passage du *tv-âm* ou *tu* sanscrit au *σύ* grec; la conformité du zend avec cette dernière langue est sur-tout frappante au datif *thwôi*, *σοί*. A part l'identité de la terminaison dont nous ne devons

pas nous occuper ici, ces deux mots ont la sifflante; seulement le *w* représentant le *u* radical a disparu au datif comme dans les autres cas indirects du grec; il n'est resté, sans aucun changement, qu'au nominatif singulier, et, avec une modification légère, au duel σφώ. Σφώ a en effet conservé avec la plus grande exactitude les lettres fondamentales du pronom que le zend change en *thw*. Le φ y remplace, comme dans le pronom réfléchi de la seconde personne, le *w* du zend et du sanscrit, et σ n'est autre que le *th*, modification du *t* primitif. En résumé, et pour revenir au point d'où est partie cette discussion, au lieu de regarder σφώ, *vous deux*, comme la combinaison de φώ *vos*, et d'un σ prosthétique, dont l'addition serait au moins arbitraire, j'identifie le σ de σφώ à celui de σύ et de σοί, dont le zend *thwãm* et *thwôi* nous expliquent l'origine, et φ est pour moi le représentant de la sémi-voyelle *w*, et, par suite, de la voyelle *u*.

Le second mémoire de M. Bopp, dont nous avons promis de rendre compte, traite du pronom démonstratif et de l'origine des signes caractéristiques des cas dans les noms. Par-là, il entend celui des pronoms de la troisième personne, qui est devenu, en grec et en allemand, l'article ὁ, ἡ, τό, *der, die, das*. Le radical du démonstratif est en sanscrit *ta*, qui se trouve également dans les autres langues de la même famille, mais qui, au nominatif singulier masculin et féminin, se change en *sa*, ou, si on l'aime mieux, est remplacé par un nouveau radical *sa*, qui ne sert que pour ce cas. C'est ainsi qu'on a en sanscrit *sas, sâ, il,*

elle, en gothique, *sa*, *sô*, en islandais *sa*, *su*, en grec ὁ ἡ, ou en dorien ἁ; car dans ces trois dernières formes, qui s'écrivaient anciennement Ho, Hu, Ha, l'esprit rude est le véritable représentant du *s* indien et germanique. Comparant entre eux ces divers nominatifs, M. Bopp établit, par une analyse ingénieuse, qu'en gothique, en islandais, en grec, ils ne portent pas la caractéristique ordinaire du nominatif *s* ou *r*; et comme, dans le sanscrit *sas*, cette caractéristique ne se trouve que dans deux cas: 1.° lorsque le pronom est placé à la fin d'une proposition (et alors elle est remplacée par le *visarga*, *sah*), 2.° lorsque le pronom tombe sur un mot commençant par un *a* bref (et alors au lieu de *sas* on a *so*), il en conclut qu'en sanscrit, comme en grec, en gothique et en islandais, le pronom *sa* n'a pas primitivement le signe ordinaire du nominatif *s*, et que c'est par suite de l'analogie de *sa* avec les autres noms en *a* que le *s* y a été ajouté, mais seulement dans les deux circonstances indiquées tout-à-l'heure. Peut-être, de ce que le nominatif sanscrit *sas* manque le plus souvent de la caractéristique *s*, serait-on tenté d'en tirer, avec les grammairiens indiens, une conséquence toute opposée à celle de M. Bopp, c'est-à-dire qu'il l'a perdu dans le plus grand nombre de cas. Qu'on admette l'une ou l'autre de ces deux conclusions, le résultat général auquel est arrivé M. Bopp, savoir, l'identité du sanscrit *sas*, *sâ*, du gothique *sa*, *sô*, de l'islandais *sa*, du grec Ho, Ha, n'en est pas moins prouvée. J'étais depuis long-temps arrivé aussi à ce résultat, mais par une

voie différente, et que j'indiquerai ici en peu de mots. Remarquant que dans *sas*, c'est-à-dire, dans la forme la plus régulière du nominatif, le *a* radical et le *s* final deviennent *o* suivant une règle dont l'application est restreinte en sanscrit, et qui est générale dans le dialecte qui s'en rapproche le plus, le pali; comparant de plus au sanscrit le même pronom en zend, dont le masculin est *hô* et le féminin *hâ*, j'avais dérivé cette dernière forme, et par suite, le grec ὁ, ἁ, du sanscrit *sas*, *sâ*, par le changement si fréquent du *s* en *h*; de sorte que le nominatif du pronom indicatif me paraissait passer par les altérations suivantes:

	SANSCRIT.	PALI.	ZEND.	GREC.
Masc.	*sas*	*so*	*hô*	Ho
Fém.	*sâ*.	*sâ*.	*hâ*.	Hα, Hη.

Entre le zend et le grec, il y a, ce me semble, identité; d'où il résulterait que, dans cette dernière langue, ὁ n'est pas le représentant de l'*a* bref de *sa*, comme, par exemple, dans ποδ-ός pour le sanscrit *pad-as*, mais bien de la syllabe entière *sas* qui se change régulièrement en Ho. La seule objection, je crois, que l'on puisse élever contre cette explication du nominatif grec ὁ, c'est que la voyelle est brève, tandis qu'en zend, comme en pali et en sanscrit, elle est longue; mais la valeur prosodique des voyelles qui, souvent, dans le passage d'une langue à une autre, se conserve d'une manière surprenante, est néanmoins, de sa nature, extrêmement variable; et pour

n'en citer qu'un exemple emprunté au zend et au grec même, on a vu plus haut, dans *ωι*, la désinence du datif *ôi* en ancien persan devenir *οι* en grec par un *omicron*, au lieu d'un *oméga*, comme cela devrait être d'après le zend *thwôi*, et d'après l'analogie des noms masculins en *ος*, *λόγωι*, *λόγῳ*.

La circonstance remarquable que *sa* n'est employé qu'au masculin et au féminin et non au neutre, en même temps que *s*, comme signe du nominatif, n'est joint, à quelques exceptions près, qu'à des noms de ces mêmes genres, prouve, suivant M. Bopp, que la caractéristique propre du nominatif n'est autre que le pronom *sa*. Quant au neutre, c'est le radical *ta* avec le *t* final, *tat* ou *tad*, que l'on retrouve dans le *d* latin de *id*, *is-tud*, et qui a disparu en grec, parce que, dans cette langue, cette consonne n'est jamais finale. Il s'est conservé en zend, où le nominatif neutre du pronom est *taṭ*, terminé par ce *t* que M. Rask appelle *t* aspiré, mais qu'il avertit de ne pas confondre avec le *th* proprement dit, lequel n'est autre que le θ grec et le *p* anglo-saxon.

Après cette analyse du nominatif *sas*, *sâ*, *tat*, M. Bopp examine les autres cas et les compare dans toutes les langues de la même famille. Il faudrait transcrire tout le morceau consacré à cette discussion, pour en faire apprécier l'importance. Obligé d'être court, je ne citerai que les points qui peuvent être éclaircis par la comparaison de quelques dialectes que M. Bopp n'avait pas le moyen de faire entrer dans son analyse. Le nominatif pluriel neutre du pronom et des noms

substantifs en *a*, nous en fournit l'occasion. On sait qu'en latin, en grec, en gothique, *a* est la caractéristique des nominatifs pluriels neutres, tandis que ce cas est marqué en sanscrit par *i*. Dans les substantifs terminés par une voyelle, *i* est joint à la forme absolue au moyen d'un *n*, devant lequel la voyelle finale du radical s'alonge; ainsi notre pronom démonstratif fait en sanscrit *tâni* pour *tâ-n-i*. En latin, en grec, en gothique, au contraire, on a *is-ta*, *τά*, *thô*, mots dont le dernier est le plus conforme au type sanscrit, puisque, comme l'a bien fait remarquer M. Bopp, le gothique, en remplaçant d'après son système *â* par *ô*, a gardé jusqu'à la quantité prosodique du pronom *tâ-ni*; mais ce savant philologue ne me paraît pas avoir assez explicitement affirmé que les formes latine et grecque ne sont encore que des altérations du sanscrit. Voici les faits qui établissent cette dérivation. En pali, ou les nominatifs pluriels neutres sont semblables au sanscrit, ou bien ils en diffèrent par le seul retranchement de la voyelle *i* avec la consonne *n* qui la soutient. Ainsi le substantif *tchittam*, *pensée*, fait à-la-fois *tchittâni* et *tchittâ*. La co-existence de ces deux formes prouve suffisamment que la seconde dérive par apocope de la première. Mais ce n'est pas tout : en zend, on ne trouve plus de traces de la syllabe sanscrite *ni*; le neutre pluriel y est caractérisé ou par un *â* long, ou par un *a* bref. Ainsi, les mots zends *ima humatâ tcha hûkhtâ tcha* répondent au sanscrit *imâni sumatâni tcha súktâni tcha*, *hæc bene-cōgitataque bene-dictaque*.

Le pluriel neutre en zend tient donc encore au sanscrit par la longue, et se rapproche déjà du latin et du grec par la brève; d'où je me crois fondé à dire que, dans ces deux dernières langues, *is-ta* et τά ne sont que des abréviations du sanscrit *tâni*, en passant toutefois par le pali et le zend.

A l'occasion de l'instrumental pluriel, M. Bopp a très-bien montré que la désinence *bhis* (qu'il dérive ingénieusement de la préposition *abhi*) avait dû donner naissance à la terminaison *ais* qui caractérise ce cas dans les noms sanscrits terminés par *a*, et qu'elle existait dans les datifs latins, concurremment avec *is*, sous la forme *bis* et *bus* dans *no-bis* et dans *filia-bus*, comme en grec avec ις, sous la forme φι qui a gardé le *bh* aspiré du sanscrit. Nous ajouterons qu'il en est de même en zend, où *bîs*, qui a plus souvent la valeur d'un datif que celle d'un instrumental, est employé en même temps que *îs*, dont la voyelle est longue comme en latin et en grec, ce qui prouverait que les deux dernières langues tiennent cette désinence de l'ancien persan. Ainsi le pronom *aém* pour le sanscrit *ayam*, fait à l'instrumental pluriel *aéibîs* pour le sanscrit *ebhis*, le *bh* étant remplacé en zend comme en latin par *b*, parce qu'aucune de ces deux langues ne possède de *bh* aspiré, et *i* étant inséré en zend devant la consonne, par suite d'une règle que nous aurons autre part l'occasion d'expliquer. D'un autre côté, le pronom *taṭ* fait, au même cas, *dîs*, le *t* étant changé en *d*, comme dans quelques dialectes germaniques. L'instrumental (ou l'ablatif,

pour les idiomes qui ne connaissent pas le premier cas), a donc dans les diverses langues précitées les formes suivantes : sanscrit, *tais;* grec, τοῖς; zend, *dîs;* latin, *is-tis*. Le zend possède encore comme le sanscrit et le latin la désinence du datif et de l'ablatif pluriel *byô*, répondant à *bhyas* et à *bus*. Cette terminaison *byô*, dans laquelle *ô* représente le *as* sanscrit, est quelquefois, mais plus rarement, écrite *bya;* dans un seul cas, le *s* final reparaît, c'est lorsque la terminaison est suivie de *tcha*, et alors on l'écrit *byaçtcha*, avec la sifflante qui correspond exactement au *sh* palatal de l'alphabet dévanagari, que les lois de l'euphonie, en sanscrit comme en zend, appellent devant *tcha*.

Une conformité non moins frappante entre le zend et quelques autres langues de la même famille, c'est l'existence du *t* comme signe caractéristique de l'ablatif. En zend même, l'emploi de cette lettre, comme désinence de ce cas, est plus étendu qu'en sanscrit. Pour ne pas entrer dans de trop longs détails qui trouveront mieux leur place dans mon *Mémoire* sur la langue zende, je me contenterai de citer un fait qui montre que cet idiome a gardé le *t* de l'ablatif pour une classe de mots qui l'ont perdu en sanscrit; je veux parler des substantifs en *u*, qui, dans cette dernière langue, ne distinguent pas l'ablatif du génitif. En zend, quoique dans un grand nombre de mots on remarque la même confusion, il en est cependant plusieurs qui conservent le *t* exclusivement réservé en sanscrit aux noms en *a*. L'*u* final de la forme absolue

devient *o*, et, suivant une règle d'orthographe particulière au zend, un *a* est ajouté devant l'*o*, de manière que de *tanu*, *corps*, on a *tanaot*, *corpore*, par exemple, dans cette phrase : *âthrô tafnûs dârayaṭ tanaoṭ maskyéhé*, « il chassa les feux brûlans du corps » de l'homme. » Il faut remarquer qu'avec cette désinence, l'ablatif a cette signification d'extraction hors d'un lieu, que M. Bopp attribue à ce cas avec juste raison. Je n'expliquerai pas en détail une autre forme de l'ablatif zend qui n'est qu'une modification de la précédente *tanavaṭ*, et qui vient de la résolution régulière du *o* dans sa rencontre avec un *a*, qu'il faut supposer placé avant le *t* de la désinence. Sans m'occuper des permutations diverses de la voyelle finale du radical, je me contente de citer l'existence de cet ablatif zend, qui offre une ressemblance si curieuse avec le plus ancien ablatif latin, et qui, pour être plus conforme à l'analogie des noms en *a*, paraît avoir conservé plus fidèlement que le sanscrit le type primitif de l'ablatif. E. BURNOUF.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 Mars 1829.

LES personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. AMPÈRE fils.
W. BRUNET.
PAULTIER, à Ville-Évrart, près Neuilly.

Rapport au nom de la commission chargée d'examiner la demande de M. Jouy, *pour la publication d'une seconde édition, lithographiée, du Vocabulaire chinois-latin du P. Basile de Glemona, de format in-8.°*

(Lu dans la séance du 2 mars 1829.)

Vous avez chargé une commission composée de M. le comte de Lasteyrie, de M. Klaproth et de moi, d'examiner la demande qui vous a été adressée par M. Jouy, membre de la Société, relativement à la publication d'une nouvelle édition du Dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glemona. Je viens, au nom de cette commission, vous rendre compte des résultats de l'examen auquel elle s'est livrée pour remplir vos intentions.

Lorsque, en 1809, le gouvernement français voulut accomplir une ancienne promesse, en donnant à l'Europe un dictionnaire chinois, il n'y avait personne qui pût assurer à cette entreprise la direction dont elle aurait eu besoin pour obtenir un résultat véritablement utile. On connaissait peu les essais des anciens missionnaires; on soupçonnait à peine l'existence des grands travaux lexicographiques exécutés à la Chine même, et l'on n'eût seulement pas songé à tirer des ouvrages classiques, historiques ou littéraires, les matériaux d'un dictionnaire critique, puisque l'intelligence de ces ouvrages devait rester fermée au plus grand nombre des Européens, jusqu'au moment où l'on serait en possession de ce secours jugé absolument indispensable.

Aussi la publication du dictionnaire, quoique confiée à une personne qui avait fait un long séjour à Canton, et dont le nom rappelait d'importans services rendus à l'histoire et à la littérature asiatiques, porta-t-elle, sous certains rapports, un caractère de légèreté et d'inexpérience, qui attestait le défaut de connaissances spéciales et de renseignemens positifs. On avait fait, par hasard et sur parole,

un assez bon choix parmi les vocabulaires des missionnaires; et en donnant la préférence à celui du P. Basile de Glemona, on eut encore le bonheur de tomber sur une excellente copie de cet ouvrage, copie devenue célèbre sous le nom de *manuscrit du Vatican*. L'édition fut faite avec soin, et elle représente assez exactement l'original, sauf un renversement dans l'arrangement des caractères, qui pouvait avoir de l'utilité, mais qu'on regarda comme indispensable, par suite du peu d'habileté qu'on avait alors en ces matières. L'ordre des clefs fut substitué à celui des prononciations et des accens. Du reste, on ignore pourquoi le nom de l'auteur fut complètement mis en oubli; mais il y a lieu de penser que l'éditeur, les gens de lettres dont il avoit emprunté l'assistance, et le gouvernement lui-même, avaient conçu une idée très-exagérée de l'importance de l'entreprise qu'il s'agissait d'exécuter. Sans cela, on eût difficilement accordé les sommes que coûta l'impression d'un simple vocabulaire, et sur-tout on n'eût jamais songé à déployer ce luxe typographique, si déplacé en pareil cas, et dont l'effet le plus incontestable a été de transformer un ouvrage assez mince et peu considérable, en un énorme volume in-folio, qu'on ne peut ni manier ni transporter, et qui a peut-être arrêté, par sa masse, les progrès de plus d'un étudiant.

Maintenant qu'on est mieux éclairé sur les véritables besoins d'une littérature dont on était loin alors de pouvoir apprécier toute l'importance, on serait tenté de regretter qu'une faveur si particulière et de si grands sacrifices, disproportionnés avec le résultat qu'ils devaient avoir, n'aient pas été réservés pour un temps où l'on eût été plus en état d'en profiter. Il n'eût pas fallu, peut-être, de plus fortes dépenses pour produire un *Thesaurus linguæ sinicæ*, un recueil complet de toutes les expressions simples ou composées, des locutions particulières, des termes poétiques, des mots techniques, &c., qui se rencontrent dans les livres anciens et modernes, appuyé d'exemples et de

citations. Ce vaste répertoire, dont la base et le modèle seraient fournis dans les meilleurs dictionnaires savans composés par les Chinois eux-mêmes, exigerait le dépouillement de tous les bons auteurs, demanderait plusieurs années de travail, le concours de plusieurs hommes versés dans le chinois, et des dépenses considérables. Le plan d'un pareil ouvrage fut tracé même avant la publication du vocabulaire du P. Basile. On a pu un instant concevoir l'espérance de le voir réaliser par M. Morrison; et depuis que l'achèvement hâtif du dictionnaire de ce dernier a dû faire renonceer à cet espoir, le *supplément,* dont la rédaction a été entreprise par un des membres de votre commission, pour obvier aux imperfections du travail de Basile, se trouve être le seul ouvrage où l'on puisse espérer de voir réunies une foule de notions et de détails nécessaires pour la parfaite intelligence des livres.

Toutefois, si le vocabulaire du P. Basile est loin de répondre à l'idée qu'on pourrait se faire du répertoire complet dont on vient de parler, il n'en est pas moins d'une utilité incontestable; et peut-être même, si l'on devait renoncer à posséder l'un de ces deux ouvrages, faudrait-il préférer d'avoir à sa disposition le moins considérable et le plus usuel. Les commençans sur-tout tireront toujours un meilleur parti d'un recueil élémentaire, de même que le *Boudot* est plus utile aux écoliers que le *Forcellini.* Le nombre des caractères et des expressions composées que le missionnaire s'est attaché à expliquer, le choix qu'il en a fait, l'étendue et la nature des explications, l'ordre qu'il a suivi, tout cela, sans être parfait et irréprochable, est généralement assez bien approprié aux besoins des personnes qui se livrent à l'étude du chinois, qui veulent entendre les auteurs classiques et les livres d'histoire, et se mettre en état de faire usage des Dictionnaires plus complets et plus savans qui ont été rédigés par les lettrés, et dont on possède en Europe un assez grand nombre d'exemplaires.

D'après ces motifs, il est fâcheux, d'une part, que le for-

mat adopté par celui qui en a donné la première édition, et les additions assez inutiles qu'il a cru devoir y faire entrer, en aient rendu l'emploi si embarrassant; et, de l'autre, que les exemplaires de cette première édition, dispersés et vendus à vil prix dans les premières années de la publication, aient, pour la plupart, été portés en Angleterre, et soient, par l'effet de diverses spéculations de librairie, remontés à une valeur qui en rend l'acquisition onéreuse aux étudians. Le dictionnaire de M. Morrison n'est pas même accessible à la plupart d'entre eux. Le supplément de M. Klaproth suppose la possession de l'ouvrage qu'il est destiné à compléter. Enfin, une édition du vocabulaire du P. Basile est un besoin réel, qu'on reconnaît sur-tout quand on se livre assidument au travail de la traduction: mais il faut que cette édition soit plus exacte, plus correcte, plus complète que la première; que l'ordre de l'original y soit mieux observé, que les superfluités en soient élaguées, et sur-tout que la forme matérielle en soit telle qu'on puisse commodément la consulter, la feuilleter, la porter d'un lieu à un autre, sans éprouver cette lassitude physique qui nuit à la rapidité des recherches, à la facilité des vérifications, et, par conséquent, à la diffusion des connaissances élémentaires.

Ce besoin avait été senti, depuis plusieurs années, par celui des membres de votre commission à qui l'enseignement a fourni le plus d'occasions de reconnaître et d'apprécier les obstacles qui se rencontrent encore dans l'étude du chinois. Il avait, de concert avec M. le comte de Lasteyrie, formé le projet de reproduire le vocabulaire du P. Basile, sous le format in-8.°, en recourant à un procédé mixte, participant de la lithographie et de la typographie, qui avait l'avantage de faire éviter les frais énormes de la gravure en bois; mais ce procédé eût peut-être entrainé les éditeurs dans des dépenses encore assez considérables, et il eût imposé à l'un d'eux un travail matériel qui pouvait difficilement se concilier avec

d'autres devoirs. C'est à regret, néanmoins, que celui-ci en voyait reculer l'exécution, et il ne perdait aucune occasion de le recommander à ceux qui, moins détournés que lui, pouvaient consacrer plus de temps à une entreprise éminemment utile pour les progrès de la littérature chinoise.

M. Jouy paraît avoir été, dès l'origine, frappé des avantages qui en résulteraient pour ses condisciples, et pour tous ceux qui s'engageraient dans la même carrière. Occupé depuis quelque temps de l'étude du chinois, familiarisé d'avance avec divers genres de calligraphie orientale, il s'est senti le courage d'entreprendre un travail aride, long, fastidieux, sans autre prétention que celle de concourir à l'utilité commune, sans autre perspective que celle de l'estime qui s'attache toujours à des services désintéressés. Il veut donner une édition nouvelle du vocabulaire du P. Basile. Il adoptera, pour cette édition, le format des dictionnaires latins employés dans nos classes, lequel est aussi celui de la Grammaire chinoise; et il se propose de faire usage, pour les caractères chinois ainsi que pour les explications latines, du procédé lithographique connu sous le nom d'*autographie*, c'est-à-dire qu'il transcrira régulièrement le texte du vocubulaire, et que son écriture décalquée servira à former les planches d'où les épreuves seront ensuite tirées à la manière ordinaire.

Son plan consiste à reproduire le travail même de Basile, sous sa forme primitive, sans additions et sans changemens considérables, seulement en collationnant les diverses copies qu'il lui sera possible de consulter, pour avoir un texte épuré et aussi correct que possible. L'ordre alphabétique et tonique des caractères lui paraît devoir être conservé, tant parce que c'est celui de l'original, que parce qu'on en a reconnu l'utilité pour la recherche des variantes, pour l'intelligence des homophones qui se permutent, et pour l'art de lire le chinois à haute voix, qu'il est si nécessaire de pratiquer dès les commencemens. Cet

arrangement est en effet reconnu plus commode, à certains égards, que l'ordre des clefs; et l'on conservera les avantages particuliers de ce dernier, en mettant, à la suite du corps de l'ouvrage, un index par radicaux, indispensable pour trouver au besoin la prononciation d'un caractère inconnu. L'usage de la lithographie permettra à l'éditeur de rendre toutes les formes diverses, appelées *variantes*, l'orthographe cursive ou vulgaire, les altérations calligraphiques ou arbitraires que comportent certains caractères. La suppression de toutes ces *variantes*, pour lesquelles on ne put pas trouver de types gravés en bois à l'Imprimerie royale, étoit, dans l'ancienne édition, une imperfection très-fâcheuse, et il est très-important d'y remédier dans la nouvelle.

Le corps du dictionnaire, contenant environ douze mille caractères, occupera six cents pages du format ci-dessus indiqué. L'index et les tables qui s'y rattachent, et que le premier éditeur avait également supprimées, en remplira deux cents. Ainsi, dans un volume in-8.° de huit cents pages, plus mince d'un cinquième que le dictionnaire latin-français de M. Noël, on aura tout ce qu'il y a d'essentiel dans l'énorme volume de 1813, plus un grand nombre d'additions, et des tables très-importantes qui n'avaient pu y trouver place. Les amateurs de la langue chinoise auront ainsi un manuel portatif, une sorte de *vade mecum*, qui pourra se placer sur leur table, les suivre dans les bibliothèques publiques, et qui ne les embarrassera pas dans leurs voyages, comme l'ancienne édition, qu'on ne sait comment tenir et comment changer de place.

L'exécution d'un pareil volume, même indépendamment du talent spécial qu'exige la partie chinoise, demanderait encore une assez forte dépense, s'il fallait employer un copiste pour la partie latine. Mais M. Jouy, sans être rebuté par la longueur du temps qu'un tel travail lui prendra, consent à s'en charger personnellement, sans avoir en vue d'autre dédommagement que la satisfaction

même qui doit résulter pour lui de l'accomplissement de l'entreprise. Les essais qu'il a mis sous nos yeux ont un haut degré d'élégance et de netteté. Ainsi, la collation des manuscrits (1), la rédaction et la transcription *autographique*, seront son œuvre exclusivement. On ne trouvera que rarement une personne disposée à consacrer tant de peine à un travail aussi complètement désintéressé.

Les frais d'impression lithographique ont été évalués, non par un simple aperçu, mais d'après un examen raisonné qu'un artiste habile a consciencieusement discuté avec M. Jouy, et dont il nous a transmis les résultats. On s'est aussi attaché à déterminer le nombre d'exemplaires qu'il serait possible de tirer, et ce n'est pas là une chose indifférente, parce que la dépense totale devant être divisée par le nombre d'exemplaires tirés pour fixer le prix de fabrication, ce dernier sera d'autant plus modéré, que l'édition sera plus considérable.

Le lithographe donne l'assurance positive qu'on peut sans aucun risque porter ce nombre à 500, et qu'il serait même au besoin très-facile de le porter plus haut. Les frais d'impression et de papier, dont nous avons sous les yeux un devis détaillé, montent à 3090 fr. en supposant 60 feuilles ou 960 pages, c'est-à-dire, 10 feuilles de plus que l'étendue connue du manuscrit ne permet d'en supputer. Le prix de fabrication serait donc de 6 fr.; et en le doublant pour le public, on pourrait donner à 12 fr. un

---

(1) Depuis que ce rapport a été soumis au conseil, M. Jouy s'est associé, pour la collation des manuscrits, un de ses condisciples, M. Kurz, jeune Bavarois qui a suivi avec assiduité les cours du Collége royal, et qui a fait de grands progrès dans le chinois. On doit espérer les fruits les plus heureux du concours de ces deux littérateurs, qui mettent ainsi en commun leurs lumières et leur travail, sans autre intérêt que celui d'une branche de littérature qui est devenue pour eux l'objet d'une étude de prédilection. (*Note du Rapporteur.*)

volume qui représenterait, avec d'importantes améliorations, le volume magnifique, mais si peu commode, que la munificence du Gouvernement a fait sortir, il y a seize ans, des presses de l'Imprimerie royale.

La commission que vous avez nommée croit devoir ajouter peu de chose à l'exposé qui précède. Elle vous a fait connaître son opinion sur l'utilité de l'entreprise proposée. Elle applaudit au zèle de celui de nos confrères qui offre de s'en charger. Il ne lui reste qu'à exprimer le vœu que l'état de vos fonds vous permette de vous charger des frais, évalués à 3000 fr., et qui, partagés en deux années que demanderont la rédaction et l'impression, ne vous imposeraient pendant les années 1829-30 qu'un secours annuel de 1,500 fr. Vous rendriez par ce moyen un service des plus importans à une branche de littérature qui a un droit incontestable aux encouragemens de la Société asiatique, et pour lequel cette Société n'a eu occasion d'affecter jusqu'ici qu'une somme très-légère, destinée aux frais d'impression de la traduction latine de Mencius, par M. Julien. Nous regardons la publication projetée par M. Jouy comme l'un des travaux les plus propres à achever de populariser l'étude de la langue chinoise en France et dans les autres parties du continent.

J. Klaproth, C. de Lasteyrye;
J. P. Abel-Rémusat, *rapporteur*.

(Mai 1829.)

NOUVEAU
JOURNAL ASIATIQUE.

Extrait d'un Commentaire et d'une Traduction nouvelle du Vendidad Sadé, l'un des livres de Zoroastre, par M. E. Burnouf.

L'extrait suivant fait partie d'un commentaire et d'une traduction nouvelle du *Vendidad Sadé*, l'un des livres de Zoroastre, dont je m'occupe depuis quelques années. Ayant entrepris l'étude de la langue zende pour déterminer les rapports du sanscrit avec cet idiome, et vérifier si c'est hors de l'Inde, dans la Bactriane ou dans la Médie, qu'il faut chercher l'origine de la langue et en même temps de la civilisation des Brahmanes, j'ai dû, en rassemblant dans les livres de Zoroastre les matériaux d'une grammaire zende, soumettre à un examen approfondi la traduction qu'a donnée de ces livres Anquetil-Duperron. Destinés d'abord à trouver place dans un *Mémoire* sur la langue zende dont j'ai annoncé la publication prochaine, les résultats de cet examen devinrent bientôt si nombreux et si étendus, qu'ils dépassaient de beaucoup les proportions que devaient occuper, dans un ouvrage de ce genre, la critique et l'interprétation des textes. Il fut dès-lors nécessaire de resserrer

le *Mémoire*, en le bornant à l'analyse de la grammaire zende, et à l'examen de cette question : Lequel de ces deux idiomes, celui des Parses ou celui des Brahmanes, peut être considéré comme antérieur à l'autre? Les observations sur la critique et l'interprétation du texte de Zoroastre, qui s'y trouvaient précédemment éparses, en furent ainsi détachées, et formèrent un commentaire complet sur le *Vendidad Sadé*, c'est-à-dire, sur l'*Izeschné*, le *Vispered* et le *Vendidad*. C'est de ce commentaire que je vais donner un court fragment; il suffira pour faire connaître le plan que j'ai suivi, et la nature des détails dans lesquels je suis entré, pour expliquer l'original zend d'une manière aussi complète qu'il m'a été possible de le faire.

Le texte que j'ai pris pour base est le beau manuscrit de la bibliothèque royale sous le n.° 1 du Supplément au Fonds d'Anquetil-Duperron, que je publie en ce moment au moyen de la lithographie (1). Chaque phrase est, faute de caractères zends, transcrite en lettres latines d'après une méthode exposée dans le *Mémoire* précité, et porte un numéro de renvoi à la page et à la ligne du manuscrit original. Mais comme ce dernier n'est pas toujours correct, j'ai relevé et comparé entre elles les variantes qu'offrent les autres manuscrits de l'*Izeschné*, du *Vispered* et du *Vendidad*, dont j'essaierai plus tard de déterminer

(1) *Vendidad Sadé*, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du Roi, en un volume *in-fol.* de près de 600 pages. La première livraison est en vente.

la valeur quant à la critique du texte. Je n'en indiquerai ici que deux, l'un sous le n.° 2 du Fonds, l'autre sous le n.° 3 du Supplément, qui contiennent une traduction sanscrite de l'*Izeschné*, faite, il y a plus de trois cents ans, par un Parse de l'Inde, nommé *Nériosengh.*

C'est déjà un fait singulier et bien digne d'attirer l'attention sur ces manuscrits, que d'y trouver rapprochés deux idiomes qui, sortis primitivement de la même source, ont été séparés l'un de l'autre à des époques dont la date se perd dans l'antiquité la plus reculée, et qui se sont dès-lors développés sous des influences et dans des localités diverses. Il a fallu que le fanatisme persécuteur des Arabes forçât les Parses à émigrer dans le Guzarate, pour mettre de nouveau en contact deux langues et deux cultes, dont aucun calcul n'eût pu prévoir le rapprochement, et qui avaient depuis si long-temps oublié leur commune origine, qu'ils se rencontrèrent dans l'Inde sans se reconnaître. Cette circonstance, tout-à-fait inattendue, a donné naissance à un livre du plus haut intérêt, la traduction sanscrite d'une partie considérable des ouvrages de Zoroastre. On aurait droit de s'étonner de l'oubli où elle est restée jusqu'à ce jour, si l'on ne se rappelait qu'au moment où Anquetil publia son *Zend Avesta,* l'existence de la langue sanscrite était à peine connue en Europe. Dans le plan que je m'étais tracé, celui de constater les rapports du zend avec le sanscrit, cette précieuse traduction devint pour moi l'objet d'une étude spéciale,

et je formai dès-lors le projet de la publier intégralement. Outre les nombreuses facilités qu'elle offre pour la comparaison du zend avec le sanscrit, elle a encore cela d'important qu'elle a été faite, non pas directement sur le texte zend, mais sur le commentaire pehlvi qui n'existe pas en France, et qu'elle remplacerait encore, quand même nous le posséderions, parce que le pehlvi est aussi peu connu que le zend. Il en résulte que la traduction sanscrite contient plus que l'original, puisqu'elle le reproduit avec une glose souvent très-détaillée. Cependant le système d'une fidélité absolue que paraît avoir adopté Nériosengh a influé d'une manière fâcheuse sur la rédaction de la traduction sanscrite. Comme le pehlvi est presque complètement privé de désinences grammaticales, Nériosengh a quelquefois hésité sur le sens, et alors il s'est contenté de remplacer le mot pehlvi par un mot sanscrit, sans le faire suivre d'aucune terminaison; ou bien il s'est mépris sur les vrais rapports des mots entre eux, et il a donné à la phrase une valeur autre que celle qu'elle a dans l'original. De là viennent l'obscurité et la barbarie d'un grand nombre de passages de cette traduction. Mais on aurait tort de la juger d'après les règles rigoureuses dont on ne trouve l'application complète que dans les ouvrages classiques de la littérature des Brahmanes; c'est une composition à part, et dont on apprécierait mal l'importance, si l'on n'y cherchait qu'un mérite de rédaction qu'elle ne peut avoir. Au reste, le fragment qui suit mettra le lecteur à même de juger de l'intérêt des matières que contient

cette glose. Si l'interprétation nouvelle du texte, à laquelle elle conduit, paraissait trop différente du sens adopté par Anquetil-Duperron, je rappellerais, en faveur de la première, que la traduction de Nériosengh a près de trois siècles d'antériorité sur celle d'Anquetil, et que le vénérable auteur du *Zend Avesta*, ouvrage qui, malgré ses imperfections, est encore un beau monument de son zèle pour les lettres orientales, n'a presque jamais traduit sur le texte zend même, mais d'après les explications persanes que ses maîtres de l'Inde lui avaient données, soit de vive voix, soit en manuscrit.

EXTRAIT DU PREMIER CHAPITRE DE L'IZESCHNÉ.

(N.° 1 Supp. d'Anquetil, p. 11, lig. 2 sqq.)

Nivaédhayémi hañkârayémi dahmayâo vanghuyâo âfrîtôis, dahmahétcha nars achaonô, ughrahétcha takhmahé dâmôis upamanahé yazatahé; suivant Nériosengh: निमन्त्रयामि संपूर्णयामि उत्तमानां उत्तमं आशीर्वादं उत्तमं च नरं मुक्तात्मानं बलिष्ठं च दृढं च उत्कृष्टतमं च मनसा सह इज्यजदं । शापं इत्य् अर्थः । उत्तमानां आशीर् द्विधा एका च मनसा एका च वचसा आशीश् च वचसा बलिष्ठतरा शापश् च मनसा बलिष्ठतरः । उत्तमानां आशीः सकलासु रात्रिषु त्रीन् वारान् सम-

ग्रेऽपि भुवने सृष्टिमति रक्षया उपरि प्रचरति लक्ष्मीं च यां सदाचारतया अर्ज्जयन्ति तस्या रक्षका उत्तमानां आशीः ॥ (N.° 2 Fonds, p. 16, 17.)

Anquetil traduit : « J'invoque et je célèbre Dahman pur, qui bénit le peuple et l'homme juste, » semence forte, (membre) du peuple céleste, Ized. » Avant d'essayer l'explication de la phrase zende, il faut donner la traduction littérale de la glose sanscrite de Nériosengh : « Invoco et cultu prosequor » optimorum optimam benedictionem, optimumque » virum cujus salvus est animus, validissimumque, » fortemque, excellentemque cum mente simul *Iazadam*, maledictionem, ecce sensus. Optimorum » benedictio duplex, una et mente, altera et voce; » benedictio voce præpotens (1), maledictio mente præ» potens. Optimorum benedictio omnibus noctibus, » tres vices, universo nempe in mundo creato cum » protectione desuper ambulat, fortunamque quam » bona agendi ratione acquirunt homines, illam con» servat optimorum benedictio. » Il faut maintenant

(1) La glose sanscrite porte *balichthatara*, composition barbare, puisque l'adjectif *balichtha* porte déja une désinence de superlatif, et qu'on n'y peut plus joindre celle du comparatif. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que je donne ce commentaire avec les incorrections et les fautes qui en déparent le style; elles portent en grande partie sur les lois de la contraction et de la permutation des voyelles, qui y sont arbitrairement violées. Comme la clarté ne peut qu'y gagner, j'ai cru devoir pousser un peu plus loin que le manuscrit la division des mots.

analyser chaque mot de la phrase zende, pour voir si nous y retrouverons le sens d'Anquetil ou celui de Nériosengh.

Anquetil me paraît traduire exactement les deux premiers verbes *nivaédhayémi hañkârayémi* par *j'invoque* et *je célèbre ;* les mots zends sont identiques, quant à la forme, aux verbes sanscrits निवेदयामि संकारयामि *nivedayâmi, samkârayâmi ;* les différences légères qu'on y remarque sont particulières à l'ancien idiome des Persans. Ainsi, dans *ni-vaédayémi*, le premier *é* est précédé d'un *a* bref qui n'est pas dans le sanscrit *vedayâmi.* Cela vient de ce qu'en zend les voyelles *i, é, o,* et quelquefois *u,* sont très-fréquemment précédées d'un *a* bref dont on ne trouve pas la moindre trace dans les mots sanscrits correspondans. Je donnerai, dans le *Mémoire* sur la langue zende, de longs détails sur cette particularité, dont il me suffira ici de citer quelques exemples :

ZEND.	SANSCRIT.	
Gairi	*giri*	montagne.
Vaidhi	*vidhi*	manière.
Aétaṭ	*etat*	cela.
Aétaéchām	*etechâm*	*illorum.*
Daéva	*deva*	*Deva* (Anq. *Dev*).
Staotâ	*stotâ*	louangeur.
Haoma	*soma*	l'arbre *Hom* (1).

(1) Il serait trop long de donner ici les preuves d'après lesquelles j'établis l'identité du nom qui désigne en zend l'arbre

ZEND.	SANSCRIT.	
Zaotâ	*hotâ*	sacrificateur (1).

Quant au second *é*, qui, dans ces deux verbes, précède la désinence *mi* (identique en zend, en sanscrit et en grec), on trouvera, dans le *Mémoire* précité, quelques rapprochemens avec les verbes causatifs pâlis, où *e* est la caractéristique propre de la forme causale, par exemple, *vedemi* pour le sanscrit *vedayâmi*. Les verbes zends qu'Anquetil traduit par l'actif du simple, et qui primitivement peut-être avaient, comme leurs correspondans sanscrits, une signification causale, gouvernent leur complément au génitif ou au datif; dans notre phrase, les trois mots *dahmayâo*, *vanghuyâo*, *âfrîtôis*, sont au premier de ces deux cas.

Le dernier, *âfrîtôis*, génitif de la forme absolue *âfrîti*, est un substantif qui veut dire *bénédiction*, comme le traduit Nériosengh (*âshîrvâda*). *Afrîti* est exactement le sanscrit *âprîti*, qui n'existe pas dans l'Inde avec le sens de *bénédiction*, mais dont les élémens peuvent conduire à cette signification propre à l'ancien persan. La préposition *â* indique la direction

---

Hom, avec celui que porte la plante appelée en sanscrit *soma*, et dont on boit également le jus dans les cérémonies religieuses. Elles trouveront place dans la suite de ce commentaire.

(1) Ce nom, dans les transcriptions d'Anquetil, est devenu *djouti*, ou le ministre du prêtre officiant. L'identité de *zaotâ* avec *hotâ* sera prouvée par le rapprochement d'un grand nombre de mots dans lesquels le *h* sanscrit est remplacé en zend par un *z*, comme *hasta*, main, en zend, *zasta*, &c.

vers une chose, et *prîti, plaisir*, vient du radical प्री *prî*, « plaire, donner de la joie. » De ce radical est formé le présent प्रीणामि *prîṇâmi, je plais à*, lequel existe également dans le zend *âfrînâmi*, qu'Anquetil traduit ou plutôt transcrit par « je fais Afrin, » ou plus exactement comme au commencement de la prière dite *Afrin des rois*, « je fais des vœux. » Le substantif *âfrîti* signifie donc « l'action de faire des vœux, » d'adresser une bénédiction. » Je n'insiste pas ici sur le changement du *p*, dans le sanscrit *prîti*, en *f* dans le zend *frîti*; cette particularité est due à l'influence du *r*, qui, dans cette dernière langue, est virtuellement doué d'une aspiration, laquelle remonte sur la consonne précédente. J'ai donné, dans le *Mémoire* précité, les lois de cette aspiration de la consonne dans sa rencontre avec *r*, et j'ai fait voir comment, à-peu-près inconnues en sanscrit, en latin, et rares en grec, elles étaient d'une application fréquente en zend, et dans les dialectes germaniques, qui, en ce point comme en beaucoup d'autres, se rattachent plus immédiatement à la langue ancienne de la Perse qu'à celle de l'Inde.

Les adjectifs *dahmayâo* et *vanghuyâo*, au génitif singulier, sont traduits tous deux, dans la glose de Nériosengh, par *excellent*, avec cette différence que *dahmayâo* est donné comme un génitif pluriel : « J'in- » voque l'excellente bénédiction des hommes excel- » lens; » mais il est plus exact de dire : « J'invoque » l'excellente, la parfaite bénédiction. » *Dahmayâo*

porte en effet la même désinence que *vanghuyâo;* c'est, comme il a été montré ailleurs, le *âs* sanscrit, désinence propre du génitif féminin des noms en *a* et en *î*, auxquels appartiennent *dahma* et *vanghuî;* le changement de *âs* en *âo* n'a rien qui doive étonner, puisque, en zend comme en pali, et dans les circonstances particulières même en sanscrit, le *s*, précédé d'*a*, se change en *ô*, notamment dans *yas*, zend *yô*, *lequel*, *devas*, zend *daévô*, *Dev*. Quant au sens propre de ces mots, il ne peut pas être très-rigoureusement déterminé; car la langue zende possède un certain nombre d'expressions pour désigner l'excellence, la perfection morale, dont il est difficile maintenant de marquer nettement les nuances, parce qu'Anquetil a tout traduit par *pur*, et Nériosengh par *très-bon*.

Les mots suivans, *dahmahé tcha nars achaonô*, sont très-exactement traduits dans Nériosengh, « et » l'homme excellent dont l'ame est sauvée, » ou bien, « et l'homme excellent qui est pur, » en conservant à *achaonô* le sens que lui attribue ordinairement Anquetil, et que ne désavouerait pas Nériosengh, puisque, sur cette phrase même, on lit à la marge du n.° 2 du Fonds पुण्यात्मा « dont l'ame est pure » Les mots zends sont au génitif singulier; nous y remarquerons *nars*, génitif de *nâ* (nomin.), *homme*, mot identique au sanscrit, dans lequel *s* est la désinence propre du génitif, laquelle se joint immédiatement à la forme absolue, particulièrement dans quelques mots terminés en *r*, comme ici *nar*, génitif *nar-s;*

Dans le plus grand nombre des substantifs, *s* est, en zend comme en sanscrit, précédé de *a* bref; et alors, d'après la règle indiquée tout-à-l'heure, *as* devient en zend *ô*, témoin *achaon-ô* pour *achaon-as*. Pour de plus grands détails, voyez le *Mémoire* souvent cité.

Ughrahétcha &c. : c'est pour cette partie de la phrase que la glose de Nériosengh est d'une grande importance. *Ughrahé*, génitif de la forme absolue *ughra*, est traduit, dans la version sanscrite, par *balichṭha, très-fort;* mais, comme *ughra* est, sauf l'aspiration du *gh* dont la raison a été donnée tout-à-l'heure, identique au sanscrit *ugra*, la véritable traduction doit être, *redoutable, terrible. Takhmahé*, que le seul n.° 3, Supp. pag. 9, écrit *tukhmahé*, est rendu, comme dans tous les cas où il se rencontre, par *driḍha, solide, fort.* Il est important de ne pas écrire, ainsi que le font quelquefois les manuscrits par erreur, *tukhmahé* au lieu de *takhmahé;* cette orthographe tend à confondre deux mots très-différens, *takhma*, adjectif signifiant *fort*, et *taokhma*, en persan تخم, *germe.* C'est pour n'avoir pas fait cette distinction nécessaire qu'Anquetil a ici traduit par « semence forte » les deux mots *ughrahé tcha takhmahé.*

Dâmôis, suivant Nériosengh, est un adjectif au génitif singulier comme les précédens, et il signifie *eximius, excellens* : s'il en est ainsi, il vient d'une forme absolue en *i*, *dâmi.* L'interprétation de Nériosengh paraît être fondée sur le rapport de *dâmi*

avec *dahma* (suivant Nériosengh, *uttama*), tandis que celle d'Anquetil, qui adopte le mot *peuple*, l'est sur la ressemblace de *dâmi* avec *dâma*, *peuple*, ou, comme l'interprète le scholiaste indien, *création*. Ces trois mots, qui ne se représentent dans les textes que sous un assez petit nombre de formes, ne me paraissent pas, malgré leur ressemblance, appartenir au même radical, dont le thème serait *dahma* ou *dâma*. Je suis, quant à présent, convaincu, par le témoignage de Nériosengh comparé à celui d'Anquetil, que *dahma* et *dâma* sont deux mots différens qui n'ont entre eux qu'une ressemblance accidentelle; que le premier est un adjectif d'où est venu, comme nous le montrerons tout-à-l'heure, le nom de l'Ized Dahman, et que l'autre signifie *production* ou *peuple*, et est probablement l'origine du dorien δάμος. Quant à *dâmôis*, il ne m'est pas davantage prouvé qu'il appartienne au même thème que *dâma*, qu'il en soit, par exemple, le génitif singulier, tandis que *dâmanām* (1) en serait le génitif pluriel; en effet, *dâmôis* semble appartenir à un nom en *i*, et telle ne peut être l'origine de *dâmanām*, car il faudrait *dâminām*.

Au reste, Nériosengh n'est pas lui-même fixé, je ne dirai pas sur le sens de ce mot, mais sur le rôle qu'il doit jouer dans la phrase. Ainsi, dans le passage qui nous occupe, tous les adjectifs étant au génitif, de même que *dâmôis*, Nériosengh le considère aussi comme un adjectif au même cas, qu'il réunit

(1) Cité plus haut dans une autre partie du commentaire.

aux autres au moyen de la copule *tcha.* Mais dans un passage du *II.e Hâ de l'Izeschné* où se retrouve cette même invocation, *dâmôis* étant au génitif, pendant que tous les autres mots sont à l'accusatif, il n'est plus douteux que *dâmôis* ne soit subordonné à un mot quelconque de la phrase. Alors même, cependant, Nériosengh, qui l'interprète toujours par *excellent,* le met au même cas que les autres adjectifs; mais, comme s'il s'apercevait qu'une pareille traduction ne reproduit que très-imparfaitement le texte, il réunit en un composé le mot qui représente *dâmôis* au suivant *upamanem* (dans notre texte, *upamanahé*); en d'autres termes, il subordonne *dâmôis* à *upamanem.* Voici la phrase en zend, avec la glose sanscrite; on comprendra mieux, en la lisant, le procédé de Nériosengh : *ughrem takhmem dâmôis upamanem yazatem* बलिष्ठं च दृढं च उत्तमं च उत्कृष्टमनसा इज्यजदं शापं इत्यर्थः आशीश् च वचसा बलिष्ठतरा शापश् च मनसा बलिष्ठतरः ॥ C'est-à-dire, *fortissimumque solidumque optimumque excellente cum mente Iazadam* (*scilicet*) *maledictionem, ecce sensus; benedictio voce præpotens, maledictioque mente præpotens.*

Il résulte de cette traduction, où *dâmôis* conserve le sens que lui a précédemment attribué Nériosengh, qu'il est subordonné à *upamanem,* avec lequel il forme un composé, « esprit excellent, » ou, en gardant les cas du texte zend, « esprit de l'homme excel-

» lent, ou de l'homme de bien, » et que le substantif de la phrase est *yazatem*, dont les autres mots ne sont que des attributs; en sorte qu'il faut traduire, « (j'invoque) l'Ized redoutable, fort, doué d'un esprit » excellent. »

Quoi qu'il en soit de cette interprétation propre à Nériosengh, il ne me semble pas que l'incertitude qui peut rester sur la signification propre de *dâmôis*, empêche aucunement de déterminer le sens des autres mots, et, en même temps, celui de l'ensemble de la phrase. *Upamanahé* (génitif) de notre texte, est évidemment formé de *upa, sous*, et de *mana*, appartenant au radical *man*, et voulant dire sans doute *esprit; upamana* signifie donc « ce qui est *sous* » ou *dans l'esprit;* » et voilà pourquoi Nériosengh, dans sa première traduction, met *manasâ saha*, « avec l'esprit. » Or *upamanahé* peut être, ou un substantif, et alors ce sera le mot principal de la phrase, et l'on traduira, « (j'invoque) ce qui est dans » l'esprit de l'homme de bien, redoutable, puissant, » Ized, » ou bien un adjectif, comme *mental*, et alors Ized sera le principal objet de l'invocation, d'où l'on aura, « (j'invoque) l'Ized, redoutable, puis- » sant, qui est dans l'esprit de l'homme de bien. » De ces deux traductions, la première me paraît la meilleure. Ce ne peut être le mot *Ized* (nom que les Parses donnent à un grand nombre de génies objets de leur culte) qui soit l'objet principal de la phrase; il n'est là que comme une apposition aux autres attributs qui caractérisent « ce qui, dans l'esprit

» de l'homme de bien, est redoutable et puissant, » c'est-à-dire, « l'imprécation. » Ce dernier mot n'est pas, il est vrai, exprimé dans notre texte (à moins que ce ne soit *upamanahé*); mais il n'y est pas moins implicitement contenu, et le silence de notre paragraphe prouverait seulement le soin avec lequel les anciens peuples, en général, évitaient de prononcer des mots de mauvais augure. Nériosengh, dans son commentaire destiné à l'explication de l'original, a précisé le sens de la manière la plus claire, avec le mot sanscrit *shâpa, imprécation;* et c'est sous ce rapport que sa glose, peut-être un peu diffuse, jette le plus grand jour sur ce paragraphe difficile : « Le » souhait, dit-il (car il faut ôter ici à *âshîs* son sens » propre de bénédiction), le souhait des gens de bien » est de deux sortes, l'un est mental, l'autre est pro- » noncé. Prononcé, c'est la bénédiction très-puis- » sante; mental, c'est l'imprécation, qui ne l'est pas » moins. Trois fois chaque nuit la bénédiction des » gens de bien plane au-dessus de l'univers créé, » pour le protéger. La fortune que les hommes ac- » quièrent par leurs bonnes actions, c'est la béné- » diction des gens de bien qui en est la gardienne. » C'est là un excellent commentaire du zend *upamana*, et il explique fort bien comment on a pu appeler *mentale* l'imprécation qui ne sort pas de la pensée où elle prend naissance. Il y a donc, dans l'opinion de Nériosengh, qui au reste est celle même du commentaire pehlvi qu'il a traduit, deux souhaits que peuvent faire les hommes de bien, et auxquels le

Parse attribue une influence également puissante, le souhait prononcé (*âfrîti*), et l'imprécation mentale (*upamana*). Ces deux souhaits sont réunis ici dans le même paragraphe, que je propose de traduire comme il suit : « J'invoque, je célèbre l'excellente, la parfaite » bénédiction, et l'homme excellent qui est pur, et » la pensée de l'homme de bien, redoutable, puis- » sante, Ized. »

Comment maintenant retrouverons-nous ce nom propre de *Dahmań* que donne Anquetil d'après l'autorité irrécusable des Parses? En appliquant ici ce principe, dont l'exactitude est démontrée par tant d'exemples, savoir, que les Parses ont personnifié des abstractions, des qualités morales, qui, d'abord significatives au propre, sont devenues, par la suite, des êtres mythologiques. Je pense donc que la bénédiction, et avec elle son contraire, l'imprécation en tant que conçue par les gens de bien, aura été personnifiée sous le nom de *Dahman*, lequel n'est autre que l'adjectif zend *dahma, excellent*, c'est-à-dire, le premier mot du texte consacré à la bénédiction. Est-il nécessaire maintenant que je m'arrête à relever une à une les nombreuses inexactitudes de la traduction d'Anquetil, qui pêche, non pas en ce qu'elle a introduit Dahman comme nom propre, puisqu'il est ainsi vénéré des Parses, mais en ce qu'elle confond tous les mots du texte, et en méconnaît complètement les rapports grammaticaux et le sens. Sa plus grande erreur consiste à n'avoir pas vu qu'il s'agissait, dans la fin de ce passage, de la malédiction indiquée par

le mot *upamana*, qu'il a rendu à tort par *céleste*, sans doute à cause de la ressemblance, peu marquée d'ailleurs, de ce mot avec *mainyu*.

Ces observations étaient rédigées, quand j'ai appris par la lecture du *Mémoire* de M. le baron Silvestre de Sacy sur les monumens et inscriptions de *Kirmanschah* et de *Bi-sutoun*, que le passage de l'*Izeschné* auquel a été consacrée l'analyse précédente, avait attiré l'attention de ce savant illustre, qui avait même donné au sens adopté par Anquetil l'autorité imposante de son approbation. M. de Sacy a, de plus, proposé une étymologie du nom de l'Ized *Dahman* qui lui appartient en propre, et qui diffère essentiellement de celle que m'a suggérée la lecture du texte. Cette circonstance m'impose le double devoir d'examiner avec toute l'attention qu'elle mérite l'opinion de M. de Sacy, et de chercher à appuyer la mienne de quelques preuves nouvelles. Après avoir cité le passage zend d'après la transcription manuscrite d'Anquetil-Duperron, M. de Sacy l'accompagne des observations suivantes : « Sur ce texte, M. Anquetil observe que *Dah-* » *méïao* (leg. *dahmayâo*), nom de l'Ized *Dahman*, » signifie proprement *créature, peuple ;* et en effet, » il traduit ensuite *dehmeetche neresch eschéono* (leg. » *dahmahétcha naras achaonô*) par *le peuple et les* » *hommes justes*, et *damoesch opemenehe* (leg. *dà-* » *moîs upamanahé*) par *du peuple céleste* (1). Dans

(1) *Voyez* le manuscrit du *Vendidad* en caractères français, pag. 7 et 10.

» le dictionnaire zend-pehlvi, *dehmo* (leg. *dahmô*)
» est traduit par *peuple*, et ce mot a produit dans le
» pehlvi le mot *danm*, qui a la même signification (1).
» Il est donc prouvé que le même mot qui signifie
» *peuple, créatures, productions de Dieu*, est aussi
» le nom de l'Ized *dahman*. Je me persuade cepen-
» dant que le dernier nom, originairement *pazend*,
» est formé des deux mots *dahmo*, peuple, et *mino*,
» céleste (2). Je suis d'autant plus porté à le croire
» que, dans la plupart des endroits où il est parlé de
» cet Ized, il est nommé *membre du peuple céleste*,
» ou plutôt *germe du peuple céleste, du peuple*
» *dont les pensées sont élevées vers le ciel* (3). »

Voici les raisons que je crois pouvoir alléguer contre cette étymologie, d'ailleurs très-ingénieuse, du nom de *Dahman*. En premier lieu, je pense que *dahm-ayâo, dahm-ahé, dahm-ô*, sont trois cas différens (le génitif fém., le génitif masc. et le nominatif masc.) du mot *dahma*, qui, dans aucun des passages où il se rencontre, ne peut jouer d'autre rôle que celui d'un adjectif, opinion qui est celle de Nériosengh; et que, d'après le témoignage de ce scholiaste, antérieur de trois siècles à Anquetil, cet adjectif signifie *excellent*. Si Anquetil a cru devoir traduire *dahma* par *peuple, créatures*, c'est, je crois, qu'il a confondu ce mot avec *dâma*, qui certainement veut dire *peuple*, mais

(1) *Zend Avesta*, tom. II, pag. 443.

(2) *Dahmo meenio* est une composition pareille à *vohu meenio* (Bahman) et *enghreh meenio* (Ahriman).

(3) *Mém. de l'Acad. des inscript.* t. II, p. 218, 2.e série.

qui ne me paraît pas identique à *dahma*. L'argument que M. de Sacy tire de l'existence du pehlvi *danm*, donné par Anquetil comme synonyme de *dehmo* (leg. *dahmô*), ne me semble pas prouver plus que les textes précédemment cités; car, d'un côté, le manque absolu de critique avec lequel a été composé le vocabulaire zend-pehlvi d'Anquetil ôte à ce travail toute importance, et de l'autre le *danm* pehlvi n'est évidemment que le *dâma* zend, le *a* nasal (*an* d'Anquetil) remplaçant d'ordinaire en pehlvi et en zend la voyelle *â* long, par exemple, dans *dadâmi*, qui est souvent écrit *dadāmi*. Quant à l'opinion de M. de Sacy, qui regarde *Dahman* comme formé de *dahmô*, *peuple*, et *mino*, *céleste*, indépendamment des raisons que je viens d'alléguer contre le sens attribué à *dahma*, je la crois susceptible des objections suivantes : *mino*, *céleste*, n'est pas un mot zend; c'est, comme le donne très-bien M. de Sacy lui-même dans sa note, *meenio*, d'après Anquetil, et suivant ma lecture, *mainyu*. Je ne sais pas bien ce qu'il faut entendre par un mot originairement *pazend;* comme j'ignore les lois de ce dernier dialecte, je ne sais s'il est permis d'y faire une contraction aussi forte que celle de *Dahman* pour *dahma mainyu*. S'il en était ainsi, il en résulterait que le nom de *Dahman* a, dans un dialecte postérieur au zend, un radical de plus que dans la langue primitive, où il est simplement *dahma;* circonstance assez singulière, et qui rend peu exacte, ce semble, la comparaison de ce nom avec celui d'*Ahriman* et de *Bahman*. Tous les élémens du nom d'Ahriman sont en

effet dans le zend *anghrô mainyus;* Bahman est de même tout entier dans *vôhû manô*. *Dahman*, au contraire, répond, dans les traductions parsies qu'on possède des textes zends, au seul mot *dahma;* jamais cet adjectif n'est suivi de *mainyu* ou de *manô*. J'en conclus que ces deux mots n'ont rien à faire dans la recherche de l'étymologie du nom de *Dahman*, et que ce dernier ne peut être que l'altération du zend *dahma*. J'avoue que par-là je ne rends pas compte du *n* final; mais on est à chaque instant obligé de reconnaître que les mots ne s'altèrent pas toujours de la manière la plus régulière; et d'ailleurs la simple addition de *n* à *dahma* me paraît moins difficile à admettre que la contraction de *dahma mainyu* (qui n'existe nulle part) en *Dahman*. Je hasarderai une autre remarque sur la manière dont M. de Sacy écrit le nom zend de Bahman, *vohou meenio;* c'est, comme je l'ai donné tout-à-l'heure, *vôhû manô*. Il y a cette différence entre *manô* et *mainyu*, que l'un est le substantif connu dans presque toutes les langues de l'Europe, qui signifie *intelligence*, tandis que *mainyu*, et au nominatif *mainyus*, ne peut guère avoir, dans les textes zends que nous connaissons, d'autre sens que celui de *céleste* (1). C'est avec ce dernier mot

(1) Par *céleste*, il faut entendre l'habitant du ciel immatériel et non du ciel matériel, nommé en zend *açmanô*. Je pense même que, dans le principe, l'adjectif *mainyu* signifiait *intelligent;* je le dérive en effet régulièrement de *man*, intelligence, avec l'affixe des adjectifs *y*, et la formative *u* commune aux adjectifs et aux substantifs. Le *i* inséré devant le *n* dans *main-yu* est dû à une

qu'Anquetil a confondu *upamana* du texte relatif à *Dahman*, et c'est par suite de cette erreur qu'il a introduit dans sa traduction le mot *céleste*.

SECOND EXTRAIT DU I.er CHAPITRE DE L'IZESCHNÉ.

(N.° 1 Supp. pag. 11, lignes 9 sqq.)

[*Nivaédhayémi hañkârayémi*] *çtârâ mâonghô hûrô anaghrinām raotchanghām qadhâtanām*, suivant Nériosengh: [निमन्त्रयामि संपूर्षयामि] ताराश् चन्द्रं सूर्य्यं च अनन्तानि तेजांसि स्वयंदत्तानि । स्वयंदातिश् च इयं यतः आत्मानं आत्मना शक्यते (*sic*) कर्त्तुं ॥ (N.° 2, Fonds, pag. 17, 18). Anquetil traduit: « [J'invoque, je célèbre] la lune, astre » (bienfaisant), le soleil, la lumière première don- » née de Dieu. » La comparaison de cette traduction, que je crois peu exacte, avec le texte et avec celle de Nériosengh, en nous fournissant quelques rappro-

---

particularité de la langue zend que j'ai expliquée dans mon Mémoire; il me suffira de dire ici que très-fréquemment un *i* ou *y*, suivant immédiatement une consonne, exige l'insertion avant cette consonne d'un autre *i* qui n'est pas radical; ainsi on a en zend *paiti*, maître, pour le sanscrit *pati*; *bavaiti*, il devient, pour *bhavati*; *vairi*, eau, pour *vâri*. Outre l'argument que je tire de cette analyse, je pourrais citer des textes où les *Darvands*, productions d'Ahriman, sont caractérisés par l'adjectif *maényu*, qui ne peut pas signifier *céleste*, puisque les Darvands habitent l'enfer. Quoi qu'il en soit, le sens de *céleste* a remplacé en général celui d'*intelligent*, sans doute parce que le ciel est le séjour de l'intelligence suprême.

chemens curieux, peut jeter du jour sur un des points les plus importans de l'ancienne religion des Parses. *Çtârâ* est une lecture fautive pour *çtârām*, que donnent tous les autres manuscrits. C'est le génitif pluriel de *çtâr*, qui est passé dans les langues de l'Europe anciennes et modernes, *star*, ἀστήρ, *astrum*, &c., et duquel me paraît dériver le sanscrit *târa*, *constellation*. *Târa* semble en effet formé plutôt de *çtâr*, par le retranchement du *ç*, que de *tṛî*, *traverser*, étymologie qui, pour être de l'invention des grammairiens indiens, n'en est pas plus admissible. *Mâonghô* est le génitif du mot *mâongh* (nom. *mâo*), *lune*. Ce mot, qui se retrouve encore dans presque toutes les langues de l'Europe, est identique au sanscrit *mâsas*, génitif de *mâs* : la nasale et l'aspirée *ngh* insérée devant la désinence est propre à la langue zende, et représente en général un *s* médial dans les mots sanscrits. Par exemple, *manô*, en sanscrit *manas*, *intelligence*, et *vatchô*, en sanscrit, *vatchas*, *voix*, font aux cas indirects :

	ZEND.	SANSCRIT.
Instr.	*mananghà*	*manasâ*.
Dat.	*mananghé*	*manase*.
Gén.	*mananghô*	*manasas*.
Instr.	*vatchanghâ*	*vatchasâ*.
Dat.	*vatchanghé*	*vatchase*.
Gén.	*vatchanghô*	*vatchasas*.

Dans *mâonghô*, il y a peut-être cette différence

que *ngh* ne remplace pas le *s* sanscrit; car cette lettre est déjà devenue *o* par suite d'un changement très-fréquent, et que nous avons indiqué tout-à-l'heure. Ces diverses particularités ont été expliquées dans le *Mémoire* précité; quelques cas du mot zend, comparés au mot sanscrit correspondant, suffiront ici pour montrer en quoi ils se ressemblent et en quoi ils diffèrent:

	ZEND.	SANSCRIT.
Nom.	*mâo*	*mâs.*
Acc.	*mâonghem*	*mâsam.*
Dat.	*mâonghé*	*mâse.*
Gén.	*mâonghô*	*mâsas.*

Hûrô est le génitif du mot *hvare*, dont la déclinaison, qui semble au premier coup d'œil peu régulière, est donnée avec détail dans le *Mémoire* souvent cité. *Hûr* ou *hvare* me paraît identique au mot sanscrit *sûrya, soleil,* par le changement du *s* en *h*, changement que l'on remarque dans un grand nombre de mots, dans les suivans, par exemple :

SANSCRIT.	ZEND.	GREC.	LATIN.
Saptan	*hapta*	ἑπτά	*septem.*
Su	*hu*	εὖ	bien (1).
Santi	*heñti*	ἐντί dorien.	*sunt.*
Sam	*ham*	σύν	*cum*

(1) Le *su* sanscrit se trouve exactement dans le mot latin *su dum, beau jour,* qui répond à सुद्यु *sudyu.*

Les trois premiers mots de notre texte doivent donc se traduire : « [J'invoque, je célèbre] les astres, » la lune, le soleil. »

Anaghrinām, leçon fautive pour *anaghranām*, que donnent tous les autres manuscrits, est le génitif pluriel de l'adjectif *anaghra*, évidemment formé de *a* privatif, *n* euphonique, et *aghra*, qui est le sanscrit *agra*, *sommet*, *commencement*; d'où il suit que l'adjectif *anaghra*, dont le *gh* est aspiré par suite de sa rencontre avec *r*, doit signifier *sans commencement*. Cela revient à l'adjectif *premier* d'Anquetil; et Nériosengh, en rendant ce mot par *ananta*, *sans fin*, *éternel*, ne fait que développer un autre point de vue de la même idée. *Raotchangh̆ām*, dont la connaissance la plus superficielle de la langue zende suffit pour déterminer la forme grammaticale, signifie, d'après Nériosengh et Anquetil, *lumière*; c'est évidemment le sanscrit *rutch*, *rotchis*, qui a le même sens. Mais au lieu d'être au singulier, comme le veut Anquetil, *raotchangh-ām* est au pluriel, ce qui établit, entre le sens de ce dernier et celui que nous allons proposer, une différence importante.

Qadhâtanām, ou plutôt comme lit le n.° 6 supp. p. 7, *qadâtanām*, est un adjectif en rapport avec *raotchangh-ām*, *des lumières*, adjectif qu'Anquetil traduit par *donné de Dieu*, mais dont Nériosengh propose une explication beaucoup plus conforme au texte, et dont les conséquences sont de quelque intérêt. Selon lui, *qadâta* répond au sanscrit *svayamdatta*, donné de soi-même, et cette expression *donné*

de soi-même est commentée par la glose suivante, qui, malgré son obscurité, ne laisse aucun doute sur le sens véritable : « et ex se ipso datio hæc » (est), unde se ipsum ex se ipso potest creare ; » d'où il suit que *qadâta* signifie « créé de soi-même, » en d'autres termes, *incréé*. Or, les règles de permutation de lettres que j'ai établies dans le *Mémoire* comparatif sur le zend et le sanscrit confirment de tous points l'explication de Nériosengh. Je crois en effet y avoir démontré que la syllabe sanscrite स्व *sva* devenait, en zend, *qa*, *q* représentant, dans ma transcription, la première forme du n.° 5 de la Table d'Anquetil (1), notamment dans *svapna, sommeil* (lat. *sopor*), en zend *qafna*, et dans *sva*, *sien* (lat. *suus*), en zend *qa*. *Qadâta* peut donc être rendu encore plus exactement que ne le fait Nériosengh par le sanscrit *svadatta*, *a se datus*. De *qadâta*, dont la formation et l'étymologie ne sont pas douteuses, est venu, sans contredit, le persan moderne خدا *khodâ*, *Dieu*, d'où le *Gott* et *God* des langues germaniques, mots dont le son ne rappelle plus à l'esprit la signification première, mais qui, dans l'origine, désignaient l'être *incréé*, existant par lui-même, celui que la mythologie indienne nomme *Svayambhû*. Tel qu'il est, toutefois, le mot *khodâ* et *Gott* a encore étymologiquement un sens plus élevé que le *devas*, θεός, *deus*, des Indiens, des Grecs et des Latins, lequel ne désigne que « l'être qui réside dans le ciel » ; et l'avan-

(1) *Zend Avesta*, tom. II, pag. 424.

tage d'avoir gardé pour l'idée de *Dieu* une expression plus grande et plus philosophique est inconstestablement acquis aux peuples d'origine persane.

Si maintenant nous résumons cette analyse, nous pourrons traduire comme il suit le texte de ce paragraphe : « Lumina sine principio, ex se creata, » les lumières sans commencement, incréées. Le zend ne dit pas *la lumière*, comme le veut Anquetil, mais *les lumières*, c'est-à-dire, les astres ou les grands corps lumineux qui les premiers ont attiré les hommages des hommes; sens qui me paraît résulter et de l'emploi du pluriel, et du rapprochement de ces mots avec le commencement de la phrase zende où sont nommés la lune et le soleil : « J'invoque, je célèbre » les astres, la lune, le soleil, lumières immortelles, » incréées. »

Or cette traduction introduit un changement notable dans les textes zends où il est question de la *lumière*. Dans les six passages où elle est invoquée, Anquetil a toujours cru qu'il s'agissait du singulier, excepté dans un seul, celui du *Petit Sirouzé*, sur lequel il a remarqué que le texte portait « les lumières pre- » mières (1). » Cependant, malgré le témoignage formel de ce fragment, dont la rédaction est identique à celle de la phrase de l'*Izeschné* qui fait l'objet de cette discussion, il a continué à traduire « la lumière » première, » et il s'est appuyé du *Sirouzé* même pour prouver qu'elle était distincte de celle des astres.

(1) *Zend Avesta*, tom. II, pag. 324.

Ce fait, s'il était constaté, serait d'une grande importance, et prouverait que les anciens Persans ont, comme les Indiens, conçu et adoré, au-dessus des astres, la lumière incréée, immortelle, dont la lumière visible n'est qu'un reflet. Sans nier que Zoroastre se soit élevé à cette hauteur d'abstraction, à laquelle devait l'appeler le culte même de la lune et du soleil, et dont on trouve des traces au commencement du *Boundehesch*, livre, il est vrai, plus moderne que le *Zend Avesta* proprement dit, je puis affirmer que *la lumière* suprême, si clairement invoquée dans la fameuse *Gâyatrî* des Brahmanes, n'est pas nommée une seule fois dans les textes zends que nous possédons. Jamais il n'y est question que des « lumina » sine principio, ex se creata; » par-tout ces grandes *lumières* ne peuvent être considérées que comme le soleil et la lune, ou comme les astres en général. Deux passages du *Vendidad*, l'un au II.e l'autre au XIX.e *fargard*, nous fourniront plus tard la preuve de cette assertion. Les autres textes ne faisant pas partie du *Vendidad Sadé* que je fais lithographier, je les donne ici pour ne laisser aucun doute sur ce point curieux.

Le XXVII.e *cardé* de l'*Iescht de Raschné Rast* porte : « *Anaghra raotchâo qadhâtâo* (1) *zbayémahé* (N.° 3 Supp. pag. 565), « sine principio lu- » mina ex se data adoramus (?). » Le XVI.e *cardé* de l'*Iescht Farvardin* n'est pas moins clair : *Fra-*

(1) Ou plutôt *qadâtâo*.

vasayô yazmaidhé yâo çtaorām (lisez *çtârām*) *mâonghô hûrô anaghranām raotchanghām pathô daëithayen achaonîs* (N.° 3 Supp. pag. 576), littéralement : « Fravases (les *Férouers*) veneror quæ astris, lunæ, soli, sine principio luminibus vias monstraverunt puras. » De même dans le *Grand Sirouzé*, au jour *Aniran*, on lit « *anaghra* (cod. *anaghara*) *raotchâo qadâtâo yazmaidé*, « sine principio lumina » ex se data veneror, » ce que la traduction parsi du *Sirouzé* se contente à-peu-près de transcrire انغر روشن خداد یزم, mettant arbitrairement le singulier au lieu du pluriel que porte le texte (N.° 5 Fonds, f.° 55 *v.°*). Enfin ce passage est répété au *Petit Sirouzé*, avec cette différence que les mots en sont au génitif pluriel, comme dans la phrase de l'*Izeschné* transcrite au commencement de cet article. Maintenant qu'on a lu ces divers textes, n'est-il pas évident qu'ils ne parlent que des *lumières* qui éclairent le monde, expression générale pour désigner les astres? Ne sommes-nous pas fondés à dire que, dans notre passage de l'*Izeschné*, ces lumières ne constituent pas un objet spécial d'adoration, mais qu'elles sont jointes sous la forme d'une apposition à l'invocation des astres, du soleil et de la lune, comme elles paraissent l'être dans le passage précité de l'*Iescht Farvardin?* En un mot, je ne puis voir ici la lumière unique qu'adorent les Hindous; ce n'est là qu'un sidérisme plus ou moins épuré, et sans doute un reste de ce culte antique des astres que Zoroastre modifia sans le supprimer entièrement.

J'ai donné les raisons du changement que je fais subir à la traduction d'Anquetil: il me reste à rechercher comment le nom de *Dieu*, qui n'est pas selon moi dans l'original, a pu y être introduit; en un mot, à expliquer sinon à justifier le sens adopté par Anquetil d'après l'autorité des Parses eux-mêmes. Il me semble qu'il aura traduit le zend *qadâta* préoccupé du souvenir du persan *khodâ;* mais ignorant que ce mot, qui maintenant signifie *dieu*, est déjà une contraction du zend *qadâta*, il aura peut-être trouvé *dieu* dans *qa*, et *donné* dans *dâta*, ou bien il aura pris *qadâ* pour خدا *dieu*, et *ta* pour l'abréviation de *dâta*, *donné*. En ce point, il a commis une erreur que la connaissance qu'il avait de la langue persane eût dû, ce semble, lui faire éviter. Les Persans, en effet, pour dire « donné par Dieu » emploient le composé خداداد, mot qui n'est pas, comme a pu le croire Anquetil, la transcription du zend *qadâta*, mais la réunion de *khodâ* (en zend *qadâta*) et de *dâd* (en zend *dâta*). Le persan *khodâdâd* devrait donc être, en zend, *qadâta-dâta* « donné par l'être incréé, » c'est-à-dire par *Dieu*, en supposant que *qadâta*, qui est un adjectif, eût quelquefois le sens spécial de *Dieu*, ce qui, selon moi, n'arrive jamais dans aucun des textes où il se trouve, et où il est employé avec la signification de « créé par soi-» même. »

Observations sur un Mémoire de M. Gräberg de Hemso, *inséré dans le n.° IX du Nouveau Journal asiatique*, par M. VINCENT.

M. GRÄBERG DE HEMSO a avancé, dans un Mémoire inséré dans le n.° 9 du *Nouveau Journal asiatique*, que « le langage des Arabes et des Maures de la » Mauritanie tingitane est pour le moins aussi différent » de celui que parlent les Arabes de l'Égypte, de la » Syrie, du Hhedjaz et de l'Yémen, que l'espagnol » l'est du portugais, ou l'italien de Gènes de celui » de Naples, ou enfin le français de la Picardie de » celui de la Provence; » et il s'est efforcé de le prouver en faisant connaître les *distinctions les plus sensibles* qui existent, suivant lui, entre les deux dialectes.

Voici quelles en sont à-peu-près les principales; il sera utile de les rappeler ici pour en faire mieux apprécier le mérite:

1.° Les Maures (M. Gräberg donne indifféremment aux divers peuples du royaume de Maroc les noms de Maures, d'Arabes et de Barbaresques) suppriment la voyelle de la dernière et quelquefois de l'avant-dernière consonne, dans les mots de la langue littérale usités dans la langue vulgaire. (*Voy. Nouv. Journ. asiat.* t. II, p. 192.)

2.° Au lieu des nombreuses conjugaisons des Arabes orientaux, les Maures ont seulement les trois suivantes pour les verbes trilitères:

Katab ou *ketb*, il a écrit; *yektoub*, il écrit, ou (il) écrira;

Melek ou *melk*, il a régné; *yemlik*, il règne, ou (il) régnera;

Fatahh ou *fethh*, il a ouvert; *yeftahh*, il ouvre, ou (il) ouvrira;

Et pour les verbes quadrilitères:

Dahhradje, il roula; *yedahhrige*, il roule (*voy.* p. 194).

3.° Ils ne font pas usage de la conjugaison passive (pag. 195).

4.° Ils *remplacent toujours* (M. Grâberg veut dire, sans doute, *ils rendent souvent*) notre infinitif par le *masdar* (p. 194).

5.° Ils n'emploient le duel que dans un très-petit nombre de cas (p. 195).

6.° Ils se servent des prépositions *maa, bi, ala, min,* &c. (p. 196).

7.° Ils distinguent les cas, à-peu-près comme en français, par des prépositions et des articles (p. 196).

8.° Ils font usage des formes de pluriel suivantes: *kebir, kebâr, hhaznun, hhaznanyn, bab, biban,* &c. (p. 196).

Certes ces distinctions pourraient être à bon droit invoquées, si elles existaient; mais dans tous les points sur lesquels M. Grâberg prétend qu'elles portent, l'arabe d'Égypte et de Syrie s'accorde au contraire entièrement avec l'arabe de Maroc; et c'est un fait si aisé à vérifier, si palpable, que nous ne nous arrêterons pas à le démontrer. M. Grâberg ne

pourra s'empêcher de le reconnaître lui-même, s'il veut consulter tout ce qui a été écrit sur la langue de l'Égypte et de la Syrie, et, entre autres ouvrages, la grammaire de Savary ou celle de M. Caussin de Perceval fils.

Les autres distinctions qu'il énumère dans son Mémoire, nous paraissent en général moins importantes, et il en est encore qu'on lui contestera; telles sont, par exemple, celles qu'il fait résulter de l'emploi dans le langage de Maroc de la particule *chi* alliée à la négation (*voy.* p. 192), de *ghaïr*, rien que (p. 199), de *and*, pour rendre le verbe *avoir* (p. 198), de *dhahar*, il paraît (p. 199) &c., mots qui appartiennent aussi bien au langage d'Égypte et de Syrie. Mais enfin il en est qui ont quelque réalité: voyons jusqu'à quel point elles viennent à l'appui de sa proposition, autant que le peu d'ordre avec lequel elles sont exposées permet de l'apercevoir. Elles consistent sur-tout en ce que l'arabe de Maroc contient un assez grand nombre de mots, noms, adverbes, particules, &c., qui ne se rencontrent pas dans l'arabe d'Égypte et de Syrie, ou du moins qui ne s'y rencontrent qu'avec une prononciation ou une forme différente, et que les Maures auraient empruntées soit à la langue littérale en les altérant, soit à la langue des peuples avec lesquels ils se trouvaient le plus en contact. Or, qu'en doit-on conclure? que les deux langages forment deux langues aussi différentes que le portugais et l'espagnol? Non; car il nous serait aisé de signaler des distinctions pareilles entre

le langage de l'Égypte et celui de la Syrie, même entre celui de la Haute Égypte et celui de la Basse Égypte, ou entre celui de Damas et celui d'Alep. La seule conclusion qu'il soit permis d'en tirer, suivant nous, c'est que l'arabe de Maroc et celui d'Égypte et le Syrie forment deux dialectes d'une même langue; et nous pensons que le Mémoire de M. Grâberg ne tend pas à démontrer autre chose.

Il s'agit au surplus ici d'une question déjà jugée dans une lettre insérée dans l'ancien *Journal asiatique* (tom. II, pag. 310). M. le baron Silvestre de Sacy avait relevé ce que contenait d'inexact le Mémoire de M. Grey Jackson, auquel M Grâberg a cru répondre; et il avait exposé avec sa clarté et sa précision ordinaires, ce qui constituait la différence entre l'arabe de Maroc et celui d'Égypte et de Syrie. Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de rappeler les termes de cette lettre, dont certainement le Mémoire de M. Grâberg n'a affaibli en rien l'autorité.

« Sans aucun doute, l'arabe de Maroc est le même » langage que l'arabe d'Égypte et de Syrie, dans les » livres; et, quoique l'on y reconnaisse quelques dif- » férences, elles n'altèrent en rien le fond de la » langue. Dans les lettres missives, il n'en est pas » tout-à-fait de même : les formes grammaticales sont » un peu altérées dans l'arabe de Maroc; on y re- » marque des mots employés dans des acceptions » inconnues aux Arabes de l'Orient, et d'autres qui » ont une origine étrangère et qui ne seraient point » entendus au Caire ou à Alep. Enfin, dans le lan-

» gage ordinaire, la différence est encore bien plus
» grande, et il ne faut, pour s'en convaincre, que
» jeter les yeux sur la *Grammatica linguæ mauro-*
» *arabicæ* de M. de Dombay, publiée à Vienne en
» 1800. »

On n'aura pas remarqué sans étonnement que c'est dans cette *Grammatica linguæ mauro-arabicæ* que M. Grâberg a puisé tous les détails qu'il donne sur l'arabe de Maroc, et qu'il semble y avoir choisi de préférence ceux qui prouvent contre ou prouvent peu pour sa proposition. On ne saurait expliquer ce fait qu'en disant que M. Grâberg, qui se distingue par assez d'autres connaissances pour que ce reproche ne puisse le toucher, ne paraît pas très-familiarisé avec le langage d'Égypte et de Syrie. Tout son Mémoire le prouve, et la dernière page sur-tout est de nature à ne laisser aucun doute à cet égard : il y cite des mots de l'arabe de Maroc qui, dit-il, *ne seraient certainement entendus ni en Égypte, ni en Syrie ;* et parmi ces mots, tirés pour la plupart de la langue littérale ou des langues européennes, se trouvent ceux-ci : *benefzège*, violette; *bazergan*, marchand ; *bellout*, gland de chêne, et d'autres encore qui sont d'un usage habituel en Égypte, et principalement en Syrie.

Essai sur le commerce que les anciens faisaient de l'or avec le Soudan, par M. Louis MARCUS.

(Suite.)

AVANT le siècle qui précéda la naissance de J. C., personne n'avait parlé d'un pays nommé *Sasou*. Les principaux lieux où se faisait le commerce de l'or à l'est du Soudan, se trouvaient alors dans le pays des Macrobiens (1). Cambyse, roi de Perse, entreprit une expédition contre ce peuple, pour s'emparer de ses mines d'or : son projet ne réussit point ; l'armée persane périt dans les sables du désert de la Nubie. Les Macrobiens, selon Hérodote, qui est le premier qui en parle, demeuraient aux extrémités méridionales de la terre alors connue, et près de la mer du sud. Pline et Méla (2) ajoutent qu'ils habitaient la rive occidentale du Nil et à l'ouest des Automoles ou des soldats égyptiens qui, sous le règne de Psammétique, émigrèrent de leur patrie, pour se fixer au-delà de Méroé, dans la partie orientale des pays compris entre les Fleuves Blanc et Bleu. Ainsi donc les Macrobiens d'Hérodote habitaient, selon Méla et Pline, la partie occidentale de ces mêmes pays, et par conséquent le *Sasou* de Cosmas, que nous avons reconnu être situé entre les rivières *Toumat* et *Toka* et le Fleuve Blanc. En supposant que

(1) Hérodote, III, 17-25.
(2) Pline, VI, 30. — Méla, III, 9.

le naturaliste romain et Méla aient bien indiqué le pays des Macrobiens d'Hérodote, l'emplacement des marchés où les habitans de la partie orientale du Soudan échangeaient leur or pour des marchandises égyptiennes, n'aurait pas changé de position depuis la naissance de J. C. Il ne s'agit donc que de prouver que la proposition précédente se trouve juste.

L'Arabie, selon Hérodote (1), est le pays le plus méridional de la terre; donc le pays des Macrobiens ne s'étendra pas de beaucoup au-delà des frontières de l'Arabie, du côté du midi, et la mer du sud de cet écrivain ne sera que la continuation de la mer qui baigne les côtes de l'Arabie, de la Perse et des Indes. Cet océan commence, comme la mer du sud de Cosmas (2), près de l'extrémité sud du détroit de Bab-el-Mandel; il sépare l'Afrique de l'équateur. Ainsi, le pays des Macrobiens peut, aussi bien que le *Sasou* de Cosmas, être situé à l'ouest du Nil, et passer néanmoins pour un pays maritime. Mais voilà précisément l'idée qu'ont du pays des Macrobiens plusieurs écrivains grecs du siècle des Ptolémées, rois d'Égypte.

Ce peuple, selon Hérodote, est d'une forte constitution et d'une stature élevée; il excelle dans l'art de

(1) Hérodote, III, 107-110. Malte-Brun pense aussi que le terme de l'Afrique est situé, selon Hérodote, près du détroit de Bab-el-Mandel. M. Rennel pense qu'il ne résulte pas de ces mots d'Hérodote, *l'Arabie est la dernière contrée au midi de la terre*, que cet historien fait finir l'Afrique au parallèle qui passe par le plus méridional de l'Arabie.

(2) *Voyez* ci-devant pag. 277 et suiv..

tirer des flèches. Selon plusieurs écrivains du temps des Ptolémées, cités par Pline (1), et qui ont probablement engagé ce dernier à placer les Macrobiens sur la rive gauche du Nil, il existe, à l'ouest de l'*Astapus* ou du Nil, un peuple qu'on nomme *Syrbotes*, dont les hommes ont huit coudées de hauteur, et près de celui-là en existe un autre dont le nom est *Nisicastes-Nisites*. Celui-ci habite les bords de la mer du sud, entre les montagnes qui bordent la rive occidentale du Nil ou de l'*Astapus* et les pays du Grand désert et de la Nigritie qui se trouvent sous le même méridien que la grande syrte. Les *Nisicastes-Nisites* menaient, comme les Macrobiens, une vie errante; comme eux, ils savaient très-bien lancer les flèches, et tiraient derrière aussi bien que devant eux. C'est à cet usage qu'ils faisaient de l'arc qu'ils devaient, selon Pline, leur nom, qui, dans le Gyz et l'Amhara, signifie *les archers des archers*, ou *des archers très-habiles*. Ainsi il est très-probable que les Macrobiens d'Hérodote faisaient partie des *Syrbotes* et des *Nisites* (2), et que l'océan sur les bords duquel habi-

---

(1) Pline, VI, 30 et VII, 2.

(2) Lisez *Misicastes-Misites* au lieu de *Nisicastes-Nisites*. Le mot *Mysicastes* peut être décomposé dans les mots éthiopiens *mysike-cassyto* መስከ : ቀስቲቶ, ou dans les mots hébreux *mossek-kesseh* מושך קשה, qui signifient *tireur de l'arc*, ou *archer*. En laissant subsister la lettre *n* du mot *nisicastes*, celui-ci paraît composé des mots éthiopiens *nassaé kassyto* ነሣኤ : ቀስቲቶ, qui signifient *celui qui lève l'arc*. La seconde locution n'est pas aussi usitée que la première ; mais soit qu'on adopte les mots *Misicastes-Misites* ou ceux de *Nisi-*

tait ce peuple, est le même que celui dont les *Nisites* habitaient les rives, et qui lui-même est la mer du sud de Cosmas, puisque, selon Pline, les *Nisites* et les *Syrbotes* ne sont éloignés que de trente journées de la ville de Méroé. Bien plus, suivant M. Cailliaud, les nègres du *Quamâmil* (1), pays situé près la rivière *Toumat*, et riche en or, ont tous *une grande stature*. Suivant Abd-allah ben-Ahmed (2), écrivain nubien, les habitans des bords du Fleuve Blanc et du Nil Vert ou Bleu ne communiquent point les uns avec les autres. On trouve entre ces deux rivières un grand nombre de peuples de races différentes, et dont quelques-uns sont composés d'hommes d'une taille élevée; mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que, lorsque, dans le XV.e siècle, les Portugais arrivèrent dans les environs de la Sénégambie, ils y apprirent des habitans de la côte et des voyageurs barbaresques que, dans le pays où le Sénégal et la Gambie prennent leur source, il existe un peuple dont les hommes sont très-grands, et qui fait le commerce de l'or de la même manière que les habitans du *Sasou*, ou que les indigènes des bords des rivières qui af-

---

castes-Nisites, la signification de ces mots ne peut plus être douteuse. Leur sens est *archers*, et la répétition du nom acteur *nassaï* ou *nassai* n'est là que pour renchérir sur l'action primitive exprimée par le mot *Misicastes* ou par celui de *Nisicastes*; donc *Misicastes-Misites* ou *Nisicastes-Nisites* veut dire : Des gens qui excellent dans l'art de tirer de l'arc.

(1) Cailliaud, tom. III, pag. 20.

(2) Quatremère, *Mém. sur l'Égypte*, tom. II, pag. 17.

fluent vers le Nil Bleu, du côté de l'occident (1). Ainsi, une taille élevée semble être l'attribut de tous les peuples du centre de l'Afrique qui ont chez eux des mines d'or. On peut en quelque sorte en dire autant du grand âge auquel, selon Hérodote, parviennent les Macrobiens, qui atteignent jusqu'à la cent vingtième année. Les indigènes du nord de l'Afrique et du Grand désert font les narrations les plus étranges sur la fécondité de plusieurs peuplades du Soudan et sur la longueur de leur vie. On connaît cette ancienne fable des auteurs arabes, que le peuple du Soudan qu'on nomme *Zingi*, se multiplie tellement chaque année, que la terre ne suffirait pas pour nourrir toute cette nation, si, tous les soixante ans, Dieu n'en faisait pas périr la plus grande partie par des vents qui viennent du midi et y transportent la peste. Telle est, en effet, la fécondité des femmes du Soudan, que, quoique la polygamie ne soit pas dans les mœurs de la plupart des peuples de la Nigritie, le trafic des nègres et les guerres continuelles et sanglantes qu'ils se font entre eux, ne semblent pas avoir diminué la population de ce pays. M. Riley (2), voyageur anglo-américain, homme de talent et ami de la vérité, apprit, pendant sa captivité parmi les tribus nomades de l'ouest du Grand Désert, que, dans l'intérieur du Soudan, il existe beaucoup de peu-

(1) Cadamosto, dans l'*Histoire générale des Voyages* recueillie par Poisson. La Haye, 1747, tom. II, pag. 293.

(2) Riley, *Lost of the North-american ship*. 1817, p. 413.

plades qui parviennent à l'âge de deux cents ans et plus. Mais nous ne sommes point réduits à ces traditions vagues et exagérées sur la durée de la vie de plusieurs peuples noirs, pour expliquer ce que nous dit Hérodote de celle des Macrobiens. Les missionnaires portugais qui, dans le XVI.e et le XVII.e siècle, habitèrent l'Abyssinie, pour faire passer les habitans de ce pays du sein de l'église d'Alexandrie dans celui de l'église romaine, nous apprennent que les environs du lac de *Tsana* surpassent par leur beauté et la salubrité de leur air les plus belles contrées du Portugal et de l'Italie (1). Lorsque ces voyageurs se furent arrêtés quelques semaines dans ce beau pays, ils furent entièrement rétablis de l'indigestion et des fièvres tierces dont ils avaient été atteints pendant leur voyage de la ville maritime d'Arkeko par les bas pays du nord de l'Abyssinie, à *Gondar*, capitale de ce pays et située sur le lac *Tsana*. Parmi les peuplades qui habitent les environs de ce lac, qui sont traversés par le Nil Bleu, on voit beaucoup de vieillards de 90, 100, 106 ans et plus. A un degré au sud-est du lac de *Tsana*, se trouvent les sources du Nil Bleu, dans un terrain élevé, mais marécageux, et dont l'air est si malsain, que les *Agows*, et les *Danots* qui habitent cette contrée, sont d'une taille au-dessous de la moyenne et n'atteignent guère que l'âge de quarante ans (2). Voici ce qui a donné lieu à la narra-

(1) Ludolf. *Comment. in Hist. Æthiop.* pag. 154.
(2) Ritter, *Erdbeschreibung*, tom. I, pag. 208-210. — Hiero-

tion des anciens sur la beauté des Macrobiens, sur leur taille et leur longévité. Ceux qui rapportèrent de l'Éthiopie en Égypte ces notions sur le peuple dont nous venons de parler, furent principalement des marchands qui faisaient non-seulement le commerce de l'or et des épiceries, mais encore celui des esclaves. L'expérience les engagea à préférer les hommes de quelques tribus à ceux des autres, puisqu'on les leur payait mieux, soit à cause de leur beauté, de leur force, de leur santé, soit à cause de leur activité ou d'autres qualités que n'avaient point les autres. Ils devaient par conséquent renchérir encore sur les narrations vagues que l'on faisait dans leur patrie, sur la longue durée de la vie de plusieurs peuplades de noirs, sur leur force, leur belle stature, et auxquelles donnaient lieu les dispositions naturelles de ces tribus et la différence qui existait entre elles et les autres. Mais on ne peut douter que, parmi les peuples qui habitent les bords méridionaux des fleuves *Toumat*, *Toka* et d'autres affluens du Nil qu'on trouve à l'ouest du Fleuve Bleu, il y en a qui se composent d'hommes grands et forts, et d'autres de gens plus petits et dont la durée de la vie varie autant que la taille. Nous avons en effet reconnu que tous les voyageurs modernes s'accordent à nous représenter plusieurs tribus du Soudan comme une espèce d'hommes d'une grande beauté et dont la

---

nymus Lobo, *Reise nach Abyssinien Herausgegeben von Ehrmann*. Zurich, 1793, *in-8.°*, tom. I, pag. 154.

taille est au-dessus de la moyenne. Une partie de ces peuplades demeure entre le Nil Bleu et le Fleuve Blanc. Ces hommes atteignent probablement un âge aussi avancé que ceux qui habitent les bords du lac *Tsana* et qui sont d'une taille médiocre (1). Qu'on ne se figure pas, comme M. Heeren (2), qu'un pays chaud et qui est soumis à tous les changemens périodiques de température, propres aux climats brûlans de la zone torride, ne puisse point renfermer dans son sein des contrées très-salubres; ce qui peut avoir lieu lorsqu'il se trouve coupé par une grande chaîne de montagnes et lorsqu'il y a des plateaux élevés. Quito est encore plus rapproché de l'équateur que les environs du lac de *Tsana;* il y tombe, comme dans l'Abyssinie, des pluies tous les ans à une certaine époque : ce pays, auquel M. Alex. de Humboldt (3), à cause de quelques autres ressemblances, a comparé les hautes régions de l'Abyssinie, est cependant le pays le plus beau et le plus sain de toute l'Amérique, et il rivalise avec les plus belles contrées de l'ancien continent. On dit qu'autrefois il était habité par les hommes

---

(1) M. Cailliaud nous apprend que les habitans du Sennaar sont grands et robustes, mais qu'ils ne parviennent point à un âge avancé. Ce voyageur dit au contraire que les habitans du *Byrtat* et du *Quamamyl*, à l'ouest du Sennaar, sont bien faits, forts, vigoureux et grands, et qu'ils vivent presque plus long-temps que les peuples du midi de l'Europe. (Cailliaud, *Voyage à Méroé*, tom. II, pag. 276, et tom. III, pag. 20 sqq.)

(2) Heeren, *Ideen*, &c; *Zweite Auflage*, II, 377 et 384.

(3) Humboldt, *Ansichten über die Natur*, t. I, p. 119.

les plus beaux, les plus robustes et les plus intelligens de ce nouveau monde.

Il me suffit d'avoir prouvé ici que le pays des Macrobiens est situé dans celui auquel Cosmas donne le nom de *Sasou*, et qui se trouve confiné entre le fleuve *Toka* et le Nil Blanc. Dans le traité particulier que je me propose de publier sur les Macrobiens et sur le commerce que firent les anciens avec le Soudan avant l'ère chrétienne, je tâcherai de prouver que depuis le VII.e siècle avant J. C., ce commerce se faisait de la même manière que du temps d'Apollonius et de Cosmas, dans les pays situés entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. En attendant, je renvoie à l'ouvrage de M. Heeren (1) sur le commerce et la politique des anciens, le lecteur curieux de connaître comment on peut parvenir à prouver le fait avancé ci-dessus.

Hérodote dit qu'il y a, dans le pays des Macrobiens, une grande plaine qu'on nomme *la Table du Soleil*, et où les (principaux) du peuple déposent pendant la nuit de la viande cuite, que le peuple regarde comme un présent que les dieux ont fait sortir pendant la nuit, comme les plantes du sein de la terre. Chaque Macrobien en mange pendant le jour autant qu'il veut. M. Heeren a prouvé que cette plaine merveilleuse n'est autre chose que le marché à l'or des Macrobiens, où les étrangers déposaient pendant la nuit de la viande, du sel, du fer et d'autres mar-

(1) Heeren, *loc. cit.* pag. 372.

chandises, pour recevoir en échange l'or de ceux qui étaient chargés de veiller à ce que les autres Macrobiens trouvassent le matin de la viande dans la plaine appelée *la Table du Soleil.*

Les pays d'*Ophir*, de *Paz*, d'*Oupaz* et de *Tarouain*, d'où les anciens Hébreux et les Tyriens tiraient leur or (1), sont situés dans les mêmes lieux où se trouvent le *Sasou* de Cosmas, les marchés d'Apollonius et le pays des Macrobiens d'Hérodote, c'est-à-dire, entre le Nil Bleu et le Fleuve Blanc. Les preuves de ce que je viens d'avancer ne sont pas faciles à exposer, et leur discussion occuperait trop de place, si l'on voulait les faire connaître dans le *Journal asiatique*, telles qu'elles se trouvent dans l'ouvrage dont cet article est extrait. Je finis donc ici mon Mémoire, en ajoutant seulement que, du temps des Arabes, le commerce de l'or se faisait encore de la même manière que du temps des Égyptiens, des Méroens, des Carthaginois, des Grecs, des Romains et des Axoumitains. On peut se convaincre de la vérité de cette assertion, par la lecture du passage suivant de l'écrivain arabe Yacouti, qui vivait vers l'an 1409 (2). Il nous sert de preuve que nous avons bien déterminé la position du *Sasou* de Cosmas et des marchés dont il est parlé dans la vie d'Apollonius de Tyane.

« Le *Belad-at-Tibr*, ou le pays de l'or, dit Yacou-
» ti, est une partie du Soudan; il s'étend depuis

(1) I, *Reg.* X, 26-28; XII, 12-22. — II, *Paralip.* VIII, 19 et 20; IX, 21, III 6. — *Eccl.* V, 11. — *Dan.* X, 5. — *Jerem.* X, 9.

(2) Voy. *Notices et extr. des Man. de la Bib. du roi*, tom. II.

» l'Abyssinie jusqu'à *Ghana*, ville située dans le
» voisinage du Niger et à l'ouest du royaume de Bor-
» nou (1). Il fait dans cette contrée une chaleur si
» grande, que, pendant le jour, les indigènes ne
» peuvent sortir de leurs cabanes situées sous terre. Les
» nègres de ce pays sont très-nombreux; ils portent
» des ornemens en or et des habits de peaux pré-
» parées. L'or est très-commun dans ce pays; il y
» pousse, pour ainsi dire, comme les plantes et les
» grains dans les champs. Lorsque les marchands
» étrangers se rendent dans le *Belad-at-Tibr* pour y
» prendre de l'or, ils tracent une ligne, mettent à
» côté les marchandises qu'ils veulent donner en
» échange de ce métal. Ce sont du bois, du sel,
» du gingembre, des bracelets et des anneaux de
» cuivre. Ces marchandises une fois déposées, on en
» avertit les indigènes au bruit du tambour et des
» sonnettes, et l'on s'éloigne de plusieurs lieues du
» marché. Pendant l'absence des marchands, les
» nègres viennent et mettent des grains d'or à côté
» des marchandises qu'ils desirent acheter. »

Dans le milieu du Soudan et dans sa partie occidentale, le commerce des Nègres avec les anciens habitans du nord de l'Afrique se faisait autrefois de la même manière que dans la partie orientale de cette contrée; mais on n'en peut poursuivre les traces que

(1) On voit par les limites dans lesquelles *Yacouti* confine le *Belad-at-Tibr*, ou le pays de l'or, que nous étions bien fondés à regarder (pag. 288) commes riches en or tous les pays situés entre le Nil Bleu, le Fleuve Blanc et Ghana.

jusque vers le milieu du v. siècle avant J. C. pour ces deux premières parties de la Nigritie. Je réserve les preuves de tout ceci pour la publication de l'ouvrage dont ce Mémoire est extrait. Ici, je dirai encore que ce n'est pas, comme Cosmas pense, le manque d'une langue intelligible aux anciens habitans du Soudan et aux marchands du nord de l'Afrique, qui a engagé les premiers à ne pas voir les autres, mais que ce sont des principes de politique et de gouvernement. Les habitans des pays situés sous les 10.e et 8.e parallèles et entre les sources du Fleuve Blanc de Brown et celles de la Gambie, faisaient autrefois ensemble un seul peuple. Ce peuple fut assez civilisé; il parla une seule langue et fut soumis aux mêmes lois et au même gouvernement. Il tâcha pourtant de s'isoler autant qu'il le put des autres nations de la terre, et de là vient que le commerce des indigènes avec les étrangers se faisait chez lui de la manière indiquée. Les Chinois se sont servis autrefois du même expédient que les habitans anciens du Soudan, pour s'isoler des étrangers, tout en ne cessant pas de faire le commerce avec eux. Les premières traces que j'aie rencontrées de cette manière de commercer chez les Chinois, sont du premier siècle de notre ère : peut-être les savans qui s'occupent de préférence de l'histoire et de la langue des Chinois, parviendront-ils à trouver des vestiges plus anciens de ce commerce chez cette nation; car celui-ci remonte, à ce qu'il paraît, aux premiers siècles de l'existence de l'empire chinois.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

The Friend of India, n.° XIV, for march 1826, art. I: On the burning of widows in India.— L'Ami de l'Inde, n.° XIV, pour mars 1826, art. I.er : Sur le brûlement des veuves dans l'Inde (pag. 449 &c., Calcutta, 1826).

Depuis long-temps l'Europe entière n'a cessé de pousser des cris d'indignation contre la pratique barbare qui oblige les veuves de l'Inde à se laisser brûler vivantes sur le bûcher sur lequel sont consumés les restes inanimés de leurs époux défunts. Le gouvernement européen qui exerce maintenant l'empire sur ce vaste pays a été accusé de la plus coupable lâcheté et de la plus criminelle indulgence, en négligeant d'employer une intervention efficace pour arrêter ces sacrifices barbares, dont l'existence laisse une tache indélébile sur le pouvoir qui, ayant la force en main pour les prévenir, les tolère, ou n'emploie, pour les faire cesser, que des demi-mesures ou des voies tracées par la timidité, qui tendent plutôt à les encourager qu'à en diminuer le nombre : car c'est un fait constant, que, durant ces trente ans passés, ces horribles sacrifices ont été plus fréquens qu'ils ne l'étaient, même lorsque le pays était gouverné par des princes idolâtres. Cependant la nation sous l'empire de laquelle cette exécrable pratique

existe, a la prétention de vouloir passer pour celle qui occupe le premier rang sur le tableau des peuples civilisés, comme celle que toutes les autres devraient prendre pour modèle, comme celle qui les surpasse toutes en civilisation, en science et en vertu, ainsi qu'en sentimens d'humanité, de bienfaisance et de philanthropie. Quand on considère la pratique détestable dont il est ici question ouvertement tolérée dans un pays qui est sous son contrôle absolu, et à laquelle elle est accusée de conniver, que doit-on penser d'un langage si hautain?

Si le vaste empire de l'Inde était offert à une nation professant le christianisme, je ne dis pas à condition qu'elle tolérerait, mais seulement qu'elle n'userait pas de tous ses efforts pour abolir tout-à-fait ces abominables sacrifices de victimes humaines, il n'en est aucune qui ne dût rejeter, avec les sentimens de la plus vive indignation, l'offre faite à des conditions si iniques.

Si tant de voix se sont élevées avec raison contre les *auto-da-fé* des tribunaux de l'inquisition, établis, dans des âges d'ignorance, dans la seule vue de conserver l'unité de la foi et la paix des états contre les attaques des *Albigeois*, des *Lollars* et autres sectaires dont les dogmes immoraux et antisociaux ne tendoient à rien moins qu'à la révolte contre les souverains légitimes et à la plus flagrante dépravation des mœurs; si le commerce de chair humaine, nom qu'on a justement donné à la traite des nègres, auquel la cupidité et l'avarice des nations européennes donnèrent

tion des anciens sur la beauté des Macrobiens, sur leur taille et leur longévité. Ceux qui rapportèrent de l'Éthiopie en Égypte ces notions sur le peuple dont nous venons de parler, furent principalement des marchands qui faisaient non-seulement le commerce de l'or et des épiceries, mais encore celui des esclaves. L'expérience les engagea à préférer les hommes de quelques tribus à ceux des autres, puisqu'on les leur payait mieux, soit à cause de leur beauté, de leur force, de leur santé, soit à cause de leur activité ou d'autres qualités que n'avaient point les autres. Ils devaient par conséquent renchérir encore sur les narrations vagues que l'on faisait dans leur patrie, sur la longue durée de la vie de plusieurs peuplades de noirs, sur leur force, leur belle stature, et auxquelles donnaient lieu les dispositions naturelles de ces tribus et la différence qui existait entre elles et les autres. Mais on ne peut douter que, parmi les peuples qui habitent les bords méridionaux des fleuves *Toumat*, *Toka* et d'autres affluens du Nil qu'on trouve à l'ouest du Fleuve Bleu, il y en a qui se composent d'hommes grands et forts, et d'autres de gens plus petits et dont la durée de la vie varie autant que la taille. Nous avons en effet reconnu que tous les voyageurs modernes s'accordent à nous représenter plusieurs tribus du Soudan comme une espèce d'hommes d'une grande beauté et dont la

---

nymus Lobo, *Reise nach Abyssinien Herausgegeben von Ehrmann*. Zurich, 1793, *in-8.°*, tom. I, pag. 154.

tifier aux yeux du monde civilisé, indigné de sa coupable indulgence. Quoi! une nation exerçant l'empire sur un peuple dont la nonchalance, la timidité et la lâcheté sont devenues proverbiales; une nation qui n'a besoin que d'un signe pour se faire obéir, une nation dont le nom seul inspire la terreur, craindra de compromettre la sûreté de son empire, en interposant son autorité pour abolir tout d'un coup un usage barbare qui n'a jamais été mis au nombre de ceux qui forment les bases de la civilisation indienne, et auxquels on ne pourrait pas toucher sans danger, et qui n'est pas même placé au rang des coutumes anciennes généralement reçues dans le pays, mais uniquement un usage particulier à certaines familles, fondé sur un faux point d'honneur, nulle part impérativement prescrit dans aucun ancien *pourana*, et regardé avec la plus parfaite indifférence par la masse de la population? La nation qui a en main un pouvoir physique qui ne fut jamais possédé par aucune autre, sera-t-elle la seule à excuser la tolérance d'un usage aussi atroce, sous le vain prétexte de la crainte de compromettre la sûreté de son empire en interposant son autorité pour le faire cesser?

Les Portugais, les Français et les Hollandais ont aussi exercé la domination dans l'Inde. Les premiers sur-tout établirent jadis leur autorité dans une grande étendue de pays; et c'est un fait avéré que jamais aucune de ces nations ne toléra, sur son territoire, l'immolation des veuves sur le bûcher de leurs maris défunts, et l'on n'a pas ouï dire que leur intervention

les plus beaux, les plus robustes et les plus intelligens de ce nouveau monde.

Il me suffit d'avoir prouvé ici que le pays des Macrobiens est situé dans celui auquel Cosmas donne le nom de *Sasou*, et qui se trouve confiné entre le fleuve *Toka* et le Nil Blanc. Dans le traité particulier que je me propose de publier sur les Macrobiens et sur le commerce que firent les anciens avec le Soudan avant l'ère chrétienne, je tâcherai de prouver que depuis le VII.e siècle avant J. C., ce commerce se faisait de la même manière que du temps d'Apollonius et de Cosmas, dans les pays situés entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. En attendant, je renvoie à l'ouvrage de M. Heeren (1) sur le commerce et la politique des anciens, le lecteur curieux de connaître comment on peut parvenir à prouver le fait avancé ci-dessus.

Hérodote dit qu'il y a, dans le pays des Macrobiens, une grande plaine qu'on nomme *la Table du Soleil*, et où les (principaux) du peuple déposent pendant la nuit de la viande cuite, que le peuple regarde comme un présent que les dieux ont fait sortir pendant la nuit, comme les plantes du sein de la terre. Chaque Macrobien en mange pendant le jour autant qu'il veut. M. Heeren a prouvé que cette plaine merveilleuse n'est autre chose que le marché à l'or des Macrobiens, où les étrangers déposaient pendant la nuit de la viande, du sel, du fer et d'autres mar-

(1) Heeren, *loc. cit.* pag. 372.

taille est au-dessus de la moyenne. Une partie de ces peuplades demeure entre le Nil Bleu et le Fleuve Blanc. Ces hommes atteignent probablement un âge aussi avancé que ceux qui habitent les bords du lac *Tsana* et qui sont d'une taille médiocre (1). Qu'on ne se figure pas, comme M. Heeren (2), qu'un pays chaud et qui est soumis à tous les changemens périodiques de température, propres aux climats brûlans de la zone torride, ne puisse point renfermer dans son sein des contrées très-salubres; ce qui peut avoir lieu lorsqu'il se trouve coupé par une grande chaîne de montagnes et lorsqu'il y a des plateaux élevés. Quito est encore plus rapproché de l'équateur que les environs du lac de *Tsana;* il y tombe, comme dans l'Abyssinie, des pluies tous les ans à une certaine époque : ce pays, auquel M. Alex. de Humboldt (3), à cause de quelques autres ressemblances, a comparé les hautes régions de l'Abyssinie, est cependant le pays le plus beau et le plus sain de toute l'Amérique, et il rivalise avec les plus belles contrées de l'ancien continent. On dit qu'autrefois il était habité par les hommes

---

(1) M. Cailliaud nous apprend que les habitans du Sennaar sont grands et robustes, mais qu'ils ne parviennent point à un âge avancé. Ce voyageur dit au contraire que les habitans du *Byrtat* et du *Quamamyl*, à l'ouest du Sennaar, sont bien faits, forts, vigoureux et grands, et qu'ils vivent presque plus long-temps que les peuples du midi de l'Europe. (Cailliaud, *Voyage à Méroé*, tom. II, pag. 276, et tom. III, pag. 20 sqq.)

(2) Heeren, *Ideen*, &c; *Zweite Auflage*, II, 377 et 384.

(3) Humboldt, *Ansichten über die Natur*, t. I, p. 119.

les plus beaux, les plus robustes et les plus intelligens de ce nouveau monde.

Il me suffit d'avoir prouvé ici que le pays des Macrobiens est situé dans celui auquel Cosmas donne le nom de *Sasou*, et qui se trouve confiné entre le fleuve *Toka* et le Nil Blanc. Dans le traité particulier que je me propose de publier sur les Macrobiens et sur le commerce que firent les anciens avec le Soudan avant l'ère chrétienne, je tâcherai de prouver que depuis le VII.e siècle avant J. C., ce commerce se faisait de la même manière que du temps d'Apollonius et de Cosmas, dans les pays situés entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. En attendant, je renvoie à l'ouvrage de M. Heeren (1) sur le commerce et la politique des anciens, le lecteur curieux de connaître comment on peut parvenir à prouver le fait avancé ci-dessus.

Hérodote dit qu'il y a, dans le pays des Macrobiens, une grande plaine qu'on nomme *la Table du Soleil*, et où les (principaux) du peuple déposent pendant la nuit de la viande cuite, que le peuple regarde comme un présent que les dieux ont fait sortir pendant la nuit, comme les plantes du sein de la terre. Chaque Macrobien en mange pendant le jour autant qu'il veut. M. Heeren a prouvé que cette plaine merveilleuse n'est autre chose que le marché à l'or des Macrobiens, où les étrangers déposaient pendant la nuit de la viande, du sel, du fer et d'autres mar-

(1) Heeren, *loc. cit.* pag. 372.

» ractère et les sentimens de ses habitans, et nous avons
» observé que leurs préjugés les plus chers et les plus
» sacrés pouvaient être violés (non par caprice et
» sans de justes causes, à la vérité) avec impunité,
» et sans s'exposer à compromettre la sûreté du pays.

» Nous avons été, depuis long-temps, dans l'ha-
» bitude de faire pendre les brahmes qui se rendaient
» coupables de crimes qui méritaient la mort; ce-
» pendant il n'y a pas, dans les *Sastras* et dans les
» *Pouranas*, d'injonctions et de préceptes plus clairs
» et plus obligatoires que ceux qui défendent d'ôter
» la vie à un brahme, quelque criminel qu'il puisse
» être. Cette caste privilégiée est par-tout regardée
» comme au-dessus des dieux mêmes: leurs honneurs,
» leurs dignités, et leur inviolabilité absolue, cons-
» tituent l'ame de l'indianisme; le respect qu'on a
» pour eux est toujours le même, et n'a souffert aucune
» altération par le laps du temps. Si nous avions
» appréhendé une insurrection populaire en heur-
» tant les préjugés des Indous concernant l'inviola-
» bilité de la personne sacrée des brahmes, nous
» nous serions conformés à des règles sanctionnées
» par un usage immémorial, et nous aurions fermé
» les yeux sur leurs plus grands crimes. Cependant
» quelle a été notre conduite envers cette race sacrée,
» réputée inviolable, et qui reçoit les adorations des
» autres castes? Nous avons traîné dans nos cours
» de justice les individus qui la composent; nous
» les avons accusés comme les autres criminels; nous
» avons jeté leurs priviléges au vent; nous les avons

» condamnés comme des félons; nous les avons ex-
» posés au carcan; nous les avons fait fouetter pu-
» bliquement dans les rues : eh quoi ! la cause de
» la justice et de l'équité nous a rendus si hardis que
» nous les avons fait pendre comme les autres mal-
» faiteurs; nous les avons fait pendre sur les grandes
» routes et dans l'enceinte même de la ville sainte
» de *Bénarès*, avec leur triple cordon sur les épaules,
» et entourés d'une foule de leurs adorateurs qui,
» levant les mains vers eux, leur demandaient leur
» dernier *assirvahdam* ou bénédiction. Il ne s'est
» pas passé d'années que nous n'ayons eu ce genre
» de peine à infliger à des brahmes dans toutes les
» provinces de l'Inde. Nous l'avons fait par-tout avec
» la plus parfaite impunité, et sans que la stabilité
» de notre empire ait été ébranlée par cette démarche
» hardie, &c. &c. »

A cet exemple et quelques autres non moins frappans cités par l'auteur, nous pourrions en ajouter un qu'il ne mentionne pas, et qui est digne de l'être; c'est celui des enfans nés sous des constellations néfastes, qui étaient irrévocablement condamnés, aussitôt après leur naissance, à être noyés dans des rivières, ou exposés dans les forêts pour être dévorés par les bêtes féroces : cette pratique horrible était commune à toutes les castes, et assez généralement suivie dans tout le pays. Lorsque le marquis de Wellesley prit les rênes du gouvernement général de l'Inde en 1798, voulant mettre fin, par des mesures vigoureuses, à cette exécrable superstition jusqu'alors

lâchement tolérée par tous ses prédécesseurs, il fut résolu et décrété, dans son conseil, que les personnes qui se rendraient désormais coupables de pareils attentats, seraient livrées aux tribunaux de justice, jugées et punies selon toute la sévérité des lois, comme coupables d'homicide volontaire. Cette conduite ferme produisit l'effet desiré, presque sans exciter un murmure, et sans apparence de trouble, quoique cette décision du gouverneur général, dans son conseil, sapât dans ses fondemens un des usages les plus anciens et les plus universellement suivis.

Il y aurait sûrement à craindre pour la sûreté et la stabilité du gouvernement, si l'on attaquait de front quelqu'un des usages religieux ou politiques qui forment les bases de la civilisation indienne; si l'on prétendait leur imposer violemment des pratiques religieuses ou civiles que leurs préjugés les ont accoutumés à considérer avec une espèce d'horreur; si l'on entreprenait, par exemple, de fermer leurs temples, de profaner ou traiter publiquement avec mépris les objets de leur culte; d'abolir la division des castes parmi eux; de les obliger de renoncer aux notions qu'ils entretiennent concernant la souillure et la propreté, ou d'agir contrairement à quelqu'un de ces usages fondamentaux, antiques et universellement suivis, qui forment le seul lien qui les unisse les uns aux autres, et qu'ils croient ne pas pouvoir rompre sans s'exposer à tomber dans un état de barbarie : mais prétendre qu'on ne peut pas empêcher le brûlement des veuves sur le bûcher de leurs maris sans

compromettre la sûreté du pays et sans s'exposer à un soulèvement, c'est se faire illusion à soi-même et abuser de la crédulité du public; c'est suivre les conseils timides de la plus criminelle lâcheté, et répondre aux cris de l'Europe, indignée de la tolérance d'un crime si révoltant, par les prétextes les plus vains et les plus frivoles: car nous le répétons avec une entière confiance, cette pratique atroce n'entrant ni dans les réglemens généraux de la société, ni dans les réglemens particuliers d'aucune caste, mais étant uniquement fondée sur un faux point d'honneur parmi certaines familles, et son existence considérée avec la plus parfaite indifférence par la généralité des Indous, nous avons la ferme conviction qu'avec tant soit peu de fermeté, le gouvernement pourrait l'abolir tout d'un coup sans le moindre danger.

Un ancien Indien.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 2 mars 1829.

M. Polydore Roux, de Marseille, adresse au Conseil un prospectus de sa *Description* des crustacés de la Méditerranée.

M. Radiguel annonce qu'il se propose d'ouvrir un cours sur l'analyse et la philosophie des langues.

M. Den Tex, secrétaire de la 3.e classe de l'institut royal belge, écrit pour envoyer une inscription javanaise en deux feuilles, qu'il offre à la Société; l'inscription sera

déposée à la bibliothèque, et les remerciemens du Conseil seront adressés à M. Den Tex.

M. le Vasseur annonce la publication prochaine de son édition lithographiée du roman chinois *Yu-kiao-li*, et demande que la Société souscrive pour un certain nombre d'exemplaires. Cette demande est renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. le comte de Lasteyrie, Klaproth et Abel-Rémusat.

M. Silberstein écrit de Varsovie pour offrir ses services à la Société; M. Degérando veut bien se charger de transmettre à M. Silberstein les remerciemens du Conseil.

M. Saint-Martin donne lecture du rapport de la commission chargée d'examiner la traduction de la chronique géorgienne faite par M. Brosset. La commission propose l'impression, aux frais de la Société, de la traduction française avec une partie du texte. Ces conclusions sont adoptées, et le rapport renvoyé à la commission des fonds.

M. Abel-Rémusat, au nom de la commission nommée pour examiner la proposition faite par M. Jouy, de reproduire, au moyen de l'autographie, le dictionnaire chinois-latin du P. Basile de Glemona, fait son rapport (1), d'où il résulte que cet ouvrage mérite d'être publié par la Société. Ces conclusions sont adoptées et la demande de M. Jouy est renvoyée à la commission des fonds.

M. Rifaud, voyageur en Égypte, offre de communiquer à la Société les résultats de ses recherches. On arrête, de concert avec M. Rifaud, que les membres du Conseil pourront se présenter chez lui, pour voir les objets qu'il a rapportés, au jour qu'il fixera.

M. César Moreau offre, pour la bibliothèque de la Société, son Tableau du commerce de la France avec l'Asie. M. César Moreau, présent à la séance, reçoit les remerciemens de la Société.

---

(1) Ce rapport a été inséré textuellement dans le N.° d'Avril, tom. III.

Séance du 6 avril 1829.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société.

MM. D. Miguel Calmao Dupin e Almeida, ministre secrétaire d'état des finances de l'empire du Brésil à Rio-Janeiro.
Antoine Drummond, à Rio-Janeiro.
de Sinner, homme de lettres.

M. le comte Pozzo di Borgo envoie au conseil un exemplaire des voyages de l'archimandrite Hyacinthe en Chine, avec une description géographique du Tibet en russe. M. Klaproth est chargé de faire un rapport sur l'ouvrage du P. Hyacinthe.

On dépose sur le bureau le prospectus d'un Dictionnaire arménien-turc et d'une Histoire de la littérature arménienne, qui doivent paraître à Venise en italien.

M. Fred. de Adelung écrit pour remercier le conseil de sa nomination comme membre étranger de la Société.

M. Stan. Julien annonce que la dernière livraison de son édition de Meng-tseu sera imprimée pour la séance générale.

M. le baron Silvestre de Sacy écrit pour remettre entre les mains du conseil sa démission de la présidence, dont son âge, l'état de sa santé, lui rendent les fonctions pénibles. On arrête que le bureau se rendra auprès de M. de Sacy pour lui exprimer combien le conseil desire qu'il puisse revenir sur cette décision.

Le secrétaire invite les personnes qui desireraient qu'il fût donné connaissance de leurs ouvrages dans le rapport des travaux de la Société, à lui transmettre leurs notes avant l'époque de la séance générale.

Les commissions du journal et des fonds annoncent qu'elles ont terminé les arrangemens relatifs à la publication du Journal asiatique, et qu'elles en ont chargé MM. Dondey-Dupré. Il est donné lecture de la convention

conclue avec MM. Dondey-Dupré, laquelle, après diverses observations, est approuvée par le conseil.

M. Brosset lit un extrait d'une gazette géorgienne.

Nouvelles de l'armée d'opération du Corps spécial du Caucase.

(Extrait du Journal géorgien de Tiflis du 27 novembre 1828.)

Tout récemment, le comte Paskéwitch Erewanski a reçu les avis suivans de l'armée d'opération du corps spécial du Caucase :

« Les pertes des Osmanlis ne les empêchent pas de songer à de nouvelles expéditions dans le pachalik de Baïazeth. Il était arrivé un rénfort considérable, avec quelques canons, au secours d'Emin-pacha de Mouchéthi (Mouch et son territoire), qui commandait l'armée, lors de la malheureuse attaque qui fut livrée à l'armée du général-major prince Dchawdchawadzé (1). Ce général en ayant été informé, jugea qu'il ne devait pas demeurer dans la position qu'il occupait, devant les forces d'un ennemi qui allait l'attaquer avec tout l'avantage du nombre; et le 28 octobre, sur le soir, il quitta la ville de Patnos, pour se porter entre Toprac-Calé et Jadin (*lis.* Diadin) (2). En quittant Patnos, le prince Dchawdchawadzé emmena avec lui cent soixante *émigrans* des Arméniens de ce lieu, qui le prièrent instamment de leur permettre de suivre notre armée. Aussitôt que l'ennemi eut connaissance de notre mouvement, il prit et brûla le village de Patnos; et dès le matin, plus de mille hommes de cavalerie courde

---

(1) Ce prince est d'une ancienne famille très-puissante en Imirette (Gamba, I, 201 et suiv.).

(2) Diadin est une ville aux sources de l'Euphrate; Toprac-Calé est à 40 lieues à l'ouest environ de la précédente. (*Carte* de M. Gamba.) Patnos n'est pas indiqué.

vinrent fondre sur nos derrières, mais sans succès, et furent forcés à faire retraite. Bientôt, ils furent secourus de deux mille *Déli-bachis* et renouvelèrent les attaques; mais ils furent heureusement dispersés par l'arrière-garde, composée de deux *rota* du 4.e régiment d'infanterie de Cozlow, avec les canons de la 20.e brigade d'artillerie. Cependant, l'armée était arrêtée presque à chaque werst pour réorganiser l'artillerie et les fourgons, qui, plusieurs fois, s'embourbèrent dans les chemins excessivement gâtés par la pluie.

A 19 werst de Patnos, l'ennemi, fort de 4000 hommes, fit une attaque vigoureuse sur le village de Souléiman-qoumbez: mais l'arrière-garde, ainsi que deux *rota* du régiment d'infanterie de Séwastopol envoyés pour la soutenir, terminèrent avec succès cette échaufourée. Après cela, notre armée continua sa retraite sans encombre; et le 31 octobre, elle arriva au village de Baracli, sur la grande route de Dianin (*lis.* Diadin) et de Toprac-Calé (1). Dans l'affaire du 29, l'ennemi a perdu 200 hommes; et de notre côté, 19 soldats furent tués ou faits prisonniers. Le mouvement du général Berkhmann, dont nous avons parlé dans nos nouvelles du 20 novembre, a réussi non moins heureusement dans la circonstance présente, grâce aux succès de notre armée de Baïazeth; car la plus grande partie des troupes de l'ennemi se trouvait employée par la résistance de notre armée de Qars, et il ne put diriger ses forces contre le prince Dchawdchawadzé.

C'est ainsi que l'armée d'observation et de renfort paralysa pour le moment, durant la saison d'hiver, les attaques des Osmanlis dans le pachalik de Baïazeth, le plus

---

(1) Au lieu de *Baracli*, il faudrait peut-être lire *Karakli* ou *Karaklissa:* il y a en effet un lieu de ce nom à mi-chemin des deux villes mentionnées ici. — Souléiman-Qoumbez n'est pas sur ma carte; elle indique seulement un *Koumbaz*, mais bien plus haut, sur la droite de l'Araxe.

rapproché d'Azroum qui est le principal point de concentration des forces de la Turquie d'Asie. Les autres lieux soumis aux armes russes sont maintenus dans une parfaite tranquillité par leurs gouverneurs, qui obtiennent aisément, par l'exécution des ordres qu'on leur transmet, que le peuple montre une pleine confiance au gouvernement russe, et demeure jusqu'ici dans une complète soumission. Ils s'empressent d'opposer aux attaques de l'ennemi la plus active vigilance et tous les genres de précautions. Cependant l'hiver, dont la rigueur se fait sur-tout sentir dans les lieux élevés des pachaliks de Qars et d'Akhaltzikhé, nous promet de la part des Osmanlis une longue interruption aux tentatives précédentes.

Sur la ligne, le général de cavalerie Emmanuel a jugé nécessaire, pour le bien de la paix de son gouvernement, d'entreprendre une expédition contre les Qaratchaéwéliens. Ce peuple, qui vit sur les cimes neigeuses du Caucase, à la source du Qouban, dans l'espérance de n'être pas poursuivi chez lui, donnait hardiment asyle et secours aux pillards d'au-delà du Qouban, qui s'enfuyaient chez eux pour éviter les attaques auxquelles ils seraient exposés dans la steppe entre le Qouban et le Tergi (*Térek*). Le 20 octobre, ils rencontrèrent au pied de l'Elborous la troupe commandée par le général Emmanuel. Le combat, commencé à midi, ne finit qu'à sept heures du soir, par la prise de la dernière hauteur des Qaratchaéwéliens. Leur perte est tout-à-fait considérable. De notre côté, il y a eu de tués 3 officiers supérieurs et 41 simples soldats. Werzlin, commandant du régiment de Qazanghorski, a été pris, ainsi que 3 officiers supérieurs et 116 hommes du dernier rang. Le lendemain l'armée, malgré l'obstacle des neiges, arriva au principal *aoul* de l'ennemi, nommé *Cart-jourt*, et nous rencontrâmes des députés qui venaient demander grâce.—Le 23 octobre, leur grand chef, Wali-Isam, Crim-Chawcalow et autres gens de distinction, au nom de tout le peuple, offrirent le serment

de soumission à S. M. impériale, et promirent de rendre tout ce qu'ils avaient pris en divers temps sur la ligne du Caucase; que par la suite ils n'entreprendraient aucune excursion; qu'ils n'admettraient plus d'ennemi chez eux, et qu'ils avertiraient le gouvernement russe des rassemblemens qui auraient lieu chez les tribus voisines. Pour garantir ces promesses, les Qaratchaéwéliens donnèrent en otage les personnes du rang le plus distingué, au choix du général de cavalerie Emmanuel. De notre côté, il fut réglé que, pour les sujets russes musulmans, la justice sera rendue d'après leurs coutumes par le *Cherioti* (1); et on leur promit que la place de commerce ou lieu d'échanges sera sur le fleuve Qoub (*lis.* Qouma), vers le fort de Khakhandoucow (2), où ils pourront obtenir le pain, le sel et autres choses nécessaires.

Son Éclat, le comte Paskéwitch Ériwanski, ayant vu la possibilité d'opposer aux Osmanlis la plus grande partie des forces stationnées dans le gouvernement de Khoi, sous le gouvernement du général-major Bancratiew, lui a ordonné de passer dans le pachalik de Baïazeth, où il renforcera l'armée d'opération. Le commandement des troupes qui y restent et la direction du gouvernement seront confiés au capitaine Chwétzow.—Le 11 novembre, le général-major Bancratiew est arrivé à Baïazeth, où il a pris le commandement du flanc gauche de l'armée d'opération. L'avis d'une nouvelle expédition dans le pachalik de Baïazeth a engagé les Osmanlis à prendre les armes contre nous, et à envoyer à Arzroum et à Mous (*lisez* Mouch) leurs troupes qui, à ce que l'on apprend, sont en quartiers d'hiver, à cause de la rigueur du froid. Des

---

(1) C'est la coutume judiciaire, basée sur l'Alcoran et sur les usages du peuple. *Note du Rédacteur géorgien.*

(2) Khakhandoucow ou Akhandoucow est sur la droite de la Qouma supérieure.

autres gouvernemens soumis aux armes russes, nous avons l'agréable nouvelle qu'il y règne jusqu'à présent une tranquillité parfaite.

ERRATA pour la notice du Code géorgien.

(Journ. asiat. Mars 1829.)

Quelques fautes typographiques, causées par la ressemblance des lettres, sont restées inaperçues dans cet article; nous prions les lecteurs du journal de vouloir les corriger ainsi :

Pag. 179.	ლნ	lis.	ლნ
— 181.	ვთს	—	ვთ-Ი
— *ibid.*	Ქთნ	—	Ქთ-ნ
— *ibid.*	ვᲡᲡ	—	ვᲡᲮ
— 197.	ᲣᲡᲡ	—	ᲣᲡᲘ

La transcription des mots étant exacte, indique ce qu'ils auraient dû être. Il s'est glissé une autre erreur (p. 186, l. 10), 318, *lisez* 418; et dans le paragraphe qui commence par ce mot, *L'enseignement,* au lieu de 447, 448, 449, *lisez* 347, 348, 349. J'aime mieux passer pour mauvais correcteur, que pour auteur sans science.

BROSSET.

NOUVEAU

JOURNAL ASIATIQUE.

Rapport sur un Mémoire relatif à l'origine des Japonais, par M. DE SIEBOLD (1).

M. de Siebold, qui, depuis plusieurs années, réside à Nangazaki, vient d'adresser à la Société asiatique un Mémoire sur *l'origine des Japonais;* ce mémoire, écrit en allemand, est, sous beaucoup de rapports, d'un grand intérêt, parce que les matériaux dont l'auteur s'est servi sont, pour la plupart, extraits d'ouvrages japonais. La commission chargée par le conseil de la Société de l'examen de ce travail, l'a discuté avec soin, et elle a l'honneur de soumettre au conseil les observations suivantes.

Dans son introduction, M. de Siebold a cru nécessaire d'examiner préalablement toutes les opinions de ses prédécesseurs relatives à l'origine des Japonais, sans s'occuper d'en déterminer le mérite. Nous croyons devoir passer sous silence le contenu de cette introduction, qui est très-étendue, d'autant plus que l'auteur y examine les hypothèses de quelques auteurs de ma-

(1) Lu à la séance du 6 juillet 1829.

nuels, qui ne font nullement autorité, parce qu'ils n'ont pu puiser aux sources originales. Nous avons été également surpris de voir qu'un savant qui habite le Japon, et qui paraît savoir la langue du pays, attache une importance quelconque à des compilations, estimables à beaucoup d'égards, mais qui ne peuvent être d'aucun poids dans les matières dont il s'agit, telles que le *Précis de la géographie universelle*, de feu Maltebrun. C'est ainsi qu'il a reproduit dans son introduction les idées inadmissibles qu'on trouve dans le cinquième volume de cet ouvrage (pag. 212), sur la prétendue marche des tribus asiatiques qui seraient allées peupler l'Amérique.

Les opinions exprimées par les écrivains antérieurs à lui donnent à M. de Siebold l'occasion de poser les quatre questions suivantes :

1.° Les Japonais descendent-ils des Chinois?

2.° Descendent-ils d'un des peuples appelés ordinairement Tartares?

3.° Sont-ils le produit d'un mélange de plusieurs nations asiatiques?

4.° Sont-ils les habitans primitifs de leur pays?

Une comparaison superficielle des qualités physiques des Japonais et des Chinois, de leurs institutions politiques et civiles, dit l'auteur, et même plusieurs détails historiques, pourraient faire croire que les Japonais descendent des Chinois. Cependant, quoique des recherches plus approfondies démontrent que la civilisation du Japon est venue de la Chine, elles font également voir qu'il existe une différence

primitive entre les habitans de ces deux contrées; cette différence se montre encore plus clairement par la comparaison de leurs langues, qui n'ont rien de commun entre elles, quoique le japonais ait adopté un grand nombre de termes chinois, pour lequel il a cependant ses propres mots.

M. de Siebold pense aussi que la croyance primitive des Japonais différait totalement de celle des Chinois. Il nous paraît que cette hypothèse n'est nullement démontrée, et que le fait est même assez douteux, puisque nous voyons que la religion de *Sin too*, au Japon, est à-peu-près basée sur la croyance aux génies, aux démons et aux hommes déifiés, comme l'ancien culte chinois et la doctrine des *Tao szu*. Cette croyance, originairement dérivée d'un même système religieux, n'a été modifiée que par des circonstances particulières à chacun de ces deux pays.

L'auteur, pour soutenir ses conclusions, donne un court aperçu de la religion de *Sin too*, et de celle de *Boudz doo*, ou du bouddhisme, au Japon. Il pense que la première a été originairement plus simple qu'elle ne l'est actuellement, et qu'elle est le produit d'un mélange de sabéisme et de fétichisme.

L'ancien culte des Japonais, dit-il, n'a rien de commun avec le bouddhisme; et quoique les doctrines de ces deux croyances paraissent s'être amalgamées par un contact immédiat pendant six siècles, elles sont pourtant soigneusement séparées par les savans du pays.

Les divinités de la religion de *Sin too* sont appelées

Kami; ce qui est l'équivalent du chinois *chin*, génie; tandis que celles de la secte bouddhique portent le nom de *Boudz*. Le bouddhisme fut porté de la Chine en Corée, et de ce pays il arriva, vraisemblablement pour la première fois, en 543, au Japon. Neuf ans après, les images de Bouddha y furent apportées; et depuis ce temps, cette croyance s'est répandue sur tout cet empire. La politique des *dzogoun* ou empereurs civils du Japon, s'est servie du bouddhisme pour supplanter l'ancienne religion du pays, dont le chef naturel était le *daïri*, ou empereur ecclésiastique; de sorte que c'est actuellement le bouddhisme qui est la religion de l'état. Une espèce de fusion de ces deux croyances a formé une nouvelle doctrine, appelée *rioobou sin too*, c'est-à-dire, *croyance hybride des génies*. Elle doit son origine à la coutume qu'on avait de déposer une grande partie des images de génies et d'hommes déifiés dans les temples bouddhiques; leurs adorateurs ayant ainsi été obligés de se rendre dans ces temples, pour y sacrifier et prier, finirent par révérer également les divinités bouddhiques.

M. de Siebold donne une liste des principales sectes que la religion de Bouddha compte au Japon : celles des *tendaï* et des *zingon*, dont l'origine remonte aux premières années du IXe siècle, se servent encore aujourd'hui, dans leurs ouvrages religieux, de caractères *dévanagari*, qu'ils appellent *bon-si* (en chinois *fan tsu*).

La doctrine de Confucius, en japonais *Sjou too*, n'est pas une religion; c'est simplement une phi-

losophie morale. Elle s'introduisit au Japon l'an 59 de J. C. Selon M. de Siebold, ses sectateurs n'aspirent qu'à faire de bonnes œuvres dans ce monde, sans se soucier beaucoup de ce qui peut arriver après la mort. Nous pensons que l'auteur n'a pas bien pénétré le système dogmatique du philosophe chinois. Après cet aperçu des principales religions du Japon, M. de Siebold présente quelques observations générales sur ce sujet. Il ne paraît pas avoir été heureux dans cette partie de ses recherches: il y confond, par exemple, *Bouddha*, *Foe* ou *Chakia*, avec *Fo-hi*, le fondateur de la monarchie chinoise, qui cependant n'a rien de commun avec cette divinité indienne. Il croit également que les dogmes et les cérémonies de la *religion du dalaï-lama* ressemblent beaucoup à celle de la secte de *Sin too*, au Japon. C'est une erreur grave, car la première est le bouddhisme même. On doit regretter que M. de Siebold, qui montre tant de zèle pour les recherches historiques et ethnographiques, et qui se trouve dans une position si favorable pour s'y livrer avec succès, ait fait son voyage au Japon avant de s'être suffisamment préparé pour une entreprise aussi importante. Vouloir tirer des conséquences, au sujet de la parenté de peuples très-éloignés les uns des autres et séparés par l'Océan, simplement de quelques ressemblances apparentes de leur culte religieux ou de leurs mœurs et de leurs usages, est un moyen trompeur qui a conduit M. de Siebold à trouver des liaisons entre les Péruviens et les Japonais, et entre les Mexicains et les habitans du Tubet.

Cependant des théocraties semblables à celles de trois de ces peuples (car nous n'en voyons pas chez les Japonais) peuvent avoir chacune une origine bien distincte, sans qu'il y ait eu des relations entre ces nations. D'ailleurs le culte du soleil chez les Péruviens ressemble-t-il réellement aux religions de *Sin too* et de *Boudz do* du Japon? et les hommages sanglans que les Mexicains rendaient à leurs divinités ont-ils quelque chose de commun avec le bouddhisme, qui défend même de répandre le sang des animaux et de tuer des insectes? Nous ne pouvons que louer la circonspection de M. de Siebold, « qui l'a empêché, dit-il, de s'égarer, cette » fois, avec ses Japonais, dans l'Amérique méridio- » nale, et qui lui a suggéré la résolution de tenir son » imagination en bride; » il a sagement fait « de re- » tourner au continent de l'Asie pour chercher les » premières traces des Japonais dans cette *officine* » du genre humain. »

Quant à la seconde question que s'est proposée l'auteur, *les Japonais descendent-ils d'un peuple tartare?* M. de Siebold croit pouvoir prouver, par la comparaison des langues des Mandchoux, des Coréens et des Aïno ou Kouriles, avec celle des Japonais, qu'il existe une parenté manifeste entre tous ces peuples, et que, par conséquent, le Japon a reçu vraisemblablement du continent de l'Asie sa population, laquelle fut postérieurement civilisée par des colonies chinoises et coréennes qui vinrent se mêler à elle. Pour démontrer cette hypothèse, l'auteur présente d'abord quelques observations grammaticales sur

les langues mentionnées plus haut, puis un vocabulaire d'environ quatre-vingt-dix mots, dans lequel le japonais est mis en parallèle avec le kourile et le coréen, auquel il ajoute les mots chinois d'après la prononciation des Chinois qui viennent trafiquer à Nangasaki, et d'après celle qui est en usage chez les Japonais. Cependant cette double comparaison du lexique et de la grammaire nous paraît démontrer justement le contraire de ce que l'auteur se propose de prouver. Un coup d'œil jeté sur les pièces du procès recueillies par M. de Siebold, donne la conviction que les quatre langues en question n'ont point de rapports entre elles. Quelques conformités générales de grammaire se font remarquer dans les idiomes les plus dissemblables du monde ; elles ne conduisent à aucun résultat, quand il n'y a pas d'analogie entre leurs racines respectives.

Après ces recherches *linguistiques*, M. de Siebold donne une notice de la nation kourile, qui occupe les îles qui portent son nom, ainsi que celles de Iezo et de Tarakaï ou Karafto, nommée en Europe, très-improprement, *Sakhalian*. Il y joint une courte description de la côte du continent de la Tartarie, opposée à cette dernière île, et nommée *Sandan* par les habitans, et *Tattan oriental* (1) par les Japonais. Nous connaissons suffisamment les mœurs et les usages des Kouriliens, par les descriptions de Krusenstern, de Golovnin et d'autres voyageurs russes ; mais les notions

(1) Le mot *Tattan* (Tatar) s'écrit, en japonais, 韃靼, *Tatsoutan* ; mais, d'après la règle, on le prononce *Tattan*.

sur le *Sandan*, communiquées par M. de Siebold, sont entièrement neuves. Il les a recueillies de la bouche d'un Japonais nommé *Mogami Tok'naï*, qui a visité ce pays. Ce vieillard passa, au mois d'août 1785, de *Sooïa*, comptoir de l'île de Iézo, à Karafto ou Tarakaï, visita les côtes orientales et occidentales de cette grande île, et en leva la carte (1). La

---

(1) Avant le voyage de *Mogami Tok'naï*, les Japonais n'avaient que des idées très-confuses sur le continent de la Tartarie; témoin la carte générale qui accompagne le *San kokf tsou ran*, ou la Description des trois pays qui avoisinent le Japon, savoir, la Corée, les îles de Lieou khieou et le Iezo, publiée à Yedo en 1785. Dans cette carte, on voit, au nord de la Corée, le *Wan li tchhang tchhing*, ou la grande muraille de dix mille *li*, le mont (glacier) *Pe teng chan* et le fleuve *Toumen oula*, qui y porte les noms de 江溝豆 *Teou kiang kiang* et de 江同混 *Kuen thoung kiang*, tandis que ce dernier nom appartient au *Sakhalian oula* ou Amour. Le pays au nord et au nord-est de la grande-muraille, qui est enluminé en vert, s'étend le long de la mer, et est borné, à l'ouest et au nord, par le 城長新 *Sin tchhang tchhing*, ou la grande muraille nouvelle; elle se prolonge jusqu'à la mer: elle fut, d'après une note de la carte, construite sous les règnes de Khang hi et de Young tching. Une autre note dit que cette muraille fait la limite de la province de *Ching tou* (ou *Ching king*), soumise aux Mandchoux. La partie méridionale de ce pays est nommée *Niu tchin*, ou contrée de *Orankaï;* plus au nord, et sur les bords de la mer, est le royaume de *Mo kho*, et encore plus haut le pays des 滿洲 *Man*

partie occidentale de Tarakaï est séparée par un détroit du continent de l'Asie; détroit sur l'existence duquel il n'y a jamais eu de doute, malgré l'assertion contraire de M. de Krusenstern, qui voulait faire une presqu'île de Tarakaï ou Sakhalian. Ce détroit a été visité, en 1808, par *Mamia Rinsoo*, qui en a dressé la carte. Il a été exploré de nouveau par une commission impériale envoyée exprès. Elle a déterminé avec exactitude la position géographique de

---

tcheou. Cette contrée, réunie avec le Sandan, est nommée *Souroumo.*

Entre la grande muraille nouvelle et le fleuve Amour, est un vaste espace de pays enluminé en jaune. La partie méridionale vers la mer est appelée *Santan;* puis viennent le *Santan proche* et le *Santan éloigné.* Ces deux derniers sont séparés par une chaîne de montagnes du *Karafouto*, ou *Karafto*, qui cependant est qualifié de *tao* (en japonais *sima*) ou île. Une note avertit que le nom primitif de cette île est *Taraïkaï.* Elle est séparée du Iezo par un détroit large de sept *ri* japonais. Au nord-est du Santan éloigné, s'étend, jusqu'à la droite de l'Amour inférieur, le pays des *Mongorou;* nom dans lequel on reconnaît celui de *Mongoo* ou *Mankoo*, que porte la partie inférieure de l'Amour. Ce dernier y est qualifié 大河 *Ta ho*, ou *grand fleuve*, portant les noms de *Sagariï* (corruption du mot *Sakhalian*) et de *Aroumi.* Devant son embouchure est une grande île appelée *Sagariïn*, c'est-à-dire *Sakhalian*, nom que les Japonais ont emprunté des cartes européennes. L'Amour fait la limite méridionale des possessions russes ou de *Moskovia*, enluminées en rouge.

ce bras de mer, en se servant d'excellens instrumens astronomiques apportés d'Europe. Le détroit fut nommé *Mamia no seto*, ou passage de Mamia, en l'honneur de celui qui l'avait découvert ou exploré le premier. Il est ordinairement gelé depuis décembre jusqu'en mars.

Dans le voisinage de ce détroit, tant au sud qu'au nord, et vers l'embouchure de l'Amour, les habitans de l'île de Karafto font un commerce suivi avec ceux du *Sandan*, situé sur le continent. L'Amour porte chez les Japonais le nom chinois de *Kon to koo* (Hoen thoung kiang), et, dans le pays même, celui de *Mankoo* ou *Mangoo*. M. de Siebold pense qu'il pourrait avoir reçu le dernier, des *Mongols*, ou de *Mangou khan*, successeur d'Oktaï: c'est une conjecture peu vraisemblable, puisque les Mongols sont appelés, en japonais, *Moukouri*.

Le *Sandan* est situé, suivant le récit de Toknaï, entre la Corée et le pays des Mandchoux. Cette assertion manque d'exactitude; car le Sandan ne s'étend pas assez loin au sud pour atteindre la Corée. Le même voyageur prétend aussi que Sandan est un nom nouveau. Cependant on voit déjà ce pays placé au nord du Japon, et appelé 唐韓 *Han thang*, sur la carte du Japon copiée d'après un original japonais, et publiée, au commencement du siècle passé, à Amsterdam, par Hadr. Reland. Toknaï ajoute que le Sandan s'appelait autrefois *Itan* ou *Khitan*, ce qu'il traduit par *sauvages rouges*. Il cite un poëte

chinois qui dit que ces peuples avaient la figure *rouge comme du cinabre*, et un autre auteur qui les appelle *Siki rok*, ou *hommes rouges*. La biographie de l'empereur chinois *To* (?), dit-il, place la nation des Khitan à l'orient des monts de *Sen pi* (Sian pi), dans la province de Liao.

On voit qu'il est ici question des 丹契 *Khi tan*, fondateurs de l'empire des *Liao*, qui, de 709 à 1125, furent le peuple dominant en Tartarie. Cependant le nom de *Khi tan* signifie non pas *sauvages rouges*, mais *rougeur des traits*, et il nous paraît se rapporter à un tatouage rouge, car plusieurs peuples de la Tartarie avaient autrefois l'usage de se tatouer. Quand la civilisation se répandit, poursuit Toknaï, les tribus barbares quittèrent les côtes et les plaines, et se retirèrent dans les montagnes; c'est pourquoi on les appelle à présent *Sandan*, de *san* (chan), *mont*, et de *dan*, sauvages. Cette explication n'est pas exacte; car *dan* ou *tan* signifie non pas *sauvages*, mais la *couleur rouge*.

Le *Sandan* est baigné à l'est et au sud par la mer, et borné à l'ouest par de hautes montagnes. Le grand fleuve *Mankoo* (Amour) y a son embouchure dans la mer; il favorise la navigation dans l'intérieur du Sandan et plus haut. De *Mousi boo*, sur la côte maritime, on va, par le lac *Kitsi hoga*, à *Kitsibouk*, chef-lieu du Sandan, et à *Deren*, entrepôt de commerce des Mandchoux. *Mousi boo* est un lieu d'où les Aïno et les Sandan traînent par terre leurs bateaux

jusqu'au *Taba matsi*. Ils se rembarquent sur cette petite rivière, et la suivent, à travers le lac Kitsi, jusqu'à son embouchure à la droite du Mankoo. Le lac *Kitsi* (*hoga* ou *hakka*, en kourile, signifie *lac*) nous paraît être le même que les nouvelles cartes mandchoues traduites par M. Klaproth appellent بكس وبلتن *Kidzi bilten* (*bilten* désigne, en mandchou, un lac qui communique avec une rivière). Ce dernier nom se trouve mal écrit, *Kitji pilten*, sur les cartes de d'Anville. *Kitsi bouk* est vraisemblablement le village de *Kidzi*, situé sur la droite de l'Amour, au-dessous de l'embouchure du *Nemdengte*. *Deren* doit être un établissement récent des Mandchoux sur les rives du *Dolin*, qui est un affluent de gauche de l'Amour, entre le Tchoro et le Tsindoukha. Le *Taba matsi* ne peut être une autre rivière que celle qui est nommée par les Mandchoux *Nemdengte* (mal écrit chez d'Anville, *Neptecte*); elle traverse le lac Kidzi, et tombe dans l'Amour, au-dessus du village de Kidzi.

Les notions que M. de Siebold nous donne sur le Sandan, font voir que ce pays correspond avec celui des *Khedjen* et des *Fiakha*, qui occupent la droite de l'Amour inférieur, jusqu'à son entrée dans la mer, ainsi que la côte voisine.

L'intérieur du Sandan est peu peuplé; mais les habitations nombreuses situées sur les bords du Mankoo annoncent le bien-être du peuple qui les occupe. Dans les hameaux voisins de l'embouchure du fleuve, la manière de vivre se rapproche beaucoup de celle des

Aïno de Tarakaï, tandis que dans ceux qui sont situés plus haut sur le fleuve, les mœurs et les usages des habitans ressemblent plus à ceux des Mandchoux.

Les Sandan se servent, dans leurs voyages sur le Mankoo et à travers les lacs du pays, de toits portatifs nommés *karia*, et faits d'écorce d'aulne. Ils les dressent sur leurs bateaux, ou bien à terre, pour passer la nuit. Il se fait un commerce très-actif sur les bords de l'Amour inférieur, tant avec les Mandchoux qu'avec les tribus nommées par le voyageur japonais, *Orotsko*, *Smeren-kour* (1), *Siroun-aïno*, *Kimoun-aïno*, *Sandan*, *Kordetske*, *Kiaky*, *Kara*, *Idaa* et *Kîssen*. La chasse et la pêche font les principales occupations des habitans du Sandan; ils s'occupent peu d'agriculture. Ils échangent les peaux des bêtes qu'ils ont prises contre du riz et du millet, que les Mandchoux apportent par eau sur le Mankoo. Les Sandan sont un peuple peu civilisé : ils n'ont pas d'écriture; mais ils savent fabriquer une espèce de poterie qui ressemble à la porcelaine. Quant à leur croyance et à leurs cérémonies religieuses, elles sont à-peu-près les mêmes que celles des Aïno de Karafto. Le voyageur japonais raconte qu'à son retour en bateau sur le Mankoo, il aperçut une montagne située à la droite du fleuve, et sur laquelle on voit deux grandes pierres debout et de couleur jaunâtre. Les gens du pays lui dirent que

(1) *Smeren-kour* est le nom kourile des Aïno qui habitent la partie septentrionale de Tarakaï ou Karafto.

c'étaient d'anciens monumens funéraires. Les bateliers, en passant devant ces tombeaux, jettent du riz, du millet et d'autres fruits dans le fleuve, comme une espèce de sacrifice, et récitent des prières, à mains jointes, en se tournant vers les monumens.

Chez les Sandan, de même que chez les Aïno, plusieurs familles sont réunies sous un chef nommé *hasata* ou *kazinata*. Autrefois ces chefs étaient élus par le peuple; actuellement ce sont les Mandchoux qui les nomment. Le commerce sur le Mankoo est entre les mains du gouvernement chinois, dont une partie du Sandan reconnaît l'autorité. Les limites de l'empire chinois sont indiquées par des bornes sur l'île de Tarakaï ou Karafto.

Les habitans du Sandan, dit le voyageur japonais, ressemblent, par les traits de leur visage, aux Coréens; leurs armes, leurs arcs faits de corne de bœuf, leurs flèches et leurs lances, sont aussi semblables à celles de ce peuple. Ils s'habillent à-peu-près comme les Aïno de Karafto et laissent tomber leurs cheveux autour de la tête; quelques-uns, mais en petit nombre, les tressent comme les Mandchoux. Outre les produits de la pêche et de la chasse, les habitans du Sandan mangent beaucoup de laitage et du bœuf. La description que Toknaï fait de la tribu des *Orotsko* ou *Orotsko-sin*, ainsi que les portraits de quelques individus qu'il a dessinés, ressemblent parfaitement à ceux que la Pérouse donne des habitans de la baie de Castries, que ce navigateur nomme d'*Orotchys* : on peut supposer que c'est le même peuple.

M. de Siebold conjecture que les habitans primitifs du Japon pourraient bien descendre des Sandan, parce que, comme ceux-ci, ils sacrifient à des pierres du rivage en passant devant elles en bateau. Cette hypothèse ne nous paraît pas très-heureuse, car nous ne voyons d'ailleurs rien chez ce peuple qui rappelle les Japonais : une ressemblance légère entre quelques cérémonies religieuses existe chez plusieurs nations sauvages ou peu civilisées ; cependant elle ne suffit pas pour établir une parenté entre les tribus chez lesquelles on la remarque. Le peu de mots de la langue des Sandan que M. de Siebold a pu recueillir, démontrent, au contraire, que cet idiome est un dialecte de la langue toungouse, qui se rapproche beaucoup du mandchou.

	SANDAN.	MANDCHOU.
Soleil	*Ton*	*Chôn, choûn.*
Lune	*Bi*	*Bia.*
Mer	*Namo*	*Namou.*
Courant dans la mer	*Wata.*	
Ferrailles	*Hotassii*	
Lance	*Ghita*	*Ghida.*
Arc	*Founzi.*	
Flèche	*Tsjappouto.*	
Sabre	*Hoo too.*	
Pendans d'oreille	*Nin-kari.*	
Marchand	*Hotaroo*	*Hôta* (commerce).
Un	*Womoo*	*Émou.*
Deux	*Sjuwoï*	*Dchouo.*
Trois	*Tsappo* ou *ilaa*	*Ilan.*
Quatre	*Veraa* ou *pounii*	*Douïn.*
Cinq	*Poudzja*	*Soundcha.*

	SANDAN.	MANDCHOU.
Six	*Yakouou* ou *nun-goun.*	*Ninggoun*; tongouse de Bargouzin, *niogoun.*
Sept	*Nata*	*Nadan.*
Huit	*Hari* ou *sjakkoupo*	*Dchakoûn*; tongouse *dchapkoun.*
Neuf	*Horei* ou *fouyou.*	*Ougoun.*
Dix	*Bouvaa* ou *zjaa*	*Dchouan*; tongouse *djan.*

La question de savoir *si les Japonais sont le produit d'un mélange de plusieurs nations asiatiques*, est résolue par l'auteur affirmativement, mais en termes très-généraux. Il trouve la cause de ce mélange dans le contact que les Japonais ont eu, depuis les temps les plus reculés jusqu'à celui de *Taïko* (mort en 1598), avec les nations étrangères, et notamment avec les Chinois et les Coréens. Il ajoute qu'il y a des raisons de croire que les îles de Lieou khieou ont été, pour la plupart, peuplées par des Japonais; de même que plusieurs autres îles du grand Océan ont reçu du Japon un accroissement de population. M. de Siebold observe que cette dernière assertion ne doit pas surprendre, puisqu'il a même recueilli des preuves d'une communication manifeste entre les Japonais et les anciens habitans du *Pérou* et de la *Nouvelle-Grenade.* Ces preuves ne consistent que dans la comparaison des noms de nombre japonais avec ceux des *Muyscas* ou *Moscas*, qui habitaient autrefois dans la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, entre *Maracaïbo* et *Rio de la Hacha.* Dans cette com-

paraison, l'auteur a pris la liberté d'altérer un peu les mots *muyscas*, tirés de l'ouvrage de M. de Humboldt intitulé les *Vues des Cordillières*; nous avons cru devoir rétablir l'orthographe de ce voyageur illustre, en reproduisant les comparaisons de M. de Siebold.

DÉNOMINATIONS DES JOURS.

	MUYSCA. (Orthographe espagnole.)	JAPONAIS. (Orthographe française.)
Le premier	*Ata*	*Tsouitats.*
Le second	*Bosa* ou *bozha* (1)	*Foutska.*
Le troisième	*Mica*	*Mika.*
Le quatrième	*Muhica*	*Iokka.*
Le cinquième	*Hisca* ou *hicsa*	*Its'ka.*
Le sixième	*Ta*	*Mouika.*
Le septième	*Cuhupqa* ou *qhuppqa*	*Nanouka.*
Le huitième	*Suhuza* ou *shuzha*	*Iooka.*
Le neuvième	*Aka*	*Kokonoka.*
Le dixième	*Ubichihica*	*Tooka.*
Le vingtième	*Gueta*	*Hats'ka*

On se convaincra facilement, par ce qui précède, que, parmi les onze noms de nombre *muyscas*, il n'y en a que deux qui aient une ressemblance accidentelle avec le japonais: *mica* ressemble à *mika*, et *hisca* à *its'ka*, et c'est tout. L'exactitude des mots donnés par M. de Humboldt est constatée par la *Gramatica en la lengua general del nuevo reyno llamada Mosca, por el P. Fr. Bernh. de Lugo*; Madrid, 1619, *in-8.°* Nous tirons de ce livre quelques autres mots *muyscas* écrits d'après l'orthographe française,

(1) *Zh* doit se prononcer comme le *j* français.

que nous comparons aux mots japonais écrits de même. On verra, par cette comparaison, que les deux langues n'offrent aucune ressemblance marquée.

	MUYSCA.	JAPONAIS.
Homme en général	*Mouysca.*	*Fito.*
Homme (*vir*)	*Tchha*	*Wonoko.*
Femme	*Fhou-tchha*	*Wonna, omina.*
Père	*Paba*	*Tetevoya, tsitsi.*
Mère	*Gouaga*	*Fahaya, fafa.*
Roi	*Zake*	*Mikado, oo, wo.*
Pied	*K'hitcha*	*Assi.*
Soleil (et jour)	*Soud*	*Fi* (soleil).
Nuit	*Sa*	*Yo.*
Maison	*Goué*	*Outchi, foukoutcho.*
Porte	*Kihora*	*To.*
Année	*Sokam*	*Tochi, tossi.*
Grand	*K'houma*	*Oki, ô.*
Bon	*Tchho*	*Ouressi.*
Manger	*Gouaskd*	*Kouou, taboura.*
Tuer	*Goûgoud*	*Gaissi.*
Faire	*Kikoud*	*Si.*
Moi	*Hytchha*	*Wataks, ware.*
Toi	*Moué*	*Anata, omaë.*
Lui	*As*	*Karé, ano-fito* (cet homme.)
Nous	*Tchhitsohi*	*Warakts - domo, warera.*
Vous	*Mié* ou *miémi*	*Anata-gata, omaë gata.*
Eux	*Anabikhha*	*Karera, ano-fito-tato* (ces hommes.)

Si M. de Siebold avait pu connaître les notions sur la langue des *Muyscas*, insérées, par le professeur Vater, dans le *Mithridates* d'Adelung, il se serait convaincu que cet idiome ne présente pas non plus de ressemblance avec le japonais sous le rapport gram-

matical; et nous pensons qu'il sera tenté de modifier en beaucoup de points le passage suivant de ses recherches. « De cette manière, dit-il, n'aurait-on pas » heureusement trouvé le chaînon qui, d'un côté, » lie étroitement les Japonais avec les nations tartares » de la partie septentrionale de l'archipel oriental de » l'Asie et du continent de cette partie du monde, » et qui paraît, de l'autre, rapprocher les habitans » du nouveau continent de ceux de l'ancien? »

M. de Humboldt a donné, dans ses *Vues des Cordillières* (planche XLIV, n.° 4), les signes hiéroglyphiques employés par les *Muyscas* pour désigner les dix premiers jours du mois et le vingtième. M. de Siebold rapporte que des Japonais ont trouvé dans ces caractères quelque analogie avec ceux dont ils font usage. Cependant quiconque connaît les différens syllabaires japonais, ainsi que les caractères idéographiques des Chinois, dont on se sert également au Japon, trouvera que cette ressemblance n'est produite que par une illusion comparable à celle qui peut faire prendre pour de l'allemand écrit un imprimé arménien vu de loin. Cette illusion disparaît aussitôt que l'on compare ces caractères plus soigneusement, et quand on connaît leur valeur.

Quant à la quatrième et dernière question posée par M. de Siebold, *Les Japonais sont-ils des aborigènes ou habitans primitifs de leur pays?* il la passe sous silence, parce qu'il croit l'avoir résolue négativement par ce qui précède. Cependant, si l'on admet des aborigènes, si l'on donne ce nom au

peuple qui a occupé un pays depuis les temps les plus reculés ou jusqu'à l'époque de la première notion historique qui en existe, et si la langue de ce peuple n'offre aucune ressemblance avec celle d'une autre nation, alors tout contribue à faire prendre les Japonais pour des *aborigènes*, puisqu'ils ne montrent, sous aucun rapport, de la ressemblance avec les Kouriles, les Coréens et les Mandchoux ou Toungouses, qui sont les nations les plus voisines de l'archipel du Japon. Nous savons d'ailleurs, par l'histoire, que ces *aborigènes* ont été civilisés par des colonies chinoises, et que plus tard ils reçurent de la Chine un accroissement de civilisation, et de plus la religion de Bouddha, qui leur vint de la Corée. C'est ainsi que se sont formés successivement les mœurs et les usages du peuple japonais : ils portent l'empreinte de leur origine chinoise, comme un membre de votre commission l'a fait voir dans son *Asia polyglotta*, et dans le *Mémoire sur l'introduction de l'écriture au Japon*, inséré dans le premier cahier du *Nouveau Journal asiatique* de cette année.

M. de Siebold a ajouté à la fin de ce mémoire un aperçu de l'histoire mythologique et ancienne du Japon : il ne diffère pas essentiellement de celui que le célèbre Kæmpfer a donné, quoiqu'il contienne plus de détails. Ce morceau n'est pas susceptible d'être présenté par extrait, et nous nous bornons à l'indiquer.

Le conseil de la Société asiatique peut juger, par ce rapport, que le mémoire de M. de Siebold contient plusieurs notions curieuses sur le Japon et

les pays voisins de cet empire. Cependant il nous a paru que la méthode suivie par l'auteur dans ses recherches est en général trop hypothétique pour que la Société puisse se charger de la publication de son travail : par-là elle y imprimerait, pour ainsi dire, le sceau de son approbation. Cette publication offrirait même des inconvéniens d'un autre genre, puisque l'auteur impose la condition que son ouvrage soit publié dans le même format et avec autant de luxe que le *Species plantarum* de M. de Humboldt; ce mode de publication, que M. de Siebold desire adopter exclusivement pour tous ses ouvrages sur le Japon, entraînerait la Société dans des dépenses trop considérables.

J. B. EYRIÈS, J. SAINT-MARTIN;
J. KLAPROTH, *rapporteur*.

Notice de quelques Ouvrages japonais et coréens mentionnés par M. DE SIEBOLD.

OUVRAGES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES.

Nipon odaï itsi ran. Annales japonaises par *Sjoun saï*, publiées pour la première fois, en sept cahiers, en 1663. La préface de l'auteur est de 1652. Nouvelle édition, imprimée à Oassaka, en 1683. Dix cahiers. C'est un des meilleurs ouvrages historiques qui existent sur le Japon; une traduction fidèle serait très-desirable.

Wakan nen keï. Chronologie du Japon et de la Chine jusqu'à nos jours, en tables. Iedo, 1823, un volume.

Nipon si. Description du Japon, rédigée par ordre du Mikado. Cinquante cahiers.

Tsjoosen monogataré. Description de la Corée, par *Kimoura Riémon.* Iedo, 1750, cinq cahiers. C'est un ouvrage extrêmement important, qui contient des notions détaillées sur l'histoire, la géographie, la langue, les religions, les productions, les mœurs et les usages de ce pays peu connu.

Riou kiou dan. Description des îles de *Riou kiou* ou *Lieou khieou.* Iedo, 1791, un cahier. L'auteur est *Morissima tsjoououroo,* de la famille du célèbre médecin impérial *Katsoura-gava Hoken.*

Voyage de Mamia Rinsoo dans le *Tattan oriental,* entrepris, par ordre de l'empereur du Japon, en 1808. Manuscrit.

Description des îles de *Iezo* et de *Karafto,* par Mamia Rinsoo. La dernière de ces îles est celle de *Tarakaï* ou *Taraïkaï,* nommée mal à propos en Europe, *Sakhalian* ou *Saghalien.* Manuscrit de 1810.

Journal des voyages de *Mogami Tok'naï* à Iezo, Karafto et aux îles Kouriles. Manuscrit. Cet ouvrage contient un grand nombre de cartes faites en partie par l'auteur, et en partie par MM. Sassounovskoï, Nikita et autres officiers de la marine russe, qui, en 1785, firent naufrage sur les côtes de l'île *Ietroupou,* une des Kouriles méridionales.

Notice du fleuve *Kon ton koo* ou *Mankoo* (Amour), par l'astronome impérial à Iédo. Manuscrit. *Voyez* plus haut, page 394.

OUVRAGES PHILOLOGIQUES.

Kana Hiki sets yoo siou. Collection alphabétique des sons nécessaires et utiles, ou Glossaire de la langue japonaise. En caractères japonais et chinois, avec la prononciation des derniers. Miako, 1819. — Cet ouvrage paraît être une nouvelle édition du dictionnaire dont j'ai parlé dans le *Nouveau Journal asiatique*, vol. III, pag. 20.

Man Kouvai sets yoo H'yak'ka sen. Collection de dix mille choses d'usage familier, nécessaires et utiles, ou Encyclopédie japonaise, traitant de tout ce qui a rapport à l'histoire, la géographie, la langue, l'écriture, les mathématiques, l'art héraldique, &c. du Japon. Iedo, 1817.

To Kouvai sets yoo H'yak'ka sen. Nouvelle édition de l'ouvrage précédent, corrigée et publiée à Oassaka en 1818.

Ga gen kana kakf. Orthographe du style élevé japonais (?). Imprimé à Ovari; un cahier.

Si Sei zi rin s'you ven, c'est-à-dire, Collection des caractères carrés ou chinois : c'est un glossaire qui contient les caractères chinois disposés suivant l'ordre du syllabaire japonais, avec leur prononciation et une explication en japonais. Iedo, 1807.

Zi i, ou Collection des caractères. Dictionnaire chinois en douze volumes. Je pense que c'est le même que l'ouvrage intitulé 彙字 *Zi i*, et en chinois, *Tsu wei.*

Mossivo koussa, ou la fleur *Mossivo.* Vocabulaire de plus de 2,000 mots de la langue de Iezo, avec des dialogues, des pièces de vers, des ordonnances impériales, relatives à une révolution qui a eu lieu dans la partie septentrionale de cette île; des comédies, &c. Il a pour auteur *Vouyebara Koumaziro,* interprète de la langue de Iezo. Imprimé à Iedo en 1792.

Vocabulaire complet de la langue de Iezo, manuscrit de Mogami Tok'naï.

Vocabulaire mandchou, russe et sanscrit, par le même. Manuscrit.

Sittan Mata Teï mon. Syllabaire des lettres sanscrites, tant voyelles que consonnes. Voyez le *Nouveau Journal asiatique,* vol. III, pag. 31.

Zi ki, ou Description des caractères de l'Inde, par un prêtre de ce pays, nommé *Pan niabou die;* traduit de l'indien en chinois par le prêtre chinois *Se san in* ou *Tsie kvoen,* et imprimé en Chine il y a environ mille ans. — L'imprimerie ne date, en Chine, que de l'an 932 de J. C.; ainsi il doit y avoir erreur dans l'énoncé de M. de Siebold.

Vago rouige mokourok. Dictionnaire détaillé de la langue coréenne, en deux volumes; imprimé en Corée. Il n'existe que deux exemplaires de cet ouvrage au Japon.

Clef de l'écriture coréenne, à l'aide de laquelle on peut lire tous les livres coréens suivant la véritable prononciation.

Notice sur l'époque de l'Établissement des Juifs dans l'Abyssinie; par M. Louis MARCUS (1).

PLUSIEURS auteurs portugais et espagnols du XVI.e et du XVII.e siècle, et les voyageurs anglais Bruce et Henri Salt, ont parlé, dans leurs écrits sur l'Abyssinie, d'une peuplade juive qui y est établie de temps immémorial. Ces Juifs sont appelés *Falassjan*, ou *les Exilés*, par les autres habitans de l'Abyssinie, tant chrétiens que musulmans et idolâtres : nous ne savons pas si ces sectateurs de la loi mosaïque se donnent entre eux le même nom. Depuis leur établissement dans l'Abyssinie, qui date au plus tard de l'an 330 avant J. C., jusqu'en 1800, les Juifs abyssins ont été gouvernés par des rois israélites. Ces monarques ont résidé, depuis le premier siècle avant la naissance du Sauveur jusqu'en 1542, dans une ville bâtie sur un rocher très-escarpé, qu'on appelle *Amba-*

(1) Extrait d'un ouvrage inédit du même auteur, intitulé *Histoire des colonies étrangères qui se sont fixées dans l'Abyssinie et dans le Sennaar depuis le septième siècle avant Jésus-Christ jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne,* suivie de dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan au temps des anciens Égyptiens et des Méroens, des Carthaginois, des Grecs et des Romains, et de plusieurs traités sur les relations commerciales de ces peuples avec les Nègres. Les colonies dont M. Marcus parle dans son ouvrage, sont venues de la Palestine, de l'Égypte, de l'île de Madagascar et de l'embouchure du fleuve Quilmanci; elles furent composées de Juifs, de Syriens idolâtres, de guerriers égyptiens, de Grecs nés en Égypte et de Caffres.

hay (1). Ce rocher est situé dans la partie septentrionale du pays montueux de *Samen*. Depuis l'an 1542, le siége de cette cour juive a été transporté d'abord à *Foloen*, puis à *Segareté*, et plus tard à *Genzarah* et à *Missourat*. Tous ces endroits se trouvent dans la province abyssinienne de *Samen*. Cette contrée est située sur la rive occidentale du fleuve *Takazzé*; elle a près de 80 milles géographiques de longueur; sa largeur varie, selon les lieux, de 8 à 11 et à 16 milles (2). Une haute chaîne de montagnes parcourt ce pays dans toute sa longueur et le rend presque tout-à-fait inaccessible. Aussi les Juifs qui occupent cette région montueuse, depuis les premiers temps de leur entrée dans l'Abyssinie, n'ont-ils jamais pu être chassés de ce plateau élevé et hérissé tout autour de montagnes escarpées, ni par les souverains chrétiens de l'Abyssinie, ni par les Maures d'Adel, lorsqu'ils enlevèrent, dans les années 1538 à 1543, aux princes chrétiens toutes leurs possessions dans l'Abyssinie.

Dans les siècles qui ont précédé la conversion des Abyssins à la religion chrétienne, introduite dans cette contrée en l'an 325, les rois des Juifs réunirent à la possession du pays de *Samen*, celle de toutes les contrées situées entre ce premier pays et la mer. Depuis l'an 330, les rois des Juifs perdirent peu à peu toutes ces régions, qui leur furent enlevées, soit par

---

(1) *Amba* signifie *rocher* dans le gyz, qui est la langue écrite de l'Abyssinie; *hai* est le nom d'une plante.

(2) De 60 au degré.

les chrétiens, soit par les musulmans, à l'exception d'une seule, qui est le *Samen*. En revanche, les Israélites occupèrent alors les parties de l'Abyssinie qui sont situées à l'ouest du *Samen* et entre cette contrée et le lac *Dembea*. Leurs rois restèrent maîtres de ces provinces abyssiniennes jusque vers le milieu du XVI.e siècle. Depuis cette époque jusqu'en l'an 1630, ils furent chassés peu à peu, par les souverains chrétiens, de tous les pays qu'ils possédaient à l'ouest du *Samen*. De toutes leurs possessions antérieures, il ne leur resta alors que cette province abyssinienne; encore, depuis l'an 1630, furent-ils forcés de payer, chaque année, aux souverains chrétiens, un tribut convenu en argent brut, en grand bétail, en habits de laine et en fer. Les deux parties contractantes étant restées fidèles à leurs engagemens jusque vers la fin du siècle passé, la paix ne fut pas troublée depuis l'an 1630. Lorsque Bruce séjournait dans l'Abyssinie, le roi des Juifs du *Samen* pouvait encore porter à 50,000 hommes l'effectif de son armée, en cas de besoin pressant. Vers 1800, la famille royale s'éteignit; et depuis cette époque, les Juifs du *Samen* ne connaissent d'autre maître que celui qui règne sur les chrétiens de l'Abyssinie. Avant cette époque, les Juifs abyssins qui demeuraient hors du *Samen*, étaient déjà soumis à l'autorité des princes chrétiens.

Le peu que nous venons de dire sur l'histoire politique des Juifs abyssins, depuis leur entrée dans ce pays, doit nous suffire dans ce mémoire, destiné uniquement à la fixation du temps auquel les Israélites

établirent leur séjour dans l'Abyssinie, convertirent depuis une grande partie des habitans de ce pays à la loi de Moïse, et frayèrent ainsi le chemin à l'évangile, prêché depuis avec succès dans ce pays, après l'an 325. Entrons donc en matière. L'établissement des Juifs dans l'Abyssinie serait-il antérieur à la naissance de J. C.? On conçoit sans peine que tout ce qui se rattache aux dogmes religieux des Juifs abyssins, à leurs cérémonies, à leurs usages domestiques et publics, de même qu'à leur langue et à leur littérature, est de la plus haute importance pour l'histoire de l'état de l'église chrétienne dans les premiers siècles, et pour les antiquités hébraïques. Cet événement remonte-t-il à un siècle aussi reculé que celui d'Alexandre le Grand? ce qui sera démontré dans la suite. Toutes les données positives et exactes sur l'état des arts et de l'industrie chez ce peuple juif, sont alors du plus grand intérêt; car ses ancêtres ont habité autrefois dans le voisinage des Tyriens, qui vécurent de tout temps en paix avec les Israélites, et qui leur enseignèrent l'art d'élever des palais et des temples magnifiques, et celui de construire des vaisseaux et de parcourir les mers les plus lointaines. Ne serait-il pas étonnant que, malgré tout cela, et nonobstant la haute antiquité des premiers établissemens des Juifs dans l'Abyssinie, l'industrie actuelle de ce peuple dans ce pays ne nous offrît aucun éclaircissement sur celle de leurs pères pendant leur séjour dans la Palestine, ni sur les progrès de la civilisation et des arts et métiers chez les Phéniciens, chez les Assyriens,

chez les Babyloniens, chez les Égyptiens, et chez tant d'autres nations avec lesquelles les Juifs de la Terre sainte furent constamment en rapport, lorsque, entre les années 643 et 330 avant J. C., une partie des Juifs quittèrent leur patrie, pour aller demeurer dans l'Abyssinie, où ils firent beaucoup de prosélytes parmi les indigènes du pays, et où ils ont conservé jusqu'à présent leur indépendance, leur antique langue, leur religion et leurs anciennes institutions politiques? Mes recherches m'ont prouvé le contraire.

L'histoire politique des Juifs abyssins a une toute autre importance, puisqu'ils ont exercé une influence très-funeste sur la durée de l'empire de Méroé et de celui des Automoles, en forçant les habitans sémi-sauvages de l'est de l'Abyssinie d'aller fixer leur demeure plus à l'ouest, et en opposant à l'ascendant du culte méroen sur les cœurs des habitans indigènes de l'Abyssinie et du Sennaar, l'ascendant bien plus efficace d'une religion monothéiste, et qui nous apprend que ses sectateurs sont plus aimés du Dieu de l'univers que le reste des mortels. L'histoire de la décadence de l'ancien empire de Méroé a été enveloppée jusqu'à présent de ténèbres aussi épaisses que celles qui couvrent encore la naissance de cet état, et la série des événemens qui ont contribué à développer dans ce pays les premiers germes de la religion des anciens Égyptiens, de leur architecture, de leur sculpture et de leurs systèmes d'écriture. Le voile qui a couvert jusqu'à présent l'histoire des derniers siècles de l'empire de Méroé sera un peu soulevé, quand on saura,

1.° que, vers l'an 643 avant J. C., une colonie de guerriers égyptiens se fixa à l'ouest du Nil Bleu et au sud du territoire de l'ancienne Méroé; 2.° qu'entre les années 643 et 330 avant J. C., une colonie de plus de dix mille Juifs, mêlés à quatre mille Syriens idolâtres et plus, s'établit dans l'Abyssinie; 3.° que vers l'an 90 avant J. C. il y arriva des colons gréco-égyptiens dont les chefs soumirent, entre les années 90 et 40 avant J. C., toutes les autres nations de l'Abyssinie, mais qui, pendant le demi-siècle qui suivit, furent forcés de partager le sceptre de l'Abyssinie avec les princes des Juifs; 4.° que vers l'an 69 avant J. C., une peuplade de race caffre quitta les bords du fleuve Quilmanci et l'île de Madagascar, pour aller s'établir dans le midi de l'Abyssinie et à l'ouest de ce pays, dans les régions occupées par les Automoles, ou les guerriers égyptiens, qui les évacuèrent alors peu à peu pour prendre possession du territoire de l'ancien état de Méroé, de la ville de ce nom et de la Nubie supérieure. La connaissance du fait de l'établissement de toutes ces colonies dans l'Abyssinie, ne suffit pourtant pas à elle seule pour dissiper les ténèbres qui couvrent encore l'histoire des derniers siècles de l'empire de Méroé; il faut connaître, avant tout, les événemens politiques survenus à chacune de ces colonies, leurs relations d'amitié et leurs guerres, enfin les faits particuliers qui lient plus ou moins étroitement l'histoire politique de chacune de ces colonies avec celle de l'état éthiopien de Méroé. Mais de toutes les colonies que

je viens d'énumérer, c'est celle des Juifs qui a exercé le plus d'influence sur l'empire de Méroé et sur celui des Automoles. Les Israélites abyssins avaient déjà, dans les siècles qui précédèrent l'ère chrétienne, conquis beaucoup de terres sur ces deux états, et leur religion s'était répandue très-vîte parmi les habitans idolâtres de l'Abyssinie et du Sennaar.

Suivant le récit des historiens abyssins, l'établissement des Juifs dans leur patrie remonte jusqu'au règne du roi Salomon dans la Terre-Sainte; il eut lieu vers l'an 980 avant J. C., lorsque la reine de Saba retourna de Jérusalem dans ses états. Suivant le récit des Juifs étrangers à l'Abyssinie, leurs co-religionnaires se fixèrent dans ce pays du temps de Roboam, fils de Salomon, lorsque la Judée fut partagée entre les royaumes de Juda et d'Israël. Nous supprimons ici les détails qui se rattachent aux traditions des Abyssins et des Juifs des autres pays sur l'établissement des Israélites dans l'Abyssinie, parce que ces relations sont très-fabuleuses, et qu'il est certain que l'une de ces traditions a été forgée dans le XIII.e siècle de notre ère, et que l'autre est du VII.e siècle (1). Nous nous sommes proposé de ne faire entrer dans ce fragment d'une histoire

(1) On trouve le récit que les Chrétiens et les Juifs de l'Abyssinie font de l'entrée des Israélites dans ce pays, dans le tome I.er des *Voyages de Bruce*, et dans l'*Histoire éthiopienne* de Ludolf. On lit ce que les Juifs de l'Asie et de l'Europe pensent de cet événement, dans la *Bibliothèque rabbinique* de Bartholocci, tom. I, p. 100. Quant à ce que j'ai dit dans le texte sur l'âge de ces deux traditions, j'en donnerai les preuves dans le livre d'où ce mémoire est extrait.

complète et détaillée des Juifs de l'Abyssinie, que ce qu'on sait de sûr et d'authentique sur l'établissement des Juifs dans ce pays. Il s'ensuivra que les Juifs y sont entrés avant l'an 300, et après l'an 643 avant la naissance de J. C.

Philostorge, écrivain grec du IV.e siècle de notre ère, dit dans son Histoire ecclésiastique (1) : « Au sud-» est des Axoumites, le long de l'Océan, jusqu'à son » extrémité la plus orientale (cap de Guardafui), ha-» bitent des Syriens, Σύρροι. Les habitans originaires du » pays d'alentour les connaissent encore sous ce nom. » Ils sont tout-à-fait basanés par la chaleur du soleil, » dont les rayons tombent perpendiculairement sur » eux. Ils parlent encore aujourd'hui la langue de leurs » pères. C'est Alexandre le Grand qui les a transpor-» tés de la Syrie dans leur nouvelle patrie. » En traduisant, dans ce passage, le mot grec Σύρροι, qui équivaut au mot français *Syriens*, dans la langue gyz, c'est-à-dire dans l'ancienne langue parlée de l'Abyssinie, qui est maintenant la langue écrite du même pays, on obtient le mot *Saman*. Celui-ci ressemble au mot *Samen*, et c'est ainsi que l'on nomme une province abyssinienne dont il est parlé déjà, entre les années 90 et 75 avant J. C., dans l'inscription grecque d'Adulis (2), et qui fut de tout temps le principal séjour des Juifs Abyssins. On sentira toute l'importance de ce rapprochement, quand on saura que le poëte

(1) Philost. *Hist. eccles*, ex edit. Vales. III, VI, p. 418.

(2) Cosmas, *Topogr. christ.* ex edit. Montfaucon (*Collectio nova Patrum*) tom. II, pag. 142.

latin Claudien (1), qui vivait presque dans le même temps que Philostorge, parle des Juifs abyssins. Il les appelle positivement *Judæi*, mot latin qui veut dire *Juifs*. Il est donc certain que, du temps de Philostorge, il y avait déjà des Juifs dans l'Abyssinie; il est donc aussi probable, à cause de ce qui précède, que *Saman* est le nom par lequel les habitans indigènes de l'Abyssinie désignaient autrefois les Juifs de leur pays. Il doit être également très-probable que ce peuple y est entré seul, ou mêlé avec des

(1) *In Eutropium.* Le poëte latin, qui avait passé sa vie dans l'Égypte et qui connaissait très-bien les mœurs des Éthiopiens, dont il parle souvent, mérite plus d'autorité que Philostorge, qui ne paraît pas avoir voyagé en Égypte, en Arabie ou dans l'Abyssinie. Les textes des deux auteurs anciens, au reste, se concilient fort bien, en supposant que les habitans indigènes de l'Abyssinie ont confondu ensemble les Syriens idolâtres et les Juifs qui vinrent s'établir dans leur patrie. En effet, le nom des Syriens leur était plus connu que celui des Juifs, qui sortaient rarement de la Terre sainte, tandis que les Syriens et les Phéniciens entreprenaient des voyages lointains. Les habitans indigènes de l'Abyssinie ne se piquaient sans doute pas non plus d'être d'habiles ethnographes. Il est dit dans Claudien : « Il ne manquerait plus que » de voir encore la mer garnie de plantes et le dauphin ha» biter des forêts. Je dois donc voir sous peu des hommes at» tachés à des coquilles et tout ce que les Indes (*India*) pro» duisent de ridicule, et tout ce que les Juifs représentent sur les » toiles qu'ils font. » Les Juifs de l'Abyssinie furent jusqu'en 1630 les seuls tisserands et drapiers de l'Abyssinie; et les écrivains grecs et romains des III.e, IV.e et V.e siècles nomment tous l'Abyssinie, tantôt l'*Inde intérieure*, tantôt l'*Inde*. J'ai démontré dans le livre d'où ce mémoire est extrait, que Claudien s'est conformé à cet usage. *Voyez* Philostorge, III, 4; Théodoret, *Quæstio* XXXII, Socrate, I, 19, &c. &c. Consultez aussi les recherches de M. Letronne sur l'*Inscription nubienne du roi Silco* (*Journal des Savans*, 1825, pag. 259).

Syriens idolâtres, du temps d'Alexandre le Grand. Ce fait n'étonnera personne, si l'on sait que, selon l'historien Josèphe (1), Alexandre le Grand transporta une partie des Juifs Samaritains de la Syrie dans le midi de l'Égypte. On lit du reste dans Eusèbe, dans Tzetzès, dans le Talmud, dans l'historien juif Joseph ben-Gorion et dans l'écrivain grec Jean Malala, que le conquérant macédonien entreprit une expédition heureuse contre les habitans de Méroé; et le vrai Josèphe nous apprend que beaucoup de Juifs orthodoxes s'enrôlèrent volontairement dans les armées d'Alexandre, et qu'ils le suivirent dans ses conquêtes. Pline parle d'une campagne heureuse d'Alexandre le Grand contre les habitans de l'Arabie Pétrée et Heureuse. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on puisse prendre pour un fait certain et incontestable ce que Philostorge dit de l'établissement d'une colonie syrienne dans l'Abyssinie; colonie qui s'y serait fixée du temps d'Alexandre le Grand et par son ordre. Nous pouvons encore présumer que la colonie que le conquérant macédonien transporta de la Palestine et de la Syrie dans l'Abyssinie, ne fut pas seulement composée de Syriens idolâtres, mais encore de Juifs; car Alexandre avait transporté une partie des Juifs samaritains dans le midi de l'Égypte, et les Juifs abyssins demeurent, depuis un grand nombre de siècles, dans les régions de l'Abyssinie où Philostorge place les demeures des Syriens dont il parle.

(1) Joseph. *Antiq. judaïc.* Op. omn. tom. I, pag. 582.

On doit remarquer encore que les Abyssins indigènes donnèrent à ces derniers le nom de la contrée qui a été, jusqu'en 1800, le centre du royaume des rois juifs de l'Abyssinie. Voici, au reste, deux passages de deux écrivains anciens d'où il résulte que, vers l'an 130 avant J. C., les Juifs étaient déjà très-nombreux dans l'Abyssinie.

« La plupart des Troglodytes, dit Agatharchide (1), » se circoncisent, comme les Égyptiens, en ôtant » une partie du prépuce et en laissant subsister l'autre; » cependant ceux que les Grecs nomment *Colobes* » (mot grec qui veut dire *mutilé*) circoncisent leurs » enfans dès qu'ils viennent au monde, et en leur » ôtant, avec des rasoirs, le prépuce, sans en laisser » subsister aucune particule. » L'âge auquel les anciens Égyptiens et les Troglodytes, qui n'étaient pas *Colobes*, pratiquaient la circoncision sur leurs fils et leurs filles, n'a pas été indiqué par Agatharchide; comme il écrivait à Alexandrie, il n'avait pas besoin de le dire, parce que tout le monde le savait en Égypte. Mais Ambroise, Père de l'église du IVe siècle, nous dit (2) que les Égyptiens se circoncisent entre les dixième et quatorzième années de leur âge; c'est l'époque de la vie à laquelle les chrétiens et les mahométans qui demeurent en Égypte, circoncisent encore aujourd'hui leurs fils et leurs filles. Dans l'Abys-

(1) Agatharch. *de Rubro Mari* in Photii *Bibliotheca*, ex edit. Hoesch. cod. 250. — Diod. Sic. III, tom. I, pag. 165, ex ed. Rhodom.

(2) Ambr. *de Abrahamo*, I, c. II.

sinie, il y a, au contraire, beaucoup de chrétiens qui circoncisent leurs enfans mâles et les filles le huitième jour après leur naissance. Cet usage leur vient de l'ascendant que les préceptes de la religion des Israélites ont exercé autrefois sur les cœurs des Abyssins avant leur entrée dans le sein de l'église, et même plus tard encore, et jusqu'à présent (1); car les Juifs de l'Abyssinie circoncisent leurs fils, et même leurs filles, le huitième jour après la naissance. On sait que le reste des Israélites en agissent de même par rapport aux garçons, et que ceci leur est prescrit dans le Pentateuque. Il est moins connu que les Juifs d'Europe et ceux des autres contrées de la terre, y compris les Israélites abyssins (2), se circoncisent, encore aujourd'hui, comme les Colobes dont parle Agatharchide dans le passage cité, en ôtant tout le prépuce. Les chrétiens de l'Asie et de l'Afrique et tous les mahométans se circoncisent au contraire, de nos jours, comme les anciens Égyptiens et ceux d'aujourd'hui, en coupant en deux le prépuce, et en laissant subsister la plus grande partie de cette membrane (3). Dans les temps anciens, les Juifs furent également, depuis Moïse, le seul peuple de l'ancien continent qui se soit circoncis en ôtant tout le prépuce. Ceci a été confirmé par les recherches que j'ai faites sur les deux manières de circoncire dont parle Agatharchide. Je publierai

(1) Valent. *Travels to the Red Sea;* tom. II, pag. 506.
(2) Bruce, *Travels, &c.* tom. III, pag. 343, ed. *in-4.°*
(3) Thevenot, *Voyage au Levant,* I, XXXII.

ces recherches dans le livre d'où ce mémoire est extrait; je me bornerai ici à dire que, « quand même les » Phéniciens et les Syriens se seraient circoncis au- » trefois comme les Juifs de tous les pays le font ac- » tuellement, il ne serait pas moins vrai que les Colobes » d'Agatharchide ne sont ni Phéniciens ni Syriens, » mais d'origine israélite; car Hérodote (1) rapporte que » ces deux nations ne conservèrent pas l'usage de se » circoncire quand elles s'établirent en pays étranger. » Aussi aucun ancien n'a-t-il dit que les Carthaginois, descendus des Phéniciens, qui se circoncirent, aient retenu, dans l'Afrique, cet usage de leurs ancêtres. Quant aux Phéniciens qui s'établirent parmi les Grecs de l'Asie et de l'Europe, Hérodote dit positivement qu'ils ne firent pas circoncire leurs enfans. Ainsi il est certain que le peuple abyssin, que les Grecs ont appelé *Colobes* ou les mutilés, était juif d'origine (2).

---

(1) Herodot. IV, 106.

(2) Ce que je viens de dire dans le texte sur la circoncision des Israélites, doit fixer l'attention des personnes qui voyagent au Sénégal et dans la Guinée. Édrisi, qui vivait dans le XII.e siècle, dit que les bords du fleuve *Lamlem* sont habités par des Juifs. Ce passage vient d'être confirmé par M. Bowdich à son insu. Ce voyageur nous apprend, dans son Voyage au pays des *Achantis*, que les rives d'un affluent du *Lamlem* sont habitées par des hommes blancs. Leur pays est appelé *Yahaudi?*, nom qui ressemble au mot hébreu *Yehouda*, qui veut dire *la Judée*. On conçoit sans peine qu'il est intéressant pour la science géographique de retrouver dans l'Afrique centrale une nation de Juifs qui y est restée depuis plus de six siècles. L'intérêt s'accroît encore, s'il y a probabilité pour croire que ces Juifs sont une colonie des *Falassjan*, ou Juifs abyssins; j'ai plus d'une raison de le croire. Pour en citer

Ce fait est confirmé par le témoignage positif d'Ar-

---

quelques-unes, je dirai que les noms propres hébraïques qu'on trouve parmi les Nègres de la Guinée (voy. *Mines de l'Orient*, tom. III), sont tous écrits comme dans les Bibles éthiopiennes : on dit, par exemple, *Dawity* au lieu de *David*, dans le gyz et chez les Nègres de la Guinée. On ne trouve pas seulement des noms propres hébraïques chez les Nègres de la Sénégambie, de la Guinée et du Congo, mais aussi des substantifs hébraïco-éthiopiens, qui ont disparu, depuis bien long-temps, des dictionnaires arabes. Pour en citer quelques exemples, je prendrai le mot *ouarhé*, qui signifie *la lune* dans le langage de plusieurs peuplades du Sénégal et du Congo (*voyez* les vocabulaires de M. Mollien) : le mot de *ouarhé* n'est autre chose que le mot gyz *ouar'hh* (ወርኅ), qui signifie aussi *lune*, et qui est formé du mot hébreu *yereahh* (ירח). Le *yod* des Hébreux est changé en *waw* par les Abyssins et les Arabes, quand il se trouve au commencement des mots hébraïques ; mais le mot *warhh* (ورح) ne se trouve pas maintenant dans l'arabe, et n'y a peut-être jamais existé ; car les *Bedjas* (plus correctement *Bedas* ou *Bethas*), qui demeurent au nord de l'Abyssinie, et qui donnent encore au fleuve *Mareb* son ancien nom *Astosabas* (Salt, *Voy., appendice*), sont appelés *Alilæi*, ou *peuple de la Lune*, *Hilâl* par les Arabes du premier siècle avant J. C.; dans la Genèse, ils portent le nom de *Yerahhim*, dont le sens est le même que la racine du nom arabe *Alilæi*, qui est *Hilâl* هلال, et que l'on a grécisé et latinisé en mettant *Alil*. Selon M. Salt, le mot *bedja* veut dire *la lune* dans la langue de ce peuple; et Marmol (*Africa*, ed. espag. de 1599, tom. II) nous apprend que les montagnes de la Lune sont appelées *Bettharim* par les indigènes, et que ce mot *Bettharim* signifie les montagnes de *Bett* ou de la *Lune*, dans le langage de ces peuples. Bien plus, ce mot *bett* se trouve déjà dans Ptolémée, et le promontoire *Bazion* de ce géographe est situé sur les côtes qu'habitent les *Bedjas*. Il n'est pas difficile de retrouver la racine de ce mot *bett*, qui veut dire *lune* ; c'est le mot gyz *bethou* ቤዉ, *la clarté, la lueur d'une lumière très-blanche, la majesté de Dieu*, &c. Mais ce qui doit étonner le plus, c'est que ce mot de *Batta* n'est pas seulement le nom indigène des montagnes

témidore, écrivain grec qui vivait vers l'an 100 avant

---

de la *Lune*, mais encore de plusieurs affluens du Nil et d'autres fleuves de l'est de l'Afrique, et que plusieurs peuplades de Nègres qui demeurent sur les bords du Sénégal et de la Gambie appellent ces deux fleuves *Batto*. Le mot *Asta*, qui forme la première moitié du nom *Astosabas*, que les *Bedjas* ou *Bettas* donnent au Mareb, entre dans la composition de tous les noms anciens des fleuves de l'Abyssinie, par exemple, dans *Astaboras* (*Takazze*), dans *Astagabus* (fleuve des *Agows*, Nil Bleu), *Astapus* (fleuve *Pus*, situé, selon Salt, entre le Nil Bleu et le Fleuve Blanc), &c. Le mot *Asta* ou *Asto* signifie, selon Juba, roi de la Mauritanie (Pline), et selon Diodore de Sicile, *l'eau qui vient des ténèbres*. *Soud* שוד signifie en syriaque, *il a versé de l'eau*; ስፍሰ *Ssavita* veut dire la même chose en éthiopien, et *Assad* ou *Seda* אשד ou שדא signifie la même chose dans le langage chaldéen et dans le langage talmudico-rabbinique; enfin *Asdah* אשדה veut dire en hébreu, *l'effusion de l'eau et un lieu caché*. N'est-il pas étonnant que le lac de *Bornou* soit encore appelé *Ssad* ou *Tsad*, et que le *Joliba* porte près de ses sources le nom de *Issa*, ce qui est la même chose que si on l'appelait *Asta* ou *Asto* ou *Asda*, car le *d* et le *t* se changent souvent en *z* et en *s*? Le nom indigène du *Zaire* est, selon M. Tuckey (Ritter, *Geogr.* I, 275), *Mojenzi-Enzaddi*; et ces deux mots signifient, selon ce voyageur anglais, *le fleuve qui engloutit tout*. Mais, en éthiopien, le mot *Mojen* (*Mayan*) signifie les *eaux*. Le *zi* du mot *Mojenzi* peut être regardé comme le signe gyz du génitif, qui est *za* ዘ. Enfin le mot *Ensaddi* n'est autre chose qu'un nom acteur, formé de la neuvième conjugaison du mot éthiopien *Ssatya* ሰተየ, qui veut dire, *il a bu*, à la première conjugaison, et *il a bu lui seul ce qu'on avait apporté de différens endroits*, à la neuvième conjugaison (*Anssataya*). Ainsi le nom indigène *Moyenzi-Ensaddi* (plus correctement *Mayan-z'-Ansati*) est une locution gyz; mais ce qui doit fixer avant tout notre attention, c'est que le mot gyz *Ssatya* est formé régulièrement du mot hébreu *Satah* שתה, *il a bu*, et que ce mot ne se trouve pas dans l'arabe. C'est ainsi que je pourrais énumérer plus de cent racines hébraïco-

J. C., et qui nous dit (1) que les Colobes circoncisent leurs filles de la même manière que les Juifs, Ἰουδαϊκῶς; c'est-à-dire, huit jours après la naissance, et en leur ôtant en entier le prépuce du clitoris. Les Juifs de l'Abyssinie font encore la même chose (2). Les Israélites des autres pays ne le font pas; il leur est même défendu de le faire par les auteurs du Talmud. Ceci ne doit pas faire rejeter ce qu'Artémidore dit de la circoncision des femmes chez les Juifs de la Palestine. Strabon rapporte la même chose; il dit même que l'excision des femmes est, comme la circoncision des hommes, un précepte de la loi de

---

éthiopiennes, et des locutions arabico-éthiopiennes dont on se sert au Sénégal, dans la Guinée et dans le Congo, si c'était ici le lieu de le faire. Que les voyageurs recherchent donc s'il y a dans les pays indiqués des peuplades qui se circoncisent comme les Juifs de l'Abyssinie et ceux des autres pays. Cela étant, il sera presque incontestable que ces peuples ont reçu des Juifs abyssins ou d'autres Juifs de l'Afrique l'usage de se circoncire; ce qui remettra en crédit l'assertion positive d'Édrisi, sur les Juifs de l'Afrique occidentale, et pourra contribuer en outre à les faire retrouver dans le *Lamlem*, et à fixer notre opinion sur l'hypothèse de feu M. Bowdich, qui a dit *que les* Achantis *ont émigré de l'Abyssinie et du Sennaar dans la Guinée.* M. Bowdich dit que les *Achantis* se circoncisent, et qu'ils connaissent la reine de Saba: mais il ne rapporte pas de quelle manière ils se circoncisent; il ne dit pas non plus si la tradition des *Achantis* sur la reine de Saba ressemble à celle des Juifs et des Chrétiens de l'Abyssinie.

(1) Artemidor. *ap.* Strab. XVI, 4, §. 5, 9, 12 et 17, ed. Siebenkes.

(2) Manuel de Vega, *Lett. curios. del Ethiop.* Firenz. 1635, *in-4.°* pag. 181.

Moïse (1). Cette dernière assertion n'est pas d'accord avec le texte du Pentateuque, où il n'est question que de la circoncision des hommes. Il est certain que Moïse n'a pas ordonné aux Juifs de circoncire leurs filles; mais serait-il également certain que cet usage ne date pas, au moins, de la rentrée des Juifs dans la Palestine? Les Israélites de l'Abyssinie prétendent que, lorsqu'ils sortirent de la Terre sainte, c'est-à-dire, vers l'an 330 avant J. C. au moins, et 970 avant l'ère chrétienne, d'après la tradition abyssinienne sur la reine de Saba, tous les Israélites de la Terre sainte faisaient circoncire leurs filles au même jour et de la même manière que leurs fils, et cette coutume est encore maintenant aussi sacrée chez les Juifs de l'Abyssinie, que l'est la circoncision des fils, ordonnée par Moïse. Lorsqu'il y a collision entre les préceptes de la Michnah et du Talmud, et les dogmes religieux et les principes politiques des Juifs de l'Abyssinie, les opinions de ceux-ci doivent mériter la préférence sur celles des michnaïtes et des talmudistes, toutes les fois qu'elles ne sont pas en contradiction avec un passage quelconque de l'Ancien Testament, et lorsqu'il ne s'agit pas d'autre chose que d'assurer nos connaissances sur les coutumes religieuses et politiques des Juifs avant leur seconde dispersion. La Michnah et le Talmud ont été composés dans les six premiers siècles de l'ère chrétienne. Les *Falassjan* sont entrés dans l'Abyssinie 330 ans, au moins, avant

(1) Strab. *loc. cit.* lib. XVI, 2, §. 38, et lib. XVII.

la naissance du Sauveur. L'excision des femmes n'est ni ordonnée ni défendue dans l'Ancien Testament; il n'y a donc pas plus de crime à pratiquer qu'à négliger cette opération. Mais les Juifs de l'Abyssinie ont conservé, dans leur pureté antique, les usages observés autrefois dans la Palestine au sujet de la circoncision des hommes et des femmes; les préceptes des michnaïtes et des talmudistes, au contraire, ne sont pas toujours en harmonie avec ces usages antiques. On sait, par exemple, que la femme de Moïse a circoncis elle-même son fils Gerson : les Juifs de l'Abyssinie n'empêchent pas les femmes de circoncire les enfans; mais les talmudistes le leur défendent par délicatesse et avec raison. Cependant ce sont des femmes, et non des hommes, qui circoncisent ordinairement, dans l'Orient, les fils et les filles des chrétiens et des musulmans.

Les Colobes sont qualifiés de Κρεωφάγοι, c'est-à-dire d'*hommes qui vivent de la chair des bestiaux*, par Agatharchide et par Artémidore. D'autres peuplades abyssiniennes, qui préfèrent les alimens animaux aux nourritures végétales, sont appelés *éléphantophages* (mangeurs d'éléphans), *struthiophages* (mangeurs d'autruches), &c. &c., par les anciens. On sait qu'il est défendu aux Juifs de manger la chair de ces animaux et de beaucoup d'autres. N'est-il pas étonnant que la même nation abyssinienne qui se circoncit comme les Juifs, soit précisément celle qui vivait, selon les anciens, de la chair des bestiaux, tandis que les autres peuplades de l'Abyssinie mangent des autruches, des

éléphans, des rhinocéros, des hippopotames, des lions, des serpens, des sauterelles, des araignées, des huîtres, des écrevisses, des tortues, des poissons écaillés et dépourvus d'écailles? Mais ceci s'explique sans peine, si nous supposons que les Colobes étaient Juifs; car les Israélites de l'Abyssinie ne mangent pas les objets défendus par Moïse, et les Abyssins qui sont maintenant chrétiens, mais dont une grande partie professèrent probablement autrefois la religion juive, en font presque autant. Pour s'en convaincre et avoir quelques preuves de l'ascendant que la religion juive a eu autrefois sur l'esprit des Abyssins idolâtres, je donne ici en note la liste des objets dont les chrétiens de l'Abyssinie s'abstiennent (1); j'ai indiqué, par des

---

(1) 1.° Les Abyssins chrétiens ne mangent pas les poplitées des bestiaux. 2.° Ils ne mangent pas de *cochon*, ni de *lièvre*, ni d'autres quadrupèdes non ruminans ou qui ont des pattes non fendues. (Même usage chez les anciens Homérites.) 3.° Ils s'abstiennent de la chair de tout oiseau sauvage, ce que font aussi les Juifs, puisqu'ils ne savent plus quels oiseaux l'Écriture leur défend de manger. 4.° Ils ne mangent pas de poissons non écaillés. 5.° Ils ne mangent ni huîtres ni autres testacés ou crustacés. (Même usage chez quelques anciennes peuplades de l'Arabie Pétrée.) 6.° Ils ne mangent ni reptiles, ni amphibies, ni insectes. Les Abyssins idolâtres et mahométans dévorent avec appétit plusieurs espèces d'animaux de ce genre. 7.° Plusieurs voyageurs portugais du XVII.e siècle disent positivement que les chrétiens de l'Abyssinie ont en horreur tous les mets que l'Écriture défend; d'après les numéros qui précèdent celui-ci, et dont le contenu est tiré de divers écrits espagnols et portugais des XVI.e et XVII.e siècles, il paraît que les missionnaires portugais avaient raison de dire que les chrétiens de l'Abyssinie sont aussi scrupuleux que les Juifs abyssins dans le choix de leur nourri-

caractères différens, les viandes dont les chrétiens des autres pays que l'Abyssinie n'usent pas, ou dont ceux des siècles passés s'abstenaient. En parcourant cette liste, et en considérant que les Abyssins ont été convertis, dans le IV.e siècle, à la religion de Jésus, on sera aisément convaincu que le séjour des Juifs dans l'Abyssinie doit avoir précédé de beaucoup de siècles l'introduction de la religion chrétienne dans ce pays. Les Coptes, qui ont prêché les premiers l'Évangile dans l'Abyssinie, et qui fournissent encore maintenant des patriarches à ce pays, ne sont pas aussi scrupuleux que les Abyssins dans le choix de leur nourriture : ils se contentent de ne pas manger de la chair de cochon ni de lièvre; mais ils ne se refusent pas les autres nourritures que la loi de Moïse a prohibées, tandis que les chrétiens de l'Abyssinie s'abstiennent de presque tous les mets défendus dans le Pentateuque. Lorsque les Abyssins furent convertis par les Coptes, ceux-ci ne s'étaient pas encore séparés des autres chrétiens non ariens; alors il n'y avait pas plus d'une seule église catholique non arienne, et les membres de celle-ci, ainsi que les ariens, ne faisaient plus aucun

---

ture. Les chrétiens de l'Abyssinie s'abstiennent encore du sang et des animaux crevés ou abattus par des païens et des mahométans. Cet usage est fondé sur les préceptes des apôtres, qui défendaient de se nourrir du sang et de la chair des bêtes crevées ou immolées aux idoles. C'est la seule observance de la loi mosaïque que les apôtres n'aient pas abolie. On déroge maintenant à ce précepte des apôtres.

cas des observances mosaïques. Outre celles que nous avons citées dans notre dernière note, les chrétiens de l'Abyssinie se soumettent encore à beaucoup d'autres lois mosaïques qui n'ont jamais été en honneur chez les chrétiens des autres pays. Il serait trop long de les énumérer ici; je me bornerai à ajouter que les chrétiens de l'Abyssinie ont reçu de leurs compatriotes juifs beaucoup de coutumes religieuses et autres dont on ne trouve pas de traces dans le texte de l'Écriture ni dans les autres livres hébreux, mais qui paraissent pourtant avoir été en usage chez les Juifs, lorsqu'ils vivaient encore dans la Terre sainte.

Diodore de Sicile dit (1) (l'an 47 avant l'ère chrétienne) que, près de l'extrémité sud du détroit de Bab el-Mandeb, il demeurait un peuple de Troglodytes qui croyait que le bassin de la Mer Rouge avait été mis un jour à sec pendant deux fois vingt-quatre heures. Cette tradition ne pouvait appartenir qu'aux Juifs de l'Abyssinie; car on ne rencontre pas de traces d'une tradition semblable chez les peuples de l'antiquité autres que les Juifs.

Le nommé Eudoxe de Cnide, navigateur grec qui vivait environ vers l'an 120 avant J. C., fut, en retournant des Indes en Égypte, jeté par la tempête sur la côte de l'Éthiopie (2). Il y resta assez longtemps pour apprendre à fond la langue des habitans. Il entreprit peu après un voyage le long des côtes

(1) Diod. Sic. III, 122.
(2) Strabo, II, 2.

occidentales de l'Afrique, en se proposant de faire le tour de cette partie de la terre. Il mouilla dans un havre dont les habitans lui parlèrent la langue du peuple de l'est de l'Afrique, dans le pays duquel il avait vécu autrefois en revenant d'un voyage aux Indes. Les deux peuples ne parlaient pas seulement la même langue, mais ils se ressemblaient aussi par leurs physionomies. Le rapport était si grand entre les langues de ces deux nations, leur structure physique, leurs usages, leur manière de se vêtir, &c. &c., qu'Eudoxe s'imagina être arrivé sur les frontières du territoire de la nation au milieu de laquelle il avait vécu précédemment, et qu'il retourna plein de joie à Cadix, l'ancienne Gadès, d'où il était parti, et il y dit qu'il avait rempli la tâche qu'il s'était proposée en partant, et qui était de faire par mer le tour de l'Afrique. Toutes les circonstances de l'histoire d'Eudoxe s'expliquent facilement, si l'on admet que le voyageur grec soit arrivé dans le pays des Syro-juifs, dont Philostorge parle, et dans une colonie carthaginoise ou phénicienne, sur la côte occidentale de l'Afrique. Philostorge nous apprend que la colonie des Syriens, ou plutôt des Syro-juifs, qu'Alexandre avait transportée sur la côte méridionale de l'Abyssinie, parlait encore, dans le IVe siècle de notre ère, le syrien, ou, pour mieux dire, l'hébreu, comme le font encore les Juifs de l'Abyssinie. L'hébreu et l'ancien idiome de Tyr, mère patrie de Carthage, différaient probablement moins encore l'un de l'autre que le syrien et l'hébreu. En effet, Isaïe nomme l'hé-

breu la langue des Cananéens, et les Tyriens sont le peuple le plus civilisé et le plus puissant parmi toutes les nations cananéennes, qui ait parlé la langue de ces peuplades. Dans le VI.e siècle de l'ère chrétienne, on parlait encore le punique dans plusieurs parties de la côte septentrionale de l'Afrique (1). On ne doit donc pas être étonné que, sept cents avant, on ait pu parler la même langue dans quelques villes maritimes de la côte occidentale de l'Afrique; car on sait qu'il y avait encore, près de cent cinquante ans après les voyages d'Eudoxe, plusieurs établissemens phéniciens ou carthaginois dans le golfe que les anciens appelaient le golfe du commerce (2), et qui était situé entre le fleuve Leucos et le Cap Blanc.

(*La suite au prochain numéro.*)

Rapport de la Commission nommée pour examiner les dessins et les matériaux recueillis par M. RIFAUD *en Égypte et dans les contrées voisines.*

MESSIEURS,

Vous avez voulu qu'il vous fût rendu compte des recherches de M. Rifaud; les matériaux apportés par ce voyageur étaient dignes de cet honneur. M. Rifaud n'est pas de ces hommes qui ont eu l'avantage d'être excités et soutenus par les faveurs d'un

---

(1) Procop. *de Bell. Vandal.* lib. II.
(2) Strab. XVII, 85, ex ed. Casaub.

gouvernement ; c'est en son propre nom et avec ses ressources personnelles qu'il a parcouru des régions éloignées et barbares ; et pourtant il est parvenu à ajouter à la masse de nos connoissances.

M. Rifaud, né à Marseille, se destinait d'abord à la sculpture. Plein d'ardeur pour son art, il parcourut les principales villes de France et fit quelque séjour à Paris. En 1805, il se rendit en Italie, pays si riche en modèles et en souvenirs; sentant sa curiosité et son zèle s'accroître, il passa en Espagne, visita ensuite les îles de l'Archipel et les côtes de l'Asie-mineure, et aborda enfin en Égypte, où il a passé treize années, depuis 1813 jusqu'en 1826.

L'Égypte n'est plus cette contrée couverte de monumens, et dont on pouvait à peine contempler la surface. Grâces à la protection toute-puissante du pacha actuel et à l'active émulation excitée par le séjour momentané des Français, il est permis d'y consulter les entrailles de la terre, et de faire part à l'Europe de tout ce qu'on découvre.

M. Rifaud, pensant qu'il pourrait soumettre ce pays célèbre à un nouvel examen et trouver matière à de nouvelles observations, commença par le traverser dans tous les sens, poussant ses courses jusqu'en Nubie et sur les côtes de la Mer Rouge. Ensuite, s'associant aux projets de M. Drovetti, consul général de France, il fit des fouilles à Thèbes, la ville aux cent portes, à San, l'antique Tanis, et sur l'emplacement d'autres cités également fameuses. Il ne se contentoit pas de déterrer les figures et les statues ;

il découvrait les temples entiers. C'est à son zèle qu'on est redevable d'une grande partie des monumens d'origine égyptienne qui, dans ces derniers temps, sont venus enrichir les musées de Turin, de Rome et de Paris. Pour donner une idée de sa persévérance, il suffira de dire qu'il passa six années presque entières au milieu des ruines de Thèbes, et une année dans la Nubie. M. Rifaud a conservé quelques-uns des objets découverts par lui, et il fait en ce moment des démarches pour leur faire trouver place dans le Musée Charles X.

A l'égard des objets qui n'étaient pas de nature à être transportés ni à se conserver, M. Rifaud tâchait de les reproduire par le dessin. On trouve dans ses porte-feuilles un grand nombre de représentations de détails d'architecture, d'inscriptions égyptiennes, grecques, latines et arabes; on y remarque même des plans de villes antiques et des cartes géographiques. La principale carte est celle du Fayoum, pays intéressant, qui, par sa situation à l'occident du Nil, est rarement visité des voyageurs.

Non content de ces travaux, qui auraient absorbé l'attention de plusieurs personnes, M. Rifaud résolut de profiter de son séjour au milieu de pays et de peuples si étrangers à l'Europe, pour recueillir successivement les notions relatives à la nature du sol, aux productions naturelles, aux mœurs et aux usages des habitans, à la forme du gouvernement. Heureusement M. Rifaud, dans sa jeunesse, avait acquis une teinture de l'anatomie, de

la botanique et des sciences naturelles et industrielles.

Dès qu'il se présentait à lui un poisson, un coquillage, une plante, un insecte qui offrait quelque chose de particulier, il le dessinait dans son état naturel; après quoi il le désséchait, si c'étoit une plante; si c'était un animal, il le disséquait, ou bien il tâchait de le conserver intact. C'est ainsi qu'il s'est formé un herbier, une collection de poissons, d'insectes, &c. Il prenait également à tâche de recueillir sur les lieux les dénominations propres à chaque objet, l'usage qu'on en fait dans la médecine, l'économie domestique, &c. Quelques-uns de MM. les membres de l'Académie des sciences, entre autres M. Cuvier et M. Cassini, qui ont eu occasion d'examiner les plantes et les animaux, ont reconnu parmi eux plusieurs espèces nouvelles.

M. Rifaud a de plus tenu note, pendant quatre ans, d'observations météorologiques faites à diverses heures du jour et de la nuit. Il a également cherché à faire connaître les instrumens d'agriculture usités en Égypte, les barques qui sillonnent le Nil, les instrumens de chirurgie et de musique, et divers procédés employés dans les arts.

On lui doit encore la connaissance d'un grand nombre de rouleaux de papier couverts en général d'écritures arabes, et auxquels les habitans actuels attribuent des vertus superstitieuses. Ces rouleaux, placés dans de petits sacs de cuir, ont été trouvés dans des cimetières et des mausolées, suspendus au dessus des tombeaux. La plupart, écrits pour des

femmes et à une époque assez récente, avaient servi aux défunts pendant qu'ils vivaient. On y voit qu'ils devaient préserver les personnes qui les portaient sur elles, de la malice de leurs ennemis, des coups du sort, des charmes des sorciers. Les uns offrent des passages de l'Alcoran, tels que le *verset du trône*, et d'autres prières; les autres sont chargés de formules cabalistiques et magiques. Comme plusieurs de ces prières et de ces formules ont déjà été expliquées par un de vos confrères, il suffira de renvoyer à ce qu'il a dit (1).

Outre l'ouvrage proprement dit, il en est un qui pourrait être publié à part, et qui formerait un volume *in-8.°*: c'est une espèce de guide pour les Européens qui veulent visiter l'Égypte, la Nubie et les bords de la Mer Rouge. M. Rifaud y fait connaître les routes qu'ils ont à tenir, les contrées qui offrent le plus d'appât à leur curiosité, les objets dont ils doivent se munir d'avance, les maladies et les accidens auxquels ils peuvent être sujets, la manière de s'en garantir. Le volume, auquel est jointe une carte, se termine par un vocabulaire d'environ deux mille mots arabes, offrant les termes les plus usités dans la haute Égypte, et écrits en caractères français, pour la commodité des amateurs. On trouve à la suite cent cinquante mots usités chez les nègres et tout-à-fait étrangers à la langue arabe.

Tel est le simple aperçu des matériaux rassem-

(1) *Voyez* la Collection des monumens arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas, expliqués par M. Reinaud.

blés par M. Rifaud. Le nombre des dessins est de plus de six mille; le texte explicatif et les notes de tout genre formeraient à-peu-près quatorze volumes. Une partie traite des monumens observés en Italie; nous n'en parlons pas, parce qu'elle sort de notre sujet. Pour tout le reste, nous avons pensé que quelques détails ne vous paraîtraient pas inutiles. En effet, bien que la Société, par l'objet de sa destination, s'occupe spécialement des langues de l'Asie et des régions voisines, rien de ce qui concerne le tableau physique et moral de ces contrées ne lui est étranger et doit faire partie de ses attributions.

Nous passerons maintenant aux observations critiques dont les travaux de M. Rifaud nous ont paru susceptibles. Loin de nous la pensée de vouloir déprécier des travaux si importans. Jeté dans un pays barbare, et souvent réduit à ses seules ressources, l'auteur ne pouvait manquer de laisser quelques-unes de ses observations imparfaites. D'ailleurs, plusieurs des défauts que nous lui reprochons étaient inhérens à la nature même des choses, ou ils sont très-faciles à réparer. Nous voulons seulement éclairer l'opinion de la Société, et mettre, s'il est possible, l'auteur en état de corriger ce qui prête à la critique.

Déjà une commission nommée pour cet objet par la Société de géographie, a remarqué, dans les observations météorologiques et dans la construction des plans et des cartes, un manque de précision qui provient du défaut d'un baromètre et de certains instrumens d'astronomie.

Une autre commission, nommée par l'Académie des sciences, a trouvé une grande partie des plantes, des poissons et des insectes recueillis en Égypte, dans un état funeste de dégradation. Cette commission a fait observer que le climat de l'Égypte accélère, plus que chez nous, la destruction des parties animales desséchées. D'ailleurs, au retour de M. Rifaud, les caisses dans lesquelles se trouvaient ses collections, ayant été ouvertes à la douane de Livourne et étant restées exposées aux intempéries de l'air, il en est résulté, pour les plantes et sur-tout pour les animaux, un nouveau dommage.

Pour ce qui concerne plus spécialement la Société asiatique, nous devons dire que bien que M. Rifaud, pendant son séjour dans le Levant, ait appris la langue arabe et se soit mis en état d'entrer en communication directe avec les habitans, il n'a pas songé à étudier la langue par principes ni à l'écrire correctement. En conséquence, lorsqu'il a voulu prendre note des dénominations de plantes et d'animaux en usage dans le pays, il a été forcé de recourir au premier venu, et quelquefois ces dénominations sont illisibles (1). Il en est de même des inscriptions arabes que M. Rifaud a dessinées : soit que ces inscriptions se trouvassent originairement exprimées d'une manière incorrecte, soit que le dessinateur les ait lui-même altérées, il est certain qu'on ne pourra en tirer un parti satisfaisant.

Cette ignorance de la langue arabe écrite a eu

(1) Heureusement M. Rifaud a eu soin de marquer à côté les noms écrits en caractères français, ce qui permettra de les rétablir la plupart du temps.

un autre inconvénient. M. Rifaud a sans doute connu, par les traductions modernes d'Hérodote, de Diodore de Sicile et d'autres écrivains anciens, l'état antique de l'Égypte; il a pu également connaître, par ses propres observations, l'état actuel de la même contrée : mais à l'exemple des voyageurs qui l'ont précédé, il n'a pu lire les ouvrages des auteurs arabes, et suivre la chaîne des nombreuses révolutions subies par ce malheureux pays. De quel avantage n'aurait-il pas été pour lui, de lier, à l'aide de Makrizi et d'autres auteurs, le présent au passé, et de remplir les lacunes actuelles par ce qui existait encore au moyen âge ?

M. Rifaud se propose de donner une nouvelle forme aux notes qu'il a recueillies. Il n'est pas étonnant qu'ayant passé vingt-deux ans hors de sa patrie, et se trouvant souvent dénué de toute ressource littéraire, sa première rédaction se soit trouvée défectueuse: mais cet état d'imperfection est lui-même un gage de véracité, et l'on peut émettre le vœu que l'auteur, en améliorant son travail, lui laisse sa couleur primitive.

Pour nous résumer, il nous semble qu'on doit de la reconnaissance à M. Rifaud pour le zèle dont il a fait preuve. Il sera toujours rare de voir le même homme recueillir autant de matériaux précieux. Il n'a pas moins montré de désintéressement. M. Rifaud aurait pu faire comme tant d'autres, c'est-à-dire, ne voir dans la recherche des monumens qu'une branche d'industrie. Cependant il a, du moins pour le moment, renoncé à tout avantage pécuniaire; et plein d'ardeur pour la science, il n'a cherché

qu'à accroître la masse de nos connaissances. Il n'a pas craint d'exposer sa propre vie. En effet, voyageant parmi des peuples ignorans et féroces, et traînant à sa suite de lourds porte-feuilles, il a dû plus d'une fois soulever des passions furieuses, et il porte encore sur lui la trace des combats qu'il a eus à soutenir pour défendre ses innocentes conquêtes. Nous proposons à la Société de voter des remerciemens à M. Rifaud. C. DE LASTEYRIE, J. AGOUB; REINAUD, *rapporteur*.

Extrait du Derbend-nâmeh, ou de l'Histoire de Derbend, par M. KLAPROTH (1).

AU temps où l'islamisme se répandit dans le voisinage de Derbend, et où *Gheraï*, khan de Crimée, conquit le pays entre la Kouma et la Mer Caspienne ainsi qu'Endery, il donna ordre à un habitant de cette ville, nommé *Mohammed Awâbi Ak-thâchi* محمد اوابى اقطاشى, de faire en langue turque pure un extrait des meilleurs historiens arabes et persans qui traitent de l'histoire du Daghistân. Les circonstances étaient très-peu favorables et empêchèrent pendant long-temps Mohammed de composer son ouvrage; toutefois il l'acheva; en voici le contenu:

Les historiens qui se sont occupés des temps an-

(1) L'original de cet ouvrage est écrit en turc. Le manuscrit qui m'a servi à faire cet extrait, appartient à la bibliothèque royale de Berlin. M. Steven a donné à la bibliothèque royale de Paris un autre ouvrage écrit également en turc, et qui porte le même nom; cependant il diffère essentiellement de celui de Berlin, et l'on y reconnaît une rédaction tout-à-fait différente.

ciens, racontent que le célèbre *Kobâd* قباد, roi de Perse, qui régna de 491 à 531 de J. C. et fut père de *Nouchirvân* نوشيروان, qui occupa le trône de 531 à 579, soutint une guerre longue et sanglante avec le *khâkân* خاقان des *Turcs* ترك et des *Khaszari* خضرى (les Khazars). Ce khâkân avait une armée de quarante mille hommes; il étendait sa domination sur *Miskâth*, مسقط, *Naukrat* (1) نوكرت (*Viatka*) et *Ourous* اوروس (*les Russes*). Le roi Kobâd, lassé d'une guerre pénible et désastreuse qui n'était décisive pour aucun des deux partis et qui les affaiblissait tous deux sans résultat, se décida à suivre le sage conseil de son ministre, et, de même que son adversaire, il déposa les armes pour faire la paix. Afin de rendre leur amitié plus solide, le khâkân envoya un ambassadeur au roi Kobâd, et lui offrit sa fille pour épouse; celui-ci l'accepta. Le mariage terminé et la paix conclue, Kobâd envoya également une ambassade au khâkân, et lui fit dire : « Nous voulons élever un mur sur la limite » de ton territoire et du mien, afin que ni toi ni moi » nous ne puissions, dans notre colère, nous faire » du tort et nous attirer mutuellement la guerre. »

Lorsque l'on fut convenu respectivement de cet objet, Kobâd fit aussitôt des préparatifs pour la cons-

(1) Il faut bien se garder de confondre *Naukrat* avec la ville et république russe de *Novgorod*. Les Tatares ou Turcs de Kazan, ainsi que les Tcheremisses, nomment encore aujourd'hui *Naukrat* ou *Naugrad* la ville de Viatka. Les premiers appellent la rivière de Viatka *Naugrad-idel*, et les seconds lui donnent le nom de *Naugrad-vitch*. Dans les langues respectives des deux peuples, *idel* et *vitch* signifient *rivière*

truction du mur. Toutefois, comme on ne savait pas dans quel endroit on poserait la première pierre, l'ange *Djebraïl* (*Gabriel*) indiqua le lieu où jadis *Iskender Dzulkarnaïn* avait bâti un mur semblable: en conséquence, Kobâd fit poser le sien sur les anciens fondemens qui existaient encore; mais comme ils étaient couverts par le sable de la mer, qui empêchait de les voir, il fallut d'abord les déterrer. Il employa tous ses efforts à ce travail, et au rétablissement d'un mur au sud: quand il fut terminé, il en commença un autre, depuis la mer jusqu'à la limite extrême du *Thabaserân* طبسران, qui était éloignée de 90 *aghatch* (1) de Derbend; il y plaça des portes de fer dans les endroits où c'était nécessaire et praticable, et finit le tout dans l'espace de sept ans. Par-là, non-seulement Derbend mais aussi tout son royaume furent à l'abri des invasions des *Khaszari*, puisque cent hommes à chaque porte pouvaient arrêter cent mille ennemis: et ainsi le Chirvân et l'Adzerbaïdjân jouirent d'une tranquillité durable.

Kobâd, ayant ainsi protégé par des fortifications les limites de son royaume, renvoya au khâkân sa fille, avec laquelle il n'avait couché qu'une nuit, ne voulant pas qu'un fils qui naîtrait d'elle montât sur le trône de Perse. Le khâkân fut obligé de dévorer cet affront fait à sa fille et à lui-même; le mur le mettait hors d'état de se venger. Kobâd, après avoir

(1) L'*aghatch* du Daghistân est de 22 et demi au degré. Les Russes estiment l'*aghatch* à 5 verst, ce qui est un peu trop.

confié la garde de ce rempart à ses guerriers les plus braves, retourna dans l'Adzerbaïdjân et l'Irak : le khâkân regagna également ses états ; ils comprenaient le *Decht Kiptchâk* دشت قبچاق (les steppes entre le Don, le Volga et la Mer Caspienne), *Samender* سمندر, nommé aujourd'hi *Tarkhou*, ترخو, *Balkh* بلخ, qui est le bourg d'*Endery* اندری, (*le Vieux Endery* (1)), la seigneurie d'*Ihrân* اهران, qui s'appelle maintenant *Gulbâkh* کلباخ (c'est le territoire entre le Koï-sou et Derbend), et *Djoulâd* جولاد (dans la petite Kabardah sur le Terek (2)), ou *Tâtâri-chehr* تاتاری شهر, c'est-à-dire, *la ville des Tatars* (*Tatartoup* (3)), qui a reçu ce nom, parce qu'après sa destruction, tous ses habitans allèrent vivre sous la domination du khan de Crimée, et ensuite y revinrent avec beaucoup de Tatars. Indépendamment de ces seigneuries, le khâkân en possédait plusieurs autres, et son premier général demeurait dans l'Ihrân, sur la rivière qui se nomme aujourd'hui *Agrakhân*, mais par corruption, car son vrai nom est *Aghir khânèh* اغر خانه (c'est le bras moyen du Koï-sou). Les mines de cuivre du khâkân étaient sur la frontière

---

(1) Il ne faut pas confondre l'*Endery* de nos jours avec l'ancien *Endery*. Le premier est situé sur la droite de l'*Ak-tach* ou *Kazma* (ou *Kazba*), et l'autre à 5 ou 6 lieues de là, au sud-est, sur la droite du *Koï-sou* et au dessus de *Tcharikaï*. On peut consulter, pour la position de ces deux places, la *Carte de la Géorgie* qui accompagne l'édition française de mon *Voyage au Mont Caucase*.

(2) Voy. mon *Voyage au Caucase*, t. II, p. 161 et suiv.

(3) *Ibid.* tom. II, pag. 153.

de l'Ihrân, et les mines d'argent au-dessus de Tarkhou : leur produit servait à solder toute l'armée qui gardait ces cantons.

Les monarques qui, après la paix conclue entre Kobâd et le khâkân, occupèrent le trône de Perse, fortifièrent toujours de plus en plus Derbend et le mur; et Nouchirvân construisit sur cette frontière, de même que dans l'ouest, sur celle de la Grèce, plusieurs villes. Derbend avait été bâti par Iskender Dzulkarnaïn; et avant Kobâd, la partie méridionale de cette ville avait été débarrassée du sable par *Iezdedjerd*, fils de *Bahrâm Gour* (440 à 457); mais Nouchirvân l'acheva, et la fortifia entièrement à-peu-près quatre-vingts ans avant la fuite du prophète (542 de J. C.). D'autres historiens racontent que Kobâd et Nouchirvân, après avoir fini les travaux de Derbend, envoyèrent de Perse plusieurs colonies dans ce canton, et y bâtirent beaucoup de villes et de châteaux forts (سدّ), dont le principal était *Elpen* الپن (1) ou *Kilmikhem* كلميخم. Ils élevèrent trois cent soixante tours sur le mur qui s'étendait de Derbend à la *porte d'Allân* (*Bab-i-Allân* باب الان). Mais la forteresse d'Elpen existait depuis long-temps; elle avait été bâtie par *Isfendiâr* اسفنديار, fils de *Gouchtâsb* كوشتاسب, fils de *Lohrâsb* لهراسب.

---

(1) امّا راوی روایت ایدی کم تا سدّ اَلْپَنْدَنْ اهرانده یدی اقلیم ایدی

Lorsque Nouchirvân demeurait à la porte d'Allân, il fonda, avec la permission de son père, les villes suivantes: *Chabrân* شبران (1), *Kurkureh* كركره (2), et, un *aghatch* plus loin, *Gourbar* كوربار (3), dans la province de *Mouchkour* موشكور (4), et *Kirâl* كيرال (5), qu'il peupla d'habitans des autres provinces (6). A un nord de ces quatre villes, il en bâtit une cinquième, nommée *Cheher-i-Sal* شهر سال (7) (ville de Sâl), et enfin, à trois *aghatch* de Derbend, une fortification qui avait 92 *aghatch* de longueur; et sur les deux territoires, à une distance de huit heures de marche, une ville de

---

(1) *Chabrân* est un endroit fortifié à quelque distance de la gauche du *Chabrân-tchaï;* il est le chef-lieu d'un district du même nom.

(2) Le manuscrit de Paris a كركر *Kurkur.*

(3) Le même manuscrit dit كوزباز *Gouzbaz.*

(4) Le district de *Mouchkour* ou *Muskour* comprend le littoral de la Mer Caspienne, entre les fleuves *Kousar-tchaï* et *Akh-tchaï.* Il est traversé par le *Deli-tchaï,* qui se jette, au-dessus de *Nizabâd* ou *Nizava,* dans la mer. Le man. de Paris écrit مسكور *Mouskour.*

(5) *Kirâl* est le canton appelé actuellement *Kourakh,* situé au sud du Thabaserân. Il est traversé par la partie supérieure du Kourakh-tchaï et par ses affluens. Le manuscrit de Paris donne كشران *Kichrân.*

(6) Le manuscrit de Paris dit بو شهرلردن جوق ادملر قويدى « Ces villes furent très-peuplées. »

(7) Le manuscrit de Paris écrit ce nom سعل *Sa'al. Reineggs* parle de cette ville, qu'il appelle *Saul:* il ajoute qu'elle porte actuellement le nom de *Kara-kaïdek* (*Kara-Kaïtâk*); mais il n'y a pas de ville appelée ainsi. Le district de *Kara-Kaïtâk* est situé entre le Thabaserân et Koubitchi, sur un affluent supérieur de l'*Oulou-tchaï,* qui, après s'être divisé en plusieurs bras, reçoit le nom de *Bouam.*

laquelle on allait dans l'Ihrân, qui fut la capitale de la province de Gulbâkh, et la résidence du commandant des troupes du khâkân, qui y séjournait constamment. Le khâkân fonda, à 20 *aghatch* de Derbend, *Samender* سمندر, qui est *Tarkhou* ترخو ; il éleva aussi le fort d'*Indji* اینجی (ou *Intché*) (1). Le but de Nouchirvân le Juste était de mettre en sûreté Derbend contre les *Khaszari* infidèles خضری کافرلر. Pour être lui-même parfaitement tranquille, il nomma gouverneur de cette place un homme de sa tribu. Les historiens rapportent que, depuis les remparts d'*Elpen* (2) jusque dans l'Ihrân, il se trouve sept climats. Avant Nouchirvân, ces places étaient au pouvoir du châh Isfendiâr (3),

(1) *Reineggs* dit qu'*Indji* ou *Intché* se trouvait dans le lieu même où Pierre le Grand a fait bâtir le bourg fortifié de *Soulak*, entre le second et le troisième bras du *Koï-sou*, à peu de distance au-dessus de leur embouchure dans la mer. Il faut pourtant remarquer que la rivière appelée actuellement *Intché* coule au sud de Boïnaki et de la frontière du Chamkhal, dans le territoire de l'Oustmeï des Kaïtâk. Selon le récit des Turcomans qui habitent le pays, on voit encore aujourd'hui les ruines de la grande ville d'*Indji* près de l'embouchure de cette rivière et sur les bords de la Mer Caspienne.

(2) Ce fort se trouvait à la place où est actuellement la ville de *Barchly*.

(3) Dans le manuscrit de Paris, on lit : قلعه اهرانده اسفندیارنك پیشه کارلاری زرین تخت ایدوب اوتورلر ایدی آنیك انجون اهرانه صاحب سریر دیرلر امّا عرب‌لر خاتم الجبال دیرلر اهرانده اولو رودخانه اخار تمام کرجستان کلن سواندن اخر اول رود خانه اوستنده شهر

qui confia le commandement de tous ces lieux à des hommes attachés à son service. A cette époque, il résidait dans l'Ihrân ou Gulbâkh, et il avait transporté du Khorasân les habitans des villes. Il jugea également à propos de donner à l'*Ihrân-tchaï*, اهران چاى, rivière qui vient de l'intérieur du Gulbâkh, le nom d'*Akhârul-h'ol* اخار الحول, comme chacun sait. Le fort de *Nârin-kalah* قلعه نارين était du côté du Kiptchâk, et avait un commandant. Aujourd'hui il est connu sous le nom de *Koïoun kend* كند قوين, et le Gulbâkh sous celui d'*Endery* اندرى (c'est-à-dire, canton d'Endery).

Ces villes furent embellies et agrandies par Nouchirvân le Juste. Il y avait aussi là un peuple nommé les *Toumân* تومان, qui s'étendait de l'Ihrân à *Houmrieh* حُمْرِيَه : il leur donna un gouverneur qui fut ensuite nommé le *Toumân-châh* تومان شاه, et qui devint très-fameux. Plus loin se trouvent le pays des

---

بلخى نام قلدى بلخنك حاكمى اندرى اولمغله مشهور اولدى داروغه‌سى قمق جانبدن ايدى نارين قلعده خراسان خلقى كتورديلر « Dans la ville d'Ihrân, les ouvriers » d'Isfendiâr placèrent un trône d'or. C'est pour cette raison qu'Ih- » râm reçut le nom de *Saheb-i-serir* (le possesseur du trône); » mais les Arabes le nomment *Khâtem ol-djebâl* (le sceau ou la » fin des montagnes). Dans Ihrân est le grand fleuve, qui vient » de l'extrémité de la Géorgie. Ses eaux coulent rapidement. » Au détour de ce fleuve est placée la ville nommée *Balkh*. » *Endery*..... fut célèbre comme gouverneur de Balkh. On éta- » blit un préfet du côté de *Koumuk*, et dans le fort de *Narin* » *kala'h* on fit habiter des gens du Khorasân. »

Kaïtâk قيتاق, la partie supérieure du pays des Kaïtâk et le *pays des Orfévres* (*Zerkerân* زركران), qui sont connus sous le nom de *Koubitchi* كوبچى. Au-delà du Koubitchi, on rencontre le pays de *Thabaserân* طبسران, qui est l'avant-poste des guerriers de Derbend. Comme on avait transporté dans le climat (pays) des *Lezghi* لزكى des habitans d'Ispahan, leur gouverneur fut appelé *Hidjrân-châh* هجران شاه (prince des exilés). Dans un autre canton, on voit le château de *Thabaserân*, qui est en plaine. Le peuple nommé *Lezghi*, qui habite les monts *Koumuk*, y a été amené du *Ghilân* كيلان (1) : il a reçu la dénomination de *Keilân* قيلان, et son gouverneur celle de *Keilânchâh* قيلان شاه. Un autre canton est celui de *Miskath* (2); il est plus agréable que le Thabaserân et le Kaïtâk (3). Ses habitans sont venus de Chirâz. Leur gouverneur fut nommé *H'ou-châh* حوشاه. Les cantons les plus beaux, qui sont peu nombreux dans ces climats, reçurent de Nouchirvân le Juste des gouver-

---

(1) بر اقليم ده كند طبسران اوشنده دور قوق داغنده لزكى درلر انيك حلقى كيلان دن كتورلدرلر

(2) بر اقليم دخ مسقط دور طبسران و قيتاقدن مشكوره دنـــــــ

neurs pris dans sa famille. En tout il renouvela, depuis *Derbend*, cent soixante villes qui, à la vérité, existaient déjà, mais étaient très-déchues. Ces villes désertes furent repeuplées par Nouchirvân : il y envoya des habitans tirés de la Perse, parce que son intention était qu'ils pussent défendre et garder Derbend, pour empêcher les infidèles *Khaszari* de venir dans cette contrée et de ravager l'Adzerbaïdjân et l'Irâk. C'est là le motif qui a valu à cette ville le nom de *Derbend* دربند (porte fermée), parce qu'elle protégeait l'Ihrân dans ce temps-là

Lorsque le prophète, que la bénédiction soit sur lui, eut paru, et que la religion de l'islam se fut consolidée, le gouvernement de la Perse était tombé en décadence; les infidèles *Khaszari* et le peuple grec l'attaquaient souvent. Mais Dieu accorda son secours et le succès à la foi, à l'islam, au prophète, que la bénédiction divine tombe sur lui, et à ses sectateurs; des armées furent envoyées dans tous les pays du monde, et elles firent de grandes conquêtes. Le prophète avait, selon la tradition, prononcé cet axiome : « Der- » bend a de nombreux avantages. » Voilà pourquoi il s'engagea une lutte qui avait pour objet de priver les infidèles du bonheur de posséder Derbend; car tant qu'il restait entre leurs mains, l'Adzerbaïdjân n'était pas à l'abri de leurs invasions.

Les historiens racontent qu'Ibrahim, fils de *Ghaïats* (غياث اوغلى ابرهيم), le saint *Selman* (حضرت سلمان), et *Rabiât-ul-Bâhly* (ربيعة الباهلى), pour qui Dieu soit miséricordieux, arrivèrent dans ce beau

pays quarante-un ans après la fuite du prophète, et, avec 4000 braves guerriers, marchèrent sur Derbend. Le *khâkân Tchin* خاقان جين (khâkân de Tchin) s'avança contre eux, à la tête de 300,000 hommes, pour combattre Selman; mais ayant entendu parler de la valeur des armées des musulmans, il n'osa pas se mesurer avec eux. Il était ainsi arrivé jusque sur les rives du *Dervâk-tchaï* دروآق چاى (1). Il voulut prendre la fuite, mais ses visirs lui dirent : « O empereur ! cela n'est pas convenable pour » l'état, et c'est une honte pour une si grande armée. » Il vaut mieux mourir avec gloire que de vivre dans » l'inquiétude. » Le khâkân de Tchin leur répondit : « O visirs! les sabres et les flèches sont impuissans » contre cette troupe, et il n'est pas possible de la » tuer : voilà pourquoi personne ne peut leur résister. » Ils conquerront encore beaucoup d'autres pays. Main- » tenant ils sont venus pour s'emparer des nôtres. Si cela » n'était pas ainsi, des Arabes ne seraient pas arrivés » dans cette contrée. Notre armée n'est pas en état » de combattre contre eux. »

Un maudit infidèle entendit ces paroles; il prit son arc et ses flèches, et s'avança pour montrer son courage. Il s'approcha ainsi de l'armée des musulmans et se cacha dans l'eau, au milieu des roseaux: un musulman, obligé de faire ses ablutions, alla sans

(1) Le *Dervâk-tchaï*, aujourd'hui *Darbakh*, vient des montagnes du Thabaserân, forme la frontière septentrionale de ce pays, et tombe dans la Mer Caspienne à 22 verst au nord de Derbend.

défiance jusqu'aux roseaux, se dépouilla de ses vêtemens, et sauta dans l'eau. L'infidèle lui tira de loin une flèche et le tua, lui coupa la tête et l'apporta au khâkân, en lui disant: « O khâkân de Tchin! cette » tête est celle d'un homme de cette armée d'Arabes » dont on raconte que nulle arme n'est efficace » contre eux; regarde, cette tête est celle de l'un » d'eux. » Le khâkân, entendant ces mots, et voyant la tête, prit courage, fit lever son armée, et avec ses 300,000 hommes attaqua les 4,000 musulmans. Ceux-ci poussèrent leur cri de guerre, *Allah akbar!* (Dieu est grand!), et animés par la foi, frappèrent fortement. Ils tuèrent beaucoup d'infidèles et les envoyèrent en enfer; mais la nuit étant venue, ils se retirèrent du champ de bataille et firent la prière.

Les infidèles aussi s'étaient retirés; le combat se renouvela chacun des jours suivans: les Arabes firent des prodiges de valeur et battirent complètement les *Khaszari*. Le dernier jour, quarante musulmans signalèrent sur-tout leur valeur; seuls, ils exterminèrent 50,000 ennemis et moururent sur le champ de bataille, de la mort des martyrs. Ces quarante braves sont enterrés à *Bab-ul-ebvab* ou Derbend, au lieu nommé *Kirkhlar* قرخلر, ou *les quarante*. Après cete grande défaite, le khâkân s'enfuit jusqu'au fort de *Iettin-Djinâber* يتين جينابر, qui est situé sur une montagne au-delà du cours du *H'oumri-tchaï* (1), et

(1) Le *H'oumri-tchaï* s'apelle à présent *H'amry-ozen*; il prend son origine dans les hautes montagnes qui séparent les

que l'on aperçoit de la mer. Maintenant, ce fort est nommé *Kaïah kend* قايه كند (1). De là, il fit reconnaître les musulmans, qui, après la bataille, s'étaient retirés dans leur camp; il chercha à couvrir Derbend, et, avec le reste de son armée, se replia sur le fort d'Indji, qui était situé au-dessous de Tarkhou, sur le bord de la mer; ensuite il rétrograda encore et entra dans l'Ihrân.

Une grande disette survint dans Indji; beaucoup d'hommes moururent: elle ne cessa que lorsque les habitans, par le conseil des moines et des astrologues, eurent cherché sur le champ de bataille les corps des quarante martyrs, de *Selman* et de *Rabiat-ul-Bahly*, et les eurent enterrés avec toutes les cérémonies prescrites par le Coran. Plusieurs de ces infidèles embrassèrent l'islamisme, firent des fondations pieuses, et construisirent des aqueducs; les environs d'Indji étaient très-bien cultivés, et cette ville était importante.

Il se passa ensuite un temps assez considérable jusqu'au khalife *Vélid*, fils d'*Abd-oul-mélik*. Celui-ci, réfléchissant sur les paroles du prophète, « *Bab-ul-ebvab* (ou Derbend) *a de nombreux avantages* », il ordonna, l'an 64 de l'hegire (2) (684 de J. C.), à son

---

Kaszi-Koumuk du Koubitchi, coule au nord-est, et se jette dans la mer environ à 46 verst au nord de Derbend.

(1) Il est à-peu-près à 8 verst de la mer, à gauche de la rivière, à 40 verst de Derbend.

(2) C'est ainsi qu'on lit dans le texte; cependant, comme le calife *Vélid* ne parvint au trone que dans la 86.e année de

frère *Mouslem* d'aller en Syrie, d'y équiper 40,000 hommes des plus braves, toutefois sans que personne pût soupçonner où il voulait les conduire. *Mouslem* ayant accompli sa mission, le khalife appela *Asad* fils de *Sefir*, qui était alors gouverneur de *Médine l'éclatante*, et l'envoya à son frère *Mouslem*, avec l'avis secret de marcher avec ses 40,000 hommes sur *Bab-ul-ebvâb* (Derbend), et de prendre cette ville. *Mouslem* força des forteresses et des villes, pénétra jusque dans le Chirvân, dont il se rendit également maître, et arriva sur les rives du *Roubas* روباس (1). Trois mille infidèles étaient renfermés dans Derbend; *Mouslem* fit le siége de cette ville: il combattit long-temps avant de l'emporter. Il était sur le point de renoncer à son entreprise, lorsqu'un transfuge sorti de la ville vint le trouver, et lui offrit de l'y conduire, s'il lui accordait une part du butin. *Mouslem* convoqua les chefs des guerriers, et leur demanda lequel d'entre eux voulait hasarder cette tentative ; tous gardèrent le silence, excepté *Abd-oul-aziz Bahly*, fils de *H'atem*, fils de *Bahly*: il accepta, en mettant pour condition que tout le butin appartiendrait à sa tribu et à lui. *Mouslem* y consentit; et *Abd-oul-aziz Bahly*, prenant avec lui 600 hommes des siens, se présenta devant Derbend. Le traître les conduisit sur les bords du *Dervâk* (Dar-

---

l'hégire, il faudrait vraisemblablement lire en l'an 94 de l'hégire (712 de J. C.).

(1) Au sud de Derbend.

bâkh), à une porte qui fermait un souterrain menant dans la ville. *Abd-oul-aziz Bahly* y entra avec ses hommes, et, dans la nuit, pénétra dans la ville. Les infidèles se défendirent avec beaucoup de courage, parce qu'ils combattaient pour leurs femmes et pour leurs enfans; mais *Mouslem* ayant en même temps fait une attaque, enfoncé les portes, et s'étant précipité dans la place, ils succombèrent et la ville tomba au pouvoir des musulmans. Suivant quelques récits, ceux-ci en furent chassés; mais cela n'est pas fondé. Du reste, les *Khaszari* faisaient tous les ans des irruptions dans l'Irak et l'Adzerbaïdjân, qu'ils livraient au meurtre et au pillage, parce que le *Chirvân* شيروان et le *Gandjah* كنجه n'étaient pas alors assez fortifiés pour leur résister. Les *Khaszari* envoyèrent une seconde armée contre *Mouslem;* mais elle fut repoussée: il mit dans Derbend une garnison de braves guerriers, puis retourna en Syrie.

Sous le règne du khalife *Soliman*, fils d'*Abd-oul-mélik*, successeur de *Vélid*, les Arabes furent contraints d'évacuer Derbend et ne purent s'y maintenir contre les infidèles, qui emportèrent cette ville et envahirent l'Arménie et l'Adzerbaïdjân. *Abd-oul-alla Bahly*, qui était alors gouverneur de l'Arménie, soutint de fréquens combats contre eux. L'an 103 de l'hégire (722 de J. C.), *Abd-oullah*, fils de *H'hekim*, ayant été nommé à ce poste, dépêcha *Abou Oubeideh-Djarakh*, avec 6000 hommes, contre les infidèles. Celui-ci arriva dans le Chirvân, où *Pâchenak* ou *Pâchenk* پاشنك, fils du khâkân, marcha à sa rencontre.

Abou Oubeideh campa sur les bords du *Roubas;* Pâchenak se tint dans le voisinage de *Kaïeh-kend.* Abou Oubeideh avait fait appeler les begh des Lezghi : ils feignirent de prendre le parti du chef des Arabes; celui-ci leur apprit qu'il voulait livrer bataille aux infidèles. Un des begh, nommé *Bouvouki Sabas,* بووكى سباس (ou *Bokor sabas*), donna avis aux *Khaszari* des projets et des forces d'Abou Oubeideh; mais celui-ci, qui en fut instruit, renforça son armée, et fit proclamer que ses troupes eussent à se pourvoir de vivres pour trois jours; puis il fit fondre beaucoup de grandes torches, qu'il leur distribua. Elles furent allumées, la nuit, après la prière du soir; et à leur lueur, il marcha, avec ses 6000 hommes sur Derbend : la porte de *Tchoubin* جوبين fut brisée, et il arriva jusqu'aux eaux du *Tchekhoub* چخوب. Il envoya deux mille hommes contre le Kaïtâk, fit ravager et piller ce pays, et il ordonna de retenir prisonnier le *Tchâkandji Aghouki Châghin* جاقنجى اغوكى شاغين, et qu'on s'emparât de ses biens, parce que c'était un aussi grand ennemi que le fils du khâkân. Il dépêcha aussi 2000 hommes à *Iersin* يرسين (1), à *Zeil,* زيل, à *Darbâkh* درباخ (2), à *H'amidi* حميدى (3), à *Dibéki* ديبكى (4) et à *Kimikh* قميخ, et fit livrer

(1) Aujourd'hui *Ersi* dans le Thabaserân, à la droite du Darbâkh.

(2) Lieu situé à 20 verst à l'ouest de Derbend, dans les montagnes.

(3) A l'est et à peu de distance de Derbend.

(4) Tout-à-fait dans le haut des montagnes dans le Kara-Kaïtâk et sur les frontières du Thabaserân à la droite du Darbâkh.

tout le Thabaserân au fer et à la flamme. Les troupes ramenèrent beaucoup de prisonniers et de butin.

Les Lezghi, instruits de ces entreprises, en avertirent aussitôt le fils du khâkân; ils lui firent également dire : « Ebu Oubeideh nous a trompés, et maintenant il a gagné *Oussireh* اوسيره à marches forcées. » Il est, par conséquent, nécessaire d'user de beaucoup de prudence. » Là-dessus *Pâchenak* entra dans la forteresse (1) : Abou Oubeideh se plaça, avec le reste de son armée, à Darbâkh. Pâchenak y vint bientôt à sa rencontre. Le signal du combat fut donné, et Abou Oubeideh exhorta ses troupes à montrer leur bravoure : tout à coup les deux corps détachés vinrent le rejoindre. Le chef de celui qui avait été dans le Kaïtâk amenait 10,000 chevaux et bœufs, et 700 prisonniers du pays qu'il avait ravagé et pillé; celui qui revenait du Thabaseran, et qui avait dévasté *Dibeki*, *Iersin*, *Zeil*, *Darbâkh*, *H'amidi* et *Kimakhi* (2), amenait 40,000 chevaux, bœufs et autre bétail, et 2,000 prisonniers. Abou Oubeideh gratifia ses soldats de ce butin, et leur dit de marcher en avant. La bataille dura trois jours : elle se décida en faveur des musulmans. Pâchenak, avec les débris de son armée, fut obligé de fuir à *Indji*. Il se contenta de prendre quelques vivres du gouverneur de cette place, et se tourna du côté de l'*Ihrân*. De là il alla à *Balkh*. *Endery* ayant été gouverneur de *Balkh*, c'est de son nom que cette ville a reçu celui d'*Endery;*

(1) Il paraît qu'il s'agit ici de la forteresse d'*Indji* ou *Intché*.
(2) Nommé plus haut *Kimikh*.

auparavant elle s'appelait *Balkh*. Le nom primitif du *Gulbâkh* est *Ihrân;* mais ayant eu un gouverneur nommé *Gulbâkh,* elle a pris son nom.

Les historiens racontent, de plus, que Pâchenak, fils du khâkân, étant arrivé dans l'Ihrân, il annonça à tous les chefs de ses troupes, savoir, à *Gulbâkh,* gouverneur de l'*Ihrân,* à *Endery,* gouverneur de *Balkh,* à *Sourkhâb,* gouverneur du fort de *Kyzyl-iar,* à *Tchoumli,* gouverneur de *Kitchi-Mâdjâr* كچى ماجار (Petit Madjar), *Djoulâd* et *Cheheri-Tâtâr,* qu'ils devaient tous obéir à *Gulbâkh,* gouverneur de l'*Ihrân.* Il ajouta qu'à l'entrée de l'armée des musulmans dans ces cantons, tous les commandans devaient se rassembler avec leurs troupes dans l'*Ihrân,* et combattre de concert avec *Gulbâkh;* que quiconque desobéirait aux ordres et aux injonctions du gouverneur de l'*Ihrân*, serait considéré comme un ennemi. Ensuite Pâchenak regagna *Soukraghit* سوقرغيت, sa résidence. Selon le récit de quelques écrivains, Isfendiâr, fils de Gouchtâsb, a été anciennement gouverneur de l'Ihrân, et tous ces cantons étaient sous sa domination.

Abou Oubeideh, ayant fait rassembler son armée, lui distribua le butin dans la forteresse de *H'yszn* حيضن, qui est *Kaïah-kend;* il y existe encore des débris de fortifications. De là il marcha sur Tarkhou; mais les généraux de Pâchenak ne voulurent pas combattre contre lui. Ils lui firent leur soumission et conclurent la paix; ils jurèrent fidélité à l'islamisme, prononcèrent leur profession de foi et devinrent

musulmans : alors, réunis aux guerriers de l'islam, ils marchèrent contre *Indji*.

Cette ville était très-grande et très-forte : d'un côté elle était baignée par la mer, et de l'autre adossée à une montagne. Déjà bien fortifiée par la nature, elle était entourée de murailles; elle ne manquait pas non plus de vivres, et elle s'était toujours conduite vaillamment. Abou Oubeideh Djarrakh campa près d'Indji. On combattit durant plusieurs jours; mais il ne put prendre cette ville. Déjà il songeait à se retirer à cause du manque de vivres, lorsque *Sevadou Ibrahim Ghazi*, fils d'*Abdoullah echchabi*, encouragea les Arabes; et ceux-ci, placés derrière leurs chariots qui leur servaient de remparts, attaquèrent Indji. On réunit deux mille chariots, et les guerriers de l'islam, les ayant fait avancer, s'en servirent pour emporter la ville d'assaut. Le gouverneur d'Indji prit la fuite et se retira dans la forteresse de *Narin-kalah*. On combattit jusqu'au soir; et quand la nuit fut venue, plusieurs personnages considérables s'échappèrent, avec leurs serviteurs, dans la forteresse de *Kieïvân*, qui était située entre *Indji* et *Balkh* (l'ancien *Endery*, sur le Koï-sou). Le lendemain, les Arabes forcèrent aussi *Narin-kalah* (1). Les habitans d'Indji furent convertis à l'islam et furent faits musulmans. Ceux qui ne voulurent pas embrasser la foi, furent passés au fil de l'épée. Dans cette occasion, *Aghouki*

(1) Cette place doit avoir aussi été située dans le voisinage d'*Indji*.

Châghin fut fait prisonnier. Cela arriva l'an 114 de l'hégire (732 de J. C.), le dimanche du mois de Ra'bi-ul-evvel. Après cette conquête, les guerriers de l'islam retournèrent dans leur pays.

L'année suivante (733 de J. C.), *Abou Mouslem*, fils d'Abd-oul-mélik, vint à Derbend. Son frère (1) *Hachem* avait réuni 24,000 guerriers d'élite de Damas et de l'Aldjezireh (la Mésopotamie), et contraint, par le tranchant de l'épée, le Daghestân à embrasser l'islamisme. Il leva aussi des impôts sur chaque province, et en paya la solde des troupes cantonnées dans Derbend. On dit que Nouchirvân avait construit là une demeure nommée *Mihrendj* مهرنج. Abou Mouslem la fit détruire, et, avec les pierres, il rétablit les anciens murs de Derbend, qui se détérioraient. Il y établit un arsenal, y fit bâtir le *kid* ou la digue du port (2), et prolongea les murs de cette digue jusqu'à 105 aunes en mer. Il répara également les villes et les forteresses détruites, et fonda un solide magasin pour les grains, qui, dans les temps de disette, servit à fournir des vivres aux habitans de la place. Il divisa Derbend

(1) On lit sur la marge : « L'un des fils d'Abd-ul-mélik était *Vélid*, le second *Mousslem* et le troisième *Hachem*.

(2) Le chérif Édrisi s'exprime ainsi : *Bab-ul-ebvab* (*Derbend*) est une grande ville sur la mer des Khazar, avec un port commode pour les navires: de chaque côté de l'entrée, deux constructions semblables à des murs s'avancent en mer; l'un peut être fermé avec une chaîne, afin d'empêcher que personne ne puisse entrer ou sortir sans la permission du garde de la mer. Ces deux murs sont en pierres jointes ensemble par du plomb qu'on a coulé dans leur intérieur.

en dix-sept quartiers, et il érigea pour chaque peuple une mosquée qui en reçut le nom. Celle des *Khaszar* fut appelée *Khaszari* خضرى; celle des tribus de la Palestine *Filisthini* فلسطينى; celle des gens de Damas *Damachk* دمشق; celle des hommes d'Émesse *H'emsi* حمسى; celle des habitans de la Mésopotamie *Djezireh* جزيره; de Césarée *Keissari* قيصرى; de Mossoul *Moussouli* موصلى. Il érigea, de plus, une grande mosquée du vendredi, où la prière de ce jour-là était récitée. Dans plusieurs lieux, il établit des réservoirs, et perça les murs de Derbend de six portes, qui sont : *Bab-ul-Mouhâdjer* باب المهاجر, la porte des fugitifs; *Bab-ul-djihâd* باب الجهاد, la porte de la guerre; *Bab-ul-Hems* باب الحمس; *Bab-ul-saghîr* باب الصغير, la petite porte; *Bab-ul-mektoûm* باب المكتوم, la porte cachée ou gardée, et *Bab-ul-alkâmeh* باب الالقامه. Il y avait en outre la petite porte nommée *Babi-kutchuk* باب كوچوك, et ouverte du côté de la mer : les musulmans s'en servaient lorsqu'ils voulaient expédier secrètement quelque part des hommes et du bétail. Ce fut ainsi qu'Abou-Mouslem répara les fortifications des environs de Derbend, rebâtit la ville, et la peupla.

Bientôt après, il rassembla son armée et marcha contre *Koumuk*. Il y eut plusieurs batailles livrées. Il récompensa par des richesses et des terres ceux qui embrassèrent l'islamisme. Ceux qui refusèrent de se convertir furent taillés en pièces, et leurs enfans réduits en esclavage. Il érigea dans la ville de Koumuk, qui était la résidence du prince, une mosquée cathé-

drale, et de plus en établit dans chaque quartier une particulière. Comme *Chahbâleh* شاهباله, fils d'Abd-oullah, fils d'Abd-ul-Moutlib, fils d'Abis, était un grand général, il le nomma gouverneur du pays de Koumuk, et le lui confia.

Abou Mouslem marcha ensuite en personne contre le pays de *Kaïtâk* قيتاق, et en combattit les habitans, tua le gouverneur et conquit cette contrée. Ceux qui se firent musulmans furent épargnés; les autres furent envoyés en enfer. Il y avait dans son armée un homme brave, bien fait et de belle taille, nommé *H'amseh* حمسه. Abou Mouslem le nomma gouverneur de Kaïtâk; puis il s'avança contre le *Thabaserân* طبسران. Là aussi il convertit les habitans par la force, et y plaça *Mohammed Ma'asoum* محمد معسوم comme gouverneur. En même temps, il ordonna que le peuple du Thabaserân devînt l'avant-poste de Derbend. Il institua deux cadis, destinés à enseigner aux habitans du Thabaserân les sciences et les principes de la foi, et invita Mohammed Ma'asoum à délibérer avec ces cadis dans les affaires importantes (1).

On dit que le Thabaserân a été peuplé de colonies de diverses nations, de l'Irak, de l'Adzerbaïdjân, de l'Arabie, de H'ams, de Damas, du Djézireh, de Mossoul et de la Palestine. Tous les gouverneurs dans le Daghistân et dans tout le pays depuis les frontières du

---

(1) Les dignités de *ma'asoum* et de cadis sont devenues héréditaires dans le Thabaserân; et ce pays est encore divisé entre ceux qui les possèdent.

Gurdjistân گرجستان jusqu'à la plaine du *Dacht Kiptchâk* دست قبچاق, étaient subordonnés à Châhbâleh, fils d'Abd-oullah. Il avait sa solde assignée sur les terres et sur l'impôt personnel. Les habitans de Koubitchi étaient aussi assujettis à un impôt personnel considérable, qui devait être remis tous les ans au gouverneur de Derbend. Un impôt personnel était également assis sur les meilleurs cantons, tels que *H'oumry* (1), *Kourah* (2), *Koureh* (3), *Routouleh* (4), *Zakhoureh* (5) et *Koumuk* (6). Les postes de *Tsourh'i*, *Dorki* et *Tarkhou*, jusque dans l'Ihrân, et de là jusque dans le Gurdjistân, à l'exception de *Karak* (7), *Hidaït* (8) et *Kessour*, relevaient tous de *Châhbâleh* (9), de sorte qu'il commandait à tout

---

(1) Aujourd'hui *Oulou* (grand) *Hamri*, dans les montagnes à l'ouest de *Barchly*, sur un ruisseau affluent de droite de l'*Hamru-osen*.

(2) Dans les montagnes, sur le *Koura-tchaï*, affluent de droite du *Gourieni*.

(3) Ou *Khourekh*, situé plus haut sur le même ruisseau.

(4) Dans les plus hautes montagnes, sur la *Samoura*.

(5) Ou *Zaghour*, un peu à l'ouest de *Routhouleh*.

(6) Ce sont les *Kazi-Koumuk*.

(7) Le district de *Karak*, dans le pays des *Lezghi*, sur le bras du *Koï-sou* du même nom.

(8) *Hidat* également chez les *Leèghi*, entre *Khoundzakh* et le *Moukrat*.

(9) C'est de ce nom qu'est dérivé celui de *Chamkhâl* ou *Chemkhâl* qu'on donne encore aujourd'hui aux princes qui règnent à *Tarkhou*. Le *Chamkhâl* est à présent soumis aux Russes. Ses prédécesseurs recevaient des rois de Perse le titre de *Veli* du *Daghestân*, et un grand sceau d'or avec l'investiture de cette dignité.

le royaume du Daghestân. Abou Mouslem lui avait également attribué l'impôt personnel de ces cantons pour son usage, ainsi que les revenus des péages; de manière pourtant qu'il devait les remettre tous les ans au gouverneur de Derbend, qui, avec cela, payait les garnisons. Ces arrangemens terminés, Abou Mouslem revint à Damas (1).

L'an 118 de l'hégire (736 de J. C.), le khalife Hecham, fils d'Abd-oul-mélik, nomma *Asad*, fils de *Iafir-es-Selman*, gouverneur de Derbend. Celui-ci emmena avec lui 4,000 braves guerriers d'Arabie. Quelques autres troupes des tribus de *Solim*, *Chefifeh*, *Sakhleh*, *Baïhleh* et *Karar*, le suivirent. Il porta au gouverneur en exercice cet ordre du khalife : « Tu remettras à Asad, fils de Iafir, Bab-ul-ebvâb » (Derbend); tu le feras entrer par la *porte de la* » *guerre*, ou *bab-ul-djihâd*, comme la principale. » Tu nommeras les personnages les plus considérables » administrateurs, et tu n'exigeras des habitans de » Derbend ni impôt personnel, ni dîme, ni redevance » de festin, ni de message, ni de droit de chasse; » mais, en revanche, la défense de la ville leur est » confiée, et ils y sont obligés. » Le nouveau gouverneur réforma les abus qui s'étaient introduits dans l'administration, et ordonna sur-tout de n'admettre

(1) Reineggs (I, 80) prétend qu'Abou Moslem entreprit une expédition contre la ville d'*Oar* (ou *Avar*), dans laquelle il périt avec la plus grande partie de ses troupes. L'exemplaire du Derbend-nâmeh de la bibliothèque de Berlin ne contient pas ce fait.

aucun infidèle dans la forteresse sous le prétexte du commerce.

L'an 120 de l'hégire (738 de J. C.) (1), *Mervan*, fils de Mohammed, établit des aqueducs à Derbend, et continua la guerre avec beaucoup d'ardeur. Il imposa la capitation dans tous les environs, pour pouvoir payer les troupes qui s'y trouvaient. Les habitans de *Koumok* et de *Toumân* livrèrent cent esclaves des deux sexes et vingt mesures de grain nouveau ; ceux de *Koubitchi* donnèrent cinquante esclaves; les *Kaitâk* 500 esclaves et vingt mesures de grain ; les habitans de *Kourah*, *Karakh* (2), *Akhti* (3) et *Miskindjeh* (4), furent obligés de délivrer vingt mesures (5) de grain et quarante mesures de *dirhems* en argent comptant. Ceux-ci furent aussi désignés pour rétablir les murs de Derbend. Les habitans du Thabaserân reçurent l'ordre de nettoyer les rues de Derbend. Le gouverneur du Chirvân livra douze *batman* de grain (6). Les troupes de Derbend reçurent toutes ces contributions, et depuis ce temps elles ont continué de même. L'agrandissement de ce grand boulevart (Der-

(1) Il doit y avoir ici erreur dans le texte ; car *Mervan*, fils de Mohammed, ne parvint au khalifat qu'en l'an 127 de l'hégire et régna jusqu'en 132.

(2) Nommé plus haut *Karak*.

(3) District du pays des *Lezghi*, à la droite du *Samoura*, au sud de *Routouleh*.

(4) Au nord d'*Akhti*, sur le *Samoura*.

(5) Il manque ici probablement le mot *ming*, mille.

(6) Ce serait très-peu ; le *batman* du *Daghestân* ne contient, dans quelques cantons, que 16 livres russes ; dans d'autres, jusqu'à 18. Peut-être le mot *ming* (mille) a-t-il été oublié.

bend) subsistera dans tous les temps, et il sera éternellement fameux.

La familles des Ommiades ayant perdu le khalifat, et celle des Abassides étant parvenue au pouvoir, de nouvelles constructions furent ajoutées à Derbend, et l'on fit souvent la guerre aux *Khaszari*, qui s'étaient permis plusieurs incursions, notamment l'an 146 de l'hégire (763 de J. C.). Mais ils furent repoussés par *Iezid*, fils d'*Asad*, le précédent gouverneur. Lorsque ensuite il partit pour Barda'a, *Aghet Selmi* le remplaça. Mais le khalife Abou Djaafar Mansour appela à lui Iezid, et l'interrogea sur le moyen de prévenir les incursions des *Khaszari*. Iezid proposa de construire, depuis Derbend jusque sur leur frontière, des forteresses, et de les coloniser. Le khalife approuva ce plan; et il envoya de Damas, du Djézireh et de Moussoul, 7,000 individus, d'autres cantons 40,000, du Khorasân 30,000, et de la Syrie 12,000. Il donna la conduite de ces peuplades à *Ibrahim*, fils d'*Avouffeh*, et à *Hachem*, fils de *Chouobbèh el Selmi*. Ceux-ci arrivèrent au boulevart d'*Elpen* الپن, qui porte aujourd'hui le nom de *Barou Tchali* بارو چالی (1). Les deux chefs dirent à chaque homme de leur troupe d'attacher à son cheval six briques, et de construire avec cela des demeures. Ils allèrent ensuite à *Roukaleh*, où Iezid se joignit

(1) C'est-à-dire, le boulevart de *Tchali*. Ce nom se prononce actuellement, par contraction, *Barchli*; c'est une ville dans les montagnes entre l'*H'amry ozen* et le grand *Bouam*.

à eux, et les envoya contre l'ennemi, auquel Hachem enleva les places de *Rouhab* et de *Kasab*. Iezid fit après cela bâtir, par les hommes arrivés, trois villes fortifiées, qui ont conservé leur nom jusqu'à présent; savoir: *Dougherni* (1), *Sifnân*, et la troisième dans la vallée (*Derré*) où Hachem avait campé. C'était de cette vallée que les infidèles partaient constamment pour faire des irruptions dans l'Irak et dans l'Adzerbaïdjân. On avait ensuite bâti *Methauïeh* et le fort de *Kimakhi*. Ibrahim et Iezid transportèrent dans cette vallée 3,000 familles du Thabaserân et de *Methauïeh*. Yezid nomma son propre frère gouverneur du Thabaserân. Il bâtit ensuite les villes de *Hamidi*, حميدى, *Dzill-ul-soughra* ذلّ الصغرا (petit Dzill), et *Dzill-ul-kubra* (2) ذلّ الكبرى (grand Dzill), qui furent achevées en six mois. Il plaça les gens de *H'ems* à *H'amidi*, et ceux de *Damas* à *Dervâk*, qui était une ville grande et importante; ceux d'*Ardoun* à *Iersi* (3), et ceux de *Mousoul* dans la ville de *Derpouch*. Il donna l'ordre à toutes ces villes et à ces forteresses d'établir des postes dans les vallées et le long des grandes routes. Il fonda également *Iezid*, qu'il peupla avec son monde, de même que la grande

(1) Aujourd'hui *Dougréli*, sur le Grand *Manas*, dans les montagnes.

(2) *Dzill-ul-Kubrà* est peut-être *Kabir*, sur la rive droite du *Koura-tchaï*, et *Dzill-ul-soughra* est peut-être *Zaïghour*, sur la droite du *Samoura*, un peu avant sa séparation en plusieurs bras.

(3) Nommé plus haut *Iersini*, dans les montagnes sur le *Darbâkh*.

ville de *Sermekiah* سرمكيه. Il bâtit encore *Makathri* مقطرى et *Mah'reh-keny* محره قنى. Il plaça des soldats dans tous ces lieux. Dans ce temps, Derbend était très-florissant, parce les infidèles n'osaient y venir, et la célébrité de cette ville était répandue dans l'univers. Les impôts étaient levés d'après la première organisation : les injustices et les oppressions y étaient inconnues. Les contributions de *Kourakh, Koureh, Akhti, Kouba,* et de la forteresse de *Han,* n'avaient d'abord été que de quarante mesures de *dirhems;* elles furent encore perçues d'après leur première assiette.

L'an 160 de l'hégire (777 de J. C.), Mahadi Mohammed, nouveau khalife de Bagdad, fit élever un grand bâtiment à Derbend, afin d'y renfermer le grain qui y arriverait, et de le distribuer ensuite aux pauvres et aux nécessiteux. Cette ville resta florissante pendant long-temps, parce que ses gouverneurs étaient des hommes justes et intègres : cela dura jusqu'au temps de *Djioun,* fils de *Nodjem,* fils de *Hachem,* qui commit beaucoup d'injustices et n'obéit pas au khalife. Il agit au contraire selon son bon plaisir, et par là il causa la décadence de Derbend. A cette époque, plusieurs habitans de cette ville furent séparés les uns des autres, et dispersés dans le Chirvân et à Berda'a. Ce gouverneur se montra très-cruel envers *Ouz-bek;* et il fut prouvé par témoins qu'il avait agi d'accord avec les *Khaszari:* c'est pourquoi le khalife le destitua, le fit conduire enchaîné à Berda'a, et nomma *Rabiat-ul-Bahly* à sa place.

L'an 173 de l'hégire (789 de J. C.), le khalife Haroun-al-Rachid envoya *Khazimeh* (1) avec beaucoup de troupes à Derbend, et lui ordonna de réparer les places voisines qui tombaient en ruine. A son arrivée, Khazimeh fit arrêter tous les partisans de *Djioun*, et les envoya enchaînés au khalife : quelques-uns furent punis du supplice, d'autres mis en liberté. Enfin Haroun-al-Rachid se mit lui-même en marche avec son armée pour Derbend, rebâtit cette ville, la repeupla, y conduisit des aqueducs, fit planter des vignobles et des jardins, établit des moulins, et ordonna que tout ce qui serait récolté dans les vignes et dans les champs serait employé à réparer les aqueducs endommagés. Il fit distribuer aux pauvres l'excédant de ses revenus et de la capitation; il exempta aussi les habitans de la ville de la redevance pour les moulins. Il fonda dans tous les quartiers des greniers et des mosquées. Haroun-al-Rachid resta sept ans à Derbend. Lorsqu'il eut résolu de retourner à Bagdad, il convoqua tous les habitans, et leur donna une preuve de son affection, en nommant pour gouverneur de leur ville, en l'an 180 de l'hégire (796 de J. C.), *Haffah*, fils d'Omar, et en les autorisant à le déposer, s'il les opprimait sans nécessité. Du côté de la ville qui fait face aux *Khaszari*, à la porte *Bab-ul-djihâd*, il y a un petit château construit en pierres, qui renferme, dit-on, les tombeaux des enfans du khalife Haroun-al-Rachid (2).

(1) Il étoit fils de *Djazimeh*.

(2) La fin du *Derbend-nâmeh* manque dans le man. de Berlin.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Fragmenta arabica, ou *Extraits d'ouvrages arabes publiés pour la première fois,* par feu M. Henzi, professeur à l'université de Dorpat; Saint-Pétersbourg, 1828, un vol. *in-8.°*

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons est mort dans la force de l'âge, le 1.er février de cette année. Né à Berne, il avait étudié dans les principales universités d'Allemagne et de Suisse; il avait fait un séjour de deux ans à Paris; il avait même visité l'Angleterre; enfin il avait été nommé professeur de théologie et de langues orientales à Dorpat en Russie, où il est mort après huit ans d'exercice.

Les extraits dont se compose l'ouvrage de M. Henzi, sont au nombre de deux. Le premier est tiré de l'Histoire des dynasties musulmanes, par Fakr-eddin Razi, écrivain distingué de la fin du treizième siècle de notre ère. Il traite de l'histoire des quatre premiers successeurs de Mahomet, Abou-bekr, Omar, Osman et Ali. Ce sujet a été traité par un grand nombre d'auteurs orientaux. Le morceau de Fakr-eddin, quoique court, se fait lire avec plaisir, et renferme quelques anecdotes peu connues.

Le second extrait est un passage du commentaire de l'Alcoran, de Beydhavi, relatif à la dixième sourate, intitulée Jonas. On sait que le commentaire de Beydhavi est sur-tout consacré aux difficultés grammaticales, et qu'à ce titre il a été distingué par les Orien-

taux entre tous les ouvrages du même genre. M. Henzi, se destinant à l'enseignement, avait profité de son séjour à Paris pour consulter les exemplaires de Beydhavi qui se trouvent dans cette capitale, et c'est à cette source qu'ont été puisés le morceau dont il est ici question et celui de Fakr-eddin. La publication de M. Henzi est d'autant plus intéressante, qu'à cette époque il n'avait encore rien paru de l'ouvrage de Beydhavi, et que ce n'est que plus tard que M. Silvestre de Sacy a donné un nouveau fragment de cet ouvrage relatif à la deuxième sourate, dans son *Anthologie grammaticale* qu'il vient de publier. Maintenant les personnes qui voudront approfondir le système grammatical des Arabes, auront entre les mains les matériaux nécessaires.

Ni l'un ni l'autre extrait n'est accompagné de traduction; seulement une partie est marquée avec les voyelles et motions grammaticales; c'est afin d'en faciliter la lecture aux élèves. L'impression est en général très-correcte; elle a été revue par M. Frœhn, savant orientaliste de Saint-Pétersbourg.

Cette publication donne une idée avantageuse du savoir de M. Henzi, et fait regretter davantage sa mort prématurée. Il a laissé parmi ses confrères à Dorpat les plus honorables souvenirs; ceux-ci, après sa mort, se sont empressés de prononcer sur sa tombe un éloge qui a été imprimé. On trouve à la fin une indication de quelques opuscules de M. Henzi, dont un traite du langage parlé dans certaines îles de la mer du Sud.

REINAUD.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 4 Mai 1829.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

MM. le chevalier Albert d'Ihre, chargé d'affaires de la Porte ottomane.

Roch Ansaldo, avocat, interprète de S. M. Sarde près la Porte ottomane.

le marquis Vincent de Gropallo, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près la Porte ottomane.

M. le président annonce que S. A. R. M.gr le duc d'Orléans a bien voulu agréer le titre de président perpétuel qui lui a été conféré par l'assemblée générale de la Société.

M. le baron Silvestre de Sacy écrit pour faire connaître qu'il accepte le titre de président honoraire, qui lui a été décerné par la même assemblée.

La nomination de M. Abel-Rémusat comme président du conseil, laissant la place de secrétaire vacante, le conseil arrête qu'il sera procédé, dans la prochaine séance du mois de juin, à la nomination d'une personne qui remplira provisoirement les fonctions de secrétaire, jusqu'à la séance générale de l'année 1830. On arrête qu'on s'occupera en outre, dans la même séance du mois de juin, de la nouvelle rédaction à donner aux articles du réglement de la Société relatifs à l'organisation du bureau, que rendent nécessaire les deux nominations précédentes. En conséquence, tous les membres du conseil seront spécialement convoqués pour ces deux objets.

M. Rifaud, voyageur en Égypte, demande qu'une commission soit nommée par le conseil de la Société, pour

examiner les manuscrits, inscriptions et dessins qu'il a rapportés de ce pays. MM. le comte de Lasteyrie, Agoub et Reinaud sont chargés de faire un rapport sur les collections de M. Rifaud (1).

M. Jouy écrit pour demander que le conseil encourage par une souscription son édition lithographiée de la Géographie arabe d'Abou'lféda. La demande de M. Jouy est renvoyée à une commission littéraire, formée de MM. Saint-Martin, Kieffer et Agoub.

M. B. Vincent adresse au conseil des observations sur un Mémoire de M. Grâberg de Hemso, inséré dans le 9.e numéro du nouveau Journal asiatique. Ces observations sont renvoyées à la commission du Journal (2).

On rappelle qu'une commission a été nommée pour faire un rapport sur la demande d'une souscription adressée au conseil par M. Levasseur, pour son édition lithographiée du roman chinois de *Yu-kiao-li*.

M. Klaproth fait un rapport sur la description du Tubet, par le P. Hyacinthe.

Extrait du Journal géorgien du 27 novembre 1828 (3).

NOTA. Indépendamment des nouvelles politiques, la Gazette géorgienne de Tiflis publie successivement des fragmens ou une série d'articles qui contiennent le récit des événemens qui concernent les nations caucasiennes et les provinces limitrophes de l'Asie, dans leurs rapports avec la Russie. Le morceau qui suit est un de ces fragmens, dont nous regrettons de ne pas posséder la collection.

Histoire moderne, 1824.—Continuation.

Contraints par la force, les chefs des Nogaïs ont accédé à tout, et le capitaine d'artillerie Cotzarew leur a donné

(1) *Voyez* ci-dessus, pag. 431 et suiv.
(2) *Voyez* le n.o du mois de mai dernier, pag. 350 et suiv.
(3) *Voyez* le n.o de mai dernier, pag. 380.

le brevet d'établissement, en prenant jour avec eux pour le premier mai. Ceux-ci se sont volontiers installés dans le lieu indiqué, sous le commandement des sultans Salamath-ghiréi et Kiz-ghiréi.

Au mois de mai, le capitaine a donné ordre au prince Abaze Dandec-Low d'aller s'établir au-delà du Kouban, avec cinq colons, 20 chevaux, 100 bœufs et 300 brebis, vers *Takhtamichin, aoul* des Tatares pacifiques, qui est du ressort de *Batalbachinski* supérieur (1). Le chef Dandec-Low obéit fidèlement au capitaine, et fut pour cela massacré par les siens en trahison; après quoi, Ismaïl-Ali, notre ami jusqu'à présent, a été élu chef.

Dans ces heureuses circonstances, ceux d'au-delà du Kouban, voyant le succès des attaques du capitaine, furent forcés de demander pour eux-mêmes pardon, et la permission de descendre des montagnes pour s'établir dans la plaine. Entre autres, l'illustre nation des Beslen envoya des députés pour dire qu'en vue du bien de la paix, ils s'étaient tous liés par le serment d'enlever les *armes* à ceux d'entre eux qui oseraient passer dans la frontière russe pour piller et pour voler. Le capitaine, quoique se méfiant des promesses perfides de ces voleurs, dont la grande affaire est d'enlever des chrétiens et de s'enfuir quand on les attaque, leur donna leur grâce par écrit, pour des raisons de sage politique, leur assurant amnistie complète pour le passé; mais comme pour le présent cela ne lui parut pas suffisant, il leur écrivit: « Je ne puis vous promettre rien tant que vous n'accom-
» plirez pas tout ce qui est contenu dans la requête à vous
» adressée par le général Woliaminow, du 26 novembre
» 1823, que je vous renouvelle, et que voici: 1.° Vous
» ne recevrez plus les fuyards Cabardiniens. Tant qu'ils

(1) *Batalbachinski* est un fort sur la droite du Kouban, dans la direction de la ligne entre Biélométchiskai et Abazinskoi inférieur.

» seront cachés chez vous, vous n'avez nul repos à espérer » des armées russes. 2.° Le gouvernement russe ne peut » croire que vous voulez la paix, tant que vous aurez » chez vous un seul prisonnier russe; vous devez faire » tous vos efforts pour nous les renvoyer. 3.° Si vous con- » sentez à accomplir les deux conditions ci-dessus, il fau- » dra, pour garantir la persévérance du desir que vous » avez de recevoir les ordres du gouvernement russe, nous » donner des otages à son choix. Voilà nos volontés; elles » ne ne sont pas dures pour ceux qui, en les accom- » plissant, obtiennent la sûreté de leurs vies, celle de » leurs amis et de leur fortune. Si vous ne voulez pas vous » y soumettre, ce sont donc des prières perfides que vous » venez me faire : je ne veux point employer ma média- » diation. »

(Le style de cette gazette est de bon géorgien, mêlé de quelques formes vulgaires, mais pensé à l'européenne, et farci de mots d'origine française ou plutôt latine. Corps d'armée, *corpousi;* position, *positzia;* expédition, *ekspeditzia;* artillerie, *artilléria*, commandement, *comanda*, &c. &c. . . . .) BROSSET.

BIBLIOGRAPHIE.

Ouvrages nouveaux.

NOTA. Les livres dont le lieu d'impression n'est pas indiqué, ont été imprimés à Paris ou à Londres.

FRANCE.

82. *Table alphabétique du Journal asiatique*, suivie d'un index alphabétique pour l'*Amara-kocha*, et d'un autre pour le vocabulaire sanscrit-bengali et anglais de M. *Yates*, par M. J. KLAPROTH; suivi du catalogue de la bibliothèque de la Société asiatique. *In-8.°*

83. *Grammaire élémentaire du grec moderne*, divisée

en deux parties, par *Michel* SCHINAS, de Constantinople. *In-8.°*

84. *L'interprète des Français en Grèce*, ou *Méthode pour parler la langue grecque moderne sans l'avoir apprise;* par T. ORIENT DE BELLEGARDE et S. B. DELGAY, sous la direction de Mgr. *Ioannikios. In-8.°*

85. *Atakta*, ou *Recueil d'observations sur les langues grecques ancienne et moderne* (par CORAY), Tom. II, *in-8.°*

86. *Histoire de la chute de l'empire grec* (1400 à 1480); par l'auteur du *Duc de Guise à Naples. In-8.°*

87. *Histoire de la révolution grecque;* par M. Alexandre SOUTZO, témoin oculaire d'une grande partie des faits qu'il expose. *In-8.°*

88. *Dialogue sur la révolution grecque;* par feu Grégoire ZALIK, publié par AGATOPHRON, *Lacédémonien. In-8.°*

Brochure écrite en grec moderne.

89. *Athènes et Constantinople*, ou *Vues et plans des villes les plus importantes de l'empire ottoman*, avec un texte historique et descriptif; par M. A. JAEGERSCHMID, ancien officier. *In-fol.* de 5 feuilles, plus 5 planches.

90. *Lettres sur l'Orient*, écrites pendant les années 1827 et 1828; par le baron Th. RENOUARD DE BUSSIÈRE. Tome I.er, *in-8.°*, avec deux cartes.

91. *Voyage dans la Marmarique, &c.* par PACHO; quatrième partie : Oasis méridionales, *in-4.°;* planches, VIII-X.e livr., *in-fol.*

Ouvrage terminé.

92. *Les Ruines de Palmyre, autrement dite Tedmor au désert;* par Robert WOOD et DAWKINS. *In-4.°* III.e et XI.e livr.

Cette réimpression du célèbre ouvrage de Wood aura quinze livraisons.

93. *Biographie des Israélites anciens et modernes qui se sont fait remarquer par leur génie, leurs talens, leurs*

écrits, leurs actions, leurs vertus, leurs vices et leurs erreurs; précédée de tables chronologiques pour réduire en corps d'histoire les articles disposés selon l'ordre alphabétique dans cet ouvrage; par E. CARMOLY. Première livraison (Metz), *in-8.°*

Cet ouvrage est écrit en hébreu : il aura douze ou quinze livraisons.

94. *Anthologie grammaticale arabe*, ou *Morceaux choisis de divers grammairiens et scholiastes arabes, avec une traduction française et des notes, pouvant faire suite à la Chrestomathie arabe;* par M. le baron SILVESTRE DE SACY. *In-8.°* Imp. royale.

95. *Dictionnaire français-arabe,* par Ellious BOCTHOR et A. CAUSSIN DE PERCEVAL. Livraison IV (L-PEL), *in-4.°*

96. *Instituts du droit mahométan sur la guerre avec les infidèles*, ou *Extraits du livre d'*Aboul Hosaïn Ahmed-el-Kodouri *sur le droit, et celui de* Seïd 'Ali el-Hamadani, intitulé *Trésor des Rois;* traduits de l'arabe en français par Ch. SOLVET. *In-8.°* de deux feuilles et demie.

97. *Le Coran, traduit par Savary;* nouvelle édition, augmentée de la *Doctrine et des devoirs de la religion musulmane*, ainsi que de l'*Eucologe musulman;* traduit de l'arabe par M. GARCIN DE TASSY. *In-8.°* 3 vol.

97. *Specimen armenum*, edidit J. J. MARCEL. *In-8.°*

Brochure de quelques pages.

98. *Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre,* publié d'après le manuscrit zend de la bibliothèque du Roi, avec un commentaire, une traduction nouvelle, et un mémoire sur la langue zende considérée dans ses rapports avec le sanscrit et les anciens idiomes de l'Europe; par M. Eug. BURNOUF. Texte zend, première livraison, *in-fol.* de 56 pages.

L'ouvrage aura dix livraisons.

99. *Yadjnadattabadha*, ou *la mort d'Yadjnadatta*, épisode du Ramayana, publié en sanscrit, d'après le texte donné par M. *Chézy*, avec un épisode du *Raghouvansa*

sur le même sujet, et un choix de sentences de *Bhartrihari;* par A. Loiseleur-Deslongchamps. *In-8.°*

100. *Inde française,* publiée par MM. Geringer et Eugène Burnouf. Livraisons XIII-XIV.

ANGLETERRE.

101. *A Journey from Sarepta to several Calmuck hordes of the Astracan government,* by Zwick and Schill. *In-8.°*

102. *Travels in Turkey, Egypt, Nubia and Palestine,* by Madden. *In-8.°,* 2 vol.

103. *Narrative of a journey from Calcutta to Europe,* by way of Egypt, in the years 1827 and 1828; by Lushington. *In-8.°*

104. *The History of the Hebrew commonwealth from the earliest times to the destruction of Jerusalem, A. D. 72; translated from the german of* Jahn, *and continued to the time of Adrien,* by Stowe. *In-8.°,* 2 vol.

105. *Journal of the rev.* Joseph Wolff, *missionary to the Jews.* Vol. III, *in-8.°*

106. *Mohametanism unveiled, an inquiry on a new principle,* by the rev. Forster. *In-8.°,* 2 vol.

107. *The Travels of Ibn Batuta, translated from the abridged arabic ms. copies preserved in the public library of Cambridge, with notes,* by the rev. S. Lee. *In-4.°*

108. *Travels in Arabia, comprehending an account of those territories in the Hedjaz which the Mahommedans regard as sacred;* by the late J. L. Burckhardt. *In-4.°*

109. *Persian fables from the Anwari Soheyly of Hussein Vaiz Kashify,* with a vocabulary prepared and arranged by Jos. Michaee. *In-4.°*

110. *The history and doctrine of Buddhism popularly illustrated, with notices of* Kappooism *or Demon-Worship and of the* Bali *or planetary incantations of Ceylon;* by Edw. Upham. *In-4.°,* avec 43 planches lithographiées. Le texte a 136 pages.

D'après les matériaux que l'auteur disait être à sa

disposition, le public s'attendait à trouver autre chose qu'une compilation formée avec des notions puisées dans des écrivains antérieurs : M. Upham a cherché, il est vrai, à donner une autre idée de son travail, mais, à ce qu'il nous semble, avec peu de succès.

111. *India's Cries to bristish humanity containing the Suttees cry to Britain &c.*, by J. PEGGS, late missionary at Cuttack and Orissa. *In-8.°*

112. *Memoirs of Jehanguir, written by himself and translated from a persian manuscript* by major David PRICE. *In-4.°*

113. GRINDLAY *Scenery*. Part. V, atlas, *in-4.°*

La 6.e et dernière partie a dû paraître au mois d'août dernier.

114. HORSFIELD *Descriptive catalogue*. Part. II, grand *in-4.°*, avec gravures.

Pour la I.re partie, voyez ce *Journal*, t. II, p. 80.

115. *The Bengalee*, or *Sketches of society and manners in the East. In-8.°*

D'après l'*Asiatic Journal*, XXVII, 706, le capitaine Henderson, de l'armée du Bengale, est l'auteur de cet ouvrage.

116. *India or Facts submitted to illustrate the character and condition of the native inhabitants*, by RICKARDS. Tom. I, *in-8.°*

117. *Letters on the climate, inhabitants, productions &c. of the* Neilgherries, *or Blue Mountains of Coimbator, South India;* by Jamer HOUGH, of Madras. *In-8.°*

118. *Reflections on the present state of british India. In-8.°*

119. *Remarks on the East India Company's charter as connected with the interest of this country and the general welfare of India;* by PLAYFAIR. *In-8.°*

120. *The East India register and directory for 1829. In-8.°*

121. *Letters from an eastern colony* (Ceylon) *addressed*

to a friend, in the years 1826 and 1827; by a seven years resident.

Cet ouvrage est dirigé en grande partie contre les missions.

122. *Journal of an embassy to the court of Ava from the governor general of India, in the year 1827;* by John CRAWFURD, *late envoy. In-4.°* avec gravures.

123. *A general Chart from England to China, including the Indian seas.* Une feuille.

124. *A Map of Nubia.* Une feuille.

125. *Journal of a second expedition into the interior of Africa,* by the late Capt. CLAPPERTON. *In-4.°*

TABLE GÉNÉRALE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE 3.e VOLUME.

MÉMOIRES.

NOTICE historique, chronologique et généalogique des principaux souverains de l'Asie et de l'Afrique, pour l'année 1829.....pag. 3.

SUR l'introduction et l'usage des caractères chinois au Japon, et sur l'origine des différens syllabaires japonais, par M. KLAPROTH..... 19.

MÉMOIRE sur la vie et les ouvrages de David, philosophe arménien du v.e siècle de notre ère, et principalement sur ses traductions de quelques écrits d'Aristote, par M. C. F. NEUMANN..... 49.

(SUITE.)..... 97.

DÉTAILS sur le dialecte géorgien usité en Mingrélie, communiqués par M. KLAPROTH..... 154.

NOTICE du *Code géorgien,* manuscrit de la Bibliothèque du Roi, par M. BROSSET..... 177.

Essai sur le commerce que les anciens faisaient de l'or avec le Soudan, par M. L. Marcus..... 202.
(Suite.)..... 275.
(Suite.)..... 355.
Éclaircissemens sur quelques points contestés de l'histoire des Arabes, des Byzantins, des Seldjoukides et des Othomans, par M. de Hammer..... 241.
Lettre adressée à M. le président de la Société asiatique, par M. Rifaud..... 292.
Extrait d'un commentaire et d'une traduction nouvelle du *Vendidad Sadé*, l'un des livres de Zoroastre, par M. E. Burnouf..... 321.
Observations sur un mémoire de M. Gräberg de Hemso, inséré dans le n.° 9 du *Nouveau Journal asiatique*, par M. Vincent..... 350.
Rapport sur un Mémoire relatif à l'origine des Japonais, par M. de Siebold. Rapporteur, M. Klaproth..... 385.
Notice de quelques ouvrages japonais et coréens mentionnés par M. de Siebold..... 405.
Notice sur l'époque de l'établissement des Juifs dans l'Abyssinie, par M. Louis Marcus..... 409.
Rapport de la commission nommée pour examiner les dessins et les matériaux recueillis par M. Rifaud en Égypte et dans les contrées voisines. Rapporteur, M. Reinaud..... 431.
Extrait du Derbend-nâmeh ou de l'Histoire de Derbend, par M. Klaproth..... 439.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Contes inédits des Mille et une Nuits, extraits de l'original arabe par M. de Hammer, et traduits en français par M. G. S. Trébutien, ouvrage faisant suite aux différentes éditions des Mille et une Nuits. (G. T.)..... 162.
Ghatakarparam, oder das zerbrochene Gefäss, &c.; trad. (E. Burnouf.)..... 224.
Vergleichende Zergliederung, &c. ou Analyse comparée du sanscrit et des langues qui s'y rapportent, par M. Bopp. (Article de M. Eug. Burnouf.)..... 297.

THE FRIEND of India, &c. L'Ami de l'Inde, n.° XIV, sur le brûlement des veuves dans l'Inde, par un ancien Indien..... 367.

FRAGMENTA arabica, &c. ou Extraits d'ouvrages arabes, par M. Henzi. (REINAUD.)..... 468.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. (Séance du 1.er décembre 1828.)... 87.

RAPPORT sur trois cartes présentées par M. Brué au conseil de la Société asiatique, dans sa séance du 5 novembre 1828. (M. EYRIÈS, rapporteur.)..... 88.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. (Séance du 5 janvier 1829.)..... 168.

RÉPONSE à un article de M. Garcin, inséré dans le Journal asiatique, par M. DE HAMMER..... 169.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. (Séance du 2 février 1829.)..... 236.

LETTRE de M. le D.r SIEBOLD à MM. les membres de la Société asiatique de Paris..... 237.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. (Séance du 2 mars 1829.)..... 312.

RAPPORT au nom de la commission chargée d'examiner la demande de M. JOUY, pour la publication d'une seconde édition lithographiée du Vocabulaire chinois-latin du P. Basile de Glemona, de format *in-8.°* (M. ABEL-RÉMUSAT, rapporteur.)..... 313.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. (Suite de la séance du 2 mars 1829.) 377.

SÉANCE du 6 avril 1829..... 379.

NOUVELLES de l'armée d'opération du corps spécial du Caucase, traduites d'une gazette en géorgien par M. BROSSET..... 380.

(Suite.)..... 471.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE. (Séance du 4 mai 1829.)..... 470.

BIBLIOGRAPHIE.

OUVRAGES NOUVEAUX..... 92.

(Suite.)..... 172.

(Suite.)..... 473.

1829.

LIBRAIRIE DE GIDE FILS,

RUE SAINT-MARC-FEYDEAU, N° 20.

COLLECTION

D'ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

RECUEILLIES

PAR M. LE BARON DE PALIN,

PUBLIÉE

PAR MM. DOROW ET KLAPROTH.

Un volume in-folio composé de 36 planches contenant plus de 1800 sujets, et de six feuilles de texte.

Prospectus.

Quelques découvertes ingénieuses ont fait renaître l'espérance de parvenir à l'intelligence des inscriptions hiéroglyphiques qui couvrent les monumens de l'antique Egypte, et de pouvoir déchiffrer les rouleaux de papyrus enfouis depuis des milliers

d'années dans les tombeaux des anciens habitans de cette contrée célèbre. Les premiers pas pour dissiper les ténèbres qui cachent la littérature égyptienne sont faits; il faut espérer qu'ils ne seront pas les derniers.

Dans l'état actuel de nos connaissances sur les antiquités du royaume des Pharaons, l'objet le plus désirable est sans doute la publication des monumens et leur reproduction *fidèle*. Nous soulignons ce mot, et pour cause.

La Société des Antiquaires de Londres a offert la première au monde savant un recueil uniquement destiné à représenter des monumens graphiques de l'Egypte. Nous nous félicitons de pouvoir suivre ce noble exemple par l'édition complète des *Fac-simile* de la collection inestimable de gemmes, camées, scarabées et pâtes, faite par M. LE BARON DE PALIN, pendant son long séjour dans le Levant. Ce savant diplomate, occupant la place de ministre plénipotentiaire de la cour de Suède à Constantinople, eut dans la capitale de l'empire ottoman la meilleure occasion de se procurer une suite unique de pierres gravées égyptiennes, qui ont été, pour la plupart, trouvées sur les bords mêmes du Nil.

M. le baron de Palin a bien voulu nous communiquer, pour cette publication, non-seulement une suite de dessins de ces monumens, mais encore les empreintes prises sur les originaux, de sorte que

nous espérons pouvoir donner à cet ouvrage le plus haut degré de perfection, en reproduisant ces objets avec toute exactitude possible.

Pendant son séjour à Paris, M. Passalacqua, dont tout le monde a admiré la belle collection d'antiquités égyptiennes, a eu la bonté de permettre, à un de nous, de prendre des empreintes de ses plus beaux scarabées, couverts d'inscriptions très étendues. Nous avons cru devoir joindre ces scarabées à ceux recueillis par M. de Palin.

Nous aurions facilement pu tenter l'interprétation d'un grand nombre de ces inscriptions, mais nous avons préféré de laisser cette tâche aux savans égyptologues de notre époque. Ils s'empresseront sans doute de nous révéler, dans de doctes dissertations, le sens caché des épigraphes des scarabées et pierres gravées que nous allons publier.

Cependant nous avons pensé que ce serait une chose agréable et utile à nos lecteurs, que de leur présenter un aperçu général de l'état véritable des progrès faits jusqu'à ce jour dans l'art de déchiffrement des anciennes écritures égyptiennes. Ils verront par cet aperçu, qui précèdera l'ouvrage, tout ce qui a été fait, et ce qui reste encore à faire dans une carrière semée de si nombreuses difficultés. Une pareille investigation nous a paru nécessaire pour disposer le public à ne pas trop préjuger de la découverte de l'alphabet phonétique, et à ne pas être

injuste envers ses auteurs en leur demandant beaucoup plus qu'ils ne pourront vraisemblablement jamais effectuer.

Cet Ouvrage paraîtra à la fin d'avril.

Le prix sera de 50 francs pour les souscripteurs, de 60 francs pour les personnes qui n'auront pas souscrit avant le 30 avril.

Pour être souscripteur, il suffit d'envoyer à la Librairie de Gide fils l'engagement dont le modèle suit.

MODÈLE DE SOUSCRIPTION.

J'ai chargé M. Gide fils de faire tirer pour moi exemplaire de la COLLECTION, *D'*ANTIQUITÉS EGYPTIENNES RECUEILLIES PAR *M.* LE BARON DE PALIN, PUBLIÉE PAR *MM.* DOROW ET KLAPROTH, *que je m'engage à payer au prix de souscription (cinquante francs l'exemplaire), en recevant l'ouvrage.*

A *le* 1829.

A. PIHAN DELAFOREST, Impr. de Monsieur le Dauphin, rue des Noyers, n° 37.

Stanford University Libraries
3 6105 015 076 248
4
J
3
1
UNIVERSITY LIBRARIES · STANFORD
Stanford University Libraries
Stanford, California
Return this book on or before date due.